

THESE DE DOCTORAT DE

L'UNIVERSITE D'ANGERS

ECOLE DOCTORALE N° 604

Sociétés, Temps, Territoires

Spécialité : Histoire contemporaine

Par

Marine GILIS

Du privé au politique, du politique au privé

**L'expérience de libération sexuelle des militantes du Mouvement
des femmes en Bretagne et Pays de la Loire (1970-1981)**

Thèse présentée et soutenue à Angers, le 13 décembre 2022

Unité de recherche : TEMOS (Temps, Mondes, Sociétés) – UMR 9016 CNRS

Rapporteuses avant soutenance :

Sylvie CHAPERON
Natacha CHETCUTI-OSOROVITZ

Professeure, Université Toulouse Jean Jaurès
Maîtresse de conférences, CentraleSupélec et ENS Paris-Saclay

Composition du Jury :

Examinateur.eurs :
Sylvie CHAPERON
Natacha CHETCUTI-OSOROVITZ
Bibia PAVARD
Vincent PORHEL
Julie VERLAINE
Dir. de thèse : Christine BARD

Professeure, Université Toulouse Jean Jaurès
Maîtresse de conférences, ENS Paris-Saclay
Maîtresse de conférences, Université Paris 2 Panthéon-Assas
Maître de conférences, INSPE Lyon
Professeure, Université de Tours
Professeure, Université d'Angers

Aux militantes de l'Ouest

À mon aimée conteuse des zones tempérées humides

Aux lesbiennes

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier Christine Bard pour ses précieux conseils, nos échanges et les opportunités scientifiques et de rencontres qu'elle a permises.

J'exprime mes plus grands remerciements

aux membres de mon comité de suivi de thèse : Ludivine Bantigny, Bibia Pavard, Régis Schlagdenhauffen,

à toutes les personnes qui ont témoigné pour ce travail de recherche et pour le fonds d'archives audiovisuelles « Témoigner pour le féminisme »,

aux militantes de l'Ouest devenues mes amies,

à toutes les personnes qui m'ont hébergée en Bretagne, en Pays de la Loire et à Paris pendant mes terrains de recherche,

à ma compagne qui a écouté avec patience mes aventures de doctorante et qui a relu toute ma thèse,

à ma famille et en particulier à mes parents, Pierre et Sylvie et mes frères, Maxime-Génial et Anthony-Bouloche und meine Schwägerin Inka,

à mes ami·es Chadia, Dearbhla, Élise, Florence, France, Frédéric, Frédérique, Isabelle, Jallal, Lucy, Nadja, Pauline, Philippine,

à mes collègues de l'Université d'Angers et de l'association EFiGiES pour les moments de détente et d'échanges,

à l'Université d'Angers et au laboratoire TEMOS pour avoir su accueillir mes différentes initiatives et aux personnels de l'Université d'Angers et des services d'archives pour leur accompagnement,

à toute l'équipe d'Archives du féminisme,

aux journalistes qui ont donné de la visibilité à mes recherches.

Du privé au politique, du politique au privé.
L'expérience de libération sexuelle des
militantes du Mouvement des femmes en
Bretagne et Pays de la Loire (1970-1981)

Principaux sigles et acronymes

AD : Archives départementales

AM : Archives municipales

ASD : Accouchement sans douleur

CAF : Centre des archives du féminisme

CRAC : Collectif rennais pour l'avortement et la contraception

GALAC : Groupe Angevin pour la Libéralisation de l'Avortement et de la Contraception.

GIS : Groupe information santé

GLH : Groupe de libération homosexuel

GYF : Groupe Yonnais Féministe

IVG : Interruption volontaire de grossesse

LCR : Ligue communiste révolutionnaire

MFPF : Mouvement français pour le planning familial

MLAC : Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception

MLF : Mouvement de libération des femmes

Sommaire

Introduction	15
1. L'Ouest, terre de luttes	16
2. Libération sexuelle et féminisme : positionnement historiographique et méthodologique	22
3. Les sources : de la recherche de fonds d'archives à la constitution d'archives orales	31
4. Mettre en question la libération sexuelle	45
Partie 1. S'affranchir	49
Chapitre 1. Le poids des héritages	51
1. Le socle familial	51
2. L'expérience de la honte	68
3. L'impact de la religion	82
Chapitre 2. Rencontrer le monde des garçons	97
1. À l'école des jeunes filles	97
2. L'information sexuelle	107
3. Les premiers pas pour se faire entendre	119
Chapitre 3. Se construire un espace à soi	137
1. Sororité	137
2. Apprentissage et création collectifs	157
Partie 2. L'expérience du corps	183
Chapitre 4. Les métamorphoses du corps	185
1. Des règles à la ménopause	185
2. Le jeu des apparences	198
3. Corps à nu	212
Chapitre 5. La contraception et l'avortement	223
1. Avoir recours à des méthodes contraceptives	224
2. Avorter	233
Chapitre 6. « Maternité esclave » ?	257
1. La gestation	258
2. La libération face à la parentalité	276
Chapitre 7. Se réappropriier son corps	293
1. La santé des femmes comme enjeu féministe	294
2. Les violences	309
Partie 3. Les frontières de la sexualité	343
Chapitre 8 Libérer quoi ? Libérer qui ?	345

1.	Découvrir la sexualité	346
2.	Un plaisir à soi	369
	Chapitre 9. Bouleversements au royaume de l'hétérosexualité	385
1.	Votre libération n'est pas la nôtre	385
2.	En finir avec le couple... ou pas	398
	Chapitre 10. L'expérience lesbienne	419
1.	Briser le tabou de l'homosexualité	419
2.	Le lesbianisme : un modèle de libération ?	431
3.	D'autres non-mixités	440
	Conclusion générale	451
	Bibliographie	451
	Archives et sources	493
	Annexes	499
	Table des matières	533

Introduction

« Elles [les récitantes] se sont refusées à devenir les porte-parole des grandes mères et des déesses régnautes. Elles ont refusé les hyperboles, les métaphores, ce que plus tard on a appelé les pièges d'une symbolique totalitaire où seules celles qui consentaient à entrer dans le cycle engendrement / production avaient droit de discours »¹.

Monique Wittig, Sande Zeig

Le Mouvement des femmes a fêté en 2020 les cinquante ans de son apparition². Écrire cinquante ans après pose la question des traces conservées et transmises. Le slogan « Le privé est politique » résonne encore aujourd'hui, d'où le choix du titre de cette thèse : « Du privé au politique, du politique au privé ». Ce slogan est repris tel quel dans une autre thèse, celle de la sociologue Marion Charpenel, qui interroge la mémoire collective féministe : « *Le privé est politique !* » *Sociologie des mémoires féministes en France*³. Il signifie que les femmes, rattachées à la sphère privée dans une organisation patriarcale de la société, s'inscrivent elles aussi dans la cité et que leurs conditions d'existence sont politiques. Il veut dire que le patriarcat qui s'exprime dans les relations inégalitaires entre les hommes et les femmes est politique. Il veut dire que l'intime, l'amour, la sexualité, la parole et l'écriture des femmes sont politiques. Il veut dire, dans cette thèse que l'expérience personnelle se manifeste dans l'engagement militant et que l'engagement militant conditionne l'expérience personnelle. Le Mouvement des femmes est à la fois l'individuel et le collectif. Il s'inscrit dans un contexte particulier dit de « libération sexuelle ». Le sujet de cette thèse pose cette confrontation du privé et du politique, du féminisme et de la sexualité : « Du privé au politique, du politique au privé. L'expérience de libération sexuelle des militantes du Mouvement des femmes en Bretagne et Pays de la Loire ».

¹ Monique Wittig, Sande Zeig, *Brouillon pour un dictionnaire des amantes*, Paris, Bernard Grasset, 2011 [rééd.], p. 182.

² 2020 est l'année des cinquante ans du Mouvement des femmes/MLF, soit l'année charnière d'une thèse commencée en 2018 et achevée en 2022.

³ Marion Charpenel, « *Le privé est politique !* » *Sociologie des mémoires féministes en France*, Thèse de doctorat en science politique, Institut d'Études politiques de Paris, 2014.

1. L'Ouest, terre de luttes

1.1. « L'Ouest veut vivre »

Mai 68 a une résonance particulière en Bretagne et en Pays de la Loire où le mot d'ordre est « L'Ouest veut vivre ! » En effet, l'Ouest, qui est un territoire encore très rural dans les années 1950-1960, connaît de profondes et rapides mutations de son modèle agricole, de ses industries, un exode rural important et une forte urbanisation⁴. Une partie des industries traditionnelles (textile, forges, conserveries, chantiers navals) disparaît ou se transforme (fermeture des Forges d'Hennebont ou de l'industrie de la chaussure à Fougères...) ⁵ tandis que s'implantent de nouvelles usines (la SOCOTEL à Lannion, le CEMS à Pleumeur-Bodou, la SGS à Rennes, la CSF à Brest...) ⁶ et que prospèrent certains secteurs (biscuiterie à Nantes, ardoisières à Angers, automobile au Mans...) ⁷. Le syndicalisme paysan et ouvrier se renforce et de grandes mobilisations éclatent dès 1967. Les ouvrier·es de Sud-Aviation Bouguenais sont parmi les premier·es en France à se mobiliser en mai 1968 suivi·es par d'autres de nombreuses usines telles que Thomson à Angers ou l'aciérie Sambre et Meuse à Saint-Brieuc. Les paysan·es défilent avec des tracteurs, envahissent les places publiques, stationnent devant les mairies et organisent des distributions alimentaires. L'Ouest donne le ton. Pourtant, sur le plan politique, lors des deux élections législatives des années 1960, une majorité gaullo-giscardienne se dégage⁸. Les forces de gauche et notamment le PS progressent dans les années 1970, plus ou moins fortement selon les départements, alors que s'affaiblit la démocratie-chrétienne⁹. Les pratiques catholiques évoluent depuis le concile de Vatican II (1962-1965), l'encyclique *Humanae vitae* de 1968 qui condamne la contraception divise ainsi que la politisation de groupes chrétiens¹⁰. Le catholicisme recule.

Deux pôles universitaires existent en Bretagne et Pays de la Loire : Nantes et Rennes. Des pôles secondaires émergent en périphérie de ces villes ainsi qu'au Mans, à Angers, à Brest (IUT, faculté de médecine, institut municipal de droit)¹¹. En 1968, l'état

⁴ Christian Bougeard, Vincent Porhel, Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, Rennes, PUR, 2012 [en ligne] 10.4000/books.pur.129924

⁵ *Idem*.

⁶ Vincent Porhel, *Ouvriers bretons. Conflits d'usines, conflits identitaires en Bretagne dans les années 1968*, Rennes, PUR, 2008, [en ligne] DOI : 10.4000/books.pur.3445

⁷ Laurent Jalabert, Christophe Patillon (dir.), *Mouvements ouvriers et crise industrielle dans les régions de l'Ouest atlantique des années 1960 à nos jours*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2010, [en ligne] DOI : 10.4000/books.pur.104937

⁸ Christian Bougeard, « Les manifestations du 8 mai 1968 dans la France de l'Ouest : le coup d'envoi des événements ? », *op. cit.*

⁹ Gilles Richard, « Les transferts de voix du centre vers le PS dans l'Ouest après 1968 : retour sur une fausse évidence » in Christian Bougeard, Vincent Porhel, Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, *op. cit.*

¹⁰ Yvon Tranvouez, « La configuration bretonne de la crise catholique (1965-1975) », in Christian Bougeard, Vincent Porhel, Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, *op. cit.*

¹¹ Laurent Jalabert, « Panorama des mouvements étudiants dans l'Ouest autour de Mai 68 », in Christian Bougeard, Vincent Porhel, Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, *op. cit.*

d'esprit des syndicats majoritaires actifs n'est pas le même à Rennes et à Nantes. L'AGER-UNEF (Association générale des étudiants rennais - Union nationale des étudiants de France) rennaise se range du côté du mot d'ordre régionaliste « L'Ouest veut vivre », refuse la sélection à l'entrée de l'université et réclame plus de moyens face à l'augmentation du nombre d'étudiant·es, la transformation du règlement intérieur, l'amélioration de la vie étudiante ; l'AGEN (Association générale des étudiants nantais), de tendance anarcho-situationniste à partir de 1967, est plus radicale et va jusqu'à occuper le rectorat en février, ce qui a pour effet de provoquer un élan de solidarité des mouvements paysans et ouvriers¹². Mai 68 est le moment d'une convergence des luttes.

Parties prenantes des luttes de Mai 68, les femmes sont cependant peu visibles et leurs revendications inaudibles¹³. Elles s'engagent massivement dans les luttes ouvrières, politiques et écologistes dans les deux régions au cours des années 1970. Les industries de l'Ouest sont fortement féminisées et les salaires inférieurs à la moyenne nationale. Dès lors, ouvrier·es et salarié·es luttent pour une hausse des salaires et une amélioration des conditions de travail. La grève des OS de l'usine Renault au Mans a marqué les esprits par sa durée, deux mois, du 2 avril au 25 mai 1971¹⁴. C'est la grève du Joint français qui fait parler d'elle en 1972. Les femmes représentent 64 % des effectifs. Cette grève incarne alors « la sacralité d'un combat des salariés pour des salaires plus justes, [la] défense d'une identité régionale et [l'] aspiration révolutionnaire »¹⁵. À Couëron, en 1975, les femmes rejoignent leurs compagnons en grève de l'usine Tréfinmétaux. Un film retrace cette lutte, *Quand les femmes ont pris la colère*, de Soazig Chappedelaine Vautier et René Vautier¹⁶. Les femmes se montrent alors solidaires, se réunissent devant l'usine pour brûler les lettres de menace de licenciement envoyées à leur domicile. Douze d'entre elles entrent et occupent le bureau du directeur. Ce dernier porte plainte pour séquestration et il s'ensuit un procès en juin 1976 à Saint-Nazaire, qui aboutit à un non-lieu. Dans le film, les femmes dénoncent les conditions de travail dans les usines, la précarité de leur vie et la qualité de leurs conditions d'habitation. Certaines relient cette lutte à des revendications féministes telles que l'égalité salariale et l'accès à l'emploi. En 1980, alors qu'elle est OS au sein de l'usine de Chaffoteaux et Maury (Saint-Brieuc) Dorothée Letessier prend la plume. Elle publie un ouvrage, *Le voyage à Paimpol*¹⁷, qui rencontre un vif succès, notamment dans le

¹² *Idem*.

¹³ Vincent Porhel, « Les femmes et l'usine en Bretagne dans les années 1968 : une approche transversale au fil de trois situations d'usine (1968-1974) », in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 114, 2007, p. 146.

¹⁴ Vincent Thulard, « "Dignité pour les OS." Renault-Le Mans en grève : 2 avril-25 mai 1971 », in Christian Bougeard, Vincent Porhel, Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, op. cit.

¹⁵ Vincent Porhel, « Un conflit comme révélateur. Le Joint Français 1972-1980 », in Laurent Jalabert, Christophe Patillon (dir.), *Mouvements ouvriers et crise industrielle dans les régions de l'Ouest atlantique des années 1960 à nos jours*, op. cit.

¹⁶ Soazig Chappedelaine Vautier et René Vautier, *Quand les femmes ont pris la colère*, film couleur et sonore, durée 1h11, 16mm, 1977 - fonds de la Cinémathèque de Bretagne.

¹⁷ Dorothée Letessier, *Le voyage à Paimpol*, Paris, Le Seuil, 1980.

milieu féministe. Il raconte l'histoire fictive de Maryvonne, ouvrière spécialisée, mariée et mère qui, sans prévenir, part à Paimpol, abandonnant le foyer conjugal et la morosité de son quotidien.

Des groupes femmes se constituent dans les syndicats, les usines et entreprises, au sein de groupes politiques d'extrême gauche et indépendamment comme groupes de parole. Ces groupes se rencontrent, se mélangent et parfois s'opposent sur des manières d'agir ou de penser. La notion de « groupe femmes » est politique en ce qu'il implique une visibilité plus grande des femmes, une mise en avant de revendications qui leur sont propres et un dynamisme organisationnel. Les ouvrières luttent pour le maintien de leur emploi. En 1973, des ouvrières de l'usine de confection de vêtements Big Chief à la Roche-sur-Yon sont mis au chômage technique à cause d'une diminution des commandes. 60 licenciements sont annoncés, puis 70. La situation s'améliore jusqu'au changement de direction en 1975 qui entraîne des licenciements. Les femmes, qui représentent 75 % des effectifs de l'usine, constituent un groupe et occupent les locaux de Big Chief. À Rennes, les salariées des magasins Mammouth et Printemps dénoncent la précarité des travailleurs et travailleuses et les inégalités de salaire entre femmes et hommes en 1975. Deux ans plus tard, les ouvrières de Chantelle à Saint-Herblain (près de Nantes) font grève et mènent des actions fortes (séquestration du patron, occupation de l'usine jour et nuit). Les ouvrières de la SPLI à Chantepie (près de Rennes) occupent elles aussi l'usine après son dépôt de bilan en 1978. Ces mobilisations de femmes apparaissent comme une transgression de genre et un engagement pour la cause des femmes. Le soutien aux femmes en grève est inégal selon l'entourage et le contexte syndical. La part des femmes dans la CGT et la CFDT est importante et elles sont soutenues. Ce n'est pas le cas des ouvrières de la SPLI qui doivent faire face à la désapprobation de leur entourage familial¹⁸.

Les luttes écologistes de la décennie constituent un autre champ d'action pour les femmes et les féministes. L'État français lance un vaste programme nucléaire en 1974 et vise l'implantation de centrales dans différents départements de l'Ouest. Des enquêtes d'utilité publique sont lancées et mettent le feu aux poudres au Pellerin en Loire-Atlantique, à Erdeven dans le Morbihan et à Plogoff dans le Finistère. Ces luttes prennent des allures de résistance. Aux actions non-violentes répond la violence des CRS. La riposte est menée à coup de jets de pierres et des barrages. Les femmes prennent une place importante dans la bataille anti-nucléaire, surtout à Plogoff. Ces luttes sont filmées par Nicole Le Garrec qui réalise, en 1980, le documentaire *Plogoff, des pierres contre des fusils*¹⁹. Deux militantes, Renée Conan et Annie Laurent, recueillent les témoignages de « ces femmes de marins et

¹⁸ Ève Meuret-Campfort, Clémentine Comer, Bleuenn Lechaux et Maëlle Moalic-Minnaert, « Bravo les filles ! La classe ouvrière a les yeux rivés sur vous ! » Des luttes de femmes en pratique et en mémoire », in Olivier Filleule, Sophie Bérout, Camille Masclat, Isabelle Sommier (dir.) et le collectif Sombbrero, *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et militants des années 1968 en France*, Paris, Actes sud, 2018, p. 231-234.

¹⁹ Nicole Le Garrec, *Plogoff, des pierres contre des fusils*, Bretagne France (prod.), durée : 112 min, 1980.

mères au foyer » en révolte et publient, en 1981, *Femmes de Plogoff*²⁰. Ces images de luttes de femmes, qui s'ajoutent aux luttes passées bien connues comme celle des sardinières de Douarnenez au début du XX^e siècle, ont contribué au renforcement du mythe d'un matriarcat breton qui a dirigé jusqu'au choix de cette aire géographique pour cette thèse sur le Mouvement des femmes. L'Ouest a semblé, en effet, un territoire propice à l'étude des mobilisations féministes, en raison de la diversité et la force des mouvements sociaux dont l'histoire (et un certain imaginaire) nous est transmise, en particulier pour la Bretagne.

1.2. Compositions féministes

« On avait invité un groupe femmes parisien. C'était sur le viol. Il y avait une Parisienne qui s'était levée et qui avait dit "Oui, une seule solution, la castration !". Alors nous, les pauvres féministes Rennaises on était "Oui, euh..." ».

Brigitte Gendre²¹

Le tournant des années 1970 marque le début d'un mouvement des femmes appelé, d'abord par les journalistes puis par les militantes, le « Mouvement de libération des femmes ». Certaines actions sont menées à Paris, ce qui aboutit à la création de groupes femmes dans la capitale (« Oreilles Vertes », « Groupe du jeudi », « Petites Marguerites »...) puis sur l'ensemble du territoire national. Le mouvement est non-mixte, joyeux, créatif, provocateur. Les militantes créent des slogans et des chansons qui sont ensuite reprises par des groupes dans d'autres régions. Un premier journal paraît en 1971, *Le Torchon brûle*, avant que d'autres soient publiés et se diffusent largement, contribuant à une identité collective du mouvement. Des groupes se sont créés dans les grandes villes de l'Ouest. Différentes tendances féministes se dessinent à partir de 1973 : les « féministes révolutionnaires », le courant « lutte des classes » et le courant « différentialiste »²². Comme à Paris, différentes tendances s'expriment dans des groupes de l'Ouest dans les villes les plus importantes. Les villes moyennes et petites connaissent une plus grande circulation et unité entre les groupes (MLAC, Choisir, Planning familial, groupes femmes) et n'ont d'ailleurs parfois qu'un seul groupe actif. Dans les villes les plus importantes, comme Brest ou Angers, des groupes se réclament de la tendance lutte des classes et lisent la revue *Les Pétroleuses*, « le journal des femmes qui luttent » de « tendance lutte

²⁰ Renée Conan, Annie Laurent, *Femmes de Plogoff*, Quimperlé, La Digitale, 1981.

²¹ Brigitte Gendre, entretien réalisé par Marine Gilis le 9 avril 2019 à Rennes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

²² Marion Charpenel, « MLF » in Christine Bard (dir.), Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIe-XXIe siècle, op. cit.*, p. 1007.

des classes du Mouvement de libération des femmes »²³. « Les Pétroleuses » est d'ailleurs le nom du premier groupe femmes d'Angers, créé en 1974, et qui participe à la rencontre féministe nationale de Bièvre cette même année. Aucun groupe identifié à l'Ouest ne s'est revendiqué de tendance différentialiste/psychépo. Les revues issues de cette tendance, *Le Quotidien des femmes* (1974-1976) puis *Des femmes en mouvement* (1977-1981) y circulent pourtant assez largement et les livres publiés aux éditions des femmes²⁴ occupent une place très importante dans les bibliothèques. Les militantes de l'Ouest ont été assez distantes vis-à-vis des groupes parisiens. Elles se revendiquent plus facilement « Mouvement des femmes » que « Mouvement de libération des femmes. Certains tracts en Pays de la Loire sont signés « des femmes du MLF » ou « Mouvement de libération des femmes » mais il n'est pas évident qu'ils proviennent de groupes locaux. Leur présence dans les fonds d'archives est peut-être dûe aux correspondances avec des groupes parisiens ou lors de rencontres nationales. Cette auto-désignation « MLF » relève aussi d'un choix personnel plus que d'un choix de groupe. Le MLF est, pour beaucoup de militantes bretonnes et ligériennes, un mouvement dynamique, moteur, pluriel et aussi divisé, conflictuel et intellectuel-bourgeois. Les Bretonnes sont les plus critiques et se méfient de ce que certaines perçoivent comme l'imposition de lignes directrices ou d'une « bonne parole ». Les Vendéennes et Mayennaises semblent plus distantes, moins perméables aux débats parisiens. Quelques militantes se sont partagées, par des déménagements successifs, entre le Mouvement des femmes de départements de l'Ouest et le MLF de Paris. La constitution d'une association déclarée « Mouvement de libération des femmes – MLF » et le dépôt du sigle MLF en tant que marque commerciale en octobre 1979 par des militantes de la tendance différentialiste (Psychépo) ont provoqué de vives réactions y compris à l'Ouest, notamment en Pays de la Loire. Les militantes se sont positionnées contre l'appropriation du Mouvement par ce groupe.

Qu'est-ce que Paris finalement pour ces « provinciales » ? Des slogans et mots-d'ordre, de grandes manifestations, des journaux, les Éditions des femmes. Les groupes de l'Ouest ont une dynamique qui leur est propre. Des liens avec le mouvement national-parisien existent puisque les groupes du MLAC, de Choisir, du Planning familial suivent les débats et participent aux rencontres nationales. Loin de fonctionner comme des antennes, ces groupes locaux articulent des actions et réflexions à la fois communes et propres. D'autres s'en démarquent : le GALAC (groupe angevin pour la libéralisation de l'avortement et de la contraception) à Angers, le CRAC (Collectif rennais pour l'avortement et la contraception) à Rennes, le GYF (Groupe yonnais féministe) à la Roche-sur-Yon qui s'appelait au début Choisir-Vendée. Si des groupes invitent des Parisiennes pour des

²³ *Les Pétroleuses*, n° 0, page de couverture.

²⁴ Derrière cette démarche d'édition féministe et de création d'une maison d'édition se trouve le groupe « Psychanalyse et Politique » créé autour d'Antoinette Fouque.

débats, les militantes n'apprécient pas les attitudes qu'elles qualifient de « star ». Gisèle Halimi a, par exemple, été invitée à plusieurs reprises. À Brest, le 18 juin 1973, elle lance un réquisitoire contre la loi de 1920 et annonce le projet de création de centres d'orthogénie au sein desquels serait donnée une véritable éducation à la sexualité. Sa venue laisse certaines militantes brestoises perplexes. Même si une antenne de Choisir est créée dans la ville, les militantes n'ont pas vraiment apprécié le standing exigé par Gisèle Halimi lors de sa visite, la demande de remboursement de son billet d'avion pour sa secrétaire et elle et le démarchage pour vendre les adhésions à Choisir. Au Mans, sa venue au théâtre municipal le 9 novembre 1973 est présentée comme un débat-spectacle. Elle est une figure médiatique toutefois soutenue par les militantes de l'Ouest qui reconnaissent son rôle dans la lutte pour l'avortement lors du « procès de Bobigny »²⁵ et contre le viol lors du procès d'Aix-en-Provence²⁶.

Bien que le Planning familial ne puisse pas être classé parmi les groupes multiples et informels du MLF/Mouvement des femmes, il a été inclus dans cette thèse pour plusieurs raisons. Les militantes des groupes femmes désignent celles du Planning comme leurs « compagnes de lutte ». La circulation entre les militantes du Planning familial, Choisir, le MLAC et les groupes femmes est plus ou moins forte selon les villes. Ce sont parfois les mêmes militantes qui se retrouvent dans différents groupes. Les espaces ne sont pas si délimités. L'hétérogénéité de ce que la sociologue Laure Bereni appelle « l'espace de la cause des femmes » ne s'observe pas ici²⁷. Les frontières sont moins perméables dans les villes moyennes et petites, qui font souvent le lien avec des personnes plus isolées, mais tout aussi engagées, en campagne. Le radicalisme supposé plus important des groupes femmes n'est pas systématique. Une liste a été faite de tous les groupes identifiés. Elle ne prétend pas être exhaustive. Chaque département mériterait une étude approfondie qui permettrait peut-être de découvrir de nouveaux groupes féministes. À ceux-là doivent être ajoutés de nombreux groupes femmes dans les syndicats et groupes politiques, sans oublier la présence de lesbiennes dans les GLH²⁸.

Dès les années 1960, le Planning familial s'implante dans tous les départements de Bretagne et Pays de la Loire²⁹. Dans le Finistère, plusieurs groupes existent, à Brest,

²⁵ En 1972, Gisèle Halimi défend cinq femmes accusées d'avortement au tribunal de Bobigny.

²⁶ En 1978, Gisèle Halimi défend deux victimes de viol lors d'un procès au tribunal d'Aix-en-Provence. C'est l'« affaire Tonglet-Castellano ».

²⁷ Sur le concept « d'espace de la cause des femmes », cf. Laure Bereni, « Penser la transversalité des luttes féministes : l'espace de la cause des femmes » in Christine Bard (dir.), *Les féministes de la 2^e vague, op. cit.*, p. 27-41.

²⁸ Sur les lesbiennes dans les GLH de l'Ouest, cf. Partie 3, chapitre 10, section « Les lesbiennes dans les groupes homosexuels mixtes ».

²⁹ Aucune trace d'un groupe n'a été trouvée dans le Morbihan. Une étude des fonds du MFPF conservé au CAF permettrait sans doute d'en trouver. Le fonds du MFPF (60 AF) est arrivé au CAF au cours de cette thèse. Le volume important du fonds, les fermetures liées à la pandémie de Covid-19 puis la fermeture du CAF en 2022 ne m'ont pas permis de faire des recherches qui m'auraient permis de faire une étude plus précise des différents groupes locaux du Planning familial.

Douarnenez, Quimper, Quimperlé. C'est aussi le cas dans les Côtes d'Armor, à Saint-Brieuc, Lannion, Guingamp, Paimpol, Loudéac, Dinan. À Rennes, le Planning familial est plus institutionnalisé. Le Planning familial est présent dans toutes les grandes villes des Pays de la Loire : Laval, Angers, La Roche-sur-Yon, Nantes et Le Mans. Des groupes du MLAC de Rennes, Brest-Concarneau et Saint-Brieuc ont été rencontrés ainsi que des groupes de Choisir à Brest, Nantes/Rezé, Rennes et La Roche-sur-Yon. Les groupes femmes ont été très nombreux : Douarnenez, Quimper, Lorient, Saint-Brieuc, Paimpol, Dinan, Saint-Nazaire, Sablé, Le Mans, La Roche-sur-Yon³⁰. Brest, Angers, Nantes et Rennes ont connu plusieurs groupes de différents quartiers ou tendance. Des groupes lesbiens ont existé à Nantes, Rennes et Angers. Des groupes spécifiques ont été créés pour la lutte contre les violences conjugales (SOS-Femmes à Nantes) et l'accès à la contraception et à l'avortement (l' « AG pour l'avortement » à Nantes, le GALAC à Angers, le CRAC à Rennes). Trois lieux féministes visibles ont ouvert dans les années 1970 et début des années 1980 : le Centre des femmes/Maison des femmes à Nantes, le café La Marg'elle à Rennes, le café les Danaïdes à Angers.

2. Libération sexuelle et féminisme : positionnement historiographique et méthodologique

2.1. Les luttes féministes et lesbiennes dans les années 1970

2.1.1. L'histoire plurielle du Mouvement des femmes

L'histoire du MLF est d'abord une histoire écrite par les actrices elles-mêmes. Plusieurs militantes se sont essayées au genre autobiographique (Bernheim, 2003, 2010 ; Bonnet, 2018, 2022 ; Eaubonne, 2001 ; Lagrave, 2021 ; Montreynaud, 2014, Storti, 1996, 2010)³¹. Par le titre *Mon MLF*, Marie-Jo Bonnet donne le ton. Il s'agit d'écrire l'expérience individuelle et subjective d'une lutte collective. Les différentes exclamations qui ponctuent les titres de chapitre de l'ouvrage de Florence Montreynaud sont le signe de l'exaltation et

³⁰ Une carte interactive des groupes et associations féministes dans l'Ouest est consultable en ligne : <http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-des-groupes-femmesmlf-en-bretagne-et-pays-de-441806#8/47.833/-2.120>

³¹ Cathy Bernheim, *L'amour presque parfait*, Paris, Le félin, 2003 ; *Perturbation, ma sœur: naissance d'un mouvement de femmes, 1970-1972*, Paris, Le félin, 2010 ; Marie-Jo Bonnet, *Mon MLF*, Paris, Albin Michel, 2018 et *Qu'est-ce qu'une femme désire quand elle désire une femme ?*, Paris, Éd. Odile Jacob, 2022 [rééd.] ; Françoise d'Eaubonne, *Mémoires irréductibles de l'entre-deux-guerres à l'an 2000*, Paris, Dagorno, 2001 ; Rose-Marie Lagrave, *Se ressaisir. Enquête autobiographique d'une transfuge de classe féministe*, Paris, La Découverte, 2021 ; Florence Montreynaud, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde. Du MLF aux Chiennes de garde. Mémoires féministes*, Paris, Eyrolles, 2014 ; Martine Storti, *Un chagrin politique*, Paris, Éd. L'Harmattan, 1996 et *Je suis une femme, pourquoi pas vous ? 1974-1979 : quand je racontais le MLF dans Libération*, Paris, Michel de Maule, 2010.

de l'enthousiasme vécus dans divers groupes féministes. Rose-Marie Lagrave questionne la mobilité sociale à partir de son expérience de migration d'une classe à une autre. Elle aborde son arrivée au MLF et son expérience du mouvement, notamment au sein du groupe « femmes mariées ». Cathy Bernheim raconte l'amour, la sexualité, Martine Storti la politique et la presse. Françoise d'Eaubonne jette un regard rétrospectif sur plusieurs décennies, livrant une vision du monde ponctuée de rencontres et d'anecdotes de vie.

Parmi toutes celles qui ont milité anonymement dans les années 1970, quelques-unes sortent donc aujourd'hui de l'ombre à travers ces témoignages, mais aussi par des hommages rendus : Marie Dedieu, Josy Thibaud, Thérèse Clerc par exemple (Collectif, 2015 ; Faure-Fraisse, 2018 ; Michel-Chich, 2007 ; Thomas, 2017³²). *Le Dictionnaire des féministes*³³ contribue à enrichir une histoire du mouvement par des notices biographiques et thématiques. Aux anonymes et à leurs publications est donnée une visibilité dans des recueils de témoignages ou de textes (Bernheim, Kandel, Picq, et Ringart (dir.), 2009 ; Gauthier, 2004, 2014)³⁴. Une histoire plus générale s'écrit (Cercle Elisabeth Dimitriev, 1976 ; Pisan, Zelensky-Tristan, 1977)³⁵. Des tendances et des groupes s'expriment et des mémoires s'opposent (Halimi, 1977 ; Fouque, 2008 ; Boissonnas, Idels, Nicoli, Villeneuve, 2018 et 2019)³⁶. C'est une histoire qui se transmet également par l'image : la photographie (Deudon, 2003)³⁷, le film (Roussopoulos, 2007)³⁸, l'art graphique (La Gaffiche, 1984)³⁹.

Avec le développement des études féministes à partir des années 1980, le Mouvement des femmes devient un objet d'étude et une histoire à transmettre. Plusieurs thèses sont soutenues dans les années 1980-1990 (Docquois 1989, Remy 1990, Duchen 1986, Garcia 1993)⁴⁰. Des universitaires qui ont milité au sein du MLF publient. Françoise Picq publie son premier ouvrage, *Libération des femmes : les années-mouvement*, en

³² Collectif (MLF), *Marie*, Donnamarie-Dontilly, Éd. Ixe, 2015 ; Anne-Marie Faure-Fraisse, *La vie de Josy*, Paris, centre audiovisuel Simone de Beauvoir, 2018 ; Danielle Michel-Chich, *Thérèse Clerc, Antigone aux cheveux blancs*, Paris, Des femmes-A. Fouque, 2007 ; Mona Thomas, *L'histoire de la grande Marie*, Paris, Arléa, 2017.

³³ Christine Bard (dir.), Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIe-XXIe siècle*, PUR, 2017.

³⁴ Cathy Bernheim, Liliane Kandel, Françoise Picq, Nadja Ringart (dir.), *Mouvement de libération des femmes : textes premiers*, Paris, Stock, 2009 ; Xavière Gauthier, *Paroles d'avortées*, Paris, La Martinière, 2004 et *Avortées clandestines*, Paris, Éd. du Mauconduit, 2014.

³⁵ Cercle Elisabeth Dimitriev, *Brève histoire du M.L.F. : pour un féminisme autogestionnaire*, Paris, Librairie de la Jonquière, 1976 ; Annie de Pisan, Anne Zelensky-Tristan, *Histoire du M.L.F.*, Paris, Calmann-Lévy, 1977.

³⁶ Gisèle Halimi, *La cause des femmes*, Paris, Bernard Grasset, 1977 ; Antoinette Fouque (dir.), *Génération MLF, 1968-2008*, Paris, Des femmes, 2008 ; Sylvie Boissonnas, Michèle Idels, Elisabeth Nicoli, Christine Villeneuve [et al.], *MLF Psychanalyse et Politique 1968-2018 : 50 ans de libération des femmes*. 2 vol., Paris, éd. Des Femmes-Antoinette Fouque, 2018 et 2019.

³⁷ Catherine Deudon, *Un mouvement à soi : images du mouvement des femmes 1970-2001*, Paris, Editions Syllepse, 2003.

³⁸ Carole Roussopoulos, *Debout ! Une histoire du Mouvement de libération des femmes, 1970-1980*, Centre Georges Pompidou [distrib.], 2007.

³⁹ La Gaffiche (dir.), *Les Femmes s'affichent : affiches du Mouvement de libération des femmes en France depuis 1970*, Paris, Syros, 1984.

⁴⁰ Régine Dhoquois, *Figures de l'exclusion : de la désignation au rejet étude sur le fonctionnement des normes sociales*, Thèse d'État Lettres, Paris, Université Paris Descartes, 1987 ; Claire Duchen, *Feminism in France: From May '68 to Mitterrand*, Routledge & Kegan Paul, 1986 ; Sandrine Garcia, *Le Féminisme, une révolution symbolique ? : étude des luttes symboliques autour de la condition féminine*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS, 1993 ; Monique Rémy, *Histoire des mouvements de femmes : De l'utopie à l'intégration*, Paris, L'Harmattan, 1990.

1993⁴¹ puis à l'occasion de l'anniversaire des 40 ans de la naissance du MLF en 2011⁴². Elle participe à l'enquête, en collaboration avec Liliane Kandel, Françoise Ducroq et Nadja Ringart, sur « Le Mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux » achevée en 1987⁴³ qui « donnait l'occasion d'approfondir et de mettre en question ce qui avait été intuition créatrice et affirmation politique »⁴⁴. Elle dirige, avec Marie-Josèphe Dhavernas, Françoise Basch et Liliane Kandel, la publication des actes du colloque du Groupe d'études féministes de l'Université Paris VII qui s'est tenu les 22 et 23 avril 1988 à la Sorbonne⁴⁵. Ce colloque a été l'occasion de présenter dix-sept communications en rapport avec les luttes féministes, ses actions, apports et modes d'expression. Cette dynamique de recherche ne s'est pas tarie. Des thèses plus récentes ont été réalisées par des chercheuses qui appartiennent à une nouvelle génération dans divers disciplines telles que la science politique, sociologie, l'histoire, la littérature, les études cinématographiques (Charpenel, 2014 ; Fleckinger, 2011 ; Lasserre, 2014 ; Rouch, 2022 ; Ruault, 2017 ; Turbiau, en cours)⁴⁶.

La plupart des ouvrages publiés par des presses universitaires l'ont été dans la collection « Archives du féminisme » au Presses Universitaires de Rennes (PUR). Le Mouvement des femmes est abordé par des ouvrages généraux sur les luttes féministes dans les années 1960-1980 (Bantigny, Bugnon, Gallot, 2017 ; Bard, 2012 ; Flamant, 2007)⁴⁷, par le prisme du combat pour l'accès à la contraception et la légalisation de l'avortement (Bard, Mossuz-Lavau, 2006 ; Pavard, 2012)⁴⁸, en interrogeant la place des hommes (Jacquemart, 2015)⁴⁹, des artistes (Dumont, 2014)⁵⁰, d'une figure féministe

⁴¹ Françoise Picq, *Libération des femmes: les années-mouvement*, Paris, France, Ed. du Seuil, 1993.

⁴² Françoise Picq, *Libération des femmes, quarante ans de mouvement*, Brest, Éditions-dialogues, 2011.

⁴³ Rapport de Recherche, « Le Mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux », ATP du CNRS « Recherches féministes et recherches sur les femmes », Tome 1, novembre 1987.

⁴⁴ Françoise Picq, « Enquête sur les féministes des « années mouvement » » in Christine Bard (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, PUR, 2012, p. 63.

⁴⁵ Groupe d'études féministes de l'Université Paris VII (G.E.F.), *Crises de la société, Féminisme et Changement*, Paris, Revues d'en Face, éditions Tierce, 1991.

⁴⁶ Marion Charpenel, « *Le privé est politique !* » *Sociologie des mémoires féministes en France*, Thèse de doctorat en science politique, IEP de Paris, 2014 ; Hélène Fleckinger, *Cinéma et vidéo saisis par le féminisme (France, 1968-1981)*, Thèse de doctorat en Études cinématographiques et audiovisuel, Université Paris 3, 2011 ; Audrey Lasserre, *Histoire d'une littérature en mouvement : textes, écrivaines et collectifs éditoriaux du Mouvement de libération des femmes en France (1970-1981)*, Thèse de doctorat en Littérature et civilisation françaises, Université Paris 3, 2014 ; Marine Rouch, *Si j'en suis arrivée là, c'est grâce à vous. Écritures des femmes et des hommes ordinaires : le lectorat de Simone de Beauvoir*, Thèse de doctorat en histoire, Université Toulouse II, 2022 ; Lucile Ruault, *Le spéculum, la canule et le miroir. Les MLAC et mobilisations de santé des femmes, entre appropriation féministe et propriété médicale de l'avortement (France, 1972-1984)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Lille 2, 2017 ; Aurore Turbiau, *L'Engagement littéraire des années 1970, féminismes de la 2ème vague*, Thèse de doctorat en Littérature générale et comparée, Sorbonne Université, en cours ; Les thèses sur le Mouvement des femmes dans les régions autres que Paris sont citées ci-après.

⁴⁷ Ludivine Bantigny, Fanny Bugnon, Fanny Gallot (dir.), *Prolétaires e tous les pays, qui lave vos chaussettes ?*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2017 ; Christine Bard (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2012 ; Françoise Flamant, *À tire d'elles. Itinéraires de féministes radicales des années 1970*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2007.

⁴⁸ Christine Bard, Janine Mossuz-Lavau, *Le Planning familial*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2006 ; Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2012.

⁴⁹ Alban Jacquemart, *Les hommes dans les mouvements féministes. Socio-histoire d'un engagement improbable*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2015.

⁵⁰ Fabienne Dumont, *Des sorcières comme les autres. Artistes et féministes dans la France des années 1970*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2014.

(Montanaro, 2016)⁵¹. Cette collection, née en 2006, n'existe pas encore quand Naty Garcia-Guadilla publie une histoire du MLF aux Presses universitaires de France en 1981⁵².

La littérature sur les lesbiennes est beaucoup moins abondante. Florence Tamagne écrit, à propos du fait d'écrire l'histoire des lesbiennes dans l'entre-deux-guerres, que cela est très difficile pour trois raisons⁵³. La première raison est l'invisibilité des lesbiennes en tant qu'homosexuelle et femme, deux identités sujettes à l'effacement de la création et des traces d'un récit de soi. La deuxième difficulté réside dans le fait qu'elles sont à la fois des éléments constitutifs du mouvement féministe et homosexuel et, en même temps, en réaction contre eux, les plaçant en marge de ces mouvements. Enfin, elles sont difficiles à trouver lorsqu'elles ne se nomment pas et/ou subissent l'expérience de la marginalité. Ces difficultés persistent pour l'étude des décennies postérieures. En outre, la recherche universitaire sur les lesbiennes reste elle aussi marginale. Marie-Jo Bonnet, qui a écrit la première thèse sur l'histoire des lesbiennes en 1979, *Les relations amoureuses entre les femmes du XVIIe au XVIIIe siècle*, à l'Université Paris VII, dénonce régulièrement la difficulté à travailler sur les lesbiennes dans le champ académique. Ilana Eloit fait le même constat en 2014 et a obtenu un financement non en France mais en Grande-Bretagne où elle a préparé sa thèse⁵⁴. Peu d'ouvrages universitaires ou de recherche historique font référence explicitement au lesbianisme dans leur titre (Bonnet, 1995, 2004 ; Bourcier, Robichon, 2001 ; Chetcuti, 2010 ; Chetcuti, Michard, 2003 ; CLF, 2010 ; Descoutures, 2010 ; Laroche, Larrouy, 2009 ; Veilleux, 1999)⁵⁵. Des articles sont plus régulièrement publiés. Un numéro thématique de la revue *Genre, sexualité & société* est consacré aux « Lesbiennes »⁵⁶ en 2009. L'année 2009-2010 semble assez prolifique en termes de parutions d'ouvrages et d'articles sur le lesbianisme. Bien souvent, les luttes lesbiennes sont intégrées à des ouvrages sur les luttes féministes ou le mouvement homosexuel.

⁵¹ Mara Montanaro, Françoise Collin. *L'insurrection permanente d'une pensée discontinuée*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2016.

⁵² Naty Garcia-Guadilla, *Libération des femmes : le M. L. F.*, Paris, PUF, 1981.

⁵³ Florence Tamagne, « L'identité lesbienne : une construction différée et différenciée ? », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 84, 2001, p. 45-46.

⁵⁴ Ilana Eloit, *Lesbian Trouble: Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970-1981)*, Thèse de doctorat en Études de genre, London School of Economics and Political Science, 2018.

⁵⁵ Marie-Jo Bonnet, *Les relations amoureuses entre les femmes du XVIIe au XXe siècle*, Paris, Odile Jacob, 1995 et *Qu'est-ce qu'une femme désire quand elle désire une femme ?*, Paris, Odile Jacob, 2004 ; Natacha Chetcuti-Osorovitz, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot, 2010 ; Natacha Chetcuti et Claire Michard (dir.), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003 ; Coordination lesbienne en France (dit.), *Mouvement des lesbiennes. Lesbiennes en Mouvement. Dans le cadre des 40 ans du MLF. Actes du colloque et des ateliers des 23 et 24 octobre 2010*. Paris, Éditions Prospero, 2010 ; Virginie Descoutures, *Les mères lesbiennes*, Paris, PUF, 2010 ; Marie-Hélène Bourcier et Suzette Robichon (dir.), *Parce que les lesbiennes ne sont pas des femmes... Autour de l'œuvre politique, théorique et littéraire de Monique Wittig*. Actes du colloque des 16-17 juin 2001, Columbia University, Paris, Éditions Gaies et Lesbiennes, 2001 ; Martine Laroche et Michèle Larrouy, *Mouvements de presse des années 1970 à nos jours, luttes féministes et lesbiennes*, Paris, Éditions ARCL, 2009 ; Denise Veilleux (dir.), *La recherche sur les lesbiennes : enjeux théoriques, méthodologiques et politiques*, Ottawa : Institut canadien de recherches sur les femmes, 1999.

⁵⁶ « Lesbiennes », *Genre, sexualité & société*, n° 1, printemps 2009, [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.4000/gss.477>

2.1.2. Raconter des histoires régionales

Plusieurs enjeux se sont dégagés de l'étude d'une histoire régionale. Décentrer le regard par rapport à Paris et porter des questionnements sur l'impact du contexte local permet de mieux comprendre les circulations de pensées et de personnes entre les groupes militants et entre régions ainsi que les différentes appropriations et traductions des revendications féministes. Identifier des dates clé de manifestations locales et des groupes spécifiques conduit à repenser la chronologie du Mouvement des femmes et sa configuration. Les militantes, qui se disent vieillissantes, ont exprimé à sentiment d'urgence qui s'est traduit par des attentes fortes et un accueil enthousiaste face à une telle recherche. Cela s'est d'autant plus vérifié en Vendée où les militantes se sont confrontées pour la première fois à une transmission de leur histoire. Comme l'écrit l'historienne Christine Bard,

« Le besoin d'exister dans la mémoire collective, en particulier dans la mémoire nationale, est en effet pressant ; les difficultés de la transmission aux plus jeunes préoccupent la génération MLF. Sans tambour ni trompette, un féminisme mémoriel se développe, qui exprime à sa manière le besoin de reconnaissance des militantes toujours vivantes et en activité »⁵⁷.

Depuis 2010, de plus en plus de recherches sont menées sur le Mouvement des femmes dans des régions hors Île-de-France. Ainsi, le chapitre 6 de l'ouvrage *Marseille années 68* rédigé par Lucie Bargel et Olivier Fillieule est consacré aux luttes féministes à Marseille⁵⁸. Une large enquête a été menée dans le cadre du projet SOMBRERO qui visait à travailler sur les conséquences biographiques de l'engagement, cinquante ans après les bouleversements de Mai 68⁵⁹. Cinq villes ont été retenues pour cette étude : Lyon, Marseille, Nantes, Rennes et Lille. Une publication paraît à sa suite en 2018, *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et militants des années 1968 en France*⁶⁰. Structurée en trois parties, « les syndicalistes », « les gauches alternatives », « les féministes », elle offre une vision comparative des luttes dans ces différentes régions de France. Camille Masclat a réalisé une thèse en prenant comme terrain Grenoble et Lyon, Justine Zeller a travaillé sur Tarbes et Toulouse⁶¹. Camille Masclat mentionne le centralisme

⁵⁷ Christine Bard, « Introduction. Une histoire de l'histoire des féministes de la première vague », in Christine Bard (dir.), *Les féministes de la première vague*, Rennes, PUR, 2015, p. 16.

⁵⁸ Lucie Bargel, Olivier Fillieule, « Chapitre 6. Les féministes de la deuxième vague à Marseille », in Olivier Fillieule (dir.), *Marseille années 68*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2018, p. 377-491. DOI : 10.3917/scpo.filli.2018.01.0377.

⁵⁹ SOMBRERO : SOciologie du Militantisme, Biographies, REseaux, Organisations. Projet coordonné par Olivier Fillieule, 2013-2016.

⁶⁰ Olivier Fillieule, Sophie Bérout, Camille Masclat et Isabelle Sommier (dir.) et le collectif Sombbrero, *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France.*, op. cit.

⁶¹ Camille Masclat, *Sociologie des féministes des années 1970 Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 8, Université de Lausanne, 2017 ; Justine Zeller, *Le développement du Mouvement de la libération des femmes en Midi-Pyrénées : spécificités régionales et échanges nationaux ou internationaux*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Toulouse II, 2020.

français qui confère à Paris une place spécifique dans le paysage militant et une « relative fusion des scènes locales et nationales »⁶². Elle propose une histoire des militantes « ordinaires » qui diffère de celle des grandes figures du mouvement féministe. Justine Zeller interroge l'impact de l'espace géographique sur les mobilisations au regard des circulations entre villes dont la démographie est bien différente (Tarbes est alors sept fois moins peuplée que Toulouse) et entre territoires urbains, semi-urbains et les zones rurales.

Les mémoires de master constituent une ressource précieuse pour connaître l'histoire des luttes féministes en Bretagne et Pays de la Loire. Les luttes rennaises font l'objet de plusieurs travaux de recherche. Se dessine ainsi pour cette ville une histoire du CRIF (Centre rennais d'information des femmes) (Lefierdebras, 2016), du mouvement homosexuel (Letanoux, 2001), une comparaison Rennes-Paris (Morin-Delaurière, 2019), une histoire des femmes dans le syndicalisme (Piederrière, 2007) et des luttes pour l'avortement et la contraception (Porée, 2013)⁶³. Une étude porte sur les féministes brestoises (Millet, 2012) et sur la réception du *Voyage à Paimpol* par les féministes (Page, 1997)⁶⁴. Des entretiens ont été déposés aux Archives départementales du Maine-et-Loire sur le Mouvement à Angers par Élodie-Cécile Marrel suite à la réalisation et la publication de son mémoire de Master en 1999⁶⁵. Le Planning familial de la Sarthe a fait l'objet d'une recherche en 2000 par Mélanie Provost⁶⁶. Les luttes féministes dans le Morbihan, la Mayenne et la Vendée n'ont pas été étudiées jusqu'à présent. Enfin, deux thèses nous éclairent sur les luttes féminines et ouvrières à Saint-Nazaire (Loiseau, 1994) et à Nantes (Meuret-Campfort, 2014)⁶⁷.

⁶² Camille Masclat, *Sociologie des féministes des années 1970 Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, op. cit., p. 45.

⁶³ Blandine Lefierdebras, *Un projet collectif au sein de l'espace rennais de la cause des femmes: le Centre rennais d'information des femmes, CRIF (1976-1982)*, Mémoire de Master en histoire, Université de Rennes 2, 2016 ; Nolwenn Letanoux, *Le mouvement homosexuel rennais et le mouvement national, des années 1970 à nos jours*, Mémoire de Master en histoire, Université Rennes 2, 2001 ; Camille Morin-Delaurière, *L'histoire sociale et politique de la construction du mouvement lesbien dans les villes de Paris et de Rennes (1976-1994)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, 2019 ; Annaïg Piederrière, *Les femmes et le syndicalisme à Rennes dans les années 1970 : l'exemple de la grève de la SPLI Rennes (1978)*, Mémoire de Master en histoire, Université de Rennes 2, 2007 ; Lydie Porée, *Contraception, avortement : les mobilisations à Rennes pour la liberté de procréer : Histoire et mémoire des groupes locaux du Planning familial, de Choisir et du MLAC (1965-1975)*, Mémoire de Master en histoire, Université d'Angers, 2013.

⁶⁴ Brigitte Millet, *Entre droits et émancipation, Carrières de militantes féministes brestoises de 1961 à 2012*, Mémoire de Master en sociologie, Université de Bretagne Occidentale, 2012 ; Anne-Laure Page, *La place du « Voyage à Paimpol », de Dorothee Letessier, dans le courant féministe*, Mémoire de Master en histoire, Université de Bretagne occidentale, 1997.

⁶⁵ Élodie-Cécile Marrel, *Mémoires et histoire des féminismes : Angers 1965-1985*, Mémoire de Master en histoire, Université d'Angers, 1999.

⁶⁶ Mélanie Provost, *L'Association sarthoise du Mouvement Français pour le Planning Familial (1963-1980)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université du Maine, 2000.

⁶⁷ Dominique Loiseau, *Femmes et militantisme : Saint-Nazaire et sa région, 1930-1980*, Thèse de doctorat en histoire, Université Paris Diderot - Paris 7, 1994 ; Eve Meuret-Campfort, *Des ouvrières en lutte : mondes populaires et genre du syndicalisme dans un secteur d'emploi féminin : le cas de l'usine Chantelle à Nantes (1966-2005)*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Nantes, 2014.

2.2. Interroger la notion de libération sexuelle

2.2.1. S'inscrire dans l'histoire des sexualités

Le mouvement de Mai 68 s'inscrit dans une histoire longue de plusieurs décennies de transformations des scripts sexuels et amoureux. L'historienne Christine Bard l'affirme : « 1968 n'est donc pas "l'année zéro" de la révolution sexuelle »⁶⁸. Le début du XXème siècle connaît déjà des mutations liées à une crise de la famille, une critique du mariage, une certaine indépendance recherchée par les femmes à travers le célibat⁶⁹. La publication de l'INED, *Population et Sociétés*, est le témoin de cette évolution, qui n'est pas linéaire compte tenu de contextes extraordinaires tels que ceux de la guerre ou du baby-boom et des différents virages politiques au cours du siècle. Piliers de la révolution sexuelle, le freudisme et le marxisme trouvent un écho important dans les mouvements sociaux de mai 68 et des suivants, dans les années 1970. Le propos de cette thèse n'est toutefois pas d'étudier la révolution sexuelle à travers les écrits théoriques. Il est de mobiliser l'expérience du « je », de la parole « ordinaire » à partir d'une voix située, celle des féministes qui ont affirmé, après Mai 68, que « Le privé est politique ». Elle s'inscrit dans « une histoire d'en bas » critique de la sexualité, celle qui :

« [...] s'est fixé[e] un double objectif : d'abord, parler d'aspects cruciaux de la vie personnelle et sociale qui ont été jusque-là passés sous silence ou bien dissimulés – l'identité, la subjectivité, le corps, les émotions, les risques, les plaisirs et les dangers ; ensuite, interroger et problématiser ce qui est pris pour acquis, le « naturel », et comprendre la sexualité comme un phénomène essentiellement social, au cœur des relations de pouvoir et de l'expérience historique »⁷⁰.

Ce double objectif se traduit à travers ces deux expressions « Libération sexuelle » et « révolution sexuelle »⁷¹ La libération sexuelle est la recherche, l'exercice et la jouissance de toutes les possibilités que peut offrir la sexualité. La révolution sexuelle est un projet politique qui vise à abolir tout ce qui contribue à réprimer la sexualité. Comprendre l'expérience de libération sexuelle ce n'est pas seulement expliquer les pratiques sexuelles. Cela revient à interroger les représentations de la sexualité, les façons de l'expérimenter, le rapport au corps, au sexe, au genre, à la maternité et à la conjugalité.

⁶⁸ Christine Bard, « XXe-Début XXIe siècle » in Sylvie Steinberg (dir.), *Une histoire des sexualités*, Paris, PUF, 2018, p. 354.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 351.

⁷⁰ Jeffrey Weeks, *Écrire l'histoire des sexualités*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2019, p. 123.

⁷¹ Je m'appuie ici sur des définitions données par Alain Giami dans « Misère, répression et libération sexuelles », in *Mouvements*, vol. 20, n° 2, 2002, p. 23.

Cette monographie sur l'histoire de la sexualité des militantes féministes de l'Ouest se veut un apport à une histoire des sexualités encore très générale⁷² et marginale dans le champ de la discipline historique. C'est à partir des années 1970 que les historien.nes se penchent sur la sexualité, bien après l'anthropologie et les sciences médicales⁷³. L'historienne Sylvie Chaperon distingue trois courants historiographiques en histoire contemporaine des sexualités : celui de l'histoire sociale, celui du corps et celui qui est issu des mouvements de libération des homosexuel.les⁷⁴. Elle-même s'est intéressée aux mouvements de femmes entre 1945 et 1970 et à l'histoire de la sexologie⁷⁵. L'ouvrage dirigé par Sylvie Steinberg, *Une histoire des sexualités* paru en 2018⁷⁶, retrace l'évolution de la définition et de l'expression des sexualités des sociétés anciennes (Grèce, Rome) à nos jours en Occident. Christine Bard y présente le contexte du XXème-XXIème siècle à travers six chapitres qui s'achèvent par une interrogation, celle d'une révolution sexuelle controversée. Elle analyse les représentations culturelles et sociales à la lumière de nombreux travaux de recherches qu'elle a pu mener sur l'histoire des femmes, les luttes féministes et sur le lesbianisme⁷⁷. Plus récemment, Jeffrey Weeks analyse les façons d'écrire l'histoire des sexualités au prisme des tournants théoriques (freudien, marxiste, foucauldien, poststructuraliste, queer, matérialiste, historiciste, etc.) et générationnels⁷⁸. Écrire sur l'expérience de libération sexuelle des militantes du Mouvement des femmes c'est non seulement s'inscrire dans cette histoire complexe des sexualités, mais aussi dans une histoire des féminismes et des luttes lesbiennes dont la dynamique de recherche a été développée dans la section précédente.

2.2.1. Le concept de script sexuel

Le concept de script sexuel est mobilisé à plusieurs reprises dans cette thèse pour désigner les comportements sexuels et affectifs ainsi que leurs représentations et significations. Il est issu des recherches menées par John Gagnon et William Simon à partir de la fin des années 1960. Ces deux sociologues s'opposent à la vision d'une sexualité naturelle et entièrement biologique. Ils veulent, au contraire, comprendre les comportements sexuels à la lumière des contextes sociaux et culturels. Les expériences sexuelles découlent d'apprentissages qui déterminent les façons de faire et de percevoir.

⁷² Pour une histoire des sexualités contemporaines en Europe, cf. Dagmar Herzog, *Sexuality in Europe. A Twentieth-Century History*, New-York, Cambridge University Press, 2011.

⁷³ Sylvie Chaperon, « L'histoire contemporaine des sexualités en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 75, 2002, p. 48.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 49-51.

⁷⁵ Sylvie Chaperon, *Les années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000 et *Les origines de la sexologie, 1850-1900*, Paris, Payot, 2012. Elle a également dirigée des publications et publié de nombreux articles en histoire du féminisme et des sexualités.

⁷⁶ Sylvie Steinberg (dir.), *Une histoire des sexualités*, Paris, PUF, 2018.

⁷⁷ Une liste de toutes ces publications est disponible sur son blog personnel : <https://blog.univ-angers.fr/christinebard/>

⁷⁸ Jeffrey Weeks, *Écrire l'histoire des sexualités*, op. cit.

La sexualité est la mise en œuvre de codes, d'interdits, de récits qui agissent sur trois dimensions qui sont les plans intrapsychiques, interpersonnels et culturels. John Gagnon et William Simon publient plusieurs ouvrages à deux voix⁷⁹. Le chercheur en sciences sociales Alain Giami préface la traduction en 2008 des *Scripts de la sexualité. Essais sur les origines culturelles du désir* de John Gagnon⁸⁰. Le sociologue y présente les cinq fondements du concept de script sexuel :

« 1) les conduites sexuelles sont entièrement déterminées historiquement et culturellement; 2) leur signification ne réside pas dans le décryptage de l'activité corporelle des individus; 3) la science sexuelle est historiquement et culturellement déterminée; 4) dans toutes ses dimensions, la sexualité est acquise, entretenue, désapprise et organisée par la structure sociale et la culture; 5) enfin, le genre et la sexualité sont des formes de conduites qui font l'objet d'un apprentissage et ils entretiennent des liens différents selon les cultures »⁸¹.

Les recherches sur les scripts sexuels privilégient les enquêtes quantitatives ce qui « conduit à couper l'analyse des scripts sexuels de celle des trajectoires biographiques et a fortiori des univers sociaux desquels ils participent »⁸². La recherche historique et monographique présentée ici se propose de répondre à cette nécessaire inscription de la sexualité dans une trajectoire biographique plus globale et dans son contexte social. Cela a d'autant plus été possible qu'un double entretien a été proposé à chaque militante de l'Ouest, que la plupart d'entre elles ont accepté. Un premier entretien filmé non-directif a été réalisé, généralement structuré autour du parcours social, familial, géographique, militant, professionnel et politique. Un deuxième entretien était proposé à sa suite, anonyme et semi-directif, centré sur les thématiques liées à l'expérience du corps et de la sexualité. Le premier entretien éclaire ainsi l'expression de l'autre.

⁷⁹ John Gagnon et William Simon, *Sexual Conduct: The Social Sources of Human Sexuality*, Chicago, Aldine Books, 1973; « Sexual Scripts », *Society*, vol. 22, n° 1, 1984, p. 53-60; *Sexual Conduct: The Social Sources of Sexual Conduct* (Seconde édition), Piscataway, NJ, Transaction Books, 2005. Liste non exhaustive.

⁸⁰ John Gagnon, *Les Scripts de la sexualité. Essais sur les origines culturelles du désir*, Paris, Payot, 2008.

⁸¹ *Ibid.*, p. 77.

⁸² Lucas Monteil, « Scripts sexuels », in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 587.

3. Les sources : de la recherche de fonds d'archives à la constitution d'archives orales

3.1. Inspirations interdisciplinaires

3.1.1. Les enquêtes quantitatives

La revue *Population et sociétés* publiée par l'INED (Institut national d'études démographiques) a été une source précieuse pour connaître les changements démographiques depuis 1968, année de publication du premier numéro. Un dépouillement a été réalisé des numéros parus entre 1968 à 1985. Chaque numéro fait quatre pages, commence par une introduction générale du thème choisi et propose ensuite des données statistiques et des cartes, souvent fournies par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). 27 numéros ont été consultés sur les thèmes suivants : natalité, avortement, mariage, divorce, contraception et vie active. Il s'agit, la plupart du temps, de données générales. Cependant, quelques-uns de ces numéros offrent un panorama comparatif selon les départements français. Une histoire des sexualités, même quand il s'agit d'une monographie, ne peut se soustraire à une contextualisation plus globale. La difficulté réside toutefois dans le fait que ces données sont très générales, insuffisamment détaillées pour une intégration pertinente.

Les enquêtes sur la sexualité sont généralement menées par des sociologues. Pourtant, le premier à diriger une grande enquête d'opinion sur la sexualité est un médecin, Pierre Simon⁸³. Réalisée par 173 enquêteur·rices de l'IFOP (Institut français d'opinion publique) pour un total de 2 625 entretiens et questionnaires écrits, elle est effectuée dans 79 départements entre le 20 juin et le 25 septembre 1970. Elle aboutit en 1972, à la publication du *Rapport sur le comportement sexuel des Français*⁸⁴. De nouvelles enquêtes sont, par la suite, justifiées par le besoin de comprendre les pratiques sexuelles alors que se répand l'épidémie du VIH en France⁸⁵. Cet intérêt de la recherche française se traduit par la création de l'ANRS (Agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites virales) en 1988, permettant ainsi une nouvelle dynamique de recherche sur la sexualité. En 1993, Nathalie Bajos, Alfred Spira et le groupe ACSF (Analyse des comportements sexuels en France) publient les résultats d'un sondage mené auprès de 20 055 personnes par des chercheur.e.s de différentes disciplines (sociologues, épidémiologistes,

⁸³ Cf. Partie 3, chapitre 8, section 1.1 « La sexualité vue à travers les rapports et enquêtes (années 1950-1980) ».

⁸⁴ Pierre Simon, (dir.), *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, Paris, Julliard/Charron, 1972.

⁸⁵ Nathalie Bajos, Alfred Spira, « L'enquête ACSF : élaboration d'un projet interdisciplinaire sur la sexualité », in *Population*, n° 5, 1993, p. 1210.

psychologues, démographes...) de plusieurs institutions (INED, INSERM, CNRS et des universités)⁸⁶. Les enquêté·es ont reçu au préalable une lettre de présentation de l'enquête puis ont été interrogé·es par téléphone. Quatre années se sont écoulées entre la constitution de l'équipe de recherche et la publication des résultats⁸⁷. L'ANRS prend l'initiative d'une nouvelle enquête qui prend le nom de CSF (Contexte de la sexualité en France). Nathalie Bajos et Michel Bozon la dirigent à partir de 2006 jusqu'à la publication de *l'Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé* en 2008⁸⁸. Le protocole est assez semblable à l'enquête ACSF. 12 364 personnes âgées de 18 à 69 ans ont été interrogées par téléphone par 61 enquêteur·rices de l'institut de sondage IPSOS⁸⁹. Ces enquêtes ne visent pas une population particulière et permettent, par leur caractère quantitatif, d'obtenir des pourcentages sur toutes les questions posées. Elles se réalisent à distance des enquêté·es, facilitant l'absence d'implication personnelle et permettant la multiplication des contacts sur une journée.

3.1.2. Choix du qualitatif

Ma méthode se rapproche plus de celle employée par la sociologue et politologue Janine Mossuz-Lavau. En introduction de sa deuxième édition de *La vie sexuelle en France*⁹⁰, elle expose sa méthodologie de recherche. Elle a réalisé 65 entretiens dans plusieurs départements avec des personnes âgées de 19 à 85 ans par l'intermédiaire de son propre réseau de connaissances. Son échantillon est paritaire. Elle a mené ces entretiens, anonymes, chez elle ou à l'hôtel, entre janvier et novembre 2017. Pour ma part, j'ai réalisé 41 entretiens⁹¹ entre avril 2019 et août 2021 dans tous les départements de Bretagne et des Pays de la Loire à l'exception du Morbihan et de la Sarthe. Lydie Porée, qui a co-écrit un livre sur les luttes féministes à Rennes⁹², m'a aidée à commencer un premier terrain à Rennes. Toutes les associations féministes des deux régions ainsi que des universitaires ont été contactées au même moment. Les militantes rencontrées ont été sollicitées pour faire appel à leur réseau. La presse a relayé mon appel à témoignage. Cela a permis une prise de contact avec plusieurs personnes en Mayenne et en Vendée. Les

⁸⁶ Nathalie Bajos, Alfred Spira et le groupe ACSF, *Les Comportements sexuels en France*, Paris, La Documentation française, 1993.

⁸⁷ Nathalie Bajos, Alfred Spira, « L'enquête ACSF : élaboration d'un projet interdisciplinaire sur la sexualité », *art. cit.*, p. 1213.

⁸⁸ Nathalie Bajos, Michel Bozon (dir.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, « Hors Collection Social », 2008 [Nouvelle édition en 2016].

⁸⁹ *Ibid.*, pp. 28 et 32.

⁹⁰ Janine Mossuz-Lavau, *La vie sexuelle en France*, Paris, La Martinière, 2018.

⁹¹ Sept autres entretiens ont été réalisés auprès de personnes qui ont été proches des luttes féministes mais qui n'y ont pas directement participé. Deux hommes ont été interrogés et ont témoigné dans le cadre du fonds Témoigner pour le féminisme qui est présenté ci-après dans cette introduction. Ces sept entretiens ne sont pas pris en compte dans le corps de la thèse en tant qu'expérience personnelle.

⁹² Patricia Godard, Lydie Porée, *Les femmes s'en vont en lutte ! histoire et mémoire du féminisme à Rennes (1965-1985)*, Rennes, Goater, 2014.

militantes sont âgées de 66 à 88 ans au moment de l'entretien. Ces entretiens ont été menés au domicile de la personne, à mon domicile pour deux d'entre elles et dans une salle de l'Université de Rennes 2 pour une militante rennaise. Bien qu'issues de tous les milieux sociaux par leur histoire familiale, elles sont très majoritairement intégrées à la classe moyenne au moment de leur engagement et employées dans le secteur tertiaire non-marchand (principalement l'enseignement).

L'affirmation suivante de Janine Mossuz-Lavau ne s'est pas vérifiée dans mon expérience de terrain :

« Le sociologue débutant imagine aussitôt qu'il pourra officier au domicile de son interlocuteur. Mais il doit vite déchanter. Car ceux qui acceptent de se raconter disposent rarement d'un espace-temps de plusieurs heures. Chez eux, il y a des enfants, un conjoint, une belle-mère, que sais-je encore »⁹³.

S'il est vrai que certaines militantes n'ont pas disposé de plus de quelques heures pour l'entretien, des séjours prolongés ont été effectués au domicile d'un certain nombre d'entre elles. Ce temps long a notamment permis la consultation d'archives personnelles, de livres qu'elles ont cités et de l'observation. Ces séjours s'inscrivent dans une triple démarche. Ils ont été l'occasion d'expérimenter une mobilité de recherche à vélo⁹⁴, plus économique et écologique, sur plusieurs jours ou plusieurs semaines, d'un entretien à un autre. Ils ont rendu possible une compréhension, voire une implication plus grande des militantes dans la démarche de recherche. Il était demandé aux militantes de réserver à leur domicile un endroit confidentiel et calme et de prévenir le/la conjoint.e de la démarche. Leurs enfants, si elles en ont, sont adultes et ne vivent plus à leur domicile. Leurs parents et beaux-parents sont morts. Le seul dérangement rencontré a été le fait d'un chaton joueur ou de la sonnerie d'un téléphone fixe. Je me suis plus attachée à une contextualisation des expériences qu'à une « sociologie des comportements sexuels »⁹⁵ ou à une « sociologie de la sexualité »⁹⁶ des militantes de l'Ouest.

3.1.3. Etre ou ne pas être réflexive ?

Certains questionnements sont sensibles dans la discipline historique. Il n'est pas encore véritablement admis d'explicitier sa situation, de réaliser une réflexivité sur le rapport entretenu à son objet d'étude et son implication émotionnelle, affective et sexuelle sur le terrain. Si, selon l'historien Christophe Prochasson, le moi répugne à l'historien·ne⁹⁷,

⁹³ Janine Mossuz-Lavau, *La vie sexuelle en France*, op. cit., p. 22.

⁹⁴ Sur la pratique du vélo, cf. section 3.2 3.2. « Recueillir des témoignages : quelles méthodes ? » de cette introduction.

⁹⁵ Maryse Jaspard, *Sociologie des comportements sexuels*, Paris, La Découverte, 1997 [réédité en 2005 et 2017].

⁹⁶ Michel Bozon, *Sociologie de la sexualité*, Malakoff, Armand Colin, 2018.

⁹⁷ Ophélie Rillon, « Ces femmes que je ne saurais voir. Les dimensions sexuées de l'enquête de terrain en histoire, *Hypothèses*, n° 15, 2012, p. 42.

le moi diplômé en sociologie n'a pas pu s'empêcher de se questionner tout au long de la réalisation de la thèse, de la recherche de sources et d'entretiens à la rédaction. D'ailleurs, le moi féministe a privilégié une recherche sur le Mouvement des femmes plutôt que sur l'élevage des chèvres, le culturisme ou les crépidules. Dans un dialogue entre Pierre Bourdieu et Roger Chartier⁹⁸, se dessinent des différences fondamentales entre historien·ne et sociologue. L'extériorité serait inhérente aux historien·nes par rapport à leur objet d'étude puisqu'elles/ils travaillent « sur les morts »⁹⁹ tandis que la sociologie « par son effort de réflexivité sur le monde social, inscrit en même temps celui qui la produit dans le champ même qu'il est en train de décrire »¹⁰⁰. La distance temporelle permet la neutralisation quand les terrains de la sociologie sont brûlants¹⁰¹. Faire du terrain me positionne du côté des sociologues, anthropologues, ethnologues et me confronte à une forme de participation et d'implication. J'ai travaillé essentiellement sur les vivantes, que j'ai rencontrées, et sur une histoire actuelle au vu du contexte international de remise en cause du droit à l'avortement et du contexte national de lutte contre le harcèlement, les violences et les féminicides. Pour autant, la réflexivité a des limites comme le souligne la géographe Marianne Blidon, puisqu'une transparence sur sa propre sexualité n'explique pas le vécu des motivations et le rapport au sujet ; préciser ces différents positionnements (âge, sexe, classe sociale, politique, de situation conjugale, etc.) ne permet pas nécessairement de comprendre l'expérience de recherche et l'acte d'objectivation¹⁰². Aussi, jusqu'au faut-il expliciter ? Comme l'écrit le sociologue Daniel Bizeul : « raconter le travail sur le terrain en toute honnêteté comporte un risque : celui d'apparaître sous un jour défavorable, comme un analyste sans imagination et comme un piètre enquêteur »¹⁰³.

Par mon implication connue au sein de l'association Archives du féminisme, j'étais immédiatement perçue comme féministe. J'ai été aussi perçue comme femme, jeune, blanche, valide, de corpulence variable mais plutôt mince, et, par certaines, comme lesbienne. J'ai sans doute bénéficié d'une « complicité de genre »¹⁰⁴. Je n'ai dévoilé mon lesbianisme seulement lorsque cela contribuait à faciliter la parole sur les expériences homosexuelles et lors de moments conviviaux partagés avec des militantes. Mon lesbianisme m'a fait prêter une attention particulière à la présence lesbienne dans ma recherche. Mon positionnement explicite en tant que féministe a sans doute contribué à améliorer la confiance enquêtrice/enquêtée, parfois mise à mal par la défiance que peut

⁹⁸ Pierre Bourdieu et Roger Chartier, *Le sociologue et l'historien*, Marseille, Agone ; Raisons d'Agir, coll. « Banc d'essais », 2010.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 22.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 20.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 23.

¹⁰² Marianne Blidon, « Géographie de la sexualité ou sexualité du géographe ? Quelques leçons autour d'une injonction », in *Annales de géographie*, n° 687-688, 2012, p. 538.

¹⁰³ Daniel Bizeul, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », in *Revue française de science politique*, vol. 57, 2007, p. 69.

¹⁰⁴ Anne Monjaret. et Catherine Pugeault (dir.), *Le sexe de l'enquête : approches sociologiques et anthropologiques*, Lyon, ENS Editions, 2014, p. 54.

susciter une recherche universitaire saisie comme intrusive et déformante de l'expérience personnelle. Ma réflexion féministe m'a conduite à penser davantage le consentement par rapport à la façon de mener les entretiens et de les restituer. À celles qui le demandaient, j'ai exposé les « ficelles du métier »¹⁰⁵. La relation d'enquête n'en reste pas moins complexe, fluctuante et « largement imprévisible »¹⁰⁶.

3.2. Recueillir des témoignages : quelles méthodes ?

3.2.1. Penser la mobilité et l'accueil sur le terrain

En février 2019, m'est venue l'idée d'effectuer une partie de mon terrain de recherche en Bretagne à vélo. Plusieurs intérêts se sont rapidement dégagés de cette perspective, couplée avec des déplacements en train. Il apparaît d'abord que c'est une manière efficace de découvrir les régions qui constituent son objet d'étude. Cela permet également, lorsque on ne possède pas de voiture, de faire du terrain dans des milieux moins urbains et plus difficilement accessibles en train. J'ai pu ainsi réaliser des entretiens dans des villages non desservis pas les transports en commun. Après une première série d'entretiens à Rennes en avril 2019, un deuxième terrain a été effectué du 2 au 23 juillet 2019 de Saint-Brieuc à Audierne en passant par Paimpol, Morlaix, Lannion, Brest, Quimper, Douarnenez. La Mayenne, le Maine-et-Loire, la Loire-Atlantique et la Vendée ont été explorés en 2020 et 2021. Cette mobilité a été très impactée par l'épidémie de Covid-19. Cette thèse porte donc la trace de temps d'explorations réduits, de déplacements différés, de bibliothèques et de centres d'archives fermés, d'entretiens masqués et d'un contexte difficile peu propice à la recherche.

Un inconvénient du vélo est d'être un mode de déplacement plus lent et beaucoup plus physique que les autres. Ce désavantage a pu être retourné en atout. En effet, il a non seulement créé de la curiosité, de l'intérêt et de la sympathie chez les militantes, impressionnées par tant d'efforts physiques, mais il a aussi permis, avec la nécessité de devoir être hébergée sur place pour récupérer et faire le trajet retour, de faire de l'observation et de multiplier le temps d'échange hors enregistrement. La compréhension des subtilités affectives et familiales des unes et des autres a été facilitée par ces moments d'interactions informelles. J'ai, en effet, pu rencontrer des proches (amies et membres de la famille), accéder à des lieux significatifs dans l'histoire personnelle et partager des moments de convivialité où s'observent davantage la personnalité, les modes de pensée

¹⁰⁵ Howard S. Becker, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002.

¹⁰⁶ Daniel Bizeul, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », in *Revue française de sociologie*, n° 39, 1998, p. 752.

et d'agir ainsi que le rapport au corps. Ce type de mobilité interpelle. La presse¹⁰⁷, la radio¹⁰⁸ et la télévision¹⁰⁹ se sont intéressées d'abord à ma démarche de recherche à vélo, ce qui a permis ensuite de rendre visible mon sujet de recherche.

La lecture de *Carnets de thèse*, bande-dessinée de Tiphaine Rivière a été déterminante¹¹⁰. L'enfermement, l'angoisse, le vide, la dégradation du corps, la solitude, les difficultés financières et administratives vécus par la doctorante dont témoignent la bande-dessinée, ont amené la décision de vivre l'expérience inverse. La pratique du vélo en terrain de recherche a rendu possible un rapport plus humain entre enquêtrice et enquêtée et un entretien de la condition physique et psychologique. Cette réflexion a été complétée par des lectures sur le concept de slow science et de bien-être au travail. Enfin, la dimension écologique de ce type de mobilité fait écho à la volonté de faire une recherche locale et localisée.

Le vélo est un objet d'étude à part entière. Il existe un Observatoire universitaire du vélo et des mobilités actives à l'Université de Lausanne (OUVEMA)¹¹¹. L'OUVEMA fédère des chercheur·es de différentes disciplines : géographie, médecine, sociologie, sciences de l'environnement, psychologie. Leur travaux s'articulent autour de quatre axes qui questionnent les pratiques et les comportements, les politiques de promotion, l'environnement construit et la santé. Cependant, l'expérience d'un terrain à vélo ne semble pas faire l'objet de recherches.

3.2.2. L'entretien semi-directif et l'anonymat : un choix qui s'impose pour recueillir l'intime

La source orale a longtemps paru suspecte, surtout aux yeux des historien·nes. Le sociologue Didier Demazière affirme que la méthode de l'entretien n'en est pas une « car elle n'est ni codifiée ni unifiée, mais recouvre une grande variété de pratiques »¹¹². De la manière de faire l'entretien résulte une histoire biographique plus ou moins détaillée, expliquée, orientée. Le témoignage est une reconstruction de la mémoire et une

¹⁰⁷ Geneviève Roy, « Les luttes féministes entrent aux archives », *Breizh Femmes*, 8 novembre 2021 ; Claire Haubry, « Pays de la Loire. Elle filme les militantes féministes des années 1970 », *Ouest France*, 2 décembre 2020 ; Florence Stollesteiner, « Elle relate les débuts chaotiques de l'IVG à Laval », *Ouest France*, 19 octobre 2020 ; Florence Stollesteiner, « En Mayenne, elle enquête sur les militantes féministes des années 1970 », *Ouest France*, 31 mai 2020 ; Laurent Beauvallet, « Marine Gilis, le féminisme à la force du mollet », *Ouest France*, 2 juillet 2019 ; Geneviève Roy, « Tro Breizh féministe », *Breizh Femmes*, 25 mai 2019.

¹⁰⁸ Les bonnes ondes, pour tout le monde !, « Marine Gilis part à la rencontre des féministes des années 70 dans l'Ouest », 4 janvier 2021 ; J'ai ouï dire, par Gwenaëlle, radio Graffiti, « J'ai ouï dire que des recherches étaient en cours en Vendée et dans tous les Pays de la Loire sur les féministes des années 70... », 24 février 2021 ; Canal B, 40 ans d'abolition de la peine de mort // Histoire des féministes en Bretagne, 8 octobre 2021.

¹⁰⁹ Journal télévisé 12/13 de France 3 Pays de la Loire, émission du 9 mars 2022, présentée par Marion Naumann.

¹¹⁰ Tiphaine Rivière, *Carnets de thèse*, Paris, Seuil, 2015.

¹¹¹ Site internet de l'Observatoire Universitaire du Vélo et des Mobilités Actives : <https://www.unil.ch/ouvema/home/menuinst/presentation.html>

¹¹² Didier Demazière, « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens », in *Langage et société*, n° 123, 2008, p. 15.

interprétation subjective d'une expérience passée au regard de l'expérience présente. Il permet de « libérer la parole » de celles et ceux à qui en est refusée la légitimité¹¹³. La source orale est d'autant plus suspecte qu'elle traduit donc des enjeux de visibilité, de représentation de soi et de pouvoir. À la fin des années 1970, l'émergence de la mémoire collective en France accorde une place prépondérante à l'expérience vécue racontée, contribuant ainsi à l'élaboration d'un espace mémoriel au sein duquel se jouent des formes de pouvoir¹¹⁴. C'est à ce moment-là que se constituent et se multiplient des centres d'archives organisés par des communautés minoritaires, comme les Archives Recherches Culture Lesbiennes en France¹¹⁵. Cette période correspond également au développement des études féministes qui considèrent les femmes comme des sujets d'histoire. Recourir à la source orale s'inscrit ici dans cet héritage des études féministes et des histoires minoritaires. Elle s'impose dans un sujet sur l'expérience de libération sexuelle qui interroge les interactions entre l'événement social et l'événement personnel. Elle rend possible « le croisement des itinéraires personnels et collectifs »¹¹⁶. L'histoire à partir de sources orales ne pose pas seulement la question de l'événement, elle pose celle du sens et de la portée de cet événement¹¹⁷.

Il s'agit de donner la parole aux femmes, en particulier aux militantes du Mouvement des femmes de l'Ouest. Or, l'anonymat a été nécessaire pour garantir la confidentialité d'un récit de soi intime, sexuel. Il était une condition pour obtenir des témoignages. La signature d'un contrat de témoignage qui le garantissait a permis d'en recueillir un nombre suffisant. Même si quelques-unes, extrêmement minoritaires, auraient accepté de témoigner en affichant leur identité, il était plus cohérent de rendre anonymes l'ensemble des témoignages et de garantir le fait qu'elles ne se reconnaissent pas les unes et les autres. En effet, certaines ont milité dans les mêmes groupes femmes et continuent à se côtoyer. Elles ne souhaitent pas non plus être reconnues par leurs proches ni que des histoires, qu'elles ont cachées jusqu'alors, soient dévoilées. L'anonymat prépare au passage de l'intime, il instaure un rapport autre à la parole. Cependant, il ne permet pas de mettre des noms et de sortir de l'invisibilité les militantes de l'Ouest. Cela paraît paradoxal quand cette recherche cherche à faire connaître le Mouvement des femmes de Bretagne et des Pays de la Loire. De la même manière, un des intérêts des témoignages oraux est qu'ils soient transmis et conservés dans des centres d'archives et accessibles¹¹⁸. Un dépôt de ces témoignages n'est pas non plus possible car, consultés en intégralité, leur

¹¹³ Bertrand Müller, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber, animé par Bertrand Müller », in *Genèses*, n° 62, 2006, p. 93.

¹¹⁴ Marie-Claire Lavabre, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, n° 1, 2000, p. 49-50.

¹¹⁵ Marine Gilis, *Les archiveuses*, Mémoire de master en sociologie, EHESS, 2016.

¹¹⁶ Florence Descamps, *Les sources orales et l'histoire*, Rosny-sous-bois, Bréal, 2006, p. 220.

¹¹⁷ Alessandro Portelli, *The Oral History Reader*, London, Routledge, 2016, p. 22.

¹¹⁸ Christine Labrie, « Récolter et préserver la mémoire des femmes : réflexions méthodologiques sur le recours à l'histoire orale auprès des femmes âgées », in *Recherches féministes*, vol. 29, n° 1, 2016, p. 158.

lecture pourrait permettre de reconnaître la personne. Une solution s'est imposée. À chaque militante a été proposé un entretien en deux temps, l'un non-anonyme, non-directif et filmé, l'autre, anonyme, semi-directif et enregistré sur un dictaphone. La plupart des militantes ont accepté les deux types d'entretiens. Quelques-unes n'ont accepté que l'un ou l'autre. Il faut donc bien faire la distinction entre les entretiens semi-directifs conduits à l'aide d'une grille d'entretien¹¹⁹ et les entretiens filmés dont la méthodologie et les objectifs vont être présentés ci-après. L'entretien non-directif, par définition, a permis des témoignages dépassant largement le périmètre du sujet de thèse. L'entretien semi-directif a, quant à lui, été conduit de telle sorte qu'il complète l'entretien non-directif et réponde aux thématiques de cette recherche. Dans le corps de la thèse, les militantes ont un prénom différent du leur. Quand elles sont citées à plusieurs reprises, un nom différent leur est donné à chaque citation. Ainsi, Viviane sera tantôt Christiane, tantôt Germaine ou encore Sylvette. Les témoignages dont le prénom et nom de la militante apparaissent correspondent aux témoignages filmés.

3.2.3. Témoigner pour le féminisme

Déposer dans un centre d'archives les témoignages recueillis s'avère être une démarche essentielle pour plusieurs raisons. Cet acte, par la transparence qu'il impose, permet une vérification des sources et de leur exploitation. Il a pour intérêt d'enrichir les ressources disponibles pour la recherche et d'autoriser un public plus large à y avoir accès et à se les approprier, dans le respect des conditions définies par les centres de conservation. Plus il y a de sources disponibles, plus il est possible, selon l'historienne Christine Bard :

« de démystifier la figure de la « féministe imaginaire » qui occupe l'espace public et de lui substituer une réalité bien plus complexe et protéiforme, informée par une documentation foisonnante. Cela suppose une alliance entre universitaires et militantes, alliance qui n'exclurait pas la distance critique et respecterait les deux points de vue »¹²⁰.

La collecte de témoignages par les chercheur·es fait écho au travail effectué par des communautés minoritaires et militantes. Le/la chercheur·e occupe parfois cette double-casquette, position que j'occupe en tant que doctorante à l'Université d'Angers et en tant que militante au sein d'Archives du féminisme. Dans le film *Delphine et Carole, Insoumuses*¹²¹, la réalisatrice Carole Roussopoulos explique que les femmes, dans les

¹¹⁹ La grille d'entretien est consultable dans la partie annexe.

¹²⁰ Christine Bard, « Historiographie et mémorialisation du féminisme : les tentations révisionnistes », in Luc Capdevila et Patrick Harismendy (dir.), *L'engagement et l'émancipation : Ouvrage offert à Jacqueline Sainclivier*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.90639>.

¹²¹ *Delphine et Carole, Insoumuses*, film réalisé par Callisto Mc Nulty, France, Suisse, 2018.

années 1970, se sont emparées de la caméra comme dans un outil pour se faire entendre et porter la parole des femmes. En effet, elle explique que, face à une image télévisée, le spectateur est capté par l'image et fait silence. Là où les hommes occupent l'espace, coupent ou empêchent la parole des femmes, un autre discours devient possible car audible. C'est un outil de pouvoir car à travers lui, on peut éduquer, dénoncer, faire connaître et c'est ce qu'ont fait les militantes en diffusant des vidéos sur l'avortement, en réalisant des films explicatifs sur le corps et la santé des femmes, en gardant une trace de leurs luttes. Les témoignages filmés recueillis pour cette thèse s'inscrivent dans cet héritage qui questionne le genre de l'oralité. Aussi, l'entretien non-directif est une pratique qui n'impose pas de grille de lecture de l'expérience biographique et place le/la témoin comme acteur·rice principal de son récit. Dès lors, « L'interaction et la contribution de l'interviewer à son déroulement sont souvent qualifiées comme : une écoute attentive, un accouchement, une communication non-violente, un exercice spirituel, une curiosité pour autrui, une empathie respectueuse, un oubli de soi, etc »¹²². Il était proposé aux militantes de voir leur témoignage et d'avoir la possibilité de supprimer des passages à leur demande, renforçant la place du témoin dans le processus de collecte et de transmission.

Ces témoignages rejoignent ceux qui du fonds « Témoigner pour le féminisme » créé par la commission audiovisuelle d'Archives du féminisme¹²³, une association fondée en 2000 par Christine Bard. Cette commission a été créée en 2006 par Françoise Flamant, Hélène Fleckinger et Laure Poinot. Le fonds « Témoigner pour le féminisme » était, jusqu'en 2019, constitué des 21 entretiens issus des rushes du film *Debout ! Une histoire du Mouvement de libération des femmes* (1999) de Carole Roussopoulos et de 14 autres entretiens réalisés entre 2006 et 2011 par Laure Poinot, Françoise Flamant, Hélène Fleckinger, Barbara Wolman et Josiane Szymanski. Après une mise en sommeil pendant plusieurs années, la commission audiovisuelle redémarre en 2019 avec une nouvelle équipe. Mona Gérardin-Laverge, chercheuse en philosophie et animatrice au Mouvement français pour le planning familial de Seine-Saint-Denis, a collecté une quinzaine d'entretiens autour des questions de santé et de sexualité. Mon travail de thèse permet d'enrichir le fonds de 12 témoignages de militantes de Bretagne (réalisés à Audierne, Brest, Douarnenez, Pléneuf-Val-André, Rennes, Saint-Brieuc) et de 23 témoignages de militantes des Pays de la Loire (réalisés à Angers, Laval, Montreuil-Juigné, Nantes, Orvault, Port-Brillet, Rezé, La Roche-sur-Yon, La Jonchère). Ils s'ajoutent aux témoignages de Janie Michel (militante à Angers) et de Marie-Françoise Gonin (militante à Nantes et Paris) collectés par Françoise Flamant et Josiane Szymanski en 2011.

¹²² Didier Demazière, « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens », *art. cit.*, p. 17.

¹²³ Les objectifs d'Archives du féminisme sont de collecter et de sauvegarder les archives privées des militant·es, des associations féministes et autres fonds concernant la cause des femmes.

La réalisation d'entretiens filmés ajoute de la complexité au travail de recherche. Outre l'apprentissage technique et l'acquisition du matériel¹²⁴ que cela nécessite, elle implique une phase importante de préparation de la personne qui témoigne, de montage, de restitution et de dépôt. Des réserves se manifestent, liées à la peur de l'exercice, au malaise que peut susciter la monstration d'un soi physique vieillissant et de façons de parler ou tics de langage. Le processus implique une communication en plusieurs phases et sur le long terme. Une attente naît chez les témoins d'une restitution de leur témoignage. Pour y répondre, et dans un souci de vulgarisation de la recherche, deux films ont été réalisés à partir de l'ensemble des témoignages. Le premier porte sur les luttes féministes en Bretagne dans les années 1970, le deuxième sur les luttes en Pays de la Loire. Ils ont été projetés dès le moment de leur réalisation et le sont encore actuellement¹²⁵. Un contrat de témoignage définit le cadre de la collecte et les modalités de diffusion. Il prévoit le dépôt des films dans les bibliothèques et centres d'archives partenaire d'Archives du féminisme : le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir (Paris), le Centre des archives du féminisme (Angers), la Bibliothèque Marguerite Durand (Paris), la Contemporaine (Nanterre). Des partenariats ponctuels seraient souhaitables avec des centres d'archives municipales, départementales, des musées (Musée de Bretagne à Rennes), des cinémathèques (Cinémathèque de Bretagne à Brest). Un accès libre sur internet n'est pas prévu par crainte d'une circulation des témoignages hors de tout contrôle, de leur récupération et de leur détournement.

3.3. Les archives des luttes féministes de l'Ouest

Le témoignage n'a pas été la seule source pour comprendre l'histoire du Mouvement des femmes de l'Ouest. Les bases de données de l'ensemble des centres d'archives municipales et départementales de Bretagne et des Pays de la Loire ont été interrogées¹²⁶. 46 fonds d'archives ont été consultés dans ces centres, en particulier ceux des séries W (archives publiques postérieures à 1940), Z (archives des sous-préfectures) et J (fonds privés) et plus ponctuellement ceux des séries FI (documents figurés) et JP ou PER (périodiques). D'autres structures conservent des archives intéressantes : l'INA, la Cinémathèque de Bretagne, le Musée de Bretagne, le Centre d'histoire du travail à Nantes.

¹²⁴ Le matériel a été acquis par l'association Archives du féminisme.

¹²⁵ À ce jour, en septembre 2022, le film sur la Bretagne a été projeté à sept reprises : lors d'un colloque en ligne (28 novembre 2020), à Saint-Brieuc (22 septembre 2020), Douarnenez (3 octobre 2021), Rennes (7 octobre 2021), Pouldreuzic (12 mars 2022), Pont-l'Abbé (13 mars 2022), Lorient (5 mai 2022). Le film sur les Pays de la Loire a été projeté à cinq reprises, à Angers (30 mars 2021), Nantes (25 juin 2021 et 18 juin 2022), Laval (17 mars 2022) et La Roche-sur-Yon (21 mai 2022).

¹²⁶ Sur l'utilisation des mots-clés, cf. Marine Gilis, « Faire parler le « rien ». À la recherche du corps et de la sexualité dans les archives », in *Glad !*, n° 11, 2021.

Le CAF s'est avéré le plus riche en archives sur les groupes femmes. Ce ne sont finalement pas moins de 57 fonds qui ont été explorés¹²⁷.

3.3.1. Le Mouvement des femmes de l'Ouest dans les centres d'archives publics

Les archives des séries W et Z sont celles qui, contrairement aux fonds privés, renseignent sur les débats qui concernent la légalisation de l'IVG ainsi que les pratiques dans les administrations hospitalières, les échanges entre les pouvoirs publics et les associations. Les archives des centres de planification et d'éducation familiale/centres d'IVG de Saint-Nazaire et de Laval permettent en effet de comprendre la mise en place et le fonctionnement de ces centres grâce aux courriers relatifs au financement, aux directives ministérielles, au plan des locaux, aux études réalisées sur les pratiques d'IVG et aux motifs de consultation, au recrutement de personnels, etc. Un réseau se dessine à travers les correspondances. La hiérarchie institutionnelle s'impose par des directives envoyées par les ministères aux préfetures et sous-préfetures, tandis que les régions et départements s'organisent avec les hôpitaux et la DDASS et que des associations les sollicitent pour la mise en place effective des mesures pour la pratique de l'IVG (MFPF, MLAC, Choisir, groupes femmes) ou, au contraire, pour faire entendre une opposition à celles-ci (Laissez-les-Vivre, Association des médecins pour le respect de la vie). Les Renseignements généraux surveillent les manifestations et rendent compte de leur déroulé et des opinions exprimées, aux préfetures et au ministère de l'Intérieur. Les délégations régionales à la condition féminine recueillent des informations sur la situation des femmes à travers les articles dans la presse nationale et régionale et dans la presse féminine. Elles constituent des dossiers documentaires à partir de coupures de presse qui s'avèrent utiles pour renseigner les événements évoqués lors témoignages oraux. Les déléguées diffusent des guides d'abord adressés aux femmes seules et en difficulté, puis à toutes les femmes. Ils recensent les associations féminines, féministes, les centres d'IVG et de planification, les dispositifs d'aides pour les mères célibataires.

Quelques fonds conservent les archives de création d'associations et autres structures telles que le Centre d'information féminin et familial (AD Ille et vilaine), Choisir Sud-Loire, le Centre des femmes à Nantes et Groupe femmes Nantes Nord (AD Loire-Atlantique), l'association Foyer d'accueil-maison d'accueil pour femmes (AM de Saint-Brieuc), le Centre rennais d'information des femmes, la Cité d'elles, le Collectif rennais pour l'avortement et la contraception ou encore le GLH de Rennes (AM Rennes)¹²⁸. Afin de mieux comprendre le paysage associatif féminin et féministe et l'évolution des droits des

¹²⁷ Une liste détaillée est consultable en annexes.

¹²⁸ Liste non exhaustive.

femmes, d'autres fonds ont été consultés comme celui de l'Union des femmes françaises, de l'association des Femmes chefs de famille ou des archives sur des formations à destination des femmes.

Des journaux des mouvements de gauche et d'extrême gauche sont conservés dans ces fonds. Quelques numéros peuvent être consultés de la revue *Combat libertaire* (Journal du rassemblement anarchiste de Rennes) aux AD d'Ille-et-Vilaine, *Le Canard de Nantes à Brest* aux AD des Côtes d'Armor, *Gay West* aux AM de Rennes, *L'Antidote* (« Bulletin des comités rouges des élèves de Bretagne »), *Opinions* (bulletin d'élèves) et *L'Apprenti enchaîné* (supplément à *Rouge*) aux AM de Brest.

Les fonds privés sont plutôt composés de tracts, de correspondances internes aux groupes militants, de notes manuscrites, de photographies et de documents qui ont pu servir à la pratique des avortements avant leur légalisation en 1975. Ghislaine Mesnage¹²⁹ a déposé des tracts et photographies des différentes luttes et groupes auxquels à la participé aux AM de Rennes : manifestations pour le droit à la contraception et à l'avortement, tracts de la LCR, de la commission femmes de la CFDT et des images de la grève des salariées du magasin Mammouth. Aux AM de Rennes (56 Z 1 à 12 et 33) également, un nombre important de documents sur les activités de Choisir-Rennes ont été déposés par le médecin Patrick Wiener, très impliqué pour la légalisation de l'IVG. Jean-Joseph Chevalier, investi dans des groupes d'extrême gauche, a collecté divers documents sur le MLAC, le GLH, des groupes libertaires et des luttes étudiantes, aujourd'hui consultables aux AD d'Ille-et-Vilaine (37J10). Deux autres fonds sont conservés aux AD de Loire-Atlantique qui apportent un éclairage sur les luttes féministes. Philippe Le Pichon (fonds 275 J 86) a milité dans des groupes et militants très divers à Nantes. Dès 1968, il participe à l'« AG pour l'avortement » dont les archives révèlent un climat où se manifestent des oppositions sur les manières d'agir et de franches rigolades. Le militant politique et syndical Alain Chénard a été le maire de Nantes de 1977 à 1983. En 1978, il devient député socialiste de la Loire-Atlantique (jusqu'en 1988) et conseiller régional (jusqu'en 1986). Son fonds d'archives comprend notamment des documents relatifs à la reconduction de la loi Veil¹³⁰. La diversité et la nature des documents conservés révèlent une grande complémentarité des fonds privés et des administrations publiques.

¹²⁹ Fonds en cours de dépôt au moment de sa consultation en 2020.

¹³⁰ Ce fonds n'a pas pu être consulté puisqu'il n'est pas communicable avant 2038. Une dérogation de consultation n'a pas été possible à cause des fermetures successives des centres d'archives pour cause de pandémie de Covid-19. Il n'est donc pas cité en annexes dans la liste des fonds consultés.

3.3.2. Le Centre des archives du féminisme (CAF) : la place des archives de groupes locaux

Le CAF a été créé en 2000 au sein de la bibliothèque universitaire d'Angers, par convention entre l'université d'Angers et l'association Archives du féminisme présidée par Christine Bard. Il comprend aujourd'hui, en 2022, 300 mètres linéaires d'archives privées, soit 34 fonds d'associations et groupes féministes et 48 fonds de militantes et personnalités féministes. Parmi ces fonds d'archives, plusieurs militantes sont originaires de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire. Qui sont-elles ? Anne-Marie Charles (38AF), Anne-Marie Giffo-Levasseur (55 AF), Marie-Françoise Gonin (45 AF), Michèle Grosjean (46 AF) et Marie-Mad Tallineau (54 AF). Anne-Marie Charles a milité à Angers dans le groupe Les Pétroleuses à partir de 1974, qui devient un groupe femmes en 1976. Elle participe également au groupe des lesbiennes féministes qui ouvre une cafette, Les Danaïdes, en 1982. Elle poursuit un engagement féministe jusqu'à son décès en 2015. Les autres militantes sont nantaises et se connaissent les unes et les autres. C'est d'ailleurs ensemble qu'elles ont déposé leurs archives au CAF. Marie-Françoise Gonin s'installe à Nantes en 1975 après des premiers engagements féministes à Paris. Elle participe à des groupes femmes et à la lutte pour l'accès à la contraception et à l'avortement. Elle rejoint l'ARDECOM (pour le développement de la contraception masculine) et un groupe d'auto-défense pour les femmes. Elle poursuit son militantisme avec la création de l'Espace Simone de Beauvoir et se présente à deux reprises en tant que féministe et écologiste aux élections législatives de 1977 et 1981. À l'inventaire de son fonds d'archives, est joint une chronologie du Mouvement des femmes qui témoigne de sa volonté d'historiciser les luttes nantaises. Marie-Françoise Gonin conservait à son domicile les archives de Michèle Grosjean avant leur dépôt au CAF en 2015. En effet, Michèle Grosjean est décédée en 2011. Elle a participé au groupe d'auto-défense pour les femmes, au groupe femmes Nantes-Nord/Orvault puis au mouvement des sages-femmes à la fin des années 1970. Militantes dans des groupes femmes, Anne-Marie Giffo-Levasseur et Marie-Mad Tallineau co-fondent SOS Femmes Nantes en 1978. Elles participent au groupe du journal *Dévoilées* avec d'autres militantes. Ces fonds d'archives sont complémentaires des entretiens menés par Élodie-Cécile Marrel déposés aux AD du Maine-et-Loire (cote 16 AV 1-39) et à ceux que j'ai réalisés avec d'autres Angevines et Nantaises pour le fonds Témoigner pour le féminisme (Danielle Largillière, Yvette Le Govic, Louissette Guibert, Bernard Meslé, Fanfan Pierron, Marie-Françoise Thibaud-Meslé, Pascale Scilbo).

3.3.3. Les luttes féministes en image

Les archives audiovisuelles conservées par l'INA montrent quelques mobilisations du Mouvement des femmes et des luttes autour de la légalisation de l'IVG, dont une en Bretagne dans l'émission « Terroir 22 » du 22 novembre 1979 intitulée « La loi Veil en question : l'avortement »¹³¹. Slogans, chants, témoignages d'avortées, de médecins, de militantes et commentaires des journalistes sur la pratique des IVG en Bretagne et la difficile application de la loi dans certaines villes donnent le ton de débats virulents et clivés entre des mondes qui s'opposent¹³². À la Cinémathèque de Bretagne, il est possible de visionner *Clito va bien*¹³³ et *Quand les femmes ont pris la colère*¹³⁴. *Clito va bien* montre des militantes du groupe femmes de Quimper et du Planning familial de Brest qui apprivoisent, comme de nombreuses femmes pendant cette période, la caméra. Elles parlent de ménopause et d'orgasme, font une démonstration d'auto-examen gynécologique, d'utilisation de méthodes contraceptives et de préparation à l'allaitement. Elles dénoncent le sexisme, le tabou autour des règles et le pouvoir des médecins sur le corps des femmes. *Quand les femmes ont pris la colère* est le cri des épouses des ouvriers de l'usine Tréfinmétaux de Couëron, qui ont séquestré le patron pour soutenir la grève de leurs maris. S'y expriment de la fierté, une place en tant que femmes et des discours féministes. Le film de Marie Hélia, *Les Chevalières de la table-ronde*, présente des images d'un passé présent qui fait écho aux images précédemment citées d'un présent passé¹³⁵. Ce documentaire nous permet d'entendre les témoignages d'Odette du Planning familial de Quimperlé, de Catherine et de Maryvonne du Planning familial de Quimper, de Claudie, de Claire, de Dominique et de Brigitte du Planning familial de Brest et de Claude du MLAC de Concarneau.

Le Musée de Bretagne conserve des tracts, des affiches et des photographies. Deux Perriots, l'air complice, marchent d'un pas assuré sur le tract qui annonce le Festival national homosexuel à la MJC La paillette à Rennes en avril 1979. Le choix d'un graphisme et d'une écriture en noir et blanc rappelle celui de l'affichiste Alain Le Quernec qui diffuse un message simple « Pour l'éducation sexuelle, la contraception et l'avortement libres et gratuit » (MLAC, Choisir, Planning familial, 1974). Ce message fait écho à celui d'une autre affiche du Planning familial imprimée à Saint-Brieuc, « Un enfant... si je veux... quand je

¹³¹ Émission Terroir 22 intitulée « La Loi Veil en question : l'avortement », produite par France Régions 3 Rennes et diffusée le 22 novembre 1979 – Fonds INA <https://www.ina.fr/video/RXC99001556/la-loi-veil-en-question-l-avortement-video.html>

¹³² Cf. Partie 2, chapitre 5, section 2.2 « 1975, la lutte n'est pas terminée ».

¹³³ Groupe femmes de Quimper et Planning familial de Brest, *Clito va bien*, couleur et sonore, 1978 – Cinémathèque de Bretagne.

¹³⁴ Soazig Chappedelaine Vautier et René Vautier, *Quand les femmes ont pris la colère*, 16mm, couleur et sonore, 1977 – Cinémathèque de Bretagne.

¹³⁵ Marie Hélia, *Les Chevalières de la table-ronde*, réalisé en 2013 et produit par Paris-Brest Productions, Fée Clochette.

veux » qui annonce une manifestation à Dinan le 2 décembre 1978. Les slogans s'écrivent sur les murs comme le montre une photographie prise d'un enfant qui regarde un graffiti représentant une femme enceinte et qui est légendée ainsi : « C'est pas drôle toute l'année à force d'avoir des enfants !!!! Avortement et contraception libres et gratuits ».

Les photographies sont rares. Un album photographique relatif à des manifestations féministes brestoises m'a été mis à disposition par Brigitte Millet, qui s'en est elle-même servi pour l'écriture de son mémoire sur les féministes brestoises de 1961 à 2012¹³⁶. Elles montrent une grande réunion de femmes, une marche aux flambeaux, une manifestation pendant lesquelles des féministes se sont déguisées en sorcière, médecin et juge ainsi qu'une fête des mères fêtée à la façon des féministes, c'est-à-dire critique et humoristique. Quelques militantes conservent des souvenirs, l'une du café la Marg'elle à Rennes, une autre d'une construction d'une maison par un groupe de femmes et une formation à la mécanique par le groupe féministe des 3 F. Ces images, en noir et blanc, sont peu abondantes car, comme l'explique une militante : « On n'était pas là pour faire des photos ! »

4. Mettre en question la libération sexuelle

Cette thèse est plus qu'une restitution « photographique » du Mouvement des femmes de l'Ouest. Elle pose la question suivante : la vague de libération sexuelle fait-elle sens dans la vie des militantes ? Elles la contestent. Pourquoi ? Certaines ne la vivent pas. Comment l'expliquent-elles ? D'autres l'ont traversé activement. Comment ? Trois grandes parties se sont dégagées d'une réflexion sur la sexualité et de l'étude de différents contextes et des parcours de vie. La première partie annonce les prémices de l'expérience individuelle au regard des héritages familiaux, sociaux, géographiques, culturels et militants. Elles sont nées et ont grandi au sortir de la guerre, dans une certaine organisation familiale de rôles de genre et d'expressions affectives, dans des régions où la religion est très présente et où la langue bretonne et les patois sont stigmatisés (chapitre 1). Elles sont éduquées à l'école des jeunes filles puis découvrent la mixité dans le monde du travail, à l'université et/ou en Mai 68 et dans les groupes syndicaux et militants de gauche et d'extrême gauche (chapitre 2). Face à la domination masculine, elles organisent la lutte pour l'accès à la contraception et à l'avortement et certaines d'entre elles se constituent un espace à soi (groupes femmes non-mixtes) et des moyens d'expression qui leur sont propre (chapitre 3). La deuxième partie fait parler le corps. Leur corps se métamorphose avec l'âge, se modèle selon des modes et des injonctions à la

¹³⁶ Brigitte Millet, *Entre droits et émancipation, Carrières de militantes féministes brestoises de 1961 à 2012*, op. cit.

féminité et se met à nu (chapitre 4). Puis vient le moment de la sexualité. Les luttes pour l'accès à la contraception et la légalisation de l'IVG prennent tout leur sens (chapitre 5). Un grand nombre d'entre elles choisissent de devenir mères et expérimentent différentes méthodes d'accouchement ; l'égalité face au père est recherchée tout comme une expérience positive du corps en gestation (chapitre 6). Le corps des femmes devient l'enjeu d'une réappropriation face aux violences institutionnelles et patriarcales (chapitre 7). La troisième et dernière partie interroge les frontières de la sexualité. La sexualité est d'abord une découverte, un événement, une recherche de plaisir (chapitre 8). L'hétérosexualité se vit à travers des questionnements sur le rapport aux hommes et à la nature du couple (chapitre 9). L'expérience lesbienne apparaît comme politique, plus ou moins sexuelle, plus ou moins affirmée et nommée (chapitre 10).

Partie 1. S'affranchir

Partie 1. S'affranchir

« Il nous semblait être prisonnières
Des villes du moyen-âge...
Nous rêvions de la mer pour y voguer si libres
Et nous sentions le vent, le vent de l'Atlantique
Et le vent d'Amérique, et le vent de la Manche,
Et le vent du grand nord,
Nous rêvions de Paris pour y vivre plus libre
Ce n'était pas si loin et nous sentions
Le vent des cités de l'Europe
Alors d'Angers, de Caen, de Poitiers et de Tours
Nos mains d'aveugles se sont tendues
Et vibrantes du monde
Et vibrantes de nous
Nous fûmes l'âme et la voix
De l'Ouest qui s'éveille »
Poème de Pivoine, 1980¹³⁷

Les années 1970... alors que le Mouvement de Mai 68 est derrière, une décennie de luttes commence pour les militantes de l'Ouest. Louissette découvre les cités U à Rennes, c'est confortable, le « grand luxe » pour elle qui vient d'un Lorient détruit par la guerre. Nantes, c'est une ville où Annie retrouve ses copines lesbiennes, car en Vendée, c'est plus difficile de former un groupe. Françoise quitte Rennes pour suivre son amoureux à Paris et rejoint le MLAC. Pascale fait le trajet en sens inverse, elle quitte Paris pour vivre en Bretagne, car « c'est dans l'esprit de l'époque ». Claude trouve un travail à Douarnenez. En tant que sage-femme, elle pratique des avortements clandestins. Monique, quant à elle, quitte l'Anjou pour les Côtes d'Armor et s'engage au Planning familial. Qu'ont toutes ces femmes en commun ? Un désir d'ouverture vers un ailleurs et un autrement, une révolte, un engagement. Elles transportent avec elles un bagage, celui de l'héritage familial, social, culturel. La plupart du temps, elles fuient les espaces où tout le monde voit tout et sait tout. Partir, c'est s'épargner la honte et les injonctions à une vie normalisée, guidée par le prêtre, corrigée par les « on dit », formatée par les religieuses et uniformisée par le bleu-marine des uniformes. Les idées et la dynamique des groupes d'extrême gauche les séduisent, elles s'y engagent. Elles expérimentent une mixité qu'elles n'avaient pas ou peu connue. Elles découvrent un monde inégalitaire, pas bien différent de celui de leur

¹³⁷ Poème de Pivoine, *Les Femmes et les femmes d'abord*, n° 2, avril 1980, p. 43.

jeunesse, un système qu'elles appellent le patriarcat. Elles entrent enfin dans l'autre monde, l'autre côté du mur, ce mur qui les séparaient à l'école. Elles prennent conscience d'appartenir à une classe, la classe des femmes. Elles se découvrent les unes et les autres, les unes à travers les autres. Comment faire comprendre cela aux copains militants ? L'égalité passera par la révolution sexuelle, la libération des femmes par l'accès à contraception et la légalisation de l'avortement. Alors elles s'engagent au MLAC, au Planning familial, à Choisir, au GALAC, à l'AG pour l'avortement, au CRAC... Des groupes non-mixtes se forment pour libérer la parole des femmes. Le Mouvement des femmes est lancé et avec lui, une effervescence des modes d'action et de pensée, de mobilisation et de création. Les militantes construisent un espace à soi et apprennent avec les autres. Comprendre leur expérience de l'amour et de la sexualité implique d'identifier les événements qui ont été déterminants pour elles, de dessiner le parcours qui les a conduites à une prise de conscience nécessaire à un engagement féministe.

Chapitre 1. Le poids des héritages

« Au cœur de ce triangle, Savennières, mon village natal. Un grand fleuve, des vignes, une très ancienne église, des châteaux. Cet univers que l'histoire et mon histoire singulière ont géométrisé, ce n'est pas un espace neutre. C'est là que j'ai compris le monde, ses rapports de pouvoir, de domination, par le biais des toutes premières transmissions, presque inconscientes »¹³⁸.

Danièle Sallenave, *L'Eglantine et le muguet*, Paris, Gallimard, 2018

Les commencements, les origines, les racines... ce chapitre aurait pu être intitulé de plein de manières. Alors pourquoi le « poids des héritages » ? Parce qu'il évoque la lourdeur, voire le fardeau, le point d'ancrage en même temps que le point de fuite. Il est à la fois le point de départ d'une révolte, d'un sentiment d'injustice. Il est l'expérience nécessaire à une prise de conscience d'un monde à changer. Il a la saveur de l'amer ou l'odeur âcre d'une souffrance. Il est aussi le fondement d'une réflexion riche et d'une énergie militante en devenir. Sont présentées ici ces toutes premières transmissions qu'évoque Danièle Sallenave, ainsi que les rapports de pouvoir et de domination qui ont pu marquer les militantes et qui ont déterminé leur désir de lutter.

Ce poids des héritages se géométrise comme un triangle dont les trois sommets sont la famille, la honte, la religion. Ces sommets sont comme des racines, un lien qui relie les mort-es et les vivant-es. Ils sont ce qui est transmis par les générations précédentes et ce qui est reçu par tradition locale. Ce sont des marqueurs d'identité et de filiation. La honte apparaît comme un axe fondamental. Elle caractérise en partie une expérience sociale, linguistique et géographique qui a produit des modèles et des contre-modèles ainsi que des pratiques dont les militantes ont souhaité s'affranchir.

1. Le socle familial

Une quinzaine d'années sépare la plus jeune militante rencontrée de la plus âgée. Elles naissent dans un contexte historique bien différent qui nous fait distinguer deux générations de militantes, une première née avant ou pendant la Seconde Guerre mondiale, adulte dans les années 1960, et une deuxième née au tournant des années 1950, adulte dans les années 1970. Si le modèle familial se transforme au XX^{ème} siècle, ces deux générations de militantes ont toutefois grandi dans ce que François de Singly appelle la famille moderne. S'appuyant sur la sociologie de Durkheim, celui-ci liste trois traits caractéristiques de cette famille moderne¹³⁹. Elle est d'abord un espace dont les

¹³⁸ Danièle Sallenave, *L'Eglantine et le muguet*, Paris, Gallimard, 2018, p.

¹³⁹ François de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2017, p. 12-16.

membres partagent une intimité et privilégient la qualité de la relation. Des personnalités se dégagent du cercle familial. Les membres de la famille ne se définissent plus seulement par leur rôle au sein d'une communauté. Enfin, en même temps que la famille devient un espace de plus en plus privé, refermé, elle est de plus en plus soumise à un contrôle public, celui de l'État notamment, qui légifère sur les normes de conjugalité, de procréation, d'hygiène et d'éducation. De la fin du XIX^{ème} siècle aux années 1960, l'individualisation est freinée par les régimes politiques qui mettent en valeur l'institution du mariage, la maternité, la division sexuée du travail. À partir des années 1960, les divorces et les situations de concubinage se multiplient, la contraception est autorisée, puis l'interruption volontaire de grossesse ; le processus d'individualisation s'accélère à nouveau.

Dans quel modèle familial les militantes ont-elles grandi ? Comment était composée leur famille ? Quelle relation entretenaient-elles avec leurs parents ? Comment se sont exprimées les relations affectives au sein de leur famille ? Quelle répartition des rôles entre hommes et femmes ont-elles pu observer ?

1.1 Grandir au sortir de la guerre

1.1.1. Les traces de la guerre

Sous l'Occupation, les femmes de l'Ouest vivent sous les bombardements, le rationnement, la faim, la peur de l'ennemi, les pillages, le marché noir et aussi l'éloignement de leurs proches partis à la guerre. Les procès et condamnations pour adultère, outrage à la pudeur et avortement se multiplient¹⁴⁰. Puis, à la Libération, ont lieu des scènes de tonte des femmes, accusées d'avoir eu des relations sexuelles avec l'ennemi. Yvette Le Govic, ancienne militante du Planning familial de Nantes, se souvient :

« J'assiste à la tonte de femmes sous les halles de Machecoul [en 1944]. Souvenir inoubliable. J'ai 12 ans, je ne me rends pas forcément compte. Dans une atmosphère délirante, tout le monde riait, tout le monde applaudissait, tout le monde insultait. Deux petites jeunes filles étaient assises sur des chaises. On les avait tondues et il y avait une croix gammée sur leur tête. Je regarde, et il ne faut pas transformer ce qu'on a pensé, c'est facile, j'avais l'impression de penser " tout ça pour ça ". »¹⁴¹.

La guerre laisse des marques dans les esprits, mais aussi dans le paysage. Les destructions et les restrictions au sortir de la guerre ont un impact sur la vie des parents des militantes et sur les militantes elles-mêmes. La France dénombre 600 000 morts et 1/7^e de la population sinistrée, 18 % du capital immobilier détruit ou endommagé et 22 000

¹⁴⁰ Isabelle Soulard, *Les femmes de l'Ouest sous l'Occupation*, Deux-Sèvres, Éd. Geste, 2002, p. 170-171.

¹⁴¹ Yvette Le Govic, entretien réalisé par Marine Gilis le 3 novembre 2020 à Saint-Herblain, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

km de voies ferrées hors service¹⁴². Les zones de combat, les villes industrielles et les bases allemandes portuaires comme Nantes, Brest, Lorient, Saint-Nazaire sont particulièrement touchées¹⁴³. Catherine, née en 1946, peut en témoigner :

« Je suis née à guerre + 1, c'est-à-dire en 1946, dans une ville totalement détruite [Lorient], dans une maison où il y avait quatre familles. Une des rares maisons qui étaient debout. [...] Nous habitons dans une petite cuisine avec à peine une petite fenêtre et une chambre dans laquelle on n'allait pas parce qu'elle était pour dormir. Les cinq personnes, enfin mes parents et les trois enfants dormaient dans cette chambre-là. ».

Certaines militantes issues de milieu populaire connaissent une grande promiscuité au sein de la famille. Dans la chambre des parents de Jeanne, il y a quatre lits d'enfants. Jeanne est élevée jusqu'à l'âge de cinq ans par ses grands-parents maternels faute de place chez ses parents. Les enfants sont trois par chambre dans la famille d'Odile. Bernadette, elle, vit dans la même pièce que ses grands-parents. Louise, qui dort dans la chambre de ses parents, se souvient d'un espace divisé par un simple paravent :

« Quand ma mère se déshabillait, elle disait "cachez-vous !". Alors, on se cachait sous les draps et on regardait quand même et elle disait "Oh, vous exagérez". C'était un jeu comme ça. Mais non, il n'y avait pas d'intimité [...] ».

Comment la vie de couple peut-elle ne pas en être bouleversée ?

L'urgence est à la reconstruction. Les efforts du gouvernement ne suffisent pas. À partir de 1946, des citoyens des classes populaires se regroupent pour construire leur propre maison. Le mouvement des Castors naît, conçu dans un esprit communautaire et chrétien¹⁴⁴. Andrée raconte :

« Ce sont eux [les castors] qui construisaient leur maison. Comme mes parents n'avaient pas d'argent, c'était un terrain qui avait été acheté par l'arsenal [de Lorient] et comme ils faisaient eux-mêmes leur maison, y compris leurs agglos, c'était une maison qui n'était pas trop chère et c'était retenu sur le salaire tous les mois ».

Dans les campagnes, les conditions de vie ne sont guère plus faciles : absence d'eau courante à l'évier, absence d'électricité et de chauffage, toilettes au fond de la cour ou du jardin. On est l'aube de la période dite des Trente Glorieuses (1945-1974) qui va bouleverser les conditions d'existences des militantes et de leur famille.

¹⁴² Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 25.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 22.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 367-368. Le mouvement des castors est organisé par des anciens membres de l'Entente communautaire, des Communautés du travail, des anciens de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et du Mouvement populaire des familles (MPF), quelques-uns de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), de Force ouvrière (FO) et de la Confédération générale du travail (CGT).

1.1.2. Évolution des conditions de vie

Pendant la période dite des Trente Glorieuses¹⁴⁵, le fordisme se développe ainsi que le crédit à la consommation, le secteur secondaire avec le salariat. Les produits se standardisent et les grandes surfaces se multiplient¹⁴⁶. Le premier magasin à marge réduite (discount) est ouvert par Édouard Leclerc en 1951 à Landerneau dans le Finistère¹⁴⁷. Arrivent le congélateur, la machine-à-laver et plus tard... la télévision par laquelle des militantes découvrent les manifestations du Mouvement de libération des femmes (MLF). Il n'est pas toujours évident pour les mères des militantes de s'emparer de ces nouveautés : « Il y a eu beaucoup de gens qui ont mis beaucoup de temps, même quand ils avaient l'électricité. Les femmes n'achetaient pas un fer à repasser, n'achetaient pas une machine à laver » (Jeanne). Cette modernisation technologique révolutionne l'enseignement ménager, dont l'apogée se situe dans les années 1950, mais qui décline à partir du début des années 1960¹⁴⁸. Les commerciaux et commerciales se chargent alors de promouvoir une modernité qui libérerait les femmes. Dans les publicités des années 1950 et 1960, celles-ci sont montrées qui sourient en faisant de la cuisine, qui écartent les bras libérées grâce à l'électro-ménager, entourées d'un homme en costume heureux de les voir à l'ouvrage. Des slogans accompagnent ces images : « Moulinex libère la femme » (Moulinex, 1962), « Monsieur, vous qui aimez la bonne cuisine, offrez-lui une super cocotte » (SEB, 1953), « Il aime me cuisiner » (Pirex.sedlex, 1959). Francine est commerciale en appareils ménagers pour EDF quand elle participe au salon des arts ménagers à Paris en 1974¹⁴⁹. Il est alors prévu que Françoise Giroud, secrétaire d'État chargée de la Condition féminine, s'y rende. La visite de la secrétaire d'État est annulée à la suite d'une intervention du MLF qui dénonce la promotion de l'électro-ménager comme un outil libérateur pour les femmes. Jeanne est alors prise entre deux feux : « Est-ce que je reste à mon poste ou est-ce que je vais au MLF ? Je suis restée à mon poste. J'avais une sensation de lâcheté. Je pense que j'aurais été virée ». Deux mondes se rencontrent alors, celui de la capitale et celui de la Mayenne d'où est originaire Francine, celui de la ville et celui de la campagne, celui d'un féminisme balbutiant et celui d'un féminisme affirmé. Francine pense alors que si les travaux ménagers ne doivent pas être réservés aux femmes, les avancées technologiques permettent toutefois en partie d'alléger la charge qui pèse sur elles, surtout dans un contexte où s'observe le baby-boom.

¹⁴⁵ L'expression de Trente Glorieuses est remise en cause par des travaux récents en histoire. Sur l'histoire de cette expression, cf. Rémy Pawin, « Retour sur les « Trente Glorieuses » et la périodisation du second XXe siècle », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. 60-1, n° 1, 2013, pp. 155-175.

¹⁴⁶ Jean-Claude Dumas, *La révolution matérielle*, Paris, Flammarion, 2018, p. 307-316.

¹⁴⁷ *Ibid.* p. 321.

¹⁴⁸ Joël Lebeaume, *L'enseignement ménager en France : sciences et techniques au féminin, 1880-1980*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 141 et 149. L'enseignement ménager porte sur l'économie et l'administration domestique, les travaux d'aiguilles, les soins à la personne et des travaux manuels.

¹⁴⁹ Date supposée, les souvenirs de Jeanne sont flous et les recherches ne permettent pas de confirmer la date précise.

1.1.3. Le baby-boom

La période du baby-boom se divise en 2 temps : 1946-1954 et le milieu des années 60. Les grands-mères des baby-boomers appartiennent généralement à la génération 1880-1910, une génération qui limite sa fécondité, traumatisée par la Première Guerre mondiale et la crise économique de 1929, accédant à de nouveaux emplois et aux premiers certificats d'études. Les mères des baby-boomers appartiennent à la génération 1920-1930, celles qui se voient accorder le droit de vote en 1944. Elles sont invitées à libérer des emplois et à retourner au foyer. Elles acquièrent des droits sociaux mais vivent un renforcement de la division des rôles sexués¹⁵⁰.

La maternité devient un enjeu social dès la fin du XIX^{ème} siècle et cela perdure après la Seconde Guerre mondiale, au moment où l'État appelle au repeuplement de la France. Quand les politiques et moralistes promeuvent leur modèle de la femme au foyer, une partie des féministes¹⁵¹ voient en cette fonction un service maternel pour lequel les femmes doivent acquérir des droits (sécurité sociale, salaire maternel, protection des mères et des enfants)¹⁵². En 1949, Simone de Beauvoir publie *Le Deuxième Sexe*. Pour elle, la fonction maternelle est synonyme d'aliénation¹⁵³. Elle n'est que peu entendue dans les années 1950 quand paraît cet ouvrage. Elle devient, aux yeux de nombreuses militantes qui ont lutté par la suite dans les années 1960 et 1970, une lecture incontournable. Cette évolution bouleverse progressivement des décennies de politique nataliste.

1.1.4. Politiques natalistes

« J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un exemplaire de la Loi du 31 juillet 1920 qui vient d'être adoptée par le Sénat et la Chambre des Députés, réprimant la provocation à l'avortement et à la propagande anti-conceptionnelle. Je vous recommande d'une manière toute particulière de poursuivre rigoureusement l'application de cette loi, et de veiller avec le plus grand soin à son exécution. La recherche et la répression des infractions à cette loi présentent actuellement un intérêt plus que jamais capital, et c'est un devoir de rechercher partout et de livrer aux tribunaux tous ceux qui se livrent à ces pratiques criminelles. Je vous invite, en conséquence, à ne pas perdre de vue la loi du 31 juillet 1920 et à tenir la main à sa plus stricte exécution ».

¹⁵⁰ Catherine Bonvalet, Céline Clément et Jim Ogg (dir.), *Réinventer la famille. L'histoire des baby-boomers*, Presses universitaires de France, 2011, p. 47-48.

¹⁵¹ Sur les féministes de la dite « première vague » féministe, cf. Christine Bard, *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes. 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995.

¹⁵² Patricia Ménissier, *Être mère*, Paris, CNRS éditions, 2016, p. 95-96.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 98.

Cette lettre du Commissaire central aux Commissaires de Police est envoyée de Nantes le 17 août 1920¹⁵⁴. Cette année-là, les députés de la « Chambre bleu horizon »¹⁵⁵, en grande partie de droite, votent la loi de 1920 qui sanctionne fortement l'avortement et interdit la publicité des moyens contraceptifs¹⁵⁶. Cette même année est créée la médaille de la Famille française destinée aux mères de familles nombreuses¹⁵⁷. La mortalité maternelle et néonatale est en baisse en même temps que progressent les sciences obstétricales et gynécologiques. Les femmes accouchent de moins en moins à leur domicile. Une propagande est menée pour promouvoir l'hygiène infantile¹⁵⁸. Dix-neuf ans après cette loi de 1920, le préfet de la Loire-Inférieure envoie la lettre suivante :

« Par lettre-circulaire du 31 décembre 1938, j'ai, en exécution des instructions de M. le Ministre de l'Intérieur, appelé votre attention sur le danger très grave que présentent, pour notre natalité déjà déficiente, les pratiques criminelles d'avortement qui se multiplient d'une façon inquiétante à travers le Pays. Je vous invitais, en conséquence, à intensifier la lutte contre ce fléau et à exercer votre action de la manière la plus active dans l'accomplissement de cette œuvre, dont la haute portée sociale ne vous échappe pas. »¹⁵⁹

Le régime de Vichy ne fait que poursuivre une politique nataliste entamée par les gouvernements précédents. Par ailleurs, si la famille est présentée comme un des symboles forts du régime, c'est non sans des difficultés qu'il met en place des réformes familialistes, du fait des dissensions au sein de l'appareil d'État, du manque de dotations pour mettre en place les réformes et des conditions de vie très dégradées de la population française¹⁶⁰. Un acte (parmi d'autres) marque toutefois les esprits pour longtemps et contribue sans doute à cette image d'un régime nataliste, c'est la condamnation à mort de Marie-Louise Giraud. En 1943, elle est guillotinée pour avoir pratiqué des avortements¹⁶¹. C'est par erreur que des tracts du mouvement des femmes attribuent la création de la fête des mères à Pétain¹⁶². La réalité est que la fête des mères est instituée en 1926. Il y a donc

¹⁵⁴ Extrait d'une lettre du Commissaire central aux Commissaires de Police, Nantes, le 17 août 1920, fonds 1764W40 des AD de Loire-Atlantique.

¹⁵⁵ La « Chambre bleu horizon » est également désignée sous le nom de « Bloc national ».

¹⁵⁶ Fiona Casey, *La correctionnalisation de l'avortement dans la France de l'entre-guerres : les femmes pauvres face à la répression*, Thèse de doctorat en Histoire, Université d'Angers, 2020.

¹⁵⁷ Françoise Thébaud, *Quand nos grand-mères donnaient la vie : la maternité en France dans l'entre-deux-guerres*, Lyon, PUL, Coll. médecine et société, 1986.

¹⁵⁸ Yvonne Knibiehler, « Chapitre IV. La révolution maternelle », dans *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, Que sais-je?, 4e éd., 2017, p. 83.

¹⁵⁹ Extrait d'une lettre du Préfet de la Loire-Inférieure aux sous-préfets, aux Commissaires Centraux, Spéciaux, de Police de Châteaubriant, et d'Escoublac-La Baule, et Commandant de gendarmerie de Nantes, « Répression de l'avortement », Nantes le 15 mars 1939, fonds 1764W40 des AD de Loire-Atlantique.

¹⁶⁰ Christophe Capuano, *Vichy et la famille : Réalités et faux-semblants d'une politique publique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2019 [en ligne].

¹⁶¹ Marie Mathieu, *Derrière l'avortement, les cadres sociaux de l'autonomie des femmes. Refus de maternité, sexualités et vies des femmes sous contrôle. Une comparaison France - Québec*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Université du Québec, 2016, p. 27.

¹⁶² Cf. annexe du chap.1 : « Les féministes et la fête des mères ».

continuité et poursuite d'une politique nataliste forte menée au sortir de la Première Guerre mondiale.

1.1.5. Fécondité et travail des femmes à l'ouest

Entre 1906 et 1962, le taux de fécondité évolue inégalement selon les départements. L'indice moyen en France est de 100. Une baisse importante s'observe dans le Finistère et l'Ille-et-Vilaine (l'indice passe de 125 et plus à 94-105) et une baisse moyenne dans les Cotes d'Armor et le Morbihan (de 105-124 à 94-105), ce qui situe ces quatre départements dans la moyenne nationale. Le taux de fécondité reste stable en Mayenne et en Vendée où il est supérieur à celui de la moyenne nationale (105-124). Il augmente légèrement en Loire-Atlantique (de 95-104 à 105-124) et fortement en Maine-et-Loire et dans la Sarthe (passant de 74-94 à 105-124)¹⁶³. Ainsi, alors que les départements de Bretagne voient leur taux de natalité chuter, les départements des Pays de la Loire connaissent une augmentation qui place leur taux de fécondité au-dessus de la moyenne nationale. La Bretagne connaît en effet un « exode rural » plus fort qu'ailleurs depuis le début du XX^e siècle ; une partie de la jeunesse immigré à Paris¹⁶⁴. À la fin de la Seconde guerre mondiale, le taux de natalité augmente globalement en France à la suite du retour des militaires et des prisonniers et à la conclusion des mariages différés. Ce taux explose autour de l'année 1950¹⁶⁵. Clotilde :

« Mon père a été prisonnier pendant 5 ans en Allemagne, 40-45. Il a été, comment dire, mobilisé en septembre 39 et il est revenu en mai 45 de la guerre. Ma mère était plus jeune donc elle avait 7 ans de moins. Elle a vécu la guerre dans la Mayenne. La famille était composée de mon père et de ma mère qui se sont mariés en 1947 et moi je suis née 14 mois après, en novembre 48 ».

La mortalité infantile baisse de moitié : il est de 51 ‰ en 1950 et de 27 ‰ en 1960¹⁶⁶.

Plus le nombre d'enfants est élevé plus le taux d'activité des femmes diminue, passant de 36 % pour une femme avec un enfant, à 19 % pour une femme ayant trois enfants et plus en 1954¹⁶⁷. Dans les années 1950 à 1980, le retrait des femmes du marché du travail au moment où elles élèvent leurs enfants est une norme sociale¹⁶⁸. La sociologue Françoise Battagliola montre cependant que le pourcentage d'actives continues augmente selon la génération, passant de 14,4 % pour la génération 1918-1922 à 28,3 % pour la génération

¹⁶³ Institut National d'Études Démographiques, « Où en est la natalité française ? », *Population et Sociétés*, n° 15, juin 1969, p. 2.

¹⁶⁴ Annick Madec, « Le cas des Bretons de Paris. Presse, sciences sociales et politique : la construction d'une catégorie », *Ethnologie française*, vol. 41, 2011 [en ligne] DOI : 10.3917/ethn.112.0333.

¹⁶⁵ *Ibid.* p. 1.

¹⁶⁶ Institut National d'Études Démographiques, « 1968-2018 : quatre surprises démographiques en France depuis cinquante ans », *Population et Sociétés*, n° 553, mars 2018, p. 1.

¹⁶⁷ Françoise Battagliola, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 3^e éd., 2008, p. 82.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 193-194.

1931-1935, alors que le pourcentage d'inactives totales passe respectivement de 20,9 % à 15,1 % et de 64,1 % à 56,6 % pour les actives discontinuées¹⁶⁹. Les femmes représentent au moins un peu plus du tiers de la population active. Une augmentation s'observe à partir des années 1970 puisqu'elles représentent 33,4 % en 1962 puis 40,3 % en 1982 de la population active¹⁷⁰.

1.2 La relation aux parents

1.2.1 Le travail des parents

40 % des mères des militantes ont été des mères au foyer, 8 % ont été actives discontinuées et 52 % ont travaillé. Parmi celles qui ont travaillé, elles ont été en majorité agricultrices et plus occasionnellement institutrices, commerçantes, comptables, sténodactylos, ouvrières. La totalité des pères ont été actifs (même s'il y a pu avoir une période d'arrêt du travail). Ils ont été en majorité agriculteurs (20%) puis ouvriers (18%) ou artisans (18%) et enfin cadres ou occupant une profession libérale.

Les mères au foyer ont généralement un grand nombre d'enfants à charge ce qui ne leur permet pas une reprise d'activité. D'autres entrent dans la catégorie « active discontinuées », arrêtant leur travail à certains moments de leur vie. La mère de Marie-France, par exemple, diplômée d'un brevet technique pour enseigner la comptabilité, cesse de travailler après son mariage. Elle reprend en tant que comptable puis secrétaire de direction d'une banque. Pour les femmes immigrées¹⁷¹, la question du travail se pose autrement. Plusieurs facteurs sont en jeu : le taux d'emploi, le contexte économique et social qui favorise ou non la main d'œuvre étrangère, le statut juridique et la reconnaissance du diplôme. La langue peut constituer une barrière. La mère de Béatrice pouvait travailler sans formation en Espagne, ce qui n'était pas le cas en France :

« C'était difficile de pouvoir retrouver le même type de travail [en clinique], puisqu'en France on lui aurait demandé des diplômes. D'autre part, il était exclu pour mes parents, et ça autant pour mon père que pour ma mère, qu'elle soit employée de maison ou bonne. C'était l'époque des bonnes espagnoles. Il y avait quand même derrière tout ça, déjà, pour mes parents, une égalité. En Espagne, ils travaillaient tous les deux, mais il ne fallait pas que ma mère se retrouve dans un emploi subalterne. Elle n'a pas travaillé en France. Ça a été

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 81.

¹⁷⁰ Margaret Maruani et Monique Meron, *Un siècle de travail des femmes en France : 1901-2011*, Paris, La Découverte, 2012, p. 31.

¹⁷¹ Dans les années 1920-1930, les immigré.e.s sont principalement des Italien.ne.s, puis des Polonais.ses, des Tchécoslovaques, des réfugié.e.s de Russie, d'Autriche, de Hongrie, des Arménien.ne.s, des Portugais.es. Années 1930, la crise touche la France qui referme ses portes. Arrivent tout de même des anti-nazis, des juifs.ves d'Allemagne, des républicain.e.s espagnol.e.s qui peinent à trouver du travail.

un handicap d'une certaine façon, parce qu'elle s'est repliée sur le foyer, qu'elle faisait beaucoup de tâches ».

La mère de Katarina, d'origine russe, arrive en France en 1929 et n'est naturalisée qu'en 1953. Elle fait ses études d'histoire en France jusqu'à l'obtention d'un doctorat, mais ne peut pas passer l'agrégation parce qu'elle n'est pas encore naturalisée. Elle reste en France après avoir rencontré son mari et a cinq enfants.

La situation est différente pour les pères des militantes qui trouvent tous du travail, même si cela n'est pas sans difficulté pour quelques-uns d'entre eux. Avant de rejoindre la Loire-Atlantique, le père de Blanca, par exemple, séjourne dans le camp d'Argelès-sur-Mer ouvert en 1939 pour concentrer les réfugié·es espagnols. Il connaît des conditions de vie difficiles avant de pouvoir s'installer pour travailler.

Les militantes soulignent que leur mère les a encouragées à faire des études et travailler. Elles interprètent cela, avec du recul, comme une exigence féministe de la part de leur mère puisque travailler signifie gagner sa vie, être indépendante et acquérir par soi-même un statut social. Des pères encouragent leur fille à acquérir une culture qui leur permette de monter dans l'échelle sociale. Indépendance encouragée pour les mères, ascension sociale pour les pères. Le père de Paule ne voulait pas être agriculteur et pousse ses enfants à choisir leur métier. Celui de Brigitte, dessinateur, tailleur de pierre pendant son temps libre, insuffle un esprit créatif, une ambition artistique à sa fille qui étudie à l'École des Beaux-Arts de Rennes et mène par la suite une carrière de professeur d'arts plastiques. Chantal décrit son père comme « un intello qui travaillait au marteau-piqueur à la base sous-marine ». Il est très heureux et fier qu'elle fasse des bonnes études. Dans les champs, sur le bord du chemin, en bord de mer, le père de Dominique décrit les plantes et les oiseaux qu'il connaît bien. Il transmet ainsi son savoir. L'école peut permettre d'acquérir une culture classique dont les parents ne disposent pas, comme le solfège ou le latin. Toutes les militantes ne sont pas encouragées par leur mère et leur père. Certains pères s'opposent même à ce qu'elles fassent des « métiers d'hommes » comme médecin. Cette attitude reste marginale et n'empêche pas les militantes qui peuvent envisager, grâce à leurs résultats scolaires, grâce à des exemples dans l'entourage, à une rupture familiale et une indépendance financière, d'accéder au baccalauréat, puis aux études supérieures.

1.2.2 L'amour invisible

Les démonstrations d'affection varient d'un contexte à l'autre et prennent des formes différentes. Monique explique que sa génération se plaint de ne pas avoir vu de parents affectueux, ni mot doux comme « ma chérie », ni contact, ni embrassade. Pour elle, cela relève d'un modèle de société dans lequel l'affection se manifeste par l'attention portée à l'autre, à ses besoins. Claude évoque le modèle affectif au sein de sa famille :

« Je pense une relation très sincère, avec des coups de gueule de ma mère, des fois, complètement injustifiés, parce qu'elle est colérique. Je me souviens aussi de disputes. Mais, moi, je pense que c'était l'image d'un couple qui se respectait vraiment, qui s'aimait, avec un vrai respect de la personnalité l'un de l'autre. [...] [entre ses grands-parents :] Il n'y a pas eu de manifestation de tendresse, pas de baiser, on ne se disait pas je t'aime, même entre nous. Je n'ai pas vu beaucoup de gestes de tendresse entre mes parents non plus. Des baisers, le soir, je ne pense pas qu'on se faisait la bise le soir ou le matin. Pas de manifestation extérieure de ses sentiments. Même si je suis convaincue qu'ils existaient. On ne le disait pas et on ne le montrait pas. »

La lecture de l'ouvrage d'Anne-Claire Rebreyend sur les « Intimités amoureuses »¹⁷², nous plonge dans l'intimité de la vie conjugale et amoureuses des Français.es entre 1920 et 1975. Elle entrevoit une expérience commune qui correspond à celle des mères des militantes. Les mères des militantes appartiennent à la génération des femmes qui ont plus d'attentes en matière d'amour que celles de leurs aînées. Le couple réussi passe par la fusion amoureuse et une sexualité épanouie entre les époux. Le dialogue sur la sexualité reste toutefois difficile et il n'y a pas de démonstration amoureuse : « Dans l'ensemble, les individus souhaitent non pas abolir le mariage, mais à y apporter, en sus de l'amour des époux, l'érotisme des amants et la complicité des amis »¹⁷³. Le silence n'est pas l'absence. Du côté des enfants, l'éducation est plutôt sévère. Les repas sont ritualisés, les enfants sont à disposition pour rendre service aux parents et la famille constitue un espace clos peu ouvert aux changements d'une nouvelle culture de la jeunesse¹⁷⁴.

1.2.3 Maltraitance

Peut-on traduire la sévérité de l'éducation et l'absence de démonstration affective décrites par des militantes comme des situations maltraitantes ? Selon Gérard Noiriel, « Le terme de « maltraitance sur enfants » s'est imposé dans le vocabulaire français comme la traduction officielle de *child abuse*, après l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant, votée par l'ONU en 1989. » L'institutionnalisation de la notion de maltraitance en France se fait principalement à partir de la loi du 10 juillet 1989¹⁷⁵. La loi « relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance »¹⁷⁶ permet une mise en place d'une véritable politique de prévention,

¹⁷² Anne-Claire Rebreyend, *Intimités amoureuses : France, 1920-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 209.

¹⁷⁴ Catherine Bonvalet, Céline Clément et Jim Ogg, *Réinventer la famille*, op. cit., p. 71-73.

¹⁷⁵ Gérard Noiriel, « De l'enfance maltraitée à la maltraitance. Un nouvel enjeu pour la recherche historique », *Genèses*, n° 60, n° 3, 2005, p. 154-167.

¹⁷⁶ Loi n° 89-487 du 10 juillet 1989 relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à

d'information auprès de la population, de recueil de données et d'intervention en cas de maltraitance. Elle devient un véritable enjeu social et s'inscrit dans un héritage législatif mis en place à partir de la fin du XIX^{ème} siècle. En effet, la loi du 24 juillet 1889 prévoit déjà la possibilité pour l'État d'intervenir en cas de maltraitance ou d'abandon d'un enfant. Au lendemain de la Grande Guerre, les droits des enfants s'internationalisent : création de l'Association internationale de la protection de l'enfance en 1921, déclaration de Genève sur les droits des enfants en 1924¹⁷⁷. Cette dernière déclaration est votée par l'ONU en 1946. En 1959 sont ajoutés de nouveaux principes et notamment le droit à l'amour et aux loisirs. La définition de la maltraitance est en constante évolution, selon l'historien Jean Labbé ¹⁷⁸, reprenant celle de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) :

« La maltraitance à enfant désigne les violences et la négligence envers toute personne de moins de 18 ans. Elle s'entend de toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ou affectifs, de sévices sexuels, de négligence ou de traitement négligent, ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité, dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir. Parfois, on considère aussi comme une forme de maltraitance le fait d'exposer l'enfant au spectacle de violences entre partenaires intimes. »¹⁷⁹

Le terme de maltraitance n'est employé qu'une fois par une militante. Certaines militantes décrivent pourtant parfois des violences psychologiques provoquées par l'un des deux parents. Elles pensent que ces violences sont intrinsèques à une société patriarcale qui modèle un habitus social, produit des réactions et assignent des rôles genrés aux parents. La mère de Sidonie, épuisée par le travail domestique et son emploi, subissait les cris de son mari qui ne supportait pas que quelque chose ne soit pas fait selon son goût. Sidonie décrit son père comme une personne alcoolique et instable, qui pouvait s'en prendre à sa mère et à elle. Soizig se réfugiait dans la lecture d'histoires d'enfants malheureux. Sa lecture de prédilection, *Chiens perdus sans collier* de Gilbert Cesbron¹⁸⁰ :

« J'aimais bien l'histoire d'enfants malheureux, parce que je m'y retrouvais un peu. Un enfant pas très bien traité, pas compris, pas très aimé. Je m'y retrouvais là-dedans et je me disais "ah ben tiens, il y a moyen de s'en sortir quand même". Et moi je n'avais pas la chance d'avoir droit au juge. La maltraitance, en fait il n'y a pas si longtemps que ça qu'on en parle. À l'époque,

la protection de l'enfance sur [www.legifrance.gouv.fr].

¹⁷⁷ Yves Denéchère, « Introduction », *Droits des enfants au XX^e siècle. Pour une histoire transnationale*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2015, p. 10-12.

¹⁷⁸ Jean Labbé, *La maltraitance des enfants en Occident : Une histoire d'hier à aujourd'hui*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2019.

¹⁷⁹ OMS, « La maltraitance des enfants », 8 juin 2020 [En ligne] Consulté le 05 avril 2021, [www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/child-maltreatment]

¹⁸⁰ Gilbert Cesbron, *Chiens perdus sans collier*, Paris, Robert Laffont, 1954.

on n'en parlait pas du tout. On savait que ça existait mais on pensait que c'était que la maltraitance physique alors qu'en fait on peut être dans une famille tout à fait honorable et être maltraitée psychologiquement. Moi je qualifierais mon enfance comme ça. »

Micheline qualifie sa mère de « pas très aimante » avec elle, de « froide », voire de « castratrice » avec son frère. Ce manque d'affection passait par l'absence de commentaires positifs. Elle attribue cette froideur à la souffrance de sa mère qui aurait fait payer à sa fille son manque de liberté. Toutefois, Micheline percevait un lien différent avec sa sœur cadette, que sa mère « adorait ». Le père de Louissette était « très brutal » et sa mère « mélancolique ». Elle explique avoir souffert du manque d'amour, amour que ses parents ne pouvaient pas lui donner.

« Avec ma mère, au contraire, rien n'était possible, parce que j'étais une fille. J'ai grandi avec cette épée de Damoclès au-dessus de ma tête où, si quelque chose m'intéressait, je n'y avais pas accès, que ce soit faire du théâtre, faire le jardin, aller me promener dans la prairie, traverser la rivière à gué, je ne pouvais rien faire. En grandissant, ma mère avait cette phrase qui était aussi très effrayante, très destructrice "Tu verras quand tu seras grande" ». (Anne)

Une enfance malheureuse est également associée au non-désir d'enfant et aux destins contrariés des mères, aux grossesses subies et rapprochées. De nombreuses militantes de l'Ouest se sont engagées pour l'accès à la contraception et la légalisation de l'avortement parce qu'elles pensaient que choisir la maternité permettrait un épanouissement plus grand des mères et un respect plus important des conditions de vie matérielles et psychologiques des enfants.

1.3 Désir d'émancipation

1.4.1. Les tâches ménagères

Les militantes sont confrontées aux tâches domestiques dès le plus jeune âge. Celles qui y participent relativement peu sont les bonnes élèves dont les parents privilégient la réalisation d'exercices et des devoirs d'école, celles qui sont dernières de la fratrie et dont la mère est au foyer, celles qui ne sont pas issues d'une famille nombreuse, et dans de très rares cas, quand la répartition des tâches ménagères s'équilibre entre les enfants, garçons et filles. Deux militantes sont enfants uniques ; dans 28 % des cas la famille est composée de deux ou trois enfants ; 28 % des militantes ont plus de trois frères et sœurs ; certaines ont jusqu'à huit frères et sœurs. Selon la position dans la fratrie et l'écart d'âge entre les enfants, quelques-unes sont contraintes d'assumer un rôle de seconde mère, à l'image de Marie, quatrième dans une fratrie de sept enfants, dont la

dernière est âgée de treize ans de moins qu'elle. Marie ne partage pas le repas avec les aîné-es et ses parents, car elle fait manger les plus jeunes. À l'adolescence, vers quatorze ans, ses parents louent une maison en bord de mer pendant les vacances d'été et ils la laissent seule avec les autres enfants. Danielle, en tant qu'aînée, prend la charge du ménage et détient le porte-monnaie quand elle va faire les courses, ce qui la différencie de ses frères et sœurs et lui confère un certain « pouvoir ». Des hiérarchies se constituent ainsi au sein de la fratrie. Claudette, elle, est la cadette. Sa sœur occupe ce rôle de seconde maman jusqu'à ce qu'elle quitte le domicile familial et travaille en tant que surveillante dans un établissement scolaire. Elle pense que sa sœur a cherché à échapper rapidement au cercle familial.

La charge du foyer et de l'éducation des enfants est lourde, d'autant plus quand les maris imposent des règles avec une certaine rigidité. Le modèle que les militantes qualifient de « traditionnel » ou « classique » est celui du père qui est le maître une fois rentré chez lui et de la mère, gestionnaire de la maison et des enfants, qui se plie aux habitudes et aux exigences du mari. Cette hiérarchisation et cette division sexuée marquent profondément Katell :

« Mon père c'était le roi. C'est lui qui travaillait à l'extérieur et qui nous faisait sentir tout le temps que c'était lui qui travaillait le plus. Il avait toujours la même place et on le servait. On était corvéable à merci pour ce monsieur. Autrement, il n'aidait pas beaucoup ma mère non. Ben elle était au foyer aussi, c'était une époque un peu différente. Il n'était pas du tout aidant et quand il faisait la cuisine exceptionnellement, c'est quand il y avait des invité-es et il fallait lui laisser la maison libre. Par contre, fallait nettoyer sa vaisselle. Ce qu'il faisait quand même c'était cirer ses chaussures, mais il ne s'occupait pas de son linge, non, il ne faisait rien à la maison ».

Katell percevait sa mère, qui avait deux baccalauréats, comme une personne très intelligente qui aurait pu être Marie Curie. La mère de Katell a transmis à ses filles l'exigence de ne jamais dépendre d'un homme. La mère de Michelle n'a jamais pu répondre aux exigences de son mari :

« Mon père, qui était vraiment un terroriste quoi, il fallait qu'il mange à 19h10 le soir. On ne mangeait que des patates. Il fallait que les pommes de terre soient cuites [...] à 19h10. Sinon, il piquait des colères, il jetait les assiettes par terre. Dix pommes de terre moyennes. Ça met un quart d'heure à cuire. Ma mère ne s'est jamais calée, or elle savait que si elle ne se calait pas sur ces 19h10, ça allait être l'enfer. Elle n'a jamais intégré ça dans sa maison ».

Les maris peuvent s'occuper de certaines tâches quand celles-ci sont liées à ce qu'ils aiment faire ou à leur métier. Le père d'Anne-Marie aime faire le marché place des Lices à Rennes le samedi. C'est la seule tâche ménagère qu'il effectue. Le père de Bénédicte est directeur

d'une blanchisserie-teinturerie à Brest, c'est lui qui s'occupe du linge à la maison. Les travaux de réparation, le bricolage, les travaux d'extérieur reviennent aux hommes.

Selon la situation financière des parents, la charge du foyer est allégée par une ou des aides extérieures. Cela concerne deux militantes interrogées. L'une est fille de charcutiers et une employée de maison seconde les parents. L'autre vit sa jeunesse au Congo puisque son père est directeur des postes en Afrique équatoriale française (qui réunissait le Gabon, le Moyen-Congo, le Tchad et l'Oubangui-Chari). Le Congo n'a alors pas encore acquis son indépendance (il l'acquiert en 1958), il y a donc un rapport de colons à colonisés avec ceux que Françoise appelle les boys¹⁸¹. Il y a un boy cuisinier, jardinier, un chauffeur et un boy pour s'occuper des plus jeunes. Sa mère confectionne les vêtements des enfants et dispose d'un confort matériel notable, c'est-à-dire une machine à laver à fonctionnement manuelle et une salle de bain. Ces deux situations ne sont pas comparables dans la mesure où l'une relève du statut et de la responsabilité du mari dans une situation coloniale et l'autre d'un besoin de main d'œuvre dans le cadre d'une famille où tout le monde est à contribution (les enfants servent les client·es en fin de semaine). La situation a des points communs avec les militantes qui grandissent dans une famille d'agriculteurs. Claude explique que selon l'âge et les capacités, les enfants sont mis à contribution pour traire les vaches, ramasser les œufs, faire rentrer les canards, nourrir les poules, s'occuper des lapins, ou porter les bottes de foin.

La situation de Madeleine est bien différente et, sachant son éducation exceptionnelle et s'attendant à provoquer une surprise pendant l'entretien, elle commence par « Eh bien là je vais t'en boucher un coin ma cocotte ». Ses parents partagent les tâches ménagères :

« Moi, j'ai été surprise en arrivant dans d'autres familles. Jusqu'à l'année de mon bac, mon père faisait mon lit et ma mère faisait le lit de mon frère. Comme ça, ils étaient sûrs que les lits étaient faits. J'ai toujours vu mon père mettre la main à la vaisselle, mettre le couvert, préparer la bouffe. Et il est né en 1909. Alors tu vois un peu, il était moderne. Ça n'empêchait pas mes parents d'être très autoritaires. Mais sur ce plan-là, quand j'ai débarqué chez des copines et que j'ai vu les pères vautrés dans les canapés en train de rien faire, j'ai été vachement surprise ».

Autre cas surprenant, la mère d'Anne qui « était handicapée de ce côté-là »¹⁸². Son mari

¹⁸¹ Définition CNTRL de boy : « Jeune domestique indigène au service d'un Européen dans les pays coloniaux ou ex-coloniaux d'Afrique noire ou d'Asie » [en ligne].

¹⁸² Anne, entretien réalisé le 4 février 2020 : « Pas chez moi, ma mère ne faisait strictement rien. Mon père faisait la lessive, nous, on aidait à tordre les draps. Mon père me cousait mes boutons, nous faisait notre petit-déjeuner. Ma mère a eu un jour un aspirateur, elle trouvait ça extraordinaire et elle passait l'aspirateur en lisant des bouquins. Tout le monde le savait, elle était handicapée de ce côté-là. Quand je faisais venir mes copines, je me disais pourvu qu'elles ne voient pas tout ça. Là aussi ça ne correspond pas à ce que je vois chez les autres. Oui ce n'est pas si simple que ça. J'étais la petite lavandière jusqu'au jour où j'avais 13-14 ans, mon père ne pouvait pas tout faire donc on se partageait les tâches. Le plus grand et moi, on était les plus soucieux de la propreté. On se partageait le travail ».

se charge lui des tâches ménagères.

1.4.2. Une éducation genrée

Si généralement les filles ont la charge des tâches ménagères, dans certaines familles les frères et les sœurs sont sur un pied d'égalité. C'est le cas de Carole qui a le droit à la parole autant que ses frères et qui partage avec eux les tâches ménagères. Cette égalité se traduit également par une prise de parole égale entre le père et la mère. La situation est inverse pour Monique, dont le père peut être « aidant » et de bonne volonté pour faire la cuisine mais dont le frère, qui est l'aîné, est mis sur un piédestal par sa mère et ne participe à aucune tâche ménagère.

Cette division se reproduit dans le système scolaire et les modèles éducatifs. Pendant qu'Évelyne apprend à broder et à faire des draps de lit ou des brassières pour les bébés, les garçons ont des cours de technologie dans lesquels ils apprennent à réparer des transistors et à manipuler des fiches. Une surveillante lui dit un jour « Mlle [...], vous faites mal votre lit, vous ne trouverez jamais de mari », ce à quoi elle répond qu'elle s'en fiche. Elle reçoit une colle pour cela. Les filles ne sont pas encouragées à se diriger vers des métiers scientifiques et techniques. C'est le cas de Marie-Madeleine, dont le père, médecin, estime que la médecine n'est pas un métier de femmes. Ses capacités sont niées. Déterminée, elle choisit pourtant cette voie professionnelle.

Des militantes ont lu *Du côté des petites filles* de la sociologue Elena Gianini Belotti. Ce livre paraît en France en 1974 et connaît un véritable succès mondial. Il est le fruit d'une enquête sur les stéréotypes qui peuplent l'imaginaire des parents et de la société. Cet imaginaire construit une éducation genrée qui modèle et contraint le caractère et le comportement des enfants selon leur sexe. Ces stéréotypes n'entraînent pas seulement une différenciation des deux sexes mais également une infériorisation du sexe féminin. Elena Gianini Belotti cite une étude selon laquelle 66 % des femmes allaitent leur fille contre 99 % qui allaitent leur garçon. La tétée des filles est plus courte que celle des garçons et le sevrage intervient plus tôt.

Vaut-il mieux alors devenir un garçon ? Simone est « un garçon manqué », ou plutôt « une fille réussie ». Elle vit au Croisic, adore aller en bord de mer, jouer dans les bateaux, aller sur le Mont Esprit¹⁸³ et retrouver des enfants du quartier. Elle veut être Tarzan, vétérinaire et adore les animaux. Elle lit *Superboy*, *Spirou*. Pendant trois mois, elle lit la *Semaine de Suzette*, lecture qu'elle délaisse à cause des recettes de cuisine qui ne l'intéressent pas. Mais devenir un garçon, non, car cela pourrait faire scandale et conduirait à devoir quitter le Croisic qu'elle aime tant. À 6-7 ans, Chrystelle décide de se doter d'un

¹⁸³ Le Mont Esprit est une butte artificielle constituée à partir de lest de bateaux et dont l'élément remarquable est un belvédère en colimaçon qui donne sur une partie de la ville, sur le Traict et la presqu'île.

prénom mixte, Pascale. Elle demande à ses parents de changer de prénom, ce qu'ils refusent :

« Je trouvais qu'à mon époque les garçons avaient le droit de tout faire et nous on avait le droit de ne rien faire. Donc autant être un garçon. On se prenait des roustés, mais au moins on pouvait sortir, on pouvait dire des gros mots. Nous, les filles, on n'avait pas le droit à tout ça. C'était plus simple d'être un garçon ».

Être un garçon signifie être libre d'agir et pouvoir circuler l'extérieur.

Cette éducation genrée est véhiculée dans la littérature et la presse de jeunesse. Après la guerre, les journaux de jeunesse reparaisent progressivement. Ils font l'objet d'un contrôle cadré par la loi du 16 juillet 1949¹⁸⁴ qui prévoit dans son article 2 que les publications « ne doivent comporter aucune illustration, aucun récit, aucune chronique, aucune rubrique, aucune insertion présentant sous un jour favorable le banditisme, le mensonge, le vol, la paresse, la lâcheté, la haine, la débauche ou tous actes qualifiés crimes ou délits, ou de nature à démoraliser l'enfance ou la jeunesse ». Une presse spécialisée pour les jeunes filles se développe. Les frères Offenstadt éditent *Fillettes-Jeunes filles* (1909 - 1964), les catholiques contrôlent des journaux comme *Lisette* (1921-1974) et *Bernadette* (future *Nade*, 1914-1973). *La Semaine de Suzette* (1905-1960), pour les classes plus aisées, est connue pour avoir intégré le personnage de Bécassine. Certains journaux pour les garçons ont leur pendant féminin : *âmes vaillantes*, 1937-1963 (*Cœurs vaillants* pour les garçons), *Line*, 1955-1963 (l'équivalent du *Tintin* des garçons). Il existe la presse de publicité, les journaux du groupe ARTIMA, les westerns, les petits formats, les albums bons marché, la presse confessionnelle et laïque¹⁸⁵. Les futures militantes, comme les autres petites filles, ne lisent pas nécessairement cette presse féminine. La collection *Signe de piste* rencontre un véritable succès, tant chez les garçons que chez les filles et son pendant féminin *Joyeuse* est vite abandonné. Généralement, aux filles les romans sentimentaux et aux garçons les romans d'aventure, mais les classiques circulent (les romans de Jules Verne, *les Malheurs de Sophie* de la Comtesse de Ségur, *Alice au Pays des Merveilles* de Lewis Carroll, les *Contes choisis* d'Alphonse Daudet, etc.)¹⁸⁶. Toutefois, se développe dans les années 1950 une littérature mettant en avant des filles qui voyagent, qui prennent part à des aventures, dynamiques et débrouillardes (*Le Club des Cinq* d'Enid Blyton, *Alice* de Caroline Quine...) ¹⁸⁷. Ces modèles féminins sont toutefois emprunts de contradiction dans un monde qui ne change pas : « Et si le père et le fils semblent suivre

¹⁸⁴ Loi no 49-956 du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse sur www.legifrance.gouv.fr [en ligne]

¹⁸⁵ Une liste de ces différents types de presse est établie pages 224 et 225 du l'ouvrage de Raymond Perrin, *Fictions et journaux pour la jeunesse au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2014.

¹⁸⁶ Michèle Piquard, « Filles et garçons dans l'édition pour la jeunesse de 1945 à 1970 », in Christiane Pintado et Gilles Béhotéguy (dir.), *Être une fille, un garçon dans la littérature pour la jeunesse*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2014, p. 48-49.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 52.

le même chemin, la mère ne se retrouve pas dans la fille : elle n'est campée que dans ses occupations ménagères (cuisine, lessive) et ces notations « réalistes » [...] peuvent être lues comme injonctives, donnant un exemple à suivre, ou tout au contraire comme désignant un style de vie que la jeune fille moderne ne peut plus suivre aveuglément »¹⁸⁸. Avec la progression de la mixité scolaire, l'arrivée des programmes télévision et radiophoniques spécialisés pour la jeunesse, ces journaux adressés aux jeunes filles disparaissent. Leur succèdent des journaux tirés en grand nombre comme *Salut les copains* (1962-2006) tandis que s'implante également une presse jeunesse étrangère belge (Spirou, Tintin, Lucky Luke, Les Schtroumpfs, etc) et les comics (Mickey Mouse, Bugs Bunny, Superboy, etc.)¹⁸⁹. La mixité des journaux de jeunesse véhicule une autre image de la jeune fille et de la femme moderne, même si des stéréotypes subsistent.

1.4.3. Passer le permis de conduire

La jeune femme moderne est une femme qui accède au permis de conduire. Ce permis de conduire rime avec liberté et émancipation pour les militantes. Pour accéder à la vie professionnelle, il faut être mobile et conduire une voiture. Claude interprète le fait que sa mère ait le permis comme une rupture du schéma classique du modèle familial. Claudine pousse sa mère à le passer, contre l'accord du père. Sa mère n'aurait jamais osé dire à son mari qu'elle voulait conduire même si elle en rêvait. Conduire, c'est, pour Claudine, donner une direction : « La personne qui conduit dans la voiture est un chef. Moi qui ne conduis pas, je le sais. La personne qui conduit à un savoir, une capacité de m'emmener, que je n'ai pas, moi ». Elle-même n'a, pourtant, jamais passé son permis. Marie-Claude, qui veut vivre en campagne, ne peut pas se contenter de son solex. Sa copine a une 2 CV. Elle suit rapidement son exemple. Sabine choisit de posséder sa propre voiture pour éviter des « histoires » avec son mari. Elle se demande rétrospectivement si un autre homme aurait accepté cette indépendance-là. Selon l'anthropologue Maryse Pervanchon, conduire et posséder une voiture, c'est occuper l'espace et disposer d'un moyen d'évasion¹⁹⁰. On pourrait ajouter que c'est l'accès au-dehors, au-delà de son foyer, du cercle familial, du village, de la ville, de la région. Pourtant, ce n'est pas une évidence de posséder une voiture et pour les femmes, d'avoir le permis. La voiture se banalise après la Seconde Guerre mondiale. Pour autant, en 1967, un foyer sur deux n'en n'a pas et 88 %

¹⁸⁸ Francis Marcoin, « Courage et ménage : les enfants de la Libération », in Christiane Pintado et Gilles Béhotéguy (dir.), *Etre une fille, un garçon dans la littérature pour la jeunesse*, op. cit., p. 138-139.

¹⁸⁹ Liste non exhaustive de journaux français et étrangers.

¹⁹⁰ Maryse Pervanchon, « La voiture : un objet social total », in Lucie Tortel, Maryse Pervanchon, Mustapha Makloufi, Pierre Ansay, Catherine Espinasse, et al.. *La voiture, cet incontournable objet du désir : le rapport de l'individu à la voiture : approche psychologique, approche sémiologique, approche philosophique, approche sociologique*. [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), 2001, p. 14.

des femmes n'ont pas le permis. Il faut attendre 1981 pour monter à 50 % de femmes détentrices du permis¹⁹¹. La massification du permis de conduire des femmes tient à la massification de leur travail salarié, à leur niveau de diplôme et bien sûr à la diffusion croissante de la voiture elle-même. La génération qui accède davantage au permis de conduire entre 1930 et 1970 est celle de nos militantes nées en 1940 et 1955 ¹⁹².

2. L'expérience de la honte

À ce socle familial viennent se superposer des expériences de honte liées à certaines traditions culturelles et sociales et à la hiérarchisation des classes sociales. D'abord, les militantes grandissent dans un territoire où les patois et le breton sont encore largement parlés par leurs aîné·es, notamment dans les milieux populaires. Seulement, la transmission s'effectue peu dans la famille. Quant à l'école, elle stigmatise ce parler des campagnes et des classes les moins aisées. La honte commence donc dès l'apparition du langage. Son expérience naît aussi du corps et de la perception de celui-ci par les autres dans une société aux mœurs patriarcales. À cela s'ajoute un éventail de contre-modèles dont les jeunes filles et jeunes femmes doivent se préserver. Il existe en effet toutes sortes de figures repoussoirs qui menacent l'avenir de ces filles : la fille-mère, la vieille-fille, la femme divorcée, l'homosexuelle. Comment ces images sont-elles vécues par les militantes ? Cette section propose un aperçu de la construction des contre-modèles et de l'expérience des militantes face à ces normes. En même temps, et pour ne pas rendre visible uniquement cette transmission par défaut des femmes, elle interroge également l'existence de modèles qui ont pu se transmettre dans une histoire collective féminine.

2.1. La langue comme stigmat social

2.1.1. Un marqueur du milieu social

Alors que Madeleine se promène dans la campagne avec des institutrices, l'une d'elle tombe en franchissant une barrière. Madeleine lui demande « T'es tu fait mo en prenant ta pansé ? » (« Tu t'es fait mal en prenant la barrière ? » en patois mayennais). L'institutrice lui fait répéter et rit. Cette moquerie a marqué Madeleine pour qui le patois était la langue des émotions, celle qu'elle ne pouvait pas contrôler ; une façon de parler qui n'aurait pas été comprise de la fille du pharmacien et qui la faisait passer pour une « péquenaude ». Louissette témoigne d'avoir eu honte de ses parents et notamment de sa

¹⁹¹ Yoann Demoli, « Les femmes prennent le volant », *Travail, genre et sociétés*, vol° 32, n° 2, 2014, p. 122-123.

¹⁹² *Ibid.* p. 124-125.

mère qui jurait et qui employait de nombreux mots en patois angevin. Pour elle, c'était un marqueur social à l'origine de nombreuses humiliations. Anne-Marie entendait son père parler breton avec ses clients, mais dans la famille et dans le reste de la société, cela ne se faisait pas quand on était issue d'une famille bourgeoise. La situation de Monique Prevost-Guerrere¹⁹³, dont voici le portrait, constitue un exemple type de la manière dont on peut être amenée à perdre son breton pendant sa jeunesse et à le retrouver plus tard.

Breton vs français : entretien avec Monique Prevost-Guerrere

« Pendant les 3 premières années de ma vie, j'ai été élevée en partie par ma grand-mère dont la langue d'usage était le breton. Mes parents entre eux parlaient breton mais comme ils avaient une grande foi dans l'école républicaine, ils se sont contraints à ne parler que le français avec leurs enfants. À la maison, entre nous, on parlait le français. À l'école, on parlait le français et en dehors de ces deux périmètres, on parlait le breton. Donc j'étais parfaitement bilingue. Quand je suis allée au lycée Brizeux, en pension, dans cet établissement un peu bourgeois où je pense que j'étais malheureuse parce qu'éloignée de ma famille une fois de plus et où je pense dans ma tête je me suis dit « ben rentre dans le moule, ça va te rendre la vie plus facile », parler breton c'était plouc. Et donc un jour je me suis entendu dire « Ah mais non, mais moi je ne sais pas parler le breton ». Très vite, j'ai oublié parce que quand je revenais à la maison, le week-end c'était court et comme on était avec mes parents, c'était le français. Ma grand-mère est décédée. Je n'avais plus d'endroit où parler le breton, j'ai très vite oublié mon breton et puis ça ne m'a pas posé de problème. Il y a quand même... Quand j'ai été nommée directrice de l'école d'ici, il y avait des classes bilingues dans les écoles et donc il y avait des petits enfants qui parlaient breton dans la cour et les grands, et les enseignants et tout ça et là je me suis dit... J'avais des choses qui me revenaient et puis j'avais un de mes collègues qui avait bien compris... Alors moi j'étais là avec mon statut d'enseignante et de directrice donc je ne voulais pas m'aventurer à parler le breton en faisant 4 fautes par phrase, un jour il m'a dit « si tu veux, je te parlerai en breton et tu me répondras en français. » Ça m'a familiarisée à nouveau avec la langue et alors après il y a eu un événement extraordinaire. Le premier festival de cinéma pendant notre mandat avait pour invité le peuple maori. Voilà des gens qui viennent de l'autre côté de la terre [...]. Ces gens viennent pour affirmer qu'ils ont une langue, une culture dont ils sont fiers. Le vendredi du festival de cinéma il y a une remise des prix du meilleur film breton et il y avait un prix de la ville de Douarnenez et on s'est demandé qui allait remettre ce prix. Et puis l' élu à la culture a dit que ça serait bien que la personne qui remet le prix fasse une petite allocution en breton puisque c'est le film breton. [...]. J'ai dit « écoute, je vais essayer de

¹⁹³ Monique Prevost-Guerrere, témoignage collecté le 23 juillet 2019 à Douarnenez - fonds Témoigner pour le féminisme d'Archives du féminisme.

faire quelque chose ». Quand je suis rentrée chez moi et que j'avais dit que j'allais le faire, je me suis rendu compte que le breton que je parlais avec ma grand-mère, on ne parlait jamais de festival, de cinéma, de remise des prix. C'est un vocabulaire qui m'était complètement inconnu. Je n'allais pas chercher tout dans le dictionnaire, je voulais faire quelque chose de spontané. J'étais bien embarrassée. J'ai décidé de raconter mon histoire avec le breton. J'ai dit tout ça avec mon breton à moi. C'était un peu maladroit, mais je pense que les gens m'ont comprise et en tout cas avec beaucoup de sensibilité parce que c'était mon histoire. J'ai dit « ben voilà, c'est la première fois que je parle en breton en public depuis 50 ans » et ça a été un moment fort. J'ai cette histoire avec le breton ».

2.1.1. Revaloriser les langues et les patois régionaux

Diffuser le modèle républicain, instaurer un folklore commun (port de la blouse), promouvoir une histoire nationale, une géographie non pas culturelle mais naturelle, unifier les esprits¹⁹⁴ (imposer le français comme langue unique et stigmatiser les patois et les langues régionales), tel a été un des rôles fondamentaux de l'école primaire publique. Le père de Chantal, que celle-ci qualifie de patriote, parlait français et ne voulait pas que sa fille apprenne la danse folklorique puisque c'était être du côté des autonomistes bretons. Pourtant, quand celle-ci est partie vivre à Paris, elle a été sans cesse assignée à une identité bretonne, appelée « le petit beurre nantais », « le petit Lu » ou encore « la Bretonne ». Originnaire de Loire-Atlantique, elle s'est finalement affirmée comme bretonne. Dans les années 1960, sous l'effet de l'exode rural, l'école rurale se retrouve en difficulté. La sociologie de l'éducation et les mouvements éducatifs comme l'école Freinet apportent une vision critique du système traditionnel. On parle alors de « handicaps socioculturels »¹⁹⁵.

Comme prolongement du mouvement de Mai 68, on assiste, à partir des années 1970, à la montée de mouvements de revendication régionale et une résurgence des identités territoriales¹⁹⁶. Le breton et les patois sont mis sur le devant de la scène. Catherine, militante du groupe femme de Rennes, a inscrit ses enfants en cycle bilingue breton. D'une part, c'était une façon de lutter pour la reconnaissance de la diversité, le droit de pouvoir faire ses études dans la langue régionale. D'autre part, elle y a vu la constitution d'une culture commune entre ses enfants et la création d'un lien très fort avec leurs amis bretonnants. Dominique, originaire de région parisienne, a essayé d'apprendre le breton à son arrivée dans les Cotes d'Armor. Elle affirmait en même temps être une

¹⁹⁴ Antoine Prost, *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France, de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1992.

¹⁹⁵ Yves Alpe et Angela Barthes, « Les élèves ruraux face à la stigmatisation des territoires », *Agora débats/jeunesses*, n° 68, 2014, p. 7-23.

¹⁹⁶ Christian Bromberger, « L'ethnologie de la France et le problème de l'identité », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, n° 42-2, 1993, p. 45-63.

habitante de la terre. Non seulement, elle s'est sentie « un peu éjectée » des cours de breton, mais en plus, elle s'est fait traiter de « déracinée à la solde de l'impérialisme français ». Au déracinement forcé d'un héritage culturel et linguistique, à la violence dans la stigmatisation, succèdent des revendications identitaires régionales et une certaine mise à l'écart de celles et ceux venu·es d'autres régions.

2.2. La honte du corps

2.2.1. Les attouchements "ordinaires"

Si la honte s'exprime dans le corps social et dans le parler, elle s'exprime aussi dans le corps des jeunes filles. Quand vient la question des violences en entretien, Francine affirme que sur ce sujet, elle n'a rien à dire. Elle n'a pas subi de viol. Au fil de la conversation, le sujet des attouchements sexuels vient pourtant. Violence ou non ? Disons, situation des femmes ordinaires dans les campagnes selon ses dires. Les « dangers » sont partout : les adolescents et les jeunes adultes dans les ruelles, les hommes à l'occasion des travaux des champs, dans les bistrotts, au coin d'une ferme... Les « attouchements ordinaires » ce sont ces mains d'hommes qui accèdent aux fesses, aux cuisses et à la poitrine des jeunes filles. Francine n'a pas été violée, mais a compris de ces expériences d'attouchements, dès ses 10-11 ans, que la sexualité était honteuse et qu'on ne peut pas avoir confiance dans l'autre. Pourquoi n'a-t-elle pas été violée ? Elle se dit avoir été en retrait, inaccessible, défendue. Elle semble avoir compris très tôt le danger potentiel d'être une fille. Ce sont parfois des proches. Le frère de Brigitte a tenté plusieurs fois de l'approcher en la renversant, lui montrant son érection, en lui touchant la poitrine. Elle a cogné. Celle qu'elle appelle « la petite bonne », n'a pas cogné, elle. Cette jeune fille, âgée de 13 ans, a subi les tentatives de caresses du grand-père de Brigitte. Elle a fui. Ses parents l'ont ramenée : « Il y a eu une espèce de... On ne peut pas dire accord tacite, mais de fatalité. De toute façon, elle aurait été chez un autre patron, il se serait passé... [...] Même si on connaissait la réputation du patron, on y envoyait sa fille. C'était l'offrir presque ». Les filles du patron ont plus de chance. Bien que, d'après Marie-Lyse, la coutume voulait qu'une fille ne réplique pas aux attouchements et à la provocation d'un homme, celle-ci a pu obtenir le soutien de son père, patron d'une charcuterie. Un jour qu'elle s'était pris un jet de moutarde par un homme dont la réputation était de toucher les fesses des filles, elle répliqua avec une gifle. Cet homme fut viré par son père qui ne se priva pas de dire à sa fille qu'il ne fallait pas faire d'histoires. Les moments les plus dangereux étaient les jours de foire. Les hommes, venus vendre ou acheter des animaux, se réunissaient en nombre, buvaient et profitaient des jeunes filles embauchées à cette occasion. Complaisance dans les campagnes, pratiques « ordinaires », dès la fin du

XIX^{ème} siècle, pourtant, la tolérance à l'égard des relations charnelles avec les mineur-es est de plus en plus faible. Les mutations sociales liées à l'essor du féminisme, les changements de discours sur le sexe et la sexualité (officialisation du flirt par exemple¹⁹⁷) bouleversent les normes. Se développe en même temps la hantise de la dégénérescence et du déclin liés au progrès technique et à la dépopulation, ainsi que la peur des maladies vénériennes¹⁹⁸. Même si ces pratiques deviennent moins ordinaires, elles persistent pourtant.

2.2.2. L'inceste

Qu'en est-il de l'inceste ? L'inceste concerne une relation avec une personne mineure d'un frère, d'une sœur, par un ascendant, un oncle, une tante, une nièce ou le/la conjoint.e/concubin.e d'une des personnes mentionnées ci-avant¹⁹⁹. Il n'est pas pénalisé en France mais constitue une circonstance aggravante en cas de viol, d'agression ou d'atteinte sexuelle. Dans les années 1970, l'inceste sur mineur-e est considéré comme un attentat à la pudeur, comme le sont, jusqu'en 1980, les contacts physiques autres que le viol²⁰⁰. D'une manière générale, l'attentat à la pudeur est moins en moins acceptable dans la mesure où il est considéré comme une atteinte à l'ordre moral et à la société. Les jurés ne sont plus aussi indulgents avec les accusés : alors que le taux d'acquiescement est de 20 % en 1882, il tombe à 14 % en 1932 et n'est plus que de 3 % en 1952²⁰¹.

L'attentat à la pudeur que constitue l'inceste n'est pas pour autant dénoncé. Il est vécu comme une fatalité pour les militantes qui l'ont subi ou observé, à la campagne comme à la ville. Paulette regrette de ne pas avoir parlé. Elle pense que cela aurait pu empêcher que son oncle caresse toutes les petites filles de sa famille et que son cousin abuse de sa fille aînée. Elle aurait souhaité épargner la génération qui l'a suivie et rompre avec l'impunité de ces pratiques. Elle fait le récit d'une expérience d'attouchement par son oncle :

« Moi je bonnais²⁰² et mon oncle arrive. Il me prend sur ses genoux et commence à me becoter. J'ai sa langue dans ma bouche. Pour une petite fille de 7 ans, la langue d'un adulte c'est quelque chose d'énorme et de répugnant. Il se mouille les doigts et commence à tripoter dans ma culotte. Et il a cette expression qui vraiment m'est restée " mais tu mouilles coquine ". Et moi je lui

¹⁹⁷ Anne-Marie Sohn, *Du premier baiser à l'alcôve : La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Paris, Aubier, 1996.

¹⁹⁸ Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Histoire de la pédophilie*, Paris, Fayard, 2014, p. 53.

¹⁹⁹ Isabelle Aubry et Gérard Lopez, *L'inceste*, Paris, Dunod, 2017, p. 3-4.

²⁰⁰ Anne-Claude Ambroise-Rendu, « Attentats à la pudeur sur enfants : le crime sans violence est-il un crime ? (1810 années 1930) », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, n° 56-4, 2009, p. 165-189.

²⁰¹ Idem.

²⁰² Bonner : en patois mayennais cela veut dire compter pendant quand les autres se cachent.

réponds " mais non tu as craché dans tes doigts ". J'ai trouvé que c'était quand même un peu trop et j'ai dit " Mais les gars, si je ne vais pas les chercher, ils vont venir ". Il m'a dit " Ne t'inquiète pas, je les ai envoyés mettre de l'eau dans une prairie ". Il avait envoyé mes frères et son fils mettre de l'eau dans l'abreuvoir. Là, j'ai compris qu'il y avait une manipulation ».

Plus tard dans leur vie, certaines militantes lisent *La Porte du fond* de Christiane Rochefort et se retrouvent à cette place du « je », le « je » de l'enfant. Se souviennent-elles de ce terrible passage ? :

« Son bonheur pour deux se passait du mien. Lui là-bas dans sa gloire, moi ici noyée dans mon indignité. D'où il était, il ne me voyait pas. Moi je voyais le Prince qui devient Ogre à la nuit. Le matin, bon. C'est pareil. On n'avait pas le même autre côté. J'aurais voulu me cacher mais il n'y avait pas où ; il ne traîna pas à me découvrir dans le placard de l'entrée ». ²⁰³

Le corps victime de l'inceste devient un corps honteux, manipulé et brisé. L'heure n'est pas encore à la prise de parole et à la dénonciation.

2.3. Les contre-modèles féminins

2.3.1. La fille-mère

Ne rien dire tant qu'il n'arrive rien. Jusqu'au jour où cela arrive. On incarne alors cette figure tant redoutée de la fille aux mauvaises mœurs et qui a une vie en dehors des normes. Les contre-modèles, érigés comme des barrières, cèdent parfois face à l'envie de s'émanciper, d'expérimenter, de vivre. Le premier contre-modèle qui vient dans les récits des militantes est celui de la fille-mère.

Une fille-mère est une femme qui a eu un enfant hors mariage²⁰⁴. Ce mot tend à être remplacé par mère-célibataire à partir de la fin des années 1960. La définition de mère célibataire est plurielle : « [...] S'agit-il des mères qui n'ont jamais été mariées, de celles d'entre elles qui vivent sans conjoint ou de toutes les femmes qui ont donné naissance à des enfants illégitimes ? Faut-il prendre en compte les conceptions pré-nuptiales ? Les femmes vivant en concubinage ? Les divorcées ou les veuves qui ont donné naissance à des enfants qui n'ont pas été conçus avec leur mari ? »²⁰⁵ Étiquetées comme « mauvaises filles », rangées dans la catégorie des débauchées, des vicieuses, les filles-mères se

²⁰³ Christiane Rochefort, *La porte du fond*, Paris, Librairie Générale Française, 1990, p. 53.

²⁰⁴ Pour la période du XIXe siècle, cf. Coline Bargier, « Les filles-mères au XIXe siècle », in Anna Bellavittis, Virginie Jourdain, Beatrice Zucca Micheletto et Virginie Lemmonier-Lesage (dir.), « *Tout ce qu'elle saura et pourra faire* » : Femmes, droits, travail en Normandie du Moyen Âge à la Grande Guerre, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, coll. « Normandie », 2018, p. 145-152.

²⁰⁵ Nadine Lefaucheur, « Des filles-mères aux familles monoparentales. Nadine Lefaucheur commente La mère célibataire et son enfant, 1968 ; Familles monoparentales, 1979 et Après la séparation, 1988 », *Informations sociales*, n° 200, 2019, p. 58-65.

retrouvent dans des situations d'exclusion (de leur famille, de leur logement, de leur travail) qui peuvent les conduire en maison maternelle, lieu destiné à accueillir les jeunes femmes enceintes en difficultés sociales, jusqu'aux premiers mois de l'enfant. L'organisation y est carcérale : sorties interdites, emplois du temps strict, cours de morale²⁰⁶. Une fois engagées dans des groupes féministes, les militantes s'emparent de cette thématique pour dénoncer les conditions de vie de ces femmes.

La fille-mère incarne aussi la mauvaise mère. Pensée comme irresponsable, sortant de la norme conjugale, elle souffrirait de déséquilibres psychologiques, ne posséderait pas l'instinct maternel et mettrait potentiellement l'enfant en danger (les nourrissons seraient de moindre vitalité et davantage nés de façon prématurée)²⁰⁷. Yvette Le Govic, militante au Planning familial, est marquée par la remarque d'un collègue de travail :

« Il se passe un incident qui, je pense m'a déterminée pour beaucoup de choses. Cette banque [le Crédit nantais dans lequel elle travaille] a un immense hall. Au premier étage, des balcons. Je suis en bas. Passe une jeune fille non mariée, enceinte, presque à accoucher. Intérieurement je me dis "mon Dieu, quelle tristesse, mon Dieu comme je la plains". J'entends à côté de moi un employé de banque qui dit "Elle n'a pas honte celle-là, de se promener avec son gros ventre !". Ça n'a l'air de rien mais c'est typique de ce qu'on pensait à ce moment-là. Je crois que là, j'ai été très marquée. Je ne savais pas que ça allait m'arriver plus tard »²⁰⁸.

Cela arrive à Christiane, dont la mère se met à pleurer quand elle la voit porter pour la première fois une robe de grossesse. Elle se marie à 18 ans alors qu'elle est enceinte de quatre mois. Elle évoque le jugement social et la certitude que la société sait que sa grossesse a commencé avant le mariage, parce que se marier à 18 ans en commençant des études à l'université est un signe « incontournable » que la fille est enceinte. Sa mère pleure à cause de la honte de cette grossesse « illégitime » et de chagrin. Cela veut dire pour elle que sa fille gâche sa vie et compromet ses études. Alors, il ne faut pas montrer sa grossesse, ne pas mettre d'habits moulants. Être enceinte avant le mariage est vécu comme un déshonneur pour la famille de Michèle Huard, qui, plus de 50 ans plus tard, se souvient encore physiquement de l'angoisse d'une grossesse hors mariage : « Une chose qui m'a beaucoup marquée dans ma jeunesse, ce sont les femmes que l'on disait filles-mères. Ça, c'est encore une plaie chez moi, ça a du mal à cicatriser ça »²⁰⁹.

Les militantes qui évoquent cette stigmatisation sont parmi les plus âgées et ont

²⁰⁶ Véronique Blanchard et David Niget, *Mauvaises filles : incorrigibles et rebelles*, Paris, Textuel, 2016, p. 74.

²⁰⁷ Florence Binard, Guyonne Leduc, Marie-Claire Pasquier (dir.), *Mères-célibataires. De la malédiction au libre-choix ?* Paris, L'Harmattan, 2016. p. 159-163.

²⁰⁸ Yvette Le Govic, entretien réalisé par Marine Gilis le 3 novembre 2020 à Saint-Herblain, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

²⁰⁹ Michèle Huard entretien réalisé par Marine Gilis le 20 octobre 2020 à Laval, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

généralement milité au Planning familial. La pression a pu être vécue par les militantes plus jeunes, mais celles-ci ont eu un accès plus rapide et simple à la contraception et une possibilité d'avorter dans les groupes militants comme le MLAC. Il y a là une coupure entre deux générations différentes, celle née dans les années 1930-1940 et celle née dans les années 1950. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de stigmatisation des mères-célibataires, mais la pression est moindre par rapport à la question du mariage²¹⁰.

2.3.2. La femme divorcée

Le nombre de désunions (divorces et séparations de corps) passe de 5,8 pour 100 unions entre 1910 à 1913, à 8,3 entre 1934 et 1938, 10,4 entre 1953 et 1963 et à 11,9 entre 1965 et 1969. Les désunions interviennent plus tôt, elles passent d'en moyenne 7 ans après le mariage vers 1950 à 5 ans en 1965. L'étude de l'INED parue en 1971 sur le sujet du divorce donne deux conclusions intéressantes : la séparation de corps²¹¹ est plus fréquente que le divorce dans les départements où la pratique religieuse est plus intense ; le taux d'activité des femmes divorcées est largement supérieur au taux d'activité des femmes mariées, veuves et célibataires et il semblerait qu'exercer une activité rende le divorce plus accessible²¹². Jusqu'en 1975, il n'est pas possible de divorcer par consentement mutuel, le divorce doit être fondé sur la faute (« adultère, condamnation à une peine afflictive et infamante, excès, sévices, et injures graves »²¹³). Françoise divorce en 1970. Perçue, selon elle, comme une femme « dépravée », ses collègues masculins lui font des propositions sexuelles tandis que les femmes de ses collègues craignent qu'ils la côtoient. Un samedi soir, alors qu'elle est invitée à participer à une soirée à Concarneau, sa présence est refusée par sa sœur, également invitée, parce qu'elle est divorcée. Françoise ne peut pas contenir ses larmes ce soir-là. Où la honte se situe-t-elle ? Dans le fait d'être seule ? D'avoir été quittée par son mari ? D'avoir quitté son mari ? D'avoir enfreint les prescriptions religieuses ? Sans doute tout cela à la fois. Le célibat d'une femme est de manière générale mal perçu.

2.3.3. La vieille fille

La littérature abonde en personnages de « la vieille fille ». Celle-ci est présentée comme un individu (pas vraiment une femme) « masculine, démodée, desséchée,

²¹⁰ Cette question sera approfondie dans le chapitre 5 et 6 relatifs à la question de la contraception, de l'avortement et de la maternité.

²¹¹ La séparation de corps permet aux époux de rester mariés mais de ne plus vivre ensemble et entraîne une séparation de biens.

²¹² Institut National d'Études Démographiques, « Le Divorce », *Population et Sociétés*, n° 37, juin 1971.

²¹³ Mélanie Lauer, Obligations procédurales et droit au divorce, Thèse de doctorat en droit, Université du Sud Toulon Var, 2008, p.276

reportant sur les animaux sa tendresse bridée... »²¹⁴. Elle a généralement plus de trente ans et est restée célibataire ou par nécessité économique et sociale, ou par choix et excès d'exigence²¹⁵. Les clichés visent davantage les femmes célibataires par choix. Ces stéréotypes sous-tendent l'idée qu'une femme ne peut s'épanouir que dans le mariage et la maternité. Elle peut être aussi symbole de piété, de chasteté, mais une chasteté qui peut être jugée excessive en ce qu'elle induit une stérilité. Une seule militante a parlé de son rapport avec une femme qu'elle qualifie de vieille-fille. Elle la trouvait autoritaire, triste et bigote. Les femmes célibataires de plus de cinquante ans représentent pourtant plus de 12,2 % en Bretagne et entre 10,7 à 12,2 % en Pays de la Loire en 1936 ; ces chiffres baissent et passent à 9,7 % en Bretagne et en Pays de la Loire en 1975²¹⁶. Peu à peu, les militantes changent de regard. Les femmes célibataires ne sont plus des vieilles-filles mais des femmes affranchies²¹⁷. Des femmes ont assumé et même revendiqué le célibat comme espace d'émancipation des femmes, à l'image de Madeleine Pelletier qui, dès le début du XX^e siècle, préconise l'abolition de la famille²¹⁸. En 1970, dans l'introduction de son ouvrage sur le célibat féminin, Suzanne Mathieu écrit : « Aujourd'hui, nul d'entre nous ne s'aviserait plus de traiter de « vieille fille » cette commerçante, cette avocate, cette collègue de bureau non mariées que nous rencontrons plus ou moins régulièrement ».²¹⁹

2.3.4. Celles qui ont des « mœurs spéciales »

Certaines situations se disent, avec plus ou moins de violence, et d'autres sont tues. L'homosexualité féminine, quand elle est visible, connue, est un sujet qui, à table, en famille, n'est pas évoqué, dont on ne parle pas quand bien même on sait. Les mots mêmes ne sont pas prononcés. Dans les dortoirs des écoles des jeunes-filles, la sexualité s'éveille. Simone et ses copines, pour détourner l'attention, embrassent des copains devant le lycée. Elles se font réprimander, mais parviennent ainsi à détourner les soupçons. Catherine parle de sa professeure de volley lesbienne, celle dont il se disait qu'elle avait « des mœurs spéciales ». Même dans les années 1970, le sujet n'émerge qu'avec difficulté. Selon Louise, la société voit en l'homosexualité un tabou, une maladie.

Alors que le code napoléonien cesse d'incriminer les « mœurs contre nature », la loi du 6 août 1942 introduit le délit de l'acte impudique » ou « contre nature » entre une

²¹⁴ Jean Claude Bologne, *Histoire du célibat et des célibataires*, Paris, Hachette Littératures, 2007, p.252

²¹⁵ Anne-Laure Briatte-Peters, « Hors du mariage, point de salut ? Regards de réformateurs et de féministes (Allemagne, fin XIX^e – début XX^e siècles) », *Genre & Histoire*, n° 16, 2016 [en ligne] URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/2252>.

²¹⁶ Jacques Dupâquier, *Histoire de la population française. De 1914 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », tome 4, 1995, p. 526.

²¹⁷ Le chapitre 9 (philosophes subversives : « les deux Simone ») de l'ouvrage de Geneviève Guilpain leur est consacré : *Les célibataires, des femmes singulières*, Paris, L'Harmattan, 2013.

²¹⁸ Charles Sowerwine, « Pelletier Madeleine » in Bard Christine (dir.), Chaperon Sylvie (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e-XXI^e siècle*, PUR, 2017.

²¹⁹ Suzanne Mathieu, *Le célibat féminin. De l'image à la réalité*, Paris, Maison Mame, 1970.

personne et un mineur de même sexe (la majorité est à 21 ans)²²⁰. La loi du 30 juillet 1960 classe l'homosexualité comme fléau social : « Le Gouvernement est autorisé [...] à prendre par ordonnance [...] : 4° Toutes mesures propres à lutter contre l'homosexualité ». L'article 2 de l'ordonnance du 25 novembre 1960 prévoit « une peine aggravée pour le cas où l'outrage public à la pudeur est commis par des homosexuels ». Selon une étude menée par Jérémie Gauthier et Régis Schlagdenhauffen²²¹, entre 1945 et 1978, un peu plus de 10 000 personnes ont été condamnées pour délit « d'homosexualité » inclus dans les infractions contre les mœurs et la morale, d'excitation à la débauche ou d'adultère. Entre 1953 et 1978, les femmes ne représentent que 1,4 % des condamnées (106 femmes au total) et parmi ces 1,4 %, plus de la moitié ont entre 20 et 30 ans et 8 % sont mineures. Il a pu y avoir, dans les propos des militantes hétérosexuelles comme bisexuelles et homosexuelles, cette image d'une homosexualité taboue qui ne faisait toutefois pas l'objet d'une répression chez les femmes. Cela a conduit à un sentiment de liberté qui a permis à des militantes de vivre leur homosexualité, sans pour autant la nommer, sans pour autant la montrer, et ce même dans le Mouvement des femmes.

2.4. Trouver des modèles

2.4.1. Être entraînée par ses proches

N'y a-t-il donc que des modèles négatifs de femmes dans l'entourage et l'imaginaire des militantes ? Les mères ont pu être des exemples tant par leur expérience (engagements de jeunesse, reprise d'emploi, soutien familial, etc.) que par les encouragements qu'elles ont prodigués à leurs enfants. Quand la mère de Marcelle s'est interrogée sur les luttes de sa fille, elle a partagé son propre parcours : « Le jour que j'ai dit à ma mère que j'étais dans les mouvements féministes elle me dit "ah bon" et on en a discuté et puis elle me dit "mais quelles sont vos revendications". Alors j'ai listé un peu tout ce qu'on avait comme objectifs et elle me répond "ah ben pas plus que nous hein". » Réfugiée espagnole, elle avait connu le droit de vote, le divorce et le travail dès 1931. Il y a parfois des alliances, des affinités de sensibilité et de prise de conscience entre sœurs. La sœur de Marie-Anne, par exemple, a rompu ses fiançailles en 1969, est allée faire des études de théâtre à Vincennes et lisait la revue *Sorcières*²²². Elle a épousé un étudiant en

²²⁰ Arrêté du 6 août 1942 : « Quiconque aura soit pour satisfaire les passions d'autrui, excite, favorisé ou facilité habituellement la débauche ou la corruption de la jeunesse de l'un ou de l'autre sexe au-dessous de l'âge de vingt et un ans, soit pour satisfaire ses propres passions, commis un ou plusieurs actes impudiques ou contre nature avec un mineur de son sexe âgé de moins de vingt et un ans ».

²²¹ Jérémie Gauthier et Régis Schlagdenhauffen, « Les sexualités « contre-nature » face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour « homosexualité » en France (1945-1982) », *Déviance et société*, vol. 43, n° 3, 2019, p. 421-459.

²²² *Sorcières, la revue des femmes qui vivent*, est une revue littéraire et artistique et féministe, créée par Xavière Gauthier, publiée de 1975 à 1982.

médecine, sympathisant de gauche, qui pratiquait des avortements clandestins. Les tantes paternelles de Claudette étaient des femmes célibataires qui lisaient, voyageaient, écoutaient de la musique, sans désir ni de trouver un mari, ni d'avoir un enfant. Ses tantes étaient tout à fait l'opposé de l'image que donnait sa mère. Certaines se sont inspirées de leurs proches mais en les prenant comme des contre-modèles. La sœur de Catherine Guy²²³, âgée de 11 ans de plus, s'est mariée à 22 ans et a eu 3 enfants rapprochés. Elle n'a pas pu faire d'études et sa belle-famille faisait pression pour qu'elle ne travaille pas. Elle s'est engagée par la suite au sein du Planning familial, un militantisme différent que celui que Catherine a choisi en militant dans un groupe femmes à Rennes. Cette situation, elle l'analyse en termes de transition générationnelle : « Je crois que j'ai tiré beaucoup bénéfique d'être la plus jeune. Les portes se sont ouvertes, parce que les autres les ont ouvertes pour moi ». Si les aînées, dans certains cas, ne sont pas des modèles à suivre, ce sont elles qui ont pu ouvrir les portes, faire prendre conscience d'une lutte nécessaire pour les droits des femmes et la maîtrise de la fécondité.

2.4.2. Un passé de femmes bien présent

« Nous qui sommes sans passé, les femmes, nous qui n'avons pas d'histoire... » Les militantes bretonnes interrogées comme les militantes ligériennes ont chanté cet hymne du Mouvement de libération des femmes. Ces militantes de l'Ouest n'ont-elles pas de passé ? Leurs aînées n'ont-elles pas mené des luttes pour leurs droits mais aussi pour d'autres combats (pacifistes, professionnels, humanistes, etc.) ? Toutes ne sont pas tombées dans l'oubli. Dans les bars et lieux militants, Claude Michel, militante du MLAC dès 1971 à Concarneau, chante²²⁴ encore avec son accordéon la lutte des Penn sardin (sardinières), ces ouvrières qui ont lutté en 1924 à Douarnenez pour une augmentation de salaire.

Il fait encore nuit, elles sortent et frissonnent,
Le bruit de leurs pas dans la rue résonne.

Écoutez l' bruit d' leurs sabots
Voilà les ouvrières d'usine,
Écoutez l' bruit d' leurs sabots
Voilà qu'arrivent les Penn Sardin.

À dix ou douze ans, sont encore gamines
Mais déjà pourtant elles entrent à l'usine.

Du matin au soir nettoient les sardines
Et puis les font frire dans de grandes bassines

²²³ Catherine Guy, entretien réalisé par Marine Gilis le 2 avril 2019 à Rennes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

²²⁴ Il est possible d'écouter cette chanson composée par Claude Michel intitulée *Penn sardin* sur internet.

Tant qu'y a du poisson, il faut bien s'y faire
Il faut travailler, il n'y a pas d'horaires.

À bout de fatigue, pour n'pas s'endormir
Elles chantent en chœur, il faut bien tenir.

Malgré leur travail, n'ont guère de salaire
Et bien trop souvent vivent dans la misère.

Un jour toutes ensemble ces femmes se lèvent
À plusieurs milliers se mettent en grève.

Écoutez claquer leurs sabots
Écoutez gronder leur colère,
Écoutez claquer leurs sabots
C'est la grève des sardinières.

Après six semaines toutes les sardinières
Ont gagné respect et meilleur salaire.

Dans la ville rouge, on est solidaire
Et de leur victoire les femmes sont fières.

À Douarnenez et depuis ce temps
Rien ne sera plus jamais comme avant.

Écoutez l' bruit d' leurs sabots
Ç'en est fini de leur colère,
Écoutez l' bruit d' leurs sabots
C'est la victoire des sardinières.

Le Maitron²²⁵ est un dictionnaire qui foisonne de figures de femmes qui ont marqué les esprits par leurs actions.

Alors que les militantes de Bretagne questionnent, affirment ou infirment l'existence d'un matriarcat breton, les militantes ligériennes constatent plutôt une invisibilité des femmes de leur région. D'ailleurs, l'identité ligérienne apparaît bien plus fragmentée que l'identité bretonne. Il n'y a pas d'identité proprement ligérienne, mais plutôt des identités mayennaise, vendéenne, angevine, sarthoise. Aussi, l'historiographie²²⁶ montre une relative abondance de publications sur les femmes de Bretagne²²⁷. La situation est bien différente pour les femmes des Pays de la Loire. À une histoire générale des femmes bretonnes s'ajoutent des ouvrages sur des femmes qui ont marqué l'histoire de la résistance²²⁸, des « femmes d'exception »²²⁹ ou des parcours singuliers tels que ceux de

²²⁵ Le Maitron est le nom d'un ensemble de dictionnaires biographiques du mouvement ouvrier anciennement dirigé par l'historien Jean Maitron.

²²⁶ L'historiographie des femmes et des luttes féministes est traitée en introduction de cette thèse.

²²⁷ Alain Croix et Christel Douard, *Femmes de Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998 ; Florence Hervé et Martin Graf, *Bretagne : nouvelles et visages de femmes*, Spézet, Coop Breizh, 1998 ; Anne Lecourt-Le Breton et Daniel Le Danvic, *Les discrètes : paroles de Bretonnes*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2017.

²²⁸ Isabelle Le Boulanger, *Bretonnes et résistantes, 1940-1944: approche sociohistorique d'un engagement hors norme*, Spézet, Coop Breizh, 2018.

²²⁹ Chloé Chamouton, *Femmes d'exception en Bretagne*, Villeveyrac, Le Papillon rouge, 2013.

Nathalie Le Mel²³⁰, de Marie Le Gac-Salonne²³¹ ou d'Anne Massot²³². Pour les Pays de la Loire, quelques études de type démographique réalisées sur l'ensemble de la région sont parues²³³. Le reste de la littérature porte sur des départements ou villes des Pays de la Loire, en particulier sur des femmes originaires de la Sarthe²³⁴, des femmes dans les guerres de Vendée²³⁵ et des personnalités et associations féminines ou féministes du début du XX^e siècle²³⁶. Les femmes de la Mayenne n'ont pas fait l'objet d'une recherche approfondie spécifique.

Le matriarcat breton a fait l'objet de plusieurs publications²³⁷. L'ethnologue Agnès Audibert affirme qu'il existe une société de type matriarcal²³⁸ en Bretagne occidentale²³⁹. Elle reposerait sur un rôle important des femmes sur le plan administratif, économique, social et politique, la conservation du nom de jeune fille, un lignage aussi bien paternel que maternel et, pour le couple, le choix privilégié d'une résidence dans le village d'origine de l'épouse. Elle s'appuie sur l'étude menée à Kerdémet, une commune du Bas-Léon (nord-ouest du Finistère)²⁴⁰. Anne Guillou n'est pas de cet avis. Cette image des femmes bretonnes comme femmes puissantes vient des temps anciens. La situation économique et sociale n'est pas plus favorable en Bretagne qu'ailleurs pour les femmes pendant la période contemporaine²⁴¹. Arlette Gautier et Yvonne Guichard-Claudic, quant à elles, pensent le matriarcat breton comme une idée reçue fondée sur l'image des femmes de marins qui, en l'absence de leur mari, gèrent l'intégralité du quotidien. Elles sont des matriarches, femmes mères et épouses, glorifiées, mais du côté de la sphère privée.²⁴²

²³⁰ Eugène Kerbaul, Nathalie Le Mel : une Bretonne révolutionnaire et féministe, auto-édition, 1997.

²³¹ Isabelle Le Boulanger, *À l'origine du féminisme en Bretagne, Marie Le Gac-Salonne : 1878-1974*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », 2017.

²³² Anne Massot, *Subir et maudire : journal d'Anne Massot 1940-1944*, Saint-Jean-des-Mauvrets, Éditions du Petit pavé, 2016.

²³³ Clarisse Bousseau et Cynthia Genaudeau, *Démographie des sages-femmes dans la région des Pays de la Loire : état des lieux, insertion professionnelle des jeunes diplômés et perspectives d'avenir*, mémoire de médecine Université de Nantes, 2019 ; Institut national de la statistique et des études économiques et Pays de la Loire. Délégation régionale à la condition féminine (dir.), *Femmes en chiffres : Pays de la Loire*, Nantes, France, INSEE : CNIDF, 1988.

²³⁴ Colette Cosnier, *Parcours de femmes au Mans*, Rennes, Éd. Apogée, 2009 ; Bernard Garreau, *Femmes et politique : le cas des femmes élues en Sarthe de 1945 à 2010*, Thèse de doctorat en histoire, Université Le Mans, 2012 ; Sylvie Granger et Serge Bertin, *Femmes en Sarthe : actrices de leur temps*, Le Mans, Éd. Libra diffusio, 2015.

²³⁵ Thérèse Rouchette, *Femmes oubliées de la guerre de Vendée*, La Roche-sur-Yon, Éditions du Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2015 ; Isabelle Soulard, *Les femmes dans la guerre de Vendée*, Deux-Sèvres, Éd. Geste, 2006

²³⁶ Albéric, Verdon, Marguerite Martin née Brunet, 1877-1956 : première militante féministe des Deux-Sèvres et de la Vendée, auto-édition, 2018 ; Élisabeth Verry, *Des femmes engagées pendant la Grande Guerre : L'Union des Femmes de France en Anjou*, Angers, édité par les Archives départementales du Maine-et-Loire, 2018.

²³⁷ Agnès Audibert, *Le Matriarcat breton*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984 ; Arlette Gautier et Yvonne Guichard-Claudic (dir.), *Bretonnes ? : des identités au carrefour du genre, de la culture et du territoire*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2016 ; Anne Guillou, *Pour en finir avec le matriarcat breton : essai sur la condition féminine*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007.

²³⁸ Agnès Audibert, *Le Matriarcat breton*, op. cit.

²³⁹ Agnès Audibert emploie le terme de Basse-Bretagne (Breizh-Izel) que l'on désigne aujourd'hui plutôt comme Bretagne occidentale. Elle correspond à la partie bretonnante qui comprend le Finistère et la majeure partie du Morbihan et des Cotes-d'Armor.

²⁴⁰ *Ibid.* p. 153-154.

²⁴¹ Anne Guillou, *Pour en finir avec le matriarcat breton : essai sur la condition féminine*, op. cit.

²⁴² Arlette Gautier et Yvonne Guichard-Claudic (dir.), *Bretonnes ? : des identités au carrefour du genre, de la culture et du territoire*, op. cit., p. 17-18.

Pour la militante Évelyne, la vérité se trouve entre les deux. Son grand-père paternel était marin. Sa grand-mère était femme au foyer. Elle ne « se laissait pas faire et n'en faisait qu'à sa tête ». Ce caractère a inspiré Évelyne et lui a donné de l'énergie. Elle choisit pourtant un mode de vie bien différent de celui de sa grand-mère.

2.4.3. Héritage féministe

Les militantes de l'Ouest rencontrées connaissent mal voire pas du tout les luttes féministes qui ont précédé les leurs, celle de la « première vague » féministe²⁴³ et celles du creux de la vague²⁴⁴. Cette première vague commence à la fin du XIX^{ème} siècle et voit la création d'associations comme l'Association pour le droit des femmes (1870), la Ligue française pour le droit des femmes (1882), l'Union française pour le suffrage des femmes (1909), l'Union féminine civique et sociale (1925), etc.²⁴⁵ Le féminisme de la première vague décline à partir des années 1930, les associations sont mises en sommeil pendant l'Occupation. Le contexte d'après-guerre voit s'exprimer une rivalité entre catholiques et communistes, entre notamment l'Union féminine civique et sociale (UFCS), la Ligue d'action catholique française (devenue l'Action catholique générale féminine en 1955, ACGF) et l'Union des femmes françaises (UFF)²⁴⁶. Ces associations, qui ne soutiennent pas le droit à la contraception, voient émerger un féminisme plus radical pendant les années 1960 avec la reconnaissance progressive des idées de Simone de Beauvoir et la création de nouvelles associations comme le Mouvement des Jeunes Femmes (1955, MDF) et la Maternité heureuse en 1956 (qui devient Mouvement français pour le planning familial en 1960). Les différents centres d'archives municipaux et départementaux visités en Bretagne et en Pays de la Loire pendant la thèse ont révélé des traces de multiples groupes et associations féministes ou féminines actives dans les années 1960. Outre celles déjà citées, des archives ou articles de journaux sont conservés sur l'Association des femmes diplômées des universités (AFDU), le Club Louise Michel, les Commissions Femmes chefs de famille, le Mouvement démocratique féminin (MDF), l'Union professionnelle féminine (UPF), les groupes de femmes veuves de guerre²⁴⁷. Les groupes féministes constitués dans les années 1970 ont pu côtoyer, sur un même territoire, ces associations féminines et féministes plus anciennes, sans les connaître ou en se distinguant d'elles par des objectifs et des positionnements différents. L'inscription catholique ou la présence importantes de femmes chrétiennes dans certaines de ces associations ont constitué un repoussoir pour

²⁴³ Sur les luttes féministes du début du XX^{ème} siècle, cf. Christine Bard, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995.

²⁴⁴ Sylvie Chaperon, *Les Années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000.

²⁴⁵ Christine Bard, « Première vague », *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e-XXI^e siècle*, op. cit, p. 1167-1170.

²⁴⁶ Sylvie Chaperon, « Creux de la vague », *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e-XXI^e siècle*, op. cit, p. 365-369.

²⁴⁷ Liste non exhaustive des groupes et associations féministes et féminines d'avant 1970.

les militantes qui ont rejeté la religion.

3. L'impact de la religion

L'Ouest est volontiers associé au catholicisme et en particulier aux femmes catholiques et ce n'est pas sans raisons. Les églises qui parsèment le territoire sont animées par de nombreuses dévotionnelles. C'est à Angers que se trouve la maison-mère du Bon-Pasteur, une congrégation religieuse connue pour l'emploi, sous couvert d'apprentissage, de jeunes filles dites en perdition²⁴⁸. Entrer au Bon-Pasteur est une menace qu'on brandit aux petites filles pour qu'elles soient plus sages, et ce, jusqu'aux années 2000²⁴⁹.

Les peintres comme la presse satirique ou anticléricale représentent souvent le catholicisme en Bretagne par le pardon. Nommé pardon en Basse-Bretagne et assemblée en Haute-Bretagne²⁵⁰, il/elle caractérisé-e par une procession de religieux-ses et de croyant-es en costumes traditionnels, qui suivent un Christ en croix, et qui portent des bannières aux représentations du saint ou de la sainte local-e. Il existe deux formes de pèlerinage en Bretagne qui sont le Tro Breiz (tour de Bretagne) et la troménie (tour du minihi ou territoire monastique). La troménie est une déambulation circulaire sur les pas d'un-e saint-e ou pour honorer une divinité. La plus célèbre est celle de Locronan, mais il en existe d'autres comme celles de Landéleau, Plouzané, Bourbriac ou Gouesnou²⁵¹. Le Tro Breiz est un pèlerinage qui, à l'époque médiévale, reliait les villes des sept saints qui ont fondé les évêchés de Bretagne : Saint-Malo, Dol-de-Bretagne, Saint-Brieuc, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon, Quimper et Vannes. Il a été remis au goût du jour en 1994²⁵².

Un imaginaire religieux est nourri, plus au sud, par la médiatisation et la mémoire des guerres de l'Ouest et notamment de l'histoire de la Vendée militaire. Les révolutionnaires apparaissent comme des égorgeurs, des brutes sans foi ni loi. Entre l'après-guerre et les années 1960, l'Église se mêle aux commémorations et des martyrs sont régulièrement proposés à la béatification. Dans les années 1950 et 1960, des stèles sont gravées et des croix sont érigées en l'honneur de ceux-ci à Beaupréau, à Avrillé, à Beauvoir, aux Lucs-sur-Boulogne²⁵³. La Vendée est désormais synonyme de chouannerie et de révoltés Blancs (royalistes), elle devient le symbole de la guerre de 1793, des paysans

²⁴⁸ Patrick Taron, « Le Bon-Pasteur angevin et la législation sur le travail des enfants au XIXe siècle », *Déviance et société*, vol. 24, n° 2, 2000, p. 123.

²⁴⁹ Françoise Tétard et Claire Dumas, *Filles de justice. Du Bon-Pasteur à l'Éducation surveillée (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Beauchesne, 2009, p. 464.

²⁵⁰ Michel Lagrée, *Religion et cultures en Bretagne*, Paris, Fayard, 1992, p. 301.

²⁵¹ Tanguy Bernard, « La troménie de Gouesnou. Contribution à l'étude des minihis en Bretagne », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 91, n° 1, 1984, p. 9.

²⁵² Brigitte Bleuzen, « Du Tro-Breiz à la Vallée des Mille Saints », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 151, 2010, p. 229-249.

²⁵³ Jean-Clément Martin, *La Vendée de la mémoire*, Paris, Seuil, 1989, p. 210-218.

qui ont refusé le service militaire et la laïcisation de la société. Pourtant, la chouannerie s'étend de l'est du Finistère à la Normandie, de la Loire-Atlantique à l'Anjou. La Vendée militaire s'étend en Vendée, dans le sud de la Loire-Atlantique, à l'ouest du Maine-et-Loire et au nord des Deux-Sèvres²⁵⁴.

3.1. Les militantes et la pratique religieuse

3.1.1. La messe tous les dimanches

À l'ouest, les zones géographiques qui comptent plus de 60 % de messalisants adultes (entre 1950 et 1960) et d'enfants à l'école primaire privée (entre 1970 et 1980) sont : le Léon, le Vannetais, les communes limitrophes de l'Ille-et-Vilaine et des Cotes d'Armor, les contours de la Loire-Atlantique, le Segréen et le sud de la Mayenne, le bocage vendéen et les Mauges²⁵⁵. Les pratiques religieuses sont variables au sein d'une même région ou d'un même département. Prenons l'exemple de données statistiques pour les Pays de la Loire²⁵⁶ :

Communes	% messalisants ²⁵⁷ entre 1956 et 1961	% enfants à l'école privée
Saint-Fulgent	92	99
Saint-Florent-le-Vieil	92	100
Candé	76	86
Chaillé-les-Marais	23	37
Pontvallain	4	0

La situation à Chaillé-les-Marais (Sud-Vendée) avec 37 % d'enfants à l'école privée est bien différente de celle à Saint-Florent-Le-Vieil (Ouest du Maine-et-Loire) qui en compte 100 %.

Il n'y a pas de modèle unique ou de pratique type chez les militantes issues de familles pratiquantes. La famille de Soizig vouait un culte de la chouannerie, en mémoire des ancêtres « massacrés au nom de la religion ». Son père, janséniste, allait à la messe plusieurs fois par semaine et remplaçait parfois les enfants de cœur. Soizig se souvient de la précision de ses gestes, de son sens aigu du rite. La grand-mère maternelle de Christine voulait beaucoup d'enfants, « autant que Dieu pouvait lui en donner ». Toute sa famille

²⁵⁴ Nathalie Meyer-Sablé et Christian Le Corre, *La chouannerie et les guerres de Vendée*, Éditions Ouest France, coll. « Histoire », 2007, p. 9.

²⁵⁵ Jean Renard, « Vote, pratique religieuse et école dans l'ouest de la France. », *Espace Populations Sociétés*, vol. 5, n° 3, 1987, p. 468.

²⁵⁶ Données extraites du tableau reporté dans l'article de Jean Renard, « Vote, pratique religieuse et école dans l'ouest de la France. », *Espace Populations Sociétés*, vol. 5, n° 3, 1987, p. 469.

²⁵⁷ Messalisant : catholique assistant à la messe une fois par semaine, le dimanche.

était marquée par le désir de sainteté et vivait au plus proche des commandements de l'évangile. Elle voit ses proches comme des bonnes gens de la campagne dont la reconnaissance sociale passait par le fait d'être perçus comme des bons chrétiens et des êtres charitables. D'ailleurs, comme de nombreuses familles de l'Ouest, plusieurs de ses proches sont devenus religieuses ou prêtres. La pression sociale était forte. Le père de Monique amenait ses enfants à la messe tous les dimanches. Pour être vus, ils arrivaient systématiquement en retard. Cela n'était pas imaginable, selon Sylviane, de ne pas pratiquer dans la Mayenne des années 1960. La religion était rituelle, il était dans l'ordre des choses que le prêtre vienne chaque année porter son onction à la maison. Ne pas rentrer dans ce rituel pouvait exposer à des punitions sociales, comme la perte d'un emploi. La religion était présente à tout moment, suscitant parfois la protestation sans que cela ne remette en cause la place du prêtre dans le quotidien. Les parents de Sidonie se sont fait interpellé par le prêtre qui les exhortait à mieux surveiller leurs jeunes employées qui se rendaient au bal. Cette affaire a fait du bruit et ils ont obtenu le soutien des autres commerçants qui trouvaient que le prêtre n'avait pas à s'immiscer dans leurs affaires. Cela n'a pas empêché les parents de Sidonie d'aller mener une enquête auprès du prêtre de Brain-sur-l'Authion, où vivait leur futur gendre, pour connaître la réputation de celui-ci avant le mariage. Malgré son parcours féministe, Yvette, n'a pas pu concevoir de ne pas se marier à l'église et de ne pas baptiser ses enfants. Non sans humour, elle explique même avoir envisagé d'entrer en religion : « De toute façon, quand j'étais gamine, quand je faisais ma confirmation, j'avais décidé que je serai évêque. J'aimais bien le violet. J'aimais bien que les gens me baisent la main [rires]. Je trouvais ça, mais vraiment très bien. J'aime bien que tout le monde se mette à genoux devant moi ».

3.1.2. « Tu es sûre mon enfant ? » : aller à confesse

Les anecdotes les plus amusantes collectées en entretien sont celles qui abordent la confession et cela montre bien la superficialité de cette pratique chez les futures militantes. Elles se sentent encouragées à mentir :

« On a inventé des péchés puisqu'il fallait aller à confession et qu'on n'avait rien à dire. [...] On racontait des craques parce qu'il fallait dire des choses. [...] On racontait des bobards, sûr !» (Sabine)

« On allait à confesse, puis fallait dire toutes les mauvaises pensées qu'on avait. Moi je ne disais jamais rien, je disais que j'avais volé des bonbons ou que j'avais filé une baffe à ma sœur. Le curé n'attendait que ça. [...] Il disait "Tu es sûre mon enfant ?". Ça paraît caricatural, mais c'est vrai. Il vouvoyait. "C'est tout mon enfant ?". Je me creusais la tête pour trouver des trucs à lui dire. » (Roselyne)

Le père de Roselyne était anticlérical, mais sa mère s'assurait que les enfants faisaient ce qu'il fallait pour ne pas se faire remarquer. Elle pensait qu'aller à la messe c'était trahir son père, alors pour rétablir la confiance, elle jurait en sortant de confesse et n'écoutait pas la messe. Elle explique que, de manière générale, les filles de l'école laïque échangeaient des cartes de boîtes de chocolat et des photos de famille pendant la messe. Une de ses amies est allée jusqu'à uriner dans le confessionnal. De toute façon, Roselyne ne comprenait pas le sens de la confession et les consignes données par le prêtre. Alors que celui-ci lui avait demandé de faire trois Pater, trois Ave, elle raconte « Je suis partie et j'ai fait pater, pater, pater, ave, ave, ave. Et je voyais toutes les autres... Je me suis dit mais qu'est-ce qu'elles ont dû en faire des péchés pour avoir tant de trucs à raconter ».

L'abandon de la confession en France en quelques années est un des marqueurs de ce que Denis Pelletier appelle « la crise catholique » qu'il fait démarrer à l'année 1965²⁵⁸. On peut distinguer deux types de pénitent-es : les pénitent-es occasionnel·les (qui se confessent à l'occasion des grandes fêtes et notamment de Pâques) et les pénitent-es régulier·es (au moins une fois par mois). En 1952, 51 % des Français-es se confessent (régulièrement ou occasionnellement). Elles/ils ne sont plus que 29 % en 1974. Les pénitent-es régulier·es disparaissent presque totalement entre 1952 et 1974²⁵⁹. Un certain nombre de facteurs peuvent expliquer cette désaffection pour la confession selon Guillaume Cuchet²⁶⁰. L'abstention religieuse n'est plus cause de péché mortel, ce qui caractérise le vrai chrétien ou la vraie chrétienne est la sincérité de sa foi et de sa pratique. Le clergé parle de moins en moins de l'enfer, du jugement, du purgatoire pour prôner davantage un Dieu de l'Amour. La nouvelle génération de prêtres affectionne peu la confession vécue comme un sacerdoce chronophage et peu intéressant. Une militante explique en entretien que la confession était une condition pour communier lors de la messe. C'est de moins en moins le cas à partir des années 1950. Le confessionnal apparaît, pour nombre de croyant-es, comme un symbole de « misogynie, d'individualisme, d'hypocrisie, de routine, de "sur-culpabilisation", etc. »²⁶¹. Enfin, l'encyclique *Humanae Vitae*²⁶² donna le coup de grâce, elle était à contre-courant d'une société qui acceptait voire réclamait un contrôle des naissances que cette encyclique condamne. Les militantes sincèrement croyantes se détournent alors peu à peu ou brutalement de la religion.

²⁵⁸ Denis Pelletier, *La crise catholique. Religion, société, politique*, Paris, Payot, 2002.

²⁵⁹ Données statistiques : Guillaume Cuchet, « La crise du sacrement de pénitence dans le catholicisme français des années 1960-1970 », *Revue de l'histoire des religions*, n° 3, 2015, p. 397-428.

²⁶⁰ *Idem*.

²⁶¹ *Idem*.

²⁶² L'encyclique *Humanae vitae*, de son nom complet *Humanae vitae trahendae munus gravissimum* (La très lourde mission de transmettre la vie humaine), est promulguée par le pape Paul VI en juillet 1968. Elle réaffirme la position traditionnelle de l'Église catholique et condamne toute méthode artificielle de régulation des naissances.

3.1.3. Les écoles publiques et les écoles dites libres

La moitié des militantes a été à l'école publique. L'école publique était vue comme des écoles de pauvres ou de rouges. Elle est laïque depuis les lois Ferry et se fait le relais du républicanisme. À la fin de la IIIe République, alors que des catholiques (jecistes²⁶³, davidées²⁶⁴ et aumôniers) prennent des positions convergentes avec les personnes laïques, ils sont marginalisés dans leur propre camp en même temps qu'ils suscitent la méfiance chez les personnes laïques²⁶⁵. Après une période d'apaisement, la guerre scolaire reprend au sortir de la Seconde Guerre mondiale et les militantes se souviennent bien des mobilisations des deux camps. En 1944, le gouvernement provisoire décrète comme nulles les lois passées par le régime de Vichy. Les subventions octroyées aux écoles catholiques sont supprimées en juillet 1945 et les autorités préfectorales et académiques reprennent leur rôle. Les partisan·es de l'école catholique, dite école libre par elles et eux, s'organisent et constituent des comités locaux qui regroupent ancien·es élèves, la direction du Diocèse, des associations familiales et catholiques. Ils créent une caisse départementale de solidarité. De l'autre côté, les partisan·es d'une école publique laïque tractent, collent des affiches. Les combats sont vifs au moment des élections. Une grande partie des conseillers généraux appuient la lutte pour l'école catholique dans les départements de l'Ouest. 62 à 64 % des enfants sont scolarisés dans les écoles libres en Loire-Atlantique, dans le Morbihan, dans la Vendée par exemple. De nouvelles lois sont votées en faveur de l'école catholique : la loi Marie de 21 septembre 1951, permet aux élèves de ces écoles de bénéficier d'une bourse d'État ; la loi Barangé du 28 septembre 1951 ouvre une allocation trimestrielle par enfant à toutes les familles quel que soit l'établissement d'inscription de l'enfant. La loi Debré, dont les décrets seront appliqués à partir de juillet 1960, établit un régime contractuel entre l'État et les écoles catholiques et entérine la reconnaissance d'une mission d'intérêt général à l'enseignement privé²⁶⁶.

La norme est le catholicisme ; sortir de cette norme, c'est s'exposer à une possible ostracisation et rompre avec un rituel social et une organisation temporelle marquée par la messe et les fêtes religieuses. Lorsque Bernadette²⁶⁷ était en 6^e, les élèves sont partis faire leur communion, ne restaient que « la Protestante, la Juive et l'Arabe ». Elle se sentait faire partie d'une minorité. Ce sentiment était compensé par le fait de vivre dans un milieu protestant un peu fermé. Dans l'école d'Annie, en région parisienne, quatre familles ne pratiquaient pas le catholicisme : une famille protestante, deux familles d'ouvriers bretons,

²⁶³ Les jecistes sont les militant.e.s de la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne).

²⁶⁴ Les davidées sont des institutrices laïques catholiques.

²⁶⁵ Jean-Paul Martin, *La Ligue de l'enseignement*, Rennes, PUR, 2016, p. 248-249.

²⁶⁶ Jacques Cousin, *La guerre scolaire*, Paris, Éditions du Petit Pavé, 2020, p. 134-143.

²⁶⁷ Bernadette, entretien réalisé par Brigitte Millet dans le cadre de son mémoire, *Entre droits et émancipation, carrières de militantes féministes brestoises (1961-2012)*, mémoire de Master, Université de Bretagne Occidentale, 2012.

laïques et communistes (« des immigrés de l'intérieur » selon les mots d'Annie) et la sienne. Annie dit s'être sentie humiliée, discriminée, harcelée par d'autres jeunes. Les convictions des parents ont eu un impact fort sur l'expérience de scolarisation des militantes.

3.2. S'engager dans des groupes de jeunesse

3.2.1. JACF, JECF, JICF, JOCF !

Après la Seconde Guerre mondiale, de nombreux groupes de jeunesse chrétienne se sont (re)constitués dans l'Ouest. Ils ont eu un poids important grâce à la mise en place de formations, d'activités de loisirs, culturelles et sportives. Les militant·es sont encouragé·es à prendre des responsabilités, améliorer leurs connaissances et impulser la modernité. Les femmes sont incitées à s'engager dans les débats de la cité et à devenir citoyennes actives avec ces mouvements de jeunesse et la doctrine de la Révision de vie résumée dans le « Voir, juger, agir »²⁶⁸. Cette méthode a été théorisée par Joseph Cardijn, abbé belge, fondateur de la première JOC, à la fin des années 1920²⁶⁹. Comment se traduit-elle en pratique ?

« Voir [c'est] être dans les lieux de vie des jeunes, les accueillir, libérer la parole ; Juger [c'est] donner des éléments de compréhension, rechercher l'information, analyser les causes ; Agir [c'est] s'engager auprès des autres dans les lieux, les organisations, agir collectivement, monter des projets, des actions, trouver des partenaires, expérimenter la solidarité et la fraternité, s'engager dans l'Église (responsabilités ou vocations) »²⁷⁰.

Au sein de la JAC, cette modernité passe par l'achat de matériel commun, la création de coopératives, de GAEC, etc. à la fin des années 1950, les jacistes sont de plus en plus nombreux à entrer dans des syndicats et à assumer des responsabilités politiques pour constituer une élite paysanne²⁷¹

Comme ses frères et sœurs, Marie-Claude a adhéré à la JEC. Les groupes sont non-mixtes, mais après Vatican II²⁷² et mai 68, les week-ends mixtes se multiplient. Les

²⁶⁸ Lucie Piché, « Une jeunesse unique ? Mouvements de jeunesse et contestation sociale », in *Études d'histoire religieuse*, n° 67, 2001, p.217

²⁶⁹ Anthony Favier, « La révision de vie », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 186, 2019, pp. 141-162.

²⁷⁰ Robert Strasser (dir.), *Croire, vivre, raconter la révision de vie, une pratique à réinventer, Actes du colloque des 22 et 23 novembre 2002*, Paris, les Éditions de l'atelier, 2003. Ouvrage cité par Olivier Desouches et Louisa Plouchart-Even, « La Jeunesse ouvrière chrétienne : une réalité du XXe siècle ? », *Transversalités*, n° 149, 2019, pp. 63-84.

²⁷¹ Jacqueline Sainclivier, « Jacistes et renouveau politique et syndical de 1945 à la fin des années 1970 dans l'Ouest », in Brigitte Waché (dir.), *Militants catholiques de l'Ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes. XIXe-XXe siècle*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2004, p. 105-119.

²⁷² « Vatican II » est utilisé pour désigner le deuxième concile du Vatican.

responsables de la JEC, comme des autres groupes de la Jeunesse chrétienne, se préoccupent de plus en plus des questions d'ordre politique et matérielles. La JEC se sécularise et se retrouve en phase avec les messages portés par le mouvement de Mai 68²⁷³. C'est une ouverture pour Marie-Claude qui souligne le fossé entre la vie des jeunes d'aujourd'hui et sa jeunesse pendant laquelle boire un verre avec des copains au café n'était pas encore dans la norme. Pour Micheline, faire partie d'un groupe de jeunes catholiques lui permettait de s'évader de sa famille. Elle a rejoint le Club Alain Gerbault à Rennes, qui était un club catholique mixte de collégien·nes et de lycéen·nes qui organisaient des messes, chantaient avec la guitare, menaient des actions bénévoles et portaient faire des retraites. Elle dresse le portrait des prêtres qui encadraient ce club : engagés, avertis, ouverts... dont la moitié s'est mariée par la suite ! À 18 ans, son engagement se délite, le club n'a plus de raison d'être. Elle se met en couple avec l'un des jeunes du groupe et s'engage à la LCR (Ligue communiste révolutionnaire).

En parallèle des mouvements de jeunes confessionnels émergent les Maisons des jeunes et de la culture (MJC) et se développent les activités de la fédération des œuvres laïques qui se divise en branches par activité. En 1938 est créée, par exemple, la Fédération nationale des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescent·es (FNOLVEA). À partir de 1947, elle organise régulièrement une campagne intitulée « Jeunesse en plein air » pour promouvoir les séjours de vacances²⁷⁴. Les activités sont encadrées par des jeunes de mieux en mieux formés grâce aux Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMÉA), une association d'éducation populaire²⁷⁵. Les MJC sont, quant à elles, créées à la Libération et connaissent une période d'essor à partir de 1959²⁷⁶. Elles ont trois objectifs : « [...] favoriser la prise de conscience des jeunes par l'éducation, offrir des services à leurs usagers (hébergement, restauration, conseils divers...) et enfin devenir un lieu de concertation et de coordination pour la vie associative, comme les bourses du travail avaient voulu l'être pour les syndicats. »²⁷⁷ Les MJC et locaux de la fédération des œuvres laïques deviendront, pour certains, un lieu d'accueil de groupes femmes en Bretagne et en Pays de la Loire.

3.2.2. Le scoutisme

Autres mouvements de jeunesse, le scoutisme et le guidisme pour les chrétien·nes,

²⁷³ Jean-Pierre Sueur, « Témoignage : la JEC de 1967 à 1969 », *Histoire et Politique*, n° 30, 2016 [En ligne] DOI : 10.3917/hp.030.0137.

²⁷⁴ Le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP) possède un fonds d'archives qui contient le matériel utilisé lors de ces campagnes (timbres, vignettes, affiches, dessins) de 1947 à 2002 : Fonds Jeunesse au plein air, AD94, 525 J 258.

²⁷⁵ Jacques Ladsous, « Du projet à l'évolution », *VST - Vie sociale et traitements*, vol° 78, n° 2, 2003, p. 44-45.

²⁷⁶ Laurent Besse, *MJC : De l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes, 1959-1981*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2015, p. 17-20.

²⁷⁷ *Ibid.*, p. 39.

les Éclaireuses et Éclaireurs unionistes de France (EEUF) pour les protestant·es, les Eclaireuses et Eclaireurs israélites de France (EEIF) pour les juif·ves, les Eclaireurs et Eclaireuses de France comme mouvement neutre puis laïc. Les scouts comme les guides s'appuient sur les principes définis par le fondateur du scoutisme, Lord Robert Baden-Powell. Les objectifs, rappelés par Marie-Thérèse Chéroutre dans le scoutisme au féminin²⁷⁸, sont le développement de la santé, de l'habileté manuelle, du caractère, de l'altruisme, et la recherche de Dieu. Plusieurs militantes sont passées par le scoutisme ou le guidisme et ont pu être tour à tour jeannettes (8-12 ans), caravelles (15-17 ans), cheftaines (18 ans et plus, éducatrice des plus jeunes et responsable d'une unité) ou pour les laïques : lutines (6-8 ans), louvettes (8-11 ans), éclaireuses (11-15 ans), aînées (15-18 ans). Maryvonne a conservé sa carte de Jeannette. Ce qu'elle aimait ? Commander et fabriquer des objets comme un autel pour que l'aumônier puisse dire la messe en plein air. Elle est passée par toutes sortes d'épreuves et s'est vu décerner des badges : « bonne campeuse », « tétard », « grenouille », « habile ». Les meilleures expériences d'Yvonne se sont passées dans un grenier du quartier de la Madeleine à Angers et dans un vieux wagon situé sur un terrain vague à Chevrollier. Elle faisait partie des guides de France. Le groupe avait aménagé un grenier avec des coussins et un électrophone. Les jeunes faisaient ce qu'ils voulaient, sans le regard des parents. C'était un espace d'apprentissage de la vie communautaire et de découverte de la nature. Le parcours de Danielle est différent. Elle a été mise aux Faucons rouges par ses parents, engagés à la SFIO (Section française de l'internationale ouvrière). Elle qualifie ce mouvement d'avant-garde par sa mixité (sociale et de sexe), l'éducation à la sexualité qu'elle y recevait. Pas de moniteurs, mais des « aides » qui les invitaient à effectuer certaines tâches, qui les accompagnaient chaque année au mois de mai, au Père Lachaise, célébrer le souvenir de la semaine sanglante. Chansons révolutionnaires, chœurs parlés, Jacques Prévert... Danielle récite : « Il est terrible / le petit bruit de l'œuf dur cassé sur un comptoir d'étain / il est terrible ce bruit / quand il remue dans la mémoire de l'homme qui a faim / elle est terrible aussi la tête de l'homme / la tête de l'homme qui a faim »²⁷⁹.

3.2.3. Christianisme et « modernité »

N'est-ce pas paradoxal d'accoler modernité à christianisme ? De quelle modernité parle-t-on ? On a, d'une part, une forme de modernité véhiculée par les groupes de jeunesse chrétienne comme on vient de le voir. Il y a aussi la mouvance sociale du

²⁷⁸ Marie-Thérèse Chéroutre, *Le scoutisme au féminin. Les guides de France 1923-1998*, Paris, Éd. du Cerf, 2002, p. 537-538

²⁷⁹ Poème de Jacques Prévert, *La grasse matinée*, 1946.

christianisme et les chrétien·nes progressistes. D'après Yvan Tranvouez²⁸⁰, les chrétien·nes progressistes (disons les catholiques d'extrême gauche) en Bretagne sont peu nombreux·ses (une cinquantaine par département), plutôt citoyen·es mais suffisamment influent·es pour déstabiliser le clergé missionnaire et les militant·es d'Action catholique. La situation est sans doute équivalente pour les départements des Pays de la Loire. Le Cercle Jean XXIII à Nantes en est un exemple. Il cherche à penser et à vivre la société moderne sur la base de principes chrétiens. En 1973, des membres de ce Cercle rejoignent un groupe d'étude composé de membres de l'Église Réformée, de Vie Nouvelle et de la Fraternité Protestante pour lancer une invitation à une journée de réflexion sur le thème de l'avortement et de la contraception. Cette invitation, dans son verso, est un appel à signature pour demander une meilleure information relative à la sexualité et à la maternité. Les membres du groupe appellent également à soutenir le Planning familial, exigent que les moyens contraceptifs soient accessibles à tous, que l'avortement soit médicalisé, libre et gratuit en enfin que la loi de 1920 soit abolie²⁸¹.

Le parcours de Germaine montre une évolution dans un cheminement spirituel qui relie des convictions de gauche, féministe et familialiste. Elle a d'abord milité à la JACF puis a longtemps été abonnée à *Témoignage chrétien*. *Témoignage chrétien* est un journal catholique de gauche, qui adopte en 1951 la devise bernanosienne « Vérité et justice quoi qu'il en coûte »²⁸². Elle a ensuite rejoint La Vie Nouvelle qui, selon elle, était un espace de questionnement, notamment lors de réunions régionales pendant lesquelles des intervenants extérieurs étaient présents. Elle se souvient d'une réunion sur le couple pluriel, les relations à plusieurs, par exemple. Ce groupe était très critique vis-à-vis de l'Église. L'association La Vie nouvelle est « marqué[e] par l'utopie communautaire et le personnalisme. [Elle] témoigne au cours des années cinquante de l'émergence d'un militantisme catholique ouvert à la modernité, qui a pris ses distances avec le catholicisme intransigeant traditionnel tout en demeurant à l'écart de la tentation progressiste du compagnonnage avec le communisme »²⁸³. Elle s'engage ensuite dans des responsabilités politiques au Parti socialiste et réfléchit sur l'amélioration de la condition des femmes. Elle n'a jamais cessé de croire.

²⁸⁰ Yvan Tranvouez, *Catholiques en Bretagne au XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2006 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.7248>.

²⁸¹ Tract du groupe d'étude membres du Cercle Jean XXIII, de l'Église Réformée de Nantes, de Vie Nouvelle de Nantes et de la Fraternité Protestante, janvier 1973 [date supposée] conservé dans le fonds du Cercle Jean XXIII – Fonds 252J49, AD de la Loire-Atlantique.

²⁸² Étienne Fouilloux, « Les cinq étapes de *Témoignage chrétien* », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 125, vol. 1, 2015 [En ligne] DOI : [10.3917/ving.125.0003](https://doi.org/10.3917/ving.125.0003).

²⁸³ Denis Pelletier, « Jean Lestavel, La Vie nouvelle. Histoire d'un mouvement inclassable, Le Cerf, 1994, » in *Cahiers d'histoire*, n° 41-4, 1996 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/ch.376>.

3.3. « On est tous des défroqués »

3.3.1. Ne plus croire

Chez les militantes, il n'y a pas de schéma type du processus d'arrêt des croyances et des pratiques religieuses. Cela peut être une évolution progressive ou au contraire une coupure nette et brutale. En revanche, elles sont toutes aujourd'hui éloignées de la religion (sauf une qui se définit comme croyante mais opposée à l'Église) et pour certaines même dans un combat contre l'imprégnation religieuse de la société. Une expression employée par Sylviane (ancienne militante à la JICF et au Planning familial de Nantes) qu'elle tient elle-même de sa psychologue résume bien la situation de nombreuses militantes de l'Ouest, « on est tous des défroqués ».

Le rapport à la religion a une dimension genrée que révèle Sylvette par son expérience. Son père n'était pas croyant, sa mère pratiquait. Les garçons n'étaient plus obligés d'aller à la messe à partir de 11 ans, pas les filles. Cette division genrée ne se vérifie pas de façon significative chez les militantes rencontrées, car si la mère occupe souvent une place centrale dans le maintien d'un certain rituel religieux, le culte de la tradition et le rigorisme peuvent aussi venir du père ou des deux parents. Dans quelques témoignages, le père peut avoir un rôle central dans une opposition franche à la religion, plus que les mères. Le père d'Espérance a dû être baptisé trois fois : à sa naissance aux États-Unis, à son arrivée dans une école jésuite en Espagne et en prison parce que sous Franco, les communistes étaient rebaptisés. Il a estimé qu'il avait été baptisé pour toute la famille et n'a pas fait baptiser ses enfants. Le père de Jeanne était au parti communiste et non-croyant. Elle a fait sa communion pour faire comme tout le monde, mais se souvient ensuite avoir fait des choix dans la lignée des engagements politiques de son père : « On n'était pas à la CFDT parce que c'étaient les curés. On ne lisait pas *Ouest France* parce que c'étaient les curés ».

Les souvenirs relatifs à l'arrêt de la pratique sont parfois flous pour les militantes, notamment celles qui ne l'ont pas vécu comme une rupture. Bernadette se souvient seulement de ne plus avoir voulu être religieuse après une discussion avec sa sœur quand elle était enfant. Sa sœur lui a dit que les religieuses ne portaient pas de soutien-gorge et Bernadette voulait absolument porter un soutien-gorge quand elle serait grande. Le comportement des religieuses lui a paru absurde et incompatible avec ses aspirations concernant sa poitrine. Béatrice a cessé de croire progressivement et se dit profondément athée aujourd'hui. Elle vit à côté d'un calvaire, un Christ sur sa croix d'une hauteur de deux mètres. Un jour elle dit à sa petite-fille : « Un coup comme ça, je dis oh, mais il est tout blanc et un soir, j'irai le peindre en bleu-blanc-rouge. En rigolant. Ma petite-fille [...] me dit "mamie, tu feras attention hein, en montant à l'échelle" ». Elle ne l'a pas fait pour ne pas s'attirer les foudres de son voisinage, plutôt croyant. Pour Sabine, le décalage entre ses

engagements dans les groupes d'extrême gauche et la religion est devenu de plus en plus important. Elle s'est détachée avec l'impression que la religion appartenait au monde d'hier. Louise, quant à elle, s'est retrouvée face à un dilemme, celui de choisir « entre le bon Dieu ou les garçons ». Elle faisait partie de la JICF et allait se confesser tous les dimanches. Mais son engagement religieux ne lui permettait pas d'envisager des relations sexuelles hors mariage et elle ne souhaitait pas se marier. Elle rejeta alors ce qu'elle appelle « le package manif pour tous » et choisit les garçons.

3.3.2. Sentiment d'hypocrisie

Celles qui ont rejeté la religion de façon plus radicale soulignent le sentiment d'hypocrisie qu'elles ressentaient au regard du comportement des sœurs ou des prêtres. Marie-Françoise a vécu un décalage entre les valeurs prônées (la bienveillance, la charité, la bonté, le pardon, la vérité) et le comportement de ses enseignantes qui étaient des sœurs, comportement qu'elle qualifie de méprisant, méchant, agressif. Finalement, elle a vécu la religion comme un dressage et un carcan. Claude s'interroge : « Qu'est-ce que cette religion qui fait taire les choses ? Qui ne dit pas la vérité ? Ces histoires de l'esclavage et tout ça, les bons catholiques de Saint-Malo étaient quand même des esclavagistes. [...] Ces religions font trop de mal. J'étais complètement anticléricale ». Le groupe de scouts dont faisait partie Chantal se moquait bien des chants de Marie-Claire Pichaud qui paraissaient démodés. En 1959, Marie-Claire Pichaud répétait ce refrain : « Je te louerai Seigneur/à travers toute chose/dans ce monde de paix où tu m'as dit d'aimer/Je te louerai Seigneur avec tout cet amour/ dont je tisse ma vie à chaque heure du jour » (refrain de *Je te louerai, Seigneur*, 1959). Elle mettait en pratique ce qu'elle chantait, elle aimait avec... éclat... et en 1960... elle s'installa avec sa compagne Jocelyne François dans le sud de la France. Jocelyne François était une des premières femmes à avoir publiquement déclaré son homosexualité dans ses ouvrages et notamment dans un livre qui s'intitule *Joue-nous « España »* et qui reçut le prix Femina en 1980²⁸⁴. En entretien, Chantal rejoue la surprise de la découverte de l'homosexualité de cette chanteuse, elle s'exclame « Je me suis dit mais combien on nous a roulé ! ». À la lecture de *Joue-nous « España »* on découvre une réalité complexe entre le devoir imposé par la foi et la force de l'amour éprouvé pour l'autre. Pour l'amour de Dieu, Jocelyne s'est éloignée de Marie-Claire pendant plusieurs années, s'est mariée et a eu trois enfants. Cette hypocrisie n'est-elle pas finalement que contradiction entre deux amours ? Entre une conviction de l'esprit et la réalité d'un amour du corps ?

²⁸⁴ Marie Nandin, « François, Jocelyne », *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française : de Marie de France à Marie NDiaye*, Paris, Karthala, 1996, p. 249-250.

« Ma faute vaut à ses yeux, à leurs yeux, des milliers de coups. Il s'épuiserait à me les donner. Il vaudrait mieux que tu sois morte, pense ma mère. Et elle le dit. Il vaudrait mieux que tu sois une femme légère et que tu aies des amants nombreux. Tout, mais pas ça. Tout, la guerre, la prostitution, la violence, la torture, l'excision, les mutilations, la délation, la corruption, le mensonge, l'hypocrisie, l'injustice, le crime, le viol. Car je ne les entends jamais protester avec cette apprêtée qu'ils déversent sur moi parce que je t'ai rejointe, Marie-Claire, après sept ans de douleur ». ²⁸⁵

Ce témoignage dit que la religion est plus sévère avec l'homosexualité féminine qu'avec toutes les violences patriarcales exercées contre les femmes et même contre un interdit suprême, celui du meurtre. La dimension patriarcale des doctrines et des pratiques religieuses est vivement rejetée par les militantes de l'Ouest.

3.3.3. Blessures familiales

Le rejet de la religion et l'abandon de la foi ont été mal vécu par la famille des militantes les plus pratiquantes. Françoise regrette de ne pas s'être mariée à l'église :

« J'ai une certaine culpabilité de ça, d'avoir rendu malheureux mes parents. J'aurais très bien pu me marier à l'église, rien à foutre, qu'est-ce que ça peut faire ? Finalement, ça leur aurait fait plaisir. C'est vraiment la révolte, l'obstination de la jeunesse quoi. Je trouve maintenant. Sur le moment, c'est une façon de m'affirmer, mais maintenant je trouve ça ridicule. Surtout que lui aussi venait d'une famille très catho. Ça aurait du sens pour les autres. La religion, c'est souvent pour les autres qu'on la pratique, pas souvent pour soi. Ça aurait peut-être évité beaucoup de malheur, de sentiment de ma mère d'être mise à l'écart de sa famille ».

Cela entraîne des conflits. Il faut pouvoir être autonome pour se permettre de vivre une rupture familiale éventuelle. Claudine se souvient d'une grosse dispute avec sa mère quand elle lui a annoncé qu'elle n'avait plus la foi, à 18 ans. Mais elle était boursière et ne coûtait rien à ses parents. Bien que profondément athée et révoltée, elle se sent dans le moule d'un héritage religieux pour lequel on pêche par le corps. La révolte a été violente car s'extraire de cet héritage était comme sortir de prison pour elle. Ces situations amènent des ruptures, des fuites, de nombreux départs.

²⁸⁵ François Jocelyne, *Joue-nous « España »*. Roman de mémoire, Paris, Mercure de France, coll. « Folio », 1980, p. 211.

Partir

Lourd et prégnant est cet héritage. Il est aussi un tremplin vers de nouveaux horizons, des territoires urbains, des vies étudiantes, des sociabilités militantes. Face à l'immobilisme apparent des traditions locales et familiales se dessinent des parcours de mobilités. Il n'a pas été jugé pertinent de faire une liste de toutes les mobilités des militantes au cours de leur vie pour plusieurs raisons. D'abord, cette étude comporte un biais géographique. Seules des militantes qui vivent en Bretagne et Pays de la Loire ont été interrogées, à l'exception d'une qui vit à Paris actuellement et qui est originaire de la Mayenne. Toutes les militantes ne sont pas nées dans ces deux régions et d'autres qui y sont nées n'ont pas été interrogées, soit à cause des contraintes de temps du terrain, soit parce qu'elles n'ont pas accepté la rencontre ou n'ont pas eu connaissance de cette recherche, ou encore parce qu'elles ont déménagé dans d'autres régions. Quelques militantes rencontrées n'ont pas milité exclusivement dans ces deux régions, voire pas du tout pour l'une d'entre elles. Elles partent avec pour bagage tout cet héritage familial, social, culturel, confessionnel ou laïque.

Quitter le carcan familial, c'est échapper à la surveillance de la famille, de la communauté environnante voire du village. Yvette se souvient de cette impression d'être continuellement surveillée, jugée :

« Si vous parliez à quelqu'un c'était rapporté, si vous ne disiez pas bonjour à quelqu'un, c'était rapporté, si vous aviez une jupe courte, c'était dit. Pour moi, c'était un enfermement. [...] Moi, c'était vraiment quelque chose d'insupportable. Ce n'était pas seulement la religion, c'était la religion ET tout ce qu'il y avait autour comme contrôle social. Comme si vous étiez tout le temps observée, qu'on essayait de voir ce que vous alliez faire qui ne corresponde pas aux normes de la tradition, de la bienséance, du rôle d'une jeune fille. [...] J'étouffais, je n'en pouvais plus. »

Elle vit aujourd'hui dans l'anonymat d'une grande ville, Paris. Elle continue cependant à garder un lien avec son lieu d'origine par la lecture du *Ouest-France*.

Les grandes villes de l'Ouest, dotées d'universités, ont pu être le lieu des premières expériences hors du cadre familial. Rennes a attiré de nombreuses militantes pour la poursuite d'études supérieures. Elles peuvent venir des Cotes d'Armor, du Finistère, de la Mayenne ou de Vendée. Nantes a pu attirer également mais de façon moins importante. Clotilde voyait ses amies plus âgées partir. Elle savait son frère pris dans l'effervescence des événements de Mai 68 à l'université de Rennes.

« C'est à ce moment-là que je me suis dit, je ne peux pas rester à Laval, parce que dans les devenirs qui m'étaient offerts, comme j'étais une bonne élève modeste, c'était l'école normale en fait. J'avais un peu ça dans ma tête, que

c'était le devenir normal, dans ma tête. Et en fait, c'était rester à Laval et rester à Laval, c'était rester sous l'emprise parentale alors que ça ne m'allait pas du tout ».

Rennes, elle y vit toujours actuellement et dit avoir été épanouie dans sa vie professionnelle.

Anne-Marie, elle, a quitté la capitale pour les Cotes d'Armor en 1976. Elle est venue avec un couple pour faire une communauté (ils devaient être 5 au départ). Pourquoi la Bretagne ? Parce que les parents d'un copain avaient une maison là-bas, « l'idée, c'était de foutre le camp et de faire autre chose ailleurs, de partir de la région parisienne ». Cette communauté a reconstruit cette maison dans des conditions parfois difficiles, notamment l'hiver. Ils ont monté avec d'autres personnes venues d'un peu partout (Haute-Savoie, Bordeaux, Poitiers, Alsace...) la première coopérative d'achat à Guingamp appelée Ar buzrug (ver de terre en breton) : « Ça venait d'un peu partout, des gens qui s'étaient retrouvés à un moment à un autre et qui s'étaient dit on part et on va essayer de vivre d'une autre manière. Il y avait toutes ces communautés-là au Larzac aussi. »

Les militantes qui déménagent pour des raisons professionnelles sont pour la plupart des enseignantes qui obtiennent leur premier poste en dehors de leur département d'origine ou des militantes qui suivent leur mari. L'expérience de Jeanne est assez atypique. Originaire de Lorient, elle fait ses études à Rohan dans le Morbihan, puis habite à Saint-Brieuc et travaille à Douarnenez en tant que sage-femme :

« C'était trop dur psychologiquement. Je ne parle même pas d'un point de vue physique, j'avais quand même 150 bornes pour y aller, aller-retour. Je suis solide, je ne suis pas fatigable. Ça ne me gênait pas. Mais l'ambiance, elle était méchante, jalouse, ah ! Elle avait mon âge, mais elle était horrible. Si elle avait pu me virer cette fille-là, elle l'aurait fait. J'étais titulaire. Je la verrai au bout du port, je pourrais la pousser. Je te jure. Elle était la méchanceté incarnée ».

Finalement, elle trouve un poste à Saint-Brieuc après avoir quitté Douarnenez et on ne trouva pas le corps d'une sage-femme échoué à marée basse sur le port de Douarnenez. Des tensions professionnelles, qui ont poussé à un déménagement, ont été vécues par d'autres militantes, y compris pour des raisons d'inégalités dans les conditions de travail. Nous verrons dans le chapitre 2 et 3 dans quelle mesure ces tensions nourrissent un militantisme syndical et féministe.

Chapitre 2. Rencontrer le monde des garçons

« Ne cherchez pas, vous qui ouvrez ce livre : vous ne saurez jamais, par des mots, ce qu'est la vie sexuelle. Si nous la tenions sous le scalpel, elle ne serait plus qu'un cadavre ». Ménie Grégoire ²⁸⁶

Vie sexuelle. Si les mots ne permettent pas de comprendre la vie sexuelle alors peut-être les imaginaires le peuvent-ils ? Quels sont les rêves, les espoirs et les terres d'ignorances de ces jeunes filles qui deviendront, à l'âge adulte, des militantes féministes ?

Vie sexuée. Identifiées à leur sexe, elles ont connu bien avant leur engagement militant, et notamment celui des groupes femmes, un entre-soi féminin qui a éclaté avec les réformes scolaires, leurs premières manifestations militantes et leur entrée dans le monde du travail. Ce chapitre est l'histoire d'une rupture qui se conjugue avec mixité, culture jeune et utopies révolutionnaires.

Loin de dresser un tableau uniforme d'une traversée des années 1960, il s'agit ici d'accorder au pluriel des expériences tant individuelles que collectives, car comme le dit si justement Jean-François Sirinelli, « quelques années à peine de différence d'âge suffisent donc à élever une sorte de cloison étanche, quant à la perception à chaud de ces années 1960, entre la « nouvelle vague » déjà entrée dans l'âge adulte et le raz-de-marée démographique du baby-boom qui balaie la société française des années 1960. Un tel constat peut paraître banal, tant les classes d'âge, précisément, se différencient par des perceptions dissemblables du même événement ou de la même séquence chronologique »²⁸⁷.

1. À l'école des jeunes filles

Le système éducatif des années 1950-1960 est différent du système que nous connaissons actuellement. Plusieurs réformes modifient le paysage scolaire. En 1959, la Loi Debré intègre l'enseignement privé au système éducatif. La mixité se met en place progressivement alors que la Loi Berthoin prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. La mixité se généralise jusqu'à être obligatoire à partir de 1976. Le schéma ci-après montre les différents types d'écoles et de cursus proposés sur la période correspondant aux années de scolarisation des militantes.

²⁸⁶ Préface de Ménie Grégoire de l'ouvrage de Roger Géraud, *L'Éducation sexuelle des adultes. Pour une sexualité réconciliée*. Paris, Union générale d'éditions, 1967.

²⁸⁷ Jean-François Sirinelli, « La France des sixties revisitée », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 69, 2001 [en ligne] DOI : 10.3917/ving.069.0111.

École primaire jusqu'au CEP (certificat d'études primaires)			
Centre d'apprentissage, qui devient le Collège d'enseignement technique (CET) en 1959 Niveau : jusqu'au Brevet d'études professionnelles (BEP) ou Certificat d'aptitude professionnel (CAP)	Cours complémentaire, il devient le Collège d'enseignement général (CEG) en 1959. Niveau : de la 6 ^e à la terminale.	Le lycée Niveau : de la 6 ^e à la terminale.	L'École primaire supérieure (EPS), devient « collège moderne » en 1951. Niveau : de la 6 ^e à la 3 ^e .
1975 : le CET devient le lycée d'enseignement professionnel.	1975 : Collège unique de la 6 ^e à la 3 ^e et lycée de la seconde à la terminale.		
		1963 : Le « lycée » se divise. L'EPS et le « petit lycée » deviennent le Collège d'enseignement secondaire (CES). Niveau : de la 6 ^e à la 3 ^e .	

Schéma du système éducatif dans les années 1950-1960 et ses évolutions.

Le niveau 3^e est sanctionné par le BEPC (brevet d'études du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire). Le CES comme le CEG comportent plusieurs filières, longues ou courtes qui aboutissent à différentes orientations : vers un baccalauréat, vers un CET ou vers le monde professionnel.

1.1. Une école qui s'ouvre

1.1.1. Mixité sociale

Les années 1950 se caractérisent par une progression importante de la scolarisation des jeunes filles. Alors que de nombreuses femmes de Bretagne partent à Paris pour trouver du travail²⁸⁸, l'école devient un facteur d'ascension sociale. La Bretagne connaît de profondes mutations (crise économique, crise de la ruralité, abandon de la langue et du costume) qui entraînent une migration de celles qui se retrouvent employées de maison et qu'on surnomme alors les Bécassines²⁸⁹. Au même moment, la concurrence entre écoles

²⁸⁸ Leslie Page Moch, *Gender, Migration, and the Public Sphere, 1850-2005*, London, Routledge, 2011, p. 45.

²⁸⁹ Du nom du personnage de Bécassine, créé en 1905 par la scénariste Jacqueline Rivière et le dessinateur Émile-Joseph-Porphyre Pinchon, figure de la bonne provinciale telle que la voyait la bourgeoisie.

publique et privée est de plus en plus forte suite à la réforme, entre autres, de 1959 qui intègre l'enseignement privé au système éducatif. Ces institutions entrent en compétition²⁹⁰. Elles s'ouvrent à plus de mixité sociale comme en témoigne le parcours de Christiane. Elle entre en 6^e en 1959 à l'école de Chapelle-au-Riboul (nord-est de la Mayenne) tenue par des religieuses. Cette école était jusqu'au début des années 1960 « réservée » à l'élite paysanne et le pensionnat, aux filles de la petite bourgeoisie rurale, des bourgs, des filles de médecins ou de notaires. Christiane se souvient du mépris affiché pour les élèves issues d'un milieu moins aisé y compris par le corps enseignant :

« Les gens de la campagne, c'est à moitié des sauvages pour les gens de la ville. Ce sont des gens qui mangent salement, qui ne connaissent pas le confort, qui sont à peine civilisés. Les bonnes sœurs (alors qu'il y avait plein de filles de paysans) critiquaient les façons de faire, de manger, de s'habiller, de vivre des paysans ».

Odile, âgée de 4 ans de plus que Christiane, évoque le concours d'entrée en 6^e et de la sélection. Elle se souvient que sur 48 élèves dans sa classe de CM2, 30 se sont dirigés vers le certificat d'études primaires (CEP) et 18 seulement ont préparé le concours d'entrée en 6^e. Lisette a passé ce test de 6^e et a pu entrer dans un des deux lycées de filles du Morbihan, celui de Lorient (l'autre se trouvait à Vannes). Elle se retrouve dans un milieu social différent de celui qu'elle avait connu jusqu'alors. Elle faisait partie de ces quelques élèves des écoles rurales comme celles de Sarzeau ou de Baud à être sélectionnées.

1.1.2. Vie d'internat

La scolarisation croissante et prolongée des enfants et adolescent·es fait exploser le besoin en établissements scolaires. Mais les villes bombardées pendant la guerre mettent du temps à être reconstruites²⁹¹. L'architecture des écoles doit répondre à un double besoin, celui de la sécurité et celui de la rationalisation des constructions qui se doivent d'être rapides et à peu de frais. Les jeunes filles des milieux ruraux s'éloignent de leur famille pour poursuivre leur scolarité. Elles entrent en internat et sont soumises à de nouvelles normes et contraintes liées à la vie en collectivité.

En 1965, les docteurs J. Avril et R. Caroff publient en « enquête sur l'éducation en internat »²⁹² dont voici une synthèse. L'enquête a été menée dans 13 lycées, 19 CEG et 5 CET des Côtes d'Armor. Ces établissements sont non-mixtes à l'exception de 5 lycées et ils accueillent 3 675 filles internes. Les internats les moins bien dotés sur le plan matériel

²⁹⁰ Julien Mostini, Thierry Mostini, Mona Ozouf, Chloé Batissou et Françoise Livinec, *L'école des filles, 1910-2010. 100 ans d'utopie*, Paris, Galerie F. Livinec, 2010, p. 114-117.

²⁹¹ *Ibid.*, p. 127.

²⁹² Jean Avril et René Caroff, « Enquête sur l'éducation en internat », *Enfance*, vol. 18, n° 1, 1965, p. 253-284.

ne comportent que 5 lavabos pour 405 élèves, ou pas de douche, 1 WC pour 120 élèves, pas d'eau chaude au lavabo et pas de bidet ainsi que des dortoirs de 30 places et plus. Les internats les mieux dotés disposent de box individuels (cela reste rare), 1 lavabo individuel, 1 WC pour 10 élèves, 1 douche pour 6. Les conditions de vie sont très inégales d'un établissement à l'autre dans un espace où il est difficile d'apporter sa touche personnelle en matière de décoration et presque impossible de s'isoler. Les lycées sont les plus accueillants. À l'inverse, les conditions de vie dans les CEG peuvent être réellement précaires. Et pour celles qui auraient besoin de conseil en matière d'hygiène, de santé ou de sexualité, si les lycées et CET disposent d'une infirmerie, ce n'est pas le cas de plus de la moitié des CEG. Sur le plan des loisirs, les foyers sont peu courants. Un quart des établissements n'ont pas de bibliothèques. Certains n'ont pas de terrain de sport ou de jardin. La télévision et les disques apparaissent progressivement. Les règles de vie prévoient des levers à 6h30 ou 7 h et des couchers à 21 h ou 22 h. Les repas durent 30 minutes en moyenne. Les sorties sont prévues le jeudi et le dimanche. Les internes peuvent se rendre dans leur famille, du samedi après le déjeuner au dimanche soir. Les filles ont l'interdiction de fumer, contrairement aux garçons, mais « le problème de l'alcoolisation ne semble gêner personne ». En effet, du cidre peut être servi et exceptionnellement de la bière ou du vin.

Carole était dans un lycée non-mixte qu'elle qualifie de strict. Le règlement lui convenait pourtant et la vie en collectivité lui était à la fois « douloureuse » et « extraordinaire ». Elle explique avoir investi les quelques petits espaces de liberté qu'elle pouvait trouver : les activités de théâtre et d'arts plastiques. Quelques-unes se sont essayées à des actes de rébellion ou d'évasion. Ce fut le cas de Katell, scolarisée dans un lycée non-mixte à Guingamp, qui a fait le mur avec deux de ses amies. L'une de ses amies voulait retrouver un copain des camps de vacances qui habitait Paris. Elles sont allées jusqu'à la gare, mais le censeur est venu les récupérer à 11 heures du soir et Katell de conclure : « On avait quand même des envies de liberté, mais ça n'allait pas bien loin parce qu'on ne pouvait pas. ». Elle se souvient aussi des amitiés fortes en internat et d'un univers clos, strict et silencieux (les écoles publiques ne diffèrent pas des écoles privées sur ce point), où toute dispute avec un parent, une difficulté scolaire ou une peine de cœur, tournait en une tragédie qu'il fallait consoler par des caresses et un partage du lit. La frontière entre homosocialité et homosexualité était parfois ténue, mais s'il y avait désir, il n'était pas nécessairement dit, abouti, accepté ou conscient. Quelques couples se formaient. Évelyne évoque les fêtes dans lesquelles ces couples de filles pouvaient apparaître. Pourtant, ce n'était pas toujours une réalité concevable, comprise : « Après coup, j'ai compris, et il y avait une espèce de fascination et répulsion. Parce que, quand on parlait de ces filles-là, ce n'était pas bien. Mais bon, c'était moins grave parce qu'elles

n'étaient pas enceintes ». Le maître-mot de cette vie d'internat est sans doute celui de la solidarité, entre amies comme entre amoureuses, mais surtout entre amies.

1.1.3. La progression de la mixité

Cet univers clos au féminin s'ouvre peu à peu à la mixité, une mixité parfois nécessaire et qui existe déjà dans certains établissements scolaires (faible effectif des classes, matières et options d'apprentissage inexistantes dans certains établissements) mais également imposée progressivement par les évolutions législatives²⁹³. La mixité existe pendant l'entre-deux-guerres notamment avec la germination des écoles rurales et une coéducation pour certaines élites lycéennes et étudiantes. Ce terme apparaît dans une circulaire de juillet 1957 paru dans le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*²⁹⁴. Les lycées mixtes existants sont légalisés en 1959. La crise de 1968 donne un coup d'accélération aux débats sur ce qu'on appelle coéducation ou mixité. La loi Haby de 1975 présente l'élève comme un être neutre, asexué, mais la mixité en tant que telle est introduite par des décrets en 1976²⁹⁵.

Des occasions de voir des garçons pouvaient se présenter sous différentes formes. Jeanne en a connu dans sa classe parce qu'elle faisait latin et que cette matière, n'étant pas enseignée dans les autres écoles, faisait venir quelques élèves du lycée de garçons. Cette présence constitue un souffle pour elle et en même temps une tension pour les filles qui se trouvaient être une vingtaine à être amoureuses du même garçon (ils étaient peu nombreux). Les filles (celles qui n'étaient pas homosexuelles) fantasmaient et espéraient en apercevoir au détour de la promenade du jeudi dans les bois. Les garçons restaient un mystère, même pour celles qui avaient un ou plusieurs frères.

La mixité peut susciter des craintes chez les parents. Alors que Bernadette était entrée dans une classe de lycée mixte pour suivre la filière D (biologie), elle se vit envoyée en pension chez les sœurs à 16 ans et contrainte de couper avec ses anciennes relations. La rébellion éclate un jour. Tandis que les religieuses la pensaient dans sa famille le week-end, sa famille la croyait en pension. En réalité, elle se rendait régulièrement chez les copains et copines. Le jour où cela a été découvert, elles ont été 4 filles à être renvoyées du lycée. Elles ont tout de même pu passer les épreuves du baccalauréat, non sans un peu de provocation :

²⁹³ Geneviève Pezeu, *Coéducation, coenseignement, mixité. Filles et garçons dans l'enseignement secondaire en France (1916-1976)*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation, Université Paris Descartes, 2018.

²⁹⁴ Circulaire du 3 juillet 1957, *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, n°28, 11 juillet 1957, p. 2293-2295. Cité par Michelle Zancarini-Fournel in Rebecca Rogers (dir.), *La mixité dans l'éducation : Enjeux passés et présents*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », 2014, p. 25-32.

²⁹⁵ *Ibid.* p. 31.

« Je ne te dis pas comment on venait. On n'était plus du tout en uniforme, on roulait un peu des épaules quand même. [...] C'est vrai que, pour moi, j'ai mis un point d'honneur à l'avoir le bac parce que je voulais leur montrer qu'on est capables quand même. J'avais 18 ans. J'avais peut-être plus que ça. 68 était passé par là ».

Elle était venue à ses épreuves vêtue d'une robe jaune vif assez courte. Madeleine, qui a vécu une partie de sa jeunesse au Congo Brazzaville, était scolarisée dans un lycée mixte de Bangui. Cette mixité était sous surveillance de la part de ses parents. Conduite au lycée en taxi, ses copains se cachaient quand la voiture arrivait. La voiture repassait parfois pour contrôler ce que Madeleine faisait. À partir du jour où sa sœur et elle ont eu un copain, elles se sont mises à sortir le soir en descendant de leur chambre du premier étage par la fenêtre au moyen d'une corde. D'autres fois, elles passaient par l'escalier, mais leurs parents mettaient un fil pour attacher les poignées, alors les copains venaient défaire le fil et le remettre à chaque sortie. On peut parler d'une (non) mixité sous contrôle, mais un contrôle pas toujours réussi.

1.2. Le vêtement scolaire

1.2.1. Portrait de militantes en uniforme

Si la robe jaune vif de Bernadette a pu être si choquante, c'est parce qu'à l'école régnaient les couleurs fades des blouses ou le bleu des uniformes. Que pouvait-on trouver dans les armoires de jeunes filles des militantes ? Dans celle de Dominique, étaient rangés une jupe et un manteau bleu marine, un pull et un chemisier blanc, des socquettes blanches, un béret et des gants. Dans celle d'Anne, se trouvait une jupe plissée, une veste bleu marine et des blouses. Le pantalon marin et le pull bleu marine que Marie-France mettait pendant ses activités au club Alain Gerbault trônait au milieu des blouses jaune et bleue. Celles qui ont poursuivi leurs études dans le domaine médical ont porté un uniforme pendant plus longtemps. Soizig portait à ce moment-là une chemise avec un pied de col, une cravate, une veste cintrée, une jupe droite, des chaussures avec des petits talons. Les photos ci-après sont celles d'une militante née dans le Morbihan en 1946. Elle s'est d'abord trouvée sur les bancs du lycée Dupuy de Lôme de Lorient puis au lycée Gabriel Guist'hau à Nantes. Les coiffures changent, les garçons apparaissent, mais les blouses demeurent.



Lorient, collège de jeunes filles (1958-1959) - fonds privé



Lorient, lycée Dupuy de Lôme - groupe féminin (1962-1963), fonds privé



Nantes, lycée Gabriel Guist'hau (1964-1965), fonds privé

Les expériences vestimentaires des militantes ne concordent pas toujours, car elles appartiennent à des classes d'âge différentes, ont des parcours scolaires variés (CEG, lycée, enseignement ménager, privé, public), dans des villes et milieux ruraux très divers. Il n'y a pas uniformité d'uniforme... Les blouses elles-mêmes peuvent être de différentes couleurs, à petits carreaux, grands carreaux, avec une cordelette ou sans, avec un bouton plus ou moins gros ou plusieurs boutons, différentes formes de col et de systèmes d'attache. Loin d'être critiqué, le port de la blouse permettait aux plus modestes de ne pas se différencier des autres élèves. Certaines militantes cachaient leurs jupes ou pulls rapiécés sous la blouse, d'autres n'avaient pas d'autres vêtements que l'uniforme et le portait en semaine comme en week-end, à l'école comme chez elles. Pour Brigitte : « L'uniforme avait plutôt l'avantage de mettre tout le monde au même niveau alors que la concurrence entre les filles plus riches et les filles moins riches ne se jouait pas sur l'uniforme, elle se jouait sur les fringues qu'on laissait passer sous la blouse. Ou la couleur des collants qu'on avait. »

S'il y a un uniforme, ou plutôt un costume qui disparaît, c'est le costume local traditionnel et la coiffe. On associe volontiers la Bretagne à la Bigoudène, cette coiffe blanche, étroite et haute portée par les femmes dans le pays de Pont L'Abbé (Finistère),

mais à chaque territoire ses spécificités. Par exemple, les femmes de Landivisiau portent la Sparl, celles de Douarnenez la Penn Sardin, les femmes des îles de Fouesnant portent la Kiz Fouën et à Saint-Pol de Léon on porte la chikolodenn²⁹⁶. Les Pays de la Loire ne sont pas en reste avec la coiffe à ailettes des Sables d'Olonne, la Grisette de Luçon, la coiffe angevine aux bords ondulés ou encore la coiffe plate sarthoise. Sandrine Appéré qui consacre un chapitre d'ouvrage à la chikolodenn dans un livre sur les costumes régionaux²⁹⁷, analyse l'abandon progressif du costume local. Elle décrit le costume, et en particulier la coiffe, comme une carte d'identité qui signale une classe d'âge et marque l'appartenance à un groupe, à un ancrage territorial et à une classe sociale. La cause de sa progressive disparition n'est pas seulement due à l'importation de la mode citadine à la campagne, mais aussi à l'évolution de l'hygiène (apparition du shampoing, fustigation de la malpropreté et des odeurs corporelles), à l'exode rural et au désir de modernité, au déclin du rituel religieux et au manque de praticité de celle-ci. Les militantes n'ont pas été de celles qui ont porté l'habit traditionnel²⁹⁸ à l'exception de celles qui ont pu rejoindre un cercle celtique.

Le critère de la praticité a fait évoluer d'autres modes vestimentaires et entraîne notamment l'abandon des bas, de la gaine et du porte-jarretelles. Les expériences des militantes sont unanimes sur ce point, le porte-jarretelles n'est pas pratique. L'arrivée du collant est vécue comme une aubaine comme l'explique Anne-Marie :

« On avait des espèces de porte-jarretelles, une ceinture en mousse avec des porte-jarretelles comme ça. Ça ne tenait pas très bien, ou il y en avait un sur deux qui marchait, l'autre ne marchait pas. Les collants, ça tenait tout. Tu n'avais pas un bas qui te glissait dans les chaussures. Comme on était en jupe, tout se voyait. [...] C'était super. C'était un vrai confort ».

Claudette ne comprenait pas que cette mode puisse revenir avec des marques comme Aubade ou Chantal Thomass dans les années 1970. Les militantes ont fait quelques actions à ce sujet : « Là, on a bombé hein. Ça, c'était dans les années 75, 76, 80. J'étais à Lorient à ce moment-là. On a beaucoup bombé les abris-bus ! ».

1.2.2. La jupe entre contrainte, rejet et acceptation

Le porte-jarretelles n'a pas été porté par toutes les militantes, certaines se souviennent de chaussettes hautes ou de socquettes. Porte-jarretelles, chaussette, bas ou

²⁹⁶ Maurice Bigot, *100 coiffes anciennes de Bretagne*, Cressé, éd. Des Régionalismes, 2015.

²⁹⁷ Sandrine Appéré, « La coiffe chikolodenn en Finistère : de la présentation d'un objet de mémoire à la remémoration d'un objet vécu », in Jean-Pierre Lethuillier (dir.), *Les costumes régionaux : Entre mémoire et histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2019 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.99608>.

²⁹⁸ Cf. Partie, 1, chapitre 1 section 2.1 « Langue et patois comme stigmat social ».

socquettes vont de pair avec la jupe imposée que les militantes ont porté pour une grande majorité jusqu'au passage aux études supérieures ou à la vie active. Selon l'historienne Christine Bard, en rendant le port de la jupe obligatoire pour les filles, le système éducatif contribue à maintenir une « forte différence de genre »²⁹⁹. Ni mélange des sexes dans les établissements, ni mélange des genres. Les militantes n'ont pas témoigné d'une appétence particulière pour la jupe. Au mieux, cette obligation de la porter à l'école leur était indifférente. Pour quelques-unes, cela leur était insupportable. Insupportable pour quelles raisons ? De toute interdiction peut naître un désir de rébellion plus ou moins grand. Si on compte des fugueuses parmi nos militantes, on en compte aussi qui ont été collées pour être venues en pantalon. « Marre d'être assignées à être des godiches, des gourdes ! » s'exclame Claudine en entretien. Une autre a pu obtenir une ordonnance médicale pour pouvoir la porter sous certaines conditions. L'hiver, celles qui venaient à pied, à vélo ou en solex, pouvaient porter un pantalon sous la jupe jusqu'à l'entrée de l'école. Le port de la jupe a même été un traumatisme pour Claude qui subissait les attouchements d'un homme qui prenait le même bus qu'elle. Elle en parle en ces termes : « Je me disais que si je n'avais pas de jupe, on ne pourrait pas m'embêter. [...] Le corps, c'était être tranquille. On le ressent quand même très tôt quand on est une fille, ce rapport au corps ». Le pantalon représente alors un vêtement fermé qui protège des regards et des gestes inopportuns. Interdit aux écolières, il l'était aussi pour les enseignantes comme en témoigne Micheline. En 1965, elle a manqué un cours de français parce que sa professeure avait été renvoyée chez elle par la directrice de l'établissement pour être arrivée en pantalon.

1.2.3. Le pantalon, une libération ?

Le pantalon devient symbole de jeunesse et de modernité. Il apparaît dans la haute-couture et le prêt-à-porter dans les années 1960 selon Christine Bard³⁰⁰, et marque une aspiration à plus d'égalité entre les genres. Il s'impose non sans quelques difficultés. Anne-Lyse se souvient de son premier pantalon, à 16 ans. Il était bleu ciel. Elle a dû affronter la désapprobation de son père le premier jour où elle l'a porté : « Fallait que je dise au revoir à mon père pour aller au centre aéré et je me souviens, j'ai fait des tours et des tours parce que j'étais en pantalon. Je suis allée vite fait dire "au revoir, pa' ". Je ne disais pas "papa". Il m'a regardé : "en culotte..." ». Plus tard, à l'école de sage-femme, elle reçut la note « tenue négligée » sur son bulletin d'appréciation parce qu'elle était arrivée en jean. Le pantalon devient indispensable pour les militantes qui doivent fuir les CRS dès 1968, « il faut courir vite ». Il est porteur d'un message politique. Pascale, qui a vécu l'arrivée du pantalon comme une libération, a joué avec les codes vestimentaires. Le pantalon, elle

²⁹⁹ Christine Bard, *Ce que soulève la jupe*, Paris, Éditions Autrement, 2010, p. 47.

³⁰⁰ Christine Bard, *Une histoire politique du pantalon*, Paris, Seuil, 2014, p. 307

l'a porté dès qu'elle a pu. En revanche, au moment de s'installer comme médecin, elle a privilégié la robe et la jupe pour montrer qu'on pouvait être femme et médecin. Elle le pense aujourd'hui comme une manière, sans doute, de venger sa mère qui n'avait pas pu être médecin.

Ce corps, empêché par la jupe mais libéré par le pantalon et les collants, objet de contrôle et de contrainte, est également un corps inexploré qui change au moment de la puberté. Les sens s'éveillent et ouvrent un champ d'exploration et de découverte pour les jeunes militantes.

2. L'information sexuelle

De quelle façon les militantes ont-elles accédé à la connaissance du corps et de la sexualité de l'enfance à l'adolescence ? La dimension potentiellement psychologique de cette enquête a pu inquiéter certaines militantes lors de l'entretien. Elle ne sera évoquée qu'à travers ce qu'en disent les militantes elles-mêmes. Il ne s'agit pas de catégoriser ou de surinterpréter des expériences corporelles et sexuelles, mais plutôt de comprendre les connaissances qui les ont rendues possibles. Les ouvrages relevant de disciplines telles que la psychologie et les sciences comportementales n'ont été consultés que pour cerner les différentes pratiques existantes et connaître les théories par ailleurs critiqués dans des textes militants féministes.

En outre, les militantes ont manifesté peu d'intérêt pour le récit de la sexualité infantile et adolescente. Il n'apparaît pas pertinent de broder sur des anecdotes lointaines, peu nombreuses et peu développées lors des entretiens. L'attention est ainsi portée sur les temporalités et les espaces d'information : jeux d'enfants, famille, école, nature environnante et vie animale puis les espaces culturels (chansons, textes, films) et de parole.

2.1. L'information sexuelle dans l'entourage

2.1.1. Jeux d'enfants

S'il y a une donnée théorique à retenir des ouvrages consultés relevant de la psychologie, c'est l'érotisation croissante du corps et des pratiques à caractère sexuel avec l'âge et l'assimilation progressive d'interdictions et de normes³⁰¹. C'est cela qu'évoque Françoise lorsqu'elle explique que les jeux sexuels qu'elle pratiquait enfant se sont arrêtés

³⁰¹ Cela est très clairement présenté et résumé dans l'ouvrage de Jean-Yves Hayez, *La sexualité des enfants*, Paris, Odile Jacob, 2004.

avec la puberté. Le corps se (dé)forme. À la curiosité infantile se substitue le désir. C'est un changement radical qui se traduit, pour Françoise, par un abandon total, un effacement, un trou noir, un oubli de ces jeux sexuels. Ces jeux sont aussi appelés « jeux d'amour » par Chantal. Elle décrit les pratiques dont elle se souvient :

« On jouait au papa et à la maman. On se frottait, on se touchait. On n'arrêtait pas, enfin, on faisait ça souvent. On faisait le papa et la maman, c'est-à-dire le garçon était sur la fille ou la fille sur le garçon. Inconsciemment, comme ça, on savait très bien faire. Se tripoter. Il y avait de la curiosité aussi. Je m'en rappelle une fois, à l'école, j'avais demandé à une copine... Elle était plus grande que les autres et faisait plus mûre, c'était à l'école primaire, je me rappelle très bien. On est allé aux toilettes et je lui ai dit "tu me montres". Elle commençait à avoir une petite poitrine, un petit peu de poils peut-être. Elle m'avait montré ».

Ce témoignage montre un désir fort d'apprentissage, une curiosité poussée de l'enfant qu'il l'amène à tenter de reproduire des pratiques qu'il peut voir ou imaginer des parents. Le « souvent » marque aussi une certaine appétence pour ces jeux sexuels et peut-être le plaisir qu'ils provoquent. Enfin, il dénote un besoin et une pratique de transmission entre des enfants du même âge ou qui ont quelques années de différence.

Dans la mouvance de la vague révolutionnaire de Mai 68, la sexualité infantile apparaît comme un enjeu à part entière pour penser la révolution sexuelle. En 1971, Jules Celma publie le récit des expériences pédagogiques qu'il a mené en tant qu'instituteur-suppléant dans plusieurs classes pendant l'année scolaire 1968-1969. Il s'inscrit dans ce mouvement critique du pouvoir disciplinaire et répressif exercé par les institutions traditionnelles (famille, école, caserne, hôpitaux, foyers, usines) dans un monde régi par la logique et l'intérêt capitaliste³⁰². Il emploie avec des guillemets les mots « femmes » et « hommes »³⁰³ pour désigner ses élèves et d'écrit l' « Educastrons nationale » comme une institution qui « les désocialise, les culpabilise, les complexilise, les névrosilise, les réprimilise, les dévitalise, les néantise, les endoctrinise, les militarise, les abêtillise, les soumettilise, les désponanéise, les sadiquilise, les masochise, les robotise, les industrialise, les citoyennilise, les patriotise, les fossilise, les fait crever »³⁰⁴. En classe, il tente de déconstruire le rôle d'instituteur et laisse les élèves faire ce que bon leur semble, sans aucune répression ni interdiction. Il produit cette expérience dans plusieurs classes de différentes écoles primaires, mixtes ou non-mixtes. Il constate que « très vite, les rapports se sont sexualisés. Allusions, gestes ébauchés »³⁰⁵. La parole se libère dans des lettres, des discussions, des dessins. Des élèves regardent sous les jupes des filles, se caressent,

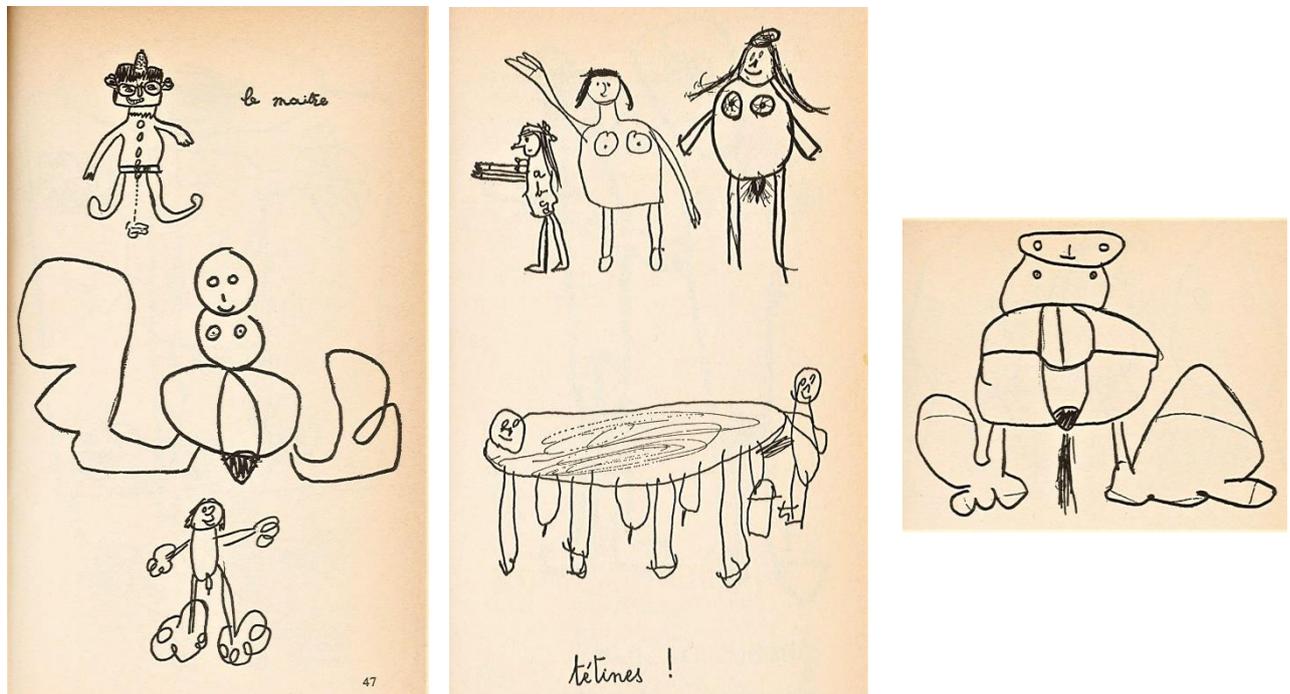
³⁰² Jean Bérard, « De la libération des enfants à la violence des pédophiles. La sexualité des mineurs dans les discours politiques des années 1970 », *Genre, sexualité & société*, n° 11, 2014 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/gss.3134>.

³⁰³ Jules Celma, *Journal d'un éducateur*, Paris, Editions Champ libre, 1971, p. 10.

³⁰⁴ *Ibid.* p. 11.

³⁰⁵ *Ibid.* p. 21.

touchent l'instituteur et vont jusqu'à faire des jeux sexuels³⁰⁶. Jules Celma observe que ces jeux disparaissent avec l'âge et que les élèves des classes rurales sont davantage inhibé-es. Les enfants sont rapidement conscients de ce qu'il est permis de dire, de montrer, de faire sous le regard de l'adulte.



Ce discours sur la répression de la sexualité infantile ne s'est pas trouvé développé en entretien, ni dans les tracts et revues féministes de l'Ouest. Le thème de la répression a davantage préoccupé les groupes révolutionnaires notamment homosexuels (Front homosexuel d'action révolutionnaire, Groupes de libération homosexuelle)³⁰⁷. Les féministes ont plutôt, de leur côté, dénoncé des actes non consentis de la part des adultes comme le viol et l'inceste³⁰⁸ ou la production des inégalités au sein des institutions de pouvoir (famille, école, travail, religion).

³⁰⁶ *Ibid.* p. 90 : « Au cours d'une discussion sur la mixité, trois filles n'ont pas cessé pendant plus de deux heures, l'une de me caresser les cheveux, l'autre de boutonner et de déboutonner mon tricot en insistant sur la partie basse, la dernière de jouer avec mes pieds. [...] [Autre exemple] Un élève se tenait devant une table. Ses camarades se plaçaient en file indienne face à un côté de la table. Le premier de la file s'allongeait dessus. Celui qui était debout, devant, pressait alors de ses mains le sexe et l'anus, en les pinçant très fort, de celui qui était allongé. Ensuite, il lui battait les fesses et le poussait jusqu'à ce qu'il tombe à l'autre bout de la table. Le suivant dans la file prenait place à son tour pour son massage génito-anal. Le jeu a duré plus d'une heure. Troisième cas, dans la dernière école. Pendant une partie importante de l'après-midi, les garçons de CM2, CM1 et FE (Fin d'Études) ont pris leur règle ou leur crayon et se sont amusés à tenter de les enfoncer dans le cul de celui qui les précédait. Les derrières étaient protégés par les pantalons ou les robes ».

³⁰⁷ Jean Bérard, « De la libération des enfants à la violence des pédophiles. La sexualité des mineurs dans les discours politiques des années 1970 », *art. cit.*

³⁰⁸ Cf Partie 2, chapitre 7, section 2 « Les violences ».

2.1.2. En famille

La famille est-il un espace de répression de la sexualité ? Favorise-t-il ou au contraire interdit-il toute forme de connaissance et d'exploration du corps et de la sexualité ? L'expression « espace de la famille » est employée pour désigner d'une part les membres qui la composent et d'autre part les lieux de vie et de rencontres familiales. La réponse à ces deux questions se veut nuancée et doit prendre en compte deux réalités opposées sur l'accès à l'information, le « rien, rien de rien » de Sylviane (majoritaire chez les militantes) et le relatif « tout » de Béatrice.

La famille est un lieu d'observation, le premier lieu même. Le verbe « percevoir » reflète davantage l'expérience des militantes que celui « d'apprendre ». Il s'agit en effet de prendre connaissance ou conscience par l'intuition et l'intelligence plus que par l'explicitation d'une information. Il n'y a pas eu, en effet, de volonté de donner ou d'organiser l'information sexuelle dans la famille, que ce soit de la part des parents ou des grands-parents³⁰⁹. Au mieux, elles et ils répondent aux questions, mais cela suppose qu'elles soient posées. Or, il règne dans les familles une discrétion qui ne favorise pas le questionnement et qui ne permet pas aux jeunes filles de se sentir autorisées à interroger l'adulte. Des questions émergent tout de même, notamment sur la fabrication des « bébés ». La diffusion de l'information est alors genrée. Les pères sont évoqués sous l'angle du contrôle des supports d'information (livre, film, musique) et des relations (amicales, amoureuses). Le père d'Anne, par exemple, surveillait ce que ses filles lisaient. Elles lui disaient qu'elles aimaient bien les romans policiers, mais pas pour les raisons qu'il imaginait :

« Nous, on rigolait avec ma sœur parce qu'on disait qu'on aimait bien les romans policiers, mais en fait, ce n'était pas pour les romans policiers en eux-mêmes, c'est parce que dans les romans policiers, il y a toujours, à un moment donné, un couple. Ça, ça nous intéressait beaucoup. C'était le seul moyen qu'on avait de savoir un peu quelque chose. Maintenant, les jeunes regardent le porno, c'était notre porno à nous ».

Les mères sont celles qui répondent aux questions, avec plus ou moins de détails. Il semble plus facile pour les mères des militantes de raconter des histoires comme celle qui a fait croire à Claudine que les bébés sortaient par le nombril ou à laisser penser à Catherine que les préservatifs étaient des ballons. Certaines vont toutefois un peu plus loin, en parlant à demi-mot. Elles décrivent alors la sexualité comme une expérience plutôt négative. La mère d'Anne-Françoise a dit à sa fille que « la sexualité, c'était vraiment chiant, que les rapports sexuels, c'était la corvée ». La mère de Francine a pu lui dire de

³⁰⁹ Carole : « Aucun parent de ma génération n'a expliqué à ses enfants comment ça se passait. Même pas entre filles, il y avait une pudeur. C'est dans le lit avec le premier garçon, de découvrir ce sexe de garçon, "ah bon ! d'accord". C'est l'expérience, uniquement l'expérience ».

faire attention en ces termes : « “Si tu approches trop d’un homme, tu verras, ils prennent feu”. Je ne sais plus l’expression qu’elle utilisait. [...] “Si tu t’approches, c’est foutu, mais c’est de ta faute” ». La fille apparaît comme responsable de ce qui peut lui arriver. Dans quelques familles, l’information est plus claire, comme celle de Katarina à qui on a expliqué à propos de la maternité : « Tu sais, on est quand même heureux d’être ensemble et on fait l’amour et puis hélas, voilà, il y a des accidents ». Ce manque d’information, de la part des parents, peut être compensé par des échanges avec une sœur plus âgée ou une cousine. Cependant, un trop grand écart d’âge ne favorise pas des liens forts et ne rend pas cette transmission évidente. Les plus âgées ont déjà quitté la famille et dans le cas d’une famille nombreuse, peuvent fuir une mise à contribution trop importante.

L’espace le plus précieux pour les militantes désireuses d’en savoir un peu plus est celui des bibliothèques familiales ou des armoires. Là se cachent les romans d’amour ou livres d’informations souvent oubliés. Maryvonne se souvient d’avoir eu accès à un fascicule de préparation au mariage que ses parents avaient acquis vers 1947 :

« Je me rappelle qu'on disait que la masturbation, c'était très dangereux. C'était quand même le mari qui décidait ce qu'il fallait faire, quand il fallait le faire... Je suis en train de me demander s'il y avait des schémas anatomiques. Je ne sais plus. C'était un petit fascicule. Ça, c'était la première approche ».

Simone a découvert à 13 ans *J'attends un enfant* de Laurence Pernoult qu’avait acheté sa sœur qui venait d’avoir un enfant. Ses copines et elles l’avaient toutes lu et se régalaient aussi des encyclopédies à l’école. Sabine se souvient d’avoir découvert, pendant son l’adolescence, *Le maître des forges* de Georges Ohnet paru en 1882 et *Ambre* de Kathleen Winsor paru en 1944. *Le maître des forges* est un roman-feuilleton sentimental mélodramatique qui mêle la question du mariage, au scandale et au flirt. *Ambre* est un roman historique qui raconte l’histoire d’une jeune paysanne qui devient courtisane. Il a fait l’objet d’un procès aux Etats-Unis pour le caractère obscène de certaines scènes. Ses parents la laissaient libre de lire ce qu’elle voulait malgré le caractère sulfureux de certains ouvrages de la bibliothèque.

2.1.3. En parler à l’école

L’éducation sexuelle ou information sexuelle n’existait pas dans les écoles et lycées fréquentés par les militantes. La politique d’éducation sexuelle se met en place en France plus tardivement avec la loi du 11 juillet 1973 dite circulaire Fontanet. Cette loi prévoit la création d’un Conseil supérieur de l’information sexuelle, de la régulation des naissances et de l’éducation familiale. Son objectif est de « favoriser l’information des jeunes et des adultes sur les problèmes de l’éducation familiale et sexuelle, de la régulation des

naissances, de l'adoption et de la responsabilité des couples ; promouvoir l'éducation sexuelle des jeunes, dans le respect du droit des parents ; soutenir et promouvoir des actions de formation et de perfectionnement d'éducateurs qualifiés en ces matières »³¹⁰. Des réflexions sur l'éducation ou l'information sexuelle existaient bien avant les bouleversements de 1968. À la Libération, le plan Langevin-Wallon prévoyait une éducation sexuelle dans l'objectif de substituer à une auto-éducation « malfaisante » chez les enfants, une information biologique et un savoir qui empêcherait les perversions³¹¹. L'éducation sexuelle n'est finalement pas mise en place, mais une forme d'information pouvait circuler grâce à des initiatives d'enseignant-es, d'éducateurs.rices ou d'organismes spécialisés³¹². Certains adultes en charge des enfants essaient de faire passer des messages. Marie-Claude se souvient que sa professeure de sciences naturelles avait donné les bases de la méthode Ogino au moment d'un cours sur la reproduction humaine, sans la nommer. Certains adultes étaient plus ou moins ouverts à la discussion sur ce sujet : l'infirmière, l'aide de camp, et même quelques religieuses selon l'expérience de Christine. Aux Faucons rouges, les aides parlaient avec les plus jeunes d'égalité, de consentement, de respect. Mais ils étaient encore jeunes et n'avaient pas de relations sexuelles. L'internat, comme la cour d'école, sont surtout des lieux privilégiés d'échanges entre filles et l'amour est un sujet de prédilection pour beaucoup. Les informations glanées ici et là dans la famille, dans un livre ou dans un film circulent mais, selon le témoignage de Sidonie, les discussions témoignaient plus d'une ignorance générale des filles que d'une véritable connaissance de la sexualité. L'amour, c'était embrasser les garçons sur la bouche en pensant qu'on pouvait tomber enceinte comme cela.

2.1.4. Les animaux de la ferme

La nature offre son lot de spectacles. Les scènes d'accouplement animal n'ont pas échappé aux militantes qui vivaient à la campagne ou qui y rejoignaient leur famille de façon ponctuelle. Il est difficile d'établir à quel moment il y a une association entre l'acte sexuel chez les animaux et celui des humains. L'observation d'un acte sexuel chez l'animal n'induit pas nécessairement une relation à, ou une compréhension, de la sexualité humaine comme en témoigne Clotilde :

³¹⁰ Loi du 11 juillet 1973 portant création d'un Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale, paru dans le n°161 du Bulletin Officiel du 12 juillet 1973 [en ligne].

³¹¹ Véronique Poutrain, « L'évolution de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires De « l'information sexuelle » à l'égalité entre les filles et les garçons », *Education et socialisation*, n° 36, 2014, p. [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/edso.951>.

³¹² Jean-Marie Jutant, « Histoire de l'éducation sexuelle à l'école », in Patrice Huerre (dir.), *Les professionnels face à la sexualité des adolescents. Les institutions à l'épreuve*, Toulouse, Érès, « Enfances & PSY », 2001, p. 137-140.

« L'ambiance est quand même à donner une image de la sexualité comme quelque chose de sale, donc si les animaux font ça, l'homme ne peut pas le faire. Ça veut dire que ça serait vraiment dégradant pour les humains. Je ne sais pas à quel âge j'ai fait la relation ».

Cette association se fait plus ou moins consciemment et peut se traduire par une expérience physique, celle de l'excitation sexuelle :

« Il y a une sexualité beaucoup plus mignonne, voir les oiseaux faire leur cour. [...] La dinde se met à plat. Elle se dandinait, se trémoussait, elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour attirer l'attention. Et le dindon tournait autour les ailes gonflées. Il faisait le beau, il se trémoussait. Il essayait de lui monter dessus. Il tombait, il recommençait. En voyant ça, j'étais dans le grenier et là, j'ai eu une excitation sexuelle. C'est mon premier souvenir d'excitation sexuelle. J'ai mis mes mains. Je ne comprenais pas ce qui m'arrivait. C'était violent ».

(Marie-Madeleine)

La vision de l'acte sexuel animal, selon la manière dont il se produit, peut poser question sur la violence visible et la relation inégalitaire qu'il peut impliquer. Paule se souvient de s'être indignée à la vue d'un accouplement entre une poule et un coq au point qu'elle le dénonça à sa grand-mère. Le coq avait sauté sur la poule et lui tapait la tête avec le bec. Aujourd'hui, en repensant à cette scène, elle évoque le jeu de domination inhérent à tout acte sexuel, dans un couple hétérosexuel comme homosexuel.

2.1.5. Quand vient son tour de transmettre

L'absence de transmission généralisée qu'ont connue les militantes avec leurs aîné·es ont conduit certaines d'entre elles à penser leur propre pratique en tant que mère ou grand-mère. Cependant, la transmission pose un certain nombre de problèmes que Camille Masclat, dans sa thèse sur la sociologie des féministes des années 1970 (Lyon, Grenoble)³¹³, souligne en prenant pour objet la transmission du féminisme. Ces obstacles sont de plusieurs ordres. D'abord, cela nécessite de se donner un rôle, une place particulière dans l'environnement familial. Or, les militantes que Camille Masclat a rencontrées peuvent éprouver des difficultés à se penser comme actrices conscientes d'une transmission familiale intergénérationnelle et à se rendre visible au sein de la famille. Elles éprouvent également des réticences à formater les plus jeunes et à les charger du poids du passé. Cela est d'autant plus fort qu'elles craignent de reproduire des normes de genre ou d'« expérimenter », notamment sur les garçons, leurs convictions politiques. Elles

³¹³ Camille Masclat, *Sociologie des féministes des années 1970 Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, Thèse doctorat, Université Paris 8; Université de Lausanne, 2017.

craignent aussi d'entraîner une marginalisation dans le comportement de leurs enfants. Enfin, il est apparu dans cette enquête qu'il était plus facile de transmettre aux petits-enfants plutôt qu'aux enfants du fait d'une proximité et de liens affectifs différents. La parole sur l'intime en est facilitée. On peut faire des parallèles entre ces obstacles d'une transmission du féminisme et ceux d'une transmission de l'information sexuelle.

Monique, qui était infirmière dans un établissement scolaire et membre du Planning familial, s'est trouvée très impliquée dans l'information aux jeunes. Ses enfants, qu'elle gardait parfois à l'infirmerie, ont été imprégnés de tout ce savoir. Monique a également été au-devant des questionnements éventuels de sa fille à propos des règles. Elle lui a offert un cadeau quand elles sont arrivées et l'a aidée à mettre son premier tampon. En tant que professeure d'histoire-géographie et également membre du Planning familial, Marie-Lyse faisait passer des informations sous couvert d'études démographiques. Ces cours étaient l'occasion d'aborder la question du contrôle des naissances et de l'histoire de la contraception. Françoise, militante au Planning familial depuis de nombreuses années, a pour habitude de collectionner les documents informatifs et à les laisser traîner chez elle quand ses petits-enfants viennent la voir. Habités à voir cette documentation du Planning familial chez mamie, ils n'ont pas de difficulté à parler avec elle. Elle raconte ces discussions libres avec ses petits-enfants :

« On était à table. L'aîné était à côté de moi, les deux plus petits disent à l'aîné "ben c'est quoi que tu fais comme cadeau au copain dont tu vas à l'anniversaire ? ". Il me dit quelque chose à l'oreille, alors les deux autres : "mamie qu'est-ce qu'il t'a dit ?", "ben ça ne vous regarde pas, puisqu'il me l'a dit à l'oreille." [Élodie], qui devait avoir 12-13 ans et qui me dit "moi je sais, je suis sûre qu'il va leur offrir des préservatifs." [...] C'est ce qu'il avait dit à l'oreille ! [rire] Là, il a eu une copine ou même une ou deux et il me dit "bon mamie, je te dis, j'ai une copine, mais ne t'inquiète pas, j'ai des préservatifs". Il te dit ça comme ça. "Et ma copine prend la pilule". Nous, on n'aurait jamais dit ça ».

Ces militantes voient davantage le changement avec leurs petits-enfants plutôt qu'avec leurs enfants. La nouvelle génération fait montre de peu de réserve pour parler de sexualité. La petite-fille d'Yvette se confie à elle sur l'éducation sexuelle à l'école :

« J'ai une petite fille, qui maintenant a 17 ans et qui est homosexuelle et qui m'a un jour raconté... Elle était en CM2, je crois... L'éducation à la sexualité. Elle me dit "on nous avait mis entre les mains un zizi en bois". Vous imaginez, est-ce que vous pensez qu'à 10 ans, c'est ça qu'on doit faire ? Donc, ça n'existe pas. Ce n'est pas ça l'éducation à la sexualité, c'est répondre aux questions des jeunes. C'est dramatique. C'était

dramatique à l'époque dont on parle et c'est encore dramatique aujourd'hui. Quand le Planning familial intervient, en général, il est très ouvert, on est vraiment dans les réponses aux questions des jeunes. »

L'information sexuelle dans les écoles, et dont la mise en place progressive à partir de 1973, a été vécue comme un progrès. Pourtant, elle n'apparaît pas toujours adaptée aux yeux de ces militantes qui pensent que le chemin peut être encore long. Ainsi se confrontent différentes façons de transmettre pour celles qui, tout au moins, ont eu une démarche active dans cette transmission. La transmission peut ne pas apparaître nécessaire à d'autres militantes qui disent que l'information est aujourd'hui facilement accessible.

2.2. Une jeunesse qui se sexualise ?

2.2.1. Découvrir la presse du cœur

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la « presse du cœur » fait son apparition. Le roman-photo est une des formes de cette presse du cœur. Apparu en Italie en 1949, il arrive en France un an plus tard avec la revue *Nous Deux*. Il connaît un succès populaire immédiat (la revue *Nous Deux* paraît à 1 510 000 exemplaires à la semaine en 1957 ; 1 041 000 en 1977)³¹⁴. Il combine des éléments du ciné-roman (adaptation écrite et illustrée d'un film) et du roman-dessiné (forme de bande dessinée à l'esthétique du cinéma hollywoodien). Les scénaristes s'adaptent aux attentes d'un lectorat qui leur écrivait. Les groupes politiques de droite comme de gauche s'indignent de cette presse, soit qu'elle véhicule une idéologie pro-américaine pour la frange la plus à gauche, soit qu'elle véhicule une certaine immoralité pour les groupes de droite et les catholiques³¹⁵. L'opinion publique est divisée. L'Association pour la Dignité de la Presse Féminine voit le jour et décide de combattre cette presse « immorale » et « laide ». Des romans-photos érotiques ou pornographiques font également leur apparition, comme *Satanik*, qui sera censuré en France à partir de 1967. Le succès des romans-photos ne se dément pourtant pas et les idoles y trouvent leur place. Sylvie Vartan par exemple, dans le numéro 906 de *Nous deux* paru en 1964, incarne Brigitte jeune femme dynamique et moderne à qui le père dit au sujet de son choix amoureux « Brigitte, tu détruis tous nos rêves, à ta mère et à moi », ce à quoi elle répond « Je suis une fille comme les autres qui écoute son cœur et qui n'épousera que l'homme qu'elle aime... »³¹⁶. L'âge d'or de ces revues correspond à la période jeune adulte ou adolescente des militantes, les années 1960. Évelyne prenait

³¹⁴ Sylvette Giet, « Vingt ans d'amour en couverture », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 60, novembre 1985, p. 19.

³¹⁵ Jan Baetens et Clémentine Mélois, *Le roman-photo*, Bruxelles, Le Lombard, 2018.

³¹⁶ Fabien Lecoivre et Bruno Takodjerad, *Les années roman-photos*, Paris, Veyrier, 1991, p. 168-169.

plaisir à en lire chez la coiffeuse, car elle trouvait que les hommes et femmes étaient beaux, leurs vêtements chics. Elle se sentait accéder à un univers qu'elle ne connaissait pas. Claude trouve ces histoires d'amour « très prudes », sans relation sexuelle, un baiser tout au plus. Elle essayait d'y apprendre l'amour. Les femmes de son groupe du MLAC appelaient la revue *Nous deux*, « nous ne » :

« Ce n'était que des stéréotypes : la fille qui attendait le prince charmant, la fille qui avait peur, qui n'avait pas de travail. C'est marrant parce qu'aucune féministe ne travaille sur les romans-photos, mais parce que vous ne savez pas ce que c'est. Ils étaient tous blancs hein, ils avaient de l'argent en général ou alors c'étaient les cendrillons, des pauvrettes qui étaient employées dans une maison, la fille se trouvait enceinte... Il y avait des choses très graves [rires], je rigole ».

2.2.2. Une culture jeune pas loin de la censure

Alors que le vinyle et les tourne-disques se popularisent, la vente de disques (45 tours et des 33 tours) explose. L'émission « Salut les copains » lancée en 1959 est un véritable succès auprès des jeunes. Le mensuel du même nom, qui paraît à partir de 1962, « fabrique » des idoles que les jeunes écoutent sur les juke-box, leur transistor ou 45 tours. Les scopitones, quant à eux, permettent de visionner de courts films dans les cafés. La *Disco-Revue* créée en 1961 diffuse une culture du rock'n'roll qui prône un esprit de rébellion, une marginalité et une appartenance à une « culture jeune » qui se définit à contre-courant des plus de 20 ans qualifiés de « croulants »³¹⁷. Ces canaux de diffusion font connaître des jeunes chanteurs comme Johnny Hallyday, Sylvie Vartan, Françoise Hardy qui parlent de leurs propres idoles américaines et anglaises. C'est le début de la vague yé-yé. Le mot yé-yé a été utilisé pour la première fois par Edgar Morin dans un article paru dans *Le Monde* du 6-7 juillet 1963. Il évoque les « yé » lancés par les jeunes chanteurs français qui veulent imiter le « yeah » de leurs idoles américaines. Des chansons du hit-parade marquent une libéralisation des mœurs dès le tournant des années 1960. La chanson « Itsy Bitsy ... », interprétée par Richard Anthony pour sa première version française, entre au hit-parade français en 1960. Le chanteur-narrateur se positionne comme commentateur d'une saynète dans laquelle une jeune femme sort d'une cabine en bikini et qui en éprouve une certaine gêne. Le bikini se popularise dans les années 1960 malgré un contexte moral et religieux qui considère ce maillot de bain comme immoral. Il fait son apparition au cinéma et devient synonyme de sex-appeal. Dans cette chanson, il

³¹⁷ Florence Tamagne, « "C'mon everybody" Rock'n'roll et identités juvéniles en France (1956-1966) », in Ludivine Bantigny, Ivan Jablonka et Jean-François Sirinelli (dir.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIXe-XXe siècle*, Paris, PUF, 2009.

est le symbole d'une sexualité insouciante et libérée en même temps que d'une transgression de la morale tournée en ridicule par le ton de la musique³¹⁸. Paule se souvient des chansons de Serge Gainsbourg comme *Initials B. B.* (1968) dans lequel il rend hommage à Brigitte Bardot, à ses cuisses, ses bottes (« un calice » à sa beauté), sa nudité. Cette même année, il interprète *69 année érotique* avec Jane Birkin.

La Parisienne tient une place particulière, elle symbolise la jeune femme séduisante et chic, libérée et qui suit les codes de la mode. France Gall, Sheila, Claude François font twister les corps des jeunes filles y compris de nos militantes. Écouter du yé-yé n'empêche pas d'apprécier aussi Jacques Brel, Georges Brassens, Léo Ferré, Hugues Aufray, Michel Berger, Marie-Paule Belle, Catherine Lara... Certaines se laissent séduire par les garçons qui chantent du Léo Ferré³¹⁹ quand d'autres trouvent un peu plus tard des modèles comme Catherine Lara qui s'affirme en 1983 dans la chanson *Autonome* « Libre d'aimer une femme ou un homme ». Tout n'est pas permis, la censure n'est jamais loin. La chanson *Les fesses d'Irma* de Philippe Clay ne passera pas sur les ondes à sa sortie en 1963, ni *Les PD* d'Henri Tachan en 1965³²⁰. En 1966, on n'entendra pas non plus parler sur les transistors de la « banane électrique » de Donovan dans la chanson *Mellow Yellow* ou de l'envie de faire l'amour de Michel Polnareff dans *L'Amour avec toi*³²¹. Dans les films, les jeux de mains remplacent le jeu de regards des décennies précédentes³²². Des films comme *La fureur de vivre* (1955) et *West Side Story* (1961) montrent des jeunes dans des postures amoureuses. Le corps amoureux entre en scène.

Double-sens, allusions ou langage cru, la sexualité se dit de différentes manières à travers les chansons, œuvres littéraires et cinématographiques. Ces scènes ou ces paroles n'étaient pas nécessairement comprises par les militantes pendant leur adolescence. L'expérience personnelle vient éclairer progressivement et a posteriori cette culture populaire. Brigitte se souvient d'un film dans lequel on entendait une femme pousser des cris. Elle en avait été beaucoup perturbée parce qu'elle se demandait pourquoi il fallait crier. Écouter ces chansons et regarder ces films pouvait être une façon de s'opposer à ses parents comme en témoigne l'expérience de Monique qui prenait l'interdit, le tabou comme objet de contestation. Elle raconte que quand sa mère affirmait qu'une chanson était « osée », elle lui répondait qu'elle aimait bien la chanson.

³¹⁸ Philippe Birgy, « Si cette histoire vous amuse, on peut la recommencer ». Le yéyé et l'importation de la contre-culture américaine », *Volume ! La revue des musiques populaires*, n° 9, 2012 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/volume.3004>.

³¹⁹ Louisette Guibert, entretien réalisé par Marine Gilis le 16 décembre 2020 à Nantes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

³²⁰ Emmanuel Pierrat, Aurélie Sfez et José Artur, *100 chansons censurées*, Paris, Radio France éditions, 2014, p. 30 et p. 32.

³²¹ *Ibid.* p. 36 et p. 38.

³²² Jean-François Sirinelli, « La France des sixties revisitée », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, n° 1, 2001, p. 111-124 [en ligne] DOI : 10.3917/ving.069.0111.

2.2.3. Allô Ménie ?

Mixte entre la presse du cœur et de l'information et reflet d'une verbalisation croissante des problématiques liées à l'amour et à la sexualité, l'émission *Allô Ménie ?* est un véritable succès. Ménie Grégoire, née Marie Laurentin, est née à Cholet dans le Maine-et-Loire en 1919. Elle a été militante au sein du Comité de liaison des associations féminines (CLAF) et a travaillé sur la question de l'amélioration juridique, politique et économique des femmes. En tant que journaliste, elle a écrit pour la revue *Esprit* et *Elle* et a publié plusieurs ouvrages sur la condition féminine. En 1967, elle est employée à RTL pour animer une émission radiophonique qui durera jusqu'en 1981, *Allô Ménie ?* Cette émission quotidienne révolutionne le modèle du programme radiophonique et notamment du programme radiophonique féminin. Jusqu'au milieu des années 1960, les émissions ciblées pour les femmes mêlaient les interviews de célébrités, les recettes de cuisine, les conseils de beauté et de décoration, les poèmes, les lettres d'amour et le feuilleton sentimental³²³. Ce qui relevait alors de la vie la plus intime est soudain porté publiquement, quelques années avant les groupes femmes et leur affirmation que « le privé est politique ». 80 % des auditeurs du programme traditionnel de 15 h sont des auditrices ; elles sont 60 % pour l'émission « Responsabilité sexuelle » ; 90 % des courriers adressés à Ménie Grégoire le sont par des femmes³²⁴. Ces auditrices exposent leur situation et Ménie y répond par des interrogations, des consolations, des conseils ou des accusations. L'émission « Responsabilité sexuelle » est proposée de 1973 à 1980 et porte uniquement sur les problèmes de la sexualité. Le thème du couple et de la famille est le sujet principal des discussions jusqu'en 1972 et préoccupe bien plus que la sexualité qui ne représente que 2 à 8 % du temps d'antenne entre 1968 et 1979. La psychologie, les problèmes sociaux et la question des femmes en politique occupent de plus en plus de place au fil de la décennie 1970³²⁵.

Ménie Grégoire est vivement critiquée et son émission qualifiée d'immorale. À la remarque « Le bien public, c'est très joli, mais pour cela vous faites déshabiller les gens devant tout le monde. C'est indécent, c'est malsain, etc. », elle répond « [...] J'affirme solennellement n'avoir jamais fait déshabiller qui que ce soit en public. Ceux qui me disent leur vérité la plus crue, parfois la plus indécente, au point que je m'affole de ne pouvoir la maîtriser, ces gens-là ne sont « personne ». Ils n'ont pas de nom, pas d'adresse, pas de pays. Au plus un sexe, mais parfois si peu ! »³²⁶. Parmi les auditrices on trouve des militantes de l'Ouest qui s'interrogent sur leur propre vie tout en ne partageant pas toutes les analyses de cette « sacrée Ménie » comme l'appelle Chantal. Les groupes femmes ne

³²³ Conseil Général d'Indre-et-Loire, *Ecrits et cris de la vie. Colloque Ménie Grégoire, Tours, 27-29 octobre 1994* Tours, 1994, p. 9.

³²⁴ *Ibid.*, p. 15.

³²⁵ *Ibid.*, p. 16.

³²⁶ Ménie Grégoire, *Les Cris de la vie*, Patis, Le Livre de poche, 1972, p. 24-25.

sont pas encore organisés dans l'Ouest de la France au moment où une émission sur l'homosexualité est perturbée par un commando « composé essentiellement de lesbiennes [...] dont l'action, ce jour-là, était l'aboutissement de plusieurs mois de militantisme féministe »³²⁷. Les lesbiennes sont encore invisibles à l'Ouest.

3. Les premiers pas pour se faire entendre

Les premiers pas des militantes de l'Ouest dans une lutte collective, à l'exception des plus âgées, nées avant 1939, se situent au tournant de l'année 1968. Cette année-là, la plus jeune a 13 ans et la plus âgée 37 ans. Nulle n'a échappé aux événements qui se sont déroulés en 1968. Toutes n'y ont pas participé. Il était difficile pour les internes des établissements scolaires privés de contourner la censure et la vigilance des religieuses. Certaines, déjà occupées avec enfants et emploi, y ont plus ou moins été directement confrontées. « L'Ouest veut vivre » est le mot d'ordre des mobilisations en Bretagne et Pays de la Loire. Les étudiant·es sont encore peu nombreux en Bretagne et en Pays de la Loire. Il n'existe alors que deux universités, à Rennes et à Nantes, et deux annexes, celle de Brest pour l'université de Rennes et celle du Mans pour l'université de Caen. Le mouvement étudiant à Nantes démarre en 1967, peu après les premiers frémissements de Nanterre. En décembre 1967, des étudiant·es nantais·es occupent une cité universitaire de filles. Ça sera au tour du rectorat de Nantes d'être occupé en février 1968³²⁸. Le 6 mai 1968, 95 % des étudiant·es brestois·es se mettent en grève, elles et ils sont 500 à manifester dans la rue à Rennes³²⁹. Aux côtés des étudiant·es défilent les travailleurs et travailleuses de tous les secteurs, privés comme publics. La première grande grève est lancée à l'usine Sud-Aviation de Bouguenais, près de Nantes. Toutes les villes de l'Ouest, de la Vendée à l'Ille-et-Vilaine, de la Sarthe au Finistère, voient manifester des milliers de personnes en mai et juin. Les usines sont occupées, les services publics à l'arrêt ou presque³³⁰. Tandis que flotte le drapeau rouge sur la mairie de Laval³³¹, les paysan·nes

³²⁷ Michael Sibalis, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) », *Genre, sexualité & société*, n° 3, 2010 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/gss.1428>.

³²⁸ Jean-Émile Vié dessine un portrait au vitriol des événements à Nantes dans une synthèse non moins détaillée qui donne le ton aux réactions qu'ils ont pu susciter : Jean-Émile Vié, *La Revue administrative*, 51e année, n° 303, 1998.

³²⁹ Tudi Kernalegenn, « Mai 1968 en Bretagne », décembre 2016, sur le site internet de Bretagne Culture Diversité (Bécédia) : <http://bcd.bzh/becedia/fr/mai-1968-en-bretagne>

³³⁰ Sur les mouvements ouvriers à l'Ouest à partir des années 1960 : Laurent Jalabert et Christophe Patillon (dir.), *Mouvements ouvriers et crise industrielle : dans les régions de l'Ouest atlantique des années 1960 à nos jours*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2019.

³³¹ Martin Cotta, « "Ils racontent mai 68 en Mayenne" | Épisode 4 - Le jour où le drapeau rouge a été hissé sur la mairie de Laval », France Bleu Mayenne, 3 mai 2018 [en ligne] <https://www.francebleu.fr/infos/societe/ils-racontent-mai-68-en-mayenne-episode-4-le-jour-ou-le-drapeau-rouge-a-ete-hisse-sur-la-mairie-de-1524653741>

distribuent des denrées alimentaires aux grévistes. De quelle façon nos militantes se sont-elles mobilisées ? Où étaient-elles ?

3.1. Le tournant de Mai 1968

3.1.1. L'expérience de 1968

L'éveil collectif que représentent les mobilisations en 1968 s'est développé sur un terreau fertile qui se caractérise, pour les militantes, de plusieurs manières : rejet du carcan de l'éducation et de la religion, découverte d'une liberté citadine et universitaire, constat et expérience des inégalités sociales et sexuelles, ouverture politique par la famille ou au contraire remise en cause de l'environnement familial.

Mai 68 c'est, pour quelques militantes, l'éclatement d'une vie installée ou qui commençait à l'être. Anne Valin³³², qui sentait poindre en elle une colère contenue depuis plusieurs années. Son mari lui interdisait d'aller manifester. Il n'était pas encore temps de divorcer pour elle, mais la séparation était déjà effective dans son esprit :

« Mon mari s'en allait travailler à la Roche-sur-Yon et moi, je partais faire les manifs. Je n'en ai pas loupé une. Toutes les manifs à la Roche-sur-Yon. Le soir, je regardais la télé avec lui. Il allumait la télé pour voir défiler le général De Gaulle avec les gens qui étaient opposés à 68. Sans rien dire... Bon. Et je me disais " je ficheraï le camp, je vais partir" ».

Son divorce, elle l'a fêté quelques années après avec ses copines. Le silence autour de convictions et d'expériences personnelles s'est rompu en un fracas qui a permis à d'autres de se révéler dans leur famille ou dans leur couple. Louissette Guibert³³³ témoigne de cet éclatement qui a divisé son jeune couple en 1968. Alors qu'elle avait rejoint le mouvement étudiant à la faculté de Nantes, elle vit son mari intégrer le SAC (Service d'action civique)³³⁴. Un jour qu'elle collait des affiches en mai, elle s'est retrouvée face à lui qui était entouré de « mecs » prêts à frapper avec des chaînes. Cela a eu des conséquences rapides sur son mariage et son organisation personnelle : « Donc, évidemment, ça a été l'éclatement tout de suite, on n'a pas été mariés longtemps et je me suis retrouvée toute seule avec mon gamin extrêmement rapidement ».

Andrée travaillait aux ardoisières de Trélazé dans le Maine-et-Loire quand les grèves de 1968 ont éclaté. Elle dit avoir « fait comme les autres », c'est-à-dire grève pendant trois semaines. L'industrie ardoisière est alors en pleine expansion et le bassin d'Anjou

³³² Anne Valin, entretien réalisé par Marine Gilis le 2 février 2021 à la Roche-sur-Yon, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

³³³ Louissette Guibert, entretien réalisé par Marine Gilis le 16 décembre 2020 à Nantes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

³³⁴ SAC (Service d'action civique) : sorte de police parallèle, créée en 1959, en soutien aux actions du général De Gaulle.

fournit 89 % de la production nationale d'ardoises. Le site de Trélazé est exploité par deux entreprises, la S.A. des Ardoisières d'Angers qui compte en 1966, 1 300 salarié·es et la Société Ardoisière de l'Anjou qui emploie 150 salarié·es³³⁵. Une longue tradition de mobilisations sociales s'inscrit sur ce territoire d'exploitation minière. 1968 rime alors avec solidarité pour Andrée qui se souvient de l'épicière du quartier Saint-Léonard à Angers. L'épicière vendait les provisions en fonction de la taille de la famille pour éviter les dérives. Saint-Léonard était un quartier ouvrier à tendance communiste, « des gens très formateurs, qui nous donnaient l'exemple » comme l'explique Andrée. Autre expérience de solidarité, celle d'Agnès, surveillante en lycée, qui a vu les enseignant·es du lycée de garçons et du lycée technique se mobiliser avec les élèves. Son récit entraînant est transcrit partiellement ici :

« On dormait au lycée, on faisait le ménage, on faisait à manger, on allait vers les parents d'élèves, on dormait dans les internats. On faisait des cours, comment on va dire, autres. [...] On refaisait le monde. On allait aux manifs à Paris jusqu'au jour où on n'a plus eu d'essence. Il y avait la grève des transports en commun. [Raymond] était avec le mari de la cheffe d'établissement, ils avaient été... C'était extraordinaire... La salle de chimie où il y avait des gradins, ils nous avaient fait un plan du lycée. Il y avait un énorme parc et on pouvait être attaqués bien sûr par n'importe qui [elle précise ensuite qu'il s'agit principalement de l'extrême droite]. On faisait des tours du parc avec les massues qu'on avait à la gym, tu sais, les massues en bois. Ils avaient fait un tableau des tours avec les groupes, les équipes ».

Agnès, étudiante en région parisienne, a participé à des événements comme celui du 22 mars avec Daniel Cohn-Bendit ou aux réunions à Saint-Germain-en-Laye. Elle parle beaucoup de son frère, militant au Parti communiste marxiste-léniniste de France (PCMLF), qui a été arrêté et a fait deux mois et demi de prison. Elle ne se trouve pas sur les photos comme son frère, mais explique avoir été une des rares filles à prendre la parole lors des réunions agitées de Mai 68, un mouvement « pas féministe ».

Les lycéen·nes ont pris une part active dans les mobilisations de 1968 et ont poursuivi la lutte avec dynamisme dans les années suivantes comme en atteste, par exemple, *Opinions*, journal des élèves du lycée d'État mixte de Brest-Kerichen³³⁶. Les thèmes qui y sont développés font écho aux revendications portées dans les manifestations en 1968 et ensuite par des groupes d'extrême gauche : dénonciation des conditions de travail des immigrés espagnols, portugais, algériens ; dénonciation du cinéma et de la presse pornographique, le manque d'information sexuelle et l'abondance d'une pornographie au service du capitalisme ; critique de la classification du parc d'Armorique

³³⁵ Jacques Jeanneau, « Chronique Angevine », *Norois. Revue géographique de l'Ouest et des pays de l'Atlantique nord*, vol. 58, n° 1, 1968, p. 331-332.

³³⁶ *Opinions, journal fait par des Élèves pour des Élèves*, n°2 et 3, 1969 - Archives municipales de Brest, PR283.

qui annonce une folklorisation du peuple breton, demande d'institutionnalisation de l'enseignement de la langue bretonne ; critique de l'endoctrinement dans les classes préparatoires ; analyse de la crise irlandaise et parallèle avec le séparatisme régional en France ; soutien à la lutte des Palestinien·nes ; problèmes du capitalisme international.

Du côté des universités, comme à Nantes, on dénonce la fonction d'uniformisation opérée par l'enseignement d'un savoir décadent, « uniformisation, donc, qui prépare l'intégration au système économique et social des petits cadres ou fonctionnaires du bal de l'exploitation, orchestré avec maestria par les technocrates organisant la pénurie mondiale des pays sous-développés et le bien-être des bourgeoisies des pays industrialisés »³³⁷. Le film amateur de Jack Maupu, « 1968 précisément », rend compte en images des mobilisations de la faculté de Nantes³³⁸. La caméra filme les murs et les chaises sur lesquels sont écrits : « Produit, consomme et ferme ta gueule », « Satisfaction instinctuelle le système de non-liberté aide le système à se perpétuer » Marcuse, « La société de l'aliénation doit périr d'une mort violente » Dutschke, « Plus je fais la révolution plus j'ai envie de faire l'amour », « prof's vous nous faites vieillir, votre pseudo conception de l'homme ne vous survivra pas »... On y voit aussi des étudiant·es imprimer des affiches, des manifestations de rue, des banderoles, une caricature du général De Gaulle se regardant dans le miroir avec cette inscription « La crise provoquée par ce grand corps impuissant à s'adapter aux nécessités modernes de la nation »³³⁹. Des militantes qui entreprennent des études supérieures découvrent la grande ville, à Nantes ou à Rennes. D'autres vont plus loin. C'est le cas de Marie-Françoise qui arrive à Caen de sa campagne mayennaise et s'est laissée entraînée dans les événements de 1968 : « Pour moi, ça a été une grande libération 68. J'ai fait tout ce qu'on m'avait interdit de faire avant [rires]. J'ai rencontré très vite des gens qui étaient dans le mouvement étudiant et j'ai été informée, j'ai participé ». Après ses études, elle ne retournera pas en Mayenne, dans son village natal où tout se sait, tout est jugé, tout le monde est regardé.

3.1.2. Se battre pour la mixité des cités U

Le Mai 68 étudiant part des occupations de cités universitaires encore non-mixtes. Dès le 15 février 1968, 300 résidentes du Collège littéraire universitaire de Brest occupent la résidence des garçons ; les garçons occupent la résidence des filles deux jours plus

³³⁷ Daniel Cohn-Bendit et Gabriel Cohn-Bendit, *Le gauchisme, remède à la maladie sénile du communisme*, Paris, Seuil, 1968.

³³⁸ Jack Maupu, « 1968 précisément », 7min 20, noir et blanc, muet, format original 16mm - Fonds de la Cinémathèque de Bretagne.

³³⁹ François Gahier, *Nantes 1968, images de mai*, documentaire de 40 min, noir et blanc, couleur, sonore - Fonds de la Cinémathèque de Bretagne.

tard³⁴⁰. Les mobilisations font bouger les lignes, mais il faut attendre plusieurs années avant que la mixité des campus soit effective. Les universités dans l'Ouest doivent faire face au manque de place et aux besoins d'hébergement des étudiant·es. Des campus se construisent, comme celui de Beaulieu à Rennes à la fin des années 1960. En 1969, le site brestois prend son autonomie et les facultés de Rennes sont divisées entre Rennes 1 qui récupère 3 des 4 facultés dont la philosophie et Rennes 2 qui récupère la faculté de Lettres³⁴¹. L'université au Mans s'autonomise également et l'université d'Angers comme nous la connaissons actuellement est créée en 1971. Sur le campus de Beaulieu à Rennes, l'environnement se veut moderne, réparti sur 60 hectares arborés. Mais les résident·es fustigent l'administration en remettant en cause ce qu'elles et ils qualifient de « restauration de l'ordre moral » dans un tract « Beaulieu le plus beau campus de France, oui mais... »³⁴². Cet ordre moral consisterait à surveiller les filles plutôt que les garçons en leur interdisant de recevoir après 22 h, en vérifiant leurs draps et en autorisant les femmes de ménage à pénétrer dans les chambres à 8 h du matin. Les résident·es comparent la résidence à un cloître pour les filles et une caserne pour les garçons et souhaitent s'organiser entre elles/eux. Dans un tract de 1975³⁴³, des résidentes de la cité universitaire de Villejean à Rennes dénoncent encore la fermeture des portes à 11 h du soir et l'inégalité entre résidences de filles et résidences de garçons. La directrice justifie cette situation en rappelant que les portes sont fermées par sécurité pour éviter les « clochards », les vols, les agressions et les garçons « malsains ». Les résidentes répondent à cela que la plupart d'entre elles sont majeures, que cela n'empêche pas les garçons d'entrer avant 11 h et de rester, qu'il existe des cités mixtes à Rennes, que les garçons des autres cités sont libres et que la fermeture des portes n'est pas inscrite dans le règlement. Elles souhaitent s'organiser entre elles et appellent les garçons et personnes extérieures à les rejoindre dans leur lutte. Catherine Guy³⁴⁴ témoigne de sa prise de conscience :

« Ma prise de conscience est venue avec la vie sexuelle en fait, le fait de pouvoir se voir chez soi ou aller dans une cité voir les garçons. En plus, moi je n'avais jamais eu d'expérience sexuelle, pas de petit flirt, bon, c'était sans plus et je n'étais pas hyper désireuse de ça, mais on ne pouvait pas se côtoyer dans les cités U. Il y avait les cités des filles et les cités des garçons. C'est ça qui a fait que j'ai rencontré quelques filles comme moi. Ben, on ne trouvait

³⁴⁰ Vincent Porhel, « Vers une autre institution universitaire ? L'expérience paritaire au CLU de Brest en mai-juin 1968 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 126, 2019 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/abpo.4443>.

³⁴¹ Raymonde Séchet, « André Lespagnol et Matthieu Leprince, 2016. Les mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne (1945-2015). Déploiement territorial, diversification et essais de structuration », *Norois*, n°243, 2017 [En ligne] DOI : 10.4000/norois.6132.

³⁴² Tract « Beaulieu le plus beau campus de France, oui mais... », 1971 – AD Ille-et-Vilaine, 37J10.

³⁴³ Fonds 37J10 aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

Tract « Participons à la lutte des filles de la cité ! », daté de façon manuscrite du 21 janvier 1975, signé « des résidentes » – AD Ille-et-Vilaine, 37J10.

³⁴⁴ Catherine Guy, entretien réalisé par Marine Gilis le 2 avril 2019 à Rennes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

pas ça normal. [...] Marie [Guisnel], Andrée [Chapalain], Josette [Springer] et moi, on a été très actives dans le mouvement de mobilisation des cités U de filles pour que les garçons puissent accéder aux cités U des filles. C'est vraiment comme ça qu'on a pris conscience qu'on pouvait agir ».

Katell pense, au contraire, que quand les garçons ont « envahi » la cité U des filles, ce n'était pas nécessairement une libération pour tout le monde. Les garçons se sont-ils imposés ? Y a-t-il eu des discussions collectives ? Quelle était la proportion de filles qui souhaitaient la mixité ?

3.1.3. « Plus je fais la révolution plus j'ai envie de faire l'amour »

Les traductions de Marcuse et de Reich trônent sur les étagères des bibliothèques de militantes. Ils apparaissent comme les références incontournables quand la question des théories sur la révolution sexuelle est abordée en entretien. Leurs travaux ont été vulgarisés et diffusés dans les groupes d'extrême gauche auxquels nombre de militantes ont participé. Aussi, la lecture en paraît plus accessible que celle des volumes importants que représentent les publications de Freud et de Marx. Elles découvrent parfois Marx et Freud à travers ces interprétations et par des citations reprises ici et là dans des textes militants.

Herbert Marcuse (1898-1979) opère une relecture marxiste de Freud. Selon Freud (*Malaise dans la civilisation*, 1929), la répression de l'Éros est la condition du processus de civilisation. Sa sublimation passe par le travail. Marcuse parle alors, dans *Éros et civilisation* (1955), d'une sur-répression d'un Éros qui pourrait être lui-même le moteur de toute civilisation. Dans *L'Homme unidimensionnel* (traduit en français par Monique Wittig en 1968), il critique la création de « faux besoins » et de « faux rêves » par la société industrielle qui, par une domination matérielle et intellectuelle, anéantit les altérités. Dans ses textes ultérieurs, considérant que la classe ouvrière (puisqu'elle s'est intégrée dans le système) a perdu sa puissance révolutionnaire, il affirme que la révolution passera par les minorités opprimées et les « pays du Tiers-monde »³⁴⁵.

Wilhelm Reich (1897-1957) mêle la théorie freudienne de la libido à l'expérimentation. Il crée le concept d'orgone (énergie sexuelle) et construit un « accumulateur d'orgones » censé aider à guérir le cancer³⁴⁶. Selon lui, la sexualité est une énergie. La répression de celle-ci (par la famille, la morale, l'éducation, l'école, la religion) nuit à la capacité de travail et à l'engagement militant. Elle produit des névroses,

³⁴⁵ Jacques Capdevielle et Henri Rey, « Marcuse Herbert », in *Dictionnaire de Mai 68*, Paris, Larousse, 2008, p. 286-288.

³⁴⁶ Les expériences et appareils développés par Wilhelm Reich sont précisément décrits dans cet article : Andreas Mayer, « Du divan à la boîte à orgone », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, n° 67, 2017, p. 92-109.

perversions, angoisses et refoulements. Sans libération sexuelle, pas de combat révolutionnaire ; Au contraire, la répression de la sexualité amène à des comportements réactionnaires et des idées conservatrices. L'objectif de la libération sexuelle n'est pas la jouissance seule, mais le retour à une humanité saine et équilibrée. Du côté des femmes, il s'agit de les reconnaître comme des êtres sexuels et non plus seulement des génitrices³⁴⁷.

Les idées développées par ces deux auteurs sont mêlées à des revendications plus générales et sont régulièrement citées dans des tracts. Il est difficile de connaître l'adhésion réelle des militantes à ces textes. Ils font partie du répertoire théorique révolutionnaire voire d'une ligne directrice à (entre)tenir dans les discours. Deux idées sont principalement reprises dans les discours féministes : la sexualité des femmes doit s'affranchir de sa simple visée reproductive, la révolution ne peut pas se faire sans la fin de l'oppression systémique des femmes.

Dans ces mêmes bibliothèques des militantes, les ouvrages de ces auteurs sont rangés à côté de journaux marxistes et satiriques qui se font l'écho de la révolution sexuelle. *Hara-Kiri*³⁴⁸, le journal « bête et méchant » aux unes des plus subversives et dérangeantes, passe progressivement après les mobilisations de 1968 d'un humour potache à un humour plus politisé. Il met à mal les institutions dominantes et « aliénantes » par la mise en scène crue et violente, par exemple, de l'archétype de la femme-objet³⁴⁹. La culture underground et les mouvements libertaires trouvent leur relais dans la revue *Actuel*, journal fondé en 1967 d'abord spécialisé sur le jazz et les musiques alternatives. Les plus écologistes vont plutôt vers *Gueule ouverte*³⁵⁰, « le journal qui annonce la fin du monde ». Les maoïstes libertaires lisent *Tout !* du groupe Vive la révolution ! (VLR) entre 1970 et 1971. Le numéro 12 (23 avril 1971) est accusé d'être pornographique, ce qui vaut une inculpation d'outrage aux bonnes mœurs à Sartre et une interdiction de vente. Élaboré avec l'aide du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR), il portait la revendication du « droit à l'homosexualité et à toutes les sexualités » ainsi que du « droit des mineurs à la liberté du désir et à son accomplissement ». De tendance maoïste également, *L'Idiot international*, créé en 1969 par Jean-Edern Hallier, éditera un article qui marquera des militantes : « Combat pour la libération des femmes » en mai 1970. Quelques mois plus tard, en juillet-octobre, sort le numéro spécial « Libération de la femme année zéro » dans le numéro 66-67 de la revue *Partisans*³⁵¹.

³⁴⁷ Jean-Pierre Le Goff, *Mai 68, l'héritage impossible*, Paris, la Découverte, 1998, p. 292-294.

³⁴⁸ Hara-Kiri : journal satirique créé en 1960 dont les principaux animateurs étaient François Cavanna et Georget Bernier dit « professeur Choron ». Il devient *L'Hebdo Hara-Kiri* en 1969 puis, pour éviter la censure, prend le nom de *Charlie-Hebdo* en 1970.

³⁴⁹ Gaël Brulé et Clément Bertau, « Un « rire bête » pas bien méchant ? Étude des unes d'Hara-Kiri. », *Humoresques*, vol. 42, 2017, p. 162.

³⁵⁰ *Gueule ouverte* est fondé en 1972 par Pierre Fournier, il est centré sur une écologie contestataire et libertaire.

³⁵¹ *Partisans* est une revue dirigée par François Maspero, éditée de 1961 à 1972.

Après une expérience personnelle (choisie ou qui s'est imposée) plus ou moins forte des mobilisations de 1968, la plupart des militantes restent investies dans des groupes d'extrême gauche (les étudiantes notamment) ou dans des syndicats (celles qui occupent un emploi). Celles qui s'engageront ensuite au Planning familial iront plutôt du côté du Parti socialiste.

3.2. À gauche toutes !

3.2.1. La nébuleuse révolutionnaire

Anne-Marie me dit en riant « Chez les trotskystes, à deux, on forme un groupe, à trois, on fait scission ! ». C'est dire le bouillonnement intellectuel et l'effervescence d'un mouvement. Cela montre aussi une réalité peu évidente à vivre pour les militantes, celle des scissions, contradictions, débats et tensions permanentes. Les événements de 1967-1968 provoquent une vague de nouveaux et nouvelles arrivant·es dans les groupes d'extrême gauche, dont les militantes rencontrées qui sont lycéennes ou étudiantes à ce moment-là. Elles se perdent parfois dans les subtilités des interprétations théoriques du marxisme dont elles dénoncent, avec le recul, la stérilité. Les unes vont chez les maoïstes, les autres chez les trotskystes. Quelques-unes s'engagent à l'UNEF ou participent aux Comités Viêt Nam de base (CVB). Pascale Scilbo³⁵², qui pourrait identifier à sa seule façon de parler à quel groupe appartient tel·le ou tel·le militant·e, témoigne de ces crises pendant des assemblées générales qui ne sont pas sans rappeler celles qu'ont pu connaître le MLF divisés lui-même en plusieurs tendances.

Comment les femmes s'intègrent-elles dans ces mouvements ? La réponse se trouve dans une chanson composée en 1970 par Christiane Rochefort, qui participe au mouvement des femmes parisien, intitulée « Le pouvoir est au bout du phallus », sur l'air de « T'en fais pas »³⁵³.

Le pouvoir est au bout du phallus
Dit celui qui écrit sur les murs
Je fais la révolution
Les femmes lui ont répondu
Ta révolution tu peux t'la foutre au cul
Elle fait pas jouir

³⁵² Pascale Scilbo, entretien réalisé par Marine Gilis le 19 novembre 2020 à Nantes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

³⁵³ Audrey Lasserre, *Histoire d'une littérature en mouvement : textes, écrivaines et collectifs éditoriaux du Mouvement de libération des femmes en France (1970-1981)*, Thèse de doctorat en Littérature française et comparée, Université Paris 3, 2014, p. 203.

Mon mec est un grand militant
Au peuple il donne tout son temps
Et moi j'y donne le mien
T'en fais pas ma nana t'en fais pas
La révolution au centuple te l'rendra
Si j'suis encore là
Adieu mes amis mes amours
Je pars sans avoir vu le jour
De la révolution
Le rôti est dans le frigo
Et pour aujourd'hui c'est vous qui f'rez l'fricot
Moi j'suis d'repos.

La chanson commence par « Le pouvoir est au bout du phallus », reprise d'un slogan qui aurait été écrit sur un mur de la Sorbonne par un militant en Mai 68. Cette chanson décrit en quoi consiste ce pouvoir et le dénonce. Le scripteur est impersonnel, il incarne les hommes. Son « je » qui annonce « Je fais la révolution » et incarne ce « phallus » s'oppose à « les femmes » qui lui répondent « ta révolution tu peux t'la foutre au cul » entraînant par-là, un renversement de situation, une opposition à cette révolution qui rend visible la dimension patriarcale du fonctionnement des groupes révolutionnaires. La chanson laisse entendre que les militants se prennent très au sérieux, qu'ils profitent du système patriarcal et perpétuent par là une oppression. Ils sont paternalistes et relativistes. Ils imposent aux femmes des sacrifices dont le bénéfice leur serait rendu par la révolution de façon bien plus importante que ce qu'elles ont pu apporter. Lui incarne la révolution, elle incarne l'individu, un individu nécessaire pourtant à la subsistance du couple. Cette chanson est une invitation à considérer que la réalisation des tâches ménagères est un travail et à penser l'exploitation des femmes par les hommes. Elle fait écho aux expériences des militantes qui se sont ensuite engagées dans des groupes femmes comme Annie dont le mari était un « grand militant ». Pendant que lui participait aux assemblées générales et poursuivait des études supérieures, elle travaillait et subvenait aux besoins du couple. Elle qualifie aujourd'hui d'infantile le comportement de son ex-mari et évoque une ascension professionnelle, au CNRS, qu'elle n'a pas connue. Monique Préau³⁵⁴ explique qu'avoir un mari ou un compagnon militant, c'est avant tout être la femme de quelqu'un :

« Ce qui m'a toujours fait beaucoup réagir, c'est qu'il y avait des militants syndicaux très engagés, pour lesquels j'ai beaucoup de respect, mais qui étaient toujours en réunion. Ils militaient beaucoup. Pendant ce temps-là, c'étaient les

³⁵⁴ Monique Préau, entretien réalisé par Marine Gilis le 17 décembre 2020 à la Roche-sur-Yon, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

femmes qui assuraient le travail de l'exploitation, c'est-à-dire la traite, la charge des enfants, l'éducation... Ça m'a toujours beaucoup gênée, parce que je me dis, on ne peut pas être que la femme de quelqu'un, on a aussi le droit d'exister ».

Les femmes ne sont pas toujours les bienvenues dans certaines mobilisations. Soizig était membre de la LCR de Rennes, alors qu'elle se joint à ses « copains » de la Ligue pour une manifestation interdite, elle se fait exclure par des militants d'un autre groupe trotskyste :

« Dans le même groupe, dans la même manif, il y avait des gens d'un autre groupe trotskyste, qui s'appelaient à l'époque l'AJF qui est devenu l'OCI. C'était un groupe de machos insupportables et quand ils m'ont vue, ils m'ont sortie de la manif, parce qu'une nana n'avait pas à être là, donc ce sont mes copains de la Ligue qui sont revenus me chercher. Ça m'a vraiment marquée, c'est-à-dire qu'on sentait bien qu'on n'avait pas notre place. Il fallait tout le temps la gagner ».

Plusieurs autres témoignages s'accordent pour dire que les « gars » de la CGT n'étaient pas tendres avec les filles non plus. Quand elles n'étaient pas « virées » des manifestations, les actions féministes qu'elles pouvaient mener faisaient l'objet d'un certain mépris. Louissette faisait partie d'un groupe maoïste à Rennes. Elles étaient plusieurs femmes à organiser des rencontres pour la journée du 8 mars. Elle se souvient d'avoir réalisé des montages diapo qui expliquaient l'histoire des femmes en mettant en avant des figures comme Louise Michel, Rosa Luxembourg ou en expliquant le combat des suffragettes. Les hommes de son groupe ne s'opposaient pas à ces actions, mais ils ne les considéraient pas comme importantes et ne les soutenaient pas. Les militantes qui créaient des groupes femmes au sein des groupes d'extrême gauche ou des syndicats n'étaient pas bien considérées du fait que leurs problématiques étaient perçues comme secondaires et qu'elles étaient accusées de diviser le groupe³⁵⁵. Ces militantes sont pourtant animées d'une fibre sociale forte, soit parce qu'elles sont issues d'un milieu ouvrier ou d'une famille engagée politiquement, soit parce qu'elles s'opposent à un milieu familial bourgeois et de droite. Fille d'une institutrice et d'un instituteur, Claudette s'engage dès ses 18 ans au Parti communiste. Elle rejoint à 21 ans, en 1967, l'Union des jeunes communistes marxistes-léninistes (UJCML)³⁵⁶. L'UJCML, comme d'autres groupes maoïstes, encourageait ses membres à s'établir dans les usines, c'est-à-dire à rejoindre la masse prolétarienne et à expérimenter la vie et le travail des ouvriers et des ouvrières. Des militantes de l'Ouest l'ont fait. Elles découvrent les contraintes physiques d'un travail à la chaîne, la répétition

³⁵⁵ Nous verrons dans le chapitre 3 l'invitation des militantes à rejoindre les groupes et associations féministes à partir des années 1970.

³⁵⁶ Pour l'anecdote, les filles de son groupe étaient plutôt homosexuelles et n'ont pas attendu 1968 pour... « je n'ai pas attendu 68 pour baiser. D'ailleurs je baisais des dames. Nous nous baisions. » (sic).

des tâches et son rythme effréné et surtout la condition des femmes, des « petites-mains » (dans les postes les moins techniques et les moins payés), par rapport à celles des hommes surveillants, spécialistes, coupeurs dans les usines textiles, chronomètres, contrôleurs de machines, contremaîtres et régleurs...³⁵⁷ Deux militantes m'ont encouragée à lire *L'établi* de Robert Linhart paru en 1978³⁵⁸. Quarante ans plus tard, en 2018, paraît le témoignage de Fabienne Lauret sur son engagement féministe révolutionnaire et son expérience de travail à l'atelier-couture de Renault-Flins³⁵⁹.

Des militantes peuvent exercer une forme d'auto-censure, dans la parole ou les actions. Pascale se dit timide, à ne pas savoir quoi dire et à s'emmêler dans les discours et la ligne politique à tenir. Les joutes verbales ne permettent pas de prise de recul. Elle manque de temps pour répondre ou doute de ce qu'elle va dire. Elle adhère ensuite à la CFDT quand elle devient bibliothécaire, sans prendre de responsabilité. On observe un phénomène d'auto-censure face au savoir et à l'expérience des « grands militants ». D'autres fuient la violence des nervis pendant les manifestations. Catherine raconte une de ces scènes de violence :

« Il y avait ce qu'on appelait des nervis à Citroën, c'est-à-dire un syndicat maison violent. Un des leaders du Parti socialiste, qui est devenu d'ailleurs après maire de Rennes, s'était fait lyncher, arroser d'huile de vidange... C'était grave. Interdiction absolue de distribuer quelque tract que ce soit. Les maoïstes aussi avaient essayé de distribuer des tracts et s'étaient fait lyncher lamentablement. Mais la LCR se trouvait hyper classe et avait un service d'ordre très costaud à Paris. [...] Ils arrivent avec des couvercles de poubelle métalliques, des tracts, le fourgon, plusieurs d'ailleurs, enfin vraiment un matériel militaire. Ils réussissent la distribution de tracts. Ça devait être en février-mars. Les militants rennais décident de faire une seconde distribution de tracts mais seuls, sans l'appui parisien. [...] Celui qui est devenu mon mari y est allé. [Catherine décide de ne pas se joindre à la manifestation par peur des violences éventuelles]. Minuit, [Christine] arrive et me dit, "ah ben écoute, ça s'est mal passé, il y en a qui sont restés sur le terrain... Mais [Pierre] n'a rien". Pour distribuer les tracts, fallait rentrer sur le terrain de Citroën, et donc ils se sont fait courser par les petits trafics Citroën, et il y en a qui sont restés. J'étais un peu contrariée mais bon... à 3 h, il y avait un téléphone pour toutes les cités [universitaires] et [Christine] vient me dire, "Ben écoute, il est resté sur le terrain. Il est à l'hôpital". Alors avec mon petit solex, je suis allée jusqu'à l'hôpital. Il était dans un état pas croyable. »

³⁵⁷ Éliane Chemla, « Comme une vraie ouvrière, à Nîmes », *Les Temps Modernes*, n° 684-685, n° 3, 2015 [en ligne] DOI : 10.3917/lm.684.0286.

³⁵⁸ Robert Linhart, *L'établi*, Paris, Editions de Minuit, 1978.

³⁵⁹ Fabienne Lauret, *L'envers de Flins*, Paris, Syllepse, 2018.

L'attitude violente des « machos » révolutionnaires et des nervis justifient sans doute à leurs yeux que les femmes ne soient pas admises dans ce genre de mobilisation. Leur attitude paternaliste se traduit aussi par les leçons de militantisme données aux femmes qui ne semblent pas même savoir rédiger un tract. Chez certaines militantes, leur histoire témoigne d'une intériorisation des hiérarchies militantes genrées :

« J'ai le souvenir d'avoir préparé un tract avec une amie, [Simone], et alors, notre tract était lyrique, c'était pour l'épanouissement de la personne. On a présenté notre tract [rires] et les gars avaient fait un tract, mais alors "Oui, on nous parque dans des petites boîtes pour nous préparer à être dans des petites boîtes et après dans les entreprises". Enfin, un truc hyper politique-social. On a gentiment ramassé notre tract sans la moindre protestation ». (Yvette)

Au paternalisme professoral des grands militants s'ajoute un paternalisme d'inclusion des femmes dans leur groupe. Qu'en est-il au sein des partis politiques ?

3.2.2. Être élue

À partir du milieu des années 1970, certaines se lancent en politique et sont élues. La présence des femmes dans les partis est souhaitée en même temps qu'elle crée des tensions, car « une femme en plus c'est un homme en moins » comme l'explique Germaine. Peu de temps après être devenue militante au Parti socialiste, elle prend rapidement des responsabilités. Alors qu'elle doit montrer les contradictions à des hommes qui ne voient pas le manque de représentation des femmes, elle ressent un encouragement de la part de certains à s'investir davantage dans le parti. Son engagement féministe prend peu à peu forme au PS grâce aux rencontres, aux discussions et à la lecture de *Mignonnes, allons voir sous la rose...*³⁶⁰. Elle se retrouve responsable fédérale, c'est-à-dire départementale, aux droits des femmes, en Mayenne. Claudine, qui vient de s'installer à Saint-Brieuc, participe aux activités de la MJC et du foyer Paul Bert pour s'intégrer. Elle est contactée pour entrer au Planning familial (1973-1974) et se voit proposer d'être conseillère municipale pour le PS en 1977. Elle est élue. Elle est ensuite secrétaire administrative du PS pendant 25 ans. Plusieurs militantes du Planning familial intègrent le Parti socialiste et ont des responsabilités, comme Danielle Bousquet qui fut successivement élue au conseil municipale de Saint-Brieuc en 1983, réélue entre cette 1983 et 2008, dans la majorité puis dans l'opposition, élue au conseil d'agglomération de la communauté d'agglomération de Saint-Brieuc puis députée des Côtes d'Armor pendant trois mandats

³⁶⁰ *Mignonnes, allons voir sous la rose...* est un journal des féministes du PS qui paraît de 1979 à 1982. Pour aller plus loin : Bibia Pavard, « Outsiders dans le parti ? Mignonnes allons voir sous la rose... : le journal des féministes du PS (1979-1982) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° 19, 2013, p. 119-123.

de 1997 à 2012³⁶¹. Les militantes des groupes femmes, qui ont eu un engagement au sein de groupes d'extrême-gauche au tournant des années 1970, ne se sont pas engagées, par la suite, au sein de partis de gauche tel que le PSU. En effet, voie « naturelle » de militants issus d'une socialisation religieuse³⁶² et d'un engagement syndical ancré dans le catholicisme social, elle ne l'est pas pour ces féministes qui ont rejeté un héritage catholique.

Marie-Françoise Gonin³⁶³ s'est engagée dans les élections municipales de 1978 à Nantes avec Écologie 78, portée par l'énergie du mouvement des femmes nantais :

« Nous avons accepté ces candidatures pour aider à la construction d'un mouvement autonome des femmes. Nous ne représentions pas cette lutte, mais c'est à travers elle que nous avons été candidates, que nous avons eu la force de l'être »³⁶⁴.

Elle se présente en exigeant que la suppléante soit une femme, et une femme féministe. Anne-Marie Parent s'engage à ses côtés. Elles décident de ne pas travailler que sur des sujets « typiquement féminins » pour montrer que les femmes ne sont pas uniquement des mères et peuvent penser et agir sur des sujets universels. Elles font toutefois en sorte que le féminisme soit présent dans la profession de foi du groupe :

« Le biais trouvé a été, dans les propositions immédiates nationales et au niveau planétaire, d'engager le sujet par le problème de la démographie mondiale en disant qu'il fallait que les femmes aient un pouvoir absolu sur leur propre corps, qu'il y ait une information totale sur la contraception et que l'avortement soit libre et gratuit »³⁶⁵.

Marie-Françoise Gonin a continué en politique en tant qu'élue au Conseil régional des Pays de la Loire de 1992 à 1998 puis conseillère municipale de Nantes de 1995 à 2001³⁶⁶. Des élues ouvertement féministes, c'est possible à la fin des années 1970, mais pas des lesbiennes. Un militant du GLH, Patrick Cardon, se présente en tant qu'homosexuel sous la bannière du PSU en 1977 à Aix-en-Provence, mais la visibilité homosexuelle en politique sera majoritairement une visibilité masculine³⁶⁷.

3.2.3. Se faire une place dans les syndicats et organisations professionnelles

³⁶¹ Mireille Douspis, « Bousquet Danielle » in Christine Bard (dir.) Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes : France, XVIIIe-XXIe siècle*, op. cit., p. 200-202.

³⁶² Annie Collowald, Julie Pagis, Vincent Porhel, « Au carrefour des gauches alternatives : le PSU » in Olivier Fillieule, Sophie Bérout, Camille Masclat et Isabelle Sommier (dir.) et le collectif Sombbrero, *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France*, op. cit., p. 424-426.

³⁶³ Françoise Flamant, « Marie-Françoise Gonin » in Christine Bard (dir.) Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes : France, XVIIIe-XXIe siècle*, op. cit., p. 655-656.

³⁶⁴ Marie-Françoise Gonin, entretien réalisé par Marine Gilis le 16 février 2021 à Nantes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

³⁶⁵ *Idem*.

³⁶⁶ Flamant Françoise, « Marie-Françoise Gonin », art. cit. p. 655-656.

³⁶⁷ Jean-Yves Le Talec, « Sortir des placards de la République : Visages de l'homosexualité dans le monde politique français », *L'Homme & la Société*, n° 189-190, 2013, [en ligne] DOI : 10.3917/lhs.189.0123.

En politique comme dans certains secteurs professionnels, la présence des femmes est une longue conquête. Des militantes s'engagent dans des syndicats et organisations professionnelles pour mettre sur le devant de la scène des problématiques propres aux femmes et faire avancer leurs droits. Françoise Rampillon-Mignon s'est battue pour l'égalité professionnelle dans le monde de l'artisanat. En tant que fondatrice de deux cabinets d'esthétique à la Roche-sur-Yon, elle s'est impliquée au sein à la chambre des métiers de la Vendée et en a été membre du bureau ce qui n'a pas été sans poser de problèmes aux hommes :

« Il y a un grand fossé dans ce secteur d'activités. Le fait même d'être membre du bureau, ça gênait quelques personnes, les hommes, parce que normalement, dans l'artisanat, il n'y a pas beaucoup de femmes qui soient représentées. On était cette année-là deux femmes dans le bureau et ça bousculait toute la chambre. [...] Le fait d'être là, ça montrait que nous aussi les femmes, on pouvait avoir une entreprise, la faire tourner, avoir des salarié·es, être à égalité avec eux »³⁶⁸.

Pour les femmes d'agriculteurs (comme pour les femmes d'artisans ou de commerçants), la lutte se situe sur le plan de la reconnaissance d'un statut. Monique Préau devient agricultrice par son mariage et rejoint le syndicat Paysans Travailleurs dans les années 1970, quand les agricultrices n'ont encore aucun statut sur l'exploitation familiale. Leur travail n'est pas défini, elles sont à disposition pour les besoins ponctuels. En plus de l'éducation des enfants et des tâches ménagères, elles s'occupent de la traite des animaux, de la comptabilité, d'accueillir le vétérinaire, faire les achats, etc. Des femmes forment alors un « groupe femmes » au sein du syndicat en Vendée en 1977 :

« On était quelques femmes dans ce syndicat, qui s'appelait Paysans travailleurs. Nous avons été amenées à réfléchir sur notre situation. En fait, nous n'étions pas reconnues, pas de congé maternité, pas de rémunération. C'est pour cela que nous avons commencé à réfléchir dans un groupe femmes. Ça a été difficile de faire accepter ce groupe au niveau du syndicat qui pourtant était un syndicat de gauche. Nous avons l'impression, quand nous travaillions avec les hommes dans le syndicat de militer pour leur cause et non pour la nôtre »³⁶⁹.

Dans les écoles ménagères ou autres formations qui mènent au métier d'agricultrice, les cours propres aux techniques agricoles et à l'élevage animal sont sommaires. Sur le plan des connaissances, les femmes sont bien moins armées que leur mari et ressentent un complexe d'infériorité. En septembre 1978, le groupe femmes décide d'organiser quatre

³⁶⁸ Françoise Rampillon-Mignon, entretien réalisé par Marine Gilis le 21 janvier 2021 à la Roche-sur-Yon, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

³⁶⁹ Monique Préau, entretien réalisé par Marine Gilis le 17 décembre 2020 à la Roche-sur-Yon, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

jours de formation sur la mécanique, l'électricité, les assolements et la fumure, les problèmes vétérinaires³⁷⁰. Elles revendiquent un statut d'exploitante, souhaitent développer leur propre activité de culture ou d'élevage et demandent une rémunération de leur travail. Le groupe femme des Paysans Travailleurs de Vendée est divisé sur la question de la contraception et de l'avortement. Monique Préau est de celles qui militent pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Les militantes travaillent avec des groupes d'autres départements et notamment les Finistériennes ainsi qu'avec le Planning familial. Elles participent à des réunions d'information à travers la Vendée comme celle du 7 novembre 1979 à Chantonay ou celle du 1^{er} décembre à Rocheservière ; le 26 janvier 1980 est organisé une projection d'un film du Planning familial à la Ferrière³⁷¹. En 1980, des groupes de travail se mettent en place sur la question du congé maternité et des haltes-garderies. Elles revendiquent également la mixité des centres de formation professionnelle. Le statut de « co-exploitante » est créé en 1980, celui de conjoint-collaborateur, qui ouvre plus de droits en matière de protection sociale, seulement en 1999.

Une partie des militantes s'impliquent donc dans ces groupes mixtes tout en constituant un espace autonome au sein duquel elles peuvent penser, puis porter, des revendications qui leur sont propres. D'autres militantes décident de s'organiser en non-mixité, en dehors de toute organisation et rejoignent la dynamique du Mouvement des femmes.

³⁷⁰ Jean-Marc Herreng, *Vingt ans de lutte paysanne en Vendée : 1968-1988 du CDHA à la Conf'*, Paris, Centre Histoire Du Travail, 2015, p. 189.

³⁷¹ *Ibid.* p. 192-193.

Chapitre 3. Se construire un espace à soi

Les militantes passent d'une non-mixité imposée à l'école, fondée sur un héritage moraliste et inégalitaire de l'éducation des garçons et des filles, à une non-mixité choisie et politique qui vise à libérer la parole des femmes. Ainsi se multiplient les groupes femmes non-mixtes à l'Ouest dans la décennie 1970. Toutes les militantes interrogées n'ont pas milité dans ces groupes femmes. Cependant, la dynamique féministe de cette période se traduit par la convergence des groupes mixtes et non-mixtes autour de causes communes : d'abord la libéralisation de la contraception et la légalisation de l'avortement puis d'autres sujets comme la reconnaissance du viol et des violences conjugales. Ces groupes se rencontrent, les militantes circulent de l'un à l'autre.

Ce chapitre 3 interroge le sens et le choix de la non-mixité ainsi que les circulations entre groupes féministes. De l'homosocialité inhérente aux groupes femmes et du désir d'en apprendre davantage sur les expériences d'autres femmes naît une culture visible sur les étagères des bibliothèques personnelles. Elle se traduit également en action, par des pratiques d'apprentissage et de création collectifs.

1. Sororité

Sororité. D'aucuns diront que ce mot sonne comme un particularisme relevant du champ lexical communautaire. L'universel n'est pas féminin. Courant dans la langue féministe, la sororité est l'expérience d'un renversement des rivalités entre femmes. Dans les groupes femmes, elle se traduit en acte par l'exercice de contrôle de ces rivalités et d'une analyse de celles-ci comme vecteur d'entrave pour les femmes. Dans le dictionnaire, le mot « sororité » désigne aussi bien une communauté de femmes qu'une solidarité entre elles³⁷². Entre elles, et pas avec eux, pourquoi ?

1.1. La fabrique de la non-mixité

1.1.1. Paysage des associations féminines et féministes

Des groupes et associations féminines et féministes préexistent au Mouvement des femmes. Certaines associations sont créées au sortir de la guerre³⁷³, comme l'Union des

³⁷² Définition CNTRL « sororité » [en ligne] : 1. Communauté de femmes.

B. – [Dans le lang. féministe] Rapport de similitude, de solidarité qui unit les femmes en tant que partageant pareillement la condition féminine.

³⁷³ Sur le féminisme d'après-guerre, voir les travaux de Sylvie Chaperon et notamment *Les Années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000.

femmes françaises (1944), la Grande loge féminine de France (1945), le Mouvement Jeunes Femmes (1946) ou l'Union professionnelle féminine (1946). D'autres sont bien antérieures³⁷⁴ : la Ligue française pour le droit des femmes (1882), l'Association des femmes diplômées des universités (1920), l'Union Féminine Civique et Sociale (1925). À la fin des années 1950 et au début des années 1960, apparaissent d'autres structures comme les Commissions Femmes chefs de famille (1963) ou le Mouvement démocratique féminin (1964). Ces associations sont mixtes. Les militantes qui s'engagent dans le Mouvement des femmes ne les rencontrent généralement pas. Odile, militante rennaise, connaissait des associations féminines et les percevait comme des groupes au sein desquels se réunissaient « des mères de famille qui s'entraidaient et se consolait les unes les autres » et qui ne portaient pas de revendications féministes. Elle témoigne aussi du fait que l'étiquette MLF pouvait faire fuir :

« J'avais des copines, à la fac, qui n'étaient pas du tout dans les groupes femmes et qui en avaient peur. Peur de ne pas trouver de mari peut-être [rire]. C'était trop de choses qu'on remettait en cause. Ce n'était pas possible de remettre en cause les hommes comme ça. Ils ont raison tout le temps ».

Ce sont dans les centres d'archives que les différentes associations et groupes se côtoient, dans les dossiers émanant des institutions politiques, ceux déposés par les préfetures. Les archives se multiplient avec la création des secrétariats d'État, délégations et ministères relatifs à la « condition féminine ». En 1974, est créé le secrétariat d'État à la Condition féminine sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Françoise Giroud est nommée à sa tête. Peu de moyens financiers sont mis à disposition, Françoise Giroud s'entoure de 22 collaboratrices régionales bénévoles chargées de se rapprocher des associations féminines locales pour définir les « Cent mesures » pour les femmes³⁷⁵. En 1976, le secrétariat d'État à la Condition féminine est remplacé par une délégation à la Condition féminine auprès du Premier ministre confiée à Nicole Pasquier puis brièvement à Jacqueline Nonon³⁷⁶. De 1978 à 1981, Nicole Pasquier devient secrétaire d'État déléguée à l'emploi féminin et Monique Pelletier ministre déléguée à la Condition féminine³⁷⁷. En parallèle de ces institutions politiques fonctionnent les CIF (Centre d'Information Féminin) dont le premier est créé en 1972, qui deviennent les CIFF en 1978 (Centre d'Information Féminin et Familial), puis les CIDF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes) à partir de 1982. Ces différentes structures créent des guides qui recensent les « adresses utiles aux femmes ». En 1978, la délégation régionale à la condition féminine en Bretagne

³⁷⁴ Sur le féminisme de la première vague, voir les travaux de Christine Bard et notamment *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes, 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995 ; (dir.), *Les Féministes de la première vague*, Rennes, PUR, 2015.

³⁷⁵ Christine Bard, « Cent mesures pour les femmes », Serge Berstein, Jean-François Sirinelli (dir.), *Les Années Giscard. Les réformes de société*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 203-225.

³⁷⁶ Martine Lurol, « Quand les institutions se chargent de la question du travail des femmes 1970-1995 », *Travail, genre et sociétés*, n° 1, 1999 [en ligne] DOI : 10.3917/tgs.001.0179.

³⁷⁷ *Idem*.

diffuse une version des « adresses utiles en Bretagne. Annexe du guide pratique des femmes seules »³⁷⁸. Ce guide recense aussi bien les services publics en charge de l'éducation, de l'agriculture, de la justice, etc. que la liste des centres de planification ou d'éducation familiale, les organisations professionnelles et syndicales ou encore les associations dites féminines. Les coordonnées de l'association Choisir et de la Coordination des groupes femmes sont indiquées dans la section « associations féminines », au milieu d'autres associations et groupes tels que l'Action catholique générale féminine, l'Union Féminine Civique et Sociale ou l'Association des veuves cheffes de famille. Le Mouvement français pour le Planning familial se trouve dans la section « centres de planification ou d'éducation familiale et établissements d'information de consultation et de conseil familial », entre le CPEF (Centre de planification ou d'éducation familiale) et l'association des centres de préparation au mariage. Dans sa réédition de 1981, on trouve l'adresse du café de femmes la Marg'elle à Rennes. Les manifestations des associations féminines et féministes sont également observées par les renseignements généraux. Là où on ne retrouve plus que les associations féminines et familiales, ce sont dans les archives relatives à des réunions et projets de collaboration entre institutions étatiques et associations. Il ne s'agit pas, pour les groupes femmes, de créer des structures et de s'institutionnaliser. C'est au tournant de la décennie 1980 que des militantes des groupes femmes se tournent vers la création d'associations et de coordinations quand il faudra prendre en charge collectivement certaines luttes contre le viol et les violences faites aux femmes.

Les militantes du Mouvement des femmes ne se reconnaissent pas dans le fonctionnement, les objectifs et les revendications de ces associations féminines et/ou féministes qu'elles trouvent « d'arrière-garde ». Leurs motivations à rejoindre le Mouvement des femmes ne sont pas si faciles à identifier. Les souvenirs sont lointains. L'engagement féministe relève généralement d'une prise de conscience et d'une volonté de passer à l'action, d'exprimer sa colère et de rompre l'isolement. Quelques-unes se souviennent de faits qui les ont conduites à une première réunion. Christiane a rejoint le MLAC de Rennes après avoir eu recours à celui-ci, tandis que Jeanne y est allée pour soutenir une de ses élèves. Jeanne rejoint également un groupe femmes pour réfléchir à comment vivre une sexualité plus libre. Le groupe femmes est ainsi vu comme le lieu où l'on pouvait (se) dire des choses et ne pas entrer en rivalité avec les autres. Anne-Françoise y est allée pour y trouver de la solidarité et partager des expériences avec des femmes de milieux différents. Elle évoque la constitution d'un groupe punitif pour soutenir une femme dont l'agent immobilier refusait de lui donner les quittances de loyer car elles étaient au nom

³⁷⁸ Préfecture de la région de Bretagne, Délégation régionale à la condition féminine, Les adresses utiles en Bretagne. Annexe du guide pratique des femmes seules, 1978 – AD Ille-et-Vilaine, fonds 1134W15.

du mari. En tant qu'infirmière dans un établissement scolaire, l'engagement au Planning familial était une évidence pour Louïsette qui mesurait l'état de méconnaissance des jeunes, conduisant à des situations dramatiques (avortements cachés, dénis de grossesse). Pour Sylvette, l'engagement au Planning familial traduit une prise de conscience que l'égalité se jouait sur le plan de la révolution sexuelle :

« Voilà comment a commencé mon militantisme au Planning. Pour moi, je dois le dire, vraiment, je n'ai pas dit d'emblée, je vais militer pour les droits des femmes. Il m'a fallu du temps pour comprendre que ce n'était pas acquis. Je savais que ce n'était pas acquis. La contraception, je le savais, pour l'avortement, c'était mon combat, alors là, c'était mon engagement au départ. Je ne savais pas encore, tout en le pensant quand même, qu'il y avait un problème d'inégalité. Ça n'a pas été la première entrée. La première entrée a été surtout sur la contraception et l'avortement. Je pense que je l'avais vécu moi-même et je le voyais autour de moi que c'était la condition nécessaire pour accéder à un combat pour l'égalité sexuelle, pour la révolution sexuelle ».

Les militantes ne rejoignent généralement pas le Mouvement des femmes parce qu'elles se disent féministes. Elles s'y engagent à cause de situations personnelles ou collectives qui construisent alors leur réflexion féministe.

1.1.2. Le choix de la non-mixité

Les groupes femmes de l'Ouest adoptent le principe d'une non-mixité mis en place dès 1970 par le MLF parisien et devenue une norme dans les mouvements féministes après 1975³⁷⁹. Elle est utilisée comme un outil pour permettre aux femmes de penser leur propre oppression dans la lignée des mouvements sociaux états-uniens, celui du Women's lib ou des Noirs américains. C'est un espace sans homme qui a vocation à libérer la parole des femmes et penser (pour la renverser) la société patriarcale. On y parle de sexualité, de violence, on s'interroge sur la répartition du travail domestique, le rapport aux hommes dans le monde du travail et la vie quotidienne, la maternité, etc. Ces femmes qui commencent à militer se rendent compte que leurs expériences ont été vécues par d'autres. Rompre l'isolement et « se découvrir des milliers »³⁸⁰, leur permet de mettre au point des stratégies et actions collectives. De cette dynamique émerge la pensée d'un « nous femmes » ou d'une « classe des femmes »³⁸¹.

³⁷⁹ Alban Jacquemart et Camille Maslet, « Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 en France », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 46, 2017 [en ligne]. DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.13784>.

³⁸⁰ En référence à l'Hymne des femmes ou Hymne du MLF, dont les paroles se terminent par « Découvrons-nous des milliers ».

³⁸¹ Sur la notion de « classe des femmes », voir les travaux de Colette Guillaumin et notamment *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris, Côté-femmes, 1992, réédition Editions IXe, 2016.

La non-mixité, comme outil qui permet de se définir et de déconstruire l'oppression intériorisée des femmes, aboutit à une redéfinition de certains schémas corporels et de pensée. Le leitmotiv « pour des femmes, par les femmes » a changé la pratique de l'auto-défense féministe entre sa création au tournant du XX^{ème} siècle et les années 1960. Les premiers cours d'arts-martiaux réservés aux femmes apparaissent au début XX^{ème} siècle. En Grande-Bretagne, Edith Garrud ouvre un dojo en 1905. Elle propose des cours d'auto-défense aux suffragettes pour se protéger des violences policières³⁸² et entraîne un groupe de gardes-du-corps (Bodygard) pour la Women's Social and Political Union. L'auto-défense est alors perçue comme un moyen pour les femmes de se réapproprier l'espace public. Cependant, les manuels d'auto-défense sont rédigés par des hommes, véhiculent une vision essentialiste des femmes et axent les conseils sur les stratégies d'évitement. Dans les années 1960, des femmes s'approprient l'auto-défense en créant des groupes non-mixtes, avec des professeuses femmes donc, et en diffusant leurs propres manuels.

Dans les années 1970, « l'autodéfense féministe se distingue cependant par une utilisation plus agressive du corps, dans une logique d'appropriation de pratiques traditionnellement masculines et ainsi de déconstruction des normes dominantes de la féminité »³⁸³. Toutefois, les féministes de Mouvement des femmes sont divisées sur l'usage de la violence. Cette pratique conduirait à l'individualisation de la lutte, entraînerait une culpabilisation de la victime, dépolitiserait la violence et la résistance à celle-ci³⁸⁴. La pratique de l'auto-défense connut davantage de succès en Amérique du Nord qu'en Europe. C'est d'ailleurs au Canada que se développent deux méthodes : le Fem Do Chi et le Wendo (tandis qu'en Autriche est créé le Seito Boei)³⁸⁵. Des stages ont été organisés progressivement en France, sans que cela ne devienne une pratique massive dans les mouvements féministes. Le Wendo est la pratique la plus répandue. En réalité, plusieurs pratiques coexistent comme en témoigne Claude qui a pris pendant plusieurs années des cours d'auto-défense à Rennes, au dojo de la place Sainte-Anne que fréquentait de nombreuses lycéennes et étudiantes :

« À l'époque, les filles, on ne les laissait pas trop sortir le soir. Par contre, elles découvraient en venant à Rennes une vie nocturne qu'elles n'avaient pas connue en vivant au fin fond de la Bretagne. Elles sortaient beaucoup, mais peut-être qu'elles avaient un peu peur ».

³⁸² Perrine Lachenal, *Self-défense féminine dans le Caire en révolution : techniques de genre et jeux de violence*, Thèse de doctorat en anthropologie, Université Aix-Marseille, 2015, p. 192.

³⁸³ Anne-Charlotte Millepied, « L'autodéfense féministe : entre travail sur soi et transformation collective », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 36, n° 2, 2017, p. 50-65 [en ligne] DOI : 10.3917/nqf.362.0050.

³⁸⁴ Irène Zeilinger, *Une brève histoire de l'autodéfense pour femmes*, Paris, Garance, 2018, p. 9.

³⁸⁵ Anne-Charlotte Millepied, « Le pouvoir des mots et des corps. L'autodéfense féministe, lieu de production de scripts sexuels alternatifs », *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, n° 2017-2, 2018 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/itinéraires.3818>.

Les ateliers de mécanique fonctionnent sur le même principe : déconstruire les préjugés sur la force physique des femmes et leur habileté manuelle et rendre accessibles aux femmes des activités jusque-là réservées aux hommes. En France, des femmes s'installent comme plombières, menuisières, électriciennes, etc. ravies de se libérer de la tutelle technologique des hommes. Quelques unes créent le collectif des 3F (association des femmes par les femmes pour les femmes) qui organise des stages de plomberie, mécanique, électricité et menuiserie. Comment Brigitte les rencontre-t-elle en Vendée ? Alors qu'elle participe avec le GYF (Groupe yonnais féministe) au Forum des femmes à la Roche-sur-Yon, elle fait la connaissance de Malka Weksler invitée pour parler du livre qu'elle a co-écrit avec Evelyne Guedj, *Quand les femmes se disent*, paru en 1975. Malka Weksler est venue avec 7 ou 8 copines parisiennes. Elles sympathisent. Ces femmes font partie du collectif des 3F. Brigitte les retrouve à Paris où elle fréquente Dominique. Elle s'inscrit à un stage pratique avec le collectif³⁸⁶. Elle participe également à un stage de charpente avec le groupe des Seven Sisters Construction Compagny, des femmes charpentières venues des États-Unis. Les femmes de cette entreprise sont lesbiennes. Elles se sont réunies parce que cela leur permet de se protéger face aux critiques et moqueries de leurs homologues masculins.³⁸⁷ Les histoires d'amour ponctuent la vie de l'entreprise³⁸⁸. Aux 3F aussi... Une des membres du collectif « détourne » la copine de Brigitte : « c'est là d'ailleurs qu'il y en a une qui a détourné la kiné avec qui j'étais [rire] mais je les aimais bien hein ». Elle a perdu sa kiné, a rencontré Dominique et a construit sa maison dans laquelle elle vit encore.

Cette non-mixité n'est pas une évidence. Des militantes marquent une certaine distance voire une méfiance envers le MLF parisien qui se cristallise autour d'une non-mixité perçue comme « anti-mec ». Le MLF tantôt parisien, tantôt américain, alimenterait une guerre des sexes :

« Venant des organisations gauchistes mixtes, on ne peut pas tomber comme ça dans une association sectaire de femmes, ce n'est pas possible. On est non-mixtes, mais on a parfois intégré des hommes dans nos actions. [...] Mais les Américaines, je dis toujours les Américaines pour simplifier, elles ne supportaient pas d'intégrer pour ceci ou cela des hommes. Elles travaillaient sans hommes vraiment. Pour elles, à la limite, ça serait contre les hommes. La libération se fait contre les hommes, alors que nous, on dit " mais vous avez intérêt à nous rejoindre dans ces combats, sur les idées qu'on affiche, vous y gagnerez. Peut-être pas dans l'immédiat où vous allez y perdre en patriarcat,

³⁸⁶ Voir photos en annexes « Les 3F et les Sevens Sisters Construction Compagny ».

³⁸⁷ Françoise Flamant, *À tire d'elles : itinéraires de féministes radicales des années 1970*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2007, p. 89.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 107.

en machin, que vous croyez être des avantages, mais au final, ce sont surtout des barrières. Vous allez voir qu'après, si vous nous écoutez, si vous nous suivez, vous allez profiter de tout ça, de ces combats. Vous serez plus cool, un peu plus féminins peut-être. En gros c'est ça. Vous serez moins mecs" ». (Sylviane).

Ces discours marquent la peur d'un sectarisme qu'elles ont pu fuir en quittant des organisations d'extrême gauche. Elles semblent craindre aussi qu'il leur soit reproché de diviser le « mouvement »³⁸⁹. Cette non-mixité ne va de soi nulle part (pas même à Paris) et ne cesse d'être remise en cause durant toute la décennie. Dans les groupes constitués, elle est questionnée par les nouvelles arrivantes. Dans les mobilisations, elle est questionnée par les allié·es. La mixité ou la non-mixité des actions doit être discutée régulièrement. Des tensions naissent dans les groupes et se cristallisent parfois autour des lesbiennes qui ont pu, comme à Angers où la Roche-sur-Yon défendre le radicalisme que représente la non-mixité. Les lesbiennes sont plus facilement soupçonnées d'être « anti-meecs »³⁹⁰. Cependant nul besoin d'une présence lesbienne pour que le débat sur ce sujet ait lieu.

La non-mixité est à géométrie variable. Les militantes des groupes femmes sont en lien avec d'autres groupes mixtes. Des hommes sont massivement engagés dans des groupes du MFPP dans ses débuts. Le Planning familial d'Ille-et-Vilaine est d'ailleurs créé sous l'impulsion d'un homme, André Cahn, quand une majorité d'hommes siègent au conseil d'administration du Mouvement Finistérien pour le Planning Familial jusqu'en 1975³⁹¹. Quand le MLAC est créé, il réunit aussi bien les militantes des groupes femmes que des étudiants en médecine, des militants syndicaux, d'extrême gauche, etc. En effet, la lutte pour l'accès à la contraception et l'avortement implique une mobilisation des médecins qui sont généralement des hommes³⁹². Il existe d'autres groupes mixtes en Bretagne et en Pays de la Loire. L'assemblée générale pour l'avortement est créée à Nantes au tournant des années 1970. Pas de MLAC à Angers, mais un GALAC (groupe angevin pour la libéralisation de l'avortement et de la contraception) entre 1973 et 1974. Le CRAC (Collectif rennais pour l'avortement et la contraception), regroupe Planning familial, groupe femmes, syndicats et groupes d'extrême gauche. Les militantes peuvent appartenir à plusieurs groupes. Ces groupes sont plus ou moins nombreux et importants selon la taille

³⁸⁹ Il est question ici des accusations de militants d'extrême gauche à celles qui ont formé des groupes femmes de diviser le mouvement et d'affaiblir ainsi la lutte des classes.

³⁹⁰ Cf. Partie III, chapitre 10, section « Conflictualités dans le féminisme ».

³⁹¹ Brigitte Millet, *Entre droits et émancipation, Carrières de militantes féministes brestoises de 1961 à 2012*, Mémoire de Master en sociologie, Université de Bretagne Occidentale, 2012, p. 18.

³⁹² Alban Jacquemart et Camille Masclat, « Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 en France », *art. cit.*

et la dynamique de la ville. Louissette, militante au groupe femmes de la LCR à Brest, explique que les circulations entre les différents groupes sont fortes :

« Je me demande si les réunions n'étaient pas communes. Je ne vois vraiment pas de différence entre le MLAC et le Planning. [...] Tout était tellement lié, c'est une petite ville, c'était informel. C'est aussi, je dirais, la naïveté brestoïse. Il n'y avait pas de lutte, aucune lutte d'influence, voilà. Les filles du Planning savaient bien qu'on était à la LCR. Il y aurait pu avoir des maos, des MLF pures et dures, des Planning, des MLAC, des groupes femmes... Mais là, tout était en bonne convivialité ».

L'importance des groupes réellement non-mixtes est relative. Nombreuses sont les manifestations communes. Les militantes sont aussi actives sur d'autres fronts : contre l'implantation de centrales nucléaires, contre les dictatures, pour la radio-libre, en soutien aux grèves dans les usines, etc. Micheline a fait ses premiers pas au MLAC à Paris suite à un avortement. Dans son groupe, elle a rencontré de nombreux étudiants en médecine. Après son départ pour la Bretagne, elle s'est installée au Faouët et a milité sur Paimpol. Avec plusieurs femmes, elle a monté un groupe puis a lancé une antenne du Planning familial rattachée à Saint-Brieuc. Le groupe femmes fonctionnait sur des bases que Micheline qualifie d'écologique. Les femmes du groupe se sont lancées, avec des « copains » de Paimpol, dans la création d'une coopérative d'achat qui est rapidement devenue une coopérative bio à Guingamp du nom de Ar buzhug. Claudine, quant à elle, a navigué entre deux groupes non-mixtes, un groupe femmes et le GLH (groupe de libération homosexuelle) à Caen puis à Angers. Dans le premier groupe, elle se trouvait en minorité en tant que lesbienne, dans le deuxième, en tant que femme.

1.1.3. Les lieux de femmes

Selon la nature de l'activité et les objectifs politiques, les groupes féministes ont des stratégies différentes d'occupation de l'espace. L'implantation du MFPP dans des locaux destinés à accueillir du public répond à la volonté d'« être perçu comme un mouvement d'éducation sanitaire et sociale et de construire l'image d'une association de spécialistes capables d'éduquer les couples »³⁹³. Le mouvement est mixte et largement soutenu et connu. Les avortements clandestins ne peuvent pas se faire dans des lieux affichés. Les librairies militantes, locaux de groupes d'extrême gauche ou de syndicats peuvent servir de boîtes-aux-lettres. Plusieurs militantes rencontrées ont accueilli une pratique d'avortement à leur domicile. Selon les réseaux et les dynamiques locales, des groupes femmes et lesbiens se réunissent dans les Maisons de la culture jeune, les centres sociaux,

³⁹³ Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux : contraception et avortement dans la société française (1956 - 1979)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », 2012, p. 54.

les locaux des syndicats et groupes politiques dont elles ont fait partie et qui sont sympathisants de la cause féministe. La création de lieux autonomes³⁹⁴ implique des moyens financiers importants et un engagement à la fois collectif et personnel. Ces lieux autonomes sont des lieux d'affirmation d'une présence des femmes dans l'espace public. Plusieurs lieux autonomes ont existé en Bretagne et en Pays-de-la-Loire. Dès 1976, le Groupe Yonnais Féministe (GYF) loue une maison pour ses activités :

« On avait quand même loué une maison qui avait duré une année entière en tout cas, puisque chacune, avec nos sous, on s'était engagées à faire un virement tous les mois pour payer le loyer de cette maison. Dans cette maison, on se retrouvait beaucoup pour faire des groupes de parole. Il y avait des ateliers de bricolage, puisque cette maison, il fallait la retaper et puis aussi, il y avait l'idée que ce bricolage, c'était un domaine qu'il fallait que les femmes investissent, savoir faire des trucs de réparation. On a eu aussi des ateliers de graphisme ». (Martine Gassiot)³⁹⁵

Le Forum des femmes organisé en 1976 par le GYF est la période d'apogée du groupe. La dynamique s'étirole peu à peu et les militantes quittent la maison. En 1976 aussi les militantes du groupe femmes d'Angers louent un local parce que :

« Dans la ville, nous ne sommes nulle part, les cafés appartiennent aux hommes après 8 heures du soir, les centres de loisirs sont destinés aux jeunes et aux enfants... Nous voulons développer une solidarité concrète entre toutes les femmes par une mise en commun de nos expériences, de nos désirs et de nos revendications. [...] PS : le centre femmes est réservé aux femmes, il y a toute la rue où nous pouvons nous rencontrer femmes et hommes »³⁹⁶.

Le groupe femmes d'Angers a un premier local en 1976 au 32 rue de la Parcheminerie puis en 1977 au 4 rue Saint-Laud. Ce local leur permet de se réunir pour préparer leurs manifestations, créer des groupes de parole. Il sert de boîte-aux-lettres pour le courrier du journal *Les Femmes et les Femmes d'abord*. Les militantes accueillent des femmes en recherche d'information sur l'avortement. Les fiches explicatives conservées au CAF dans le fonds d'Anne-Marie Charles³⁹⁷ sur les droits et démarches en matière de divorce montrent une volonté d'informer toutes les femmes. L'investissement financier, en temps et en énergie est lourd. Le groupe s'épuise et se divise entre lesbiennes et hétérosexuelles. Le lieu ferme en 1981. Après cette

³⁹⁴ Cf. Marie Cabadi, « Women's centres et Maisons des femmes. Une histoire comparée de lieux des féminismes belges, britanniques et français », Thèse de doctorat en Histoire, Université d'Angers, en cours.

³⁹⁵ Martine Gassiot et Claude Perret, entretien réalisé par Marine Gilis le 2 décembre 2020 à la Roche-sur-Yon, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

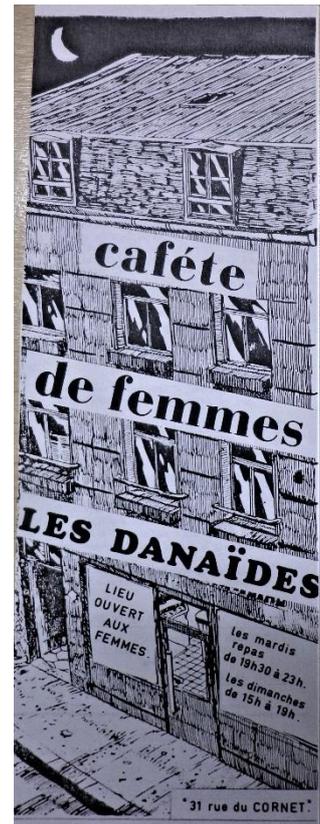
³⁹⁶ Tract « Lettre ouverte à toutes les femmes » (novembre 1976, archive de Marie-Aline citée par Marrel Elodie-Cécile dans *Mémoires et histoire des féminismes*, Paris, Centre fédéral de la FEN, 1999, p. 105.

³⁹⁷ Ces fiches ont été élaborées à partir d'un travail avec la Boutique de droit à Angers, une association dont l'objectif est de fournir des informations juridiques gratuitement.

scission entre le groupe femmes et le groupe lesbien³⁹⁸, des lesbiennes se réunissent pour ouvrir, en 1982, une cafète de femmes non-mixte au 31 rue Cornet à Angers, Les Danaïdes. Cette cafète fonctionne deux jours par semaine, le mardi soir et dimanche après-midi. Le fait que ce lieu soit une cafète incite à un comportement consommateur que déplorent les militantes qui en sont responsables. La cafète fonctionne pendant 5 ans, jusqu'en 1987, après épuisement des responsables qui ne sont pas parvenues à mobiliser les femmes pour qu'elles s'impliquent. Tenir un bar amène toutes sortes de contraintes que n'avaient pas nécessairement bien mesurées les militantes rennaises qui ont créé la Marg'elle :

« On a mis en pratique ce qu'on avait envie. Ce qu'on n'a pas soupçonné, c'est que le monde d'un café, c'est un monde dur. Quand on y travaille, ce n'est pas si simple que ça, entre les commandes, les livraisons, la gestion financière, la gestion de nous toutes. [...] Il y avait toute la gestion du timing et de la clientèle qui pouvait être très bien et certaines fois, c'était difficile. Les gens extérieurs ont bien vécu cette période, nous, on l'a vécu peut-être plus difficilement. Je suis fière qu'on ait pu faire ça. » (Brigitte Gendre, *Témoigner pour le féminisme*, 2019)³⁹⁹

L'objectif de ces militantes du groupe femmes de la Paillette était d'abord de créer une maison des femmes. Elles se constituent en association, l'Insoumise en 1980⁴⁰⁰. Le projet se transforme en un bar du soir, la Marg'elle qui s'est ouverte en 1980 au 9 rue Saint-Laud et a fermé en 1981. L'équipe du bar était composée d'une dizaine de femmes, dont trois salariées. La fréquentation du lieu était mixte, à part quelques soirées régulières en non-mixité. Si le groupe est non-mixte, ainsi que certaines soirées, la mixité du lieu ne fait pas débat au sein du groupe : « On était un peu toutes sur cette même envie de faire les choses avec nos compagnons, nos compagnons personnels et politiques. On voulait faire un lieu de rencontre géré par des femmes, mais où puissent venir des hommes »⁴⁰¹.



Les Danaïdes, Angers - CAF, fonds Anne-Marie Charles, 38AF6

³⁹⁸ Marrel Elodie-Cécile, *Mémoires et histoire des féminismes : Angers 1965-1985*, Paris, Centre fédéral de la FEN, 1999, p. 123.

³⁹⁹ Brigitte Gendre, entretien réalisé par Marine Gilis le 9 avril 2019 à Rennes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

⁴⁰⁰ Godard Patricia et Porée Lydie, *Les femmes s'en vont en lutte !: histoire et mémoire du féminisme à Rennes (1965-1985)*, Rennes, France, Éditions Goater, 2014.

⁴⁰¹ Brigitte Gendre, entretien réalisé par Marine Gilis le 9 avril 2019 à Rennes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.



La Marg'elle à Rennes - fonds privé



À Nantes, l'émergence d'un lieu autonome est plus tardive. Les statuts du Centre des femmes sont déposés à la Préfecture en 1977⁴⁰². L'objectif de ce centre est d'informer et de former des femmes qui se trouvent en difficulté sociale et de les aider à se défendre. Il n'obtient en local qu'en 1980⁴⁰³. Son siège social est alors transféré au 3 rue Conan Mériadec à Nantes⁴⁰⁴. Le 3 octobre 1981 se tient une assemblée générale pendant laquelle il est décidé que l'association s'appellerait désormais « Maison des Femmes de Nantes ». Son siège social est transféré au 52 rue du Marchix (Nantes) et son champ d'action s'élargit. Elle entend désormais lutter contre les discriminations envers les femmes, contre tout sexisme et « développer toutes les formes de solidarité féministe »⁴⁰⁵. Est membre « toute femme qui adhère aux présents statuts ». L'association organise un accueil, des permanences téléphoniques, des conseils juridiques, des ateliers vidéo, presse et photo, des expositions, des réunions et compte une cafétéria et une bibliothèque. Lors de l'assemblée générale du 27 janvier 1984, les membres décident que l'association prendrait désormais le nom de « Maison des Femmes de l'agglomération nantaise », élargissant ainsi son rayonnement⁴⁰⁶. Douze ans plus tard, le 16 janvier 1996, de nouveaux statuts sont enregistrés à la préfecture de Loire-Atlantique. L'association change une dernière fois de

⁴⁰² Statuts de l'association centre des femmes, Nantes, 2 mars 1977 – AD Loire-Atlantique, fonds 2059W2.

⁴⁰³ Olivier Fillieule, Sophie Bérout, Camille Masclat et Isabelle Sommier (dir.) et le collectif Sombbrero, *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France*, op. cit., p. 687.

⁴⁰⁴ Lettre de la présidente et de la trésorière du Centre des femmes au Préfet de Loire-Atlantique, Nantes, le 14 mai 1980 et réponse du Préfet de la Loire-Atlantique à la présidente du Centre des femmes, Nantes, le 10 juin 1980 – AD Loire-Atlantique, fonds 2059W2.

⁴⁰⁵ Acte de modification de l'association « Centre des Femmes », lieu supposé Nantes, date supposée 3 octobre 1981 – AD Loire-Atlantique, fonds 2059W2.

⁴⁰⁶ Courrier des membres du bureau de l'association « Maison des femmes de l'agglomération Nantaise » au Préfet, Nantes, le 1er février 1984 et réponse du Préfet le 10 février 1984 – AD Loire-Atlantique, fonds 2059W2.

nom pour prendre celui d' « auto-défense femmes »⁴⁰⁷. Elle déménage au 2 cours commandant d'Estienne d'Orves à Nantes au sein de l'Espace Simone de Beauvoir⁴⁰⁸. Le 24 septembre 2003, elle tient une dernière assemblée générale pendant laquelle se décide la dissolution de l'association⁴⁰⁹.

1.1.4. Parler

Les femmes s'approprient ce qui est traditionnellement réservé aux hommes, l'espace et la parole publics. Dans les groupes femmes, la prise de parole n'est pas codifiée ou canalisée. Là est l'outil de prise de conscience de l'oppression patriarcale. Certains groupes sont davantage tournés vers l'action et d'autre plus exclusivement vers l'analyse. L'un n'exclut pas l'autre. Maryvonne, militante dans un groupe femmes à Brest évoque le fait que les femmes se réunissaient une fois par semaine et qu'un thème était proposé :

« Il y avait un thème généralement qui était proposé ou que quelqu'un suggérait et on essayait ou de lire, ou de préparer un petit peu le thème et on en discutait. [...] On avait les revues, les journaux, il y avait quelque chose qui intéressait quelqu'un particulièrement, ben, on essayait de travailler ce thème. Effectivement à partir d'un article. Il y avait des actions à mener, donc il y avait aussi préparation d'un tract, d'une distribution de tracts, de bombage, d'affiche ».

Ce fonctionnement n'est pas une norme. De nombreuses militantes ont expliqué que les discussions étaient spontanées et ne résultaient pas d'une lecture de texte ou d'une préparation d'un thème. Simone, également militante à Brest à partir de 1972, se souvient de plusieurs groupes (MLAC, Choisir, Planning familial, groupes femmes) à partir desquels ont émergé un groupe d'analyse composé d'une dizaine de femmes et qui organisait des week-ends. Ce groupe est constitué en 1977-1978 et se serait réuni trois week-ends par an pendant deux ans. Il faisait appel à une psychologue québécoise, dont il prenait en charge les frais de transport et de séjour, pour organiser ces week-ends et gérer la circulation de la parole entre les femmes du groupe. De tendance psychanalytique, mais sans rapport avec la tendance Psychépo du MLF, les militantes de ce groupe analysaient ensemble les relations, notamment aux hommes, et approfondissaient la connaissance de leur corps. Ainsi se transmettaient également les réflexions et dynamiques du féminisme

⁴⁰⁷ Récépissé de déclaration, préfecture de Loire-Atlantique, Nantes, le 16 janvier 1996 – AD Loire-Atlantique, fonds 2059W2.

⁴⁰⁸ L'Espace Simone de Beauvoir est créé en 1988 (inauguré en 1992) et devient un lieu central d'accueil, d'information, d'orientation et d'action pour la défense des droits des femmes. Il poursuit ses activités au moment de l'écriture de cette thèse.

⁴⁰⁹ Récépissé de déclaration de l'Association n°0442012109, préfecture de Loire-Atlantique, Nantes, le 21 octobre 2003 – AD Loire-Atlantique, fonds 2059W2.

québécois. Que les discussions soient informelles ou préparées, encadrées ou libres, elles permettaient d'approfondir les sujets qui préoccupaient les militantes.

« Ça se construisait au fur et à mesure. J'ai toujours eu l'impression, dans ces discussions informelles, que tant qu'on n'avait pas compris quelque chose, on n'avancait pas. Il fallait qu'on l'intègre, qu'on le comprenne pour aller plus loin. Il fallait toutes qu'on ait ce cheminement-là, qu'on avance comme ça, en intégrant ce qu'on se disait, qu'on se l'approprie. Parce que ça partait de notre expérience, c'est toujours parti de notre expérience. Moi, j'avais l'impression d'un catalogue d'expériences à Paris. Nous, on s'en fichait, il fallait qu'on progresse à notre rythme, sur nos propres conditions vécues. Si on voulait poser la question du désir à un moment, fallait qu'on la pose et qu'on la creuse et qu'on y réponde par nous-même. Ce sont nos expériences qui nous servaient à débattre. [...] Ça a été une grande force pour plus tard, c'est qu'on pouvait parler de tout, c'est ce que j'ai retenu. Même si on n'a pas solutionné tout. On avait ça. C'était là, on pouvait s'en servir ». (Claudette)

Ce n'est pas une évidence de parler de son couple et encore moins de sexualité ou de violence. On en parle à demi-mot parfois, on se cache derrière des expressions et blagues grivoises. Il y a celles que ça ne dérange pas (en apparence) et celles pour qui cela est beaucoup plus difficile. Paule n'a pas su ou pu dire aux copines les violences subies dans son couple parce qu'elle se demandait :

« "Oh la la, mais qu'est-ce qu'elles vont penser ?" [...] Peur qu'on me dise "entre ce que tu dis et ce que tu fais, il y a une marge quoi". Moi, j'ai toujours souhaité que mes idées correspondent à ma vie et ce que j'essaye de faire toujours maintenant. Là, c'était une période où les deux ne collaient pas et c'était un dilemme dont je n'arrivais pas à parler ».

La honte est un stigmate dont il est difficile de se détacher pour des militantes qui s'interdisent de parler dans l'entourage féministe. Des groupes structurés, tels que le Planning familial et les associations de lutte contre le viol et les violences faites aux femmes, sont des espaces qui leur permettent cela. Les militantes briochines du Planning familial sont particulièrement fières d'avoir mis en place des réunions collectives pour informer les femmes et les accompagner sur la contraception et l'avortement. Pascale raconte une scène vécue au Planning familial de Saint-Brieuc. Une femme de 40 ans qui venait de la campagne près de Lamballe souhaitait avorter. Le délai légal en France était dépassé, elle devait partir en Angleterre avec d'autres femmes. Pascale apprend qu'elle a des filles et lui demande si elle leur parle de la contraception, ce à quoi elle répond : « Oh, mais madame, ça ne se fait pas ». Pascale continue le dialogue :

« "ben, quel âge ont vos filles ?", "16-17 ans". Je lui dis "attendez, la jeune fille qui est à côté de vous, elle est enceinte aussi, délai dépassé, elle va partir avec

vous. Elle va vous aider à prendre le train. Vous voyez !" Ben ça, il n'y a pas besoin de faire 36 000 discours, ça, ça te met les gens devant les réalités ».

Ces réunions collectives permettent aux femmes de prendre conscience qu'elles ne sont pas les seules à vivre cette expérience et qu'il n'y a pas de honte à avoir. Pascale fait un parallèle entre les séances collectives au Planning familial et les groupes de parole sur les violences et le viol. Que ce soit dans un groupe structuré ou informel, la parole est un vecteur de libération, mais aussi de transmission d'expériences. On y témoigne, s'informe, débat.

1.2. Se connaître à travers les autres

1.2.1. "Je lisais tout ce qui sortait sur les femmes" : les bibliothèques personnelles

« Ne me dites pas que vous allez écrire un livre M.L.F. ? Alors là, vous pouvez être sûre qu'aucun homme ne vous lira. Et vous ennuierez la plupart des femmes, qui grâce au ciel sont encore de vraies femmes. [...]

_ Si tu fais ça, au moins évite de parler d'utérus ou de clitoris, je t'en prie, me dit un ami que j'aime beaucoup et qui croit aimer beaucoup les femmes. Tu sais, les hommes ont horreur de ça. [...]

_ J'aimais bien tes romans, tu ne vas pas te mettre à pondre des trucs ennuyeux ? m'a demandé une amie qui me veut du bien.

_ Ah, encore un livre sur les femmes ! On ne parle plus que de ça. Tu n'as pas peur que les gens en aient assez ? »⁴¹⁰

En 1975, pendant « l'année internationale de la femme » déclarée par l'ONU, Benoîte Groult publie *Ainsi soit-elle*, qui marque le tournant féministe dans sa carrière littéraire⁴¹¹. Comme Simone de Beauvoir, Benoîte Groult reçoit de nombreuses lettres de lecteurs et lectrices qui témoignent de l'impact de la réception de ses œuvres⁴¹². Le féminisme infuse peu à peu dans la littérature de certaines écrivaines et au sein de leur lectorat. Livrer des expériences de femmes, se raconter, être en rupture avec le silence des femmes : des autrices bouleversent les militantes en recherche d'exemples. Elles provoquent une rupture avec le discours masculin-universel analysé par Kate Millett dans *La Politique du mâle* (traduit en français pour la première fois en 1971). Les militantes

⁴¹⁰ Benoîte Groult, *Ainsi soit-elle*, Paris, Grasset, 2010. Il est publié pour la première fois en 1975.

⁴¹¹ Christine Bard, « Le succès médiatique d'*Ainsi soit-elle* », in Sylvie Camet (dir.), *Benoîte Groult. Le genre et le temps*, Rennes, PUR, 2016, p. 79.

⁴¹² Les archives de Benoîte Groult ont été déposées au CAF en 2011. Un mémoire de master porte sur la réception de l'œuvre : Emeline Réthoré, *Écrire à Benoîte Groult : la réception d'*Ainsi soit-elle**, Master 1 Pratique de la Recherche Historique, Université Angers, Angers, 2020.

questionnent et tentent de déconstruire l'identité féminine, la sexualité, l'amour, la sensualité à travers la lecture des autrices telles que Marguerite Duras, Annie Ernaux, Marguerite Yourcenar, Doris Lessing... Auxquelles elles peuvent s'identifier. Pour autant, « [...] l'identification littéraire approfondit la remise en question de ces normes de genre, sans pour autant aboutir à la subversion »⁴¹³

« Dans les années 73-75, j'ai acheté tout ce qui paraissait en matière de bouquins féministes. Tout ! Evelyne le Garrec, des gens comme ça. Je ne sais même plus, mais j'en ai des rayons entiers chez moi. J'achetais tout, toutes les revues. *Sorcières*... Tout ce qui paraissait. Si cela vous intéresse, j'en ai plein. Je me rendais compte que j'avais tout à apprendre. J'ai toujours été une empirique, jamais une scientifique sur ces questions-là. J'ingurgitais pour avoir différents points de vue, comprendre. J'ai aussi beaucoup acheté tout ce qui était... La marque déposée MLF maintenant, mais qui à l'époque ne l'était pas. J'ai plein de bouquins sur le travail, la sexualité, tout. Des bouquins américains traduits en français ». (Anne)

Cette littérature aiguise l'esprit de recherche des militantes et favorise un savoir encyclopédique, le « tout ! » d'Anne. Au sein des universités apparaissent des groupes de recherche sur le féminisme et les femmes. Ils sont à l'origine de revues dans lesquelles les militantes peuvent consulter des recensions d'ouvrages, des critiques, analyses et bibliographies. *Les Cahiers du GRIF* sont fondés en 1973 par le Groupe de recherche et d'information féministes (GRIF) situé à Bruxelles⁴¹⁴. La revue *Pénélope* (1979-1985), du Groupe de recherche pour l'histoire et l'anthropologie des femmes, en est un autre exemple⁴¹⁵. Les revues militantes se multiplient. *Le torchon brûle* (1971-1973) est classé parmi les incontournables. Cependant, celles qui se sont engagées plus tardivement dans le Mouvement des femmes, c'est-à-dire à partir de 1973-1974 ou plus tard encore, comme c'est souvent le cas en Bretagne et Pays de la Loire, l'ont découvert plusieurs années après sa parution voire ne l'ont pas connu. Les revues n'ont pas toutes les mêmes objectifs. Quand certaines tendent à coordonner le mouvement des femmes et annoncent la création de nouveaux journaux en même temps qu'elles informent sur la vie des groupes femmes, d'autres sont davantage centrées sur une tendance (lutte des classes, libertaire, psychanalyse et politique...), une localité (Lyon, Marseille, Nantes...) ou un groupe spécifique (lesbiennes, latino-américaines...). À l'Ouest, le journal le plus cité par les militantes est « le journal de PsychéPo », *Le Quotidien des femmes* (1974-1976) puis *Des femmes en mouvements* (1977-1979). Lancée par les femmes du collectif Psychanalyse et Politique du MLF et les éditions des femmes, cette revue, mensuelle puis hebdomadaire,

⁴¹³ Viviane Albenga, *S'émanciper par la lecture*, Rennes, PUR, 2017, p. 114.

⁴¹⁴ Caroline Glorie, « Le GRIF, la forme revue au féminin ? », *Cahiers du GRM*, n°12, 2017 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/grm.1065>.

⁴¹⁵ Cécile Dauphin, « Pénélope : une expérience militante dans le monde académique », *Les cahiers du CEDREF*. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes, n° 10, 2001, p. 61-68.

comporte 101 numéros et paraît jusqu'en 1982. Sa lecture n'implique pas une adhésion au groupe PsychéPo et les militantes de l'Ouest rencontrées se sont positionnées contre ce qu'elles qualifient de « récupération du mouvement », à savoir le dépôt du sigle MLF par PsychéPo en 1979.

Avec le « journal de PsychéPo », les militantes ont souligné l'importance pour elles des éditions Des femmes, créées en 1972 par Psychanalyse et Politique, qui a permis de diffuser relativement largement des œuvres écrites par des femmes. Cette entreprise vise à accorder aux femmes une place dans le monde de l'écrit en même temps qu'elle est le lieu d'impulsion d'une écriture féminine⁴¹⁶. Loin des querelles parisiennes, les militantes de l'Ouest découvrent les traductions du livre d'Erin Pizzey, *Crie moins fort les voisins vont t'entendre* (1975), le *Journal et lettres de prison d'Eva Forest* (1975), pour laquelle elles se sont mobilisées en Bretagne, en Pays de la Loire ou à Hendaye, *Du côté des petites filles* (1974) d'Elena Gianini Belotti cité dans le premier chapitre de cette thèse. Certaines écrivaines commencent leur carrière en publiant aux éditions Des femmes comme Gisèle Bienne ou Évelyne Le Garrec.

Avant de publier chez Gallimard, Actes Sud, au Seuil et chez d'autres éditeurs, Gisèle Bienne se lance en effet aux éditions des femmes avec plusieurs romans dans la décennie 1970 : *Marie-salope ou la Jeune fille et la vie* (1976), *Douce-amère* (1977), *Rose enfance*, (1979) et *Je ne veux plus aller à l'école* (1980). Gisèle Bienne serait l'autrice de *ô maman, baise-moi encore* publié en 1974 sous le pseudonyme Igrecque, d'après une militante que cet ouvrage a profondément marquée.

Évelyne Le Garrec publie d'abord *Les Messagères* aux éditions des femmes, puis publie au Seuil plusieurs ouvrages sur les femmes à partir de 1979⁴¹⁷. Elle est une des fondatrices du mensuel féministe *Histoire d'Elles*, « [...] un journal fait par des femmes, mais pas un journal féminin, pas même un journal dont le seul enjeu serait de traiter les "problèmes femmes" librement, sans devoir, pour qu'un article écrit devienne un article publié, en passer par "un regard de mecs" et un "pouvoir de mecs", un journal qui parlerait des femmes, bien sûr, mais qui surtout traiterait de tous les problèmes du monde [...] »⁴¹⁸.

Les femmes qui aiment les femmes ont leurs propres références. Avant les années 1970, il n'est de littérature lesbienne que tragique et la plupart du temps le fruit d'une plume masculine⁴¹⁹. Danielle, jeune lycéenne de 14-15 ans, est entrée dans la littérature lesbienne par *Les Chansons de Bilitis* de Pierre Louÿs⁴²⁰. Ces poèmes ont de quoi éveiller

⁴¹⁶ Bibia Pavard, *Les éditions des femmes. Histoire des premières années 1972-1979*, Paris, L'Harmattan, 2005.

⁴¹⁷ Évelyne Le Garrec, *Les Messagères*, Paris, Des Femmes, 1976 ; *Un lit à soi*, Paris, Seuil, 1979 ; *Séverine, une rebelle*, Paris, Seuil, 1982 ; *Mosaïque de la douleur*, Paris, Seuil, 1991.

⁴¹⁸ Martine Storti, *Un chagrin politique. De mai 68 aux années 80*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 150.

⁴¹⁹ Jennifer Waelti-Walters, « Les lesbiennes et le roman français 1796-1996 », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 18, 1997, p.46.

⁴²⁰ *Les chansons de Bilitis* sont un recueil de poèmes publié par Pierre Louÿs en 1894. Il raconte l'histoire d'une femme, Bilitis, originaire de Pamphylie, qui serait partie à Lesbos où elle vécut une histoire d'amour avec Mnasidika pendant 10 ans, avant de gagner Chypre où elle fut courtisane. Le recueil est divisé en 3 sections. La

les sens. La sexualité se pratique par les baisers, la contemplation de la chevelure et les caresses des seins. Ainsi Bilitis voue une adoration aux seins de Mnasidika qui font l'objet du poème 62 dont voici un extrait : « Je les lave avec du lait. Je les poudre avec des fleurs. Mes cheveux fins qui les essuient sont chers à leurs petits bouts. Je les caresse en frissonnant. Je les couche dans de la laine. / Puisque je n'aurai jamais d'enfants, sois leur nourrisson, mon amour ; et, puisqu'ils sont si loin de ma bouche, donne-leur des baisers de ma part ». Il n'y a qu'un pas entre les scènes silencieuses vécues dans certains dortoirs et l'identification aux deux jeunes lycéennes qui expérimentent les manifestations d'un désir violent à l'école dans l'œuvre de Violette Leduc, *Thérèse et Isabelle*⁴²¹. Et quelle lecture serait plus appropriée que celle de *Molly Melo* de Rita Mae Brown pour comprendre le parcours de Marie-Lyse, militante de Bretagne, qui se refuse à toute étiquette et qui demande « Faut-il vraiment que je sois quelque chose ? ». Molly, enfant adoptée, rêve de devenir metteuse en scène, projet difficile pour elle qui a quitté sa famille, est partie à New York. Elle vit dans un appartement meublé de boîtes bricolées où trône un matelas récupéré dans la rue. Bien qu'elle ait eu des relations avec des hommes, son cœur est tourné vers les femmes, mais Molly refuse toute étiquette, ce qu'elle exprime avec colère au milieu du livre :

« Alors dorénavant, je porte l'étiquette lesbienne en blason sur la poitrine. Je devrais me marquer un L sur le front au fer rouge. Pourquoi les gens éprouvent-ils le besoin de vous mettre dans une boîte et d'en fermer le couvercle ? Je ne sais pas ce que je suis. Polymorphe et perverse. Merde. Je ne sais même pas si j'appartiens à la race blanche. Je suis moi, voilà ce que je suis, et ça me suffit. Faut-il vraiment que je sois quelque chose ? »⁴²²

Le mot « lesbienne » peut rebuter celles qui se refusent à toute catégorisation ou à toute identification à un personnage ayant des relations exclusivement féminines. Elles peuvent apprécier la lecture de Colette, dont la bisexualité se traduit en mots : « Un certain savoir sur le corps, le plaisir, la femme est interrogé, déconstruit, contesté ; un autre savoir se cherche, se déplace, se construit, tente de se dire » selon l'universitaire féministe Béatrice Slama⁴²³.

La science-fiction a pu trouver son lectorat parmi les féministes. Ce genre fictionnel a un potentiel social « non pas seulement en tant qu'utopie, mais comme agent rassembleur, fiction créatrice, émancipatrice et dotée d'une puissance virtuellement auto-

2e section porte sur la vie de Bilitis à Mytilène, ville de Lesbos. C'est cette section qui intéressa sans doute le plus Marie-Lyse, qui découvrit Les chansons de Bilitis à 14-15 ans.

⁴²¹ Ce roman est d'abord publié sous le manteau en 1955 avant d'être commercialisé en 1966. Il est la partie censurée par l'éditeur Gallimard du roman *Ravages* de Violette Leduc.

⁴²² Rita Mae Brown, *Molly Melo*, Paris, Albin Michel, 1978, p. 68.

⁴²³ Béatrice Slama, « Colette, le sexe et le langage », *LINX*, vol. 21, n° 1, 1989, p. 203-215.

réalisatrice »⁴²⁴. Les autrices de science-fiction évoquées ci-après ne s'affirment pas nécessairement féministes et certaines ont même une position ambiguë vis-à-vis du féminisme, mais elles ont contribué à nourrir un imaginaire émancipateur chez les lectrices par des personnages féminins et des systèmes politiques qui renversent les normes de genre. Elles ouvrent aux femmes un univers littéraire jusque-là bastion masculin⁴²⁵. Ursula Le Guin invite à se questionner sur les identités sexuées, la parturition, inversant les normes sexuelles et de genre qui existent dans une société patriarcale et hétérocentrée. Elle devient populaire avec la publication, en 1969, de *La Main gauche de la nuit*. Dans cet ouvrage, les habitant·es de la planète Géthen (ou Nivôse) sont asexué·es pendant la période de soma. Une fois par mois, une poussée hormonale (kemma) touche les Ghéteniens chez qui apparaissent alors aléatoirement des organes génitaux féminins ou masculins permettant la reproduction. Chaque habitant·e a la possibilité d'être un jour parturiant·e⁴²⁶. Dans *Les Dépossédés*⁴²⁷, Ursula Le Guin met en scène une communauté anarchiste fondée par une femme, Odo, sur la lune Anarres. La société odonienne est strictement égalitaire. L'éducation est collective, les emplois indifféremment partagés selon le sexe. La monogamie est rare, il est d'ailleurs difficile de construire un couple puisque les individus changent fréquemment de lieux pour les travaux communautaires. Il n'y a pas non plus de norme sexuelle, les relations hétérosexuelles tiennent une place aussi importante que les relations homosexuelles. Dans les œuvres de Marion Zimmer Bradley, les femmes fortes et puissantes sont nombreuses et permettent une identification positive des lectrices. La non-mixité est d'ailleurs pratiquée par les femmes de la Guilde des Renonçantes (ou Amazones Libres) dans le cycle Ténébreuse. Cette guilde est issue de deux communautés plus anciennes : la communauté de femmes guerrières dit « La Sororité de l'Épée » et les Prêtresses guérisseuses d'Avarra. Les Renonçantes sont des femmes instruites, elles peuvent exercer n'importe quel métier et ont prêté le serment d'être indépendantes. Elles portent généralement les cheveux courts, s'habillent à l'extérieur avec des vêtements pratiques tels que le pantalon ou la tunique courte et sont munies d'une courte épée⁴²⁸. Les militantes lectrices de science-fiction ont pu se laisser embarquer à bord du vaisseau « L'Orgueil de Chanur » du clan Hani, peuple au sein duquel les mâles sont considérés comme émotionnellement instables et donc exclus des postes à responsabilité et notamment interdits à bord des vaisseaux. Les stéréotypes sont ici inversés, jusqu'au jour où un mâle se trouve à bord d'un vaisseau... Doit-on repenser la place des mâles ?

⁴²⁴ Magali Nachtergaele et Valérie Stiénon, « Ursula K. Le Guin : Science-fiction et féminismes », *ReS Futuræ. Revue d'études sur la science-fiction*, n° 13, 2019.

⁴²⁵ Hélène Breda, « Science-fiction féministe, des œuvres aux fans », *ReS Futuræ. Revue d'études sur la science-fiction*, n° 13, 2019.

⁴²⁶ Ursula Le Guin, *La Main gauche de la nuit*, trad. Jean Bailhache, Paris, Robert Laffont, 1969.

⁴²⁷ Ursula Le Guin, *Les dépossédés*, trad. Henry-Luc Planchat, Paris, Robert Laffont, 1975.

⁴²⁸ Le cycle *Ténébreuse* comporte 26 ouvrages écrits entre 1964 et 2010. En 1983 est publié *La Maison des Amazones*. La Guilde des Renonçantes est évoqué dans plusieurs ouvrages du cycle.

Les librairies jouent un rôle essentiel dans la visibilité des ouvrages féministes et lesbiens, mais aussi dans la diffusion des revues militantes. La librairie Le Monde en Marche à Rennes diffuse des ouvrages politiques en même temps qu'elle propose un espace de visibilité dans laquelle on peut se donner rendez-vous, distribuer des tracts et disposer d'une boîte aux lettres quand on est un groupe : « [...] Le Monde en Marche sert de boîte aux lettres à de nombreux groupes ou associations (le groupe femmes Villejean, le Groupe de Libération Homosexuelle, le groupe des lesbiennes). On peut se procurer à la librairie des ouvrages des « Éditions des femmes » mais aussi toutes sortes de publications, telles que le journal *Le Torchon brûle*, ou bien la revue belge *Les cahiers du GRIF*, ou le journal *Les femmes s'entêtent*. En avril 1978, un débat y est organisé sur la presse féministe et sont notamment présentés *Le Torchon brûle*, *F Magazine* et *Histoires d'elles* »⁴²⁹. À Nantes, la Librairie 71 diffuse *APL* (Agence de presse Libération, presse spécialisée dans l'actualité sociale et fondée par des militants d'extrême gauche), *Dévoilées* (revue féministe nantaise, de 1979 à 1983) et est répertoriée comme siège du MLAC en 1973⁴³⁰. À Brest, Rose-Marie Sanchez tient la librairie Graffiti qu'elle a créée avec son compagnon et un autre couple. Elle organise des semaines thématiques sur les femmes, mais aussi le Chili, les prisons, etc. Cette librairie est au carrefour de plusieurs luttes et pour elle, cela passe par la diffusion de livres et revues féministes et un engagement au MLAC :

« La librairie étant connue pour ses relations avec des organisations et des associations... On a réussi à organiser des départs et on a été amenées à pratiquer des avortements sur Brest. Là, ça a été une période difficile. Toutes les femmes ne pouvaient pas partir. Il y avait des situations dramatiques. C'est là que quand on dit que les femmes n'étaient pas prêtes... Elles étaient prêtes à mourir dans des conditions sordides »⁴³¹.

1.2.2. De Beauvoir à *Notre corps, nous-mêmes*

Les œuvres de Simone de Beauvoir et *Notre corps, nous-mêmes* occupent une place particulière dans la bibliothèque des militantes. Simone de Beauvoir est la lecture féministe emblématique pour un certain nombre d'entre elles tandis que *Notre corps, nous-mêmes* est l'ouvrage de référence en matière d'apprentissage de la sexualité et la découverte du corps. L'ouvrage le plus mentionné de Simone de Beauvoir est *Le Deuxième sexe* (1949).

⁴²⁹ Mathilde Enjalran pour le graphisme, en collaboration avec Histoire du féminisme à Rennes, « Rennes au féminisme, 6 lieux historiques à découvrir » [en ligne] :

https://matilda.education/pluginfile.php/5371/mod_resource/content/1/rennes.pdf

⁴³⁰ Marie-Françoise Gonin, chronologie analytique dans l'inventaire en ligne du fonds portant son nom : « MLAC : création avril 1973 à Paris, à Nantes en 1973, siège à la librairie 71. [...] » – CAF, fonds Marie-Françoise Gonin, 45AF.

⁴³¹ Rose-Marie Sanchez, entretien réalisé par Marine Gilis le 3 avril 2019 à Rennes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

Il est cité dans les entretiens comme dans les textes et tracts écrits⁴³². Il est celui qu'on a « évidemment » ou « bien sûr » lu. Si le *Deuxième sexe* apparaît en effet comme l'œuvre par laquelle les militantes ont commencé ou qui représente pour elles l'emblème de la pensée beauvoirienne, les autres œuvres de Simone de Beauvoir ont joué un rôle tout aussi important. Les *Mémoires d'une jeune fille rangée* (1958) arrivent en bonne place parmi les ouvrages cités. Marie-Madeleine dit avoir lu toutes les œuvres de la philosophe et cite également *La force de l'âge* (1960), *La force des choses* (1963), *Les mandarins* (1954), qu'elle a découvertes alors qu'elle était au lycée. Carole met enfin des mots, à travers la voix de Simone de Beauvoir, pour penser et dire son expérience :

« J'ai découvert, quand j'ai quitté mon monsieur, en 71, *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir et là, je me suis engouffrée. C'est une lecture hyper simple. C'est exactement... J'ai trouvé ça, comme si elle parlait pour moi. Après, j'ai lu tous ses romans, comment ça s'appelle, [*Mémoires*] *d'une jeune fille rangée*, son autobiographie. Il y avait exactement les mots que je ne savais pas mettre sur ma vie et qui était celle-là ».

Marine Rouch, qui a travaillé sur les lectrices de la philosophe, évoque la correspondance extrêmement abondante que suscite la parution de chacun des ouvrages de Simone de Beauvoir⁴³³. Des milliers de femmes lui écrivent et à certaines, elle répond. Ces lectrices décrivent la proximité ressentie avec Simone de Beauvoir, une femme « proche de son public et, par extension, de ses semblables ; pas si différente d'elles ; et finalement solidaire et bienveillante »⁴³⁴. Ces lectrices, comme les militantes (dont aucune n'a mentionné le fait d'avoir écrit à la philosophe), ont le sentiment de sortir d'un isolement dans lequel elles se trouvaient alors qu'elles avaient pris conscience de certaines inégalités qu'elles vivaient en tant que jeune fille puis femme. Non seulement la philosophe met des mots sur une expérience partagée, mais elle porte cette parole publiquement. Pour celles dont la lecture du *Deuxième sexe* est difficile, « rébarbative », c'est plutôt le personnage de Simone de Beauvoir lui-même qui fascine. Son expérience littéraire, sa postérité, son engagement inspirent. Il est possible d'avoir une vie intellectuelle, d'en vivre, de ne pas avoir d'enfants, d'avoir une sexualité libre et de ne pas se marier, loin des schémas familiaux qu'ont connus les militantes. Il ressort des entretiens une forme d'idéalisation de Simone de Beauvoir accentuée par le soutien affichée de la philosophe au MLF, bien que ce soutien n'ait pourtant pas été évident, comme l'explique Sylvie Chaperon, qui souligne

⁴³² Exemple de citation sur un tract : « Laver, repasser, balayer, dépister les moutons tapis sous la nuit des armoires, c'est, arrêtant la mort, refuser aussi la vie : car d'un seul mouvement le temps créé et détruit ; la ménagère n'en saisit que l'aspect négateur. », « Le travail que la femme exécute à l'intérieur du foyer ne lui confère pas une autonomie : il n'est pas directement utile à la collectivité, il ne débouche pas sur l'avenir, il ne produit rien » S de Beauvoir « le 2^e sexe », tract « Le travail ménager c'est », collectif femme de Saint-Nazaire, 1977 ou 1978 [date supposée] – CAF, 40AF1

⁴³³ Marine Rouch, « "Vous êtes descendue d'un piédestal" : une appropriation collective des Mémoires de Simone de Beauvoir par ses lectrices (1958-1964) », *Littérature*, n° 191, 2018 [en ligne] DOI : 10.3917/litt.191.0068.

⁴³⁴ *Idem*.

l'écart générationnel avec les militantes dites révolutionnaires, une relative distance avec le MLF, surtout dans les premières années du Mouvement, et une trajectoire différente entre le Mouvement des femmes qui s'éloignait des mouvements de gauche tandis que Simone de Beauvoir s'en rapprochait au début de la décennie 1970⁴³⁵.

La lecture de *Notre corps, nous-mêmes* est une autre histoire. C'est l'histoire d'un enrichissement lexical et sémantique, d'un apprentissage technique et pratique du corps. *Notre corps, nous-mêmes* (*Our Bodies, Ourselves*) paraît aux Etats-Unis en 1971. Il est écrit à l'initiative d'un groupe de femmes, le collectif de Boston pour la santé des femmes. Il s'inscrit dans le contexte des mobilisations féministes nord-américaines, du développement des études féministes et d'une réflexion sur l'appropriation des connaissances sur la santé⁴³⁶. Il est traduit et adapté en français en 1977 par un collectif de femmes engagées dans le MLF. Le sentiment d'urgence pousse ces femmes à travailler pendant deux ans à cette traduction : « Nous, les femmes, avons besoin de l'information que devait transmettre de livre. Nous en avons assez d'être coincées dans notre ignorance, d'en être réduites à une attitude d'échec, mystifiées par le bluff médical »⁴³⁷. L'ouvrage comporte 14 chapitres : « Prendre conscience de soi, évoluer », « anatomie (structure) et physiologie (fonctionnement) de la sexualité et de la reproduction », « la sexualité », « vivre avec nous-mêmes... et avec les autres », « En France, on nous appelle des gouines », « nutrition et sport », « le viol et l'autodéfense », « les maladies vénériennes », « la contraception », « avortement », « choisir la maternité », « grossesse et accouchement », « la ménopause », « la santé et la médecine ». Il mêle des témoignages avec des paragraphes explicatifs (méthodes contraceptives, maladies, etc.). Il contient des schémas et des photographies et propose des définitions et des conseils. Le « nous » est omniprésent, les autrices-traductrices englobent les lectrices et les poussent dans une démarche réflexive et active de la découverte de leurs corps, de leur sexualité et de leur santé.

« Ce dont je me souviens c'est que dans les premières années où j'étais au Planning, c'était vraiment très important pour moi, comment dire, dans le rapport que j'ai eu avec mon propre corps et mon identité de femme, c'était toute cette période de découverte du corps avec *Notre corps, nous-mêmes*, le film qui avait été fait, *Clito va bien*, où on se regardait, on se filmait, on regardait le col de l'utérus. On se demandait si on était clitoridienne ou vaginale,

⁴³⁵ Sylvie Chaperon, « " Momonne " et les " bonnes femmes " ou Beauvoir et le MLF », dans Christine Bard (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, op. cit.

⁴³⁶ Nesrine Bessaïh et Anna Bogic, « "Nous les femmes" de 1970 à 2017 à travers les traductions et adaptations de *Our Bodies, Ourselves* en français », *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 29, n° 2, 2016 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.7202/1051013>.

⁴³⁷ Boston women's health book collective, *Notre corps, nous-mêmes*, traductrices françaises : Nicole Bizos-Cornier, Koulibali, Sophie Mayoux, Brigitte Petit-Archambault, Anne Raulin et Lyba Spring, Paris, Albin Michel, 1977.

enfin, bon. C'était l'époque aussi de la recherche du point G alors moi, j'ai passé des heures à regarder où était mon point G et bon, je ne trouvais pas que ça faisait un effet magique mais bon c'était quand même... C'est vrai, on n'imagine pas ça maintenant. J'ai passé plusieurs années avec cette approche-là. C'était vraiment une découverte, voilà, c'était vraiment quelque chose de très important. Ça m'aidait à découvrir ce que j'avais vraiment envie enfin moi, autour de ça, ça me plaisait, mon désir à moi en fait ». Claire, *Chevalières de la table ronde*, film de Marie Hélia, 2013.

Claire a été de celles qui ont participé à la réalisation de *Clito va bien*, réalisé en 1979 par le groupe femmes de Quimper et des militantes du Planning familial de Brest. La lecture de *Notre corps, nous-mêmes* coïncide avec une période d'expérimentation, d'interrogation, une exploration de son désir et une recherche de son plaisir. C'est une époque pendant laquelle on débat sur l'existence réelle ou imaginaire du Point G et sur le profil plutôt vaginal ou clitoridien d'une telle ou une telle. Ce moment d'exploration et d'interrogation a surtout lieu au tournant des années 1980 alors que les féministes ne pratiquent plus d'avortements clandestins et ne sont plus au début de leur vie sexuelle. Annie découvre, dans ce livre, le clitoris. Elle en est fascinée. Lorsqu'elle était petite fille, Françoise, militante de Vendée, ne sentait pas son corps. Celui-ci était inexistant, nié. Dans son expérience, nommer les choses permet de les conscientiser et par là de les faire exister. La lecture de *Notre-corps, nous-mêmes* lui a fait découvrir la masturbation, qu'elle se mit à pratiquer dans ses périodes de célibat.

Notre corps, nous-mêmes est un livre qui est précieusement conservé. Sorte de manuel, les militantes y reviennent selon leurs besoins, au moment d'une suspicion de maladie vénérienne, d'un accouchement, d'une nouvelle rencontre amoureuse. C'est un livre qui se prête aussi, quand il est difficile d'expliquer aux autres. La belle-mère de Chantal, âgée d'une cinquantaine d'années, demande un jour à sa belle-fille, qu'elle sait au Planning familial, ce qu'est l'orgasme. Gênée, elle lui transmet *Notre corps, nous-mêmes* en lui indiquant quelques passages à lire. Sa belle-mère ne se contente pas d'en lire des extraits, elle le lit en entier et en est « vachement contente ». En 2020, une nouvelle édition du livre est parue dans un contexte bien différent de celui de sa parution originale. Une actualisation était nécessaire pour refléter les évolutions sociales, technologiques et médicales. Les témoignages ont été réalisés grâce à un travail de rencontres avec d'autres groupes : « Nous avons rencontré d'autres collectifs, un groupe de femmes sourdes, des femmes des quartiers populaires, des femmes racisées, des personnes trans, des adolescentes vivant en zones rurales et urbaines, des personnes en

situation de handicap mental ou physique... »⁴³⁸. Les militantes ne sont pas près de se débarrasser de l'édition de 1977. Elle habite les bibliothèques comme une relique du temps passé, une trace d'un apprentissage qui a beaucoup compté pour elles.

2. Apprentissage et création collectifs

La libération des femmes ne passe pas seulement par une prise de conscience d'appartenir à un groupe opprimé par le régime patriarcal. Elle passe également par l'appropriation d'un savoir-faire jusque-là réservé aux hommes, celui de la technique et d'une expression, celle de l'art. Nous allons voir différents modes d'expression des expériences personnelles et collectives, des expériences personnelles collectivisées. Ces expériences sont personnelles car individuelles, collectives car communes et personnelles collectivisées car universalisées. L'expression de ces expériences est une conquête de l'extériorité. Elle passe par la vidéo, le chant et la musique, l'écriture, les arts plastiques.

2.1. Apprendre la vidéo et par la vidéo

2.1.1. Réaliser des vidéos

Les années 1970 sont marquées par une production militante nouvelle et prolifique. La démocratisation de la prise de vue cinématographique est rendue possible par l'arrivée du super-8, de la vidéo et du 16mm, beaucoup plus simples à manier et moins coûteux que le matériel habituel. Les mouvements sociaux traduisent une quête identitaire qui s'exprime à travers de nouvelles formes d'expression cinématographique et entraîne une dynamique des ciné-clubs et salles d'Art et d'essai⁴³⁹. Le cinéma militant sert alors d'outil de contre-information et de base pour les échanges, interventions et mobilisations⁴⁴⁰. Le cinéma traditionnel n'est pas hermétique à ces bouleversements sociaux. Alors qu'on dénombre 18 réalisatrices pour la période courant de 1895 à 1967, elles sont 89 entre 1968 et 1987⁴⁴¹. De plus, des femmes dénoncent les stéréotypes de genre dans le cinéma traditionnel⁴⁴². Lors de la Rencontre des cinémas progressistes européens à Utrecht en

⁴³⁸ Membres du collectif « Nous-Mêmes » et Pauline Delage, « Par des femmes, pour les femmes. Rééditer Notre corps, nous-mêmes quarante ans après l'original », *Mouvements*, n° 99, 2019 [en ligne] DOI : 10.3917/mouv.099.0057.

⁴³⁹ Jacques Deniel et Michel Lagrée, « Le cinéma en Bretagne rurale : esquisse pour une histoire », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 92, n° 3, 1985, p. 257-288.

⁴⁴⁰ Hélène Fleckinger, « Une caméra à soi. Quand les féministes s'emparent de la vidéo » in Carole Roussopoulos, *Caméra militante. Luttes de libération des années 1970*, Paris, Métis Presses, 2010, p. 30.

⁴⁴¹ Paule Lejeune, *Le cinéma des femmes. 105 femmes cinéastes d'expression française (France, Belgique, Suisse), 1895-1967*, Paris, Editions Atlas Lherminier, 1997, sommaire.

⁴⁴² Monique Martineau, *Le Cinéma au féminisme*, Paris, Cinémaction, 1979, p. 18-19.

1977, elles lancent un appel à toutes les femmes et rédigent le « Manifeste pour un cinéma non-sexiste »⁴⁴³. En parallèle, d'autres féministes s'emparent de l'outil vidéo dont les hommes ne se sont pas encore accaparés. Ce média est « vierge », sans école et sans passé⁴⁴⁴.

En France, l'UFOLEIS (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation par l'image et le son), fédération de ciné-clubs de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente, promeut la culture de l'image et du son⁴⁴⁵. En Bretagne, des associations comme la SOREDIC (Société rennaise de diffusion cinématographique) et l'ULAMIR (Union locale Pour l'Animation en Milieu Rural) favorisent un retour du cinéma dans les campagnes. La création de l'ACAV (Atelier de Création Audiovisuelle) qui entend permettre l'apprentissage du langage et des techniques audiovisuelles participe de cette dynamique⁴⁴⁶. En 1979, des militantes du groupe femmes de Quimper et du Planning familial de Brest obtiennent le soutien de l'ACAV pour créer le film *Clito va bien*⁴⁴⁷.

Clito va bien est un film de 34 minutes dans lequel se juxtaposent différentes scènes (discussions, danse, auto-examen, accouchement...). L'objectif du film est de changer le rapport des femmes avec les médecins et de mieux vivre leur corps. Le film montre une autre image des femmes, celle que le cinéma traditionnel ne montre pas. On les voit tour à tour discuter de la ménopause, s'interroger sur l'orgasme, manipuler un micro, un casque, une caméra. Elles font appel au groupe En arrière Guingamp pour exprimer les mots pour dire les règles et utilisent un extrait d'un film du Dr Cloquin, médecin à la clinique de Châteauroux (dans la région Centre-Val de Loire), pour montrer un accouchement. Le film comporte une forte dimension didactique. Une large place est accordée au soin et à la santé du corps. Les militantes dévoilent leur corps pour montrer la façon d'examiner sa poitrine, son vagin, se préparer à l'allaitement, à l'accouchement ou poser un diaphragme. Quelques décennies plus tard, Marie Hélia se tourne vers le Finistère pour collecter des témoignages sur les luttes féministes et réaliser un film, *Les Chevalières de la table-ronde*⁴⁴⁸. Elle interroge des anciennes militantes du MLAC de Concarneau et du Planning familial de Quimper, Quimperlé, Brest. Les militantes témoignent, encore, une cinquantaine d'années après leurs luttes. Le ton est à l'analyse et à la prise de recul. Elles expliquent l'articulation entre leur vie privée et le militantisme. Elles évoquent leurs origines sociales et familiales. Elles racontent des anecdotes et se remémorent des

⁴⁴³ *Ibid.*, p. 20-21.

⁴⁴⁴ Hélène Fleckinger, « Une caméra à soi. Quand les féministes s'emparent de la vidéo », *art. cit.* p. 33.

⁴⁴⁵ Pascal Laborderie et Léo Souillés-Debats, *L'UFOLEIS, le cinéma éducateur et les cinés-clubs : une rencontre par et pour le cinéma*, Paris, AFRHC, Association française de recherche sur l'histoire du cinéma, 2016, p. 15-27.

⁴⁴⁶ Jacques Deniel et Michel Lagrée, « Le cinéma en Bretagne rurale : esquisse pour une histoire », *art. cit.* p. 283. L'ACAV est situé à Saint-Cadou dans les Monts d'Arrée.

⁴⁴⁷ D'après Brigitte Millet, elles sont 20 femmes âgées entre 20 et 50 ans à avoir participé à la réalisation du film.

⁴⁴⁸ Marie Hélia, *Les Chevalières de la Table Ronde - Liberté, Sexualités, Féminisme, 50 ans de luttes pour les droits des femmes dans le Finistère*, Paris-Brest Productions / La fée Clochette Productions, 2013.

événements. Ce film, *Les Chevalières de la table ronde*, transmet une histoire féministe aux générations suivantes.

2.1.2. Diffuser des films

Les films militants n'ont pas accès aux salles de cinéma ni au circuit de distribution commerciale. Des lieux s'ouvrent pour que ces films soient connus : les maisons de la culture, les maisons des jeunes, les associations qui disposent de locaux, les terrains de lutte, les festivals et les fêtes politiques⁴⁴⁹. Un premier collectif, Musidora, se crée en 1973 pour favoriser la diffusion et la création de films réalisés par des femmes. Il est à l'origine du premier festival de film de femmes en 1974, qui ouvrira la voie à d'autres festivals et notamment un que de nombreuses militantes de l'Ouest ont connu, le Festival International de Films de Femmes de Créteil (1979-aujourd'hui). Certains sont ponctuels et ancrés au niveau local comme celui organisé par le Collectif femmes de Saint-Nazaire du 15 janvier au 15 février 1984. Celui-ci s'est tenu sur quatre espaces : le cinéma Le Celtic, la MJEP (Maison des jeunes et de l'éducation populaires) et deux centres sociaux, ceux de Kerlédé et de la Bouletterie. Cette répartition spatiale témoigne d'une volonté d'ouvrir à un public mixte issu de différents quartiers. La programmation est éclectique. Elle réunit des films de cinéastes femmes⁴⁵⁰, des films créés par des collectifs⁴⁵¹, des films étrangers⁴⁵² et quelques films réalisés par des hommes qui évoquent des sujets tels que l'avortement ou la charge familiale⁴⁵³. D'une manière générale, les films projetés dans les festivals de films de femmes mettent en avant des personnages féminins qui bouleversent les stéréotypes de la féminité et abordent des thèmes absents du cinéma traditionnel : « Des femmes cinéastes parlent de la sexualité au féminin (les films de Chantal Akerman, de Nelly Kaplan ou de Nina Companeez), du couple (les films de Nadine Trintignant, *La Femme* de Jean de Yannick Bellon, 1974), des rapports mère-fille (*Qu'est-ce que tu veux, Julie ?* de Charlotte Dubreuil, 1977), de l'avortement (*L'une chante l'autre pas* d'Agnès Varda, 1977), du viol (*L'amour violé* de Yannick Bellon, 1979) »⁴⁵⁴. L'homosexualité féminine reste un sujet extrêmement rare dans la vidéo féministe de cette décennie⁴⁵⁵ et en cela le film de Chantal Akerman, *Je, tu, il, elle* (1974, uniquement distribué dans les festivals), se démarque.

⁴⁴⁹ Paule Lejeune, *Le cinéma des femmes. 105 femmes cinéastes d'expression française (France, Belgique, Suisse), 1895-1967*, op. cit. p. 17.

⁴⁵⁰ Chantal Akerman, Coline Serreau, Ioana Wieder, Claude Lefèvre-Jourde.

⁴⁵¹ *Scènes de grève en Vendée*, court métrage collectif de 1973 ; *Vidéo-Lip, une autre façon de militer. Christiane et Marcel*, réalisé par le collectif Vidéo Out en 1973 ; *Petites têtes et grande surface*, film réalisé par « Ciné lutte », 1974.

⁴⁵² Völker Schlöndorff, *Feu de paille*, film allemand de 1972 ; Marta Meszaros, *Neuf mois*, film hongrois de 1977 ; Helma Sanders, *Sous les pavés la plage*, film allemand de 1975.

⁴⁵³ François de Bertucelli, *On s'est trompé d'histoire d'amour*, Parc Film, 1973 ; John Cassavetes, *Une femme sous influence*, Faces Music, 1974.

⁴⁵⁴ Brigitte Rollet, « Femmes cinéastes en France : l'après-mai 68 », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 10, 1999 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.266>.

⁴⁵⁵ Françoise Audé, *Cinéma d'elles. 1981-2001*, Paris, L'âge d'homme, 2002, p. 96.

Des collectifs de production et de diffusion de films se créent pour permettre la diffusion des films militants qui ne trouveraient pas leur place dans les structures traditionnelles du cinéma. « Mon œil » est une association créée dès 1970. Elle regroupe différents collectifs comme Vidéo Out, Vidéa et Les Insoumuses⁴⁵⁶. Ces collectifs ont comme point commun de lier la pratique et la diffusion vidéo aux mouvements contestataires. Dans la brochure de « Mon Œil » distribuée en 1977, les films proposés à la location sont divisés par période (1970-1975 et 1975-1977) et par thème (luttés dans le monde, les paysans, les immigrés, l'école, luttes des femmes, villes et villages, etc.). Sous le thème « Les femmes parlent de leur vie et de leurs luttes » nous retrouvons, par exemple : « *Y a qu'à pas baiser* » (Vidéo Out, 1973), *Grève de femmes à Troyes* (Vidéo Out, 1971), *Maso et Miso vont en bateau* (Les Insoumuses, 1976), *Accouche !* (Les Insoumuses, 1977)⁴⁵⁷. Il existe d'autres collectifs de production et de diffusion de films comme Iskra créé en 1968, qui propose également des films sur la thématique « femmes » : *La femme agricultrice* (1973), *La vie au féminin* (1974), *Scènes de grève en Vendée* (1973), etc.

Relais vidéo femmes (RVF) est un relais du collectif de diffusion « Mon œil » et n'est pas un groupe de production de films. Il rassemble des vidéos (par acquisition ou location) pour les rendre accessibles à Nantes⁴⁵⁸. Les membres de RVF sont impliqués dans les luttes féministes à Nantes. Le 13 janvier 1978, RVF organise une projection du film « *Y'a qu'à pas baiser* » de Carole Roussopoulos (1971) à l'Union française des Centres de vacances⁴⁵⁹. L'objectif est de faire connaître RVF mais surtout de diffuser le film qui montre la méthode d'avortement dite Karman afin de « faire travailler au niveau des différents groupes [femmes] sur ce problème »⁴⁶⁰. Cet événement est l'occasion de (re)mobiliser les militantes pour la création d'un centre d'orthogénie à Nantes. En 1978, RVF collabore à une soirée organisée par les groupes femmes étudiantes autour du thème de la contraception, de la sexualité et de l'avortement⁴⁶¹ :

« Avoir une information complète, sérieuse sur la contraception, prendre la pilule : c'est un problème qui se pose à toutes les étudiantes et qui nous laisse souvent démunies.

⁴⁵⁶ Vidéo Out Vidéo Out est un collectif fondé à Paris par Carole Roussopoulos et Paul Roussopoulos en 1970. Les films ont été réalisés par Carole Roussopoulos ; Vidéa est un collectif créé en 1974, lié au MLF et composé de 4 femmes : Anne-Marie Faure-Fraisse, Isabelle Fraisse, Syn Guérin et Catherine Lahourcade. Munies d'un Sony Portapak, elles ont filmé de nombreuses rencontres féministes jusqu'en 1976 ; Les muses s'amuse, devenues les Insoumuses, est un collectif constitué de Carole Roussopoulos, Delphine Seyrig et Ioana Wieder. Il réalise des vidéos sur les luttes des femmes dans les années 1970.

⁴⁵⁷ Brochure « Collectif de diffusion vidéo diapos » par « Mon œil », 1977 – fonds Anne-Marie Giffo-Levasseur, 55AF3, Centre des archives du féminisme.

⁴⁵⁸ Tract, « Relais vidéo femmes », 1977 (date supposée) – fonds Anne-Marie Giffo-Levasseur, 55AF3, Centre des archives du féminisme.

⁴⁵⁹ Tract sur la diffusion de « *Y'a qu'à pas baiser* », 1977-1978 – fonds Anne-Marie Giffo-Levasseur, 55AF3, Centre des archives du féminisme.

⁴⁶⁰ *Idem*.

⁴⁶¹ Tract, « Contraception, sexualité, avortement », groupes femmes étudiantes, 1978 – fonds Anne-Marie Giffo-Levasseur, 55AF3, Centre des archives du féminisme.

Comment s'informer ? Prendre le risque de se trouver devant un médecin type « Laissez-les-vivre », qui vous fait la morale et ne veut rien entendre ? Comment se faire rembourser, où s'adresser ?

Ce manque d'information sur la contraception a parfois des conséquences pénibles : c'est la grossesse non désirée ! Alors c'est un peu la panique : avorter ? Oui, mais où ? À qui s'adresser pour recevoir un accueil rassurant, combien cela va coûter ? »

D'autres soirées sont organisées pour informer sur les différents sujets qui intéressent les groupes femmes et les collectifs et associations féministes. Le collectif Ciné Femmes succède à RVF.

Toutes les villes n'ont pas un groupe de relais vidéo ou un festival de films de femmes. Des projections sont organisées de façon ponctuelle par des groupes femmes, le MLAC, le Planning familial et autres groupes féministes. À Angers, par exemple, le groupe femmes « agressions et viol » organise une projection de *Chaperons rouges*, à la FOL (Fédération des œuvres laïques) en mai 1979. Ce film, réalisé par Helen Doyle et Hélène Bourgault⁴⁶², a pour thème le viol. La projection est précédée d'une manifestation place du Ralliement et elle est suivie d'un débat et d'une marche non-mixte, parce que « le combat contre le viol n'est pas terminé. Nous continuons à le subir quotidiennement, à Angers comme ailleurs, dans la rue, comme dans les lieux privés, et nous continuons à le dénoncer »⁴⁶³. Le 3 février de la même année, le groupe a déjà organisé une projection de deux courts-métrages (*Susan* et *La Drague*), dix jours après le procès pour viol au Mans pour lequel il s'est mobilisé.

2.1.3. Projections clandestines

Des films militants n'obtiennent pas de visa de censure et ne peuvent pas être légalement projetés. *Histoire d'A*, réalisé par Charles Belmont et Marielle Issartel en 1973, montre un avortement réalisé par la méthode Karman. Il est censuré par décision ministérielle le 22 novembre 1973. Il aurait pourtant été vu et discuté par environ 200 000 personnes, grâce à une diffusion parallèle de grande envergure⁴⁶⁴. Le pouvoir étatique n'hésite pas à utiliser la force policière et à arrêter les personnes en charge des projections. L'attente de la population en matière d'information et de débat est pourtant forte comme en témoignent le nombre de participant·es et la régularité des articles de presse sur le

⁴⁶² Hélène Bourgault, Helen Doyle, *Chaperons rouges*, Iskra, Vidéo Femmes, 1979.

⁴⁶³ Tract « Journée contre le viol et autres violences faites aux femmes », groupe femmes d'Angers « agressions et viol », mai 1979 – Centre des archives du féminisme, fonds Anne-Marie Charles, 38AF3. Le fonds 38AF3 contient d'autres archives sur cette projection qui a permis de reconstituer l'événement.

⁴⁶⁴ Françoise Audé, *Ciné-modèles, cinéma d'elles. Situations de femmes dans le cinéma français 1956-1979*, op. cit., p. 106.

sujet. Deux projections du film ont lieu à la Roche-sur-Yon en 1974, l'une dans un grand cinéma, l'autre dans une église de quartier. Martine Gassiot et Claude Perret⁴⁶⁵ se souviennent qu'une des projections a été momentanément interrompue à cause d'une alerte à la bombe. Les projections ne sont pas sans risque. En janvier 1974, la projection du film a lieu à Douarnenez, dans le plus grand secret :

« On avait projeté [*Histoire d'A*] dans une salle que la mairie nous avait mise à disposition parce que le maire nous soutenait. Les invitations s'étaient faites par le bouche-à-oreille. La projection démarrait à 20 heures. On avait deux projecteurs, un projecteur avec ce film sur la méthode d'avortement de Karman et un autre sur, je crois que c'était la moisson dans le Haut-Vercors quelque chose comme ça. L'idée étant que si quelqu'un venait interrompre la séance, on passe vite d'un projecteur à l'autre. À 8 h et demi, quelqu'un a tambouriné à la porte. L'échange de bobine s'est fait, il y avait quelqu'un derrière la fenêtre qui avait attrapé la bobine et qui est parti se mettre à l'abri et en fait, ce n'était pas du tout une vraie alerte, c'était quelqu'un qui avait mal compris l'horaire. Après, on a eu un peu de mal à récupérer la bobine parce que le copain était parti. » Monique Prevost-Guerrere⁴⁶⁶

Ouest-France se fait l'écho des aventures de ces projections clandestines. On apprend qu'à Quimper, le film devait être projeté le 23 janvier 1974 dans une salle municipale réservée par le PSU, le Planning familial et le mouvement Choisir⁴⁶⁷. La Préfecture ayant signifié son interdiction, le commissaire Creff a donné l'ordre de saisir les bobines. D'après le journaliste, 700 personnes devaient assister à la séance, mais l'accès à la salle a été empêché par un cordon de police. Les bobines n'ont pas été trouvées, un débat a été organisé à la place, suivi d'une manifestation contre la censure du film et pour la gratuité de la contraception et de l'avortement. La situation est similaire à Morlaix où le film devait être projeté au Théâtre municipal sur vote unanime du Conseil municipal⁴⁶⁸. D'importantes forces de police ont occupé le centre de la ville et ont entouré le Théâtre. Une centaine de personnes s'est toutefois réunie pour organiser un débat. Le film a pu être projeté à Louannec (Côtes d'Armor) le 25 janvier 1974 dans la salle municipale du Foyer Rural mise à la disposition du Planning familial par le député-maire de la commune⁴⁶⁹. 450 personnes étaient présentes selon le journaliste de *Ouest-France*. À Brest, Rose-Marie Sanchez est inculpée pour projection d'un film sans visa de censure :

⁴⁶⁵ Martine Gassiot et Claude Perret, film réalisé par Marine Gilis le 2 décembre 2020 à la Roche-sur-Yon, fonds « témoigner pour le féminisme » d'Archives du féminisme.

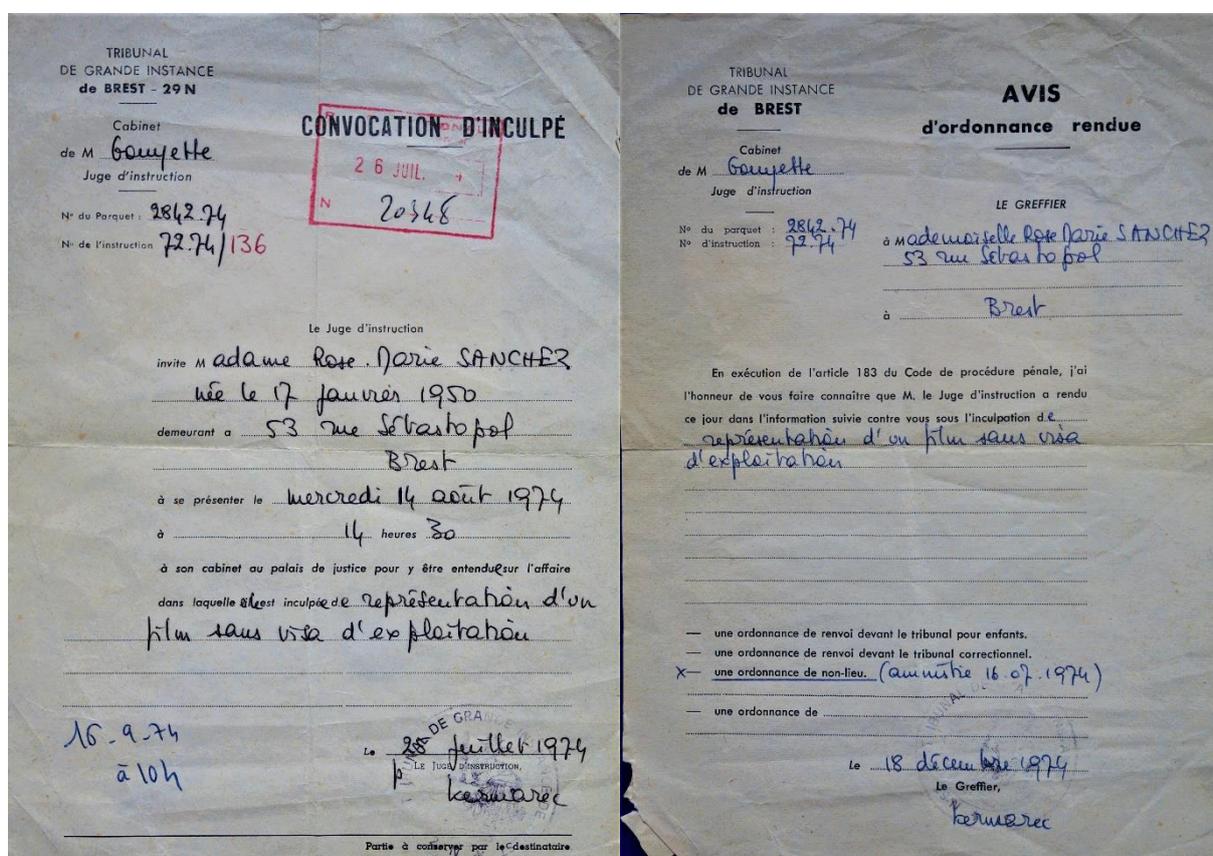
⁴⁶⁶ Monique Prevost-Guerrere, témoignage collecté le 23 juillet 2019 à Douarnenez - fonds Témoigner pour le féminisme d'Archives du féminisme.

⁴⁶⁷ « Cinéma et avortement. Sept cents spectateurs à Quimper pour *Histoire d'A* dont les bobines ont été saisies in extremis », *Ouest France*, édition du 24 janvier 1974 – AD Cotes d'Armor, fonds 166JA.

⁴⁶⁸ « L'interdiction du film *Histoire d'A* à Quimper a donné au sujet un surcroît de retentissement » *Ouest France*, édition du 25 janvier 1974 – AD Cotes d'Armor, fonds 166JA.

⁴⁶⁹ « Histoire d'A », *Ouest France*, édition du 26-27 janvier 1974 – AD Cotes d'Armor, fonds 166JA

« On a réussi à projeter *Histoire d'A* à Brest. Je m'occupais de beaucoup de choses dans la mesure où, à la librairie, il y avait beaucoup de circulations et beaucoup de contacts. Je m'étais chargée de réserver la salle. La salle étant réservée, la projection a eu lieu clandestinement parce que c'était quand même un film sans visa de censure et interdit. Le lendemain, on a cru bon qu'un petit article dans le *Ouest-France* ne ferait pas de mal. Donc on a publié l'article et le procureur de la République de Brest a décidé de porter plainte. Il a recherché, à partir de la location de la salle, qui était à l'origine de la projection. Dans l'article, on disait bien qu'on était le MLAC, mais on ne donnait pas de nom. Je me suis retrouvée inculpée pour projection de film sans visa de censure »⁴⁷⁰.



Rose-Marie Sanchez a été disculpée. La censure d'*Histoire d'A* a été levée le 7 octobre 1974.

⁴⁷⁰ Rose-Marie Sanchez, entretien réalisé par Marine Gilis le 3 avril 2019 à Rennes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

2.2. L'expérience des militantes en chansons

2.2.1. Les chansons du Mouvement des femmes

La chanson constitue un autre outil efficace pour la lutte des femmes. Elle est facteur de cohésion. L'expression chantée porte une forte charge émotionnelle, elle est « [...] appropriation collective du langage, une charge affective passe et donne une force aux mots dont la simple lecture ne nous renvoie qu'un pâle reflet »⁴⁷¹. Galvanisées par le chant, les militantes ont sillonné les routes pour dénoncer la condition des femmes et obtenir de nouveaux droits. Elles écrivent leurs propres textes tout en reprenant, généralement, des airs musicaux connus⁴⁷². Aucune des militantes interrogées n'a eu le souvenir d'un groupe dédié à la composition de musiques et de chants à l'Ouest⁴⁷³. Les chansons circulaient dans les revues, sur des tracts, lors de manifestations. L'activité créatrice est ponctuelle et sert une mobilisation collective (manifestation, stands, forum). Les rues des Pays de la Loire et de Bretagne ont entendu résonner *L'Hymne des femmes* dit aussi *Hymne du MLF*. Il a été écrit au début de l'année 1971 par le groupe femmes parisien des Petites Marguerites. Chanté sur l'air du *Chant des Marais*, il est un appel à la sororité en même temps qu'il dénonce l'asservissement des femmes et leur absence dans l'Histoire. Elles ne le chantent pas le poing levé, symbole phallique, mais les deux mains jointes formant un losange, forme plus... vulvaire⁴⁷⁴. Plusieurs militantes conservent un maxi 45 tours, le Discocanar n° 3 spécial « femmes », sur lequel sont enregistrées quatre chansons : *La complainte*, chantée par Marie-Jo Bonnet, *Je suis celle...*, *l'Hymne des femmes* et *Comme on est bien de vivre ensemble* chantées par Aline Montels. La production musicale du MLF est prolifique. Audrey Lasserre, dans sa thèse⁴⁷⁵, en dénombre une cinquantaine, dont elle retranscrit les paroles. À ce répertoire, très parisien, doivent s'ajouter toutes les chansons dont il ne subsiste que très peu de traces, notamment dans les autres régions françaises.

⁴⁷¹ Laurent Marty, *Chanter pour survivre : culture ouvrière, travail et techniques dans le textile : Roubaix 1850-1914*, Paris, l'Harmattan, 1996, p. 163.

⁴⁷² Audrey Lasserre, « Chanson », Christine Bard (dir), Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIe-XXIe siècle*, op. cit., p. 279-281.

⁴⁷³ Il n'y a pas de groupe musique comme le groupe parisien composé de Marie-Jo Bonnet (guitare), Claudette Davené, Marianne Ilisca, Annie Sinturel (flûte et accordéon) et Marie-Luce Thèye.

⁴⁷⁴ Il en est question dans un texte du troisième numéro du *Torchon brûle* : « Le jour de la fête arrive, c'est chouette, on chante notre chant, et ô surprise voilà qu'au moment du refrain quelques filles lèvent le poing, deux secondes après on avait toutes le poing-levé ! Alors là je me suis dit que c'était un réflexe curieux, pourquoi faire ce geste d'homme ? Et oui mes sœurs avez-vous bien regardé un poing levé ? A quoi ça vous fait penser ? » (anonyme, *Torchon brûle*, n°3, p. 24). Ce texte est une critique de l'usage du poing levé en manifestation, perçu ici comme symbole phallique et propose l'usage des mains jointes formant un losange. Un photomontage accompagne ce texte où l'on voit un poing levé et les deux mains jointes et la légende suivante : « regardez ces deux photos. Si le besoin d'un geste existe alors nous préférons celui-ci par dérision ». Sur la couverture du numéro suivant du *Torchon brûle*, puis dans d'autres revues, on retrouve ce symbole.

⁴⁷⁵ Audrey Lasserre, *Histoire d'une littérature en mouvement : textes, écrivaines et collectifs éditoriaux du Mouvement de libération des femmes en France (1970-1981)*, op. cit. annexes.

Quelques chansons des groupes femmes de l'Ouest ont été découvertes pendant la thèse⁴⁷⁶. Plusieurs chansons finistériennes me sont parvenues à partir de l'exploration de fonds d'archives personnels, ceux de Rose-Marie Sanchez et de Claudine. Une chanson du groupe femmes du Mans est transcrite dans la revue *Le Temps des femmes* (n° 1, mars 1978, p. 48). Parmi les fonds déposés dans des centres d'archives, deux fonds contiennent des tracts avec les paroles de chansons. Le fonds du collectif femme de Saint-Nazaire déposé au CAF conserve des tracts de chansons parisiennes répertoriées par Audrey Lasserre. Le fonds Ghislaine Mesnage, aux Archives municipales de Rennes, contient une réécriture de la chanson parisienne *Allô le MLAC* (1975, Sur l'air de Madame la Marquise). À Concarneau, la voix des femmes résonne à travers celle de Claude Michel, ancienne militante du MLAC dans le Finistère, qui écume encore aujourd'hui les bars et bords de mer avec son accordéon.

2.2.2. « Des chansons qui décrivent notre réalité »

Une nuance est à apporter sur le fait que les militantes du Mouvement des femmes n'auraient pas utilisé de chants que le Mouvement n'aurait pas créés lui-même. Elles reprennent des chansons d'artistes locaux qui décrivent la condition des femmes et qui dénoncent le poids de la morale et de la religion. Annkrist, autrice-compositrice-interprète brestoïse, en est un exemple. Elle sort un premier disque en 1975. L'infanticide est évoqué dans *La nuit tout est permis*⁴⁷⁷ : « Par ici c'est la nuit, la nuit tout est permis quand mon enfant tout neuf a poussé un grand cri parce qu'il était nouveau. Je l'ai posé à terre dans le fond d'un panier. J'ai refermé les anses jusqu'à l'étouffer. Ce qui est un grand cadeau ». En 1971, Gilles Servat, auteur-compositeur-interprète, défenseur de la culture et de la langue bretonne, chante l'histoire d'une institutrice de Quimperlé, licenciée de son école pour s'être mariée avec un homme divorcé⁴⁷⁸. Sa chanson fait écho à une autre histoire, celle d'une institutrice à Saint-Méen-Le-Grand et pour laquelle des féministes se sont mobilisées en 1971. Les parents avaient retiré leurs enfants de l'école parce que l'institutrice, enceinte, vivait avec un homme sans être mariée avec lui. Mona Thomas était de celles qui se sont mobilisées. Elle raconte cette histoire dans son livre *L'Histoire de la grande Marie* :

« Anna qui m'avait conduite en 2CV boulevard Beaumarchais était venue de Paris à Rennes prêter main forte à une action pour le droit des femmes. L'institutrice de l'école publique de Saint-Méen-le-Grand, enceinte du chauffeur routier avec

⁴⁷⁶ Les chansons conservées ont été retranscrites en annexe de cette thèse.

⁴⁷⁷ Annkrist, « La nuit tout est permis », album *Prison 101*, Névénôé, 1975.

⁴⁷⁸ Gilles Servat « L'institutrice de Quimperlé », album *La Blanche hermine*, Kelenn, 1971.

qui elle vivait hors mariage, ne pouvait plus faire classe. Les parents avaient retiré leurs enfants de l'école.

À quatre ou cinq filles, on s'est adressées aux personnes présentes ce matin-là. Dans la salle communale pleine à craquer, un débat s'est engagé qui s'est poursuivi jusqu'au soir. L'objectif était de faire entendre que rien n'empêche une institutrice célibataire et bientôt mère d'enseigner à l'école publique. Des cultivateurs ont apporté du cidre et, dans une ambiance de plus en plus à la fête, des voix commençaient à dire qu'on était allé trop loin avec cette histoire de bébé hors mariage. Elle est bien, notre institutrice, au fond, chacun fait ce qu'il veut. Et les enfants demandaient à retourner en classe. Ce qui fut fait dès le lendemain »⁴⁷⁹.

La chanson de Gilles Servat, comme celle d'Annkrist et d'autres encore, marquent l'exaspération face à des situations qui paraissent ne plus avoir de place dans cette décennie militante.

Anne Sylvestre et Colette Magny occupent une place importante dans le répertoire des militantes de l'Ouest. Anne Sylvestre (1934-2020) est autrice-interprète-compositrice. Son féminisme transparaît dans chacun de ses albums. En 1973, elle chante sur le sujet de l'avortement avec *Non, tu n'as pas de nom* et sort un album en 1975 intitulé *Une sorcière comme les autres*, évoque le viol dans *Douce Maison* (1978), la publicité sexiste dans *Mon mystère* (1978), les tâches ménagères avec *La Vaisselle* (1981)... avec humour elle dénonce les mythes patriarcaux (*La faute à Ève*, 1978) ou fait un parallèle entre condition des vaches et condition féminine (*La Vache engagée*, 1975). Malgré le succès de son album *Une sorcière comme les autres*, elle est peu diffusée sur les antennes, ce qu'elle explique en partie par son parti-pris féministe :

« Et comme je ne m'en suis jamais cachée, cela a été comme toujours : « Ah ! les sales féministes ! ». On n'écoute évidemment pas ce qu'elles ont à dire mais on les balaye. Ça, j'en suis à peu près certaine, c'est vraiment à ce moment-là que ça s'est passé. J'ai continué à chanter, mais une chanson comme *Une sorcière comme les autres* n'est jamais passée à la radio, *Non tu n'as pas de nom* est passée pour l'anniversaire de la loi [Loi du 17 janvier 1975 relative à l'IVG] mais à l'époque, jamais non plus. De toute façon, ce que je disais n'intéressait pas ! Ça n'intéressait pas ceux qui décident, ceux qui programment »⁴⁸⁰.

Colette Magny (1926-1997) ne revendique pas l'étiquette de féministe. Ses chansons portent plutôt un engagement révolutionnaire. Elle chante aussi bien sur la révolution cubaine que la révolte des Blacks panthers, Mai 68 ou la guerre du Vietnam... Interviewée

⁴⁷⁹ Mona Thomas, *L'histoire de la grande Marie*, op. cit., p. 50-51.

⁴⁸⁰ Cécile Prévost-Thomas et Hyacinthe Ravet, « Anne Sylvestre, sorcière, comme les autres... », *Travail, genre et sociétés*, n° 23, 2010, p. 5-25.

en 1979 par Isabelle Guilhem pour la revue féministe *Désormais*, à la question, « que pensez-vous du féminisme ? », elle répond :

« Je pense que les femmes, même dans les mouvements virulents, disons, ont obtenu certains avantages : l'avortement, la contraception... Encore que pour l'avortement ce ne soit pas très sûr ! Il y a des tas de médecins qui refusent de le pratiquer... Mais enfin, c'est dans l'air et les féministes ont permis par leur extravagance parfois, par leur courage souvent, toutes les transformations qui se sont opérées. Il me semble que cela parviendra jusqu'aux dames ouvrières. Elles en entendent parler même si on le fait de façon très retenue, très contrôlée à la télévision, à la radio.

Alors c'est bien! Je trouve toujours que c'est bien, d'ailleurs, que les gens se révoltent et manifestent ! »⁴⁸¹

Il est encore peu d'occasion pour une militante attirée par les femmes de se reconnaître dans une chanson. Isabelle Guilhem lui pose la question de sa bisexualité éventuelle après que Colette Magny a fait référence à un amour pour une Irlandaise dans une de ses chansons. Colette Magny se dit « énervée » que les femmes ne parlent pas assez de leurs amours avec d'autres femmes. Elle affirme « Moi, si j'aime une femme c'est parce que c'est une femme. On pourrait croire après ce que j'ai dit de mes ennuis avec certains messieurs que je me suis "rabattue" sur les femmes. Eh bien non non, pas du tout ; si c'est une femme que j'aime c'est bien parce que c'est une femme pas parce que c'est un "faux-mec", un petit "julot" ! ». Ces artistes aux textes engagés en ont inspiré plus d'une.

2.2.3. Le corps et la sexualité en chanson

Les chansons traduisent des expériences à la fois personnelles et collectives. Travailler sur l'expérience de libération sexuelle passe par l'analyse des mots pour désigner le corps et l'acte sexuel. Je m'appuie ici sur un corpus de 31 chansons parmi les 50 recensées par Audrey Lasserre auxquelles il faut ajouter celles que j'ai découvertes sur le terrain⁴⁸². Le tableau ci-après dresse la liste des mots pour caractériser le corps, la sexualité des femmes hétérosexuelles, des hommes hétérosexuels et des lesbiennes⁴⁸³.

⁴⁸¹ Isabelle, « Dialogue avec Colette Magny », *Désormais*, n° 1, juin 1979.

⁴⁸² Corpus des 31 chansons : *La Complainte* (1970) ; *Le Pouvoir est au bout du phallus* (1970) ; *La Guérilla* (1971), *La pilule oubliée... ou La Complainte des avortées* (1971) ; *Debré nous n'te ferons plus d'enfants* (1971) ; *Nous sommes toutes* (1971) ; *Y'en a ras l'bol de se prosterner* (1971), *Les femmes mortes* (1971) ; *Les galériennes* (1971) ; *À bas l'ordre bourgeois ou Aimons-nous entre femmes* (1971) ; *La vie en « rose »* (version parisienne, 1971) ; *J'ai le cœur qui bat ou Une vieille goudou* (1971) ; *La Carmagnole de la contraception* (1972) ; *J'aime les filles* (1973) ; *J'ai mauvaise réputation* (1974) ; *Tout, tout, tout, vous aurez tout* (1975) ; *Et vive la contraception!* (1975) ; *Allô le MLAC* (1975) ; *Sur un avortement qui a mal tourné* (≤1975) ; *Causes toujours, tu m'intéresses* (≤1975) ; *Chanson du divorce* (≤1975) ; *Chanson contre le viol* (≤1975) ; *Elle court, elle court la loi Veil* (≤1975) ; *On est des milliers* (≤1975) ; *Les femmes ont retrouvé les femmes* (1976) ; *Avortement libre et gratuit* (1976) ; *Au niveau du discours* (1976) ; *Chanson des groups femmes du Mans* (1978) ; *Il portait une capote* (1979) ; *Fœtus, entends-tu...* (s.d.).

⁴⁸³ Les hommes homosexuels ne sont pas mentionnés.

	Femme hétérosexuelle	Lesbienne	Homme hétérosexuel
Parties citées du corps	yeux, bouche, seins, cul, fesses, gueule, tête, homoplate, sang (x2), corps (x5), vertu (désigne l'hymen), ventre	main, cœur, joue, yeux	phallus (x2), bite, spermato, couilles, bras
Adjectifs associés à l'état psychique, au corps ou parties du corps	en miettes, courbé, fermé, dure, mutilé, résigné, loué, acheté, alité, paranos, hystéros, hystérique, r'foulée, mal-baisée, frustrée, vicieuse, infâme, morte, rubéole, vérole, dépression, pendue, toute nue, trafiquée (= avortée), déshabillée, sifflée, regardée, agressée, détaillée d'la tête aux pieds, évaluée, draguée, injuriée, silence, peur, solitude, objet, lapine	cœur battant (x2)	fatigué, en érection, en train d'éjaculer, castration
Acte sexuel selon que l'on soit...	baisée, violée (x5), toujours sur le dos, « court instant d'amour » (coït interrompu).	frôler, geste très doux, fermer les yeux, doudoudoudo ux, Dougoudougo ugoudougou.	baiser, prendre dans ses bras, baiser comme un aigle, caresser, « entre dans mon corps/comme un salaud d'butor », se retirer (x2), « court instant d'amour » (coït interrompu)

De grandes différences s'observent selon qu'il s'agisse d'une femme hétérosexuelle, d'un homme hétérosexuel, d'une lesbienne. Le champ lexical du corps d'une femme hétérosexuelle fait référence à toutes les parties du corps sexualisé d'une femme. Les adjectifs qui leur sont associés sont nombreux et aucun n'a une connotation positive. Il s'agit d'un corps malade, exploité, convoité, maltraité, parfois mort. Le champ lexical de l'état psychologique est aussi étendu que celui du corps et est connoté de la même

manière. Le corps d'un homme hétérosexuel est réduit à ses simples organes génitaux, tantôt symboles de pouvoir ou tantôt objets de l'acte sexuel. L'acte sexuel, dans une relation hétérosexuelle, n'est décrit que comme rapport de domination : elle est « baisée », il « baise ». L'acte sexuel lesbien n'apparaît que dans une seule chanson, *J'ai le cœur qui bat* (1971), et est associé à la douceur et la confiance. Cette chanson représente bien peu relativement au corpus. L'homosexualité féminine ne constitue pas une norme malgré la valorisation de l'homosocialité.

Le fait de nommer sans détour les maux du corps est déjà un acte fort par lequel les femmes imposent leurs problématiques au regard d'un système qu'elles tentent de mettre à mal. Elles recourent pour cela à plusieurs procédés : mise en scène de situations entre hommes et femmes ; parodie de chansons sexistes ; dénonciation des propos et représentations sexistes. La présence récurrente du discours direct marque une interpellation du « nous » femmes à eux les hommes, selon qu'ils incarnent le mari, le copain, le compagnon militant ou une figure de pouvoir, le juge, le médecin, le curé, l'homme politique. Avec humour, sont détournées des chansons pour déconstruire le discours patriarcal qu'elles véhiculent. Ainsi, en 1971, des militantes du MLF réécrivent *J'aime les filles* chantée par Jacques Dutronc⁴⁸⁴. « J'aime les filles de chez Renault » de la chanson originale devient « J'aime les homos, les hétéros », « J'aime les filles à dot/J'aime les filles à papa » devient « J'aime les mères célibataires/ les divorcées, les solitaires », etc. La chanson du MLF *Cause toujours, tu m'intéresses* (vraisemblablement composée en 1975) dresse la liste de ce que les hommes utilisent comme procédés pour discréditer les femmes et leurs luttes. Les femmes sont insultées (« salopes excentriques », « hystériques », « frustrées », « mal-baisées », « r'foulées »). Ces insultes renvoient exclusivement au corps des femmes et à la sexualité. Elles peuvent être violentes, notamment les lesbiennes (« agressives », « pleines de haine »). Elles créent de la division et font du chantage affectif. À partir de 1975, les thèmes se diversifient. La lutte pour la contraception et l'avortement devient moins centrale et les militantes chantent désormais sur le viol, le divorce, la peur dans la rue, la publicité sexiste.

2.3. Polyphonie en revues

2.3.1. Sur les traces du Mouvement des femmes

Trouver des sources écrites produites par le Mouvement des femmes relève d'une véritable chasse au trésor. Les sources sont rares, dispersées. Il n'y a pas eu de volonté d'organiser l'écrit et la trace. Le mouvement s'inscrit/s'écrit dans la spontanéité, contre

⁴⁸⁴ Chanson originale écrite par Jacques Lanzmann et chantée à partir de 1967 par Jacques Dutronc.

toute hiérarchie, institutionnalisation et personnalisation du mouvement. L'essentiel de ce qui peut permettre de reconstituer l'histoire des groupes (hors Planning familial dont les antennes sont constituées en associations et sont plus structurées) et des mobilisations, se trouvent dans les revues militantes de tendance gauchiste et les revues féministes. Elles écrivent pour informer et dénoncer. Quelques articles, sur les groupes femmes de Rennes, sont parus dans les numéros 1 et 4 du journal militant *Chapeau rond rouge* entre 1977 et 1978⁴⁸⁵. *Le Canard de Nantes à Brest*, hebdomadaire satirique publié de 1978 à 1982, accorde quelques pages à la question de l'avortement, la pilule, la diffusion de films féministes militants, le MLF, l'homosexualité (activités du CUARH et témoignages divers). En Pays de la Loire, *APL Nantes* (Agence de presse Libération)⁴⁸⁶ se fait le relais d'articles écrits par des militantes du Mouvement des femmes : un communiqué de Choisir Saint-Nazaire, les mobilisations du MLAC, les actualités de Choisir-Vendée et des groupes féministes nantais ainsi que des articles de fond sur l'avortement, le viol, la sexualité, le mariage, etc.

Les revues féministes relaient également des informations sur les activités des groupes femmes à l'ouest et de mobilisations d'ouvrières en lutte⁴⁸⁷. La grève d'UGECO-Nantes trouve un relais dans les pages du *Torchon brûle* (n° 3), celle des salariées de Mammouth à Rennes dans celles des *Pétroleuses* (n° 4). *L'information des femmes*, *Le Temps des femmes*, *Femmes en mouvement* couvrent plus largement l'ouest avec des informations sur les activités des groupes femmes et lesbiens de Nantes, Rennes, Quimper, Le Mans, Laval, Saint-Brieuc, Quimperlé, Lorient, Angers, Concarneau, Brest, Saint-Nazaire, ainsi que des mobilisations d'ouvrières à Lorient et à Couëron et d'infirmières à Rennes. Les lesbiennes se rencontrent et se coordonnent. En avril 1978 paraît le premier numéro de la revue *Quand les femmes s'aiment* créée par un groupe de Lyonnaises. Les numéros 3-4 et 6 sont écrits par le collectif de lesbiennes de Paris, en alternance avec le groupe de Lyon. Une rencontre nationale est organisée en octobre 1977 à Lyon et d'autres rencontres se succéderont les années suivantes. Plusieurs militantes de Rennes sont présentes et une d'Angers⁴⁸⁸. Les articles sont signés des prénoms seuls et ne permettent pas de savoir si certains sont écrits par des militantes de Bretagne ou du Pays de la Loire, mais les informations sur les groupes lesbiens de l'Ouest témoignent d'échanges réguliers.

⁴⁸⁵ Lydie Porée, « Mobilisations féministes pendant les années 1970 à Rennes, un mouvement particulier ? », *Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018, p. [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/framespa.4982>.

⁴⁸⁶ Jean-Claude Vernier, « Tout dire à des gens qui veulent tout savoir. L'expérience de l'Agence Presse Libération » interview par André Gattolin et Guy Lochard, *MediaMorphoses*, hors-série, 2008.

⁴⁸⁷ Cf. Annexe 4 « L'Ouest dans les revues du MLF ».

⁴⁸⁸ *Quand les Femmes s'aiment*, n° 3-4, mars 1979, pp. 12 et 13.

2.3.2. *Dévoilées et Les Femmes et les femmes d'abord*

Des groupes femmes en Bretagne et Pays de la Loire ont créé des journaux. Mona Thomas, engagée à Rennes puis partagée entre Brest et Paris au tout début de la décennie 1970, explique qu'elle avait créé avec d'autres un journal du nom de *Bécassine*. Ce « mini *Torchon brûle* brestois » lui a permis d'entrer en contact avec des militantes de Paris :

« C'étaient des petites choses qu'on reprenait de la presse locale comme cette histoire d'institutrice à St-Méen-le-Grand, tu vois. Cette histoire a été pour moi... Ce qui m'a fait rencontrer les filles à Paris et le mouvement des femmes à Paris, mais c'était aussi très significatif de ce qu'on faisait dans... C'était en fait un tout petit mini brestois *Torchon brûle* tu vois ce que je veux dire ? Des trucs qu'on repérait, des enseignes d'entreprises qui étaient tout à fait sexistes. Je les ai longtemps trimballés avec moi. J'ai brûlé des choses aussi ».

Aucune trace n'a été trouvée de ce journal, composé de textes théoriques, d'histoires personnelles et de dessins. *Bécassine* y était représentée levant les bras et soulevant sa jupe pour montrer un bout de sa culotte. Plus au sud, en Pays de la Loire, deux journaux nous sont accessibles⁴⁸⁹, *Dévoilées* (à ne pas confondre avec la revue marseillaise du même nom) et *Les Femmes et les femmes d'abord*, conservés au Centre des archives du féminisme⁴⁹⁰.

Le journal *Dévoilées* a été créé en 1979 par un groupe femmes nantais. Il comporte 9 numéros, de 1979 à 1984. Le groupe est originellement composé de cinq femmes dont l'objectif est de créer un lieu de débat et d'expression des luttes, des révoltes et du quotidien parce que « l'offensive pour remettre les femmes à " leur place ", retour au foyer – 3ème enfant – attitude de la justice face aux violences faites aux femmes – a déjà commencé à nous enlever la parole, à nous isoler et à nous faire accepter notre oppression. Parce que tout ce qui se passe est éclaté, dispersé, ignoré » (*Dévoilées*, n° 1). Elles sont neuf à élaborer le dernier numéro.

Les Femmes et les femmes d'abord est un « journal du Mouvement de Libération des Femmes » non-déposé créé par une vingtaine de militantes de groupes femmes de différentes villes. Les quatre numéros paraissent en 1980. Les militantes d'Angers, de Poitiers et de Tours participent à l'ensemble des numéros. Des militantes de Caen participent aux deux premiers, alors que celles d'Orléans et de St-Jean d'Angély participent au troisième et au quatrième. À ces contributions, viennent s'ajouter des lettres et des textes de femmes « d'autres villes de province ».

⁴⁸⁹ Il a également existé *Le Bulletin de la coordination des femmes de Nantes* qui n'a pas été accessible pendant la thèse.

⁴⁹⁰ *Dévoilées* est conservé dans le fonds Marie-Madeleine Tallineau (54AF11) et *Les Femmes et les femmes d'abord* est conservé dans le fonds Anne-Marie Charles (38AF2).

Ces journaux sont réalisés de manière artisanale. Le travail consiste à retranscrire les interviews, taper les textes, discuter des textes reçus, trouver des images, dessiner, construire la maquette, tirer, agraffer, distribuer les numéros, les envoyer. Les contraintes techniques compliquent ce travail. Elles sont expliquées dans les deux derniers numéros de *Les Femmes et les femmes d'abord* dans l'objectif de permettre à n'importe quelle femme qui souhaiterait participer de pouvoir le faire. À Nantes, les réunions sont nombreuses. Cela est plus difficile quand les militantes sont dispersées sur plusieurs villes. Les groupes de *Les Femmes et les Femmes d'abord* organisent des week-ends, généralement à Aligny, dans le Maine-et-Loire, dans un local de l'École émancipée⁴⁹¹, pour construire la maquette. Ces journaux se veulent ouverts et les groupes qui en sont à l'origine font des appels à contribution, dans l'éditorial, en sollicitant leur réseau de connaissances, en réalisant des interviews. Des adresses postales sont renseignées pour qu'il soit possible d'écrire au groupe.

Peut-on donner la parole à toutes les femmes ? Les éditoriaux des premiers numéros précisent la démarche d'ouverture. Dans le numéro 1 de *Dévoilées*, il est annoncé qu'a priori tous les textes seront publiés avec une réponse si le groupe éditorial se trouve en désaccord avec le contenu. Le premier numéro de *Les Femmes et les femmes d'abord* va dans le même sens : « Nous voulons un journal sans censure. Toute femme, en tant qu'individuelle, peut s'y exprimer et s'y investir, par l'écriture, le dessin, la photo, la réalisation de la maquette, la diffusion, etc. Chacune est responsable de son texte, (point). Nous ne prenons pas le droit de modifier un article ; toute femme a la possibilité d'y répondre ». Toutefois, la question de la censure s'est reposée dans le numéro suivant puisque certaines lettres ou articles de femmes ont posé problème à l'équipe de création du journal. Celle-ci fait alors le choix de ne pas inclure les textes adressés aux hommes et les tracts émanant de groupes structurés qui expliqueraient comment lutter. Quant à certains textes problématiques sur leur contenu (racistes ou sexistes), elles les ont laissés en y apportant une réponse.

Comme d'autres revues féministes, les articles ne sont pas signés, ou sont signés par « une femme », « des femmes » ou par un prénom. Cet anonymat n'est pas spécifique au Mouvement des femmes, il se constate également dans d'autres mouvements sociaux héritiers de Mai 68 au sein desquels « les rapports de pouvoir sont décryptés, la spontanéité est valorisée, l'autogestion va de soi. Personne ne peut devenir porte-parole »⁴⁹². L'imposition du nom de famille est également critiquée du moment que ce nom est celui d'un mari ou un père⁴⁹³. Restituer les noms, déposer ce qu'il reste d'archives,

⁴⁹¹ Note explicative de la fabrication du journal *les Femmes et les femmes d'abord* - fonds Anne-Marie Charles (38AF2).

⁴⁹² Christine Bard, « Au sein du MLF, le torchon brûle », *Féminismes : 150 ans d'idées reçues*, Paris, Le Cavalier bleu, p. 93-101.

⁴⁹³ Audrey Lasserre, *Histoire d'une littérature en mouvement : textes, écrivaines et collectifs éditoriaux du Mouvement de libération des femmes en France (1970-1981)*, op. cit. p. 212.

écrire et témoigner prend sens pour des militantes dont l'histoire s'écrit aujourd'hui en parallèle d'autres histoires, celles des mouvements d'extrême gauche, des luttes locales, d'un Mouvement des femmes pluriel, d'une évolution législative des droits des femmes dans laquelle s'inscrivent leurs luttes. Les points de vue et pratiques divergent. Certaines se sont éloignées des groupes depuis bien longtemps. D'autres choisissent d'œuvrer activement à la visibilité de leurs actes et de ceux de leur groupe. Les journaux féministes nous sont accessibles parce qu'ils ont été déposés sur une initiative individuelle, comme celle d'Anne-Marie Charles pour Angers, ou collective pour les groupes femmes de Nantes⁴⁹⁴. Un travail de contextualisation a même été réalisé par Marie-Françoise Gonin, avec Anne-Marie Giffo-Levasseur, Françoise Massit-Folléa, C. Guesdon, Cerise Boussin et se trouve accessible dans l'inventaire du fonds d'archives donné par Marie-Françoise Gonin. Les anonymes qui ont œuvré à la réalisation de *Dévoilées* retrouvent une identité : « Isabelle Mottes, Françoise Chevallier, Claudine Picherie, AM [Anne-Marie Giffo-] Levasseur, Pascale Scilbo, Claudine X, Anne-Marie Couder »⁴⁹⁵.

Les thématiques des journaux couvrent tout le champ des revendications féministes sous des formes variées telle que des témoignages, des poèmes, des critiques d'ouvrages, des interviews, des dessins et des textes théoriques. Réaliser des statistiques sur le nombre de textes et d'images qui portent sur le corps et la sexualité s'avère peu heuristique. Le corps et la sexualité sont partout. Aussi, chaque numéro de chaque journal est différent. Les thèmes sont répartis de manière inégale d'un numéro à l'autre et le corpus est limité. Les différents points de vue exprimés dans les textes, poèmes et dessins seront analysés au fil des chapitres.

2.4. Le corps figuré

2.4.1. De la toile en peinture à la toile en réseau

Rencontrer les militantes à domicile présente de nombreux avantages, dont celui de permettre d'entrevoir ce qui a pu être leur univers intellectuel (les bibliothèques) et esthétique. Claudette, militante rennaise, m'a orientée, après l'entretien, vers une peinture de Clotilde Vautier qui représente une femme nue. Elle m'a demandé si je connaissais son histoire, une histoire incontournable pour qui a eu un engagement féministe à Rennes. Clotilde Vautier était une artiste qui, après avoir étudié aux Beaux-Arts du Mans puis de Rennes, exposait régulièrement en Bretagne dans les années 1960. Son sujet de prédilection ? Les femmes et les nus. Un film documentaire réalisé par sa fille, Mariana

⁴⁹⁴ Plusieurs nantaises ont déposés leur fonds d'Archives au CAF : Anne-Marie Giffo-Levasseur (55 AF), Marie-Madeleine Tallineau (54 AF), Marie-Françoise Gonin (45 AF), Michèle Grosjean (46 AF).

⁴⁹⁵ Inventaire du fonds Marie-Françoise Gonin (45 AF), en ligne sur le site de la Bibliothèque universitaire d'Angers dans « fonds d'archives/Centre archives du féminisme ».

Otero⁴⁹⁶ est consacré à la fois à son œuvre en tant qu'artiste, mais aussi à l'histoire de sa disparition, conséquence d'un avortement clandestin. Cette toile représente bien plus qu'un simple nu, elle est le témoignage d'une situation dramatique pour laquelle les féministes ont lutté, la légalisation de l'IVG pour éviter ces morts tragiques de femmes.

Prendre une œuvre chez soi peut être un acte symbolique. Il marque une intention mémorielle en même temps qu'il inscrit celle qui la possède dans une histoire, un réseau, voire une filiation. Les œuvres sont parfois les témoins de relations construites pendant une période de militantisme. Plusieurs militantes briochines du Planning familial possèdent des sculptures d'une de leur amie qui a été également militante avec elles, Annie Lagadec. Dans le bois, la pierre ou la terre, elle sculpte des couples ou des corps de femmes. Elle qualifie son œuvre de « militante d'une identité de la femme à travers ses espoirs, ses désirs, ses réalités »⁴⁹⁷. Ces corps de femmes sculptés représentent « la sensualité, l'érotisme, la volupté, la sexualité ». Plus confidentielles sont les œuvres d'Yvette Le Govic, militante du Planning familial de Nantes de 1973 à 1998. Sa maison est ornée de ses tableaux. Les paysages citadins sont déserts, les grappes de maisons sont les seuls témoins de la présence humaine. Quelques femmes, seules, prises dans des activités du quotidien, constituent un autre sujet. Les hommes sont absents, non figurés. Le lien entre militantisme et création est parfois ténu, mais il est.

2.4.2. Des œuvres au service du mouvement

L'art est politique, l'art est une arme. Si les affiches de Mai 68 ont pu marquer les esprits, cette utilisation politique de l'image a perduré au sein des mouvements sociaux et d'extrême gauche pendant la décennie qui a suivi. L'art appuie les desseins de celles et ceux qui veulent changer le monde : « [...] Les mouvements d'extrême gauche ont matérialisé leurs projets et leurs interventions dans l'espace public par des images et des dispositifs visuels dont l'inventivité et la créativité – mais aussi les effets de style, voire de mode – furent d'autant plus grandes qu'ils prétendaient transformer, ici et maintenant, le monde »⁴⁹⁸. Dans la lignée des mouvements gauchistes, dont elles sont nombreuses à avoir fait partie, les militantes font preuve d'une créativité qui ne passe pas inaperçue dans l'espace public. Andrée Chapalain a fait partie de celles qui ont mis en images les luttes des femmes en Bretagne. Elle était militante du groupe femmes de Villejean à Rennes et anciennement professeure d'arts plastiques dans un lycée en Ille-et-Vilaine après avoir étudié à l'École des Beaux-Arts de Rennes. De ses productions militantes, il ne lui restait

⁴⁹⁶ Mariana Otero, *Histoire d'un secret*, film documentaire, Blaq out collection, 2003 ; Sylvie Blottière Derrien, Nancy Huston, Isabel Otero, Mariana Otero, *Clotilde Vautier*, Rennes, Éditions du Carabe, 2004.

⁴⁹⁷ Présentation sur son site internet : <https://annielagadec.jimdofree.com/>

⁴⁹⁸ Philippe Artières, Éric de Chasse, Jean-Marc Bustamante, Pascale Le Thorel, Anne-Marie Garcia et École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, *Images en lutte*, Paris, Beaux-Arts de Paris éditions, 2018.

que cette affiche (voir page ci-après) qui dénonce la politique nataliste de l'Etat figurée par des bébés soldats. Elle fait écho aux chansons du Mouvement des femmes qui dénoncent la politique nataliste du gouvernement et notamment les positions de Michel Debré⁴⁹⁹. Michel Debré, dans son essai « Au service de la nation » publié en 1963, dénonçait « l'évolution lamentable » de la démographie française et espérait une jeunesse nombreuse⁵⁰⁰. Il n'a eu de cesse pendant sa carrière politique d'appeler au peuplement de la France et de s'opposer à la loi Veil⁵⁰¹.



Andrée Chapalain, groupe femmes de Rennes, s.d.

Le Musée de Bretagne conserve plusieurs affiches du graphiste Alain le Querrec, qui crée, dans les années 1970, des affiches pour des mouvements politiques sociaux ou culturels en Bretagne. L'une d'entre elles a été réalisée en 1974 et porte le texte « Pour une éducation sexuelle/la contraception/l'avortement libre et gratuit ». Elle représente une tête de profil et un dessin de fœtus à la place du cerveau et elle est signée « MLAC, Choisir, Planning familial ». Plusieurs affiches du groupe femmes d'Angers sont conservées au CAF dans le fonds donné par Anne-Marie Charles.

Les militantes vendéennes qui ont organisé le forum des femmes à la Roche-sur-Yon en avril 1976 témoignent d'une exigence de qualité qui trahit un besoin d'être prises au sérieux. Claude Perret et Martine Gassiot, toutes les deux militantes du Groupe Yonnais Féministe, expliquent comment elles ont préparé le forum femmes :

Claude : Les ateliers de graphisme ont eu lieu pour préparer le forum de 1976.

Martine : et pour faire des tags, savoir bien écrire sur les murs.

Claude : ça, c'étaient deux participantes au GYF dont une était prof d'arts plastiques au lycée et par conséquent, elle voulait que tout ce qui sorte de nos

⁴⁹⁹ Chansons du MLF parmi celles recensées dans la thèse d'Audrey Lasserre (op. cit.) *Debré nous n'te ferons plus d'enfants* (1971), *La Carmagnole de la contraception* (1972), *Et vive la contraception !* (1975).

⁵⁰⁰ Michel Debré, *Au service de la nation : Essai d'un programme politique*, Paris, Stock, 1963.

⁵⁰¹ Bernard Lachaise, « Les députés gaullistes et les « lois de l'amour » », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, n° HS 5, n° 3, 2009, p. 34-49 [en ligne] DOI : 10.3917/parl.hs05.0034.

mains d'écrit ou de représenté soit de qualité. Ça passait aussi par ça. Il fallait qu'on prouve qu'on était vraiment à la hauteur de ce qu'on prétendait faire. Et donc effectivement, elles nous ont donné des cours elle et sa compagne (qui n'était pas prof mais avait des capacités identiques). On travaillait chez elles et moi c'est parmi les très bons souvenirs que j'ai de cette époque-là. Un groupe de femmes qui apprenait à faire des choses en commun pour produire un forum, qui je pense était le haut moment du GYF, en avril 76, et on a produit des textes, des interventions, des décorations, des mises en scène. [...] On a fait un truc qui avait vraiment de la gueule. [...]

Martine : au niveau esthétique, on avait cherché. Sur l'éducation, c'était une gamine sur un pot et l'image était répétée. Il y avait beaucoup de répétition dans nos techniques décoratives. Avec des commentaires sur ce qu'on transmet sur la reproduction des rôles. Il y avait la poupée gonflable autour de la sexualité, des violences sexuelles.

Claude : on abordait tous les thèmes. [...] J'ai gardé un seul truc, c'est un morceau de carton qui est dessiné dans la forme d'un fauteuil-club avec des rayures rouge et grise et il y a dedans dessiné la silhouette d'un homme qui tient un vrai journal qu'on avait collé sur le carton.

Martine : c'était sur la répartition des rôles à la maison.

Claude : pour rien au monde, je voudrais me séparer de ça »⁵⁰².

Martine Gassiot et Claude Perret disent ne pas avoir pris de photo de l'événement parce qu'elles « inventaient des trucs comme ça, en marchant ». La mémoire de ces décors et de ces luttes n'était pas un enjeu à ce moment-là. L'enjeu était celui de l'action militante et de la qualité de celle-ci, sa réception auprès du public. Elles ont ensuite gardé cette réputation de faire « de belles choses », des « choses chouettes ».

Les revues féministes sont illustrées par des dessinatrices ponctuelles en accompagnement de textes ou par des dessins, photographies et autres images prises ça et-là, dans d'autres revues féministes, dans des journaux, des supports publicitaires. La revue féministe nantaise *Dévoilées* a pour particularité d'avoir eu une identité visuelle spécifique dans ces deux derniers numéros. Une des membres du collectif, Isabelle Mottes, est une artiste qui a étudié à l'École des Beaux-Arts de Toulouse. Son trait est facilement reconnaissable. Il est épais et tourbillonnant. Les corps sont disséqués, vus de l'extérieur et de l'intérieur en même temps. Ils sont un mélange de planches anatomiques, d'études du mouvement, de cercles. Certains motifs évoquent des cellules organiques ou des tissus musculaires. La couverture du *Dévoilées* n° 8 est illustrée par un visage de face surmontant une trachée apparente et sinueuse. Celle du n° 9 représente une femme de profil dont on

⁵⁰² Martine Gassiot et Claude Perret, entretien réalisé par Marine Gilis le 2 décembre 2020 à la Roche-sur-Yon, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

ne sait pas clairement si elle est projetée par des ailes ou retenue par des liens. Isabelle Mottes est également à l'origine d'un jeu de l'oie féministe de grand format qui comporte plusieurs dizaines de cases⁵⁰³. Les thématiques couvrent différents champs de revendications féministes. Le travail à l'usine est représenté par la masse des objets standardisés, la charge, le chronomètre et la blessure. Les femmes sorties du travail sont fatiguées, l'une s'est écroulée sur un fauteuil, une autre porte un sac la tête baissée, une troisième fait face à ce qui l'attend les mains dans son tablier. Les patrons sont des hommes qui semblent avoir tout pouvoir sur le destin économique des femmes tour à tour assises face à un patron pour un entretien, virées puis stationnées devant l'« ANPE ». Une des cases est divisée en deux comme l'est la journée des femmes partagée entre le travail en extérieur et le travail domestique. La vie sentimentale se résume en 6 cases : une soirée danse, un mariage, un enfant, deux enfants, un divorce, une prison. Outre les produits de consommation destinés aux femmes comme la lingerie Chantelle, un élément est récurrent dans ce jeu de l'oie, c'est le chronomètre qui rythme inlassablement toutes les activités et devient de plus en plus important et écrasant. Le jeu consiste alors à sauter le plus de cases possibles pour conquérir le monde extérieur qui fait rêver celle qui soupire à sa fenêtre.

⁵⁰³ Cf. Annexe 6 « Jeu de l'oie ».

Conclusion

Parmi les militantes rencontrées, 24 ans séparent la plus âgée d'avec la plus jeune. L'une est née avant la guerre, en 1931, l'autre en plein baby-boom, en 1955. Une fois adulte, l'une vit encore dans ce qu'elle appelle une mentalité du XIX^{ème} siècle, quand l'autre grandit avec les révoltes de Mai 1968. Quel est ce « XIX^{ème} siècle » ? c'est le siècle de la stigmatisation des vieilles-filles et des filles-mères, du coït interrompu et des bébés Ogino, de la mère-ménagère et des petites filles qui n'ont pas le droit de courir et de crier. Les plus âgées le vivent, les plus jeunes le voient chez leur mère. Les militantes ont été marquées par l'impossibilité pour les femmes de choisir à dessein, de maîtriser leur destin. Avoir des enfants rime avec cessation des activités extérieures au foyer et du travail rémunéré. Les manifestations de l'amour, entre parents et enfants, entre adultes, sont discrètes voire invisibles. Les militantes sont globalement encouragées à faire des études et trouver un travail par leur mère qui n'a pas eu cette opportunité ou par leur père pour qui leur enfant doit vivre confortablement. Elles sont 30 % à être nées en Bretagne, 37.5 % en Pays de la Loire et 32.5 % à être nées dans une autre région. La presque totalité d'entre elles ont quitté leur village ou ville natale pour s'extraire de la sphère familiale, poursuivre des études et trouver un emploi. Elles cherchent à s'émanciper d'un milieu dont certains aspects motiveront leur lutte : lutte de classe, égalité des sexes, révolution des mœurs sexuelles, critique de la religion catholique.

La société dans laquelle elles grandissent est caractérisée par une division sexuée qui s'exerce dès les premiers pas à l'école. Cette division sexuée se trouve bouleversée par l'arrivée de la mixité à l'école, l'accès croissant des filles aux études supérieures, l'augmentation du nombre de femmes qui exercent des métiers du secteur secondaire et tertiaire ainsi que par les mouvements sociaux, notamment à partir de 1968. Elles s'engagent dans les mouvements de gauche et surtout d'extrême gauche dans lesquels elles découvrent des inégalités systémiques entre hommes et femmes. Dans les partis politiques, les femmes peinent à obtenir des responsabilités ou des places sur des questions générales et pas seulement féminines. Elles se sentent incompetentes ou illégitimes dans leurs actions et leurs paroles dans les groupes d'extrême gauche, cantonnées aux tâches subalternes et sans prise en compte de leur expérience en tant que femme.

La sexualité est perçue comme un champ de bataille. Il ne peut pas y avoir de libération des femmes sans la maîtrise de la fécondité, l'accès à la contraception et la légalisation de l'avortement. Les militantes s'engagent dans des collectifs et associations mixtes pour « la contraception et l'avortement libres et gratuits ». Nombre d'entre elles participent à des groupes non-mixtes pour libérer la parole des femmes et déconstruire le

système patriarcal. Les individualités s'affirment avec la prise de conscience d'un soi collectif, un « nous » femmes, d'une oppression systémique qui assigne les femmes à l'espace privé. Elles créent alors leurs propres espaces pour s'approprier l'espace public qu'est celui de la rue et des arts. La vidéo, la littérature, les revues, le dessin deviennent des armes pour rompre avec un silence dans lequel elles étaient maintenues.

Ces expériences de non-mixité montrent qu'il s'agit à la fois d'un espace d'émergence d'une conscience d'un soi en tant que femme mais aussi d'un soi collectif, celui de la classe des femmes. C'est un espace de découverte, de déconstruction, de confrontation. Ainsi, les militantes se découvrent des milliers et en même temps s'affirment en tant que sujet, un sujet qui expérimente. Leurs expériences, conscientisées et collectivisées, acquièrent une légitimité qui facilite la prise de parole. Cette prise de parole devient publique, politique. Reste à s'interroger sur la portée réelle de cette parole, dans l'espace (hors ville, hors contexte local, hors champ de lutte) et dans le temps (au-delà de l'action militante, du quotidien de l'expérience). L'anonymat n'est plus celui de l'invisibilité mais du collectif et de la multitude.

Les villes chefs-lieux de chaque département comptent au moins un groupe femmes et un groupe du Planning familial. La répartition des groupes MLAC et Choisir est plus aléatoire et ne dépend pas de la taille de la ville. Elle dépend du choix d'individues de se réclamer de tel ou tel groupe et de collaborations particulières pour la pratique des avortements avant 1975. Les chefs-lieux ont un nombre très inégal d'habitant·es en 1968 : Nantes (260 244), Rennes (180 943), Le Mans (143 246), Angers (128 557), Lorient (66 444), Quimper (52 496), Saint-Brieuc (50 281), Laval (45 674), La Roche-sur-Yon (36 067)⁵⁰⁴. Brest n'est pas une ville chef-lieu mais se range parmi les villes les plus importantes avec 154 023 habitant·es en 1968. Bien que Le Mans soit une grande ville, peu de traces ont été conservées des luttes féministes et aucun témoignage n'a pu être recueilli.

Une plus grande composition militante et un réseau plus étendu s'observent dans les grandes villes (Nantes, Rennes, Brest, Angers) ainsi qu'une distinction nette entre les différents groupes féministes : Planning familial, MLAC/Choisir, groupes femmes. Des groupes lesbiens et des lieux de femmes ont existé dans trois des quatre villes les plus importantes (Nantes, Rennes, Angers), la densité de population est donc un facteur déterminant dans la création de ces groupes et espaces. Les militantes circulent plus facilement d'un groupe à l'autre dans les villes plus petites comme Laval, Douarnenez et Saint-Brieuc qui regroupent des personnes dispersées sur plusieurs petites villes ou du milieu rural. Les militantes se sont organisées différemment selon les espaces géographiques. Il n'y a pas d'unité des groupes féministes à l'Ouest.

⁵⁰⁴ Chiffres publiés sur le site internet de l'INSEE par commune.

Partie 2. L'expérience du corps

Partie 2. L'expérience du corps

Relégué pendant longtemps au rang des sujets marginaux, le corps aurait gagné aujourd'hui ses lettres de noblesse dans le champ disciplinaire de l'histoire⁵⁰⁵. Il a ceci de particulier que, en plus de recouvrir désormais la « vieille histoire des mentalités », il permet aux historien·nes de localiser le récit dans un réel incarné et sensible⁵⁰⁶. Le champ des recherches sur le corps s'étend, le corps est morcelé en différents objets (pudeur, larmes, corps des prostituées, des religieuses, des bourgeois, des ouvriers...) donnant l'impression d'un « puzzle en construction » à la fin des années 1980⁵⁰⁷. Entre 2005 et 2006, trois tomes sur *L'Histoire du corps*⁵⁰⁸ paraissent et couvrent la période allant de la Renaissance au XX^e siècle. D'autres ouvrages se sont intéressés au corps sous le prisme d'une de ses parties organiques. Ainsi s'écrit une histoire synecdotique du corps qui, loin de se contenter de le fragmenter, se propose de l'inscrire dans une histoire des interactions sociales et du signifiant. Certaines parties du corps paraissent conserver une réputation d'objets d'étude peu sérieux, comme l'exprime avec humour Marie-France Auzépy dans son *Histoire du poil* : « Une histoire du poil. Et puis quoi encore ? L'entreprise n'est pas si loufoque qu'il y paraît, même si elle a l'honneur d'avoir été précédée par les “ États généraux du poil ” tenus en 2007 à l'initiative du Collège de Pataphysique. Car le poil est un révélateur subtil de l'état d'une société, de l'idée qu'elle se fait d'elle-même et des traumatismes qu'elle subit »⁵⁰⁹. Travailler sur le cet objet implique une ouverture interdisciplinaire. Les différentes notices sur le corps⁵¹⁰ de *l'Encyclopédie critique du genre*⁵¹¹ renvoie aussi bien vers la philosophie, l'ethnologie, la sociologie et l'anthropologie que l'histoire.

À travers le corps se « fabrique du sexe » comme l'écrit Thomas Laqueur en titre de son essai en 1992⁵¹². Le développement des études féministes et du féminisme matérialiste fait émerger une histoire du corps des femmes comme parangon des rapports de domination entre les hommes et les femmes. L'anthropologue Nicole-Claude Mathieu a travaillé sur la catégorisation sociale des sexes et a publié deux ouvrages en employant

⁵⁰⁵ Christophe Granger, « “Le passé est un immense corps” », *Histoire par corps : Chair, posture, charisme*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Corps et âmes », 2012, pp. 7-19.

⁵⁰⁶ *Ibid.* p. 7-19.

⁵⁰⁷ Yannick Ripa, « L'histoire du corps, un puzzle inachevé », *Revue historique*, n° 644, 2007, [en ligne] DOI : 10.3917/rhis.074.0887.

⁵⁰⁸ Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, Paris, Le Seuil, 3 vol. ; Georges Vigarello (dir.), vol. 1 : *De la Renaissance aux Lumières*, 2005 ; Alain Corbin (dir.), vol. 2 : *De la Révolution à la Grande Guerre*, 2005 ; Jean-Jacques Courtine (dir.), vol. 3 : *Les mutations du regard. Le XX^e siècle*, 2006.

⁵⁰⁹ Marie-France Auzépy, *Histoire du poil*, Paris, Belin, 2017, p. 9.

⁵¹⁰ Plusieurs notices comprennent le terme corps dans leur titre : « Corps au travail », « corps légitime », « corps maternel », « fluides corporels », « gouvernement des corps », « incorporation ». Le corps est présent dans l'ensemble des notices de cette encyclopédie, soit qu'il incarne une fonction (« langage », « contraception et avortement »...), un rapport de domination (« handicap », « gynécologie »...), un rapport à l'autre (« conjugalité », « nudité »...) ou une catégorisation (« mâle/femelle », « bicatégorisation »...).

⁵¹¹ Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016.

⁵¹² Thomas Laqueur, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992.

non le terme de corps mais d' « anatomie politique »⁵¹³. En 1985, elle dirige un ouvrage qui réunit des essais en anthropologie des sexes⁵¹⁴ écrits à la suite d'un atelier « Anthropologie des femmes et femmes anthropologues » qui s'est tenu en 1981⁵¹⁵. C'est en 1981 que la sociologue Christine Delphy développe, dans la revue *Questions féministes*, l'idée que l'oppression crée le genre, les rôles sexuels qui, à leur tour, créent le sexe anatomique⁵¹⁶. Elle publie ensuite *L'Ennemi principal* en deux tomes, le premier⁵¹⁷ théorisant l'articulation entre système patriarcal et capitalisme et le deuxième⁵¹⁸ analysant la division sexuée à partir des pratiques sociales. La sociologue Colette Guillaumin forge le terme de sexage pour désigner le rapport d'appropriation privée comme collective des femmes par les hommes⁵¹⁹ tandis que l'écrivaine et théoricienne féministe Monique Wittig remet en cause la naturalité de l'hétérosexualité⁵²⁰. L'anthropologue Paola Tabet analyse la division sexuée du travail⁵²¹ et l'exploitation des hommes du corps des femmes à travers la reproduction⁵²².

Longtemps, le manque de sources a été un prétexte pour ne pas intégrer les femmes dans l'histoire⁵²³. En 1966, Pierre Grimal dirige un ouvrage en plusieurs volumes sur *l'Histoire mondiale de la femme*⁵²⁴. En 1991-1992 paraissent les cinq tomes de *L'Histoire des femmes en Occident*⁵²⁵, soit une quinzaine d'années avant *l'Histoire du corps*⁵²⁶. Cette deuxième partie de thèse s'intéresse à l'histoire du corps dans une histoire des femmes. À travers les expériences des militantes et leurs questionnements se dessine un corps féministe. Comment ce(s) corps féministe(s) se construit ou se construisent-il(s) ? Que nous disent leurs parcours sur leur rapport au corps ? En quoi leur témoignage privilégie certaines thématiques et certaines parties du corps plutôt que d'autres ?

⁵¹³ Nicole-Claude Mathieu, *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991, et *L'Anatomie politique 2. Usage, dérégulation et résilience des femmes*, Paris, La Dispute, coll. « Le genre du monde », 2014.

⁵¹⁴ Nicole-Claude Mathieu (dir.), *Arraînement des femmes, essais en anthropologie des sexes*, Paris, EHESS, 1985.

⁵¹⁵ Jaulin Dolores, « L'arraînement des femmes : Essais en anthropologie des sexes (Ed. par Nicole-Claude Mathieu) », in *Langage et société*, n°34, 1985. Quelles différences ? Identité, exclusion, racisation. pp. 101-106.

⁵¹⁶ Christine Delphy, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 2, 1981, p. 65.

⁵¹⁷ Christine Delphy, *L'ennemi principal (Tome 1): économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 1998.

⁵¹⁸ Christine Delphy, *L'ennemi principal (Tome 2): penser le genre*, Paris, Syllepse, 2001.

⁵¹⁹ Colette Guillaumin, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, op. cit.

⁵²⁰ Monique Wittig, « On ne naît pas femme », *Questions féministes*, n° 8, mai 1980, p.75-84.

⁵²¹ Paola Tabet, « Les mains, les outils, les armes », *L'Homme*, vol. 19, n° 3, 1979, p. 5-61.

⁵²² Paola Tabet, « Fertilité naturelle, reproduction forcée », dans Nicole-Claude Mathieu (dir.), *L'arraînement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1985, p. 61-132.

⁵²³ Michelle Perrot, *Mon histoire des femmes*, Paris, Éd. du Seuil, 2008, pp. 14-18.

⁵²⁴ Pierre Grimal (dir.), *L'Histoire mondiale de la femme*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1966.

⁵²⁵ Michelle Perrot, Georges Duby (dir.) *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 5 tomes - Pauline Schmitt Pantel (dir.) T. 1 : *L'Antiquité* ; ; Christiane Klapisch-Zuber (dir.) T. 2 : *Le Moyen Âge* ; Nathalie Zemon Davis et Arlette Farge (dir.) T. 3 : *Les XVIe-XVIIIe siècles* ; Geneviève Fraisse et Michèle Perrot (dir.) T. 4 : *Le XIXe siècle* ; Françoise Thébaud (dir.) T. 5 : *Le XXème siècle*. 1991-1992.

⁵²⁶ Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, op. cit.

Chapitre 4. Les métamorphoses du corps

À l'adolescence, une des militante entend sa mère lui dire qu'elle est désormais une femme. Elle vient d'avoir ce que peu de personnes nomment alors, ses règles. Rarement fêtée, souvent passée sous silence, l'arrivée des règles entraîne un apprentissage, celui d'une hygiène spécifique, et une peur, celle de tacher un linge encore lavé à la main. Les règles s'appriivoisent et, quand elles ne sont plus là, elles marquent ce qui est généralement perçu comme l'entrée dans la vieillesse pour les femmes. Le vieillissement interroge, fait peur, ou indiffère. Il est vécu par certaines comme un déclin de la beauté physique, un affaiblissement du corps ou, pour d'autres, un accomplissement qui témoigne de la richesse d'une existence. Le corps se transforme et avec lui la perception de soi et les stratégies du paraître. Le temps n'est plus à la mode de la mini-jupe, des pattes d'éph' ou des longues jupes mauves ou violettes. Le temps passe et les pratiques esthétiques se font plus rares. Certaines conservent des pratiques qu'elles aiment comme le maquillage ou l'épilation, d'autres prêtent moins d'attention à leur apparence et quelques-unes ont toujours tenu à distance toute forme de mise en scène de soi. Confrontées au regard masculin, elles pensent les pratiques esthétiques tout en questionnement leur corps, un corps-objet, un corps-sédution, un corps observé dans l'espace public. Elles vivent en miroir avec ce que la sociologue Isabel Boni-Le Goff appelle les « corps légitimes », c'est-à-dire « [...] socialement construits comme des références – implicites ou explicites – [qui] participent à la différenciation et à la hiérarchisation des groupes sociaux »⁵²⁷. Comment les militantes vivent-elles ce jeu de miroir avec ces « corps légitimes » ? Comment vivent-elles l'expérience des métamorphoses du corps « femme » ? Comment naviguent-elles entre les injonctions aux normes du paraître et la déconstruction de ces injonctions ? De quelle manière traversent-elles les regards auxquels elles se trouvent confrontées ?

1. Des règles à la ménopause

« Les choses ; les Anglais qui débarquent ; tu vas brouiller les œufs ; la mayonnaise ne prendra pas ; ne te lave pas les cheveux ; aujourd'hui ne va pas à la plage ; ne touche pas aux fleurs ; ne prends pas de bain ; tu es indisposée, indisponible »⁵²⁸.

⁵²⁷ Isabel Boni-Le Goff, « Corps légitime » in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 159.

⁵²⁸ *Clito va bien*, film amateur du groupe femmes de Quimper et du Planning familial de Brest, film super 8 sonore, 1979 – Cinémathèque de Bretagne.

Une litanie de mots pour désigner un processus physiologique tabou, les règles. Nombre de qualificatifs dépréciatifs les caractérisent ainsi que des superstitions sur leurs effets⁵²⁹. Elles sont du sang qui entraîne un pourrissement, celui des fleurs, ou une mauvaise tournure des choses, les œufs brouillés, la mayonnaise mal montée. Catherine Debruyères⁵³⁰, féministe et gynécologue à Saint-Brieuc se rappelle les expressions utilisées par sa grand-mère : « être indisposée » pour « avoir ses règles » ou « être dans une position intéressante » pour « être enceinte ». Bien des détours sont empruntés pour ne pas nommer. Quand les règles viennent à s'arrêter, ce sont les femmes qui pourrissent selon les représentations communes auxquelles n'échappent pas les militantes. L'âge des règles et de la ménopause se superpose à l'« âge social »⁵³¹, un âge qui marque un changement dans ses activités, son statut social et l'apparence corporelle. Comment Les militantes ont-elles appréhendés et vécus ces expériences du corps changeant ?

1.1 Apprivoiser ses règles

1.1.1. « Les Anglais débarquent »

Le linge trahit l'existence des règles. Les militantes voient pour la première fois les traces de sang menstruel pendant leur enfance avec la corvée de nettoyage des serviettes en tissu ou de rangement dans les armoires et valises. Claudine, à l'âge de 10-11 ans, vit en internat pendant la semaine. Elle voit sa mère lui mettre des serviettes hygiéniques dans son trousseau d'interne. Elle demande à quoi cela sert et il lui est répondu qu'elle le saurait plus tard. Ses règles arrivent et elle comprend :

« Les règles ça ne commence pas violemment, ça commence tout petit. Et là vous vous dites "Ah, mais bien sûr, dans la valise il y a des trucs." Ce sont des serviettes lavables. On met des serviettes et voilà ».

Il est donné la même réponse à Andrée qui, voyant sa mère nettoyer des serviettes au lavoir, lui demande si cela sert à nettoyer le poisson. Micheline, qui voit sécher les serviettes dans le grenier, est mieux renseignée. Cette transmission d'informations est loin d'être évidente, y compris par les sœurs aînées. Agnès est réglée à 11 ans et demi. Ni sa mère, ni ses sœurs plus âgées ne lui expliquent ce que sont les règles et ne prononcent pas le mot :

« Je vois du sang dans ma culotte, j'en parle à maman : "Ah ben oui c'est ça". Bon, elle apostrophe mon père "Brigitte ça y est, ça y est. Ah bon." ça y est

⁵²⁹ Élise Thiébaud, *Ceci est mon sang*, Paris, la Découverte, 2017.

⁵³⁰ Catherine Debruyères, entretien réalisé par Marine Gilis le 5 février 2020 à Saint-Brieuc, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

⁵³¹ Juliette Rennes, « âge » in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 42-51.

quoi ? Le mot règles n'a pas été prononcé et puis c'est moi qui en ai déduit. Avec mes sœurs on n'en parlait pas, pas du tout. Je ne savais pas que mes sœurs avaient leurs règles, on faisait nos petites affaires dans notre coin ».

Elle brise par la suite le silence avec sa sœur cadette. Certaines jeunes filles reçoivent quelques informations de la part de leur mère avant qu'elles n'aient leurs règles. Quand leurs règles arrivent, l'annonce de l'événement en est joyeuse. Brigitte a ses premières règles dans une cabine d'essayage d'un grand magasin. Une fois rentrée à la maison, elle en parle à sa mère qui la félicite et qui se vante auprès du reste de la famille que sa fille est précoce. Elle a 12 ans et demi. Ces frères réagissent cependant par une mine dégoûtée et s'exclament qu'il ne faut pas parler de ça, ce qui paraît comme une attitude désuète aux yeux de leur mère. Anna sait que cela va arriver. Elle les attend même :

« Je savais que ça allait venir alors j'attendais. Le jour où c'est arrivé, j'étais toute fière de l'annoncer à la cantonade. Ma mère m'a donné quelques consignes en disant que bon, là, j'étais devenue une femme et qu'il fallait que je fasse un peu attention ».

Les informations, quand elles sont données, et cela est rare, restent toutefois superficielles. Que sont les règles pour ces jeunes filles ? Du sang qui s'écoule tous les mois et une serviette hygiénique à mettre. Rose-Marie, une militante nantaise, parle de « connaissance inconsciente » des règles. Elle les a eues sans les comprendre. Les plus jeunes peuvent en parler davantage entre copines, et même s'informer dans la presse jeunesse voire auprès de l'infirmière de leur établissement scolaire.

Parler des douleurs menstruelles n'est pas évident. La douleur des règles est généralement considérée comme normale. La dissimulation à l'entourage et auprès des médecins semble répandue. Ces attitudes de relativisation de la part de l'entourage et de dissimulation rendent impossible le diagnostic d'endométriose. Une femme menstruée sur dix souffrirait d'endométriose et l'errance diagnostique durerait 7 ans⁵³². Deux militantes évoquent des règles extrêmement douloureuses pendant leur jeunesse. Tandis que l'une en vient à écrire sa souffrance sur un mur de sa chambre, l'autre se rend chez un gynécologue qui lui prescrit de prendre la pilule. Le mot « endométriose » n'est pas même employé par les militantes qui ont été réglées dans les années 1950-1960. Les règles sont une expérience douloureuse qu'il faut apprivoiser avec les années. Les revendications féministes relatives aux menstruations sont récentes. C'est dans les années 2010 que les revendications féministes touchent l'opinion publique. Le collectif Georgette Sand milite, dès 2014, contre la précarité menstruelle et réclame une baisse des taxes sur les produits d'hygiène féminine⁵³³. La précarité menstruelle devient une question débattue en politique

⁵³² Anne-Charlotte Millepied, « Visualiser l'endométriose. La construction de la vision professionnelle en radiologie », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 14, n° 3, 2020 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/rac.6867>

⁵³³ Bérénice Brazs, « La précarité menstruelle, une problématique sociale et sanitaire », *Sages-Femmes*, vol. 20, n°6, 2021, p. 44.

en 2015 lors des débats sur le taux de TVA des protections hygiéniques et dans les années suivantes lorsque des députées et sénatrices appellent à la gratuité de ces produits d'hygiène à certaines catégories de population (femmes précaires, incarcérées, élèves et étudiantes)⁵³⁴. L'endométriose devient un enjeu de santé publique⁵³⁵.

1.1.2. Hygiène

Katell de Douarnenez décrit à quoi ressemblait les serviettes hygiéniques qu'elle portait dans sa jeunesse :

« On n'avait pas des vêtements moulants non plus, ce n'était pas discret. La nuit, quelque fois, il y avait des accidents. Les serviettes hygiéniques, c'était une bande de tissu comme ça [elle dessine un rectangle] et là, au milieu, c'était de l'éponge (comme une serviette de toilette). Là, c'était un tissu blanc plus aéré. Alors après, on avait, c'était un sacré problème, pas un luxe, une culotte périodique. C'était une culotte qu'on enfilait, on mettait la serviette dans le fond de cette culotte qui était imperméabilisée et après, on mettait la vraie culotte. C'était bien... Pas strict, mais... Ça, c'était un progrès, car un fond imperméabilisé évitait de [tâcher la jupe] ».

L'utilisation des serviettes jetables et des tampons est plus tardive. Le tampon apparaît dès les années 1930 aux États-Unis, mais il est peu répandu et coûte cher tandis que les serviettes adhésives apparaissent à partir des années 1960-1970. L'usage des tampons était également parfois perçu comme problématique dans la mesure où ceux-ci compromettraient la virginité des jeunes filles et serviraient de stimulant sexuel⁵³⁶. Ce que Monique retient des serviettes en tissu, c'est le risque qu'elles ne restent pas en place à cause d'un élastique qui casse tandis que la jupe, contrairement au pantalon, ne permettait pas de maintenir le tout en place. Micheline témoigne de l'effroi que pouvait susciter une tâche sur un drap ou un vêtement. À l'internat, quand une fille avait tâché ses draps, ce sont toutes les internes qui se sentaient « mortifiées ». C'était une « catastrophe », une « honte », un vrai sujet d'angoisse. Les jeunes internes se cachaient pour laver les draps. Un jour, cela arriva à Micheline :

« Je m'en rappelle d'une autre fois où on est allé se promener avec mes parents à la Pointe du Raz. J'avais une jupe blanche et mon oncle, qui était un gros lourd, s'est rendu compte que j'avais une tache de sang à l'arrière de ma jupe

⁵³⁴ Amandine Penna, « Le coût des règles », *Lien social*, n° 1290, 2021, p. 10.

⁵³⁵ Alice Romerio, « L'endométriose au travail : les conséquences d'une maladie chronique féminine mal-reconnue sur la vie professionnelle », *Connaissance de l'emploi*, Centre d'Etudes de l'emploi et du travail (Noisy-leGrand), 2020, [en ligne] : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02995986/document>

⁵³⁶ *Ibid.* p. 116.

et plutôt que de ne rien dire, il a fait une blague. J'en étais mortifiée. J'ai voulu aller laver tout de suite. Pour moi, c'était honteux ».

Les publicités l'auront bien compris, ce qui est en jeu dans les protections hygiéniques est le sentiment de sécurité des femmes, le besoin de discrétion et de sûreté : « Petit tampon Nett. Pour celles qui tiennent à la discrétion. Et à la douceur » (Nett, 1976), « Le tampon qui rassure le plus de femmes » (Tampax, 1976), « Ni vu, ni connu » (Nettina, 1976), « Saba-Anatomic. Enfin une garniture efficace et discrète conçue pour l'anatomie des femmes. Par des femmes » (Saba-Anatomic, 1977), « Freedom, ça veut dire liberté » (1979), « Vania, la sécurité en toute discrétion » (1984), etc⁵³⁷.

L'apparition récente des coupes menstruelles et d'une nouvelle génération de serviettes lavables laisse perplexes les militantes. Catherine voit les coupes menstruelles comme « des choses bizarres », « dégueulasses ». Elle les appelle les « capsules » et se demande si cela est stérilisé. Ces « capsules » lui rappellent un calice, un « truc catho » qui servirait à recueillir un sang sacré ou au contraire, un sang impur. Derrière le commerce de ces coupes menstruelles se cacherait peut-être un lobby réactionnaire. Elle estime « qu'il y a quelque chose de dangereux là-dedans ». Si Roselyne comprend l'intérêt écologique des serviettes lavables de type Plim, elle ne peut s'empêcher de penser à ce qu'elle voyait plus jeune, le dur labeur de celles qui lavaient les serviettes-éponges. Elle pense que c'est un retour en arrière.

1.1.3. Les règles de la féminité

L'arrivée des règles peut être mal vécue par celles qui auraient préféré être un garçon. Elle entérine, pour Soizig, le fait d'avoir un corps de femme :

« À partir du moment où on a ses règles, on n'a plus de recours possible, on ne peut plus être un garçon, on est une fille quoi. Et c'était un peu comme ça que je l'ai vécu. Je ne me trouvais pas... Je n'aimais pas mon physique. Je ne me trouvais pas belle. Je n'étais pas grande, j'étais toujours la plus petite partout. Je me suis dit que si j'avais été un garçon, j'aurais été plus grande [rires]. Quand j'ai eu mes règles, j'ai pleuré, parce que ça traduisait l'arrêt de la croissance et je savais que ma grand-mère mettait des cierges régulièrement à la chapelle pour que je grandisse. Ça devait être un problème. Quand j'ai eu mes règles, je me suis dit ouh la la, je vais rester comme ça, et ça ne m'a pas plu. C'était un peu douloureux ».

Elle aurait voulu être un garçon pour être plus grande, mais aussi pour avoir une liberté qu'elle voyait chez les garçons de son âge et pas chez les filles. Elle rejette d'abord les

⁵³⁷ Gisèle Amir, « Intimité corporelle et discours publicitaire », *Communications*, vol. 56, n° 1, 1993, p. 196-197.

transformations physiques liées à la puberté et cultive une certaine androgynie dans son apparence. Au sein de son groupe femmes, elle rencontre des militantes féminines, d'autres qui le sont moins. Elle se questionne et redéfinit sa perception de la féminité pour accepter d'être femme :

« Si enfin c'était compliqué parce que comme je voulais être un garçon et que j'avais des atouts féminins, il fallait que j'accepte de devenir femme et ça, ça a été long et c'est justement avec les groupes femmes que j'ai réussi à accepter ma féminité, à mieux accepter la féminité ».

Bien que Sylviane aurait, elle aussi, préféré être un garçon, elle n'a pas été désemparée par l'arrivée de ses règles. Elle sentait qu'elle pouvait toujours rivaliser avec les garçons par la force :

« Comme je pouvais flanquer des raclées aux copains de mon frère, je n'avais pas ce souci d'être... [...] Je ne me pensais ni mec ni nana. J'aurais quand même préféré être un garçon. Oui sans doute. Tu sais, dans les rêves éveillés qu'on fait, j'aurais volontiers été un garçon. On pourrait parler longtemps des transformations physiques que ça entraîne pour les gens qui veulent être trans, ouh, ça les regarde. Moi... Ils ont la possibilité de le faire oui mais... Moi je me pensais une personne ».

Sylviane a toujours refusé toute catégorisation et souhaite être perçue comme une personne plutôt qu'appartenant à un sexe ou à un genre. Conscientes que la naturalisation des sexes et l'assignation à la catégorie fille/femme produit des inégalités qui réduisent leur champ de liberté, Soizig comme Sylviane peinent ou refusent cette assignation au genre féminin ou à ce qu'elles nomment la « féminité ».

Deux positions s'observent parmi les militantes par rapport au lien entre avoir ses règles et être une femme. Le « devenir femme », selon l'expérience d'Annie, passe par la symbolique et les rites initiatiques autour des règles. Le ventre qui gonfle et qui dégonfle tous les mois fascine Dominique dont le sentiment d'être femme s'est construit peu à peu à partir de l'acceptation de ses règles. Après la pose d'un stérilet, ses règles deviennent très abondantes et lui procure le sentiment d'une « purification totale ». Maryvonne associe l'arrivée très tardive de ses règles à l'impossibilité de devenir femme. À l'inverse, Marie-France, dissocie la physiologie, le corps, de la féminité. La féminité, ou sentiment d'être femme, est « un imaginaire, un rêve, une construction, une projection ». Elle connaît des militantes du Mouvement des femmes qui sont très féminines et qui pourtant n'ont pas leurs règles. Des militantes recourent en effet à des stratégies pour arrêter leurs règles. Françoise ne les associe pas à la féminité, mais à une « corvée ». Elle prend une contraception qui lui a arrêté les règles et vit cela comme une libération : « Je n'aimais pas tout ce qui était entrave et je pense que comme ça avait été mal expliqué, on ne

m'avait pas dit que ça durait aussi longtemps, vraiment, j'ai trouvé ça pénible ». La ménopause est un soulagement pour certaines militantes.

1.2 Accepter la ménopause

1.2.1. Représentations de la ménopause

Le discours sur la ménopause contribue à naturaliser, pathologiser, médicaliser le féminin : « Il construit la ménopause comme expérience de la négativité, définie à l'aune de la pathologie, de la déficience et du risque »⁵³⁸. Marie-Lyse, à qui cela est arrivé dans les années 2000, fait le constat en effet que la ménopause est considérée comme une « catastrophe », ce qu'elle conteste :

« On n'est plus une femme. Le temps passe, c'est tout. L'âge devient une autre période. À chaque période, tu apprends des choses, tu entres dans des connaissances. Il y a des choses qui sont très importantes avant et qui n'en ont plus aucune et inversement. Que le sang des règles s'arrête, c'est une chance ».

La ménopause est généralement perçue comme le signe de la fin de la plénitude féminine, une maladie qui font des femmes ménopausées des femmes passives qui perdent leur attrait, leur intérêt⁵³⁹. Les femmes s'attendent, comme une fatalité, à une détérioration de leur état physique, intellectuel et émotionnel rapide et peinent à se fixer de nouveaux objectifs dans la vie⁵⁴⁰. Les militantes n'échappent pas nécessairement à ce type de discours et aux inquiétudes qui lui sont liés. Germaine a été ménopausée à l'âge de 59 ans. Elle a pris des hormones pour atténuer les bouffées de chaleur qui étaient handicapantes. Surtout, elle percevait la ménopause comme cause d'une perte d'efficacité qu'elle ne voulait pas subir parce qu'elle était impliquée dans un projet important. Elle a arrêté les hormones à cause d'un cancer du sein. Le traitement de la ménopause appelé « traitement hormonal de substitution » (THS) se diffuse dans les années 1960-1970. Le THS est prescrit à un nombre croissant de femmes pour atteindre 40 à 50 % des femmes ménopausées de la plupart des pays occidentaux dans les années 1990⁵⁴¹. À partir des années 1980, la prévention de l'ostéoporose prend le pas sur la recherche de rajeunissement des femmes⁵⁴². Les féministes, notamment nord-américaines, dénoncent

⁵³⁸ Cécile Charlan, « La ménopause comme espace de tension entre production du genre et résistances des femmes. Le cas français », *Émulations : Revue des jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales*, vol. 7, n° 13, 2014, p. 56.

⁵³⁹ Delfina Charlton Lewis, « Climaterio y menopausia, una mirada de género », *Revista de Ciencias Sociales*, n° 102, 2003, p. 110.

⁵⁴⁰ *Ibid.* p. 108. Traduction de : « Se les hace pensar que ya es "demasiado tarde" para plantearse nuevas metas en la vida; incluso, se disponen a esperar un rápido deterioro de su estado físico, intelectual y emocional; consideran que pronto se volverán emocionalmente inestables y achacosas ».

⁵⁴¹ Ilana Löwy et Jean-Paul Gaudillière, « Médicalisation de la ménopause, mouvements pour la santé des femmes et controverses sur les thérapies hormonales », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 25, n° 2, 2006 [en ligne], DOI : 10.3917/nqf.252.0048.

⁵⁴² Daniel Delanoë, *Sexe, croyances et ménopause*, Paris, Hachette Littératures, 2006, p. 43.

la médicalisation de la ménopause, résultat d'une construction sociale et culturelle ; en France, le questionnement féministe des usages des hormones en général et du THS est absent⁵⁴³. Marcelle ne voulait pas vieillir « trop vite » :

« C'était plutôt que je ne voulais pas vieillir trop physiquement, les téguments. La peau qui... Souvent quand tu es ménopausée, tu as un vieillissement accéléré ». Elle adorait avoir ses règles et en plaisantait avec les médecins : :
« [les médecins] "Alors [Marcelle], pas encore ménopausée ?" [...] [Marcelle] : "De toute façon, même si je suis ménopausée, je continuerai à avoir mes règles. Je continuerai à mettre des garnitures". On rigolait ».

Arrive le moment où ses règles se sont arrêtées. Après un essai de traitement hormonal, elle ne s'est pas sentie à l'aise avec ses règles provoquées et accepte cette étape. Il paraît bien difficile d'échapper à l'influence des discours médicaux et aux représentations sociales des femmes ménopausées perçues comme vieillissantes. La ménopause laisse toutefois certaines militantes (une minorité) indifférentes, comme Anne-Lyse pour qui cela n'a pas été un sujet de préoccupation. Elle n'en a pas souffert physiquement : « Je n'ai ni regretté, ni été spécialement soulagée. J'ai pris les choses comme elles venaient ». Elle aborde la vieillesse en se disant « on verra bien ce que ça sera. Ce n'est pas écrit d'avance ».

1.2.2. Déconstruire le discours sur la ménopause

Sortir de ce discours médical exige d'en entreprendre une critique et d'analyser le regard social porté sur les femmes ménopausées. Le film *Clito va bien*⁵⁴⁴, du groupe femmes de Quimper et du Planning familial de Brest, commence par un anniversaire, celui d'une femme de 49 ans. La discussion porte sur la ménopause. Les discussions sur la ménopause s'arrêtent généralement à l'évocation des symptômes. Une des femmes qui témoignent se dit chanceuse de ne pas avoir subi les manifestations désagréables de la ménopause (bouffées de chaleur, vertiges, insomnie) et de ne pas avoir vu de changement dans sa vie sexuelle. Une autre intervient et analyse la perception sociale de la ménopause :

« Pour moi le grand problème de la ménopause, c'est un problème de société, c'est-à-dire que la femme ménopausée, c'est la femme qui ne peut plus procréer bon ben qui n'est plus bonne à rien. Elle est là, elle n'est plus baisable, plus consommable. Mais ça peut être un âge formidable. Il faut qu'on commence vraiment à s'occuper de nous et là, la porte est ouverte. La femme de 50 ans et un homme plus jeune, c'est souvent tourné en dérision. C'est une honte, c'est une dérision. Je crois que

⁵⁴³ *Ibid.* p. 43.

⁵⁴⁴ *Clito va bien*, film amateur du groupe femmes de Quimper et du Planning familial de Brest, super 8 sonore, 1979 – Cinémathèque de Bretagne.

c'est cela qui est important, la vie sexuelle continue. Mais à ce moment-là, on peut se prendre en main et avoir ses désirs personnels à réaliser. D'une façon générale, notre identité c'est ça, c'est d'être grand-mère. Avant notre identité c'est d'être mère, d'être épouse. Après, je crois qu'à la ménopause, quand les enfants sont partis, on va essayer de trouver notre identité. On a vraiment envie de faire. On peut tous jouer ce rôle que la société veut nous faire jouer. Le plaisir sexuel se moque pas mal de la ménopause. En tout cas je crois qu'il ne faut pas tomber dans le piège de trop de médecins qui disent « ça vous intéresse encore madame ? »⁵⁴⁵.

La critique féministe de l'image des femmes ménopausées porte sur l'identification exclusive des femmes au cycle reproductif, à la maternité. Elle vise à repenser la sexualité des femmes non plus comme simple moyen de reproduction, mais comme pratique liée au plaisir, une pratique d'autonomie des femmes. La sexualité au moment de la ménopause et après est vécue différemment d'une militante à une autre. Une majorité des militantes ont vu leur désir diminuer quand quelques-unes souffrent de voir que ce sont leur mari ou compagnon qui ne souhaitent plus avoir de rapports sexuels. Les occasions se font plus rares pour de nouvelles relations. Elles parlent de cela aujourd'hui, mais cette question était en réalité abordée de façon marginale dans les groupes femmes et groupes féministes. Elles n'étaient que très peu à bientôt être concernées par la question. La plus âgée avait 50 ans en 1981 et militait au Planning familial de Nantes, les deux plus jeunes ont eu 50 ans en 2004 et militaient dans un groupe femmes à Angers et à la Roche-sur-Yon. Globalement, les militantes ont fêté leurs 50 ans à la fin des années 1990, début des années 2000. Contrairement aux luttes pour la contraception et l'avortement, contre le viol et les violences, il n'y avait pas d'urgence, d'après elles, à engager une lutte sur cette question. Ce manque d'intérêt n'est pas spécifique aux groupes féministes de l'Ouest, il s'observe dans le reste de la France. Des textes féministes ont été écrits pour dénoncer le stigmate social associé à la ménopause. Ils sont peu nombreux : « La ménopause » dans le numéro 2 de *Nouvelles féministes* (1977), « Ménopause, printemps au parking ? » dans le numéro 4 de la revue *Rémue-Ménage* (1979), *Le Fait féminin* d'Évelyne Sullerot (1981), *Femmes à 50 ans* de Michèle Thiriet et Suzanne Képès (1981)⁵⁴⁶. Le discours de Simone de Beauvoir sur le désœuvrement des femmes ménopausées, leur mise à la retraite, ne sera véritablement entendu qu'à partir des années 1990⁵⁴⁷.

Les féministes n'ont pas questionné non plus, à ce moment-là, le vieillissement des hommes à travers l'andropose (baisse des androgènes). L'andropose, contrairement à la ménopause, n'arrive pas systématiquement, ni à un âge déterminé (elle peut advenir à 50 ans, comme à 60 ans ou 70 ans)⁵⁴⁸. Le discours sur le vieillissement masculin ne met pas

⁵⁴⁵ *Idem.*

⁵⁴⁶ Daniel Delanoë, *Sexe, croyances et ménopause*, op. cit., p. 54-57.

⁵⁴⁷ *Ibid.* p. 52-53.

⁵⁴⁸ Lucien Chaby, Sylvain Mimoun, « Le vieillissement masculin et ses multiples facettes », *Champ psychosomatique*, n° 49, 2008, p. 73-83.

en avant la déficience hormonale (quand bien même elle peut se produire) et les changements dans les fonctions sexuelles et reproductives ; il porte davantage sur les pathologies et risques comme les accidents cardio-vasculaires⁵⁴⁹. Alors que le vieillissement des femmes, à travers le sujet de la ménopause, est caractérisé par une défaillance et un affaiblissement, les hommes, eux, seraient plus ponctuellement victimes de maladies et d'accidents⁵⁵⁰.

1.3 Vieillir

1.3.1. Changements du corps

La ménopause n'a pas été un sujet de préoccupation pour toutes les militantes, il en est de même pour le vieillissement. Le fait de vieillir est en outre associé, pour Sylvette, à la résilience, à un sentiment d'accomplissement, à une trajectoire vers un mieux-être. Vieillir rend possible le fait de regarder en arrière et de contempler le chemin parcouru :

« C'est bien de vieillir. Je dis à des personnes que je suis très contente de vieillir et elles ne sont pas du tout contentes quoi, infiniment tristes. [...] [Marine : c'est bien de vieillir ?] Ah oui, je peux dire 3 fois ah oui. C'est extraordinaire. C'est extraordinaire de vieillir, pour tout ce que je t'ai raconté, l'itinéraire. Je me serais vue petite fille, triste, jamais je n'aurais pu imaginer, une seule seconde tout ce que j'aurais fait, tout ce que j'ai fait malgré tout. Mais je n'aimerais pas revivre ma jeunesse quoi, ça c'est sûr. C'est merveilleux. Ce qui est merveilleux, ce sont les surprises, des gens qui viennent vers toi ».

Le corps occupe ici une place secondaire par rapport aux bienfaits de l'expérience. Le vieillissement est associé à la résilience. Cette réaction est toutefois assez singulière. La plupart des militantes ont associé immédiatement le vieillissement à un corps abîmé et diminué. Un vieux corps est d'abord un corps ridé, marqué, taché. Les rides peuvent être acceptables, voire belles chez les autres, mais pas sur soi. Elles sont parfois un objet de fascination, comme dans ce poème anonyme de la revue *Dévoilées* :

« J'ai vu son visage/mêlé de lianes/les rides mélodieuses/du brun de ses yeux-souvenirs/d'un bouquet/cueilli sur la montagne/pulvérisée/me fascinent/m'encerclent de leur marche fragile/vers la sabbat/de la déraison/l'oubli renaît/pourtant/dans ces films épais de la moisson/qui déversent/goutte/après/goutte/leur suc/dans l'aine/de la femme-révolution »⁵⁵¹.

⁵⁴⁹ Michèle Kérisit et Simone Pennec, « La « mise en science » de la ménopause », *Cahiers du Genre*, n° 31, n° 2, 2001 [en ligne], DOI : 10.3917/cdgc.031.0129.

⁵⁵⁰ Lucien Chaby, « L'andropause ou l'ère du soupçon », *Gérontologie et société*, n° 56, 1991, p. 65.

⁵⁵¹ Anonyme, « Oubli », *Dévoilées*, n°2, 1979, s.p.

Un parallèle est fait entre corps et nature. Les rides sont associées aux lianes et au bouquet. Elles font du bruit, elles sont l'écho des souvenirs, le murmure ou le porte-voix du temps passé. Dominique les associe à un sentiment de tristesse et à une nécessaire acceptation :

« Après, toutes les marques de la peau qui se ride... Pour moi c'est forcément la marque du temps qui passe. Ce n'est pas toujours agréable de le voir. Après, je peux trouver un visage de quelqu'un marqué par des rides ou des tâches, que je peux trouver beau. [...] En même temps, je ne cherche absolument pas à atténuer par des opérations quelconques, tout ça. Certainement pas. Je tiens à m'adapter à ce qui se passe ».

Ce travail d'acceptation s'opère avec plus ou moins de facilité selon que l'apparition des rides s'accompagne ou non d'une perte de force physique, d'une prise de poids ou de problèmes de santé. Chez les unes, le corps devient plus sec. Chez les autres, on s'habille désormais avec une taille au-dessus ou plus. Anne-Françoise témoigne d'une perte de puissance, elle se sent moins forte qu'avant. Cette perte de puissance peut se traduire sur le plan psychologique par un sentiment de vulnérabilité. Quelques-unes, parmi celles qui n'ont pas observé de changement de poids avec l'âge, se disent rassurées de ne pas être devenues grosses voire obèses. Prendre du poids semble être une déchéance plus grande que d'en perdre. Les militantes qui ont grossi un peu disent faire attention à leur alimentation. Ce changement physique à leur âge est perçu comme irrémédiable et impacte leur rapport à un corps qu'elles aiment moins. Anne-Marie, qui n'avait, jusqu'à un certain âge, connu aucun rejet vis-à-vis de son corps, se sent désormais complexée. Les militantes rencontrées sont en général de corpulence dite normale selon la norme de l'IMC. Les militantes en surpoids et parfois obèses ont évoqué un problème hormonal généralement associé à la prise de pilule plus qu'au vieillissement. Une seule d'entre elles, Monique, a témoigné d'un régime qui lui a permis de perdre du poids. Elle explique être montée à 90 kg pour « 1 mètre 67 et demi » et a cherché à perdre du poids quand elle a vu ses copines avoir des problèmes de hanches et de genoux. L'absence de choix dans l'habillement a également été évoquée comme une contrainte notamment lorsqu'elles ne peuvent s'habiller qu'en magasin spécialisé dans les modèles grandes tailles. Avec le poids et l'âge, les poitrines s'affaissent. Monique explique que pour se rendre compte des années qui passent, il suffit de compter le nombre de crayons que l'on peut faire tenir sous le sein. Plus les années défilent, plus on peut mettre de crayons⁵⁵². Cette expérience ne fonctionne toutefois pas avec toutes les morphologies. La chevelure réagit là aussi de façon très différente d'une personne à l'autre. Les cheveux blancs peuvent apparaître de manière précoce ou tardive. Leur qualité plus épaisse et drue ne suffit pas toujours à compenser

⁵⁵² Cette expérience des crayons est évoquée dans l'ouvrage de Camille Froideveaux-Metterie, *Seins. En quête d'une libération*, Paris, Anamosa, 2020, p. 68.

une perte de densité parfois visible. L'enjeu de la teinture du cheveu est plus apparu comme un enjeu strictement personnel que comme une question politisée, féministe. Des militantes ont adopté le cheveu blanc, d'autre le cheveu teint. Les poils réagissent de la même manière que les cheveux. Les toisons pubiennes deviennent grisonnantes, les poils se font plus rares. Ces poils, moins visibles, n'ont pas semblé être un point de préoccupation pour les militantes. Les difficultés naissent surtout lorsque ces changements corporels deviennent visibles aux yeux des autres et en cela, on peut s'étonner que cela n'ait pas été une préoccupation davantage politisée et critiquée.

1.3.2. Témoigner face à une caméra et se regarder

Un témoignage nécessite des efforts de remémoration pour retrouver les dates, les événements, les personnes qui ont accompagné les luttes. Les militantes sont projetées sur la barrière de l'oubli. Ces histoires apparaissent lointaines et elles s'estompent. L'image (de soi) est sans doute ce qui témoigne le plus fortement du temps écoulé :

« Quand je vois les photos de moi et de mes ami·es quand il y a 20-30 ans, ça fait bizarre de voir cette jeunesse qui a été la nôtre à un moment et qui n'est plus là. Là, j'ai du regret quand même » (Anne).

Le regret tient à l'aspect définitif de ce tournant que constitue l'entrée dans la vieillesse.

Le sujet du vieillissement a surgi à deux reprises lors des entretiens. Il a été évoqué en entretien semi-directif pour questionner le rapport au corps. Il est réapparu au moment de l'envoi aux militantes du résultat de l'entretien filmé. Il leur était donné quelques semaines pour le visionner, valider le contenu ou demander la suppression de passages. Elles se regardent alors comme elles n'ont pas l'habitude de se regarder, c'est-à-dire de manière statique pendant en moyenne plus d'une heure. L'attention vogue entre le récit, les tics de langage, l'observation de la posture et du visage. Ce visionnage produit un effet de miroir grossissant qui fait dire à quelques-unes qu'elles ne se trouvent finalement pas bien différentes des autres vieilles femmes qu'elles croisent dans la rue. Le vieillissement surgit dans leur conscience. Il a en effet ceci de particulier qu'étant un processus lent qui ne se perçoit pas, il nous fait croire qu'on ne change pas⁵⁵³.

« J'aurais préféré faire ce témoignage avec un moi plus jeune »

« Mes dents jaunes, c'est à cause du thé »

« Mes défauts commencent à se voir, là, en bas du visage »

« Je ne me reconnais pas »

« Qu'est-ce que je fais vieille ! »

« On dirait une mémé, je ressemble à une mémé »

⁵⁵³ David Le Breton, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 214.

« Je n'aime pas me voir »

« Bon, c'est comme ça »

Les témoignages filmés sont cadrés de telle façon que l'on voit quelques éléments de l'environnement. Ils sont réalisés assis et le cadrage varie du plan taille (de la tête à l'abdomen) au gros plan (visage). Les réactions des militantes vont de l'étonnement, au rejet, à l'acceptation résignée de leur image. Lisette, qui déclare qu'elle aurait préféré laisser une image plus jeune d'elle, manifeste une volonté de ne pas être identifiée à son âge, à la vieillesse.

« Ah oui, j'ai des taches qui commencent sur le visage là, les taches brunes, comment ça s'enlève du visage ?

_ ah ben là, je n'en sais rien.

_ ah ben alors, il faudrait apprendre en plus, pour donner des conseils. Manger de l'estragon ou je ne sais pas quoi moi.

- c'est peut-être ça oui ». Odette, Planning familial de Quimperlé⁵⁵⁴



Image extraite du film de Marie Hélià, témoignage d'Odette du Planning familial de Quimperlé

Marie Hélià, réalisatrice du film *Les Chevalières de la Table Ronde - Liberté, Sexualités, Féminisme, 50 ans de luttes pour les droits des femmes dans le Finistère*⁵⁵⁵, a fait des choix différents de ceux qui ont été les miens. Elle joue avec des miroirs dans lesquels les militantes se contemplent. Elle montre des détails du visage et autres parties du corps. Elle intègre au film des séquences de préparation du témoignage. Les militantes ont été maquillées pour le film. Pendant qu'Odette est filmée en train d'être maquillée, elle

⁵⁵⁴ Marie Hélià, *Les Chevalières de la Table Ronde - Liberté, Sexualités, Féminisme, 50 ans de luttes pour les droits des femmes dans le Finistère*, Paris-Brest Productions / La fée Clochette Productions, 2013.

⁵⁵⁵ *Idem*.

demande conseil pour savoir comment enlever les taches brunes sur son visage. Elle désigne à la maquilleuse les taches qui apparaissent sur sa joue gauche. On voit le travail de préparation censé corriger les défauts de la peau. Le fond de teint cache les marques qui sont déjà là.

Deux films ont été réalisés à partir des témoignages des militantes de Bretagne et du Pays de la Loire⁵⁵⁶. Des projections publiques de ces films sont régulièrement organisées. Les militantes y participent généralement. Ce sont des occasions de voir des témoignages de personnes qu'elles n'ont pas vues depuis plusieurs années, voire depuis plusieurs décennies. Certaines sont alors étonnées des changements physiques, vestimentaires voire d'une diminution d'énergie visible de celles qui ont été à leur côté dans les années 1970. Elles réagissent différemment selon qu'elles ont le sentiment d'être vieilles ou de ne pas l'être. La vieillesse n'est pas que physique, elle est aussi un sentiment⁵⁵⁷. Ce sentiment varie notamment avec l'état de santé et le maintien ou non d'interactions sociales et d'une dynamique intellectuelle et/ou militante.

2. Le jeu des apparences

L'apparence physique constitue la scène visible à partir de laquelle se joue la perception de soi par les autres. Les interactions sociales sont influencées par cette perception. Par l'expression « jeu des apparences » il faut entendre les mises en scène possibles d'un soi à la fois extérieur et extériorisé. La démocratisation des techniques de beauté, par l'industrialisation des produits cosmétique et la multiplication des services d'entretien du corps, produit des modèles généralisés de beauté qui augmente l'insatisfaction corporelle et exclut les corps hors normes⁵⁵⁸. La sociologue Rossella Ghigi distingue trois approches critiques qui portent sur les techniques de beauté⁵⁵⁹. La première approche voit dans ces techniques l'instrument de l'aliénation du corps des femmes. Elles répondent aux critères caractérisant le regard et le désir des hommes et des autres groupes dominants (classe, race). Les femmes sont ainsi jugées sur leur pouvoir relationnel et renvoyées à la sphère qui relève du privé. Elles sont mises en concurrence, ce qui empêche toute solidarité et conscience politique collective. Les femmes se trouvent projetées dans un état de visibilité permanente. La deuxième approche estime au contraire que ces techniques permettent de se constituer un capital esthétique et un « capital érotique », sorte de monnaie d'échange contre le capital économique des hommes. Aussi,

⁵⁵⁶ Cf. Introduction, section 3.2.3 « Témoigner pour le féminisme ».

⁵⁵⁷ David Le Breton, *Anthropologie du corps et modernité*, op. cit., p. 214.

⁵⁵⁸ Rossella Ghigi, « Beauté », in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 78-79.

⁵⁵⁹ *Ibid.* p. 82.

la beauté avantage et donne confiance en soi. La troisième approche est une nuance des deux premières. Les femmes sont conscientes de ce qui aliène leur corps et négocient les contraintes et injonctions dans le cadre du groupe culturel et de la structure sociale dans laquelle elles se trouvent.

Les normes corporelles constituent un espace de mise en scène que nous verrons à travers le rapport des militantes aux marqueurs de la féminité et aux techniques de beauté. Les vêtements constituent eux aussi une scène sur laquelle on s'expose. Ils peuvent, selon l'historienne Audrey Millet, être des « supports d'un changement intellectuel » et « d'un radicalisme politique »⁵⁶⁰. Les stratégies liées aux façons de se présenter dans l'espace public répondent à des effets de mode. Se dessine alors à travers la mode une normalisation de soi ainsi qu'une forme d'aliénation. Nous verrons ce que la mode fait au corps des militantes et ce que les militantes font à la mode.

2.1 Les marques de la féminité

2.1.1. Coquetterie et féminisme

Désir de plaire aux autres, recherche d'une élégance, attitude de séduction... La coquetterie ne serait pas féministe. Anne-Marie explique que les féministes passaient pour des femmes « balourdes » et pas « coquettes » :

« C'est comme ça qu'on était vues, des filles pas coquettes qui n'en ont rien à faire, qui parlent comme des charretiers. Oui, pas féminines, pas l'image qu'on a de la femme quoi. [...] On ne se lavait pas forcément, on avait des poils partout qu'on n'enlevait pas forcément ».

La coquetterie passe, aux yeux des militantes, pour une pratique a priori peu compatible avec un engagement féministe. Les plus coquettes le disent elles-mêmes. Elles revendiquent pourtant cette coquetterie comme faisant partie de leur identité, à l'image de la militante rennaise Odile :

« J'étais très coquette et je le suis toujours. J'ai toujours été très attachée aux vêtements, féministe ou pas, je n'en ai rien à faire. Mon corps, c'est moi, mes vêtements, c'est moi et je suis coquette. Je pense que mon allure, l'image que je donne, c'est quelque chose d'important. Je portais tout ce qui était à la mode : des robes, des pantalons, des marques. Je n'avais pas beaucoup les moyens, mais c'était du beau, du beau du cher ! [...] Je n'ai jamais été mal habillée, jamais ! Moi je n'étais pas une féministe à cheveux dégueulasses, pas du tout [rires]. Le gras-là, non non, pas maquillée ? au contraire ! J'étais très attentive

⁵⁶⁰ Audrey Millet, *Fabriquer le désir. Histoire de la mode de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Belin, 2020, p. 334.

à tout ça, voulant plaire et les mecs me plaisaient, ceux qui étaient propres sur eux. Les babas cools surtout pas, jamais ! ».

Elle vit mal la caricature des féministes poilues et affirme qu'en réalité la coquetterie n'est pas incompatible avec le féminisme. D'après elle, toutes les femmes de son groupe étaient féminines, même si ce qu'elle associe à la coquetterie et à l'esthétique entrainait en conflit avec leurs principes de lutte des classes :

« Quasiment toutes, on aimait ça. On aimait les fringues, les objets, les maisons intérieures, on aimait tout ce qui était petit bourgeois ! Ce qu'on appelle, ce qui était classé à l'époque, par les maoïstes, comme petit-bourgeois. C'était des curés ceux-là. Des curés défroqués ».

C'est pourtant dans un groupe femmes que Claude a rencontré des femmes perçues comme non féminines :

« Parce que j'ai rencontré des femmes comme moi, qui n'avaient pas vraiment envie d'être des femmes au départ, qui étaient quand même des femmes et qui s'en sortaient bien quoi. Et je me suis dit qu'on peut aussi arriver à accepter ce qu'on est ».

Cette absence de « féminité » lui a valu un sentiment de honte dès le plus jeune âge. Elle entendait autour d'elles des phrases comme « on dirait un garçon, et tu parles comme ça [voix grave], tu ne sais pas te présenter, tu n'es pas bien ». Ce sentiment de honte, elle l'expérimentait notamment à l'école. Elle étudiait dans une école privée catholique qu'elle qualifie de bourgeoise, son apparence contrastait avec celle des autres jeunes filles :

« Moi, j'étais plutôt habillée comme un garçon et toutes les autres étaient assez apprêtées et je ne savais pas comment faire pour faire différent. J'avais honte de ne pas oser faire autrement et de me présenter comme ça. Dans ma famille, ce n'était pas bien vu non plus. Je me souviens, quand j'avais 12 ans, je n'avais pas encore de seins et j'étais chez une tante. Je devais m'acheter un maillot de bain. Je voulais un maillot de bain de garçon comme d'habitude. Le sermon que j'ai eu ! J'ai failli ne pas l'avoir [rires] ».

Le groupe femmes devient le lieu de rencontres avec d'autres femmes avec lesquelles elle peut s'identifier. Elle comprend que l'absence de certains codes de la féminité n'est pas incompatible avec le fait d'être une femme.

Le maquillage, qui est une forme de coquetterie, est associé à la sexualisation du corps. Certaines s'y sont essayées à l'adolescence. Il peut être mal vu en dessous d'un certain âge et a été prohibé par l'école ou les parents. Andrée a été collée pour avoir mis du fond de teint au lycée :

« J'ai fait une tentative de maquillage (je n'étais pas la seule), au lycée, ça devait être en terminale, je m'en rappelle, on se rend pour aller en promenade

et je m'étais mis du fond de teint. Et la surveillante générale est passée, j'avais dû m'en mettre une tonne, elle l'a vu et j'ai été punie ».

Roselyne reçoit une gifle pour avoir mis du rimmel à 16 ans :

« Ma mère m'a obligée... Je n'étais pas bien vieille, un jour où j'avais mis du rimmel, elle m'a donné une paire de baffes, m'a donné un gant de toilette et m'a dit "tu enlèves ça" ».

Deux ans plus tard, elle recommença à en mettre d'une façon régulière et choisit un rouge à lèvres qu'elle met encore aujourd'hui. Elle qualifie son maquillage de sommaire et n'a jamais abandonné cette pratique, en public comme chez elle, même si elle est seule. Le maquillage peut être une forme d'apprentissage de codes de la féminité et d'espace de transmission entre jeunes filles. Il est un rite de passage de l'enfance à l'état de jeune fille, rite critiqué dans ce poème de la revue *Dévoilées* :

« J'attends de rentrer au collègue
J'attends mes premières chaussures à talons
J'attends mes premières boîtes à maquillage
J'attends !! »⁵⁶¹

Ce rite relèverait d'un apprentissage d'une féminité aliénante chez les jeunes filles. Yvette a découvert le rimmel à l'âge de 10 ans. Une de ses amies adorait le maquillage. Elle possédait un recourbeur de cils. Yvette a fait des essais de maquillage vers 15-16 ans, mais ce n'était pas une pratique régulière. Le club où elle était à Rennes, le club Alain Gerbault, était mixte. Se maquiller rompait avec une indifférenciation des sexes qui créait de l'égalité : « On se maquillait très peu parce qu'on était plus dans une égalité. On avait des pantalons, on aimait plaire quand même, mais il y avait un respect et peut-être une petite appréhension [de la séduction et des relations sexuelles] ». Rose-Marie voit dans le maquillage, comme dans le fait de mettre des talons, une façon de faire la « parade » auprès des hommes. En tant que lesbienne, elle n'a pas mis en œuvre ces manœuvres de séduction et de différenciation des genres.

Au sein des groupes femmes, des discussions ont porté sur l'identité féminine et les codes de la féminité. Elles permettaient d'analyser et de déconstruire ce qui était jusque-là une expérience peu conscientisée. Elles n'avaient toutefois pas pour objectif de définir une identité féminine ni une ligne directrice sur les pratiques esthétiques. Brigitte se souvient que ces discussions se concluaient par l'affirmation que chacune faisait ce qu'elle voulait et que la libération des femmes passait par l'affirmation de leur pouvoir de choisir et d'être libres. Ces discussions n'ont pas abouti à un militantisme spécifique et des revendications liées à ces sujets. Elles sont absentes des sources écrites, archives ou revues militantes de l'Ouest.

⁵⁶¹ Marielle, poème sans titre, *Dévoilées*, n° 3, 1980, s. p.

2.1.2. Cheveu long, poil blond, poil fin, corps féminin

Le poil divise les féministes. Il n'est pas esthétique. Il accentuerait les odeurs de transpiration. Pour certaines, il ne gêne pas, il est beau. Tous les poils n'ont pas le même statut. Le poil pubien est valorisé du moment qu'il ne dépasse pas du maillot de bain. Le poil d'aisselle est accepté s'il n'est pas trop long et odorant. Le poil de jambe est persona non grata, surtout s'il est brun. Katarina aime le poil pubien : « Les poils pubiens, je trouve que c'est beau, c'est sensuel, j'aime bien moi. Quand on voit un pubis tout dépigmenté comme ça, pffou, je n'aime pas ». Le pubis rasé l'horripile. Elle y voit la marque d'une sexualité qui valorise la nubilité et qui confère un aspect religieux au corps féminin. Elle se sentait énervée, pendant ses consultations en tant que médecin, de voir ses jeunes patientes complètement rasées. Elle admet pourtant qu'au niveau des aisselles, c'est moins esthétique et que sur les jambes, cela lui déplait. Les « gros poils noirs, pour les garçons ça passe bien, mais pour les filles ça passe nettement moins bien » : le poil noir n'est pas féminin. Le poil abondant ne l'est pas non plus, même s'il est blond. Très blonde, elle s'est rarement épilée. Elle a mal vécu le fait de les voir pousser après sa prise de pilule, car « on aurait dit un petit cochon ».

Sur un corps nu, il semble naturel. Il devient intolérable quand il dépasse du vêtement. Le vêtement met en lumière ce qu'il convient de cacher :

« Moi en maillot de bain, quand j'étais jeune, ils étaient très courts, alors si vous avez des maillots avec des poils qui sortent de partout, c'est hideux. Tout le monde dit "ouah !" tout le monde rigole. En plus sur la plage on était nu-es, j'ai fait partie d'une vague naturiste, donc ça ne me gênait pas d'aller montrer mes poils quand il y en avait, par contre j'étais en maillot, je n'avais pas envie que ça dépasse de partout ». (Katell)

Anne-Françoise garde ses poils sous les vêtements longs. Elle s'épile beaucoup moins depuis qu'elle ne met que des pantalons. Les sorties à la plage riment avec séance d'épilation. L'épilation ne relève pas toujours de la contrainte. Elle est associée à la convivialité pour Dominique qui s'est épilée en famille :

« Avec ma mère, par contre, on faisait des séances d'épilation de jambe très tôt avec la cire froide. Notre mère nous a éduquées dans ce truc-là. Avec mes sœurs, il y a ce souvenir que j'ai, d'avoir fait ces séances collectives d'épilation de jambes à la cire froide ».

L'épilation peut être vécue, à l'inverse, comme une façon de faire violence à son corps. Se joue alors une pression qui exige un choix : subir le regard pensé comme réprobateur de l'autre ou avoir une pratique esthétique contre sa propre volonté. Le poil est accepté pour soi, en privé. Il devient problématique face à l'autre dans l'espace public. En couple, prévenir l'autre que l'on n'est pas épilée permet d'une part de se prémunir d'une réaction

éventuellement négative à la vue du poil, d'autre part, de se justifier de ne pas s'être contrainte à une pratique attendue. Christine a eu des relations avec plusieurs femmes et elle fut marquée par l'une d'elles qui l'avait avertie qu'elle avait quelques poils entre les seins. Cette copine pensait sans doute que sa situation était tout à fait exceptionnelle tout en souhaitant ne pas se contraindre à se les retirer. Mais Christine en avait vu d'autres qui pouvaient aussi avoir des poils autour des mamelons ou entre le pubis et le nombril. Parler permet alors de dédramatiser la situation de découverte d'un corps inconnu qui ne serait finalement pas conforme à l'image que l'on se fait d'un corps répondant à une certaine esthétique.

Les cheveux courts sont associés à une absence de féminité bien qu'il y ait eu des modes pendant lesquelles ils étaient valorisés. Au lycée, Anne-Lyse les avait courts comme la plupart des jeunes filles de son âge :

« À l'internat. À ce temps-là, il y avait beaucoup de poux, l'hygiène n'était pas top. Il y a peu de filles qui avaient les cheveux longs. À la limite, ça faisait un petit carré. [...] Je n'ai pas tellement de souvenirs de filles qui avaient les cheveux longs ».

Cette tendance des cheveux courts à l'école ne s'est pas systématiquement vérifiée sur les photos de classe d'autres militantes. Ce type de coupe est également une manière de dompter des cheveux qui peuvent être difficile à coiffer :

« Toujours courts. Ah, je les ai eus longs ! Ça n'a pas duré longtemps parce que j'ai des cheveux crépus. Je vais chez le coiffeur toutes les semaines pour éviter... Tous les lundis parce que sinon, si je lave les cheveux, ils sont tous crépus, frisés dans tous les sens. Je ne veux pas être comme ça, je ne supporte pas, donc je vais me faire faire un brushing chaque semaine ». (Louise)

Les cheveux épais qui frisent sont perçus comme non-esthétiques et complexent les jeunes filles. Brigitte les avait blonds, bouclés et qualifie le comportement de ses cheveux d'« insupportable ». Elle portait une frange pour faire ressortir ses yeux. Ils « partaient dans tous les sens » et étaient fourchus dès qu'ils gagnaient en longueur. Elle les a coupés « comme un garçon », c'est-à-dire qu'elle les a tondus quand elle était jeune femme :

« C'était compliqué d'être une fille quand on avait les cheveux courts [rires] et c'est vrai que j'ai retrouvé des photos l'autre jour que j'envoyais à mes enfants et il y avait quelqu'un sur la photo et je me suis dit "Mais qui c'est ce gars ?" c'était moi [rires]. Mes enfants m'ont dit : "Mais c'est toi ?! tu as vu comme t'es moche !" ».

Les couper est une manière, pour Germaine, de cacher des cheveux « trop bruns » et indisciplinés :

« Alors la coiffure... Des cheveux courts comme vous. Ah la la ! J'y tenais. Tout allait dans le même sens. Sur les photos de classe, j'ai des cheveux courts comme ça, très épais, très noirs. J'étais très brune, ça me complexait d'ailleurs comme ma mère me disait que j'étais noire. Très courts, c'était peut-être une manière de les cacher parce qu'aussi non, j'avais une tignasse. [...] Quand j'étais petite j'étais toute frisottée, j'en avais partout. Voilà aussi pourquoi les garçons ne me regardaient pas trop ».

Après 1968, elle cesse de les couper, ce qu'elle vit comme une libération et une manière de vivre sa féminité : « En tout cas les cheveux longs, pour moi, c'était un signe que j'étais une femme, que je l'assumais, que j'avais une féminité et ça faisait partie beaucoup de moi. [...] J'aime ça [la féminité] ».

Certaines stratégies pour les faire pousser et les rendre lisses sont un échec. C'était déjà un objet de préoccupation pour la mère de Claude qui, voyant que les cheveux de sa fille de 3-4 ans ne poussaient pas assez vite, lui appliquait des lotions. Jeune adulte, Claude a fait plusieurs tentatives pour les faire pousser de façon esthétique. Cela n'a pas fonctionné, « Et puis après, on démissionne, on se dit "Oh ça va, c'est bon, faut mettre de l'insecticide hein" ». Le cheveu se maîtrise moins facilement que le poil. Il est plus difficile à dissimuler. L'absence de féminité est jugée « moche » par les trois militantes qui ont témoigné de leur désespoir de ne pas parvenir à discipliner leurs cheveux. Ils requièrent plus d'attention chez celles, minoritaires, pour qui le poil comme le cheveu sont des objets d'inquiétude. Pour les autres, les poils comme les cheveux ne sont pas un sujet de préoccupation qui aurait valu une discussion militante et collective.

2.1.3. Satisfaire au regard de l'autre

« Je satisfais au regard des gens » : Carole exprime par ces quelques mots le poids des normes de (re)présentation de soi dans l'espace public et en même temps l'adaptation à ces normes. Féministe, elle dit ne pas être différente sur ce point des femmes qui ne le sont pas :

« Je me suis rasé les jambes dès que j'ai pu. [...] J'étais complètement prise dans cette histoire de poil, comme toutes les Françaises. Sous les bras un peu.

[...] Quand je vais à la piscine, je me rase les jambes, c'est sûr ».

Les normes de présentation de soi n'ont cependant pas été une obsession et elle n'a pas vécu comme contraignant le fait de chercher à correspondre à certaines d'entre elles. Satisfaire au regard des autres procure un réconfort et du plaisir. Quand Monique était petite, elle se voyait belle et avait l'impression d'être une princesse. Adolescente, elle s'est mise à douter de sa beauté. Un garçon qu'elle côtoyait lui dit un jour, alors qu'elle avait 16 ans, qu'elle avait du « sex-appeal ». Cette remarque ne lui a pas été désagréable. Elle

aime bien plaire, essayer de se mettre en valeur pour créer une connivence avec les autres. Ces normes de (re)présentation agissent pour elle comme un point de convergence entre les autres et soi. Parmi les militantes qui disent ne pas accorder de l'importance à l'apparence, elles sont quelques-unes à exprimer toutefois une contradiction dans le fait de rechercher une certaine normalité esthétique à l'exemple de Simone qui, malgré une déconstruction des codes de la féminité, n'est jamais vue en public sans rouge à lèvres :

« Moi, je ne sais pas ce que c'est vouloir être séduisante, ça n'a jamais été mon mode de fonctionnement. Je n'en sais rien, j'ai peut-être changé, mais je ne crois pas. [...] Enfin, je n'ai jamais attaché énormément d'importance à l'apparence. J'essaye d'avoir l'air à peu près normale, un point c'est tout. Je n'ai jamais eu ce besoin de construire ou de déconstruire. Par contre, si, ce que j'ai fait, c'est déconstruire les artifices de la féminité et les injonctions à la féminité ».

Bien que Simone dit avoir déconstruit les artifices de la féminité, elle recherche une normalité qui passe par l'atténuation des marques de l'âge. Le maquillage lui donne l'air plus jeune et en bonne santé. Le degré d'acceptabilité des normes est variable d'une militante à une autre. Cette acceptation des normes est interprétée par Danielle, de Mayenne, comme l'expression d'un besoin de reconnaissance :

« Quand on se maquille et qu'on s'habille bien, il n'y a pas que les hommes qui vous font des compliments, les femmes aussi, même si vous n'êtes pas homosexuelle. Tout le monde apprécie que vous soyez coquette. Au travail même parfois, les gens apprécient d'avoir un interlocuteur soigné, bien habillé. J'aimais bien plaire, qu'on me drague, qu'on me félicite ».

Agnès accordait de l'attention à porter des sous-vêtements « féminins » c'est-à-dire de la lingerie « fine » en soie, brodée, pour plaire à son mari. Elle est la seule militante à avoir fait explicitement référence l'utilisation de la lingerie comme stratégie de séduction. Elle y voit une façon de marquer l'intention de lui faire plaisir :

« J'aimais bien les vêtements féminins, les sous-vêtements aussi. Mais sans plus quoi. Je crois que pour mon conjoint, c'était plus important que pour moi. [...] Je pense que ça lui faisait plaisir. Après, j'y ai pris goût ».

Porter ce type de sous-vêtements ne lui est pas toujours possible, car cela implique des dépenses d'argent qu'elle ne peut pas se permettre. Elle favorise, dans son travail quotidien, des vêtements et sous-vêtements confortables. Après sa rupture avec son conjoint, elle se met en quête de nouvelles rencontres et adopte à nouveau des stratégies vestimentaires pour séduire. Après 35 ans, elle estime qu'il « faut aussi s'améliorer » à cause du vieillissement. Ces stratégies de mise en valeur de soi se retrouvent peu dans les témoignages recueillis. Le discours dominant est plutôt de faire accepter à l'autre ses préférences et de ne pas contraindre son corps.

Plusieurs témoignages relient ce besoin de satisfaire au regard des autres à des expériences traumatisantes de l'enfance. Chantal explique avoir toujours fait attention à son apparence par manque de confiance en elle :

« Je pense que dans le fond, je ne suis pas sûre de moi. J'ai toujours le besoin de... Perfection, c'est prétentieux, mais... C'est un peu pareil que si on me demande de faire un topo pour une réunion, faut que ça soit abouti. Je ne veux pas qu'on dise de moi que c'était bâclé, comme je ne voudrais pas qu'on dise de moi que je suis moche. C'est ce besoin de... Mais qui est certainement un besoin de reconnaissance qui remonte... Enfin, j'ai fait un travail un peu sur moi, qui remonte à ces années où on m'a écartée de la maison et depuis, j'ai toujours besoin de prouver que je vau le coup, que ce n'était pas la peine de me foutre dehors. C'est dans tous les domaines de ce que je fais, mais aussi dans mon apparence physique ».

Satisfaire le regard des autres permettrait ainsi de ne pas être rejetée de la société. Cette peur d'être exclue ou de se sentir exclue est partagée par Micheline dont la mère lui reprochait de ne pas correspondre aux normes physiques des jeunes filles de son âge :

« Ma mère passait son temps à me dire que j'étais moche, parce que j'étais trop brune. J'étais plus noire que les autres, j'étais un peu maigrichonne. Je recevais beaucoup de remarques négatives. J'ai toujours pensé qu'elle me rejetait, que c'est pour ça qu'elle m'avait mise interne ».

Ces normes étaient partagées entre jeunes filles. Roselyne souffrait des remarques de certaines camarades qui lui reprochaient d'être rachitique, comme Marie-Lyse, qui rêvait d'avoir une carrure de nageuse. Ses camarades se moquaient d'elle pour d'autres raisons :

« Par contre, j'avais beaucoup de complexes, c'est-à-dire que j'avais beaucoup de taches de rousseur quand j'étais gamine donc on s'était beaucoup moqué de moi à cause de ça. J'avais un défaut de prononciation, à l'époque, je zozotais comme on dit, parce qu'il n'y avait pas de correction ».

Le corps changeant avec les années, certaines se réconcilient avec lui. Il répond désormais davantage aux normes esthétiques ou il a trouvé grâce aux yeux de la ou des personnes aimées. La liberté exprimée et revendiquée dans les groupes femmes permet de déconstruire des normes, de s'affirmer dans ces choix, de les penser ou d'en faire naître de nouveaux. Cependant, de multiples facteurs personnels et environnementaux déterminent les réponses face à ces normes et pas seulement l'engagement féministe, ce qui explique un comportement qui peut entrer en contradiction avec le discours.

2.2 Suivre la mode

2.2.1. Corps façonné(s)

Les militantes de la revue nantaise *Dévoilées* consacrent en 1983 un dossier thématique aux effets de la mode et de la publicité sur le corps des femmes⁵⁶² : « Autres temps... autres modes. Petite histoire comparée des formes et des images de la période 1900 à nos jours ». Il est illustré d'images extraites de différents magazines féminins (*Eve*, *Marie-Claire*) et de livres (*Mon corps, ton corps, leur corps* de Bénédicte Lavoisier, *Idées reçues sur les femmes* de Nicole Bedrines, Régine Lilensten et Claude Rose Touati, *Le Chic et le look* de Marylène Delbourd-Delphis). Sur les deuxième et troisième pages du dossier, des images de publicité contemporaine montrent des femmes nues dans des positions érotiques. Elles sont mises en miroir avec des reproductions de personnages féminins peints par Lucas Cranach (XVI^{ème} siècle) et Auguste Renoir (fin XIX^{ème}-début XX^{ème} siècle). Aux corps potelés répondent des corps longilignes. Ce collage d'images met en évidence l'évolution des critères de beauté féminine ainsi que la radicalité et la rapidité des changements de la mode. En quelques décennies, la profusion des étoffes laisse place au nu, la mise en valeur des formes rondes laisse place à l'effacement des formes. Injonctions plutôt que prescriptions, consignes plutôt que conseils, ces pages publicitaires semblent avoir le même objectif, celui de permettre aux femmes de trouver un mari et lui plaire. Au « secret du bonheur conjugal » de 1930, succèdent les astuces « pour ne pas le perdre » en 1960⁵⁶³. Paru en 1978, l'ouvrage de Bénédicte Lavoisier⁵⁶⁴ *Mon corps, ton corps, leur corps*, cité dans ce dossier thématique, dresse le constat que le corps des femmes dans la publicité contemporaine est un corps jeune, mince, lisse et élégant, utilisé pour promouvoir toutes sortes de biens de consommation⁵⁶⁵. Ces morceaux de corps créent un imaginaire de la femme-objet, objet du regard masculin, objet passif et disponible qui n'existe que pour sa fonction utilitaire, sa beauté et son pouvoir d'attraction. L'accomplissement de cette femme-objet se traduirait ainsi par ce qui la rend utile, sa beauté. Elle existe dans le regard de l'autre masculin.

Au cours du XX^{ème} siècle, les publicités qui promeuvent le sport, les produits cosmétiques, l'habillement véhiculent l'image d'une certaine beauté physique qui deviendrait un état accessible et maîtrisable grâce aux techniques qu'elles véhiculent ou aux accessoires qu'elles mettent en avant. La singularité et l'épanouissement personnel

⁵⁶² Il s'agit du numéro 8 de la revue *Dévoilées* publié en février 1983.

⁵⁶³ Extraits de deux publicités, l'une pour le savon Palmolive (1930), l'autre pour des prothèses mammaires amovibles (1960).

⁵⁶⁴ Bénédicte Lavoisier, *Mon corps, ton corps, leur corps. Le corps de la femme dans la publicité*, Paris, Seghers, 1978.

⁵⁶⁵ Jean-Baptiste Perret, « L'approche française du genre en publicité », *Réseaux*, vol. 120, n° 4, 2003, [en ligne], URL : www.cairn.info/revue-reseaux1-2003-4-page-147.htm

passeraient par une maîtrise de soi, un soi physique⁵⁶⁶. Les militantes de la revue *Dévoilées* s'interrogent sur les exercices physiques à travers deux lectures, celle de *Ma Méthode* de Jane Fonda⁵⁶⁷ et celle de *Le corps à ses raisons* de Thérèse Bertherat et Carol Bernstein⁵⁶⁸. Jane Fonda promeut la réalisation d'exercices gymniques grâce auxquels les femmes pourraient améliorer la beauté de leur corps et leur santé. Elle contribue en cela à véhiculer une vision normative des corps conformes aux normes publicitaires. Ces exercices permettraient d'améliorer sa confiance en soi. Sa démarche apparaît d'abord comme féministe puisqu'elle défend l'idée d'une autonomie des femmes qui passerait par la force du corps, par une forme de contrôle sur sa santé nécessaire pour faire face au pouvoir médical et par une lutte contre un mal-être dû aux facteurs environnementaux comme la pollution ou les mauvaises conditions de travail. Les militantes soulignent toutefois le danger d'une responsabilisation des femmes sommées de modeler soigneusement leur corps et la culpabilisation qu'entraînerait un corps non maîtrisé. Les féministes ne rejettent pas d'une façon catégorique les pratiques sportives encouragées dans un objectif de bien-être. La méthode Mézières se diffuse à partir de deux ouvrages de Françoise Mézières, kinésithérapeute : *La gymnastique statique* (Paris, Vuibert, 1947) et *Révolution en gymnastique orthopédique* (Amédée Legrand et compagnie, 1949). Thérèse Bertherat et Carol Bernstein parlent de cette méthode dans l'ouvrage présenté dans *Dévoilées*. Il est question d'autonomie, d'« intelligence musculaire et sensorielle », de « répressions corporelles », de corps comme « maison accueillante »⁵⁶⁹. Mais les féministes ne sont pas dupes :

« Sans vouloir être pessimiste, la vie bien souvent nous met dans des situations, sans issue possible, avant des mois voire des années, et on pourra toujours se dénouer la musculature postérieure ce n'est pas cela qui règlera les problèmes de boulot, de fric, de gosses à élever, de déception amoureuse etc. »⁵⁷⁰

Ces exercices sont considérés comme une aide pour surmonter les périodes difficiles tout en faisant l'objet d'un discours critique.

⁵⁶⁶ Georges Vigarello, « La beauté et le « tout de soi. Doutes d'hier, certitudes d'aujourd'hui », in Gilles Boetsch, David Le Breton, Nadine Pomarède, Georges Vigarello et Bernard Andrieu (dir.), *La belle apparence*, Paris, CNRS éditions, 2010.

⁵⁶⁷ Jane Fonda, *Ma méthode*, Paris, Seuil, 1982.

⁵⁶⁸ Thérèse Bertherat et Carol Bernstein, *Le corps à ses raisons. Auto-guérison et anti-gymnastique*, Paris, Seuil, 1976.

⁵⁶⁹ Anonyme, « Comment troquer notre (corps) citadelle pour une maison accueillante », *Dévoilées*, n° 8, p. 32.

⁵⁷⁰ *Idem*.

2.2.2. La mode des années 1970

Les militantes suivent généralement la mode, comme Bernadette qui passe de la minijupe à la fin des années 1960 aux « pattes d'éph' » puis à la salopette à partir du milieu des années 1970. On distingue en effet deux périodes pour caractériser la mode des années 1970. De 1970 à 1974, on reste sur des thèmes de la fin des années soixante avec des vêtements voyants et courts, un goût pour le style rétro des années 1900 et 1930 et l'attrance pour des vêtements ethniques (robes indiennes, afghanes, styles afro-américains)⁵⁷¹. Claudine et ses amies aimaient bien les couleurs. Après 1968, elles portaient des tuniques indiennes, des robes et jupes longues, des fripes aussi dans le style hippie. Cela pouvait surprendre : « Je me souviens, quand j'étais instit', j'arrivais, des fois... Mes collègues me regardaient... ».

L'exubérance et les couleurs vives n'étaient pas admises dans la sphère professionnelle. Des féministes critiquent la sexualisation des corps à travers le raccourcissement extrême de certains vêtements (mini-jupe et mini-short, 10 cm en dessous des fesses) quand d'autres féministes vivent cette mode comme une libération des corps et l'affirmation d'une féminité ; comme l'écrit l'historienne Christine Bard, « La libération vestimentaire des années 1960 est assimilée à une libération corporelle et elle l'est dès lors qu'elle est perçue comme telle par celles qui la vivent »⁵⁷². Yvette se sentait bien en « mini », rien ne l'empêchait de la mettre, pas même un sonde d'avortement collée à la cuisse :

« J'avais une chambre de garde à l'étage. J'allais me poser la sonde et je retournais travailler. Elle se décrochait puisqu'il n'y avait rien pour la tenir. Je mettais un bout de scotch sur ma cuisse, là. C'était l'époque du mini, que je ne voulais pas abandonner non plus. Fallait que je sois très prudente pour pas que ça se voie ».

Le mini, comme le bikini, plaît particulièrement à Jeanne qui commence à en porter en 1968. Elle a rapporté de Londres des minis et robes de style liberty (tissu léger et très fleuri) courtes qu'elle trouvait « ravissantes ». Elle explique que les femmes qui portaient ce type de vêtement se faisaient remarquer et qu'elle avait perçu que cela pouvait effrayer qu'elles montrent leurs genoux. Ce n'était pas une provocation de sa part de s'habiller de la sorte, elle trouvait cela « joli ». Elle portait aussi des bikinis à la plage. Ces vêtements n'étaient pas toujours bien perçus par son entourage, notamment son oncle qui vivait en Espagne et qui trouvait qu'elle faisait « femme de mauvaise vie ».

À partir de 1975 et jusqu'au 1979, la mode devient plus conservatrice ; l'ourlet se fait désormais à mi-mollet, le mini est abandonné⁵⁷³. Le jean et le denim deviennent des

⁵⁷¹ Valérie Steele, *Se vêtir au XXe siècle*, Paris, Adam Biro, 1998, p. 102-103.

⁵⁷² Christine Bard, *Ce que soulève la jupe*, op. cit., p. 45.

⁵⁷³ Valérie Steele, *Se vêtir au XXe siècle*, op. cit., p. 103.

vêtements de confort et du quotidien. D'abord vêtements professionnels du milieu ouvrier, ils se répandent largement dans la société et évoluent. Ils sont désormais confectionnés « étroits ou amples, à taille basse ou à pattes d'éléphant, avec des fleurs brodées ou appliquées, en stretch et moulants, etc »⁵⁷⁴. Dans les années 1980, les femmes se laissent tenter par une mode androgyne. Des militantes adoptent la salopette qui devient tendance dans les années 1960 notamment auprès des jeunes anticonformistes qui critiquent les codes vestimentaires de la bourgeoisie⁵⁷⁵. Plus adaptée que le pantalon ou la jupe, elle permet aux femmes d'accéder à une plus grande mobilité pendant leur grossesse. L'aspect pratique du vêtement est un critère aussi important voire plus important que l'aspect esthétique pour une majorité de militantes. Elles se libèrent peu à peu de contraintes qu'elles ont subies ou se sont imposées étant plus jeunes. Marie-Madeleine est partagée entre la recherche de confort et un effort de présentation exigé par son entourage :

« Il y a une femme qui disait que c'était presque une contrainte d'être jolie, de bien faire attention à comment on s'habille. [...] Je suis quelque fois un peu partagée avec ça. J'ai deux filles et je vois qu'elles aiment bien que je fasse attention, donc j'essaye de faire attention, mais j'aime bien être aussi à l'aise dans mes vêtements, que ça ne soit pas une contrainte ».

Le vêtement est étroitement lié à la construction de l'identité et à sa représentation extérieure. Claude achète, à partir du moment où elle commence ses études supérieures, tout ce qui se trouve à la mode. Elle l'analyse aujourd'hui d'abord comme un moyen de ne pas montrer sa classe sociale d'origine. Elle était parvenue, après un parcours scolaire pendant lequel elle prit conscience de son appartenance à la classe prolétarienne, à réaliser des études à l'Université. À l'Université, il n'était pas question que les autres découvrent de quel milieu elle était originaire. Porter les minis et suivre la mode était également une manière d'affirmer une féminité brisée par un viol pendant son adolescence et empêchée par l'arrivée très tardive de ses règles.

Les enjeux sont multiples du côté des lesbiennes : s'identifier, être identifiée ou au contraire ne pas être reconnaissable, cultiver une féminité, l'androgynie ou la masculinité, briser la barrière des genres et des étiquettes. Paule se souvient d'une promenade avec trois de ses copines lesbiennes. Deux d'entre elles, et Paule elle-même, étaient identifiables comme lesbiennes, mais pas la troisième copine qui se targuait d'être très féminine et donc invisible. À cela, l'une des trois lui répond qu'à se promener avec trois lesbiennes visibles, son déguisement féminin (féminité étant ici associée à l'hétérosexualité) ne fait pas illusion. Paule explique que la mode était plutôt au pull marin en Bretagne et que les lesbiennes visibles adoptaient « une certaine façon de marcher », un peu « bonhomme ». Au travail, elle ressemblait à un officier de marine, le pantalon étroit, un pull marin et une

⁵⁷⁴ Georgina O'Hara Callan, *Dictionnaire de la mode*, Paris, Thames & Hudson, 2009, p. 139-140.

⁵⁷⁵ *Ibid.* p. 60.

veste de tailleur. Il lui est arrivé de porter des talons, ce qu'elle souligne comme étant un fait absolument remarquable dans son parcours vestimentaire. En dehors du travail, elle conservait le pull marin et portait des jeans. Elle reste une lesbienne « identifiable » bien qu'elle ne cherche pas à s'affirmer en tant que telle.

2.2.3. Fuir les couleurs de la religion

L'identité visuelle du Mouvement des femmes est marquée par la couleur. Les militantes ont été cantonnées au bleu marine et au blanc des uniformes, ainsi qu'aux couleurs pâles et uniformes des blouses pendant leur enfance et leur adolescence. Les premiers pas de l'âge adulte se font dans une explosion de couleurs et de motifs. Catherine Guy évoque un phénomène répandu de rejet des couleurs sombres par les femmes scolarisées dans des écoles catholiques :

« Les gars de la LCR qui trouvaient qu'on était quand même un petit peu agitées, nous avaient appelées [...] la tendance mauve. Puisqu'on était toujours habillées... ça allait du rose terrien à l'écarlate. On était dans la gamme. Ce n'était pas la tendance noire du tout, je vous vois en noir... ça m'amuse parce qu'alors là, jamais on n'aurait porté ça. Pour nous, ça faisait bonne sœur. Faut voir d'où on venait. Dans les filles dont je vous parle [...] beaucoup de filles venaient, en Bretagne, des écoles de bonnes sœurs. Donc les bonnes sœurs, pfffou, personne ne voulait les voir. On ne risquait pas de s'habiller en noir ou en gris »⁵⁷⁶.

L'adoption du mauve n'est pas propre aux militantes de la LCR. Maryvonne collectionne, dans les années 1970, les robes palestiniennes, mexicaines, indiennes, pakistanaises. Elle adore les vêtements aux couleurs chatoyantes et ornés de broderies. Elle se met à la couture alors qu'elle est militante au sein du MLF (elle vivait à Paris avant de venir à Rennes) et adopte la gamme de couleurs allant de rose à violet :

« On allait au marché Saint-Pierre à Paris acheter nos tissus et on se faisait des robes un peu amples, avec des petits tissus style liberty fleuri, ou ce qu'on appelait le tissu fermière, les tissus gris ou noirs avec des jolies fleurs roses, ou en bleu. Il y avait une revue qui s'appelait *100 idées* et qui proposait... ça j'en ai encore une collection... qui proposait des modèles de tricot, des grosses laines. Je suis allée dans le Massif central acheter de la laine dans un endroit particulier. C'était la laine Plassard. J'ai encore des manteaux dans mon grenier, des vestes jacquard. C'étaient les années 70. On se fagotait nous-mêmes ».

⁵⁷⁶ Catherine Guy, entretien réalisé par Marine Gilis le 2 avril 2019 à Rennes, fonds Témoigner pour le féminisme d'Archives du féminisme.

La mode dans son entourage militant est aux couleurs, à la fripe et à la confection personnelle. Elle développe un goût prononcé pour le contact avec le tissu, le mélange, le tissage, le travail avec la chaîne et la trame. Elle souligne d'abord une contradiction entre son engagement féministe et à l'extrême gauche et sa pratique de la couture. La couture, comme la broderie, la dentelle et la tapisserie, est une activité féminine par excellence et liée à la sphère domestique. Grand-mère de deux petites-filles et d'un petit-fils, elle leur transmet cette passion. Ceux-ci apprennent à manier la machine à coudre, font des petites pochettes, fouillent dans les tissus et se déguisent pendant qu'elle confectionne des coussins ou arrange des rideaux. Finalement, Maryvonne nuance ce sentiment de contradiction. Cette pratique a été une manière de participer à la fabrication d'une identité visuelle du Mouvement des femmes, le violet⁵⁷⁷.

3. Corps à nu

La nudité relève de l'intime et de la sexualité dans les sociétés occidentales contemporaines⁵⁷⁸. La nudité des femmes n'est pas appréciée de la même façon que la nudité des hommes, ni la nudité d'un corps correspondant aux normes esthétiques par rapport à des corps jugés laids. La juriste Juliette Gaté observe le droit à la lumière des effets générés des lois et décisions de justice et constate que si le droit punit la nudité publique, le fait que certains termes, tels que la pudeur publique ou l'obscénité, ne soient pas définis, fait subsister un flou juridique laissé à l'appréciation des juges lors des procès⁵⁷⁹. Le délit d'exhibition sexuelle remplace, par le Code pénal de 1994, le délit d'outrage public à la pudeur inscrit dans l'ancien Code pénal de 1810. Si l'exhibition sexuelle n'est pas définie⁵⁸⁰ (comme ne l'était pas non plus l'outrage public à la pudeur), la loi précise tout de même qu'il y a exhibition « même en l'absence d'exposition d'une partie dénudée du corps » si un acte sexuel réel ou simulé est commis dans un lieu accessible dans l'espace public. Le mot pudeur, accolé à celui d'attentat, était également employé dans l'ancien Code pénal pour désigner ce que la législation actuelle qualifie

⁵⁷⁷ Sur l'utilisation du violet par les féministes, cf. Christine Bard, *Mon Genre d'histoire*, PUF, 2021, p. 141. et de la même autrice « "Mon corps est une arme", des suffragettes aux Femen, Les Temps Modernes, n° 678, 2014, p. 215.

⁵⁷⁸ Juliette Gaté, « nudité », in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 409.

⁵⁷⁹ *Ibid.* p. 411.

⁵⁸⁰ Article 222-32 du Code pénal : « L'exhibition sexuelle imposée à la vue d'autrui dans un lieu accessible aux regards du public est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

Même en l'absence d'exposition d'une partie dénudée du corps, l'exhibition sexuelle est constituée si est imposée à la vue d'autrui, dans un lieu accessible aux regards du public, la commission explicite d'un acte sexuel, réel ou simulé.

Lorsque les faits sont commis au préjudice d'un mineur de quinze ans, les peines sont portées à deux ans d'emprisonnement et à 30 000 euros d'amende ». Consulté sur LegiFrance le 01/07/2022.

d'atteinte sexuelle sur mineur et d'agression sexuelle⁵⁸¹. Les seins des femmes constituent un exemple de la dimension genrée des lois. Montrer ses seins nus, déssexualisés et en mouvement (lors d'activités sportives, de manifestations dans la rue....) est perçu généralement comme un outrage à la pudeur publique ou exhibition sexuelle là où un tel acte est toléré quand les seins sont statiques et érotisés (femmes qui bronzent sur la plage, femmes qui posent pour un·e artiste, publicités...)⁵⁸². La pudeur définit des limites entre l'intime/le privé et le public ainsi qu'entre la sexualisation et la neutralisation du corps des femmes. Comment les militantes expérimentent-elles la pudeur ? Dans quelles circonstances se manifeste-t-elle ou disparaît-elle ? Quelles stratégies adoptent-elles face à la sexualisation de leur corps et en particulier de leurs seins ?

3.1 Voyeurisme

Les militantes ont dénoncé le harcèlement de rue et les regards insistants pour en avoir été victimes et pour déconstruire l'image des femmes induite par ce type de regard. Louisette a reçu de nombreuses sollicitations à partir du moment où elle a commencé ses études supérieures « Dès que je suis sortie, alors là j'ai eu des seins [...]. Après, je traversais le resto et "ah j'aimerais bien vous connaître". Ça a été le festival là ». Festival de remarques et d'interpellations, elle n'y répond pas. Dominique y répond alors qu'elle se promenait à Paris en 1969 :

« Et je me suis fait, mais siffler, interpeller, c'était insupportable. Je me suis retourné auprès d'un mec et je lui ai dit "écoutez, ça fait 10 fois qu'on m'interpelle ou qu'on me demande l'heure, ça commence à...", "Oh mademoiselle, vous prenez vos désirs pour des réalités". Je te jure, je lui aurais bien tordu la kékette à celui-là. On était vraiment des proies, alors beaucoup plus dans les grandes villes que... où tout est possible. L'anonymat est tellement facile, que dans les petites villes... »

Elle a fini par ne plus porter les minis qu'elle aimait tant et ne sortait plus qu'en pantalon. Soizig adopte le pantalon pour la même raison. En jupe, elle se sentait nue et ne souhaitait pas « exhiber » ses jambes qu'elle trouvait trop grosses. Le regard des hommes lui était insupportable et elle pouvait y répondre par de la provocation :

« Quand j'étais jeune, je n'aimais pas ça [le regard des hommes] ou alors je le faisais exprès. J'avais une chemise transparente et avec des poches là, pouf, pas de soutien-gorge, ils étaient là Argh ! ». C'était « tant qu'à faire, tu l'as cherché ben voilà, toc ! »

⁵⁸¹ Cf. Partie 2, chapitre 7, section 2 « Les violences ».

⁵⁸² *Ibid.* p. 412.

À Nantes, les féministes organisaient des fêtes à la maison des femmes. Catherine se souvient de l'ambiance particulière de ces soirées où les femmes s'autorisaient ce qu'elles ne se permettaient pas en présence des hommes :

« On était toutes habillées, maquillées, avec des paillettes et tout et tout alors que je ne mets jamais ça. Plein de filles comme ça, pareil. On aurait dit qu'on se lâchait. On ne voulait pas se lâcher quand il y a les mecs parce qu'il y a assez d'attrance sans besoin d'en rajouter [...] On osait parce qu'on savait qu'on n'était pas en pâture ».

Elles affirment dans cet espace non-mixte une liberté voire une exubérance vestimentaire en réponse à un contrôle permanent du regard des autres. En dehors de lui, elles mettent en place des stratégies pour ne pas subir des comportements sexistes ou par peur du harcèlement et de l'agression. Le regard conditionne l'accès à l'espace public selon la géographe Rachele Borghi :

« La question du regard s'avère centrale. Toutes les interviewées ont abordé le sujet ou prononcé le mot « regard » au moins une fois. Bien que les réactions aux « regards » soient différentes, il s'agit d'un élément fondamental de leur expérience de l'espace public. Le fait d'être regardée est presque vécu comme un prix à payer pour accéder à l'espace public, en tant que femmes et en tant que lesbiennes »⁵⁸³.

Le regard, et plus encore, le voyeurisme, est-il perçu comme un prix à payer par les militantes ? Il l'est puisque l'espace public et notamment certains lieux qui constituent des « bastions mâles » sont habités de figures de pouvoir qui déploient des stratégies empêchant toute résistance. Un exemple en est donné dans le numéro 6 de la revue *Dévoilées*⁵⁸⁴. Myriam témoigne d'une situation de voyeurisme lors d'une visite médicale en vue d'un recrutement en tant que gardien de la paix.

« “En slip” a hurlé le flic docteur. En slip, j'ai gardé le soutien-gorge par pudeur. Quel mal m'en a pris ! Le docteur avait plus d'un tour dans son sac : “talons joints, penchez-vous en avant et touchez vos pieds avec la paume de vos mains”. Je m'exécute très très rapidement “je veux voir votre dos, le soutien-gorge m'en empêche”. Son idée est bizarre mais sur le coup je n'en pense rien. Il dégrafe très très rapidement le soutien-gorge. Ma position courbée et mes bras à la verticale font que je n'oppose aucune résistance et le soutien-gorge tombe par terre, épave de ma pudeur. [...] La camaraderie mâle s'en sort renforcée. “Et puis mettez-vous au milieu de la pièce, on ne vous voit pas”.

⁵⁸³ Rachele Borghi, « “Et le bronzage de tes fesses dessine un cœur” – Réflexions sur les expériences lesbiennes des plages », *L'Espace Politique*, n° 28, 2016. [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3757>

⁵⁸⁴ Myriam, « Un pré en bulles... », *Dévoilées*, n° 6, p. 5.

Un infirmier est présent pendant la visite, sans occuper d'autre rôle que celui d'observer la postulante. Elle explique que le déplacement qui lui est demandé permet en réalité de donner un meilleur angle de vue à l'infirmier sur sa poitrine. L'intimité de cette consultation n'est pas assurée puisque, faute de rideaux aux fenêtres, les personnes de l'extérieur peuvent tout voir et que la porte a été ouverte plusieurs fois. Le trou de la serrure permettrait aussi aux occupants de la salle d'attente de voir la scène. Tel un pantin, elle ne peut qu'exécuter les ordres et positions demandées :

« Au point où j'en étais, j'ai fait face au docteur dont le visage s'illuminait d'un sourire canaille que j'abhorre. Il m'a fait faire plusieurs mouvements et certains même par deux fois... Bizarre, bizarre... [...] Là j'ai vraiment eu l'impression désagréable mais vraie d'être le substitut involontaire mais actif de leur voyeurisme. [...] Une circonstance imposée par l'homme et nous passons du statut de Marie à celui d'Eve, même les plus pucelles, tellement le désir du mâle est fort de s'encaniller et celui de la femme de plaire à tout prix pour se valoriser. Je n'ai pas communiqué de cela avec le flic-docteur. Il était trop viril et trop goguenard et moi trop femelle (avec mes seins à l'air) et trop bien éduquée pour faire acte de rébellion, lui dire que son infirmier n'avait rien à faire ici, que lui-même me cassait copieusement les pieds et que je le trouvais... Laid ».

Elle conclut en disant que la police comme l'armée sont des bastions mâles et que les femmes sont là pour les divertir et non pour « remettre en question l'autorité virile incontestée ». Ce voyeurisme des hommes met en lumière un plaisir né de la situation même de domination. Le voyeurisme réifie le corps des femmes. Les hommes tirent du plaisir de cette réification.

3.2 Pratique du naturisme

Des féministes se sont rendues en 1979, probablement à Saint-Nazaire, à la projection du film « Douce et fière Ardèche »⁵⁸⁵ présenté par Marc-Alain Descamps qui avait soutenu quelques années auparavant une thèse⁵⁸⁶ sur « Le nu et le vêtement »⁵⁸⁷. Le film évoque le naturisme. Les féministes soulignent que, dans le film, seules des femmes nues apparaissent. L'universitaire leur répond « Mesdames, le fait de ne pas avoir vu d'homme nu dans le film vous a étonnées, cela vous manquerait-il par hasard ? ». À une question qui interroge à la fois le regard de la personne qui filme et le parti-pris de provoquer un certain voyeurisme vis-à-vis du corps des femmes, les militantes sont

⁵⁸⁵ Aucune information vérifiable n'a été trouvée sur ce film.

⁵⁸⁶ Marc-Alain Descamps, *Le nu et le vêtement*, Paris, Éditions universitaires, 1972.

⁵⁸⁷ Anonyme, « Naturisme à Saint-Nazaire », *Dévoilées*, n°1, 1979, s. p.

renvoyées à un manque qui supposerait une sexualité hors norme voire dévorante. L'intervenant affirme que les hommes sont naturellement voyeurs et les femmes exhibitionnistes. En posant cette question, les militantes s'inscrivent dans un renversement des rôles que n'admet pas l'universitaire. Elles sont marginalisées dans une salle dont le public semble satisfait de l'intervention. En effet, elles écrivent qu'une fois le débat terminé, toute la salle applaudit, sauf les deux rangées « d'hystériques » (*i.e* les féministes), qui ont posé des questions dérangeantes et pas seulement sur l'absence du corps des hommes. Elles dénoncent la sur-représentation de « beaux » corps ; la ghettoïsation des camps naturistes et des inégalités sociales qui en divisent l'accès ; le tabou autour de la nudité ; la représentation du corps des femmes dans la publicité, les magazines, la rue ; la pornographie et des violences faites aux femmes. L'intervenant ne répond pas à ces sujets que, visiblement, il considérait comme hors-sujet. Le mot sujet est ici essentiel, car en mettant la question du corps et en particulier du corps des femmes hors-sujet, il l'exclut du champ du savoir et contribue à en faire un impensé.

Les militantes sont nombreuses à s'être laissées entraîner dans une pratique naturiste par des ami·es ou parce que l'occasion s'était présentée. Il ne s'agit pas d'une démarche militante en tant que telle. Elle est située socialement dans la mesure où le naturisme est largement pratiqué les classes moyennes et supérieures⁵⁸⁸. En effet, à la nudité fonctionnelle de la classe populaire s'est opposée la mise en scène, dans les classes supérieures, d'un corps contrôlé et propre⁵⁸⁹. Cela peut aussi montrer leur appartenance à une classe ou culture jeune, subversive et contestataire. Alors que le mouvement naturiste s'organise par des associations et clubs comme la FFN (Fédération française de naturisme), de nouvelles pratiques émergent, un naturisme sauvage, ponctuel, encouragé par une évolution des mentalités concernant la nudité. La presse et le cinéma donnent désormais un visage globalement plus positif du naturisme⁵⁹⁰. Les autorités ferment de plus en plus les yeux sur cette pratique et la réglementation s'assouplit. Nudiste ou naturiste ? La géographe Francine Barthe-Deloizy a proposé une typologie des différentes pratiques définies dans les ouvrages naturistes et la presse spécialisée :

« Le nudiste "sauvage" pratique la nudité en groupe dans des endroits déserts ; c'est un individualiste hédoniste, adepte du « pas vu pas pris ». L'"apoiliste", c'est le sans-gêne à poil, pollueur à la libido débridée. Par opposition, une figure de naturiste idéal se dessine : il combat les abus de la société de consommation industrielle et urbaine par un retour à l'inspiration naturelle »⁵⁹¹.

⁵⁸⁸ Christophe Colera, *La nudité : Pratiques et significations*, Paris, Editions du Cygne, 2008, p. 59.

⁵⁸⁹ *Ibid.* p. 58.

⁵⁹⁰ Sylvain Villaret, *Histoire du naturisme en France depuis le siècle des Lumières*, Paris, Vuibert, 2005, p. 340.

⁵⁹¹ Francine Barthe-Deloizy, « Le naturisme », *Communications*, vol. 74, n° 1, 2003, p. 57.

Les termes « nudiste » et « naturiste » ne sont pas clairement distingués par toutes les militantes. Elles qualifient généralement leur pratique comme relevant du naturisme.

Le mouvement naturiste dissocie la nudité de la sexualité et en même temps promeut une éducation sexuelle qui permettrait d'éviter les perversions et troubles sexuels liés causés par les tabous autour de la sexualité et du corps⁵⁹². Les rapports Kinsey⁵⁹³ sur la sexualité circulent dans les milieux naturistes, les revues spécialisées s'appuient sur les travaux de la sexologie pour aborder l'épanouissement sexuel des femmes et des responsables d'associations naturistes soutiennent le MFPF (Mouvement français pour le planning familial)⁵⁹⁴. La sexualité occupe une large place dans la réflexion du mouvement naturiste dans les années 1960. Cette thématique perd de son importance dans les années 1970 avec le développement du mouvement féministe, une certaine banalisation des questions sexuelles et en même temps à cause de la dénonciation grandissante d'une libéralisation excessive des mœurs et de la pornographie⁵⁹⁵.

Le naturisme est, pour les militantes qui l'ont pratiqué et/ou le pratiquent encore, une façon de communier avec la nature. Elles ressentent le plaisir de l'exposition aux éléments naturels : eau, vent, terre, herbe, soleil.

« M'enfoncer
Lentement et sans peur
Dans l'eau grise et dormante
Comme les nuages au crépuscule
Glissant du ciel fiévreux
Dans le marais
Qui leur tend
Son miroir empoisonné »
Voyage au profond, poème de Jo (Angoulême)⁵⁹⁶

Elles prennent du plaisir à s'enfoncer dans l'eau, mais aussi à refléter le soleil⁵⁹⁷. Le bronzage est à la mode. Les premières crèmes et huiles protectrices sont apparues dans les années 1930 (Nivéa, huile de Chaldée). À partir des années 1960, une efficacité plus grande des filtres protecteurs UV-A et UV-B est recherchée⁵⁹⁸ au moment où le corps

⁵⁹² Sylvain Villaret, *Histoire du naturisme en France depuis le siècle des Lumières*, op. cit., p. 350-351.

⁵⁹³ Alfred Kinsey, *Le Comportement sexuel de l'homme*, Paris, Pavois, 1948 et *Le Comportement sexuel de la femme*, Paris, Le Livre contemporain Amiot Dumont, 1954.

⁵⁹⁴ Sylvain Villaret, *Histoire du naturisme en France depuis le siècle des Lumières*, op. cit., p. 350-354.

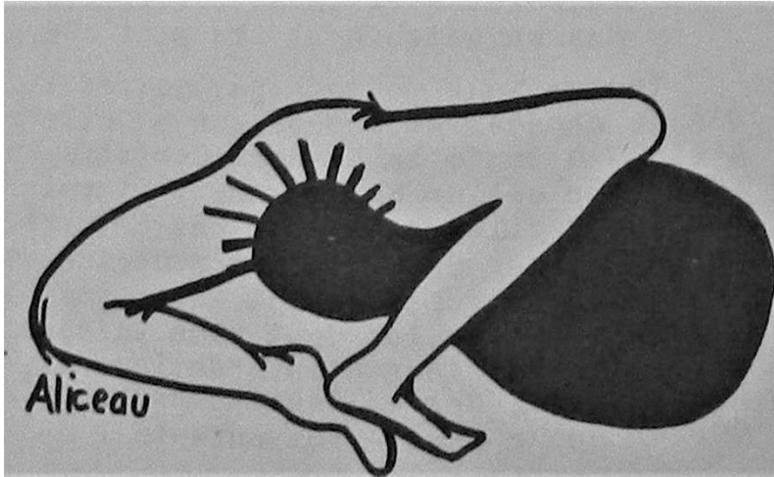
⁵⁹⁵ *Ibid.* p. 354.

⁵⁹⁶ Jo (d'Angoulême), poème sans titre, *Les femmes et les femmes d'abord*, n° 3, octobre 1980, p. 14.

⁵⁹⁷ Il est impossible de ne pas citer ce merveilleux passage de *Les Guérillères* de Monique Wittig : « Elles disent qu'elles exposent leurs sexes afin que le soleil s'y réfléchisse comme dans un miroir. Elles disent qu'elles retiennent son éclat. Elles disent que les poils du pubis sont comme une toile d'araignée qui capture les rayons. On les voit courir à grandes enjambées. Elles sont toutes illuminées en leur milieu, à partir du pubis des clitoris encapuchonnés des nymphes doubles et plissées. L'éclat qu'elles jettent en s'immobilisant et en se tournant de face fait que les yeux se fixent ailleurs n'en pouvant supporter la vue. » Monique Wittig, *Les Guérillères*, Les éditions de Minuit, 1969, p. 24.

⁵⁹⁸ Bernard Andrieu, *Bronzage*, Paris, CNRS éditions, 2008, p. 96.

médical commence à alerter sur les dangers d'une exposition trop longue au soleil. Le discours médical ne sera véritablement audible qu'à partir de la fin des années 1970 qui marque le début d'une crise économique et un « renversement des valeurs politiques, intellectuelles et esthétiques dominantes »⁵⁹⁹.

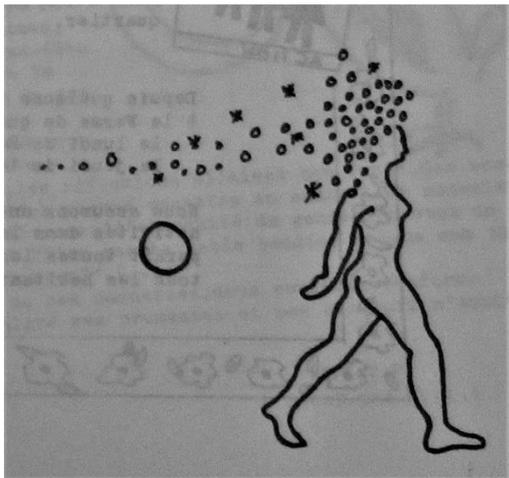


Aliceau, Les Femmes et les femmes d'abord, dessin sans titre, n° 2, avril 1980, p. 46

Le corps nu se confond dans la nature, avec la nature. Le végétal est très présent dans les représentations du corps des femmes et en particulier de leurs organes génitaux, au sein des revues féministes. Certaines images mettent en scène des femmes qui flottent, se prolongent ou se combinent avec des éléments végétaux. Les végétaux symbolisent la vie, l'émergence, la vitalité. Du corps des femmes, la nature pousse, prospère, se faufile. Aussi, la forme de certaines fleurs rappelle celle de la vulve. Des représentations jouent sur l'esthétique des fleurs et leur signification. D'autres modèles de fusion sont présents dans les revues : femme/animal, femme/végétal/animal et femme/créature imaginaire⁶⁰⁰. Ces femmes végétales sont parfois des sorcières. Le corps des sorcières est d'ailleurs représenté nu.

⁵⁹⁹ Pascal Ory, *L'invention du bronzage*, Paris, Flammarion, 2018, p. 124.

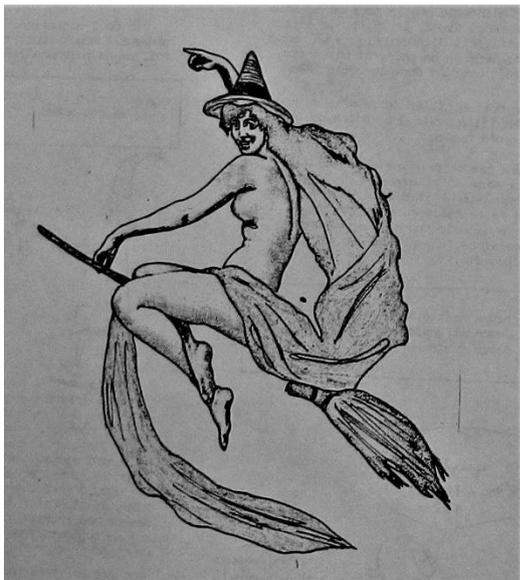
⁶⁰⁰ Marine Gilis, « Dessine-moi un utérus ! Les représentations des organes génitaux dans les revues du Mouvement de libération des femmes (1970-1980) in Isabelle Durand, Morgane Guyvarc'h, Véronique Mehl (dir.), *L'utérus, de l'organe au discours*, Rennes, PUR, 2022, p. 189-200.



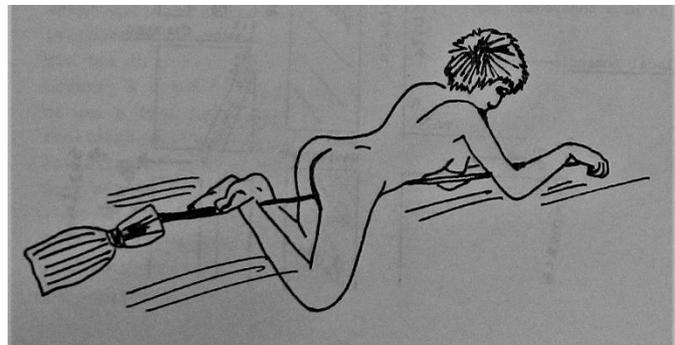
Dévoilées, n° 2, p.28



Les femmes et les femmes d'abord, n° 1, p. 36



Dévoilées, n° 5, p. 11.



Dévoilées, n° 3, p. 12.

Pourquoi ces sorcières sont-elles nues ? La réponse se trouve peut-être en partie dans le poème d'Évelyne⁶⁰¹ qui se compare à un « vase mal recollé » et un « patchwork qui s'effiloche ». La nudité renvoie à une identité déconstruite et débarrassée de l'image intériorisée que les hommes ont des femmes : « Un grand déchirement et me voilà toute nue. Je n'existe plus, c'est sûrement ça le début de... quoi ?? (L'idée de l'Homme intériorisé par moi femme veut mourir. Suis-je prête ?) ».

⁶⁰¹ Évelyne, poème sans titre, *Les femmes et les femmes d'abord*, n°1, janvier 1980, p. 10.

3.3 Les seins à l'air

Les militantes de l'Ouest ont très peu évoqué leurs seins au cours des entretiens menés. Il en a été essentiellement question au moment de la discussion sur la maternité⁶⁰² puis dans le récit de l'expérience du bronzage et du naturisme. On aurait pu s'attendre à une évocation de la pudeur ou de la contrainte que constitue le port du soutien-gorge. Il n'en a rien été. L'image des féministes américaines « brûlant » leur soutien-gorge en 1968 pour perturber le concours de beauté Miss America⁶⁰³ n'a pas été convoquée. La nudité ou semi-nudité n'est pas apparue comme une arme politique mais comme une sensation de puissance, de rupture, de transgression ou simple plaisir du peau à peau avec le vent et le soleil.

Dès les années 1930, se forge l'image d'un corps d'été destiné à être vu⁶⁰⁴. Le bronzage suscite un engouement croissant et le bikini est commercialisé à partir de 1946⁶⁰⁵. L'ensemble des classes sociales accèdent désormais à ces temps d'insouciance qui standardisent les manières de faire et de paraître⁶⁰⁶. Les seins nus s'imposent à la plage avec l'apparition du monokini. Claudette se souvient des corps étalés sur la plage l'été :

« Et tout le monde avait seins nus à l'époque [dans les années 1970]. Ben oui, à l'époque on était seins nus nous, toutes les femmes sur les plages ici. Toutes mes amies, on était seins nus. Notre corps on le montrait, on n'avait aucune... On adorait ça nous ».

Le plaisir est multiple : chaleur du soleil et bronzage, exposition d'une féminité assumée, prise de pouvoir sur le regard de l'autre et peut-être aussi plaisir de se montrer.

La poitrine est globalement perçue comme un marqueur de féminité important pour les militantes. Deux d'entre elles témoignent d'une expérience particulière qui a forgé leur vision de la féminité. Francine ne voulait pas de sein quand elle était petite, car elle constatait que « les autres » regardaient ça et classaient celles qui en avaient dans une catégorie femme qui rimait avec le fait d'être empêchée : « Je n'aime pas qu'on me mette dans les femmes parce que j'ai toujours peur du rôle qu'on va me faire là, de l'image ». Une fois adulte, sa rencontre avec d'autres militantes bouleverse son rapport à la féminité. Elle ne perçoit plus ses seins comme invalidants. Christiane n'avait jamais pensé le rapport entre seins et féminité jusqu'à son cancer du sein. Elle a subi une double mammectomie :

⁶⁰² Cf. Partie 2, chapitre 6, section « L'allaitement au sein comme choix ».

⁶⁰³ Christine Bard, *Féminismes : 150 ans d'idées reçues*, Paris, Le Cavalier bleu, 2020, p. 103.

⁶⁰⁴ Christophe Granger, *Les corps d'été. Naissance d'une variation saisonnière, XXème siècle*, Paris, Autrement, 2012, p. 47.

⁶⁰⁵ *Ibid.*, p. 99.

⁶⁰⁶ *Ibid.*, p. 121.

« Là, quand on perd ses seins, c'est vrai que c'est un aspect important de féminité. Ça m'avait marqué ça d'entendre à l'hôpital les infirmières qui me disaient « est-ce que vous vous êtes regardée dans la glace ? » Ben oui. Parce qu'on se rend compte que 6 mois après l'opération, il y a des femmes qui ne se sont pas regardées. Moi j'avais une reconstruction dans la foulée donc j'avais encore des seins. Je n'avais pas le truc tout vide. Ça, ça m'avait marquée de me dire effectivement, il y a des choses à ce niveau-là quoi ».

Opérée à 60 ans, elle suit les conseils de la chirurgienne qui jugeait la double mammectomie comme invalidante. Elle ne regrette pas sa reconstruction bien qu'elle ressente parfois ces prothèses comme un corps étranger et froid. Elle pouvait également avoir recours à des prothèses extérieures. Se pose alors la question suivante : reconstruire pour soi ou pour les autres ?

Il apparaît que les militantes, en déconstruisant le regard de l'autre masculin, se construisent un corps pour soi. Le sein, comme l'explique l'historienne Christine Bard, devient un sein « politique », « autocentré », « autonome » :

« Ce ne sont plus les enfants, les maris, les médecins, les psys, qui le maîtrisent, qui le possèdent ; les femmes s'approprient leurs seins, décidant de les montrer ou pas. Depuis les années 1970, le regard social porté sur les seins nus a changé dans de nombreux pays occidentaux. La liberté de se dénuder est une des facettes de la révolution sexuelle, invitant à décomplexer les plaisirs voyeuristes et exhibitionnistes. Elle influence également les manières de militer : le « nu-manifeste », de plus en plus utilisé de nos jours, se met au service de toutes sortes de causes »⁶⁰⁷.

Désexualisé, il devient neutre et indifférent au regard. Il se montre ainsi naturellement entre femmes, comme lors de ce chantier de construction, en non-mixité, d'une maison à la Roche-sur-Yon (image ci-dessous).

⁶⁰⁷ Christine Bard, « “Mon corps est une arme”, des suffragettes aux femem », *Les Temps modernes*, vol. 2, n° 678, 2014 [en ligne], DOI : <https://doi.org/10.3917/lm.678.0213>



Fonds personnel, construction d'une maison à la Roche-sur-Yon par un groupe de femmes, 1977

Les quelques militantes qui ont partagé leur vision des mouvements féministes actuels n'ont pas évoqué le combat des Femen. Les Femen, à partir de 2008, écrivent des slogans et des dénonciations sur leur torse nu et font de la semi-nudité une arme politique et médiatique⁶⁰⁸. Les militantes de l'Ouest les connaissent mais leur mode d'action leur apparaît certainement comme minoritaire pour qu'elles ne les évoquent pas. Avant elles, en 2000, les militantes du collectif les Tumultueuses se baignent seins nus dans les piscines municipales pour dénoncer « le traitement discriminatoire des corps « masculins » et « féminins » et la contrainte faite aux femmes, à montrer et cacher leur anatomie »⁶⁰⁹. Ne pas les évoquer montre-t-il de leur part un accord tacite ? Les militantes réagissent plutôt aux polémiques médiatiques de ces dernières années sur le voile islamique et le burkini. Ces polémiques réactualisent et redéfinissent la question de la (semi)nudité à travers celle de la pudeur et du regard public sur le corps féminin. Elles qui ont eu à s'affranchir du regard masculin, à dénaturiser et à déssexualiser leur corps se retrouvent face à une autre vision du rapport entre les hommes et les femmes qu'elles ne comprennent pas. Le corps divise et reflète le pluralisme d'un féminisme toujours en mouvement.

⁶⁰⁸ Jallal Mesbah, *Le corps politique. Une histoire de l'activisme Femen : Ukraine, France, Tunisie, Québec (2008-2020)*, thèse de doctorat en histoire, Université d'Angers, 2021.

⁶⁰⁹ « Tumultueuses », *Multitudes*, vol. 50, n°3, 2012, [en ligne]. DOI : 10.3917/mult.050.0204

Chapitre 5. La contraception et l'avortement

Une grande partie des militantes interrogées ont commencé leur vie sexuelle avant ou pendant les années où la contraception dite moderne est en passe d'être légalisée. Un peu plus de la moitié d'entre elles (54 %) sont majeures (21 ans) au moment où la Loi du 28 décembre 1967 (dite Loi Neuwirth) relative à la régulation des naissances abroge les articles L. 648 et L. 649 du code de la santé publique⁶¹⁰. Une partie de la Loi de 1920 est ainsi abolie⁶¹¹, celle qui interdit l'utilisation et la publicité des moyens contraceptifs⁶¹². La loi Neuwirth peine cependant à être appliquée puisqu'il faut attendre plusieurs années avant la parution de certains décrets : 1969 les règles de fabrication des contraceptifs et leurs conditions de délivrance sont définies (les mises en vente sur le marché sont toutefois lentes, en 1970, aucun contraceptif oral et dispositif intra-utérin n'est autorisé à la vente) ; 1972, sont définies les conditions de pose d'un stérilet⁶¹³. Enfin, la loi du 4 décembre 1974 prévoit que les médicaments, produits et objets contraceptifs soient remboursés par la sécurité sociale et supprime l'autorisation parentale pour les mineures. Les militantes ont alors déjà toute la majorité civile et certaines d'entre elles ont avorté clandestinement. Elles luttent pour l'accès à la contraception et la légalisation de l'avortement afin d'affranchir le corps des femmes de la fatalité d'une grossesse non désirée et d'une sexualité qui constitue un risque pour la poursuite des études, du travail, des projets, de la situation financière et même face à l'opprobre social que suscite encore une grossesse hors mariage. En 1975, la loi Veil autorise, pour quatre ans, l'interruption volontaire de grossesse. Les militantes restent engagées pour que la loi soit appliquée et qu'elle devienne définitive. Le 31 décembre 1979, la loi Veil est reconduite sans limite de temps. Les deux tiers des militantes ont alors plus de 30 ans. Elles savent désormais qu'elles (et toutes les femmes) peuvent avoir recours à une IVG en toute sécurité.

⁶¹⁰ La situation est différente dans les départements et régions d'outre-mer (DROM). À la politique nataliste en métropole s'oppose une politique antinataliste dans les DROM. La démographie croissante dans les DROM inquiète le gouvernement qui prône d'abord un « contrôle des naissances » puis une « régulation des naissances » et encourage une émigration en métropole (Michelle Zancarini-Fournel, « Contraception et avortement dans les Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique, 1964-1975) », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n.50, 2019, [en ligne], DOI : 10.4000/clio.17067). L'Église s'oppose à cette politique tout comme des féministes des DROM et de métropole qui y voient une politique raciste. Cette différence de politique constitue en outre un des arguments des Grands témoins convoqués par Gisèle Halimi lors du procès à Bobigny en 1972 de Michèle Chevalier, Lucette Duboucheix, Renée Susset et Micheline Bambuck pour avoir aidé Marie-Claire Chevalier à avorter. Ce Grand témoin n'est autre que Jacqueline Manicom-Letourneur, fondatrice du Planning familial de Guadeloupe en 1964, qui explique que, contrairement à la métropole, l'information sur la contraception circule librement et que des stérilets et la pilule sont distribués gratuitement. Cet aspect de la défense montre l'hypocrisie du gouvernement et la nécessité de promouvoir l'application de la Loi Neuwirth et de réformer la législation concernant l'avortement.

⁶¹¹ L'article 5 de la Loi Neuwirth rappelle toutefois que « Toute propagande antinataliste est interdite. Toute propagande et toute publicité commerciale directe ou indirecte concernant les médicaments, produits ou objets de nature à prévenir la grossesse ou les méthodes contraceptives sont interdites, sauf dans les publications réservées aux médecins et aux pharmaciens ».

⁶¹² Loi n° 67-1176 du 28 décembre 1967 : Article 2 : « La fabrication et l'importation des contraceptifs sont autorisées dans les conditions fixées par un règlement d'administration publique ».

⁶¹³ Sophie Chauveau, « Les espoirs déçus de la loi Neuwirth », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°18, 2003 [En ligne], DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.623>

1. Avoir recours à des méthodes contraceptives

Selon l'enquête de Henri Leridon, Jean-Paul Sardon, Philippe Collomb et Yves Charbit sur la contraception en France en 1978⁶¹⁴, 68,1 % des femmes utilisent une méthode contraceptive : la pilule (27,9 %), le retrait (18,3 %), le stérilet (8,9%), la continence périodique (5,6 %), le préservatif (5,2 %) et autres méthodes (diaphragmes, gelées et ovules spermicides, lavage, injection représentent 2,2 %). Parmi les 31,9 % de femmes qui n'utilisent pas de méthode contraceptive, une majorité de ces femmes sont sans partenaire régulier (8,7 %), stérilisées (7,3 %), enceintes (4,6 %), stériles (1,4 %), autre (9,9 %). Les femmes contraceptées sont donc 41 % à prendre la pilule et 13 % à avoir un stérilet, soit 54 %, une courte majorité, à utiliser les méthodes qui sont apparues et se sont développées dans la décennie précédente. D'après cette même enquête, les plus jeunes (20-34 ans) ont largement recours à la pilule contrairement aux femmes de classe d'âge supérieure. À l'inverse, l'utilisation du stérilet concerne davantage les 25-39 ans. La méthode du retrait suit une augmentation exponentielle avec la classe d'âge et la continence périodique est davantage utilisée par les femmes de plus de 35 ans. Le préservatif est sensiblement utilisé dans les mêmes proportions par les femmes de toutes catégories d'âges. La stérilisation contraceptive est presque inexistante pour les moins de 29 ans (2 %), elle concerne 5% des femmes âgées entre 30 et 34 ans, 10% des femmes entre 35 et 39 ans et 6,4 % des femmes entre 40 et 44 ans. Cette enquête corrobore une étude postérieure⁶¹⁵ qui, bien que portant sur un échantillon de femmes interrogées dans les années 2005, montre que la pilule et le stérilet sont les méthodes les plus utilisées en France et que les pratiques contraceptives évoluent au cours de la vie sexuelle des femmes. Arnaud Régnier-Loilier, chercheur à l'INED, décrit une « norme contraceptive "à la française" » selon laquelle la pilule est prescrite massivement, notamment pour les jeunes, le stérilet est davantage utilisé par les femmes plus âgées ayant déjà eu un ou des enfants et que la stérilisation est peu répandue⁶¹⁶. Cette « norme contraceptive "à la française" » tient ses prémices dans les années 1960-1970 au moment où se forge un discours féministe faisant de la pilule le symbole de la libération de la sexualité des femmes. Au fil des décennies se façonne un mythe de la pilule qu'Alexandra Roux interroge dans sa thèse en sociologie intitulée « Par amour des femmes ? La pilule contraceptive en France, genèse d'une évidence sociale et médicale (1960-2000) »⁶¹⁷. La pilule apparaît aujourd'hui comme

⁶¹⁴ Yves Charbit, Philippe Collomb, Henri Leridon, Jean Paul Sardon, « La contraception en France en 1978. Une enquête INED-INSEE », in *Population*, n° 1, 1979, [en ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-population-1979-1-page-1349.htm>

⁶¹⁵ Laurence Charton, Joseph Josy Lévy, *La contraception*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011, p. 42.

⁶¹⁶ *Ibid.*, p. 53.

⁶¹⁷ Alexandra Roux, « Par amour des femmes ? La pilule contraceptive en France, genèse d'une évidence sociale et médicale (1960-2000) », Thèse de doctorat en sociologie, EHESS, 2020.

une évidence et incarne une norme contraceptive centrée sur elle⁶¹⁸. La pilule a-t-elle réellement été une libération ? Les militantes de l'Ouest l'ont-elles immédiatement et unanimement adoptée ? Ont-elles eu recours à d'autres méthodes contraceptives ou à la stérilisation ? Pourquoi ?

1.1 Génération pilule

1.1.1. Quand et pourquoi prendre la pilule ?

La pilule est un contraceptif qui s'est imposé aux jeunes hétérosexuelles qui approchent ou atteignent la majorité civile au début des années 1970. Les militantes lesbiennes interrogées n'ont pas pris la pilule à l'exception d'une d'entre elles qui l'a prise pour réguler son cycle menstruel et diminuer la douleur des règles. Louissette a commencé à prendre la pilule dès l'âge de 16 ans, en 1971, alors qu'elle était lycéenne. Grâce au bouche-à-oreille, elle connaissait un médecin à Rennes qui délivrait la pilule aux mineures. Elle explique que sa classe d'âge voyait la pilule comme une évidence dès les premiers rapports sexuels. Bien que les décrets sur la publicité sur les méthodes contraceptives ne soient publiés qu'en 1973, l'information circule de façon plus large et efficace. Katell, plus âgée de deux ans que Louissette, n'a pas eu la pilule dès ses premiers rapports. Elle pensait plus au fait de « passer à l'acte qu'au risque de grossesse. C'est quand elle s'est sentie soulagée de voir ses règles arriver après un rapport sans contraception qu'elle a pris conscience qu'il fallait trouver rapidement un contraceptif. En 1971, elle a 18 ans, c'est à ce moment-là qu'elle y accède, par le bouche-à-oreille également, grâce à un médecin qui délivre la pilule aux mineures. 1971 semble marquer un tournant dans l'accès à la pilule car c'est également cette année-là que Marie-France commence à la prendre. Elle a 20 ans, elle est en première année à l'université et vient d'avorter. La pilule lui semblait un sujet tabou jusqu'au tournant des années 1970 : « Mais c'est vrai que c'est peut-être arrivé plus vite mais moi j'ai l'impression qu'avant cette période-là, la pilule n'existait pas. Surtout, il y avait plein de tabous ». Elle entend parler d'autres moyens contraceptifs grâce à son engagement au MLAC.

La pilule est une évidence pour celles qui voyaient leurs sœurs aînées accumuler les grossesses. Sylvette « arrive à l'âge de la contraception » au moment où celle-ci est condamnée par l'encyclique *Humane Vitae* de Paul VI, en 1968. Sa sœur aînée, pratiquante catholique, a déjà deux enfants. Cette dernière s'engage au Planning familial à l'arrivée de son troisième enfant, ce qui ouvre des perspectives aux plus jeunes : « Ben moi, j'avais l'avantage de passer après. Cette question-là, c'était déjà fini. Evidemment, il me fallait

⁶¹⁸ *Ibid.* p. 177.

une contraception » (Sylvette). La pilule est perçue comme ce qui a transformé la vie des femmes dans la mesure où c'était soit les avortements, soit les enfants non désirés à répétition (Catherine). Les exclamations fusent en entretien à l'évocation de l'arrivée de la pilule : « Que du bien ! parce que ma mère ne l'avait pas eue. Que du bien, je le répète ! » (Francine), « Ça a été une libération extraordinaire, extraordinaire ! » (Sylviane). Dominique s'énerve même à l'idée que les jeunes aujourd'hui se plaignent des effets de la pilule et de la charge mentale que représente une prise régulière :

« Ah non! Mais il faut t'imaginer ce que c'était. C'est difficile maintenant parce qu'en plus, tu t'aperçois que les jeunes, il y en a qui disent il y en a marre de la contraception. Mais c'est ça le truc ! Moi, je sais que quand j'ai pris la pilule, c'était une pilule vachement dosée, mais moi je n'en n'avais rien à foutre ! Ecoute, entre ça et se demander tous les mois si tu ne vas pas être enceinte ! Mais qu'est-ce que ça veut dire ? ».

Ce témoignage ressemble au dialogue rapporté de l'introduction de Sabrina Debusquat de son livre *J'arrête la pilule*⁶¹⁹. Elle relate une discussion entre sa grand-mère de 85 ans, qui ne comprend pas pourquoi il faut remettre en question une pilule qui a permis aux femmes de maîtriser leur fécondité, et elle qui écrit ce livre pour briser la chape de plomb qui régnerait sur le sujet. Ce dialogue marque la différence de contexte social vécu par deux générations différentes.

1.1.2. Peut-on critiquer la pilule ?

Les militantes n'ont pas été sans critiquer la pilule. Elles en mesurent les contraintes et les effets secondaires. Bien que présentée comme une libération, Annie s'interroge sur qui en profite dans un courriel auquel elle a joint cette œuvre ci-dessous.

⁶¹⁹ Sabrina Debusquat, *J'arrête la pilule*, Paris, Éditions les Liens qui Libèrent, 2017.



Œuvre anonyme reçue par une enquêtée Mayennaise par courriel en 2020.

Le jour de la grande manifestation pour le vote de la loi en 1979, Annie se trouve être à Paris. Faute de pouvoir s'y rendre, elle réalise ce montage de médicaments où figure au centre sa plaquette de pilules. Elle explique son œuvre dans son courriel :

« Les médicaments me donnaient l'effet d'avancer, ils donnaient des coups de trique pour faire avancer l'âne qui ne voulait plus avancer. Ma première idée était un rond puis finalement je suis partie d'un carré, j'ai machiné les angles, c'est devenu un truc sur pointe. Ça faisait du bruit de couper les machins. J'ai trouvé ça bien. Ça s'est agencé. Une fois que j'ai eu la forme avec les couleurs ça s'est agencé. C'était évident que le rond devenait le centre. Ma plaquette de pilules. En même temps j'arrivais à cette réflexion que c'était un peu comme l'électro-ménager. Est-ce qu'il libère ou est-ce assujetti à l'industrie, à l'homme ? est-ce que les profiteurs de la pilule c'étaient les femmes ou les hommes ? est-ce qu'on ne facilitait pas le désir des hommes qui n'était pas forcément notre désir à nous ? » œuvre réalisée en 79 »⁶²⁰.

Plusieurs militantes ont évoqué la marque Stediril. Elles la décrivent comme fortement dosée, c'est-à-dire avec un dosage important d'éthinylestradiol qui ne se fait plus dans les pilules nouvelle génération⁶²¹. Plusieurs d'entre elles ont observé des effets indésirables. Maryvonne dit avoir pris trois kilos. Après ses deux maternités, elle décide d'opter pour le stérilet. Brigitte fait le même choix après avoir constaté une sécheresse vaginale qui rendait douloureux les rapports sexuels. Anne-Lyse se souvient que la pilule était critiquée notamment parce que les effets à long terme n'étaient pas connus. Elle a changé plusieurs

⁶²⁰ Courriel de [Carole] reçu le 2 juin 2020.

⁶²¹ Site web de la Haute Autorité de santé, STEDIRIL (éthinylestradiol 50 µg, norgestrel 500 µg), contraceptif hormonal, [https://www.has-sante.fr/jcms/c_2035704/fr/stediril-ethinylestradiol-50-g-norgestrel-500-g-contraceptif-hormonal], consulté le 18/12/2021.

fois de méthode contraceptive, reprenant la pilule à certains moments. Agnès a eu les mêmes questionnements sur les effets à long terme et s'est fait poser un stérilet qui n'a pas fonctionné. Elle est revenue à la pilule après cette grossesse non désirée. Elle trouvait le diaphragme peu pratique et le préservatif non compatible avec une relation stable. L'expérience des militantes montre une grande diversité dans l'utilisation des méthodes contraceptives et le rapport à la pilule malgré le discours qu'elles peuvent tenir sur la pilule qui a « libéré les femmes »⁶²².

1.2 Diversité et usages des moyens contraceptifs

1.2.1. Conceptions et contraintes

Les premières pratiques contraceptives ou de limitation des naissances de la plupart des militantes, notamment les plus âgées, ont été le coït interrompu et les méthodes Ogino-Knaus⁶²³ et de courbe thermique⁶²⁴. Andrée, qui n'avait pas accès à la contraception au moment de ses premiers rapports, évitait d'aller jusqu'à l'orgasme et demandait à son partenaire d'interrompre le rapport sexuel avant l'éjaculation. Cette méthode engendre une frustration et demande une coordination avec le partenaire qui n'est pas toujours évidente et efficace : « Quelquefois il suffit de pas grand-chose, quelques gouttes de sperme et puis voilà c'est fait. J'ai eu du pot mais j'ai quand même trois IVG dans ma vie et une fois c'était uniquement un coït interrompu avec quelques gouttes quoi » (Andrée). Les militantes entendaient davantage parler par leurs aînées de la méthode Ogino-Knaus sans pour autant être dupe sur son efficacité toute relative. Anne-Lyse en témoigne :

« Avant [la pilule], pendant un moment, on a fait comme on a pu. C'était comme ça à l'époque, quand tu n'avais pas de contraception, tu n'avais pas de contraception. C'était au petit bonheur la chance. [...] Tu sais, on essayait tout ce qui courait. La méthode Ogino, je vais te dire, après quand tu en parles...

Mes parents, c'était la méthode Ogino et ma mère a eu 9 gamins, tu vois ».

Cette méthode consistait à calculer les jours fécondables, c'est-à-dire ceux avoisinant l'ovulation qui a lieu entre 12 à 16 jours avant les règles⁶²⁵. La méthode de la courbe thermique consiste à prendre sa température tous les matins dès le réveil avant de se lever et d'observer les changements de température. La température la plus basse correspondrait au jour d'ovulation. La période dite de sécurité se situerait à partir du 3^e

⁶²² Sur la genèse de l'utilisation et du rapport à la pilule contraceptive, cf. la thèse d'Alexandra Roux, « Par amour des femmes ? La pilule contraceptive en France, genèse d'une évidence sociale et médicale (1960-2000) », *op. cit.*

⁶²³ La méthode Ogino-Knaus repose sur un calcul statistique des cycles menstruels.

⁶²⁴ La méthode des températures ou courbe thermique consiste à observer quotidiennement sa température pour détecter l'ovulation.

⁶²⁵ Jacqueline Kahn-Nathan, Albert Netter, Henri Rozenbaum, *La contraception*, Paris, J.B. Baillière, 1975, p. 12.

jour de température ascendante mais il est difficile de prévoir quand elle se termine dans la phase descendante⁶²⁶. Louise était rompue à l'exercice de la prise des températures. Elle a constaté que cela ne fonctionnait pas mais n'était pas prête à prendre la pilule. Elle explique que cette méthode est particulièrement peu fiable pour les femmes qui ont un cycle irrégulier :

« L'ovulation arrive 15 jours avant les règles suivantes, c'est ça la difficulté. [...]. Si le cycle est irrégulier, ce n'est pas la fin du cycle qui est indicateur mais le début du cycle donc on ne peut pas savoir. C'est ça les erreurs, c'est-à-dire que si l'ovulation arrive à 10 jours et que nous on table sur 14 jours, alors les 4 jours-là, on l'a dans le baba. Pour ça, il fallait prendre les températures. Quand l'ovulation arrivait, la température montait. [...] Il fallait la prendre avant de se lever ».

Après son quatrième enfant, Louise choisit le stérilet.

Le préservatif comme la cape cervicale pouvaient être une alternative pour des rapports ponctuels. Le préservatif reste peu utilisé d'après les militantes avant l'arrivée du SIDA dans les années 1990. Il est même associé, pour Catherine, à la prostitution :

« Est-ce que ce n'était pas réservé aux putes ? il y avait quand même des femmes pas sérieuses qui baisaient, des professionnelles qui utilisaient peut-être des capotes. Moi je ne peux pas dire si j'ignorais totalement l'existence de cet engin, ou si c'est simplement sociologiquement que ça ne faisait pas partie de ce que les femmes sérieuses pouvaient utiliser ».

Elles privilégient la cape cervicale ou le diaphragme. L'information sur la cape cervicale semble avoir mieux circulé à la fin des années 1960, début des années 1970. Elle apparaît toutefois aux yeux des militantes comme une méthode peu adaptée à la jeunesse. Elle est définie comme une « contraception non spontanée » par Soizig qui, une fois médecin, ne l'a pas conseillée aux jeunes. Le deuxième enfant de Marie-France est né d'une spontanéité justement incompatible avec la cape cervicale. Elle voyait son mari une fois par mois à cause de son service militaire, mais un jour...

« Il rentre un samedi. On a été très pressés de faire l'amour. Je voulais désinfecter la cape cervicale donc je l'ai mise dans l'eau chaude à bouillir [...]. On s'est trouvé dans le lit avant que la cape cervicale soit bouillie et sortie de la casserole. Elle a donc fondu au fond de la casserole. Mon 2^e enfant est un accident de contraception lié au fait que j'ai fait cuire ma cape cervicale [rire] ».

Selon les médecins Albert Netter et Henri Rozenbaum, « Le diaphragme [et de surcroît la cape] convient à une vie sexuelle régulière et nocturne. Il a contre lui son inélégance, la contrainte biquotidienne d'un geste, d'une technique sans faille, mais pour lui sa parfaite

⁶²⁶ *Ibid.*, p. 17.

innocuité et son efficacité qui, chez une femme intelligente et bien motivée, atteint celle du stérilet, c'est-à-dire 97 p. 100 environ » (sic)⁶²⁷. L'utilisation du diaphragme et de la cape nécessite une bonne connaissance de son appareil génital puisqu'il faut savoir sentir son col de l'utérus afin d'être en mesure de bien les placer.

Françoise, quant à elle, essaye un certain nombre de méthodes. À cause d'une fécondité qu'elle qualifie d'« exceptionnelle », elle pense rapidement à la stérilisation. Elle a 26-27 ans et a eu deux enfants l'un à la suite de l'autre quand elle trouve un médecin qui accepte de lui ligaturer les trompes. On est en 1972-1973. La stérilisation à visée contraceptive ne devient autorisée par la loi qu'en 2001⁶²⁸. L'intervention est simple :

« Ah oui, mais c'était une intervention sous coelioscopie, c'est-à-dire que c'était un petit bidule, ce n'était pas une intervention lourde du tout. Il y avait déjà des techniques qui étaient très légères » (Françoise).

Brigitte retrouve son stérilet entre les jambes alors qu'elle arrive au lycée pour donner cours. Son médecin lui remet le même et elle fait une infection. Elle a 31 ans et décide de retirer ce stérilet et de demander une ligature des trompes. Le médecin s'y oppose en invoquant l'impossibilité de revenir en arrière et les regrets qui peuvent résulter d'une telle décision. Elle se souvient lui avoir expliqué ceci :

« Je sais que je n'ai plus besoin, plus envie d'enfants. Il n'y a pas de raison que je veuille faire plaisir à quelqu'un d'autre. Moi, je sais que je n'en veux plus, mon corps sait qu'il n'en veut plus. C'est ma parole, c'est moi ».

Il accepte finalement de la stériliser. Elle dit avoir pu s'imposer grâce à son expérience au Planning familial. Elle choisit d'ailleurs par la suite un médecin du Planning familial.

1.2.2. Le stérilet chez les femmes nullipares

L'usage du stérilet apparaît comme une pratique répandue chez les militantes (42 %) alors qu'il ne représente encore que 8,9 % en 1978 chez les femmes d'une manière générale⁶²⁹. Anne a porté un stérilet à partir de l'âge de 19 ans en 1968. Elle explique que cela ne se faisait pas à ce moment-là et qu'elle a pu en avoir un grâce à l'aide de la sœur de son premier mari qui connaissait un gynécologue « précurseur » à Reims. Elle s'est rendue chez ce gynécologue lors d'un week-end prolongé. De nos jours encore, des médecins refusent de poser un stérilet aux femmes qui n'ont pas eu d'enfants. Cela est systématique d'après les militantes dans les années 1970-1980 dans la mesure où les médecins craignent que la pose d'un stérilet induise une infection voire une stérilité :

⁶²⁷ *Ibid.*, p. 24.

⁶²⁸ Loi du 4 juillet 2001 relative à l'interruption volontaire de grossesse et à la contraception.

⁶²⁹ Yves Charbit, Philippe Collomb, Henri Leridon, Jean Paul Sardon, « La contraception en France en 1978. Une enquête INED-INSEE », op. cit. [en ligne] URL : <https://www.cairn.info/revue-population-1979-1-page-1349.htm>

« Les médecins n'avaient pas le droit de mettre des stérilets aux femmes n'ayant pas eu d'enfants. Je connais quelques copines qui ne supportaient pas la pilule, qui en ont eu, mais en disaient que ça pouvait favoriser l'extension de trompe et donner plus de stérilité. Ça a perduré. Il y a peut-être 10 ans maintenant qu'on peut. Et moi je connais des pharmaciens qui disent encore ça et quelques collègues qui avaient cet a priori là. Faut faire des formations par rapport à ça. [...] Maintenant on n'est plus pénalisé si on met un stérilet à une jeune femme. Autrefois, on disait si jamais elle avait une salpingite, on pouvait avoir un procès et être accusé d'avoir favorisé une stérilité » (Carole).

Dès, en 1976, Henri Rozenbaum, dans son ouvrage *100 questions sur les stérilets*, affirmait que la seule réaction que la pose d'un stérilet provoque est une réaction inflammatoire de l'endomètre qui se traduit par une sécrétion plus importante de glaire cervicale⁶³⁰. Le risque d'une infection existe dans des cas exceptionnels et peut entraîner une infertilité. La nulliparité constitue dès lors une contre-indication pour une partie des médecins. Ceux qui acceptent de poser un stérilet à une femme nullipare seraient ceux qui, à défaut de pouvoir prescrire une autre méthode de contraception, le feraient parce « cette méthode est certainement préférable aux risques de fausse-couche provoquée »⁶³¹. Par ailleurs, Henri Rozenbaum rappelle que la loi du 28 décembre 1967 stipule qu'un contraceptif ne peut être vendu ou délivré à une mineure⁶³² sans autorisation parentale mais signale qu'il n'incombe pas aux médecins de vérifier l'identité des patient·es⁶³³. Odile, bien que mineure en 1968, a pu s'en procurer sans autorisation parentale. Monique en a eu un après son premier enfant et dut l'enlever à cause d'une infection. Germaine, enceinte sous stérilet, fait une fausse couche au moment où celui-ci lui est retiré. C'est un soulagement pour elle :

« Au fond de moi-même, je n'avais pas du tout envie d'avoir un troisième. Vraiment pas et en plus je sentais mon mari très hostile à ça donc là, c'était hors de question de faire un enfant dans ces conditions-là de rejet, de lui et de moi. [...] Le stérilet a été enlevé et j'ai eu mes règles 3-4 jours avant d'être avortée et alors, j'ai vécu ces règles-là comme j'ai vécu le fait d'être enceinte de mon troisième, avec un bonheur mais immense comme si les dieux étaient descendus du ciel pour me sauver la vie. [...] En enlevant le stérilet, ça a décroché l'embryon. Ça marche quelquefois, des fois ça ne marche pas ».

La question de l'usage d'une contraception se pose différemment pour les personnes handicapées hébergées dans des institutions et centres spécialisés. Louissette est intervenue en tant que militante du Planning familial dans un institut médico-éducatif. Elle

⁶³⁰ Henri Rozenbaum, *100 questions sur les stérilets*, Paris, ELPE productions, 1976, p. 104 et 118.

⁶³¹ *Ibid.*, p. 40.

⁶³² La majorité est à 21 ans en France jusqu'en 1974.

⁶³³ Henri Rozenbaum, *100 questions sur les stérilets*, *op. cit.*, p. 57.

savait que certaines femmes prenaient une contraception et elle intervenait auprès d'un médecin qui voulait leur mettre un stérilet :

« Je disais que ce n'était pas normal quoi. Un stérilet comme ça, tu es tranquille. Je ne suis pas contre le stérilet, mais je trouvais que c'était un peu un abus de pouvoir parce qu'elles n'étaient pas forcément au fait de ce qui se passait. En plus, tu avais certaines, presque à la limite, il aurait fallu leur mettre sous anesthésie. Il y avait un moment où il fallait vraiment discuter ».

Le handicap et la sexualité constituent un objet d'étude « trouble » selon Lucie Nayak dans son ouvrage *Sexualité et handicap mental*. Il nécessite de déconstruire les normes sexuelles et les représentations sociales de la désirabilité⁶³⁴. Les professionnel·les des institutions et centres spécialisés sont confronté·es à des situations qui mettent à mal la perception qu'une personne handicapée ne pourrait pas et/ou ne souhaiterait pas avoir de sexualité. L'usage d'une contraception reste toutefois un sujet à la marge et est envisagée, voire imposée, comme un moyen de prévention réduisant la sexualité à un risque (MST, grossesse)⁶³⁵. Ces pratiques participent d'une forme d'eugénisme.

1.2.3. "Des copains luttèrent pour la pratique de la vasectomie"

Inspirés par le Mouvement de libération des femmes, des hommes se réunissent en non-mixité pour interroger la masculinité dès 1972 avec un premier groupe appelé Mouvement de libération des hommes ou Groupe de libération des mecs⁶³⁶. À partir de 1979, des hommes s'engagent dans l'expérimentation de la contraception masculine et fondent l'Ardecom (Association pour la recherche et le développement de la contraception masculine)⁶³⁷. Peu nombreux sont les hommes à militer mais à Nantes, plusieurs militantes ont évoqué l'existence de cette lutte, dont Marie-Françoise Meslé qui a lutté à Choisir-Nantes. Son mari, Bernard Meslé, est médecin. Son témoignage a été recueilli non seulement pour sa pratique des avortements avant le passage de la loi mais aussi en tant que militant à l'ARDECOM. Il présente la technique de la vasectomie comme un acte médical simple :

« Il y en avait pour 1h30 parce qu'il y a les deux côtés, les deux canaux déférents. C'était par méthode externe, une petite incision au niveau de la peau du scrotum, au niveau de la peau des bourses. On attrape le canal déférent avec une petite pince. On fait une ligature d'un centimètre d'intervalle entre les deux et puis on coupe et voilà. Il n'y a aucune conséquence ni sur l'érection, ni

⁶³⁴ Lucie Nayak, *Sexualité et handicap mental*, Nîmes, Champ social éditions, 2017, p. 21.

⁶³⁵ Jennifer Fournier, *Expériences du handicap et de la sexualité*, Toulouse, Éditions Érès, 2020, p. 46.

⁶³⁶ Alban Jacquemart, « L'engagement au risque des sentiments », *Sensibilités*, n° 7, 2020, [en ligne]. DOI : 10.3917/sensi.007.0040.

⁶³⁷ *Idem*.

sur l'éjaculation. Il n'y a plus de spermatozoïdes dans le sperme. Il faut 3 mois pour que ça soit efficace car évidemment il y a un réservoir dans les vésicules séminales et qui sont près de la prostate. Donc il faut vidanger tout ça. On dit qu'il faut 10 éjaculations »⁶³⁸.

La pratique de la vasectomie, qui est une méthode efficace, ne s'est pas non plus développée. Pratiquée dans les milieux principalement libertaires dès le début du XXème siècle, et malgré une sortie de l'ombre dans les années 1970, elle est illégale en France jusqu'en 2001⁶³⁹. Les essais de contraception masculine sont également en échec dans les années 1980. Bernard Meslé explique qu'une étude a été menée entre une équipe de chercheurs à Toulouse en collaboration avec Ardecom. Elle impliquait des hommes entre 25 et 45 ans en bonne santé :

« On utilisait une association d'hormones masculines, de la testostérone. La testostérone à l'époque n'existait qu'en ampoule. C'était une espèce d'huile en fin de compte qu'il fallait se badigeonner sur le corps. Et puis on utilisait un progestatif qui était du Farlutal pour bloquer la production des spermatozoïdes. La testostérone était uniquement là pour contrer les effets de la progestérone. On a eu quelques candidats. Le problème, c'est qu'il y a eu des effets secondaires chez certains [...] tout ça sur une dizaine de candidats, ça faisait déjà beaucoup. Quelques femmes ont eu une hyperpilosité parce qu'évidemment, elles ne faisaient pas l'amour avec une combinaison de plongée donc forcément, la testostérone, le contact peau à peau faisait que voilà ».

Cette étude a été abandonnée à cause des effets secondaires et des problèmes de santé observés chez quelques volontaires.

2. Avorter

Un tableau de Clotilde Vautier orne l'appartement d'une des militantes rennaises rencontrées. « Tu connais l'histoire de Clotilde ? » me demande cette militante en me montrant le tableau. Clotilde Vautier était une peintre rennaise décédée à 28 ans en 1968 des suites d'un avortement. Sa fille, Marianne Otero, a réalisé un documentaire⁶⁴⁰ sur l'œuvre de sa mère en tant qu'artiste mais aussi sur l'histoire de sa disparition, histoire tue pendant une trentaine d'années. Les mots sont enfin posés sur la cause d'une mort

⁶³⁸ Bernard Meslé, entretien réalisé par Marine Gilis le 18 décembre 2020 à Rezé, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

⁶³⁹ Élodie Serna, *Opération vasectomie. Histoire intime et politique d'une contraception au masculin*, Paris, Libertalia, 2021.

⁶⁴⁰ Mariana Otero, *Histoire d'un secret*, film documentaire, Blaq out collection, 2003.

jusqu'alors taboue et indicible. Un avortement réalisé clandestinement est dangereux comme le souligne l'historienne Christine Bard :

« Le risque est grand en effet : des dizaines de milliers en meurent, beaucoup se blessent et deviennent stériles, les traumatismes psychologiques sont fréquents. Le risque est aussi judiciaire puisque le code pénal prévoit des peines de prison allant de deux ans pour l'avortée, jusqu'à dix ans pour la personne procurant habituellement des avortements, ainsi que de lourdes amendes. Cependant les condamnations sont de moins en moins nombreuses : 5 251 en 1946 ; 1 336 en 1955 ; 588 en 1965 »⁶⁴¹.

La parole se libère peu à peu. En 1962, Marcelle Auclair publie *Le Livre noir sur l'avortement*⁶⁴². Les années 1970 marquent le temps fort de la lutte pour la légalisation de l'avortement. En 1971, 343 femmes signent un manifeste pour dire qu'elles ont avorté. Le procès pour avortement en 1972 à Bobigny défendu par Gisèle Halimi aboutit à la relaxe des accusées. En 1973, 331 médecins signent une déclaration pour dire qu'ils ont pratiqué des avortements⁶⁴³. Cette année-là et la suivante, les manifestations et débats sont nombreux alors que circulent les films censurés *Histoire d'A*⁶⁴⁴ et *Liberté au féminin*⁶⁴⁵.

Quelques ouvrages récents donnent la parole aux femmes qui ont avorté avant 1975. Xavière Gauthier publie *Paroles d'avortées : quand l'avortement était clandestin* en 2004⁶⁴⁶ puis *Avortées clandestines* en 2015⁶⁴⁷. « Les filles des 343 » publient en 2012 un livre de témoignages *J'ai avorté et je vais bien, merci*⁶⁴⁸ non pas pour banaliser l'avortement mais briser la culpabilisation des femmes, dédramatiser un acte qui relève d'un droit, celui à l'avortement. De nombreuses femmes apportent un point de vue sur une expérience qui est classée, dans l'ouvrage, dans des périodes chronologiques couvrant les évolutions législatives sur le droit à l'IVG. Ainsi celles qui ont avorté avant 1975 racontent les risques encourus, la douleur et le coût élevé d'une telle opération. Entre 1975 et 1980 se dessinent une évolution progressive dans la pratique entre acceptation et résistance persistante du corps médical. Les délais d'attente et la culpabilisation persistent au fil des décennies qui suivent la légalisation de l'IVG jusqu'à aujourd'hui.

⁶⁴¹ Christine Bard, *Les femmes dans la société française au 20e siècle*, Paris, A. Colin, 2003, p. 193.

⁶⁴² Marcelle Auclair, *Le livre noir sur l'avortement*, Paris, fayard, 1962.

⁶⁴³ Textes reproduits dans l'ouvrage d'Anne-Cécile Mailfert, *Ils ne décideront plus pour nous! débats sur l'IVG, 1971-1975*, Paris, Les Petits matins : Osez le féminisme, 2015.

⁶⁴⁴ Charles Belmont et Marielle Issartel, *Histoire d'A*, film réalisé en 1973. Sur la diffusion dans l'Ouest de la France, Cf. Partie 1, chapitre 3.

⁶⁴⁵ Serge Poljinsky et Brigitte Amalvy, *Liberté au féminin*, film réalisé en 1974. La projection de ce film est attestée à Rennes dans un rapport des renseignements généraux conservé aux AD d'Ille-et-Vilaine (fonds 508W95) et à Saint-Nazaire (journal *APL*, n° 64, février 1974). Sur la circulation du film, cf. Romain Lecler, « Le succès d'Histoires d'A, « film sur l'avortement ». Une mobilisation croisée de ressources cinématographiques et militantes (enquête) », *Terrains & travaux*, n° 13, 2007, p. 51-72.

⁶⁴⁶ Xavière Gauthier, *Paroles d'avortées : quand l'avortement était clandestin*, Paris, La Martinière, 2004.

⁶⁴⁷ Xavière Gauthier, *Avortées clandestines*, Paris, Éd. Du Mauconduit, 2014.

⁶⁴⁸ Filles des 343 (dir.), *J'ai avorté et je vais bien, merci*, Paris, La Ville brûle, 2012.

2.1 Avorter en toute illégalité avant 1975

2.1.1. La peur au ventre

Trois militantes m'ont interpellée sur le film *L'événement*⁶⁴⁹ adapté du roman d'Annie Ernaux, lors de sa sortie en 2021. L'une d'entre elle me dit avec émotion : « c'est comme ça que j'ai vécu mon avortement ! ». Le film rend palpable l'angoisse croissante vécue par la jeune fille face à une grossesse avançant et sans solution pour avorter. En parler est une prise de risque face au jugement moral et à la dénonciation. Aider en est une autre. Le seul recours possible, quand le faire soi-même ne fonctionne pas, reste une solution douloureuse (pose d'une sonde), dangereuse (risque d'infection et dénonciation) et coûteuse (plusieurs centaines de francs). Anne-Françoise, qui était alors étudiante à la faculté de Brest au moment de sa grossesse non désirée, a pris plusieurs fois de la nivaquine, un médicament contre le paludisme qui était réputé être abortif. La nivaquine n'a eu aucun effet. Son copain et elle se sont alors tournés vers deux médecins en centre Bretagne qui pratiquaient des avortements. Aucun n'a accepté d'aider Anne-Françoise. Elle l'interprète aujourd'hui comme une précaution de leur part face à une jeune femme qu'ils ne connaissaient pas. Elle a fini par renoncer : « Après 2 ou 3 tentatives, comme ça n'aboutissait pas, on s'est dit bon, ben il n'y a plus le choix maintenant. Il faut en parler aux parents et se marier ». Leur mariage a duré deux ans. Anne-Françoise a pris en charge seule son enfant après leur séparation.

Micheline Raoul⁶⁵⁰ a tenté une autre méthode : l'auto-avortement. La contraception était difficile à obtenir, elle n'en avait pas. Elle est enceinte à tout juste 21 ans : « Pour moi, il n'y avait pas d'enfant en fait, c'était comme un abcès qu'il fallait interrompre dans l'urgence ». Elle travaillait dans une clinique en tant que sage-femme : « En fait, je me suis avortée toute seule. Il y avait tout le matériel qu'il fallait dans la clinique. J'ai trouvé des sondes, un spéculum. Je connaissais mon corps par mes études et je me suis bricolée toute seule ». Pendant son service, elle réajustait la sonde dans une salle de garde parce qu'elle se décrochait, tenue seulement par un bout de ruban adhésif. Une infection se déclencha. Elle sentit une grande fatigue et eut de la fièvre. Elle commença des injections de pénicili et continua son travail. Elle dut garder la sonde pendant six semaines jusqu'à ce qu'une hémorragie se déclenche alors qu'elle séjournait chez ses parents : « Une nuit, si ma sœur n'avait pas été avec moi, je pense que je serais morte. J'ai eu très très mal au ventre. Les contractions se sont... J'ai fait une hémorragie mais comme je crois de toute ma carrière je n'ai jamais vu une femme saigner comme ça ». Elle craignait de le dire à sa sœur, ne connaissant pas son positionnement sur l'avortement. Elle finit par le dire à sa

⁶⁴⁹ Audrey Diwan (réalisatrice et scénariste), Marcia Romano (scénariste), *L'événement*, Rectangle Productions, 2021. Ce film est une adaptation du livre d'Annie Ernaux, *L'Événement*, Paris, Gallimard, 2000.

⁶⁵⁰ Micheline Raoul, entretien réalisé par Marine Gilis le 3 février 2020 à Pléneuf-Val-André, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

sœur qui réagit en s'exclamant « Tu es formidable, mais c'est super ce que tu as fait là, comme tu es courageuse ». Micheline lui explique alors qu'elle saigne abondamment. Sa sœur va chercher le médecin de garde qui décide de l'hospitaliser. Elle risquait une septicémie, ce qu'elle n'avait pas envisagé : « Un déni de ce geste clandestin et qui était hyper dangereux sur le plan de la santé ». Elle mentit à ses parents. Son père n'a pas été dupé et Micheline et lui ne se sont plus adressé la parole.

2.1.2. Partir à l'étranger

La solution la plus sécurisée qui s'imposait était l'avortement dans les pays limitrophes dans lesquels l'avortement était légal. Les femmes de Bretagne et des Pays de la Loire se sont dirigées sur l'Angleterre et la Hollande. De nombreuses militantes ont été marquées par le film d'Agnès Varda, *L'une chante, l'autre pas* (1977)⁶⁵¹. Il raconte l'histoire d'une amitié entre Susanne et Pomme, entre maternité subie et maternité voulue, un avortement par sonde et un en Hollande, un suicide, des familles déchirées et des mariages. Sur les vaguelettes créées par un bateau qui vogue sur un canal d'Amsterdam, Pomme dépose cette vibrante chanson dont se souvient bien Claudine : « En voyant passer les vélos/ on a parlé de pilule/ de nos amours au fil de l'eau/ de nos enfants, de nos ovules/ On a ri on a dégoisé/ sans avoir peur du ridicule/ sur un bateau trop pavoisé/ baladant des nan'avortées »⁶⁵². À ces paroles succèdent des paysages iraniens blancs et vallonnés. On suit Pomme la désinvolte dans son séjour en Iran où elle décide de se marier parce que « L'odeur du sacré qui s'ajoute à l'odeur du sperme. Ça m'a plu ». Susanne tente de construire sa vie à Hyères dans le Var et s'implique au Planning familial. Les vies de Pomme et Suzanne semblent s'apaiser. La narratrice conclut ainsi : « elles avaient lutté pour conquérir le bonheur d'être femme ».

Comment se passait un avortement à Londres en 1974 ? Les archives de Choisir-Rennes détaillent le « voyage »⁶⁵³. On apprend ainsi qu'il faut prendre contact avec l'association Release qui se trouve sur l'Elgiu Avenue, dans des bureaux « qui ne payent pas de mine ». L'entretien se fait avec Antonia ou Lorna dans un « vieux logis », avec de « vieilles chaises » mais « bien au chaud ». Antonia et Lorna indiquent des adresses de médecin en fonction des situations. Il est conseillé de se préparer des pique-niques ou de manger dans des Fish and chips et de dormir dans un Bed and Breakfast. L'entrée à la clinique se fait à 8 heures où « le travail à la chaîne commence ! ». La patiente, après avoir reçu des instructions et un numéro, se déshabille et met une blouse en papier puis s'allonge sur un brancard avant d'être conduite dans la salle d'anesthésie générale. Ce document

⁶⁵¹ Agnès Varda [réalisatrice], *L'une chante, l'autre pas*, Ciné Tamaris [producteur], 1977.

⁶⁵² Il s'agit d'un extrait de la chanson des nan'avortées

⁶⁵³ Notes manuscrites, [1974] fonds 56Z7-12, Choisir-Rennes, Archives municipales de Rennes.

explicatif se veut rassurant : « Vous vous réveillez dans un lit d'hôpital, avec de sympathiques infirmières, de bons repas, un bon confort, et même des voisins avec qui discuter ». Il est possible de partir en avion, mais cela coûte plus cher. Il est recommandé de partir de Dieppe pour celles qui vont avorter à Brighton et de Calais pour celles qui vont à Londres. Il faut compter 229 francs de trajet pour Londres (ticket de métro compris), 840 francs d'hospitalisation et 20 francs par nuit d'hôtel, soit plus de 1000 francs le voyage à Londres. Voici la transcription partielle d'un courrier du British Pregnancy Advisory Service (BPAS. En français : Service britannique de conseil en matière de grossesse). Cette lettre est adressée à Mme R. qui habite à Fougères (en Ille-et-Vilaine), envoyée le 7 août 1973 ⁶⁵⁴. BPAS est une organisation caritative qui fournit des services en matière de contraception et d'avortement. Elle a été fondée en 1968 et l'adresse indiquée dans le courrier la situe à Brighton dans le Sussex. Au Royaume-Uni, l'avortement est autorisé par le « Abortion Act 1967 »⁶⁵⁵, une loi qui précise que l'avortement peut être pratiqué dans les cas suivants : risque pour la vie de la femme ; risque pour la santé mentale et physique de la femme ; risque pour la santé mentale et physique des enfants vivant dans la famille ; risque de malformation pour l'enfant à naître. Une femme qui désire avorter doit consulter deux médecins qui doivent lui remettre un certificat indiquant que la demande rentre dans le cadre légal. Le délai pour avorter est de 28 semaines. L'intervention dans un hôpital public est gratuite, mais les demandes sont nombreuses et beaucoup de femmes doivent se rendre dans des cliniques privées⁶⁵⁶. Une note manuscrite sur le document indique que la somme totale est de 60£, soit 654 Fr.

Dear Mme [R.]

An appointment has been made for you to see our Consellor and Referral Doctors, for assessment under the Abortion Act 1967 and medical examination, at 2pm on 21st August. If our doctors consider that termination of pregnancy is justified under the Act you will then be admitted to the Nursing Home on 23rd August since a provisional bed reservation has been made for you on that date. You should allow for a stay of twenty four hours from the time of your admission.

Overnight accommodation can be arranged for the night prior to your admission to the Nursing Home at a nominal cost. Please let us know if you wish the accommodation to be booked for you.

At the initial appointment a referral fee, including the medical examination and pathology tests, of £10.00 is payable in cash. Before you are admitted to the

⁶⁵⁴ Courrier du British Pregnancy Advisory Service pour un avortement, 1974, issu du fonds 56Z1 à 12 des Archives municipales de Rennes. Ce fonds comprend les archives de l'association Choisir-Rennes.

⁶⁵⁵ Matthew Leggett, Sylvie Pomiès-Maréchal, "The Abortion Act 1967: A fundamental change?", in Trevor Harris et Castro, Monia O'Brien Castro (dir.), *Preserving the Sixties - Britain and the 'Decade of Protest'*, Palgrave Macmillan UK, 2014.

⁶⁵⁶ Chantal Blayo, "L'enregistrement des avortements en Angleterre, au Pays de Galles et au Danemark", in *Population*, n° 2, 1974. p. 327-343.

nursing home, and providing your pregnancy can be terminated by a simple method, an additional fee of £41.00 in cash is payable to cover the cost of the operation and inpatient care. No other charge is made under any circumstances, except for the overnight accommodation prior to admission.

We trust the appointment will be convenient for you. Please bring a specimen of urine and a note of our national Health Service Number⁶⁵⁷.

Christine a avorté en Hollande avec la méthode Karman. Le constat d'avortements pratiqués à la chaîne à l'étranger revient dans tous les témoignages collectés :

« On était dans une salle, toutes, allongées. On ne repartait que le soir. Les infirmières étaient plutôt sympas, mais le début, ce n'était pas sympa. Je n'avais pas retiré mon pantalon de pyjama quand il est venu m'examiner, je me suis fait engueuler. Il parlait hollandais, mais je comprenais bien quand même. Ils ont plaisanté parce que je n'avais pas retiré mon pyjama. Il n'y avait aucune... C'était vraiment à la chaîne. C'est tout juste s'ils nous regardaient.

Après, les infirmières étaient plutôt gentilles. Je n'en ai pas un bon souvenir ».

Marie-Françoise Meslé⁶⁵⁸ a avorté à Brighton en 1973. Quand son gynécologue lui a appris qu'elle était enceinte, elle lui a répondu que c'était impossible parce qu'elle n'avait pas eu de rapport. En réalité, elle avait eu un rapport non consenti avec son mari. Il lui était inconcevable d'avoir un enfant né de la violence, d'un viol, « ce n'est pas un enfant de l'amour ». Elle n'a pas le sentiment d'être enceinte. Elle va chez une autre gynécologue qui lui confirme la grossesse. Elle se rendit à une permanence d'étudiants en médecine à la Librairie 71 à Nantes. Des femmes partaient à Brighton, d'autres en Hollande : « Chacune mettait un peu d'argent de manière à faire un collectif pour que les gens puissent payer le voyage ». Elle a attendu un mois, le temps d'avoir son salaire, pour partir. Son salaire était de 1000 francs, l'avortement lui coûtait 750 francs. Elle est partie à Brighton en 4L avec d'autres femmes en prenant le bateau à Calais. Après son avortement, elle participe aux permanences à la Librairie 71 le samedi après-midi : « Il y avait un copain qui avait monté une pompe à vélo pour aspirer, donc il l'avait montée à

⁶⁵⁷ Traduction par Marine Gilis : Chère Mme R. Un rendez-vous a été pris pour que vous puissiez voir notre conseiller et nos médecins référents, pour évaluer si votre situation rentre dans la cadre de la loi sur l'avortement de 1967 [Abortion Act 1967] et pour un examen médical, le 21 août à 14 heures. Si nos médecins estiment qu'une interruption de grossesse est justifiée dans le respect de la loi, vous serez alors admise à la maison de soins le 23 août, puisqu'un lit provisoire a été réservé pour vous à cette date. Vous devez prévoir un séjour de vingt-quatre heures à compter de votre admission.

Il est possible d'organiser un hébergement pour la nuit précédant votre admission à la maison de soins pour un coût minime. Veuillez nous faire savoir si vous souhaitez que l'hébergement soit réservé pour vous.

Lors du premier rendez-vous, une commission de 10,00 £, comprenant l'examen médical et les tests pour déceler une éventuelle maladie doit être payée en espèces. Avant votre admission à la maison de soins, et à condition que votre grossesse puisse être interrompue par une méthode simple, un supplément de 41,00 £ doit être payé en espèces pour couvrir le coût de l'opération et des soins afférents. Aucun autre frais ne sera facturé, à l'exception de la nuitée précédant l'admission.

Nous espérons que le rendez-vous vous conviendra. Veuillez apporter un échantillon d'urine et votre numéro de service national de santé.

⁶⁵⁸ Marie-Françoise Meslé-Thibaud, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Rezé, 11 décembre 2020 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

l'envers pour faire de l'aspiration selon la méthode Karman avec des canules qu'on achetait en Suisse ». Le collectif était composé de femmes qui avaient avorté, d'étudiant.e.s en médecine, de médecins, de copains des auberges de jeunesse. Ce collectif se rattache à Choisir et devient Choisir Nantes ou Choisir Sud-Loire.

2.1.3. Pratiquer un avortement illégal

La méthode Karman a permis des avortements beaucoup plus efficaces et sécurisés. Elle se diffuse à partir d'août 1972 lorsque le psychologue américain Harvey Karman fait une démonstration privée à Paris⁶⁵⁹. Des médecins militant-es s'emparent de cette technique qui, comme l'écrit l'historienne Bibia Pavard, « [...] constitue en quelque sorte les « travaux pratiques » de leur désir de changer la médecine »⁶⁶⁰. Catherine Barbotin était en faculté de médecine quand elle a rejoint le MLAC. Elle a adhéré à 22 ans pour bénéficier de l'aide afin de pouvoir avorter à l'étranger :

« Pour participer au « voyage » hollandais, il fallait être adhérente au MLAC puisque c'était le MLAC qui organisait le voyage. [...] En tant qu'étudiante en médecine, j'étais intéressée par le fait de promouvoir la contraception, démystifier l'IVG et puis moi-même m'engager [...] »⁶⁶¹.

Elle n'a pas pratiqué d'avortement malgré sa formation. Elle ne s'en sentait pas capable, car elle avait peur de trembler au moment d'enfoncer la canule et d'aller trop loin. Elle connaissait la souffrance induite par le geste pour l'avoir vécue et n'a pas pu le reproduire. Rose-Marie Sanchez, libraire à Brest dans les années 1970, n'a pas eu recours à l'avortement. Elle a participé à la pratique des avortements clandestins quand les femmes ne pouvaient pas partir à l'étranger. La librairie Graffiti qu'elle tenait avec d'autres servait de boîte aux lettres pour le MLAC ⁶⁶². Elle témoigne de la détermination des femmes qui venaient se faire avorter :

« On a été amenées à pratiquer des avortements sur Brest. Là, ça a été une période difficile quand même parce qu'il fallait choisir. Toutes les femmes ne pouvaient pas partir [en Angleterre]. Il y avait des situations dramatiques et c'est là que bon, quand on dit « les femmes n'étaient pas prêtes », elles étaient prêtes à mourir dans des conditions sordides. Donc ça a été très dur. [...]. J'ai

⁶⁵⁹ Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, PUR, coll. Archives du féminisme, 2012, p. 165.

⁶⁶⁰ *Ibid.*, p. 164.

⁶⁶¹ Catherine Barbotin, entretien réalisé par Marine Gilis le 5 avril 2019 à Rennes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

⁶⁶² Cf, chapitre 3, témoignage sur le rôle de Rose-Marie Sanchez dans la diffusion clandestine d'*Histoire d'A*.

appris à faire des piqûres, à diviser la fesse en quatre, à prendre le quartier supérieur et à planter ma piqûre »⁶⁶³.

Le MLAC n'est pas le seul collectif à organiser des avortements clandestins en Bretagne et Pays de la Loire. Des collectifs sans étiquette nationale se sont organisés : l'Assemblée Générale pour l'avortement à Nantes, le GALAC (Groupe angevin pour la libéralisation de l'avortement et de la contraception) à Angers, le CRAC (Collectif rennais pour l'avortement et la contraception) à Rennes. Choisir-Rennes et Choisir Sud-Loire ont ceci de particulier que, contrairement aux directives de Choisir national, les militant·es ont pratiqué des avortements à Rennes et à Rezé⁶⁶⁴. Les archives de Choisir-Rennes montrent le travail de documentation réalisé par les militant·es. Elles contiennent en effet, comme d'autres fonds d'archives d'autres collectifs⁶⁶⁵, des fiches techniques et notamment un guide à l'entretien préliminaire pour les avortements clandestins. Ce guide⁶⁶⁶, manuscrit, comporte une liste de questions à poser aux femmes qui souhaitent recourir à l'avortement ainsi qu'un résumé des points d'étapes de la procédure d'avortement. Les questions sont réparties en plusieurs thématiques : informations générales (âge, profession, situation familiale), morphologie des cycles, méthodes contraceptives, grossesses antérieures et accouchements, santé, situation personnelle face à l'avortement. La morphologie des cycles est précisée grâce à des informations sur le rythme des règles, leur durée, la régularité et l'abondance, les douleurs et traitements éventuels. Le sujet de la grossesse permet d'identifier avant auscultation si une femme est nullipare ou multipare, si elle a rencontré des problèmes de santé en lien avec la grossesse (fausse-couche, infection, hémorragie...) ou l'accouchement (déchirements, césarienne, forceps...). Des questions très larges sur l'état de santé sont posées, des troubles cardio-vasculaires aux allergies, du diabète à l'hémophilie, etc. Cela afin de prévoir les complications éventuelles pendant l'avortement. Cet entretien préalable est l'occasion de donner des informations sur les méthodes contraceptives, d'aborder la relation au gynécologue et au médecin et de discuter des raisons de la décision d'avorter. La discussion se termine sur une présentation du mouvement Choisir et des enjeux de la légalisation de l'avortement. Il est recommandé de réaliser un examen chez le gynéco après l'avortement et de le prévenir, si possible, de la réalisation de l'avortement. Une fois l'entretien préalable terminé, la méthode d'avortement est expliquée dans l'objectif de « rassurer sans cacher les risques de douleur ». Un exercice de relaxation est

⁶⁶³ Rose-Marie Sanchez, entretien réalisé par Marine Gilis le 3 avril 2019 à Rennes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

⁶⁶⁴ Patricia Godard et Lydie Porée, *Les femmes s'en vont en lutte ! Histoire et mémoire du féminisme à Rennes (1965-1985)*, Rennes, France, Éditions Goater, 2014 ; témoignage de Marie-Françoise Meslé-Thibaud, entretien réalisé par Marine Gilis le 11 décembre 2020 à Rezé, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

⁶⁶⁵ Fonds 275J86 aux AD de Loire-Atlantique ; fonds Anne-Marie Charles, 38AF au Centre des archives du féminisme ; fonds Marie-Françoise Gonin, 45AF au Centre des archives du féminisme ; fonds Michèle Grosjean, 46AF au Centre des archives du féminisme.

⁶⁶⁶ « Avortement : entretien préliminaire » document manuscrit sans auteur, 1974 (date supposée) - Fonds 56Z1-12 des Archives municipales de Rennes.

réalisé ; des « points de sécurité » permettent le bon déroulé de l'avortement. L'essentiel des informations sur ces avortements sont consignées sur de petites fiches cartonnées dont voici quelques exemples.

« Catherine Rennes 16 ans et ½ lycéenne toutes bougies 8 mn 10 semaines environ 2 buscopans 1 valium 1 atropine passage du col dysmalgine en intraveineuse durée 10 min douleurs fortes à la fin contractions bonne tension 15-10 → 14-10 volume $\frac{3}{4}$ bocal membrane $\frac{1}{2}$ bocal »

« 30/10/73 Nicole 25 ans mariée accompagnée par son mari aide-soignante contraception → stérilet grossesse environ 8 sem. Cycles longs (30-40 j) canule de 8 mm (date de règles 16 août) bonnes contractions volume _ prémédication buscopan valium atropine tension 13/8 volume 150 liquide 100 cc »

« 19/9/73 Christiane 38 ans mariée serveuse 3 enfants âge de la gross. 8s ½ aspiration 10 min canule 8 passage du col facile douleurs fortes volume 120 m. 80 prémédication 1 buscopan 1 valium suites »⁶⁶⁷.

Le constat de situations dramatiques a amené des professionnel·les de santé à s'engager malgré des convictions personnelles qui, dans un premier temps, allaient contre la pratique des avortements. Chantal était étudiante sage-femme à Rohan et catholique pratiquante. Elle travaillait dans un service où de nombreuses femmes arrivaient à la suite de complications dues à des avortements clandestins. La mort d'une jeune femme de 18 ans l'a révoltée. Des situations dramatiques, elle en a vu, comme cette femme qui, après s'être branchée à une bouteille à air comprimée, s'était fait sauter l'utérus et l'estomac. Autre méthode, les tiges de lierre ou de persil provoquaient une infection qui induisait des saignements et la nécessité d'un curetage. Les risques de septicémie étaient élevés. Des curetages à vif étaient pratiqués à ce moment-là et les femmes étaient sermonnées et considérées par des personnels soignants comme des « salopes ». À la suite de ce stage, Chantal s'est engagée au MLAC de Concarneau et a pratiqué des avortements jusqu'à Douarnenez et Brest. Cet engagement n'allait pas de soi au départ : « J'étais catho, pour la virginité avant le mariage, enfin bon... tous les critères que les parents m'avaient proposés, dont je m'étais accaparée ». Avant la méthode Karman, elle posait des sondes :

« En fait, je posais des sondes et les femmes, dès qu'elles saignaient, ce qui ne veut pas dire qu'elles vont avorter, mais bon, c'est un premier signe, je les amenais à l'hôpital où je travaillais. Je leur demandais de ne pas raconter que c'était moi qui l'avais fait. Il y en a un qui m'a dit assez vulgairement "mais si je vous prends, je vous foutrai sur la gueule", je me souviens de cette expression. C'était un mec avec qui je travaillais. Ça m'a un peu refroidie. Je ne voulais pas perdre mon boulot, c'était surtout ça. Parce que là, virée, tu es

⁶⁶⁷ Fiches de renseignements individuelles - Fonds 56Z1-12 des Archives municipales de Rennes.

virée de tout : de ton poste de travail et du Conseil de l'ordre. Du corps du métier quoi ».

La diffusion de la méthode Karman a été un vrai soulagement, car elle était beaucoup plus sûre, moins douloureuse et permettait de pratiquer l'avortement dans sa totalité puisque l'embryon pouvait être aspiré.

Des personnels soignants, qui n'ont pas pratiqué d'avortement avant sa légalisation, ont pu être des alliés dans certaines situations. Paule et sa sœur Sylviane ont eu de la chance de trouver un médecin humaniste engagé à gauche. Paule raconte la nuit où sa sœur a failli mourir. Alors que les deux sœurs dormaient ensemble, Sylviane fait une hémorragie après la pose d'une sonde :

« Le samedi, je regarde les médecins de garde. Vers minuit, je sentais qu'elle bougeait. C'est une bonne dormeuse. J'allume, je la vois pale comme un linge. [...] Je prends mon petit solex dans la nuit noire. Je vais voir un médecin. J'attends. Le médecin arrive, je lui explique, il me dit "bon ben j'arrive tout de suite". C'était un médecin de l'UDB [Union Démocratique Bretonne], une frange gauche bretonne. Tout à fait compréhensif. Donc on arrive et puis il regarde ma sœur. Ma mère n'a jamais voulu s'imaginer que ma sœur avait fait une interruption de grossesse. Mon père était dans une fureur absolue. Ma mère ne voulait pas le croire. Moi, j'arrivais à l'hôpital. Ma mère était derrière et puis je disais aux infirmières et aux aides-soignantes "ma mère n'est pas au courant.". [rires]. Il y avait une dame âgée qui était à côté du lit de ma sœur, "ce n'est pas possible, si jeune..." ».

Cette situation conduit à une rupture familiale. Son père ne lui a plus adressé la parole et pour Sylviane, ce fut la fin d'une relation qu'elle considère toxique avec lui.

2.1.4. Accompagner

Les militant-es du Planning familial ont envoyé de nombreuses femmes à l'étranger pour avorter. Katell fait partie des militantes du Planning familial de Saint-Brieuc qui a accompagné des femmes. Elle a vu sa mère ne pas avoir de contraception et recourir à l'avortement. Elle a fait de la lutte pour l'accès à la contraception et la légalisation de l'IVG son combat. Cette lutte est pour elle une condition essentielle à l'égalité des sexes. Françoise, également militante au Planning familial d'Angers puis de Saint-Brieuc, connaît le sujet depuis sa jeunesse. Une sage-femme qui habitait près de chez elle réservait une pièce de sa maison pour les avortements :

« Mais quand même, il y avait une petite chambre à côté, dont la porte était fermée parfois. Quand elle était ouverte, ça voulait dire qu'il n'y avait personne, mais quand elle était fermée, ça voulait dire qu'il y avait quelqu'un. Un jour, je

dis à ma mère : "mais dis donc, Mme [...], elle fait quoi avec les dames ? Tu crois qu'elles ont quoi les dames qui sont là ?". Elle faisait des avortements clandestins ».

Les militantes encourageaient la libération de la parole et incitaient les femmes à s'engager et à collecter de l'argent pour le voyage à l'étranger. Marie-France se rend compte, avec le recul, que ce n'était pas facile pour toutes les femmes d'en parler :

« Quand c'était une femme relativement jeune qui avait des difficultés financières, on leur demandait de faire des quêtes, de demander la solidarité autour d'elles, dans leur lieu de travail et tout ça. Mais, avec du recul, je me dis qu'on était complètement givrées. Il y avait le bus, l'intervention, il fallait avoir des moyens et si on n'avait pas d'aide de la famille... De demander d'en parler... Pour nous c'était complètement naturel, on en parlait à tout le monde. On n'imaginait pas ce qu'est une femme emmerdée dans les conserveries, une femme qui arrive et qui dit "bon il faut que je me fasse avorter, je vous demande la solidarité, est-ce que vous pouvez me donner quelque chose". Je trouve qu'on poussait le bouchon un peu loin. En même temps, il fallait aussi donner un coup de pied dans la fourmilière pour qu'on puisse au moins en parler, que ce ne soit plus le domaine exclusif réservé aux femmes entre elles ».

Il n'était pas toujours possible d'en parler autour de soi. Un avortement est d'autant plus difficile à vivre qu'il ne peut être dit. Marie-France a connu une femme de 45 ans qui avait dit à son mari qu'elle se rendait chez sa sœur. Elle a avorté à Brest sans pouvoir en parler à qui que ce soit et rentrer chez elle le soir sans pouvoir dire ce qui s'était passé dans la journée.

Après la légalisation de l'IVG en 1975, si les avortements clandestins ne disparaissent pas totalement, les militant·es s'engagent pour la création des centres d'IVG, l'accompagnement des femmes et la pérennisation de la loi Veil. Des femmes continuent à garder le silence dans leur entourage. Dans la revue *Dévoilées*, une militante (le témoignage est anonyme) du mouvement des femmes nantais raconte son rôle d'accompagnement d'une de ces femmes qui ne pouvait pas en parler autour d'elle. Elle l'a accompagnée pour un avortement à l'hôpital St-Jacques à Nantes. L'avortement a été précédé d'un examen gynécologique et le médecin a refusé que la patiente soit accompagnée lors de cet examen. C'est à ce moment-là que la narratrice explique avoir opté pour le silence et la réserve afin de ne pas compromettre le bon déroulement de l'avortement de celle qu'elle accompagne, mais elle a mal vécu cette situation :

J'ai l'impression d'avoir été flouée. Et n'empêche qu'on a intérêt à le ménager aussi, parce que c'est lui qui a fait l'avort[ement] et qu'il a tout pouvoir pour que ça se passe plutôt bien ou plutôt mal. [...] Et X qui est là sur la table, avec les « bougies » dans l'utérus et qui a mal et le toubib

qui pendant ce temps passe son temps à essayer de faire tenir la lampe qui éclaire le champ opératoire. J'en ai marre, je lui propose de tenir la lampe et qu'il finisse son boulot. Pas de réponse, j'ai envie de le claquer. [...] Y'a une boîte aux lettres marquée : « vos remarques » dans le couloir. Tout ce qu'on n'a pas pu dire, qu'on avait envie de dire, on le crache sur le papier... Un peu dérisoire... Mais c'est toujours ça de pris⁶⁶⁸.

La revue devient alors un espace où briser ce silence, à l'image de cette boîte aux lettres réservée aux remarques mentionnée à la fin du témoignage, exutoire en même temps qu'un unique espace de parole réservé à celles qui sont muselées pendant la visite médicale. Le corps médical est tout-puissant dans l'acte de l'avortement.

2.2 1975, la lutte n'est pas terminée

2.2.1. La difficile mise en place des centres d'IVG

La mise en place et l'ouverture des centres IVG prennent plus ou moins de temps selon les départements. Des chefs de service des hôpitaux publics refusent de créer un service spécialisé et des médecins invoquent la clause de conscience et la non-publication des décrets d'application de la Loi Veil pour retarder la mise en place de ces structures⁶⁶⁹. Ces difficultés ne sont pas spécifiques à la Bretagne et aux Pays de la Loire. Toutes les régions sont concernées ainsi que des grandes villes comme Marseille et même Paris⁶⁷⁰. Deux études de cas, celui des centres d'IVG de Saint-Nazaire et de Laval, nous permettent de mieux comprendre les résistances et les délais d'application de la loi Veil⁶⁷¹.

Dans une lettre adressée au préfet de Loire-Atlantique en avril 1975⁶⁷², le sous-préfet de Saint-Nazaire signale des résistances de la direction du Centre hospitalier et de médecins pour la création d'un centre d'IVG. Cette lettre est un rapport détaillé des décisions prises lors du Conseil d'administration de l'hôpital. La discussion porte rapidement sur le nécessaire respect de la clause de conscience du corps médical. Le chef du service de gynécologie, qui doit assurer l'organisation et le contrôle du service IVG, ne souhaite pas lui-même pratiquer des avortements. Le sous-préfet fait un rappel sur l'urgence de l'application de la loi du 17 janvier 1975 relative à l'IVG : « J'ai, à l'inverse, dû rappeler la volonté absolue du Gouvernement de voir cette loi du 17 janvier 1975 entrer

⁶⁶⁸ Anonyme, « Visite avant l'avortement », *Dévoilées*, n°1, 1979, s.p.

⁶⁶⁹ Jean-Yves Le Naour et Catherine Valenti, *Histoire de l'avortement*, Paris, Seuil, 2003.

⁶⁷⁰ Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, op. cit., p. 276-277.

⁶⁷¹ D'autres recherches ont été effectuées sur la création de centres IVG en France. Pour Angers, cf. Audrez Brossard, *L'IVG au Centre Flora Tristan d'Angers, 1975-1990*, mémoire de master en histoire, Université d'Angers, 2007.

⁶⁷² Courrier du sous-préfet de Saint-Nazaire adressé au préfet de Loire-Atlantique, « Centre hospitalier de Saint-Nazaire – Création d'un service d'interruption volontaire de grossesse et d'un centre de planification familiale », Saint-Nazaire, 15 avril 1975 – AD Loire-Atlantique, fonds 1605W128.

en application effective dans les délais les plus brefs, alors que la direction du centre hospitalier envisageait un délai de quelques mois ». La trésorerie permet la réalisation des travaux sans délais, mais les résistances sont fortes : « La volonté de l'administration sera sans aucun doute nécessaire pour vaincre un certain nombre de résistances et le laxisme par trop fréquent de la direction du Centre hospitalier ». Les travaux sont prévus au sein des locaux de l'ancien internat. Pour rentabiliser les locaux, il est prévu qu'un centre de planification familiale soit créé dans les mêmes locaux que le centre d'interruption volontaire de grossesse⁶⁷³. Le terme « IVG » disparaît dans plusieurs correspondances de la Direction Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale (DDASS). Il est uniquement question d'un « centre de planification et d'Éducation Familiale »⁶⁷⁴ ou d'un « centre d'orthogénie et de planification familiale »⁶⁷⁵. Les dépenses doivent être imputées au budget départemental de la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Le 8 septembre 1976, la somme arrêtée pour la création d'un centre IVG est de 350 000 francs avec une subvention de 140 000 francs du ministère de la Santé⁶⁷⁶. Aucune sanction n'est mentionnée en cas de résistance persistante ou de retard pris sur la création du centre d'IVG. Seule est signifiée la suppression de la subvention du ministère de la Santé si les travaux ne commençaient pas dans un délai de deux ans. Plus d'un an après le passage de la loi, on est loin des « plus brefs délais » exigés par le sous-préfet de Saint-Nazaire.

Les plans d'aménagement des locaux⁶⁷⁷ prévoient que le secteur IVG soit divisé en deux sous-secteurs, le sous-secteur d'intervention et le sous-secteur d'hospitalisation. Le sous-secteur d'intervention comprend une salle d'intervention, un cabinet médical, un office médical, un local de stérilisation et une réserve de lingerie. Le sous-secteur d'hospitalisation est divisé en cinq chambres particulières, un local de préparation de soins, un office, une tisanerie-office, une salle à manger ainsi qu'un vestiaire pour le personnel et un bloc sanitaire. La DDASS expose les inconvénients des locaux désignés pour accueillir cette structure. Les couloirs sont très exigus (larges de 0,90 m), les salles ne contiennent pas de bidets et sont situées à proximité d'une voie passagère et bruyante⁶⁷⁸. Le secteur pour les IVG, situé au premier étage, est complété d'un secteur d'accueil et de planification au rez-de-chaussée. Des féministes nantaises dénoncent, en 1977 dans la revue *APL*⁶⁷⁹, le manque de place au Centre IVG de Saint-Nazaire, la situation catastrophique à Ancenis et

⁶⁷³ *Idem.*

⁶⁷⁴ Courrier du Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale et le Directeur du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire, « aménagement d'un centre de planification et d'Éducation Familiale au Centre Hospitalier de St-Nazaire », Saint-Nazaire, le 15 octobre 1975 – AD Loire-Atlantique, fonds 1605W128.

⁶⁷⁵ Courrier de la DASS au préfet de Loire-Atlantique, « Centre de planification familiale du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire », Nantes, le 19 août 1975 – AD Loire-Atlantique, fonds 1605W128.

⁶⁷⁶ Arrêté du Préfet de la région des Pays de la Loire, Préfet de Loire-Atlantique, Nantes, 8 septembre 1976 – AD Loire-Atlantique, fonds 1605W128.

⁶⁷⁷ Plan du Centre de planification familial, projet, plans, façades et coupe, « aménagement des blocs 1 à 17 », Nicolas Le Maresquier (architecte), 15 mai 1975 – AD Loire-Atlantique, fonds 1605W128.

⁶⁷⁸ Courrier de la DASS au préfet de Loire-Atlantique, « Centre de planification familiale du Centre Hospitalier de Saint-Nazaire », Nantes, le 19 août 1975 – AD Loire-Atlantique, fonds 1605W128.

⁶⁷⁹ « Pas de 2^e centre d'avortement et de contraception à Nantes », *APL*, n°3 25 octobre 1977, p. 16.

Châteaubriant et la situation difficile du Maine-et-Loire. Elles demandent l'ouverture d'un deuxième centre d'IVG à Nantes dans les locaux de l'hôpital nord Laënnec. Le centre Saint-Jacques est alors saturé et refuserait les femmes venant de l'extérieur de l'agglomération nantaise. Le Planning familial de Nantes recense environ 190 femmes refusées en 1975, 98 en 1976 et 180 en 1977⁶⁸⁰. Dans ces conditions, les femmes doivent tenter les centres parisiens, les cliniques privées (beaucoup plus chères) ou partir en Grande-Bretagne. Certaines grandes villes disposent d'un centre IVG dès 1975, mais ceux-ci sont vite saturés. La situation est plus difficile pour les villes moyennes.

À Laval, le centre d'IVG n'a ouvert qu'en mars 1976, soit plus d'un an après le vote de la loi Veil. Cela n'a pas été sans faire réagir le MLAC qui, en juin 1975, a accompagné une jeune femme pour un avortement à l'hôpital de Laval⁶⁸¹. L'hôpital déclare alors qu'il n'y aura pas d'avortement avant l'ouverture d'un centre d'orthogénie. 41 médecins se seraient positionnés pour l'ouverture de ce centre, mais aucun médecin du centre hospitalier n'a souhaité pratiquer d'IVG au moment de l'ouverture du centre. Des médecins vacataires sont employés par l'hôpital⁶⁸². Ce refus des personnels de l'hôpital de pratiquer des IVG ne tient pas seulement à des convictions personnelles, mais aussi à des pressions exercées par les chefs de service opposés à l'avortement. Il faut également faire face au regard hostile de certains collègues et à l'image peu valorisante de l'acte médical d'IVG qui implique une vérification de l'embryon une fois qu'il a été retiré, comme l'explique Christian Bonnaud qui était médecin à la Roche-sur-Yon :

« Nous on assume, même si ce n'est pas sans se poser de questions. Quand on fait une aspiration, dans la sonde, il passe en embryon. Au fur-et-à-mesure que la grossesse est avancée l'embryon est plus important. À un moment donné, pour la sécurité sanitaire de la femme, on va aller regarder comme est, si tout est là. Donc on va compter : les mains, les bras... ça c'était avant l'échographie [...] [l'échographie permet aujourd'hui de vérifier si l'utérus est vide] On assumait, plus ou moins facilement pour les uns et les autres. Ceux qui pratiquaient assumaient. Mais évidemment, tout le personnel savait aussi que ça faisait partie du boulot, de vérification. [...] L'imagerie nous a rendu un sacré service pour effectivement enlever tous ces gestes. Aujourd'hui, on parle d'augmenter la durée de 2 semaines pour une IVG [...] du coup, on aurait un bébé en entier, en petit format, mais en entier »⁶⁸³.

⁶⁸⁰ Ibid. p. 17.

⁶⁸¹ Coupure de presse, « Une délégation du MLAC à l'hôpital de Laval pour demander l'application de la loi sur l'avortement », sans date, non signée – AD de la Mayenne, fonds 1772W4.

⁶⁸² Directeur de l'hôpital de Laval, « décision de nomination », 1976 – AD de la Mayenne, fonds 1772W4.

⁶⁸³ Christian Bonnaud, entretien réalisé par Marine Gilis le 15 décembre 2020 à La Roche-sur-Yon, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

La jeune femme accompagnée par le MLAC à Laval est repartie sans aucune solution à part celle de se rendre à la DASS (Direction de l'Action sanitaire et sociale) pour se faire rediriger vers un centre d'orthogénie dans une autre région. Le MLAC déplore cette solution en déclarant : « Nous savons que les centres de Rennes et Nantes refusent les femmes extérieures à leur département ».

Un an après son ouverture, un rapport sur le fonctionnement du Centre IVG a été rédigé par deux médecins⁶⁸⁴. Ce rapport de 14 pages fournit de nombreuses informations : locaux et personnel, méthode, matériel utilisé et protocole d'intervention, chiffres et statistiques sur lesquels nous allons revenir. Le Centre d'IVG fonctionne de manière réduite à cause des résistances de la part du personnel hospitalier :

« Après un mois de « rodage » et de tâtonnement quant à l'organisation et aux techniques à employer, il a été décidé par toute l'équipe d'intervention que, compte tenu des locaux disponibles et aussi des diverses résistances, le centre fonctionnerait deux à trois matinées par semaine et qu'on y emploierait la méthode dilatation-aspiration sans anesthésie générale ni locale, après simple prémédication. Cette dernière excluant pratiquement toute intervention après la 8ème semaine de grossesse ».

Ce rapport indique que 700 avortements ont été pratiqués entre le 1er mai 1976 et le 1er mai 1977 au Centre d'IVG de Laval, soit 1 avortement pour 6,17 naissances. Les femmes dont la grossesse dépassait 8 semaines (le délai légal est alors de 10 semaines) ont été refusées et adressées à des cliniques en Sarthe ou en région parisienne. Une majorité des femmes qui se font avorter sont des femmes mariées (64,8 %), ont entre 21 et 40 ans (72,1 %), sont ouvrières, employées ou cadres moyennes de l'industrie et du commerce (61,2 %). Le faible nombre de femmes exerçant une profession libérale ou de cadre supérieur est expliquée par la peur de la publicité :

« Enfin, il semble à l'analyse des statistiques que certaines catégories socio-professionnelles (cadre supérieur, profession libérale notamment) ainsi que des personnes résidant dans la ville où se passe l'I.V.G. craignant vraisemblablement une quelconque publicité, préfèrent s'adresser directement ailleurs ».

16,8 % parmi les femmes qui avortent n'ont pas de méthode contraceptive. La moitié a recours à la méthode Ogino, méthode de retrait, douche vaginale ou préservatif. Un tiers de ces femmes se sont trouvées enceintes après l'arrêt de la pilule, dont plus de la moitié pour des raisons d'intolérance à celle-ci. Un tiers des femmes qui avortent le font pour des questions de santé (31,6 %), elles le font ensuite pour des raisons d'ordre « psycho-

⁶⁸⁴ Dr Hélène Scholl, Dr Marc Valin, « Bilan d'un an de fonctionnement du Centre d'I.V.G. de l'hôpital de Laval (Mayenne) », 1977 - AD de la Mayenne, fonds 1772W4.

affective » (rupture, femme seule... 27,8 %), pour des raisons économiques (23,3 %) et seulement 15,5 % par « convenance personnelle ».

Fanfan Pierron témoigne de sa propre expérience d'avortement en 1977, qui l'a conduite à militer au Planning familial en Maine-et-Loire :

« Je n'avais pas envie qu'on élève un enfant contre l'harmonie de la communauté [le père de l'enfant étant son amant et non son compagnon]. Donc je suis allée au centre d'interruption de grossesse. J'avais déjà eu, pas une interruption, mais un avortement à l'époque où c'était interdit (là où j'ai failli mourir d'ailleurs) et là ça a été dans de bonnes conditions puisque c'était au centre d'interruption de grossesse. Quand je suis sortie le jour de l'interruption, il y avait tout un groupe de militantes du Planning familial qui étaient là pour dire qu'il fallait que les médecins qui étaient là continuent à lutter parce que c'était en 77, la loi n'avait pas été revotée »⁶⁸⁵.

Fanfan a discuté avec ces militantes et trois ou quatre mois plus tard, elle rencontre quelqu'un pour avoir un nouveau moyen de contraception. Elle prend alors conscience de la nécessité de s'engager pour la pérennisation de la loi sur l'IVG qui est provisoire.

Le 6 octobre 1979, 50 000 femmes manifestent à Paris pour défendre l'avortement⁶⁸⁶. Des manifestations se tiennent dans d'autres villes. L'émission Terroir 22 intitulée « La Loi Veil en question : l'avortement », produite par France Régions 3 commente la manifestation à Rennes⁶⁸⁷. Les manifestant-es scandent en rythme « Les enfants que nous voulons », « Avortement, contraception, libres et remboursés » et des femmes chantent : « Les femmes s'en vont en lutte, fini le temps des cuisinières, les femmes s'en vont en lutte contre leur oppression ». Plusieurs prises de parole exposent les enjeux du vote définitif de cette loi. Nelly Sager, militante du Planning familial de Quimperlé, évoque les démarches trop complexes à effectuer pour avoir recours à l'IVG. Plusieurs médecins, les docteurs Guesnier, Bovir et Esnault, expliquent les difficultés liées au respect des délais, à la formation des personnels et à l'imposition de la clause de conscience à tout le personnel par décision du chef de service. La journaliste mentionne les fortes résistances à l'œuvre dans les petites villes comme Vitré. Les IVG sont pratiquées de façon plus ou moins satisfaisante selon les villes. Il manque des lits à Brest par exemple et l'IVG est difficilement accessible à Vitré ou Saint-Malo. Une militante dans un groupe femmes de Rennes témoigne dans cette émission :

⁶⁸⁵ Fanfan Pierron, entretien réalisé par Marine Gilis le 3 février 2021 à La Sécherie, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

⁶⁸⁶ Le journal de 20h « Manifestation de femmes à Paris 50 000 femmes pour défendre l'IVG », sur Antenne , le 6 octobre 1979 – Fonds INA.

<https://player.ina.fr/embed/CAB7901660801?pid=1&key=1b0bd203fbc9b10ac3d0fc21&autoplay=1>

⁶⁸⁷ Émission Terroir 22 intitulée « La Loi Veil en question : l'avortement », produite par France Régions 3 Rennes et diffusée le 22 novembre 1979 – Fonds INA <https://www.ina.fr/video/RXC99001556/la-loi-veil-en-question-l-avortement-video.html>

« À l'Hôtel-Dieu je dois dire que ça s'est très bien passé parce que moi-même j'étais dans un milieu assez favorisé, dans un groupe de femmes, où je connaissais le médecin qui allait me faire l'avortement et qui a pris le temps et les précautions psychologiques nécessaires pour que ça se passe dans les conditions les plus idéales possibles. Mais il reste quand même que les délais sont très courts ici à l'Hôtel-Dieu. Quant au personnel, enfin je ne dois trop rien dire parce que moi j'ai été bien accueillie. Mais il paraît que ça ne se passe pas souvent comme ça et que les femmes sont prises de court parce que si on prend les délais de l'Hôtel-Dieu, en fait il y a 15 jours à tout casser pour découvrir d'abord qu'on est enceinte, à supposer qu'on trouve un médecin qui veuille bien le découvrir du premier coup si cela lui est possible, de faire les examens en laboratoire pour bien confirmer qu'on est enceinte et ensuite de faire toutes les démarches qui prennent une bonne journée et demie, entre les analyses en labo et les démarches administratives, visite au Planning familial, entretien, etc. pour se décider quoi »⁶⁸⁸.

Toutes les grandes villes de l'Ouest se mobilisent. À la Roche-sur-Yon, se tient une campagne durant toute une semaine, du 12 au 17 novembre 1979⁶⁸⁹. Elle s'inscrit dans une campagne nationale à la veille du nouveau vote de la loi Veil. Les revendications en Vendée portent sur la mise en place d'un centre de planification auquel le centre IVG existant serait rattaché et sur la représentation des femmes dans les instances du fonctionnement du centre IVG. Cette campagne se déroule dans 4 quartiers : les Forges, Vignes aux Roses, La Généraudière, Enrilèse-La Garenne. Elle est organisée par le collectif Contraception-Avortement (composé de Choisir, du Planning familial et du Groupe Yonnais Féministe) et d'autres féministes sans étiquette militante. Sont programmées des expositions, une distribution de dépliants, des discussions, des permanences et la projection de films dans chaque quartier. Le 17 novembre, dernier jour de cette campagne pour l'avortement à la Roche-sur-Yon, les anti-avortement avec le mouvement "Laissez les vivre", manifestent devant l'Assemblée nationale⁶⁹⁰. Le 30 novembre 1979, le projet de loi est adopté de manière définitive⁶⁹¹. Cela ne met pourtant pas fin aux dysfonctionnements observés dans les centres IVG et au manque de moyens mis en place. Dominique, militante rennaise, a avorté en 1991. Elle avait déjà 3 enfants, tous désirés et a été surprise que

⁶⁸⁸ Témoignage d'une militante anonyme d'un groupe femmes de Rennes, émission Terroir 22 intitulée « La Loi Veil en question : l'avortement », produite par France Régions 3 Rennes et diffusée le 22 novembre 1979 – Fonds INA

<https://www.ina.fr/video/RXC99001556/la-loi-veil-en-question-l-avortement-video.html>

⁶⁸⁹ « Mon ventre est à moi », *APL*, n°94 du 7 au 14 novembre 1979, p.10.

⁶⁹⁰ Journal de 20h « Manifestation avortement », produit par TF 1, le 7 novembre 1979 – Fonds INA

<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/caa7901727401/manif-avortement>

⁶⁹¹ Journal de 20h « Avortement : la loi », produit par TF1 le 30 novembre 1979 – Fonds INA

<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/caa7902084401/avortement-la-loi>

cela lui arrive. Elle n'a pas réussi à trouver de place à l'hôpital. C'est avec l'aide de sa sœur, militante au Planning familial, qu'elle a pu trouver une place dans une clinique privée.

2.2.2. Faire face aux opposants

Les articles de presse collectés par les militantes et qui ont été déposés dans des centres d'archives témoignent d'une société clivée sur l'avortement, moins sur la contraception. Un tel clivage a été, par exemple, observé lors d'une conférence organisée par l'Académie du Maine le 9 novembre 1973⁶⁹². Un communiqué⁶⁹³ est envoyé le 6 novembre pour présenter la conférence « Contraception ou avortement ». Il promet du « spectacle » avec une scène (le Théâtre municipal du Mans), des invité·es exceptionnel·les (Gisèle Halimi et Émile Hervet), du suspens et du mystère (« On croit tout savoir de Maître Halimi et on méconnaît pourtant beaucoup de ses actions et de ses prises de positions »), une bataille inoubliable (« Il est maintenant certain que la confrontation de ces deux personnalités sera marquante et, surtout, extrêmement enrichissante ») et une foule attendue de spectateur·ices. La presse (notamment *Le Maine libre* et *le Ouest France*) se fait le relais des débats autour de cet évènement. Elle déplore la trop grande vivacité des passions et le non-respect des convictions d'autrui⁶⁹⁴. Le réquisitoire de Gisèle Halimi se résume en un mot : choisir. Elle a notamment pris position contre la loi de 1920. Émile Hervet a rappelé les oppositions vives au sein de la communauté des médecins et plaide d'une part pour la légalisation de l'avortement sauf pour des raisons sociales et d'autre part, pour le strict respect de la clause de conscience. Cette Grande Conférence du Maine a été précédée, au début d'octobre 1973 au Centre Monthéard, d'une rencontre entre médecins et chrétiens pour parler d'avortement. Deux intervenants ont conduit les échanges : le Père Roger Heckel et le professeur Jérôme Lejeune. Le premier a rappelé les positions de l'Église⁶⁹⁵ : la liberté des femmes ne peut pas s'affirmer en « tuant une vie humaine commencée », l'avortement est un meurtre, la plupart des avortements ne relèvent pas de situations tragiques, le médecin ne peut pas se dérober devant certaines détresses, mais doit respecter des limites, l'embryon est un être humain. Jérôme Lejeune a, quant à lui, fait un long exposé sur l'ADN pour démontrer que l'être humain existe dès le moment de la fécondation : « Ce n'est donc pas l'éducation ni la société qui font

⁶⁹² Ces documents sont des coupures de presse du *Maine Libre* et de *Ouest France*, des communiqués de l'Académie du Maine, une affiche, la convention de location du Théâtre municipal du Mans, un plan du théâtre avec la répartition des personnes inscrites et la commande de tirage pour les affiches.

⁶⁹³ Communiqué émanant de l'organisation des Grandes conférences du Maine, adressé à la presse, date probable : 6 novembre 1973 – Archives du Mans, fonds 408W500.

⁶⁹⁴ Coupure de presse, « Avortement ou Contraception » un débat passionné », 12 novembre 1973, journal non identifié – Archives du Mans, fonds 408W500.

⁶⁹⁵ Coupure de presse, « Des chrétiens devant l'avortement », 10 octobre 1973, journal non identifié – Archives du Mans, fonds 408W500.

l'homme, lui donnent une âme. Dès le début de son existence embryonnaire il est constitué homme. Il va seulement devenir de plus en plus homme »⁶⁹⁶.

Les militant·es pour la contraception et l'avortement libre et gratuit se trouvent confronté·es aux organisations religieuses, médicales, à des personnalités locales et à des collectifs militants comme Laissez-les-vivre. L'expérience de Claude, militante au Planning familial de Saint-Brieuc, est riche d'exemples de confrontations. Alors qu'elle se rendait en manifestation à Paris pour la légalisation de l'IVG, une famille catholique listait les personnes qui montaient dans le bus pour rejoindre la capitale. Claude sut, par ses voisins, que cette famille avait collé des affiches contre l'avortement sur la porte de sa maison pendant son absence. Les voisins avaient pris soin de les retirer avant son retour. Cette même famille catholique avait menacé une commerçante de ne plus s'approvisionner chez elle si elle conservait l'affiche du Planning familial sur sa vitrine. La commerçante dut la retirer car cette famille, aux nombreux enfants, constituait une part importante de sa clientèle. Claude retrouva plusieurs fois des affiches contre l'avortement sur sa porte et des petits cercueils dans sa boîte aux lettres. Son fils de 10 ans faillit recevoir une gifle à la sortie de l'école, d'un parent d'élève, parce qu'il avait dit que c'était lui qui avait collé des affiches du Planning familial avec son père. Il ne l'a pas reçue, car l'institutrice était derrière lui. Claude dut rester mobilisée, avec les autres militantes du Planning familial, après le vote définitif de la loi car les oppositions restaient fortes. Elle se souvient d'un médecin qui avait payé le loyer, le gaz et l'électricité à une jeune fille précaire qui voulait avorter jusqu'à ce que le délai pour le faire soit dépassé. Des femmes venaient tricoter des layettes au chevet de celles qui venaient avorter quand celles-ci ne se faisaient tout simplement pas éconduire faute de place disponible. Claude se souvient de cette scène :

« J'étais conseillère municipale, il y avait une femme qui s'appelait Mme... Je ne sais plus comment haute-bourgeoisie briochine et puis elle était au CCAS et il y avait un repas entre les gens de la municipalité et le CCAS. On était alignés comme des oignons et on se saluait les uns les autres et cette femme, elle arrive à ma hauteur et me dit "Ah, vous je ne vous salue pas", "Ah bon, pourquoi ça ?", "Et bien parce que vous êtes pour l'avortement. À ben non !". Devant tout le monde. C'est ce que j'expliquais [...], on s'est battues, mais on en a pris quand même plein la tronche ».

Marie-Lyse se souvient qu'à Rennes, des prêtres venaient prier devant les centres IVG et des militant·es anti-avortement saccageaient les salles de consultation. Les militantes féministes intervenaient pour que la loi soit appliquée tout en dénonçant, pour certaines, des situations inégales selon les territoires (départements et territoires d'Outre-mer) et à l'international :

⁶⁹⁶ Coupure de presse, « Des chrétiens devant l'avortement. L'exposé du professeur Lejeune directeur de la génétique fondamentale », *Le Maine Libre*, 11 octobre 1973– Archives du Mans, fonds 408W500.

« Vous avez entendu parler des enfants volés en Espagne ? Les femmes qui accouchaient... On leur prenait les enfants. [...] La Réunion, oui. D'un côté, on a stérilisé des quantités de femmes en Afrique et en Inde sans aucun problème. Mais il faut absolument que... et là on a encore le discours du remplacement quoi. Les blancs vont être remplacés par des métisses ou des noirs. La femme est là, de toute façon, pour faire des enfants. Sur les stérilisations forcées, on les dénonçait, mais l'information ne circulait pas⁶⁹⁷ » (Anne).

Les militant·es des deux camps s'affrontent parfois par rassemblements interposés. Dans les Côtes du Nord⁶⁹⁸, les Renseignements généraux vont d'un rassemblement à l'autre comme l'attestent les rapports qui relatent les assises régionales de Laissez-les-vivre du 29 octobre 1978 à Dinan et les réactions féministes, syndicales et de la gauche qui suivent, notamment la rencontre régionale féministe du 2 décembre 1978. Ces assises régionales auraient accueilli au Théâtre des Jacobins, pendant toute une journée, 400 participant·es venant des Côtes-du-Nord, mais aussi de Mayenne et d'Ille-et-Vilaine⁶⁹⁹. Y participent « de nombreux membres du Clergé, de mouvements religieux et d'associations de parents d'élèves des écoles libres », ainsi qu' « une dizaine de militantes du Mouvement pour la liberté d'avorter et pour la contraception (MLAC), du Planning familial et du Groupe Femmes » qui ne sont pas intervenues dans le débat. Trois parlementaires ont été invités : M. Couepel (Centre des démocrates sociaux, député de la 1ère circonscription des Côtes-du-Nord), M. De Gastines (Rassemblement pour la République, député de la 2e circonscription de la Mayenne) et M. Lemarie (sénateur, maire de Caulnes). M. De Gastines s'est dit opposé à un projet de loi légalisation l'avortement. M. Lemarie et M. Couepel ont eu un discours nuancé et n'ont pas condamné une réforme législative allant de ce sens. Comment la situation est-elle perçue par Laissez-les-Vivre ? :

« Les divers responsables du mouvement, pour leur part, ont fait le procès de la loi sur l'avortement et vivement critiqué le Ministre de la santé, en particulier, et le Gouvernement sur la politique de la famille. Ils ont longuement souligné les conséquences néfastes de cette loi sur le plan démographique et sur le plan moral (clause de conscience bafouée, violence, etc...). Tout en s'opposant à la fois au « Libéralisme » et au marxisme, entreprises de démolition de la famille, ils ont prôné « l'effort et l'optimisme » face au pessimisme, à la propagande, à l'abrutissement entretenu et encouragé par les mass-media (phénomène « disco » – « Punks » etc...). À cet égard, la plupart des exposés et témoignages

⁶⁹⁷ Les militantes qui ont évoqué les revendications contre la stérilisation forcée puis, plus tard, sur le vol d'enfants à la Réunion, ont expliqué que les médias (presse locale, régionale, nationale, radio et télévision) ne les relayaient pas. Ces revendications n'étaient pas non plus portées par tous les groupes féministes de l'Ouest. Celles qui ne l'ont pas fait ne se souviennent pas avoir eu d'information sur ces luttes.

⁶⁹⁸ Les Côtes du nord deviennent les Côtes d'Armor en 1990.

⁶⁹⁹ Direction centrale des renseignements généraux, « Planning familial », 30 octobre 1978 – AD des Côtes d'Armor, fonds 1127W25.

ont surtout fait appel à la sensibilité des participants : les orateurs ont cherché, pour l'essentiel, à émouvoir ».

Les Renseignements généraux mettent en avant un discours qui fait appel à la sensibilité plus qu'à la raison, à l'émotionnel plutôt qu'aux arguments. Il apparaît également que la critique principale émise par Laissez-les-vivre porte sur le gouvernement pourtant situé à droite. Composé d'une coalition entre l'UDF, le RPR et le CNIP, il divise même parmi ses partisans sur la reconduction de la loi Veil. Les députés et sénateurs des départements de Bretagne et des Pays de la Loire sont presque exclusivement classés à droite de l'échiquier politique⁷⁰⁰. Les deux députés invités ne se positionnent pas clairement pour ou contre la légalisation de l'IVG. Le sénateur s'inscrit sur la même ligne que Laissez-les-Vivre. Ces assises révèlent les tensions politiques autour du projet de loi. Le clivage droite/gauche est plus marqué encore qu'en 1974 et le projet de loi du gouvernement abouti grâce aux voix de la gauche⁷⁰¹. Des militant·es de partis de gauche se réunissent à Dinan avec les féministes la veille de ces assises régionales. Le lendemain, une conférence de presse se tient à Saint-Brieuc qui réunit des membres du Planning familial, du Groupe Femmes, des partis politiques de gauche (PS, PSU, UDB, PCF) des organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, SGEN-CFDT), de la Ligue des droits de l'Homme et du Comité Local d'Information Nucléaire (CLIN). Une déclaration commune est rédigée pour dénoncer les manœuvres du mouvement Laissez-les-Vivre, affirmer « Le droit des femmes à disposer de leurs corps dans le libre choix d'interrompre une grossesse non désirée » et demander la pérennisation de la loi Veil ainsi qu'une prise en charge des IVG par la Sécurité sociale.

L'évènement qui a suivi et qui a marqué les militantes féministes des Côtes d'Armor est la rencontre régionale du Planning familial, du Groupe Femmes et de syndicats le 2 décembre 1978⁷⁰² organisée à Dinan. Elle s'est déroulée sans perturbation et aurait rassemblé 250 personnes⁷⁰³. Les partis politiques et syndicats de gauche, dont le président du Conseil général des Côtes-du-Nord et ancien député, Charles Josselin, l'ont soutenue par leur présence. Elle s'est tenue au Centre Social, de 15h à 19h, dans plusieurs salles dans lesquelles les participant·es pouvaient consulter des livres, visiter une exposition, assister à des projections de films et diapositives. Le film « Le temps de l'avant »⁷⁰⁴ (sur le thème de l'avortement) a été projeté et a été suivi d'un débat sur, notamment, la loi Veil et son application. Les agents des Renseignements généraux ont observé qu'« grande

⁷⁰⁰ En 1978, on dénombre à gauche seulement 1 député pour la Sarthe (PCF), 3 pour la Loire-Atlantique (PS), 1 pour le Finistère (PS), 3 pour le Morbihan (PCF, PS, EXG), 2 députés et 1 sénateur pour les Côtes d'Armor (PSU, PCF).

⁷⁰¹ Bibia Pavard, *Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, op. cit. p. 312.

⁷⁰² Direction centrale des renseignements généraux, « Planning familial », 28 novembre 1978 – AD des Côtes d'Armor, fonds 1127W25.

⁷⁰³ Direction centrale des renseignements généraux, « Planning familial », 4 décembre 1978 – AD des Côtes d'Armor, fonds 1127W25.

⁷⁰⁴ Anne Claire Poirier, « Le temps de l'avant », film québécois d'1h27, 1975, consultable en ligne sur le site de l'ONF-NFB (National Film Board of Canada) : https://www.nfb.ca/film/temps_de_lavant/

majorité de l'assistance [en provenance des Côtes-du-Nord et des départements limitrophes] était composée de jeunes femmes et jeunes filles, de 17 à 25 ans » et paraissait acquise à la cause⁷⁰⁵. Les thèmes abordés pendant le débat et dans les différentes salles ont été nombreux : conditions de vie et de travail des femmes, problèmes du couple dans le mariage, viol, adolescence et sexualité, contraception et avortement. Les militantes se souviennent de cet événement comme d'un succès qui les a renforcées dans leur opposition à Laissez-les-Vivre.

Les militantes rencontrées en Mayenne ont davantage été confrontées au poids de la Fédération Départementale de la Famille Rurale (FDFR) et de l'Union départementale des associations familiales (UDAF). La FDFR est une organisation locale qui regroupe plusieurs associations familiales. Elle est elle-même fédérée à l'association Familles rurales qui se donne comme mission de répondre aux besoins des familles, défendre leurs intérêts, accompagner les parents dans leur mission d'éducation et participer à l'animation des territoires ruraux⁷⁰⁶. Elle s'est opposée par exemple aux positions exprimées par le Planning familial et le groupe femmes de Laval lors d'une réunion publique « Sexualité et Société » organisée le 18 mai 1973 au Palais de l'Industrie de Laval⁷⁰⁷. Un communiqué⁷⁰⁸ reprend les arguments utilisés dans des correspondances avec le préfet de la Mayenne : la désunion des couples conduit à la délinquance juvénile et à la prostitution ; l'amour est un don permanent, total, qui englobe tout ; l'avortement ne doit être pratiqué qu'en cas de raisons médicales ; le gouvernement doit mener une politique familiale nataliste et protectrice pour les mères au foyer et les enfants. Au cours des années 1970, la FDFR a été agréée comme organisme de formation, d'information et de conseil familial au titre de la loi du 17 janvier 1975 relative à l'IVG. Ses militant·es accueillent les femmes pour les entretiens individuels obligatoires prévus par la procédure de recours à l'IVG. Au cours d'un bilan après six mois de consultations⁷⁰⁹, elle se prévaut de ne pas chercher à influencer l'intéressée « au nom d'une quelconque morale ou philosophie » mais travaille à « dédramatiser la situation, rehausser l'aspect affectif et faire vibrer les joies que l'enfant peut procurer » tout en levant les obstacles matériels que les femmes précaires peuvent rencontrer. La politique familiale de l'État est présentée comme dégradée depuis 25 ans, insuffisante pour aider les familles et ne permettant pas la possibilité d'une famille nombreuse, ni « une véritable liberté de l'appel à la vie ». L'UDAF tient les mêmes positions

⁷⁰⁵ Direction centrale des renseignements généraux, « Planning familial », 4 décembre 1978 – AD des Côtes d'Armor, fonds 1127W25.

⁷⁰⁶ Site internet de la Fédération départementale de la Famille Rurale de Mayenne, rubrique « qui sommes-nous » : <https://www.famillesrurales53.com/qui-sommes-nous>

⁷⁰⁷ Direction des renseignements généraux, « réunion organisée par le Planning familial et le « Groupe Femmes de LAVAL », rapport adressé au préfet, au SRRG de Nantes et au directeur des RG, 25 mai 1973 – AD Mayenne, fonds 1116W20.

⁷⁰⁸ « Après le meeting de Sexualité Société la Fédération départementale de la famille rurale dénonce l'attaque publique faite à la famille », 25 mai 1973 [date manuscrite], sans provenance – AD Mayenne, fonds 1116W20.

⁷⁰⁹ Lettre de la FDFR adressée au Préfet de la Mayenne le 25 novembre 1975 – AD Mayenne, fonds 1116W20.

que la FDFR et s'inquiète de la dénatalité⁷¹⁰. Selon elle, la politique familiale de l'État opposerait les femmes au foyer aux femmes qui travaillent et qui se limitent à deux enfants et que les dispositions prises ne touchent principalement que les femmes qui travaillent. Des assises nationales de ces associations familialistes se sont tenues le 27 novembre 1976 à Paris et ont fait l'objet d'un rapport publié quelques mois plus tard, en 1977⁷¹¹. Les positions des militant-es de la FDR à l'Ouest expriment des positions parmi les plus conservatrices. Un militant Vendéen prône, en effet, une éducation selon laquelle « le bonheur ce n'est pas de prendre la pilule et d'avoir des rapports très tôt ». Les jeunes filles seraient en proie à une pression sociale qui dévaloriserait la virginité. L'éducation doit aussi préparer les femmes à gérer leur foyer car de leur équilibre dépend l'équilibre des enfants. Selon l'intervenant, « tout le monde souhaite que les femmes retournent au foyer pour s'occuper de leurs enfants ». Face à ces prises de positions, les militantes féministes sentent que leurs victoires sont fragiles. Confrontées à la FDR, l'UDAF, Laissez-les-Vivre, aux médecins anti-avortements et autre groupe opposé à l'avancée des droits des femmes, elles réalisent que le ventre des femmes reste un terrain de bataille pour les années à venir et que d'autres luttes sont à mener comme celle de la transformation de l'expérience de la maternité et de la parentalité.

⁷¹⁰ Lettre de l'UDAF adressée au Préfet de la Mayenne le 23 janvier 1976 – AD Mayenne, fonds 1116W20.

⁷¹¹ Confédération nationale de la Famille Rurale, « Rapports et interventions », supplément à *Familles Rurales*, n° 283, février 1977.

Chapitre 6. « Maternité esclave » ?

Le 26 mai 1974, des militantes féministes angevines se réunissent Place du Ralliement pour une contre-fête des mères. Les Pétroleuses, nom de leur collectif, brandissent des pancartes et des banderoles sur lesquels on peut lire : « J'en ai pas 12, j'en ai pas 6, j'ai le plus beau », « J'ai déjà deux enfants, j'en aurai un 3ème quand je le déciderai »⁷¹². Elles réclament des crèches gratuites ouvertes 24h sur 24h, la contraception et l'avortement libres et remboursés par la Sécurité sociale, des laveries collectives et gratuites, des salles de réunion dans les immeubles et les quartiers, les mêmes droits pour les femmes célibataires et mariées, l'arrêt de la double journée de travail⁷¹³. Elles sont une quinzaine d'après la presse et sont interpellées par la police⁷¹⁴ pour un contrôle d'identité, ce qui aurait resserré le cercle de solidarité autour d'elles. La traditionnelle fête des mères a souvent été détournée par les militantes féministes, à Angers, à Brest⁷¹⁵ et dans d'autres villes de l'Ouest, pendant toute la décennie 1970. L'humour et l'inventivité sont bien présents :

« Maman chérie, toi qui fais tout : la lessive, les bébés, la vaisselle, c'est ta fête un jour par an mais ça nous empêche pas de t'emmerder tout le reste de l'année quand tu rentres du boulot, toi tu te remets au boulot (c'est pas comme papa, lui il regarde la télé) omo-marmots-dodo (c'est le 3e service) t'en as marre, dis maman !

Moi je vais rien t'acheter pour la fête des mères. Ça fait gagner des sous à Decré⁷¹⁶ et à tous ses copains. Et puis de toutes façons même les trucs téfal ça te laisse encore collée à tes fourneaux. Dis ! j'ai appris à l'école que c'est Pétain qui avait commencé la fête des mères ça marche encore : travail – famille – patrie.

Et c'est toi qui en fais les frais. Il est temps que tu entres au M.L.F, maman ! »⁷¹⁷

Cette fausse lettre d'enfant met en avant la double-journée des mères (« le 3^e service »), les rôles inégalitaires entre parents et la fausse libération induite par le développement et la modernisation de l'électro-ménager. L'utilisation des termes « travail », « gratuité » et « rétribution » posent une question qui divise les féministes, celle d'un salaire maternel. Si le salaire maternel a pu être évoqué par des groupes féministes, la tendance est plutôt

⁷¹² Coupure de presse, « Vingt femmes en lutte place du ralliement », 1974 date manuscrite, anonyme – CAF 38AF1.

⁷¹³ Coupure de presse, « Contre-fête des mères », 1974 date supposée, anonyme – CAF, 38AF1.

⁷¹⁴ Photos anonymes, sur la manifestation contre la fête des mères du 26 mai 1974 – CAF, 38AF1.

⁷¹⁵ Cf. Photographies en annexes.

⁷¹⁶ En référence au grand magasin Decré à Nantes devenu les Galeries Lafayette.

⁷¹⁷ Tract « Bonne fête maman ! » signé MLF (Mouvement de libération des femmes), [date supposée : 1979], – CAF, 40AF4.

à la recherche d'égalité au sein du couple et d'une autre façon de gérer « l'élevage » des enfants en collectivité et en compatibilité avec un engagement professionnel et militant.

Comment les militantes ont-elles expérimenté la maternité comme terrain de lutte féministe ? Comment se représentent-elles et vivent-elles la gestation et l'accouchement ? Qu'est-ce que l'égalité fait à la parentalité ? À l'inverse, qu'est-ce que parentalité fait à l'égalité ?

1. La gestation

À partir des années 1970, deux phénomènes s'observent. Le premier, largement impulsé par le mouvement féministe radical et matérialiste, rejette la naturalisation du corps des femmes en dissociant le féminin de la maternité et la sexualité de la reproduction⁷¹⁸. L'allaitement est alors perçu comme un des éléments faisant du corps des femmes une machine de reproduction. Le corps maternant dans les revues féministes⁷¹⁹ est un corps majoritairement représenté comme aliéné par le fœtus, l'enfant, les fonctions d'élevage. Du corps gestant surgissent la nature (lianes, fleurs, branchages) ou les peurs (noir, vide). L'utérus est tantôt cerveau, tantôt vase, œuf ou fleur⁷²⁰. Il occupe le centre et le corps des femmes se réduit à lui. Les femmes ainsi représentées n'ont plus qu'une fonction reproductive. À l'opposé, le deuxième phénomène observable à partir des années 1970-1980, est celui d'une renaturalisation de la naissance qui valorise les capacités et les spécificités du corps maternel⁷²¹. L'allaitement est alors une « performance visuelle et physique de maternité »⁷²². Un courant du féminisme, le courant différentialiste, minoritaire en France, participe de cette valorisation du corps maternel et de l'amour maternel⁷²³. On associe généralement le féminisme à un rejet de la maternité ou on l'accuse de ne pas avoir pensé le sujet⁷²⁴. Loin de rejeter la maternité, les féministes de l'Ouest ont interrogé la gestation, le désir comme le non-désir d'avoir des enfants. Elles expérimentent les conditions de grossesse et d'accouchement qui ne cessent d'évoluer dans les années 1970-1980. Ces expériences constituent en elles-mêmes un terrain de

⁷¹⁸ Coline Cardi et Chiara Quagliariello, « Corps maternel » in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 171.

⁷¹⁹ *Le torchon brûle, Les pétroleuses, Cercle Flora Tristan, Les Nouvelles féministes, Les femmes s'entêtent, L'information des femmes, Sorcières, Les femmes vivent, La revue d'en face, Histoires d'elles, Colères, Le temps des femmes, Quand les femmes s'aiment... Différence, Désormais, Nosotras. Autres revues auxquelles les féministes ont contribué : Tout ! Ce que nous voulons : tout, Le fléau social, L'antinorm.*

⁷²⁰ Marine Gilis, « Dessine-moi un utérus ! Les représentations des organes génitaux dans les revues du Mouvement de libération des femmes (1970-1980) » in Isabelle Durand, Morgane Guyvarc'h, Véronique Mehl (dir.), *L'utérus, de l'organe au discours*, op. cit. p. 196-197.

⁷²¹ Coline Cardi et Chiara Quagliariello, « Corps maternel », op. cit. p. 177.

⁷²² *Ibid.* p. 177.

⁷²³ Françoise Colin et Françoise Laborie, « maternité », in Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, 2004 (2^e ed.), p. 112.

⁷²⁴ Camille Masclat, *Sociologie des féministes des années 1970. Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, op. cit., p. 549.

lutte, celui de leur corps, des pouvoirs qui s'exercent sur lui, celui de la relation à l'autre parent et celui de la place que prend l'enfant dans la vie.

1.1 Désir et non-désir d'enfant

1.1.1. L'instinct maternel en question

Dans les bibliothèques des militantes figurent en bonne place deux ouvrages qui remettent en question la notion d'instinct maternel. Le premier livre est celui d'Élisabeth Badinter *L'Amour en plus. Histoire de l'amour maternel, XVIIème-XXème siècle*, paru en 1980. Son objectif est de déconstruire le « mythe » de l'amour maternel à travers l'analyse de plusieurs siècles d'histoire, de l'Ancien Régime, période pendant laquelle l'enfant susciterait l'indifférence des mères, au tournant du XVIIIème-XIXème siècle qui constitue une période de la construction et de la valorisation de l'instinct maternel, construction qui se trouve valorisée au XXème siècle notamment par le discours psychanalytique⁷²⁵. L'autre ouvrage de référence, *Maternité esclave* du collectif Les Chimères a été publié en 1975. Dans une section intitulée « Pas de petits Noirs », les militantes dénoncent le racisme de ceux qui craignent la disparition de la « race blanche » ainsi que la politique nataliste différenciée de l'Etat français : « Il y a deux poids, deux mesures : en France, la maternité est prônée, à la Réunion, département occupé par la France, la stérilisation est forcée, la contraception largement diffusée, et l'avortement parfois imposé (aux femmes noires, bien entendu...) »⁷²⁶. Le désir et l'instinct maternels sont valorisés ou mis à mal selon que l'on soit une femme blanche ou non. Plus loin dans l'ouvrage, elles posent la question suivante : « Pourquoi aimerais-je avoir des enfants ? ». Elles y répondent par des extraits de témoignages qu'elles classent par catégorie : « curiosité », « conformisme », « chantage à la fidélité, au maintien du couple », « égoïsme », « réalisation des ambitions déçues », « peur de la solitude, angoisse de la mort », « envie de pouponner »⁷²⁷. Aucun des exemples ne montre un désir irréprouvable et inexplicable, ce qui remettrait en cause fortement, selon les autrices, la notion d'instinct maternel. La maternité serait un choix découlant de divers besoins, notamment celui de correspondre à l'image d'une « vraie femme » acceptée par la société. Elles évoquent plutôt un « pouvoir maternel » et proposent de remplacer la notion d'« instinct maternel » par celle d'« instinct de prise en charge » qui lui-même pourtant résulte d'un conditionnement⁷²⁸. Simone de Beauvoir dans

⁷²⁵ Cet ouvrage a fait l'objet de critiques de la part d'historien.ne.s qui trouvent l'essai empreint d'anachronismes : Dominique Julia, « Élisabeth Badinter, L'Amour en plus : histoire de l'amour maternel (XVII-XXe siècle), Paris, Flammarion, 1980 », *Histoire de l'éducation*, n° 9, 1980, p. 46-52 ; Marcel Bernos, , Catherine Fouquet et Yvonne Knibiehler, « Elisabeth Badinter, L'Amour en plus. Histoire de l'Amour maternel, XVIIe- XIXe siècles (compte rendu) », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, n° 28, 1981, p. 207-209.

⁷²⁶ Collectif Les Chimères, *Maternité esclave*, Paris : Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1975, p. 55.

⁷²⁷ *Ibid.* p. 79.

⁷²⁸ *Ibid.* p. 92.

Le Deuxième sexe a également fourni des exemples qui lui permettent de conclure qu'il n'existe pas d'« instinct » maternel au sein de l'espèce humaine ⁷²⁹.

Derrière certaines maternités voulues se dessine un projet d'épanouissement. Avoir un (autre) enfant s'avère être un moyen de transformer une situation. La première maternité de Sylvette est un défi face à sa mère qui pense qu'elle n'aura jamais d'enfants. Elle s'inscrit dans un projet d'affirmation de soi face à sa propre mère et prend sa revanche sur une maltraitance affective. Le troisième enfant de Germaine est conçu comme une manière de « faire du positif » après le décès du père de son conjoint. Simone, quant à elle, associe le fait d'avoir un enfant avec une consolidation du couple : « À partir du moment où on voulait vivre en couple, ça me semblait important d'avoir un enfant pour la continuité du couple, créer une famille ». Christine est enceinte de son deuxième enfant alors qu'elle porte un stérilet. Elle ne se sent pas capable d'avorter à ce moment-là (elle l'a déjà fait une fois) malgré le fait qu'elle se pose la question de quitter son conjoint. Elle se demande si cela peut faire « basculer [son] conjoint du bon côté ». La plupart de ses ami·es ont deux enfants, elle se sent poussée par cela aussi et pense qu'être enfant unique n'était pas une situation enviable pour l'avoir été elle-même jusqu'à l'adolescence. Avoir un ou des enfants est un moyen pour Marie-France de remplir une existence :

« J'avais calculé dans ma tête que vivre sans enfant, c'était moyennement une vie, parce que fallait un peu la remplir sa vie. Faut être un peu plus nombreux que deux. C'est bien de remplir un peu sa vie avec des gens autour. Comme moi j'avais été toute seule dans ma famille, ma mère était toute seule, je me suis dit c'est chiche tout ça, ce n'est pas des vies ».

Les années 1970-1980 marquent un tournant dans la maîtrise de la fécondité. Elle permet de programmer une naissance et rend centrales les notions de désir d'enfant et de projet parental. Avec l'accès à la contraception moderne apparaît le « mal d'enfant », c'est-à-dire une difficulté à programmer une grossesse au moment voulu. Les militantes n'ont pas témoigné, sauf de rares exceptions, de ce « mal d'enfant » que décrit Laurence Garini dans son ouvrage sur *La passion de l'enfant*⁷³⁰. Plus généralement, celles et ceux qui désirent des enfants se rendent compte que la programmation ne marche pas si bien. La FIV apparaît à ce moment-là et le champ sémantique de l'infertilité s'accroît : « [...] hypofertilité, infertilité, sous et subfertilité, stérilité primaire, stérilité secondaire, fécondabilité, difficultés à concevoir, délai de conception [...] »⁷³¹.

Il est ressorti des témoignages recueillis que la grossesse reste un impensé ou une expérience « banale » pour une majorité des militantes. Le terme d'« impensé » a été employé par Roselyne qui ne s'est pas projetée dans sa première grossesse et qui s'est

⁷²⁹ Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe*, tome 2, Paris, Gallimard, 1949.

⁷³⁰ Laurence Gavarini, *La passion de l'enfant. Filiation, procréation et éducation à l'aube du XXIème siècle*, Paris, Hachette littératures, 2004.

⁷³¹ *Ibid.*, p. 214.

retrouvée en prise avec des questionnements sur les moyens d'élever un enfant. Se pose en effet la question de la temporalité de la grossesse par rapport à un parcours d'étude ou à une carrière, à la situation du couple ou au statut de célibataire, aux moyens matériels et au désir plus ou moins présent/absent et in/conscient :

« Comment je vais le faire garder ? Est-ce que ça va être la crèche, pas la crèche ? Je me triture les méninges pendant toute la grossesse. Et puis [X] naît à Douarnenez. Là, je récupère toutes mes émotions, mais physiquement. J'ai très envie de rester extrêmement proche de cet enfant-là. Je me mets à mi-temps, parce que ma plus grande angoisse, c'est qu'il vive une impression d'abandon telle que je l'avais vécue. Je me réapproprie moi-même ».

Elle pense aujourd'hui que cette maternité, résultat d'un accident de contraception, correspondait à un désir très fort qui n'était ni formulé, ni même conscientisé. Elle l'analyse comme cela au regard de la façon dont elle a élevé cet enfant et au temps qu'elle lui a consacré.

Yvette s'est trouvée enceinte après avoir eu une relation avec un homme marié. Il était amoureux d'elle, mais pas elle de lui. Il s'est trouvé très embarrassé par la situation et aurait préféré qu'elle avorte. Elle ne voulait pas entendre parler d'enfant au début. Elle est allée voir un psychanalyste trois fois par semaine pour « débroussailler le terrain ». Elle décide de ne pas avorter tout en ayant conscience qu'elle élèverait seule cet enfant et qu'elle serait une mère lesbienne. Aujourd'hui, elle n'a aucun regret. Une grossesse peut être vécue comme un événement « qui arrive », sans bouleversement ni positif, ni négatif, comme en témoigne Katell :

« Je n'ai pas eu de maternité consciente et volontaire. J'aurais pu avorter, ce n'est pas la question. Quand j'ai su que j'étais enceinte, je ne me suis pas dit ah mince, ce n'était pas dramatique. Le deuxième, bon ben maintenant, on arrête là. Je ne l'ai pas mal vécu, mais enfin, ce n'était pas la joie et le machin et le truc. Vraiment pas non ».

Le témoignage de Katell rejoint celui d'une autre militante, Andrée, qui a choisi de ne pas faire de préparation à l'accouchement. Elle résume son expérience en quelques mots : « On est enceinte, on est enceinte voilà. On accouche et puis on n'en parle plus. Et on est mère de famille, voilà. » Elle dit ne pas savoir ce qu'est la « fibre maternelle » et tourne en ridicule le mysticisme autour du projet parental : « On n'était pas là en train de se regarder dans les yeux en disant « oh et si on faisait un autre enfant ! qui nous ressemble ! Ah » [mimant l'extase] Non. Pas du tout ». À l'inverse, Bénédicte vit sa grossesse comme une expérience extraordinaire. Elle trouvait ça « génial » d'être enceinte, de donner la vie, de mettre au monde. On retrouve ce discours de fusion avec les éléments naturels, d'assimilation de son corps à la nature : « J'étais la terre, le soleil, la lune, l'eau, tout ce que tu veux. Ah ! Tu vois, un être humain, avec une tête d'humain qui sort de ton corps,

de ton sexe, ah... C'est extraordinaire ». On lui montre le placenta, noir, qui brille, sombre et elle trouve cela magnifique. Alors que son mari compte les doigts des mains et des pieds du bébé, elle ne s'en soucie pas et considère que tout est parfait. Elle vit même un sentiment de communion avec toutes les femmes et se sent profondément compatissante à l'égard des femmes stériles, blessées pendant leur grossesse et violentées.

Les militantes sont partagées entre associer ou dissocier la grossesse du fait d'être mère. Le désir d'enfant n'est pas nécessairement lié à un désir de grossesse. Anne souhaite être mère et pense à l'adoption :

« J'avais très peur de transmettre des tares. Par contre, j'avais très envie d'être mère. J'aurais pu adopter, je pense que j'aurais bien aimé. J'ai bien aimé être enceinte, mais ce n'était pas spécialement une envie... Une envie d'être mère, d'être parent, oui. Mais, une envie d'être enceinte, non, ce n'était pas mon truc. Sauf qu'avec le papa de [X], c'était un peu compliqué parce qu'il n'était pas divorcé et que faire une démarche d'adoption, c'était compliqué pour lui ».

Au sein de son groupe femmes, à Paimpol, les militantes déconstruisent l'idée qu'on ne peut être une femme que si on est mère. Anne associe la maternité au fait d'élever un enfant, que ce soit une sœur, mais aussi un enfant adopté, un enfant dans le cadre d'une famille recomposée ou homoparentale. Dominique pense au contraire que la grossesse est une expérience à part entière dans le fait d'être mère. Elle trouve la maternité très animale, de la conception de l'enfant à son élevage. Enceinte de son premier et unique enfant à 36 ans, elle expérimente avec joie la grossesse puis l'allaitement.

Bien que les militantes n'aient pas témoigné d'une inscription dans un courant du féminisme (radical, matérialise, différentialiste), leur perception et leur expérience de la maternité et de la gestation diffèrent. Des contradictions mêmes s'observent qui témoignent d'un cheminement d'une grossesse à une autre. Les militantes qui s'inscriraient plutôt des réflexions proches du différentialisme sont minoritaires. Elles sont plus nombreuses chez les plus jeunes, celles qui ont eu des enfants dans les années 1980 et qui ont expérimenté la naissance sans violence et l'accouchement sans douleur⁷³². Ce dessine en effet, dans la deuxième partie de la décennie 1970, ce que la sociologue Camille Masplet appelle un nouveau cadrage plus proche du vécu des mères féministes⁷³³.

⁷³² Cf. Partie 2, chapitre 6, section 1.2 Être maîtresse de son corps.

⁷³³ Camille Masplet, *Sociologie des féministes des années 1970. Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, op. cit. p. 552.

1.1.2. Ne pas désirer avoir d'enfant

Ne pas désirer d'enfant paraît suspect. Cela suscite de la surprise, des interrogations chez celles qui en ont désiré ou pour qui cela est la norme, même parmi les militantes :

« J'ai une amie de ce club Alain Gerbault que je côtoie encore, qui a décidé de ne jamais avoir d'enfant, qui a toujours assumé et on en a encore parlé récemment. Ils sont venus ici et on en a parlé en disant "Mais le désir d'enfant..." et elle me dit "Et le désir de ne pas avoir d'enfant" et je lui ai dit "Mais tu as tout à fait raison". C'est une réflexion tout à fait intéressante. Je respecte, mais je crois que j'étais peut-être trop... Mais bon elle a mon âge ». (Maryvonne)

Anne-Françoise, militante féministe et lesbienne, n'a pas voulu d'enfant et n'en a pas eu :

« Moi les enfants, ça ne me fait pas envie. On les a, on a envie qu'ils soient heureux et puis bon, ils ne sont pas forcément heureux, pas forcément épanouis. Je ne regrette absolument pas de ne pas avoir eu d'enfant. Alors là, non. D'abord, parce que j'ai eu une liberté que je n'aurais pas eue. Je changeais de boulot comme je voulais. Je voyageais. J'ai eu une vie de liberté que je n'aurais jamais pu avoir avec des enfants. Et avec mari, oh quelle horreur ».

Elle est aujourd'hui en couple avec une femme qui a eu trois enfants. Elle les a connus quand ils étaient petits et a pu partager des moments avec eux, notamment pendant les vacances. Elle ne vivait pas avec sa compagne et a été relativement peu investie dans leur éducation. Elle souligne avoir toutefois aimé les moments partagés avec eux. Elle se renseigne actuellement sur l'adoption pour des questions de succession. Elle a pu choisir de ne pas s'investir dans un projet parental tout en laissant possible une relation avec une femme ayant des enfants.

Dans les relations hétérosexuelles, les grossesses non désirées sont plus fréquentes chez les militantes les plus âgées et/ou celles qui n'ont pas eu accès à une contraception moderne et maîtrisée au début de l'âge adulte. Catherine a été enceinte avant le mariage, en 1955. Elle s'est mariée rapidement et a caché les dates du début de sa grossesse à son employeur par peur de l'opprobre suscitée par une grossesse hors mariage. Elle a travaillé jusqu'au terme de cette grossesse. Elle n'a pas aimé évoquer ce sujet. Elle a expliqué ne pas avoir eu de désir d'enfant et de ne pas avoir pu suivre de cours d'accouchement à cause de son travail. Elle a eu un deuxième enfant, en 1957. Elle se souvient d'avoir été assez absente et ne pas avoir pu s'occuper de ses filles.

Le slogan « Si je veux quand je veux » ou le dessin bien connu d'un enfant tenant une pancarte « C'est quand même mieux d'être désiré »⁷³⁴ traduit davantage la volonté de choisir le moment d'une grossesse qu'un refus net de maternité. Le « si je veux » s'est

⁷³⁴ Dessin de Mona Thomas dans *Le Torchon brûle*, n°1, 1971.

avéré, en effet, dans les expériences des militantes, être un « si je veux aujourd’hui » plutôt qu’un « si je veux dans ma vie ». La norme reste d’avoir un ou plusieurs enfants. L’absence d’enfant dans un couple est une réalité encore marginale.

1.2 Être maîtresse de son corps

1.2.1. S’informer

Les militantes n’ont pas mentionné, lors des entretiens, la « transmission familiale » à propos de la maternité et de l’accouchement. Peut-être est-elle évidente et pour cette raison, non dite. L’enquête menée par Séverine Gojard sur une période plus récente a révélé que 60% des femmes demandent conseil à leur mère, un tiers d’entre elles s’adressent au groupe de pairs (frères, sœurs, ami.e.s, voisin.e.s) et 20% à leur belle-mère⁷³⁵. Selon cette même enquête, les femmes parturientes de milieu populaire mentionnent bien davantage leur propre mère comme source d’informations et que les femmes parturientes des classes supérieures recourent davantage aux conseils savants. Le niveau d’éducation impacte l’utilisation des livres et de la presse spécialisée : « Plus du tiers des femmes diplômées du second cycle de l’enseignement supérieur consultent souvent ce type de publications, contre moins de 10% des femmes titulaires d’un certificat d’études primaires (CEP) ou sans diplôme »⁷³⁶. Une autre hypothèse, qui s’appuie sur les travaux de Marion Charpenel⁷³⁷ et Camille Masclét⁷³⁸, est que cette transmission familiale serait loin d’être évidente puisque les mères des militantes ont pu être des contre-modèles qui les a amenées à refuser un destin maternel.

L’ouvrage qui a servi de manuel à de nombreuses militantes à partir de 1977 a été *Notre corps, nous-mêmes*⁷³⁹, traduction de *Our Bodies, Ourselves*, du Boston women’s health book collective. Il n’est pas question d’instinct maternel dans cet ouvrage, plutôt de choix avec des questions à se poser : « Demandons-nous d’abord ce que nous attendons de nos enfants », « Demandons-nous ensuite si nous aimons la présence des enfants », « Il nous faut également réfléchir au contexte social dans lequel nous allons élever nos enfants »⁷⁴⁰. Le livre porte des revendications comme celles de créer des crèches ouvertes 24h sur 24h ou de créer un congé de paternité⁷⁴¹. Il donne la parole à celles qui n’ont pas d’enfants et n’en veulent pas. Les conditions d’accouchement et le pouvoir des médecins

⁷³⁵ Séverine Gojard, *Le métier de mère*, Paris, La Dispute, 2010, p. 21.

⁷³⁶ *Ibid.* p. 91.

⁷³⁷ Marion Charpenel, « *Le privé est politique !* » : *sociologie des mémoires féministes en France*, Thèse de doctorat en science politique, IEP de Paris, 2014.

⁷³⁸ Camille Masclét, *Sociologie des féministes des années 1970. Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d’un engagement pour la cause des femmes en France*, *op. cit.*

⁷³⁹ Collectif de Boston pour la santé des femmes, *Notre corps, nous-mêmes*, trad. par un collectif de femmes, Paris, Albin Michel, 1977.

⁷⁴⁰ *Ibid.*, p. 156.

⁷⁴¹ *Ibid.* p.157.

y sont critiqués. Vingt-deux pages sont consacrées à la grossesse (soin du corps, déroulement des différents trimestres, dessins des positionnements du bébé dans le ventre, fausse-couche, complications, stérilité...), quinze pages à la préparation à l'accouchement accompagnées de dessins explicatifs et de photographies et neuf pages aux suites de l'accouchement (dépression post-partum, physiologie du corps, éducation des enfants). La maternité n'occupe qu'une petite partie de l'ouvrage, deux chapitres sur quatorze, mais aborde avec précision les processus psychologiques, physiologiques de la grossesse et de l'accouchement en même temps qu'il interroge la maternité.

Un autre ouvrage a été cité par plusieurs militantes : *J'attends un enfant* de Laurence Pernoud. L'autrice écrit à partir de son expérience personnelle et de ses recherches. Son ouvrage dénote en cela des autres ouvrages de référence écrits par des spécialistes, médecins comme psychanalystes, qu'elle cite⁷⁴² : celui du docteur Bernard Séguy, *Naissance* (1980), celui du professeur Pierre Debray-Ritzen, *Le grand livre de la femme enceinte* (1972), les journalistes Claude Lepage et Fanchon Pagès, *En attendant Bébé* (1973), le professeur Claude Sureau, *Le danger de naître, un grand patron de la gynécologie parle...* (1978) ou encore le psychanalyste Bernard This, *Naître* (1972). Son livre se compose de seize chapitres accompagnés d'un mémento pratique. Elle prodigue divers conseils pour la santé de la mère (régime, beauté, maladies et difficultés possibles pendant la grossesse), explique le processus médical (surveillance médicale de la grossesse, l'accouchement, les grossesses à risque) et dresse un état des lieux des connaissances sur l'enfant, de sa conception aux premiers jours de sa vie. Elle se positionne sur les débats contemporains. Dans son édition de 1981, sept pages sont consacrées au père : son rapport à sa femme enceinte, sa perception de la grossesse, le rôle qu'il lui est possible de jouer, des réflexions sur sa présence ou son absence lors de l'accouchement, etc. Elle prend une position critique sur l'« accouchement sans douleur » puisque selon elle, il serait efficace sur peu de femmes voire mensonger. Elle concède toutefois le fait qu'il a permis aux femmes de découvrir leur corps, son fonctionnement et a donné une part active aux parturientes dans leur grossesse et leur accouchement. Les cours de préparation à l'accouchement ont aussi permis de connaître les termes scientifiques et de mieux comprendre le processus. Laurence Pernoud n'hésite pas à exposer ses idées, comme ici, sur l'accueil à l'hôpital : « Tout le monde est d'accord, il faut humaniser les hôpitaux. Voilà une occasion à ne pas manquer. Pour ma part, je verrais bien dans les maternités une personne dont le seul rôle serait d'accueillir les femmes sur le point de mettre au monde leur enfant »⁷⁴³.

⁷⁴² Laurence Pernoud, *J'attends un enfant*, Paris, Éditions Horay, 1981, p. 14.

⁷⁴³ *Ibid.*, p. 217.

Les revues féministes constituent un autre support de connaissance⁷⁴⁴. Aux articles critiques sur le pouvoir médical et la toute-puissance des gynécologues répondent des articles explicatifs sur le fonctionnement des organes sexuels des femmes (reproduction, règles, dysfonctionnements de ces organes). Au « je » expert se substitue un « nous » qui témoigne de la volonté de transmettre des expériences et de construire un savoir horizontal et collectif. La sexualité est généralement dissociée de la procréation et le corps de la douleur. Ces articles sont le relais écrit des informations largement transmises dans les groupes femmes, au Planning familial, au MLAC, à Choisir, au GALAC, au GYF...

1.2.2. L'allaitement au sein comme choix

L'accouchement comme l'allaitement étaient associés à la douleur jusque dans les années 1960. Une ferveur nouvelle autour de l'allaitement au sein se manifeste dans les années 1970. La médecine s'appuie sur de nouvelles découvertes (diététique du nourrisson, propriétés du lait maternel, processus de lactation) pour le promouvoir tandis que la psychanalyse théorise ce qu'elle considère comme la dynamique libidinale de la naissance et la relation entre la mère et l'enfant⁷⁴⁵. Une association de défense de l'allaitement au sein, la Leche League, est créée en 1956 aux Etats-Unis. D'obédience chrétienne, les militantes de ce mouvement se donnent pour objectif de faire de cette pratique un symbole de naturel et de simplicité en contre-point d'une société industrielle et consumériste⁷⁴⁶. La Leche League s'implante en France en 1975 ; trois ou quatre groupes sont créés à Paris⁷⁴⁷. L'image de la maternité évolue permettant ainsi un discours audible autour de l'allaitement comme facteur de bien-être et de satisfaction physique, voire sensuelle et jouissive comme a pu l'exprimer Sylviane, militante nantaise. Une nouvelle conscience de la féminité émerge, selon la psychosociologue Denise Jodelet, qui valorise les déformations du corps gestant, qui fait de l'accouchement une expression de puissance des femmes et du corps féminin un corps actif⁷⁴⁸. La médicalisation croissante de la grossesse et de l'accouchement renforce la place accordée au discours médical sur l'allaitement. Ces discours se multiplient et peuvent entrer en contradiction avec des héritages sociaux et familiaux, des pratiques spontanées ou conscientisées. Tous les hôpitaux et les maternités ne se positionnent pas de la même façon : « La position de telle ou telle maternité face à l'allaitement subit des variations, selon que ces maternités sont

⁷⁴⁴ Cf. corpus de la section 1.1.1 : *Le torchon brûle, Les pétroleuses, Cercle Flora Tristan, Les Nouvelles féministes, Les femmes s'entêtent, L'information des femmes, Sorcières, Les femmes vivent, La revue d'en face, Histoires d'elles, Colères, Le temps des femmes, Quand les femmes s'aiment... Différence, Désormais, Nosotras*. Revues mixtes : *Tout ! Ce que nous voulons : tout, Le fléau social, L'antinorm*.

⁷⁴⁵ Denise Jodelet, « Le sein laitier : plaisir contre pudeur ? » in *Communications*, n° 46, 1987, p. 132.

⁷⁴⁶ Gilza Sandre-Pereira, « La Leche League : des femmes pour l'allaitement maternel (1956-2004) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 21, 2005 [En ligne], DOI : 10.4000/clio.1462

⁷⁴⁷ *Idem*.

⁷⁴⁸ Denise Jodelet, « Le sein laitier : plaisir contre pudeur ? », *art. cit.*, p. 233.

privées ou publiques, selon qu'elles prônent l'accouchement « sans violence », « naturel » (qui s'accompagne forcément de l'allaitement au sein) ou selon qu'elles sont plus médicalisées et surtout plus importantes en taille et en lits ; leur position est rarement claire »⁷⁴⁹. Les militantes de Quimper et de Brest demandent une meilleure circulation de l'information :

« Il n'y a pas si longtemps, on nous disait : utilisez du lait en poudre, c'est plus hygiénique, c'est plus équilibré du point de vue nutritionnel. Maintenant, on nous dit : « Allaitez, le lait maternel contient des anticorps. Le contact avec le sein favorise le développement affectif de l'enfant, etc. Les bons arguments ne manquent pas. En fait, on ne tient jamais compte de nos véritables désirs. Une information approfondie et plus accessible sur ce problème est vraiment nécessaire, comme ça nous pourrions choisir notre solution »⁷⁵⁰.

L'allaitement change la nature du sein, il crée une ambivalence à partir des fantasmes entourant le lait et le sein⁷⁵¹. Celui-ci passe d'une fonction érotique à une fonction biologique qui renvoie le corps des femmes à la nature et l'animalité comme le perçoivent certaines militantes féministes de l'Ouest. Claude a refusé d'allaiter, car cela lui donnait l'impression d'être « une vache laitière ». Ce refus a suscité l'incompréhension et la réprobation des sages-femmes qui s'occupaient d'elle :

« Les bonnes femmes étaient horrifiées par mon truc. Je prenais la pilule le lendemain de mon accouchement. Ça a été comme ça. Elles ne comprenaient pas les sages-femmes. Et puis elles te font du forcing dans ces cas-là, mais moi...

[Marine Gilis]: Pour le bien-être de l'enfant ?

[Claude]: Oui, mais moi d'abord. Ils ont très bien poussé mes gamins ».

Le choix de ne pas allaiter correspond, chez Annie, à une volonté d'égalité entre la mère et l'enfant ainsi qu'à une recherche d'autonomie de l'enfant :

« C'était clair et net. Je ne voulais pas allaiter parce que je ne voulais pas de cette contrainte unilatérale. Je pensais que les biberons, c'était un progrès, à tort peut-être, mais je pensais que ça allait me libérer, que ça allait donner de l'autonomie au bébé aussi, que n'importe qui pourrait... ».

Ce choix répond également à une volonté de partage, l'allaitement maternel étant perçu comme une privatisation de l'enfant. Un certain esprit communautaire régnait dans l'entourage d'Annie :

⁷⁴⁹ Joyceline Siksou, « Allaiter : au sein ou au biberon ? », in Dominique Blin (dir.), *L'allaitement maternel : une dynamique à bien comprendre*, Toulouse, Érès, « À l'Aube de la vie », 2007, p. 112.

⁷⁵⁰ *Clito va bien*, film amateur du groupe femmes de Quimper et du Planning familial de Brest, super 8 sonore, 1979 – Cinémathèque de Bretagne.

⁷⁵¹ Hélène Parat, « Sein de femme, sein de mère : d'une difficile rencontre », in Dominique Blin (dir.), *L'allaitement maternel : une dynamique à bien comprendre*, op. cit, p. 72.

« On pensait que notre enfant c'était un peu l'enfant des autres. On faisait garder nos enfants, on échangeait, on avait des crèches familiales, des modèles comme ça. Notre enfant c'était un peu l'enfant de l'autre qui pouvait s'en occuper une après-midi pendant que nous on allait se libérer. On était en voie de libération quand même, faut pas oublier ».

Elle voit dans l'allaitement prolongé qu'elle constate chez les femmes des générations suivantes une régression des acquis féministes. Elle s'insurge : « Je leur ai dit des fois : "mais qu'est-ce que vous avez fait de votre héritage. Vous êtes en train de tout foutre en l'air avec vos retours au foyer" ». Certaines militantes n'ont pas allaité pour des raisons d'organisation personnelle. Sidonie préférait poursuivre son année universitaire et passer ses examens. Carole a limité l'allaitement à 5-6 semaines parce qu'elle était épuisée et avait très peu de lait, ce qu'elle n'a pas mal vécu : « De ces trucs-là, je n'en fais pas des principes. Je ne me complique pas la tête avec ces trucs-là ». Brigitte n'a pas eu de lait du tout. Une sage-femme lui aurait conseillé de boire de la bière pour faire venir le lait. Elle n'aimait pas la bière alors c'est son mari qui l'a bue. D'autres n'allaitent pas pour des raisons de santé, une fièvre chez Sabine, une gastro-entérite chez Micheline. Claudine s'est vu interdire d'allaiter à cause des nombreuses perfusions reçues pendant sa grossesse jusqu'à l'accouchement. Il n'y a pas uniformité des pratiques chez les féministes de l'Ouest. Dans certains cas, l'allaitement est un sujet qui laisse indifférente, dans d'autres cas, il est dévalorisé, parfois il est prôné. Il n'a pas fait l'objet d'une théorisation collective qui l'aurait inscrit dans la nouvelle conscience de la féminité évoquée par Denise Jodelet ou dans la libération des fonctions biologiques par les sciences et les techniques.

1.2.3. L'accouchement sans douleur

Françoise est en stage dans une maternité tenue par les religieuses quand elle prend conscience de l'anxiété des femmes qui accouchent :

« En maternité, il y avait des femmes qui hurlaient, mais alors c'était vraiment un calvaire pour elles. Elles arrivaient dans la salle d'accouchement stressées pas possible quoi. C'est vrai que, à ce moment-là, je n'avais pas d'enfant, je venais de me marier. Moi, je ne voulais sûrement pas de ça pour moi. Je savais que ça existait ces choses-là. Enfin, je savais, comment je ne sais pas, mais je savais. Alors je me suis documentée ».

Déterminée à ne pas vivre l'accouchement comme ces femmes qu'elle a vues, elle se procure le livre de Lola Tranec-Dubled, *Sans douleur. L'accouchement naturel expérience humour et technique* (1957). Elle prend des cours de respiration avec une sage-femme libérale pour accoucher de son premier enfant en 1966. Elle perçoit alors que l'accouchement sans douleur (ASD) n'est pas encore une pratique répandue en Mayenne

où elle vit : « Ce n'était pas organisé dans les hôpitaux comme maintenant. [...] Nous, à ce moment-là, on était des extra-terrestres de vouloir ça ». Katarina accouche de son premier enfant en 1967 dans le Finistère. Elle ne connaît pas l'accouchement sans douleur mais rencontre un médecin généraliste « précurseur » qui lui permet d'observer le processus et qui autorise le père à être là pendant l'accouchement :

« Il m'avait mis, je me souviens, un miroir sur son tablier pour que je vois. Il m'avait mis le spéculum, je voyais le col de l'utérus et la tête du bébé qui sortait et le père était là. Je m'en rappelle de l'intervention d'une sage-femme qui a dû lui dire "bon maintenant ça y est" et le médecin avait dit non, alors elle dit "encore un qui va nous tomber dans les pommes" ».

Elle accouche de son deuxième enfant en 1983 dans le Finistère également. Elle peut, cette fois-ci, suivre des cours d'accouchement sans douleur.

L'ASD est une technique qui recourt au conditionnement mental (méthode psychoprophylactique) et à la pédagogie (comprendre et connaître pour contrôler et prévenir la douleur). Le second élément repose sur les techniques respiratoires (respiration ample et profonde entre les contractions, superficielle et accélérée pendant les contractions dite « respiration du petit chien ») et de postures qui favorisent le relâchement neuromusculaire tout en restant bien éveillée⁷⁵². Cette technique entraîne une vague éducative, un développement des cours préparatoires à l'accouchement et une forme d'appropriation du savoir obstétrical par les femmes enceintes et leurs conjoints⁷⁵³. Quand ils ont notamment participé aux cours de préparation à l'accouchement, ces derniers peuvent prendre une part active en rappelant les techniques à leur compagne et en se faisant le relais des consignes des professionnels de santé⁷⁵⁴. Les futurs pères se placent ainsi aux côtés du médecin pour surveiller les femmes enceintes et participer à la normalisation de ce que doit être le « bon comportement » des femmes enceintes⁷⁵⁵. Les compagnons de certaines militantes prennent une part active dans le déroulement de l'accouchement et dialoguent avec les médecins. Le mari d'Anne-Lyse a, par exemple, interrogé le médecin sur la possibilité d'accoucher à domicile :

« Mais là, mon mari avait évoqué avec le médecin la possibilité d'accoucher à la maison, ce n'était pas moi, c'était lui qui avait demandé au médecin ce qu'il en pensait, et je m'en rappelle que le médecin a répondu "moi je suis ok mais à condition qu'il y ait un camion du Samu devant la porte, parce que je ne

⁷⁵² Marilène Vuille, « L'invention de l'accouchement sans douleur, France 1950-1980 », *Travail, genre et sociétés*, n° 34, 2015 [en ligne] DOI : 10.3917/tgs.034.0039.

⁷⁵³ *Idem.*

⁷⁵⁴ *Idem.*

⁷⁵⁵ Sur le rôle du « mari-prescripteur » : Fabien Deshayes et Axel Pohn-Weidinger, « "Il te faut mener une vie régulière" : prescriptions et rôle du père durant la grossesse (1960-1962) », *Genre, sexualité & société*, n° 18, 2017, [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/gss.4107>

voudrais pas qu'il y ait des conséquences". Moi j'avais dit "ouh la la... Ne prenons pas de risque". »

Les médecins et les sages-femmes évoquent de plus en plus l'argument de la sécurité pour justifier une hospitalisation plutôt qu'un accouchement à domicile. L'accouchement à domicile baisse et passe de 456 ‰ en 1952 à 139 ‰ en 1962 et 10 ‰ en 1974⁷⁵⁶.

À la volonté d'accoucher sans douleur se conjugue le désir d'une « naissance sans violence ». *Pour une naissance sans violence*⁷⁵⁷ est le titre du livre paru en 1974 de Frédérick Leboyer, gynécologue obstétricien. Cette technique consiste à considérer le bien-être/bien-être du bébé à sa naissance en enlevant toutes les agressions potentielles qui entourent l'accouchement : bruit, lumière vive, éloignement de la mère. Il recommande notamment de poser le bébé sur sa mère dès sa naissance, d'attendre avant de couper le cordon ombilical et de privilégier une atmosphère calme et reposante⁷⁵⁸. La sœur de Monique est sage-femme et a suivi un stage auprès de ce gynécologue-obstétricien. Monique demande à sa sœur de l'accoucher dans la clinique de Douarnenez où celle-ci travaille :

« Là, on était libres. On était les 2 sœurs, avec mon mari, le bébé d'un mois de [sa sœur] qui ne craint jamais rien. [...] Là, l'accouchement royal. Aussi bizarre que ça puisse paraître. Mon mari, technique. [...] Entourée. J'avais envie de m'épanouir, j'étais un peu comme un chef d'orchestre. Il y a eu des moments où c'était un peu plus costaud, carrément au moment de l'accouchement. Ça veut dire quand même qu'un accouchement comme ça, royal. Ça a été, pour moi, une nouvelle vie qui commençait, quand j'avais 31 ans. [...] Mais, c'était un nouveau départ, l'accouchement, le bébé. C'était un bébé calme. Il pleurait, je le mettais à côté de moi, je mettais ma main sur sa tête, il se calmait. C'était une chambre, mon mari avait son lit ».

Elle se sent cheffe d'orchestre de son accouchement. Cette position induit un sens des responsabilités dans le bon ou le mauvais déroulement de celui-ci. Cette responsabilité peut conduire à un sentiment d'échec en cas d'accouchement difficile ou non-conforme aux techniques apprises. Lisette en témoigne :

« Je me souviens d'une amie qui avait accouché chez elle deux ans avant moi. J'avais été la voir et je lui ai dit « Alors ça s'est bien passé ? » Elle me dit "ah non, j'ai complètement raté la respiration". À l'époque, il fallait respirer comme des chiens, la respiration haletante. Elle disait qu'elle avait complètement loupé le truc. Alors je me suis dit comme quoi c'était tellement ancré chez nous qu'il fallait bien accoucher, bien faire les choses. Elle avait dû crier comme c'est tout

⁷⁵⁶ Yvonne Knibiehler, *Accoucher. Femmes, sages-femmes et médecins depuis le milieu du XXe siècle*, Rennes, Presses de l'EHESP, « Métiers Santé Social », 2016, p. 36.

⁷⁵⁷ Frédérick Leboyer, *Pour une naissance sans violence*, Paris, Seuil, 1974.

⁷⁵⁸ Danielle Rapoport, « La " naissance sans violence " de Frédérick Leboyer », in Marie-France Morel (dir.), *Accueillir le nouveau-né, d'hier à aujourd'hui*, Toulouse, Érès, « 1001 bébés », 2013, p. 128.

à fait logique. Pour elle non, il aurait fallu rester maître de... On avait des critères qui étaient bien différents ».

Alors qu'on passe du dogme biblique « Tu enfanteras dans la douleur »⁷⁵⁹ à l'accouchement sans douleur, un nouveau paradigme se dessine, celui de l'accouchement réussi. Laurence Pernoult adresse une critique aux féministes sur le silence relatif aux douleurs de l'accouchement :

« Curieusement les féministes françaises ne se sont que fort peu intéressées à la maternité. Elles se contentent trop souvent de considérer que le problème de la douleur est réglé depuis longtemps. Et elles se lancent bien rapidement dans toute nouvelle méthode d'accouchement à la mode, comme « la naissance sans violence » du docteur Leboyer, sans voir que là encore, on ne tient compte ni de leur douleur ni de leur parole »⁷⁶⁰.

Elle dénonce les injonctions faites aux femmes de réussir leur accouchement, c'est-à-dire ne pas ressentir de douleur, ne pas crier, ne pas avoir de complication. Elle intègre à son analyse des extraits de témoignages de femmes qui évoquent l'échec de leur accouchement sans douleur et disent avoir vécu leur accouchement comme un examen, une évaluation. Il est bien question de prendre des cours pour accoucher. Des appréciations seraient d'ailleurs données (TB, B et AB) ou des notes⁷⁶¹. Certaines déclarent s'être senties dépossédées de leur accouchement, flouées⁷⁶². Laurence Pernoud déplore que les « mouvements de libération de la femme » exigeant de donner le droit à la parole des femmes ne le fassent pas pour celles qui vivent mal leur ASD. La douleur physique, il en est pourtant question dans des témoignages des militantes de l'Ouest. Le sujet n'est pas absent de leur réflexion, loin du discours univoque sur l'ASD et la maternité de manière générale. Annie emploie des termes forts pour caractériser son accouchement : « L'accouchement, c'est une horreur. Mon mari était là, il n'y a pas eu de problème particulier, sauf que c'est long et que ça fait horriblement mal ». Anne-Françoise, qui a refusé la péridurale par peur des effets secondaires et autres complications, décrit ses deux accouchements :

« Ça ne dure pas, mais ça fait mal. La première, j'avais accouché par le siège, c'était hyper douloureux. Le bébé ne se retourne pas, j'ai cru qu'on m'enlevait un os du corps. Et pour le 2^e, je me suis dit que ça ne pouvait pas être pire que pour le premier. Et j'accouche, je pousse et là un cri parce que ça fait mal. Là elle me dit "Ne criez pas, vous allez faire peur au bébé." Je lui dis "JE CRIE SI JE VEUX !", purée, en plus me dire comment je dois accoucher. J'ai crié tout ce que j'ai pu. Il est sorti et il était en forme ».

⁷⁵⁹ Genèse III, 19.

⁷⁶⁰ Laurence Pernoud, *J'attends un enfant*, op. cit., p. 10.

⁷⁶¹ *Ibid.*, p. 144.

⁷⁶² *Ibid.*, p. 154-155.

Anne-Françoise n'a pas cherché à réprimer les cris qu'elle considérait comme naturels et a résisté aux injonctions de la sage-femme, gardant ainsi le pouvoir sur sa façon d'accoucher. Les militantes décrivent aussi des douleurs périnatales comme celles conséquentes d'une césarienne :

« L'utérus, quand il a été ouvert pour une césarienne, à la suite d'un accouchement après cette césarienne, on vérifie si l'utérus n'est pas déchiré, avec la main. Moi, j'ai eu ça, mais c'est horrible. C'est une torture. Le mec a dit "je vais faire ça vite fait". Effectivement, il ne s'est pas attardé, mais une douleur comme je n'en ai pas connu dans ma vie quoi ». (Soizig)

Soizig compare cette douleur à celle d'un curetage à vif, la douleur de la dilation du col de l'utérus et du grattage avec les curettes métalliques.

Quelque que soit la méthode d'accouchement prévue, avec ou sans préparation, un accouchement médicalisé ou un ASD, les militantes témoignent de peurs et de moments d'angoisse. La grossesse est potentiellement un danger de mort pour le fœtus, l'enfant ou la mère. Plusieurs d'entre elles ont vécu une fausse-couche, redoutent les premiers mois de grossesse et craignent les contractions. Madeleine conçoit l'accouchement comme une expérience surnaturelle que l'on ne peut pas accumuler ou capitaliser. Elle déplore que les parents ne se trouvent pas assez encadrés face à une expérience qui met en jeu la vie d'une femme et d'un enfant. L'univers médicalisé ne permet pas cet accompagnement psychologique qu'elle pense nécessaire. Cette peur de la mort de son enfant est d'autant plus présente chez les femmes dont l'accouchement est prématuré ou prévu par césarienne. Le deuxième enfant de Blanca est né à 6 mois de grossesse. Elle a vécu son accouchement comme un enjeu de survie de son bébé. Les sujets d'angoisses sont multiples et peuvent venir des gestes et des comportements des personnels médicaux.

1.2.4. Le choix de la péridurale

Une autre technique d'accouchement « sans douleur » apparaît en 1972 dans les maternités françaises, la péridurale. Elle s'implante très lentement dans les années 1970 pour atteindre 3,9 % des naissances en 1981, puis connaît un développement exponentiel pendant les années 1980-1995 et passe à 53,8 % en 1995 et 78 % des naissances en 2010⁷⁶³. Elle suscite des débats. Les défenseurs.ses de l'accouchement physiologique ou non surmédicalisé dénoncent ce que Marie-France, militante rennaise, décrit comme « une expérience volée de l'accouchement », une minimisation des effets secondaires et une multiplication d'interventions médicales (ocytocine, rupture de la poche des eaux,

⁷⁶³ Maud Arnal, « Soulager les douleurs de femmes lors de l'accouchement », *Genre, sexualité & société*, n° 16, 2016, [En ligne], DOI : <https://doi.org/10.4000/gss.3870>

expression abdominale, épisiotomie)⁷⁶⁴. Selon la sociologue Madeleine Akrich, les positions féministes se scinderaient en deux tendances⁷⁶⁵. La première tendance est portée par les militant·es de l'ASD (accouchement sans douleur). Parallèlement à cette tendance, une autre, protéiforme, est davantage tournée vers la critique du pouvoir médical et la promotion d'une autonomie plus grande des femmes pendant l'accouchement.

Les militantes de l'Ouest ne se situent pas nécessairement dans l'une ou dans l'autre de ces tendances. Conscientes de ces débats, certaines ont préféré un environnement médicalisé et une péridurale pour diverses raisons. Le souhait de ne pas souffrir vient en premier lieu. Alors que Françoise accouche une première fois sans péridurale, elle la demande pour son deuxième accouchement. Chantal demande une péridurale dès son premier enfant :

« Moi c'était sous péridurale. À l'époque, il y avait l'accouchement sans médicalisation extrême. Il y avait des sages-femmes qui accouchaient à domicile, j'ai eu des copines qui ont fait cela. Moi, je n'ai jamais voulu ça, je voulais la sécurité, je ne voulais pas avoir mal. J'ai accouché sous péridurale pour le premier. Après, le 2e il n'y a pas eu besoin ».

Elle emploie le terme de « sécurité » utilisé par d'autres militantes. Simone décrit l'accouchement comme une violence, notamment dans le fait de devoir « expulser un enfant qui doit sortir ». Elle préconise une bonne surveillance médicale. Celle-ci est nécessaire dans certains cas, comme dans celui de Jeanne qui, en 1986, met au monde un bébé de 4,5 kilos :

« Bon, j'ai quand même eu un bébé qui faisait 4,5 kilos donc il valait mieux que ça se passe à l'hôpital et dans un milieu extrêmement sécurisé parce que ce n'était pas évident. Il a fallu faire des radios du bassin et tout pour savoir si c'était une césarienne ou par voie naturelle. On voyait bien que le bébé était... c'est quand même le poids d'un bébé qui a 3-4 mois. La moyenne c'est 3.5 kilos ».

Roselyne, originaire de la Mayenne, n'avait pas confiance dans l'accouchement dit naturel :

« J'ai utilisé la péridurale la plus traditionnelle possible dans un environnement médical le plus sécurisant possible. Je ne suis pas allée accoucher à la maternité des Lilas [rire].

[Marine Gilis]: Pourquoi?

[Roselyne]: [...] C'est très marrant parce que je n'avais pas confiance dans toutes ces méthodes soi-disant naturelles. J'avais plus confiance dans l'hôpital public où je savais qu'il y avait un équipement le plus... Je pense que j'ai plus

⁷⁶⁴ Chiara Quagliariello et Sezin Topçu, « La péridurale, un non-choix ? Ethnographie des formes de résistance à une innovation « miracle » », *Anthropologie & Santé*, n° 23, 2021, [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/anthropologiesante.9874>

⁷⁶⁵ Madeleine Akrich, « La péridurale, un choix douloureux », in *Cahiers du Genre*, n° 25, 1999, p. 17.

favorisé la garantie médicale, l'environnement médical que l'environnement psychologique. Je n'ai jamais été très branchée avec toutes ces méthodes ».

Certaines méthodes sont considérées comme des effets de mode ou comme des méthodes inefficaces qui mettent potentiellement en danger la vie de la mère et de l'enfant. Toutes les féministes interrogées n'ont pas porté un discours critique sur l'institution médicale. Quelques-unes en un compagnon qui en fait partie ou elles-mêmes exercent en tant qu'infirmière, sage-femme ou médecin. Les professionnels de santé sont également très présents dans les mouvements pour la contraception et l'avortement ce qui crée de la confiance, du dialogue et des stratégies dans le choix du suivi médical.

1.2.5. Faire face au pouvoir médical

Le développement des techniques et technologies médicales en matière d'obstétrique renforce le pouvoir des médecins sur le corps des femmes. Parmi les militantes interrogées, certaines ont affirmé leurs choix et leur savoir face à eux et ont organisé des manifestations. Yvette a accouché de son deuxième enfant dans un hôpital brestois. Elle se bat « contre vents et marées » pour obtenir que sa sœur soit avec elle pendant l'accouchement. Le médecin a déclenché l'accouchement par une piqûre sans son consentement. Elle refuse la séparation d'avec son bébé pendant la nuit :

« Mais je me suis affirmée, comme j'avais une bonne expérience avant. J'avais dit "écoutez c'est mon bébé, c'est le mien, je le tiens et vous, vous ne l'aurez pas." Il n'est jamais allé dans la chambre avec les autres bébés ».

Affirmer sa volonté peut être perçu comme le fruit d'un engagement féministe. Andrée Chapalain⁷⁶⁶, militante rennaise, est hospitalisée à partir du cinquième mois de sa grossesse à cause de contractions utérines. Elle se trouve complètement immobilisée et sous-perfusion pendant trois mois. Elle qualifie les conditions d'hospitalisation des femmes enceintes de « déplorables ». Elle décide d'agir :

« Donc je vais alerter mes amies, qui vont venir de temps en temps me rendre visite de façon très bruyante et signaler au personnel que tout ça c'est difficile à vivre pour une femme enceinte. [...] C'est parce qu'aussi j'ai dans ma tête à ce moment-là toute une réflexion qui est celle du groupe femmes et je suis en capacité de formuler les choses. Formuler des choses pour des professeurs de médecine c'est quelque chose, de la part d'une femme, je crois que c'est quelque chose qui n'est pas encore passé dans les mœurs ».

⁷⁶⁶ Andrée Chapalain, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Esquibien, 23 juillet 2019 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

Ses conditions d'hospitalisation s'améliorent. Elle sent toutefois que cette contestation n'est pas habituelle pour le service de maternité et crispe les soignant·es. Françoise Soulimant témoigne elle aussi d'une mobilisation collective à l'Hôtel-Dieu de Rennes :

« On venait là, faire le siège des consultations : 1 pour être sûres que l'avortement était pratiqué, 2 pour demander de meilleures conditions d'accouchement. Et donc on a milité pour la naissance sans violence, c'est ce qu'on disait à l'époque, c'est-à-dire écouter davantage les demandes des femmes, prendre en compte la douleur, prendre en compte le bien-être du bébé à venir »⁷⁶⁷.

Des médecins, qui partagent ce combat, les accompagnent dans ces manifestations. Les militant·es ont leurs cibles, les médecins qui s'opposent à la naissance sans violence sont les mêmes qui s'opposent à l'avortement selon Françoise Soulimant. Les militantes féministes se font entendre :

« On était assez provocatrices avec nos gros ventres. On allait à des réunions politiques pour les élections qui n'avaient rien à voir avec l'avortement, la contraception. On faisait irruption et on les interrogeait tous ces messieurs en cravate. On était vraiment provocatrices, mais c'était nécessaire. [...] Certaines ont pu accoucher comme elles le souhaitaient et c'était une grande grande victoire de pouvoir affirmer la manière dont on voulait que notre enfant vienne au monde ».

À Nantes, Andrée s'engage, avec son mari médecin militant à l'Ardecom, dans un projet de création d'une maternité alternative portée par l'association Bien Naître. Fondée dans les années 1980, elle est soutenue par la Mutualité française⁷⁶⁸. Selon Denise Piché, professeur en architecture, ce projet d'une clinique communautaire se distingue à la fois par le fait de promouvoir une médecine douce voire l'auto-santé, mais aussi à prendre en compte la maternité comme un processus continu⁷⁶⁹. Ce type de maternité serait conçu comme un espace où se croiseraient les femmes à tous les stades de la grossesse et même autour de celle-ci (information sur la contraception, la santé de l'enfant) avec un personnel polyvalent⁷⁷⁰. La circulation des idées entre le mouvement féministe et la volonté de repenser la médecine par des professionnel·es de la santé a fait émerger ce type de projet accès sur le bien-être de la parturiente et de l'enfant. Il permet également de repenser la place éventuelle de l'autre parent dans l'accompagnement d'une grossesse et d'un accouchement.

⁷⁶⁷ Françoise Soulimant, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Rennes, 7 avril 2019 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁷⁶⁸ Madeleine Akrich, « Le Ciane, un collectif hybride dans le monde de la périnatalité », *Revue de médecine périnatale*, Springer Link, 2010, p. 200.

⁷⁶⁹ Denise Piché, « Le lieu de l'accouchement : passé, présent et avenir » in Michel O'Neill, Francine Saillant (dir.), *Accoucher Autrement. Repères historiques, sociaux et culturels de la grossesse et de l'accouchement au Québec*, Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 1987, p. 367.

⁷⁷⁰ *Ibid.* p. 367.

2. La libération face à la parentalité

Les féministes ont mis en lumière les rapports de pouvoir au sein de la sphère domestique. La critique marxiste dont elles se sont emparées a souligné la dimension sexuée de la division du travail et la dimension économique des relations de parenté. La dénaturalisation des rôles genrés a permis d'interroger l'organisation familiale, la répartition des rôles et le rapport au soin (entretien de la maison, prise en charge des enfants...). Par ailleurs, l'enfant prend une place nouvelle et plus importante au sein de la famille en même temps qu'il acquiert une attention particulière dans la société et de nouveaux droits. À partir de ces nouvelles configurations, que peut-on dire de l'organisation familiale telle que voulue et/ou expérimentée par les militantes ? Comment concilient-elles une volonté d'égalité avec les nouvelles charges familiales qu'implique l'arrivée d'un enfant ? Quels sont les modèles d'organisation possible ? Comment pensent-elles l'équilibre entre la volonté de chaque membre de la famille et la responsabilité partagée ou non du foyer ?

2.1 Avoir des enfants et travailler

2.1.1. Critiquer la politique nataliste de l'Etat

À partir de la Libération, la politique familiale de l'État encourage le maintien des mères au foyer pour les couples ayant au moins deux enfants⁷⁷¹. Le dispositif de l'allocation de salaire unique (ASU) augmente en effet à partir du deuxième enfant, devient indépendant des revenus de la famille et n'est pas imposable⁷⁷². Cette politique se poursuit dans les années 1960-1970 et est dénoncée par les militantes du Mouvement des femmes de Bretagne et du Pays de la Loire dans des tracts, sur des affiches⁷⁷³ et en chansons, reprenant des paroles écrites par des groupes du MLF parisien ou en créant leurs propres paroles. Marie-Claude se rappelle cette chanson du groupe femme brestois :

« Allons les femmes de la Patrie
Produisez, Reproduisez !
Il nous faut 100 Millions de Français
C'est Debré qui l'a demandé

Baisez, baisez pères et mères

⁷⁷¹ Sur la politique nataliste de l'État au sortir de la Seconde Guerre mondiale, cf. Partie 1, chapitre 1, 1.1.4 « Politiques natalistes ».

⁷⁷² Jeanne Fagnani et Marie-Thérèse Letablier, « la politique familiale française », in Margaret Maruani dir., *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005, p. 167-168.

⁷⁷³ Cf. Partie 1, l'affiche peinte par Andrée Chapalain, militante du groupe femmes de Villejean à Rennes.

Il nous faut beaucoup plus de bras
Et surtout pas d'grève sur le tas
Pour que nos usines soient prospères »

L'évocation de Michel Debré fait référence à ses positions natalistes qu'il a notamment exprimé dans cet essai publié en 1963, *Au service de la nation*, dans lequel il déplore le faible taux démographique et appelle à peupler la France⁷⁷⁴. Comme de nombreux gaullistes, il s'est positionné contre « lois de l'amour »⁷⁷⁵ et a été un opposant de poids à la Loi Veil⁷⁷⁶. Les militantes dénoncent également le capitalisme et notamment la recherche d'une productivité toujours plus grande, les enfants devenant ainsi la future main-d'œuvre du capital.

L'ASU est peu à peu réduite à partir de 1962 et supprimée en 1978. Au même moment se développe une politique d'accueil de la petite enfance pour permettre aux mères de concilier emploi et famille. À partir des années 1980, le Gouvernement (désormais à gauche) encourage l'externalisation des modes de garde en subventionnant d'une part les collectivités locales dans le développement des structures collectives de garde (en 1983) et d'autre part les modes de garde individuels (allocation de garde d'enfant à domicile en 1985 par exemple)⁷⁷⁷.

Une autre chanson conservée par la militante brestoise Marie-Claude dénonce toutefois les moyens insuffisants pour assurer la garde des enfants ainsi que la surexploitation des femmes contraintes d'assumer une double journée de travail :

« Entendez à la télé
Demandant une forte natalité
Alors qu'une maternité
N'est pas toujours facile à assumer

Pas assez de crèches dans les quartiers
Double travail, double exploitée
Pilule, canule, centre sur la sexualité
Dans chaque quartier bien équipé »

⁷⁷⁴ Michel Debré, *Au service de la nation : Essai d'un programme politique*, Paris, FeniXX, 1963.

⁷⁷⁵ Janine Mossuz-Lavau, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*. Paris, Payot, 2002.

⁷⁷⁶ Bernard Lachaise, « Les députés gaullistes et les « lois de l'amour » », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° HS 5, 2009, [en ligne] DOI : 10.3917/parl.hs05.0034.

⁷⁷⁷ Jeanne Fagnani et Marie-Thérèse Letablier, « la politique familiale française », in Margaret Maruani dir., *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, op. cit., p. 168-169.

2.1.2. Travailler à tout prix

La part des femmes dans la population active augmente sensiblement en France entre 1962 et 1990. En 1962, elles représentent 34,7 % de la population active, 37,3 % en 1975, 40,8 % en 1982 et 44,2 % en 1990⁷⁷⁸. Le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans suit une évolution plus remarquable : 41,5 % des femmes de 25 à 49 ans travaillent en 1962, 53,9 % en 1975, 65,2 % en 1982 et 71,4 % en 1990⁷⁷⁹. Le taux d'activité des femmes est supérieur chez les femmes « sans conjoint » et il diminue selon le nombre d'enfants :

« Tableau 2-3 Taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans selon le nombre d'enfants de moins de 16 ans, France 1962-2002 (en %) »⁷⁸⁰ – extrait

	Sans conjoint	Avec conjoint sans enfant	Avec conjoint 1 enfant	Avec conjoint 2 enfants	Avec conjoint 3 enfants et +
1962	67.5	55.7	42.5	26.1	15.9
1968	71.8	57.3	46.8	30.3	17.8
1975	78.2	63.5	59.4	42.8	23.2
1982	83	71.9	70.1	59.4	31.6
1990	87.6	82.6	79.7	74.5	44.5

Si le nombre de travailleurs et travailleuses à temps partiel augmente entre 1971 et 1990, passant de 14,8 % à 27 %, la proportion de femmes à temps partiel est très nettement supérieure à celle des hommes et reste stable sur toute la période (les femmes représentent 89 % des travailleurs.es à temps partiel en 1971, 85 % en 1975, 87 % en 1980 et 1990)⁷⁸¹. Un jeu de l'oie⁷⁸² créé par des féministes nantaises illustre la précarité des femmes et leur subordination aux hommes dans le monde du travail :

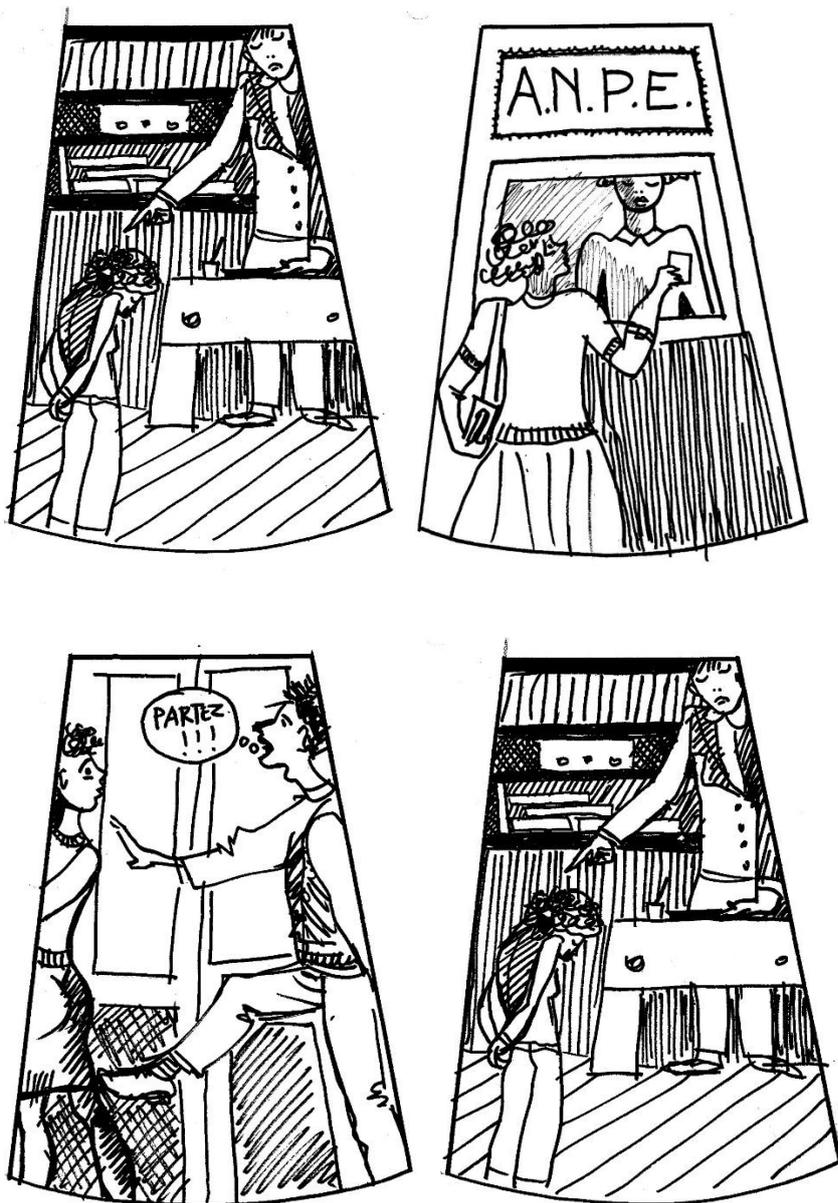
⁷⁷⁸ « Tableau 2-1 La population active de la France de 1962 à 2002 » in Margaret Maruani dir., *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, op. cit. p. 445.

⁷⁷⁹ *Ibid.* « Tableau 2-2 Taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans, France 1962-2002 (en %) », p. 446.

⁷⁸⁰ *Ibid.* « Tableau 2-3 Taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans selon le nombre d'enfants de moins de 16 ans, France 1962-2002 (en %) », p. 446.

⁷⁸¹ *Ibid.* Calculs réalisés à partir des données du tableau « Tableau 2-10 Travail à temps partiel, 1971-2002 », p. 455.

⁷⁸² Cf. Partie 1, chapitre 3, section 2.4. « Le corps figuré » et annexe 6 « Jeu de l'oie ».



Elles sont infantilisées, réprimandées, corvéables, précaires et ont davantage de difficultés à trouver un emploi. Nous avons vu en première partie qu'une majorité des mères des militantes travaillaient (de manière continue ou discontinue) et qu'elles les ont largement encouragées à faire des études et à accéder à un emploi. La totalité des militantes ont eu un emploi. Certaines ont arrêté de travailler sur des périodes généralement courtes. Cet héritage familial et l'engagement féministe rendent inenvisageable de quitter son emploi, sur le long terme du moins, pour les militantes.

Une enquête a été réalisée en 1979 par six journalistes du journal *Marie-Claire* sur 73 villes de plus de 50 000 habitant·es⁷⁸³. Si toutes les précautions sont à prendre par

⁷⁸³ Katie Breen (dir.), « Femmes. Le test des villes », *Marie-Claire*, février 1979 – AD Ille-et-Vilaine, fonds 1134W7.

rapport aux chiffres donnés (présentés comme extraits de statistiques établis par l'INSEE, les ministères ou les municipalités), cette enquête a le mérite d'apporter un certain nombre d'éléments qui révèlent les difficultés pratiques que rencontrent les femmes dans certaines villes, des commentaires sur la perception du MLF par les personnes interrogées ou encore le travail local effectué par les associations féminines ou féministes.

	Rang	Femmes qui travaillent sur 100	Etablissements publics pratiquant des avortements	Nombre de femmes pour un centre de planification
Saint-Brieuc	17	35,1	1	27 905
Quimper	25	35,3	1	29 295
Rennes	25	37,7	1	34 967
Angers	30	36,3	1	73 540
Lorient	32	27,2	1	18 420
Nantes	33	33,3	1	68 285
Laval	43	40,1	0	27 730
Saint-Nazaire	46	25,4	1	15 593
Cholet	50	37	0	27 290
Le Mans	61	34,3	1	80 585
Brest	66	24,3	1	87 325

Que peut-on retenir de l'extrait de cette enquête transcrit ici ? Les plus faibles taux de femmes qui travaillent correspondent aux villes portuaires (Lorient, Saint-Nazaire, Brest) et un témoignage mentionne qu'il s'agit surtout des femmes de marins. Il existe une très grande disparité territoriale par rapport au nombre de femmes par centre de planification. Il en ressort que les structures sont insuffisantes dans les plus grandes villes des Pays de la Loire (Nantes, Angers, Le Mans) et à Brest pour la Bretagne. L'avortement n'est pas encore pratiqué dans les établissements publics dans toutes les villes. La Mayenne et le Maine-et-Loire apparaissent comme les mauvais élèves. Les femmes vont avorter dans les départements voisins.

2.1.3. Élever ses enfants seule

L'arrivée d'un enfant marque l'arrivée voire la fin d'un engagement pour des militantes qui décident de s'investir dans un projet parental et éducatif. Christiane, investie

dans le mouvement brestois, choisit de mettre un frein à ses activités militantes pour profiter des premières années d'éveil de son enfant. Elle considère qu'on ne fait pas un enfant que pour soi, mais aussi pour lui. Elle a continué de travailler tout en prenant soin d'accompagner son enfant dans la découverte du jeu, des lectures et des voyages. Dominique sent tout le potentiel de ses enfants et souhaite être là pour les éveiller sans s'imposer. Elle craint qu'ils ne vivent un sentiment d'abandon et se sent préoccupée. La situation est d'autant plus angoissante pour elle qu'un de ses enfants est né avec des problèmes de santé : « Surtout pour [X] ce n'était pas facile, c'est costaud quand même. On me disait qu'il pouvait mourir du jour au lendemain, c'était dur ». Elle doit veiller à lui donner 21 médicaments par jour alors qu'il n'est que bébé. Cette attention de tous les instants ne semble pas compatible avec un engagement militant.

Chantal a décidé de poursuivre son travail et son engagement militant à la naissance de sa fille à 35 ans. Son compagnon n'étant pas « demandeur », elle prend la charge de cet enfant, mais reconnaît avoir une période dépressive et très difficile. Elle n'avait pas de temps pour elle et se sentait tout le temps fatiguée. Un compagnon non investi dans la parentalité peut donner le sentiment d'élever son enfant seule. Cela a été un choix pour Odile qui, après avoir eu ses enfants, a décidé de travailler à temps partiel. Elle aimait être avec ses enfants, faire les courses et s'occuper de la maison. Elle voulait des enfants mais son mari ne désirait pas en avoir un troisième, alors elle a établi un contrat avec elle-même :

« J'ai eu envie d'avoir cet enfant-là, comme le premier, vraiment un désir fou et je me suis dit, c'est fou, s'il me dit oui, je ne lui demanderai plus rien. Je ne lui demanderai plus rien, les tâches ménagères... [...] Ça me réjouirait tellement qu'il pourrait tout me... Je n'ai pas imaginé du mal, mais je ne lui reprocherais plus rien, voilà, c'est ça ».

Son envie d'enfant était obsessionnelle et elle envisageait l'accord de son mari comme un cadeau qui lui coûterait de renoncer à toute sollicitation concernant la charge du foyer. Ce troisième enfant correspondait aussi à un besoin de couper avec son travail. Il lui permettait de prendre un congé de trois ans. Bien qu'acceptable pendant un temps, cette vie de femme au foyer ne lui convient pas. À la fin de son congé, elle décide de reprendre le travail dans n'importe quelle condition :

« Je me suis dit "mais je ne vais pas pouvoir faire ça, ça ne va pas du tout, je ne vais pas pouvoir me satisfaire de cette vie de popote et de...". Enfin, je ne me suis pas trompée, je les ai tous aimés et celui-là j'ai eu un peu plus de combat pour l'avoir, mais... j'ai commencé à courir, j'ai été à Paimpol, Guingamp chercher des postes, n'importe quoi [...], j'ai passé un concours. Je trouve que ma vie est pleine de miracles. Trois jours avant la fin de mon congé maternité, j'ai eu un coup de fil de la surveillante de Saint-Brieuc ».

Ce n'est qu'une fois que ces enfants ont été autonomes qu'elle s'est sentie piégée dans une situation où, son mari n'ayant jamais participé aux tâches ménagères et d'éducation, cette situation a persisté après le départ des enfants : « c'est parti un peu en live notre histoire et crispée sur ces tâches ménagères qui n'ont jamais été prises en charge par lui ». Cette situation n'est acceptable à aucun moment pour Marcelle qui, à la fin de sa carrière, ne comprenait pas ses jeunes collègues qui essayaient de prendre le plus de temps possible pour garder leurs enfants et éviter de les mettre en garde. Elle constate que les maris de ses collègues femmes poursuivent leur carrière de cadre quand elles s'occupent des enfants. Elle les interpelle : « Je leur dis "Mais attendez les filles, vous êtes en train de faire des femmes au foyer, vous allez vous faire avoir par vos Jules" ». Elle est en colère même contre ce qu'elle perçoit comme un retour des valeurs familiales et de la place centrale accordée au foyer.

Yvette s'est retrouvée dans la situation de mère célibataire avant même la naissance de son enfant, une fois la grossesse bien avancée. Elle a très mal vécu cette situation et va jusqu'à penser que sa grossesse médicalisée et son stress ont été des facteurs expliquant le départ de son mari :

« Moi mon mari est parti, quelques mois après mon accouchement. Il est parti avec quelqu'un d'autre. [...] Trois mois d'hosto, une grossesse patho[logique], ça ne réveille pas les désirs. Moi, je suis complètement obnubilée par ce stress. Je ne sais pas qu'il faut faire attention à l'autre, donc l'autre, on lui fait vivre du stress, un modèle de grossesse qui est absolument traumatisant, un enfant qu'on attend dans le stress. S'il trouve ailleurs une espèce de sérénité qu'il n'a pas... peut-être que c'est trop douloureux, donc il va voir ailleurs. Moi je ne fais pas face, je suis perdue, six mois après je suis perdue. Mon mari est parti, je fais quoi avec cet enfant ? ».

Il lui est difficile de concilier un discours féministe et la perception d'une situation qu'elle vit comme un désastre. Son projet parental s'effondre et l'enfant est là. Tout est à repenser, réorganiser, concevoir à nouveau. Dans le cas des mères célibataires, les parents (des militantes) sont désignés comme ayant occupé un rôle majeur auprès des enfants et dans l'organisation de la vie des militantes. Sylviane n'avait pas les moyens de mettre ses enfants en garde. Ses parents, qui habitaient à Rennes, ont été d'une grande aide :

« C'est très souvent qu'ils gardaient les enfants. Moi, je travaillais en plus le samedi à l'époque, pas tous les samedis mais souvent et ce sont mes parents qui prenaient le relais. Ils les gardaient le samedi et pendant les vacances si moi je n'en avais pas. Même le soir, car je sortais parfois tard. Mais du coup, j'avais arrêté toute activité qui m'aurait demandé de sortir le soir ».

Catherine, militante lesbienne, a eu une fille lors d'une relation ponctuelle avec un ami. Elle décide de garder l'enfant et d'assumer d'être mère lesbienne et célibataire. Elle sut

mobiliser son entourage et l'enfant qu'elle eut devint l'enfant du GLH (Groupe de libération homosexuel) dont elle faisait partie. Catherine est la seule militante interrogée qui a fait ce choix. Le couple semble être l'élément de stabilité qui permet d'envisager d'élever un ou des enfants et de constituer une famille. La transformation de la famille telle qu'elle a pu être pensée par les militantes s'opère essentiellement sur la place du père et/ou du compagnon et l'épanouissement de l'enfant.

2.2 Repenser la place du père

2.2.1. Repenser la famille

Repenser la famille pour les militantes a un impact direct et quotidien sur les membres qui constituent la leur. Les transformations politiques de la famille se construisent à deux ou plus s'il y a des enfants. Les compagnons, parfois eux-mêmes engagés dans un mouvement militant (libertaire, anarchiste, féministe, etc.) ont pu s'investir dans des projets collectifs de vie et d'élevage des enfants. Ces projets prennent plusieurs formes : les communautés et les crèches parentales. Les communautés apparaissent comme un moyen d'élever collectivement les enfants et d'éviter les rôles traditionnels⁷⁸⁴. La gestion collective des enfants permet de mettre à égalité le temps des femmes et celui des hommes et de l'enfant comme l'explique la militante rennaise Carole :

« Le temps de l'enfant, c'était pas un temps qui était dû en permanence. C'était un temps partagé avec le père, libéré pour autre chose, très libéré pour autre chose. [...] Nous, on avait à se démarquer aussi, et on n'avait pas à dire, parce qu'on a un enfant, on ne va pas sortir de chez nous pendant trois semaines. Nous, le lendemain on était dehors, on cavalait dans les magasins. Dans les bibliothèques, au concert, partout. On sortait les gosses, on les confiait à qui on voulait et vraiment on ne voulait pas correspondre et être réductibles à ça ».

Pour les enfants en communauté, l'adulte serait davantage perçu comme un partenaire que comme un représentant de l'autorité⁷⁸⁵. Ils prennent une part active dans les tâches du quotidien comme en témoignage Fanfan Pierron :

« Tous ils nous ont dit avec le recul « ça nous a beaucoup apporté d'avoir un endroit... [ils aimaient beaucoup amener les copains parce qu'on parlait de plein de choses] ». On leur a très tôt dit « Il faut que vous preniez en main la nourriture, c'est important de savoir faire à manger ». Donc, dès qu'ils avaient

⁷⁸⁴ Hélène Chauchat, *La voie communautaire : Enquête réalisée en France en 1975*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Homme et société », 1980, p. 24.

⁷⁸⁵ André Tange, « Les enfants dans les communautés », in *Les Cahiers du GRIF*, n° 9-10, 1975, p. 72.

10-11 ans, ils faisaient un repas par semaine chacun. Au début, on donnait un coup de main, après, c'est eux qui faisaient leur menu »⁷⁸⁶.

Il existe toutefois une grande hétérogénéité dans l'organisation des communautés. La psycho-sociologue Hélène Chauchat a mené une enquête en 1975 sur 18 communautés établies dans plusieurs régions de France. Elle constate des différences importantes dans la population des communautés, tant dans la répartition hommes-femmes, couples célibataires, que par rapport au nombre d'enfant (de 0 à une majorité). Cette hétérogénéité concerne également les façons d'habiter (plus ou moins à proximité ou ensemble), de s'organiser, sur le plan de la vie sexuelle et les relations entre les membres⁷⁸⁷. Maryvonne a vécu dans une communauté pendant un peu plus de trois ans, jusqu'à la naissance de son premier fils. Son rythme de vie change et elle se sent exclue de la vie communautaire :

« La naissance de notre fils nous un peu coupés du monde parce qu'on était les premiers à avoir un enfant et on n'avait plus tellement accès aux vies communautaires. [...] Ben, ça faisait peur aux gens, je crois. Moi j'ai ressenti ça. [...] Déjà, on change de vie, de rythme de vie et moi je me suis sentie rejetée par tous les gens qu'on fréquentait depuis plusieurs années. [...] On n'avait plus trop notre place là-dedans. Et puis après, quand ils ont eu des enfants les uns les autres, ils se sont tous retranchés vers la cellule familiale. Ça n'a pas forcément été un échec. Moi, ça avait été un passage difficile, passer de la vie communautaire à une vie familiale ».

Un projet communautaire n'est pas nécessairement révolutionnaire. Il peut l'être quand il est pensé comme une redéfinition ou un élargissement de la famille nucléaire.

La mouvance de Mai 68 donne naissance aux premières « crèches sauvages », gérées par des parents qui remettent en question les normes d'éducation, les restrictions hygiénistes, le manque d'accès à l'espace intérieur des crèches notamment⁷⁸⁸. Au cours des années 1970, on passe des « crèches sauvages » aux « crèches parallèles » ou « crèches parentales »⁷⁸⁹. En plus de dégager du temps aux parents, l'organisation égalitaire de la garde des enfants participe à l'investissement des pères qui, de fait, partagent cette approche nouvelle de l'éducation symbolisée par le slogan « Le parent est le premier éducateur de l'enfant ». Le principe de « co-éducation » est théorisé par l'Association des collectifs enfants parents (ACEP) créée en 1980⁷⁹⁰. *Le Canard de Nantes*

⁷⁸⁶ Fanfan Pierron, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, La Sécherie, 3 février 2021 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁷⁸⁷ Hélène Chauchat, « Chapitre II. Le phénomène communautaire ou des communautés », *La voie communautaire : Enquête réalisée en France en 1975*, op. cit.

⁷⁸⁸ Marie-Laure Cadart, *Des parents dans les crèches, utopie ou réalité ?*, Toulouse, Érés, coll. « « Enfance & parentalité » », 2006, p. 13.

⁷⁸⁹ *Ibid.* p. 17.

⁷⁹⁰ Sandrine Garcia, « Construction de l'autonomie professionnelle et assignation des parents à une position de profanes dans les crèches parentales » in Martin Claude dir., « *Être un bon parent* » : *une injonction contemporaine*, Rennes, Presses de l'EHESP, « Lien social et politiques », 2014, p. 229.

à Brest recense trois crèches parentales pour la Bretagne en 1981. Situées à Rennes, elles ont comme nom « Les fruits de la passion », « Poupenn », « Mini-poupenn ». Une crèche autogérée aurait existé de 1977 à 1980 du nom de « Bugale »⁷⁹¹.

Catherine Barbotin⁷⁹², militante rennaise, a eu son premier enfant en janvier 1980. Libérer du temps pour soi lui paraissait essentiel :

« Comme on avait une vie assez marginale, on ne rentrait dans aucun cadre, donc on ne pouvait pas rentrer dans une crèche municipale. On avait envie que notre enfant soit élevé avec d'autres enfants puisque c'était le premier. Il était unique. Et puis se libérer du temps pour nous, pour ne pas être tout le temps esclave ».

Elle raconte avoir co-fondé, en mai 1980 avec huit couples, la crèche « Les fruits de la passion ». Son compagnon et elle ne mettaient leur fils que l'après-midi. La crèche n'était pas subventionnée et n'avait pas de salarié.e. Les familles s'organisaient ainsi : ceux qui avaient leurs enfants à plein temps devaient faire une vacation d'une journée ; ceux qui mettaient leur enfant à mi-temps devaient faire une vacation d'une demi-journée ou une journée tous les 15 jours. Ces familles ont loué une maison avec une pièce de jeux pour les enfants, une cuisine, des sanitaires et une pièce pour la sieste. Les parents faisaient le repas de midi chacun à leur tour. Une subvention de la CAF a été obtenue deux ans après la création de cette crèche. Il ne s'agissait pas seulement de garder les enfants, mais de créer des activités pédagogiques et la construction d'une conscience collective chez les enfants :

« Alors ce qui était intéressant, c'étaient les projets qu'on avait ensemble. On se chamaillait beaucoup [rire]. Et pour les enfants c'était quand même bien parce qu'aujourd'hui encore ils sont tous en relation les uns avec les autres, enfin les premiers qu'on a connus nous jusqu'aux 18 mois de notre fils. Lui est toujours en relation avec cinq des enfants de la crèche. Donc ça a créé des liens très forts ».

L'éducation était au cœur des préoccupations de Françoise Soulimant qui participa également à la création d'une crèche parentale à la rentrée 1977. Elle s'est investie pendant trois ans et décrit un investissement très chronophage :

« C'était l'affaire de notre vie la crèche parce qu'on n'avait aucun moyen financier, aucune aide comme les crèches parentales ont maintenant. C'était vraiment de bric et de broc. On a loué une maison, après on a loué une autre maison, c'était un rez-de-chaussée d'une maison. À chaque fois, c'était important qu'on ait un jardin pour les enfants »⁷⁹³.

⁷⁹¹ A. K., « Dis-moi où tu crèche ? », in *Le Canard de Nantes à Brest*, n°92, avril 1981, p. 12.

⁷⁹² Catherine Barbotin, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Rennes, 5 avril 2019 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁷⁹³ Françoise Soulimant, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Rennes, 7 avril 2019 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

Les familles élaborent progressivement les menus de la semaine, s'organisent pour les courses. Les réunions étaient hebdomadaires. Elles étaient l'occasion également de faire le point sur les lectures de chacun·e⁷⁹⁴ et des choix à opérer : « ça a été une expérience extraordinaire de vie collective, d'apprentissage des règles pour les enfants ensemble, de confrontations, de conflits entre les parents, [...] de débats ». Il y en a qui mangeaient bio, pas bio, certains étaient végétariens, d'autres pas.

Germaine n'approuvait pas le fonctionnement des crèches municipales. Les parents n'avaient pas le droit d'entrer dans la salle où étaient gardés les enfants : « On passait les enfants par un petit portillon comme les colis à la poste ». Ça ne correspondait pas à son idée de la relation parents-enfants. Elle s'est investie dans une crèche parentale pendant trois ans. Deux personnes travaillaient à mi-temps et été accompagnées d'un parent. Elle se retrouve dans le fonctionnement égalitaire de cette crèche : « On a travaillé sur la relation maternage paternage et enfants. L'intérêt, c'était quand même de donner une place au père dans la crèche ».

Les militantes de l'Ouest sont, en réalité, peu nombreuses à s'être investies dans un projet de crèche parentale et d'éducation collective. Le plus souvent, elles conjuguent une activité professionnelle avec une garde organisée avec le conjoint, les parents et beaux-parents et les ami·es. Penser l'élevage et l'éducation des enfants n'apparaît pas comme un projet proprement féministe. Certaines cessent leur activité militante pour d'ailleurs, avoir du temps à consacrer à leur(s) enfant(s). Cependant, elles n'en finissent pas de se nourrir de réflexions héritées dans leur groupe féministe ou impulsées par de nouveaux engagements. Chacune fait face, en même temps qu'elle y participe, à une redéfinition de la famille nucléaire.

2.2.2. À qui accorder la garde de l'enfant en cas de séparation ?

Le nombre de divorces ainsi que la monoparentalité maternelle ne cessent d'augmenter à partir des années 1970. En effet, le nombre de divorces passe de 9,3 % en 1975, à 10,2 % en 1982 et 13,2 % en 1990 ; Le nombre de familles monoparentales maternelles représente 80,6 % en 1975, 85,4 % en 1982 et 86,2 % en 1990⁷⁹⁵. Plusieurs réformes sur l'autorité parentale marquent également une évolution du droit de la famille. La notion « d'autorité paternelle » est remplacée par celle d' « autorité parentale » par la loi du 4 juin 1970. La loi du 3 janvier 1972 assimile l'enfant naturel à l'enfant légitime. En cas de divorce, l'autorité parentale est accordée au parent « innocent » (dans les faits, elle

⁷⁹⁴ Françoise Soulimant a cité la pédagogie Montessori et la lecture d'Alexander Sutherland Neill, *Libres enfants de Summerhill*, Paris, François Maspero, 1971.

⁷⁹⁵ Données issues du tableau « 1-5 Evolution du nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans » in Margaret Maruani dir., *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, op. cit. p. 437.

reste largement attribuée à la mère); en cas de séparation d'un couple non marié, l'autorité parentale revient à la mère. Le droit de garde est dissocié du droit de surveillance, de visite et d'hébergement, attribué à l'autre par la loi du 11 juillet 1975 portant sur le divorce. Le principe de coparentalité est créé douze ans plus tard, avec la loi du 22 juillet 1987. L'autorité parentale est alors partagée dans les couples divorcés sur décision du juge, et dans les couples non mariés, sur une déclaration conjointe devant le juge des tutelles. En réaction à cette évolution de la conjugalité, aux changements législatifs relatifs au droit de la famille et aux avancées sur le plan des droits des femmes, des associations de défense des droits des pères sont créées en France : la DIDHEM (Défense des intérêts des divorcés hommes et de leurs enfants mineurs) est créée en 1970 par Marc Droulez ; Antoine Leenhardt fonde en 1975 le Mouvement de la condition masculine paternelle (MCP), puis le Mouvement de la condition masculine (MCM) ; en 1981 est constituée l'association Les enfants du dimanche et, en 1984, L'enfant et son père⁷⁹⁶. D'autres associations voient le jour dans les années 1990, une décennie pendant laquelle ces associations de pères sont plus visibles et actives⁷⁹⁷. Elles revendiquent des droits dans le cadre d'une parentalité comme choix et non d'une parentalité comme un devoir. Elles ne visent pas l'égalité entre les femmes et les hommes :

« L'inégalité entretenue dans les revendications des associations de pères ne réside pas dans l'étendue des compétences et prérogatives paternelles revendiquées, mais dans la défense pour les hommes de droits sans obligation et, par-là, du maintien d'une relation contrôlée non assortie du devoir de prendre soin de leurs enfants »⁷⁹⁸.

Les groupes femmes nantais ont été confrontés aux militants de la DIDHEM et du MCP lors du procès de Jean-Claude Bonpais en avril 1980⁷⁹⁹. Jean-Claude Bonpais a tué sa femme, Ginette Potiron, en décembre 1978. Les féministes Jacqueline et Anne-Marie indiquent, dans la revue *Dévoilées*, que Ginette Potiron était en instance de divorce pour violences conjugales. Son mari expliquerait son geste comme une réaction face au refus de Ginette de ne pas lui accorder la garde des enfants pendant la deuxième semaine des vacances de Noël (il les avait eus en garde pendant la première semaine). Les militantes dénoncent l'utilisation de la presse par la DIDHEM et le MCP pour faire passer leurs idées en se servant de ce procès et se retrouvent à tracter en face de ces deux groupes à l'entrée du Palais de justice. Elles s'expliquent dans un article du *Canard de Nantes à Brest* :

⁷⁹⁶ Anne Verjus, Marie Vogel, « Le(s) droit(s) des pères : des mobilisations pour une condition paternelle " choisie " ? », *Informations sociales*, n° 176, 2013, [en ligne], DOI : 10.3917/inso.176.0100

⁷⁹⁷ Édouard Leport, *Quand les pères montent la garde : discours, pratiques et conscience de domination dans les mobilisations collectives de pères séparés*, Thèse doctorat, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2020.

⁷⁹⁸ Marie Vogel, Anne Verjus, « Le(s) droit(s) des pères : des mobilisations pour une condition paternelle " choisie " ? », op. cit.

⁷⁹⁹ Anne-Marie et Jacqueline, « Bilan du procès de Bonpais 16-17 avril 1980 », *Dévoilées*, n° 4, 1980, s.p.

« Les femmes accepteraient plus volontiers que la garde des enfants soit confiée au père si elles les avaient vus à l'œuvre avant la séparation. Elles auraient aussi moins besoin des enfants, au moment de la séparation, si auparavant elles avaient eu le temps de faire autre chose grâce à un plus juste partage des tâches »⁸⁰⁰

Les militantes nantaises réagissent également à la sortie du film *Kramer contre Kramer*⁸⁰¹. Christine et Isabelle parlent de la figure du nouvel homme, un père impliqué considéré comme un héros :

« C'est tout à fait l'homme qu'il fallait [Dustin Hoffman] pour correspondre à la nouvelle vague des « héros masculins ». Notre nouvel homme s'adapte avec une facilité exemplaire en un temps record à sa situation de « père célibataire » et devient même le « père idéal », de quoi laisser beaucoup de femmes perplexes, ce cher et tendre papa ayant ignoré son « chérubin » pendant 5 ans, se découvre spontanément une fibre paternelle débordante et irraisonnée »⁸⁰².

Pour Christine et Isabelle, montrer que le père abandonne son emploi pour s'occuper de l'enfant est une forme d'incitation au retour au foyer pour l'élevage des enfants. De plus, ce choix de ne pas travailler est possible pour « le milieu bourgeois » et ne correspondrait pas à ce qu'elles pensent être la majorité des situations vécues par les hommes et les femmes. Les femmes qui travaillent seraient des « mères indignes ». Cette expression « mère indigne », apparaît dans le témoignage de Danielle Bousquet, militante briochine :

« Ce qui était rigolo aussi c'est que je laissais mes enfants et mon mari à Saint-Brieuc, je crois que c'était un week-end toutes les trois semaines ou quelque chose comme ça, et qu'avant de partir, j'organisais tout bien entendu. Avec le recul, je pense que c'était complètement absurde dans la mesure où mon mari était tout à fait prêt et capable de faire tout, mais j'avais cette espèce de responsabilité. C'est d'autant plus curieux que ma fille, qui a maintenant 50 ans, me dit : "Les souvenirs que j'ai quand on était petits c'est que tu n'étais jamais là et que papa s'occupait de nous". J'ai un sentiment d'injustice absolument ahurissant. [Elle liste les activités de son mari] C'est très curieux la perception des enfants. Alors sans doute que mon mari était beaucoup plus présent que beaucoup d'autres pères. Je vous parle des années 1980. Les pères n'étaient pas très présents chez les jeunes couples. Elle devait comparer avec d'autres sans doute et elle trouvait que son papa était merveilleux et tout le temps là et que sa mère était indigne et jamais là, voilà »⁸⁰³.

⁸⁰⁰ Anonyme, « Le père n'est-il qu'un hasard ? » in *Le Canard de Nantes à Brest*, n° 39, juin 1979, p. 10.

⁸⁰¹ Robert Benton [réalisateur], *Kramer contre Kramer*, Warner Columbia 1980 (sortie aux États-Unis en 1979).

⁸⁰² Christine et Isabelle « Kramer contre Kramer. Love story pour un papa », *Dévoilées*, n°4, 1980, s.p.

⁸⁰³ Danielle Bousquet, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Plérin, 5 février 2020 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

Le champ sémantique relatif au père est peu développé dans la langue française. Nadine Lefaucheur dresse une rapide historiographie de la figure du père dans les sciences humaines et sociales ; elle parle alors de « silence des pères, silence sur les pères »⁸⁰⁴. Les travaux sur l'histoire des pères et du paternage restent rares⁸⁰⁵.

Les femmes bisexuelles ou homosexuelles qui divorcent peuvent être confrontées à la perte de la garde de leur enfant en raison de leur sexualité. Bien qu'aucune militante rencontrée n'ait témoigné d'une telle situation, un appel à la solidarité lancé par le groupe FAHM (Femmes accusées d'homosexualité et maternité) a circulé dans la revue angevine *Les Femmes et les femmes d'abord* en 1980 :

« Bonjour. Nous sommes un groupe de femmes de Lyon, concernées par la garde des enfants en cas d'accusation d'homosexualité.

Nous avons subi des pressions et des chantages de la part des pères des enfants lors des divorces. La garde des enfants ayant été obtenue plus ou moins à l' « amiable », le risque demeure de l'intervention d'un juge pour enfants sous le couvert de danger moral. Nous savons également que la garde des enfants a été retirée à certaines femmes pour les mêmes raisons.

Ce n'est pas acceptable. Toutes les femmes sont concernées par cette lutte contre la restriction de notre liberté de vivre, d'aimer, d'échanger.

Le groupe se rend disponible pour accueillir des femmes concernées et approfondir avec ces femmes la situation selon leur demande, proposer l'aide d'avocat(es) et chercher des soutiens pour leur défense éventuellement »⁸⁰⁶.

Ce groupe appelle à participer à la campagne du CUARH de 1981 pour les droits des parents homosexuels. Le CUARH (Comité d'urgence anti-répression homosexuelle) est une fédération de groupes gays et lesbiens qui s'est donné comme objectif en 1980 d'engager des actions juridiques et politiques pour lutter contre la répression des homosexuel·les. Il défend notamment la possibilité d'adopter des enfants et le droit de garde, de visite et d'hébergement en cas de divorce d'un·e homosexuel·le marié·e⁸⁰⁷. Alors que la catégorie « famille monoparentale » émerge dans les années 1970 avec les travaux de Nadine Lefaucheur⁸⁰⁸, celle de famille homoparentale se popularise dans les années 1990. La

⁸⁰⁴ Nadine Lefaucheur, « Pères absents et droit au père : la scène française », *Lien social et Politiques*, n° 37, 1997, [en ligne] <https://www.erudit.org/fr/revues/lsp/1997-n37-lsp348/005136ar.pdf>

⁸⁰⁵ Liste non exhaustive d'ouvrages sur l'histoire des pères et de la paternité : Christine Castelain-Meunier, *La paternité*, Paris, PUF, 1997 et *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, Paris, PUF, 2002 ; Joël Clerget, Marie-Pierre Clerget (dir.), *Places du père, violence et paternité*, Lyon, PUL, 1992 ; Jean Delumeau, Daniel Roche (dir.), *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990 ; Yvonne Knibiehler, *Les pères aussi ont une histoire*, Paris, Hachette, 1987.

⁸⁰⁶ Le groupe FAHM, « Bonjour, nous sommes un groupe de femmes de Lyon... », *Les femmes et les femmes d'abord*, n° 3, octobre 1980, p. 20

⁸⁰⁷ Catherine Gonnard, « CUARH », in Didier Éribon dir., *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003, p. 136-137.

⁸⁰⁸ Nadine Lefaucheur « Les familles monoparentales : des chiffres et des mots pour le dire, formes nouvelles ou mots nouveaux » in *Les familles d'aujourd'hui (Actes du colloque de Genève, 1984)*, Association internationale des démographes de langue française, 1986.

naissance de cette catégorie de « famille homoparentale » s'accompagne de la médiatisation d'un discours psychologique selon lequel un enfant aurait besoin de deux parents de sexe opposé pour se structurer⁸⁰⁹. L'Association des Parents et futurs parents Gays et Lesbiens (APGL) est alors créée en 1986 pour faire cesser les discriminations envers les parents LGBT et pour une reconnaissance légale de l'homoparentalité⁸¹⁰.

2.2.3. Trouver un donneur dans le cadre d'une PMA

Le développement des sciences et techniques dans le domaine de la contraception et de la reproduction débouche, à la fin du XXème siècle, sur des dissociations inédites : la fécondation de l'ovule de l'acte sexuel (fécondation in vitro), la maternité de la gestation (invention des couveuses, soins et gestes thérapeutiques ou chirurgicaux prénatals), la reproduction de la viviparité (« bébés éprouvettes »), la reproduction de la génération (clonage). Il débouche également sur une association inédite, celle de l'homosexualité à la reproduction (PMA, GPA, dons de spermatozoïdes ou d'ovocytes)⁸¹¹. Le CECOS (Centre d'étude et de conservation des œufs et du sperme humain) est créé en 1973. Mais c'est avec la naissance des premiers « bébés éprouvettes » par « fécondation in vitro et transfert d'embryon » (Louise Brown en Angleterre en 1978 et Amandine en France en 1982) qu'émerge un débat public sur la science, la technique, la parenté, la filiation et la famille⁸¹². Le Comité consultatif national d'éthique est créé en 1983. La Procréation médicale assistée (PMA) recoupe plusieurs pratiques telles que l'insémination artificielle (injection d'un échantillon de sperme d'un donneur dans l'utérus) et la fécondation in vitro (mise en contact en laboratoire des deux cellules de reproduction mâle et femelle pour qu'il y ait fécondation). Une militante nantaise, Anne, a été confrontée à la question de la PMA pour sa compagne. Elle-même avait plusieurs enfants conçus dans une relation hétérosexuelle avant de se mettre en couple avec cette femme. Elles ont choisi une méthode qu'Anne qualifie de « PMA artisanale ». Elle a fait inséminer sa compagne grâce aux conseils d'un médecin qui lui a expliqué comment placer un spéculum et reconnaître une période d'ovulation. Vient ensuite le geste d'insémination :

« C'est facile, on prend dans une seringue le sperme et puis on le met au fond du vagin et puis voilà. J'ai fait sur 2 jours du sperme de 2 hommes différents, comme ça les hommes on ne sait pas trop... Enfin, je devine à peu près qui c'est mais... ».

⁸⁰⁹ Virginie Descoutures, *Les mères lesbiennes*, Paris, PUF, 2010, p. 2.

⁸¹⁰ Une autre association est créée plus tardivement en France : l'Association des familles homoparentales (ADFH) en 2010.

⁸¹¹ Delphine Gardey, « Procréation, corps, sciences et techniques au XXe siècle », in Margaret Maruani dir., *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, op. cit. p. 132-133.

⁸¹² Dominique Mehl, *Les lois de l'enfantement*, Paris, Presses de Science Po, 2012, p. 11-12.

Anne se dit d'abord contre la médicalisation de la PMA dans la mesure où on peut le faire soi-même. Trouver des hommes volontaires et disponibles pour un projet de PMA artisanale n'est pourtant pas simple. Plusieurs des militantes rencontrées, ou leur compagne, ont renoncé à un projet parental faute de trouver des hommes volontaires pour leur permettre de concevoir un enfant sans implication de leur part. En 1994, une loi est votée sur la PMA qui en restreint l'accès aux couples hétérosexuels pouvant attester une vie conjugale de plus de deux ans⁸¹³. À l'évocation des débats récents sur l'accent à la PMA pour les couples de même sexe, Anne se prononce en faveur d'un élargissement égal de la PMA à tous les couples.

La loi de bioéthique de juin 2021 élargit la PMA aux couples de femmes et aux femmes célibataires. La conception d'un enfant et de ce qui constitue une famille sort ainsi du cadre du couple (hétérosexuel). Cette évolution s'inscrit dans un double mouvement amorcé à la fin des années 1970, celui qui repense la place du père dans le sens d'une implication plus grande et un pouvoir plus grand des femmes dans le choix de la composition et de l'organisation familiale.

⁸¹³ *Ibid.* p. 15.

Chapitre 7. Se réappropriier son corps

Victimes et témoins de viol, de violences sexistes, sexuelles ou conjugales... Les militantes s'organisent pour briser le silence sur ces sujets et en faire un problème public et politique. Elles s'affirment face aux espaces de pouvoir que sont les institutions médicales et judiciaires. La justice est, en effet, dénoncée comme étant un instrument répressif de l'État, un État qui institutionnalise les rapports de domination des hommes sur les femmes. Les procès sont le lieu où des hommes jugent des femmes, et ils les jugent sévèrement⁸¹⁴. Les militantes dénoncent une justice de classe, raciste et sexiste.

Les hôpitaux et cabinets médicaux sont le lieu où des hommes prennent en charge la santé des femmes, et ils jugent de leur état de santé selon les représentations qu'ils ont de leur sexe. Or, la justice, comme la médecine, peinent à se féminiser. Quand une femme accède à ces corps de métier, elles sont suspectes d'incompétence. L'historienne Christine Bard le souligne à propos des doctresses : « Les femmes médecins peinent à se constituer une clientèle : les partisans comme les adversaires de la féminisation soulignent la méfiance des patients (les femmes auraient moins d'instruction, moins d'expérience, moins de sang-froid, moins de respect du secret professionnel, moins d'autorité...) »⁸¹⁵. Une dynamique de réappropriation du savoir et des pratiques thérapeutiques est lancée au début des années 1970 par le mouvement féministe étasunien avant de s'internationaliser⁸¹⁶. Elle prend le nom de self-help et des centaines de collectifs s'en emparent⁸¹⁷, rédigeant des manuels et permettant la création de cliniques féministes⁸¹⁸.

Comment les militantes de l'Ouest ont-elles vécues et pensé le mouvement sur la santé des femmes ? Quelles stratégies ont-elles mises en place pour tenter de renverser les rapports de domination au sein des institutions médicales et judiciaires ? Quel(s) rôle(s) attribuent-elles à ces espaces de pouvoir ? Le choix a été fait de ne citer que les débats, écrits dans des journaux militants locaux et témoignages de militantes de Bretagne et du Pays de la Loire. Bien entendu, ces débats, écrits et témoignages s'inscrivent dans une dynamique nationale et de nombreuses idées circulent grâce à des revues d'autres régions et notamment de la région parisienne⁸¹⁹.

⁸¹⁴ Christine Bard, « Introduction » in Christine Bard, Frédéric Chauvaud, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit (dir.), *Femmes et justice pénale, XIXème-XXème siècles*, Rennes, PUR, 2002, p. 205.

⁸¹⁵ Christine Bard, « La féminisation des études et de l'exercice de la médecine à Angers, de 1898 à nos jours », in Jacques-Guy Petit et Jean-Paul Saint-André (dir.), *Médecine et hôpitaux en Anjou. Du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2009, [en ligne] DOI : 10.4000/books.pur.99440

⁸¹⁶ Lucile Ruault, « Santé » in Christine Bard (dir.), Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIème-XXème siècle, op. cit.*, p. 1301.

⁸¹⁷ Pas seulement en Amérique du nord mais aussi en Europe. Cf. Lucile Quéré, *Du corps au « nous ». Produire un sujet politique par le self-help féministe*, thèse de sciences sociales, Université de Lausanne, 2021.

⁸¹⁸ *Idem.*

⁸¹⁹ Sur la question du viol par exemple, Françoise Picq consacre un chapitre dans son ouvrage *Libération des femmes. Les années mouvement* (Paris, Seuil, 1993, p. 234-248) dans lequel elle présente différents points de vue dans plusieurs revues, revues auxquelles ont accès les militantes de l'ouest.

1. La santé des femmes comme enjeu féministe

Les activités et professions médicales constituent des agents de contrôle du corps des femmes⁸²⁰. Si les professions médicales se féminisent au tournant des années 1970, les femmes ne représentent encore, en 2007, que 39 % de l'ensemble des médecins et des spécialistes⁸²¹. Elles sont davantage présentes dans les domaines moins spécialisés et moins prestigieux⁸²². Elles s'emparent, à partir des années 1970, des spécialités dites relationnelles comme la gynécologie et la pédiatrie⁸²³. À l'inverse la profession de sage-femme ne s'ouvre aux hommes qu'en 1980 et le premier homme à être diplômé dans cette discipline l'est en 1985⁸²⁴. Cette médecine largement masculine d'une part exclut les femmes des grands problèmes de santé publique (alcoolisme, VIH, maladies cardiovasculaires, etc.) et d'autre part, elle les particularise en s'y intéressant principalement sous l'angle de la reproduction⁸²⁵. Cet oubli et cette particularisation sont dénoncés par les féministes à partir des années 1990. Le mouvement féministe dans les années 1970 s'est concentré sur ce qui constituait alors un enjeu de liberté des femmes, celui de la sexualité et de la maîtrise de la reproduction⁸²⁶.

1.1 Face au spécialiste

1.1.1. La consultation gynécologique

En 1979, une femme témoigne dans la revue *Dévoilées* de sa visite chez une gynécologue⁸²⁷. Le témoignage montre de quelle façon les patientes sont exclues du savoir et illégitimes lorsqu'elles posent des questions. La tension est rendue perceptible : « L'angoisse monte : vais-je arriver à parler ? À demander ? ». Pour se donner du courage elle affirme en son for intérieur : « Je veux savoir ! ». Son tour approche, elle répète la scène : « Ah ! ne pas oublier de lui demander comment fonctionnent ces médicaments,

⁸²⁰ Catherine Fussinger, Séverine Rey, Marilène Vuille, et al., « La santé est politique », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25, 2006, p. 11. DOI : 10.3917/nqf.252.0004.

⁸²¹ Marguerite Cognet, « Genre et ethnicité dans la division du travail en santé : la responsabilité politique des États », *L'Homme & la Société*, vol. 176-177, n° 2-3, 2010, p. 110.

⁸²² Marguerite Cognet, « Genre et ethnicité dans la division du travail en santé : la responsabilité politique des États », *art. cit.* p. 102.

⁸²³ Laurence Guyard, *La médicalisation contemporaine du corps féminin : le cas de la consultation gynécologique*, thèse de doctorat en sociologie, Université Paris X Nanterre, 2008, p. 54.

⁸²⁴ Philippe Charrier, « Les enjeux de la masculinisation de la profession de sage-femme. De la croissance statistique au contournement du genre », *Sextant*, n° 27, 2009, p. 221.

⁸²⁵ Monique Membrado, « Les femmes dans le champ de la santé : de l'oubli à la particularisation », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25, n° 2, 2006, p. 16.

⁸²⁶ Catherine Fussinger, Séverine Rey, Marilène Vuille et al., « La santé est politique », *op. cit.*, p. 8.

⁸²⁷ Anonyme, « Visite », *Dévoilées*, n° 1, 1979, s.p.

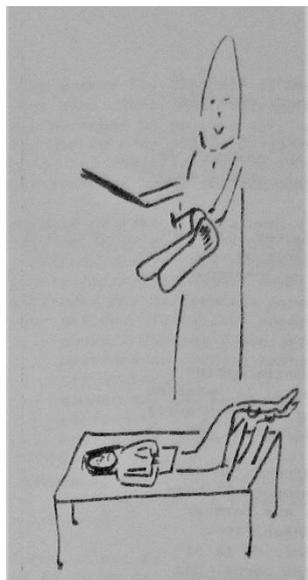
quelles influences ils ont... ». La gynécologue apparaît : « Dernier pincement... Heureusement que c'est une femme, sinon, je pourrais encore moins causer ». La question est posée : « D'ailleurs d'où ça vient ? ». La patiente cherche à comprendre comment sont apparus les champignons dans son vagin et les raisons pour lesquelles ils ne partent pas. Premier échec, elle n'obtient pas de réponse, mais une invitation à se déshabiller. À la tension succède le malaise, elle se sent humiliée dans la position allongée les jambes écartées et se dit mal à l'aise. Elle tente à nouveau la question : « Mais enfin, d'où ça vient ? ». La réponse est vague, mais il ne faut pas avoir l'air de remettre en cause le pouvoir de la gynécologue qui apparaît comme une grande prêtresse. Le terme « initiée » est d'ailleurs utilisé à plusieurs reprises et il est rappelé que le paiement s'effectue auprès du secrétariat, évitant un rapport d'argent direct entre « le médecin au pied nu, grande âme » et « l'initiée ». La patiente tente une prise de pouvoir en évoquant une lecture faite sur les effets de la pilule. La gynécologue se trouve embarrassée et la patiente comprend que c'est le traitement donné qui n'a pas fonctionné. Aucune explication satisfaisante n'est apportée. Le rapport de force se joue sur le savoir. Elle se demande que faire :

« Faut-il que je change encore de gynéco ? Ce sera la 4^e fois ! Peut-être, ça sert à rien... Peut-être, il faudrait que je vienne avec une copine ? Peut-être, il faudrait que je me connaisse encore mieux pour lui tenir tête ? Peut-être, il faudrait faire quelque chose de plus collectif face à eux ? Peut-être un groupe connaissance du corps ? Peut-être... ».

La prise de parole est une première remise en cause de ce rituel présenté comme mystique, c'est-à-dire reposant sur des affirmations et des pratiques révélées par un pouvoir suprême inconnue des femmes. Poser une question paraît être un acte subversif, renforcé par le fait de lire et d'évoquer ses lectures. Ce témoignage est accompagné d'une bande-dessinée (image 1) qui montre le jeu de pouvoir entre un gynécologue et une patiente. Plusieurs femmes attendent leur tour en silence. Une deuxième image représente le gynécologue qui dit « Laissez venir à moi les petites femmes », tel un prédateur. Une dernière scène représente l'examen gynécologique. La patiente est allongée, deux fois plus petite que le gynécologue, et ne sourit pas. Lui, souriant, semble porter un déguisement (une longue robe, sans doute la blouse, avec une capuche) et tient deux instruments, une tige et un spéculum, aussi grand que la moitié du corps de la patiente. Une scène de torture aurait pu être représentée de la même façon. Un autre texte du même numéro de *Dévoilées*⁸²⁸ est également accompagné d'une bande dessinée qui montre l'aspect ritualisé et magique de la consultation gynécologique. Le gynécologue, déguisé en sorcier, exécute différents mouvements de danse en agitant des bâtons surmontés de crânes d'animaux (dessin 2). La scène se termine par un dialogue entre le sorcier-gynécologue et deux assistants (dessin 3). Le gynécologue transmet, avec le sourire, la consigne suivante : « et maintenant un

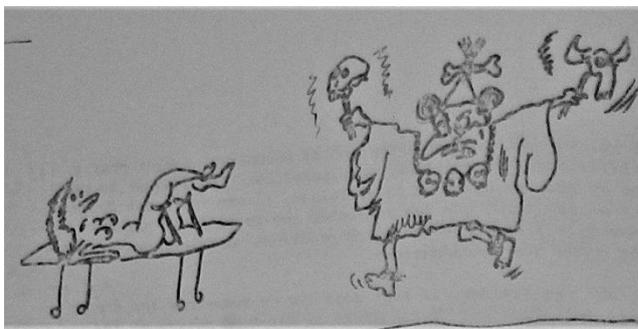
⁸²⁸ Anonyme, « Visite avant l'avortement » et « l'avortement », *Dévoilées*, n° 1, 1979, s.p.

petit coup de curette ». Un acte qui paraît anodin, routinier, ridicule presque. Les assistants répondent en chœur, souriant à leur tour, « oui professeur ». La bande-dessinée laisse penser qu'ils s'exécuteront de gaîté de cœur.



Dessin 1

De haut en bas,
dessin 2 et 3



Les militantes dénoncent l'infantilisation des femmes face aux médecins, aux spécialistes. Elles critiquent le manque de prise au sérieux de la douleur physique des femmes et l'accusation de somatisation qui pèse sur elles. Les militantes finistériennes ont filmé avec humour une scène fictive de consultation avec le Dr Oviaires⁸²⁹. Des femmes assises de profil se succèdent et on entend une voix off d'homme : « Défaites vous madame ; c'est dans votre tête ; alors mon petit ! ; ma petite dame, toutes les femmes ont ça ; défaites-vous ; mais c'est rien ; défaites-vous ; défaites-vous ; défaites-vous ; défaites-vous ; défaites-vous ; mais défaites-vous ! [un mannequin désarticulé] ». Le médecin est autoritaire et ridiculise tant la personne (« mon petit ! », « ma petite dame ») que la douleur de celle-ci (« c'est dans votre tête », « c'est rien »). Ce manque de prise en compte des douleurs et des inquiétudes peut conduire à des situations dramatiques comme celle exprimée à la suite de ce sketch :

« Et ton premier accouchement, comment ça s'est passé ?

_ ben pas bien du tout. J'étais enceinte de 6 mois et puis tout à coup j'ai eu très mal au ventre. Des pertes colorées, des pertes de sang. Je suis allée voir le médecin, j'étais très inquiète. Il a examiné le col de l'utérus et m'a dit que ce n'était rien, qu'il était bien fermé, que sa femme avait eu les mêmes douleurs

⁸²⁹ *Clito va bien*, film amateur du groupe femmes de Quimper et du Planning familial de Brest, super 8 sonore, 1979 – Cinémathèque de Bretagne. Une reconstitution humoristique met en scène le Dr Oviaires.

et que ça n'était pas grave. Je suis partie en pensant que je me faisais des idées. Je n'avais pas eu peur. Il m'avait rassurée et je m'étais fiée à ce qu'il avait dit plus qu'à ce que je ressentais moi-même. Deux jours après, j'ai accouché d'un enfant prématuré de 6 mois et il n'a vécu que 2h. »

En plus de remettre en cause le déroulé de la consultation et notamment la position dite gynécologique (allongée sur le dos, les jambes écartées), les militantes mettent en avant les erreurs possibles de spécialistes qui apparaissent pourtant comme tout-puissants, possesseurs d'un savoir incontestable et qu'on ne peut pas questionner.

La consultation chez le gynécologue peut être le terrain d'un autre enjeu de pouvoir, celui des hommes sur les femmes. Claude subit une agression sexuelle lors d'un examen : « C'est quand même un gros salaud. Je suis allée voir un gynéco parce que j'avais des douleurs au moment des rapports et ce mec-là m'a fait un cunnilingus quand même, pour me montrer comment il fallait faire ». Elle sort de cette consultation « pétrifiée ». Elle n'en parle pas d'abord parce qu'elle doute de son ressenti et ensuite parce qu'elle se dit qu'il a peut-être raison, qu'il faut qu'elle sache. Cette agression sexuelle lui est présentée comme un acte médical. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'elle formule la légitimité du choc ressenti en pensant : « Mais attend, ce qui m'est arrivé là cette fois-là, ce n'était quand même pas rien ». Elle se rend ensuite chez un autre gynécologue qui est un ami. Là-aussi, elle subit des réflexions déplaisantes :

« Il y a des paroles, des fois, mais je ne sais pas s'ils se rendent compte. Pendant que j'étais enceinte, une fois j'allais faire une échographie. J'attendais dans la salle d'attente de l'hôpital de Guingamp et il y a un autre gynéco, que je connaissais, qui passe et qui me dit "ben [X] n'est pas là, je vais vous voir". Je lui dis "ben d'accord". Je le suis, il m'examine [...] (je pense que j'avais dû avoir un rapport sexuel la veille ou le matin) et il m'a fait une réflexion sur du liquide séminal qui était encore dans le vagin. J'ai trouvé ça... Connaissant [X le gynécologue], il disait ça plutôt en plaisantant, mais je ne l'ai vraiment pas bien pris. Ça ne regarde pas... C'est maladroit quoi ».

Claude ne consulte plus que des femmes désormais. Elle pense qu'une femme gynécologue n'aurait pas tenu ce type de propos. Elle ne souhaite plus qu'un homme touche à son corps.

Un questionnaire sur les gynécologues a été créé par les militantes du Centre de santé des femmes à Genève⁸³⁰. Il interroge aussi bien l'attitude des gynécologues, le déroulé de la consultation, que l'expérience des patientes. Les réactions des gynécologues sont autant questionnées que la dimension médicale de la consultation (examens, prescriptions). Le mot « attitude » apparaît pour interroger l'approche relationnelle entre le/la spécialiste et la patiente. Voici quelques exemples de questions : « Attitude :

⁸³⁰ Document du Centre Femmes, « Questionnaire sur les gynécologues et notre attitude », Genève, entre 1974 et 1980 date supposée – CAF, Fonds Anne-Marie Charles, 38AF 8.

Paternaliste / Pressé / Réponses compréhensibles / Réponses dans un jargon scientifique / Ne répond pas aux questions / Misogyne / Autre » ; « Quelles ont été ses réactions » ; « Qu'arrive-t-il quand nous parlons d'obésité, de varices, de migraines, de nausées, de pertes augmentées, d'être fatiguée ou dépressive, etc. ? » ; « Quelle est son attitude face aux célibataires ? Aux mineures ? » ; « attitude du médecin en cas de fausse couche » etc. D'autres questions servent à comprendre l'expérience des patientes et leur façon de réagir : « est-ce vous qui lui avez demandé ? », « si vous le désirez, en avez-vous parlé à votre médecin », « combien de temps avez-vous attendu avant de consulter ? ». En creux, se dessinent les attitudes de domination et le conditionnement des patientes que cherchent à abolir les militantes. Les militantes du Planning familial de Vannes ont elles aussi interrogé des médecins en se présentant chez vingt-et-un d'entre eux⁸³¹. Elles les ont questionnés sur les méthodes contraceptives et le discours qu'ils et elles tenaient à leurs patient-es. Elles affirment ne pas juger les médecins mais leur demandent de ne plus considérer les patient-es « comme des enfants tyranniques » et de donner aux femmes la possibilité d'en savoir plus sur les méthodes contraceptives et la sexualité.

Un engagement féministe peut aider à s'affirmer comme en témoigne Odile, militante au Planning familial de Saint-Brieuc, qui a demandé en 1975 une ligature des trompes :

« Le Planning nous rendait, comment dire, en fait on se présentait comme étant adhérente, responsable du Planning familial, déjà, c'était quelque chose à cette époque-là. En plus, on avait appris à être exigeante, à ne pas se laisser faire... Devoir trouver les arguments. Je pense que ça nous a formées ».

Il apparaît que les militantes du Planning familial sont davantage armées pour poser des questions et se sentir légitimes.

1.1.2. Critiquer les théories psychanalytiques

Des féministes, comme Luce Irigaray, Sarah Kofman, Julie Mitchell, ont analysé les théories psychanalytiques et notamment celles de Freud⁸³². Certaines féministes critiquent des concepts tels que « l'envie de pénis » ou le « complexe de virilité », tandis que d'autres rejettent totalement le discours psychanalytique jugé essentialisant, bourgeois et patriarcal⁸³³. Alors qu'à Paris s'opposent deux grandes tendances (opposition qui tend à occulter d'ailleurs la multiplicité et la diversité des groupes femmes), les Féministes

⁸³¹ Yvon Rochard, « Les médecins et la pilule », *Le Canard de Nantes à Brest*, n° 95, avril 1981, p. 10.

⁸³² Laurie Laufer, « La psychanalyse est-elle un féminisme manqué ? », *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 17, n° 1, 2014, p. 17-20.

⁸³³ *Ibid.* p. 18.

révolutionnaires et le groupe Psychanalyse et politique⁸³⁴, les groupes féministes en Bretagne et Pays de la Loire ne se fracturent pas selon le prisme différentialisme/universalisme. Aucune trace n'a été trouvée d'un groupe se revendiquant de Psychanalyse et politique.

Nombreuses sont celles qui ont lu des textes d'Herbert Marcuse et Wilhelm Reich⁸³⁵. Brigitte, qui a quitté la Mayenne pour rejoindre Paris à la fin des années 1970, se dit héritière de Mai 68 et freudo-marxiste. Elle a fait une psychanalyse pendant dix ans et se dit entourée d'ami-es psychanalystes et imprégnée par ce milieu. Elle témoigne de son intérêt pour cette discipline : « Le fait que ça permette de mieux comprendre, de mieux se comprendre. Moi ça m'a beaucoup aidée. C'est quelque chose que j'ai trouvé très intéressant, comme démarche ». Quelques militantes ont en fait un usage ponctuel pour mettre des mots. Anne, devenue elle-même psychologue, relie l'analyse au questionnement du langage. Une analyse c'est trouver des mots qui vont faire qu'on se sépare d'une angoisse ou d'un conflit psychique. Anne-Marie accordait une importance telle aux mots qu'elle mettait huit jours à préparer une phrase, une phrase personnelle qu'elle dirait à son analyste. Il s'agissait pour Chantal de faire apparaître un choix :

« Je me suis mariée plus tard, on avait 17 ans de vie commune. J'ai aussi fait une psychanalyse en deux périodes, 2 fois 5 ans et c'était paru dans ma psychanalyse, la 2e, peut-être par rapport à cette famille que j'avais. Pour moi c'était important que j'aie ma propre famille, de façon officielle. Ça a été un processus plus de réflexion personnelle et de rompre sans rompre, de plus être la sœur de... ».

Catherine, victime de violence conjugale, souhaitait comprendre ce qui se jouait sur le plan de son inconscient et ne pas retomber dans ce qu'elle identifiait comme un travers, une attirance chez elle. Elle entama alors une psychothérapie :

« [pourquoi une psychothérapie ?] Ben parce que je ne voyais pas comment m'en sortir et puis j'avais peur de retomber dans ces trucs-là aussi, parce qu'à un moment, je me suis demandé pourquoi j'étais attirée par ce type d'homme, parce que j'avais eu une autre relation avec quelqu'un aussi que j'ai senti très vite que ça pouvait aussi donner ce type de relation. Là, je me suis dit "attends, ça va quoi, ce n'est pas possible si... qu'est-ce qui t'attire chez quelqu'un pour que ça se passe comme ça quoi" ».

Elle se souvient d'avoir étudié Freud pendant trois mois en classe de terminale. Par la suite, elle lut tout ce qu'elle put de Freud, en même temps qu'elle lisait Simone de Beauvoir. Elle affirme que la psychothérapie lui a donné des armes pour ne pas retomber dans ses « travers » :

⁸³⁴ Dominique Fougeyrollas-Schwebel, « Controverses et anathèmes au sein du féminisme français des années 1970 », *Cahiers du Genre*, vol. 39, n° 2, 2005, p. 13.

⁸³⁵ Cf. Partie I, chapitre 2, « Les premiers pas pour se faire entendre ».

« Je savais que l'inconscient était très important dans la façon dont on se comporte et on traîne tous des choses comme ça derrière nous : l'environnement familial, plein de choses comme ça. Je voulais savoir ce qu'il y avait derrière. [...] N'empêche que ça m'a aidé énormément à éviter surtout de retomber dans des travers. J'ai rencontré beaucoup d'hommes en 10 ans, bah très vite, je me rendais compte que ce n'était pas bon pour moi ».

Louise s'est interrogée sur l'orgasme. Elle retient de la lecture de Freud que l'orgasme vaginal est le signe de la maturité féminine. Elle trouve d'une grande « stupidité » l'opposition entre orgasme vaginal et clitoridien et ne se retrouve pas dans cette opposition : « Alors j'ai tout de suite pressenti, à travers mes expériences même très limitées, que c'était une arnaque cette histoire ».

Claudine considère que le travail psychanalytique est paralysant :

« Ah oui, mais faut être amochée pour ça, je le dis franchement. C'est le parcours du combattant, ah non, ce n'est pas possible. Quand on est en analyse, on ne fait rien d'autre. Enfin, je crois bien non ? Moi celles que j'ai vues, mes copines qui étaient toutes en analyse, oh la la, pfff, il y a des moments où ça ne bougeait pas quoi. C'est difficile. [...] J'avais des copines psy, des copines psychanalysées, j'avais des médecins, des trucs comme ça autour de moi et moi je dois être une bonne rurale, élevée avec le grand air, avec un milieu bon... Je n'ai pas été bercée contre le mur mais je n'ai pas été aimée non plus d'une manière voilà. Mais je me suis toujours sortie en disant on peut s'en sortir, faut avancer. Je pense que c'est très lourd une analyse, très contraignant. Je pense qu'il faut quand même être dans un état de souffrance important. Non pas que je n'en avais pas, mais je pouvais m'en sortir autrement. Et puis j'avais l'art, l'art c'est quelque chose ».

Les militantes du Planning familial comme d'associations pour femmes victimes de violence, ont insisté, en entretien, pour différencier l'accueil et les groupes de parole de la psychothérapie ou de l'analyse. Janie Michel, militante d'Angers, explique :

« La psychanalyse, j'en avais fait avec quelqu'un qui n'était pas du tout comme la plupart des psychanalystes. Je trouvais que la psychanalyse pour les femmes victimes de violence ça ne servait à rien. Elles n'avaient pas envie de dire rien du tout. C'est plus tard que j'ai fait de l'aide et que j'ai pris des gens plus sur leurs problèmes. Ça, c'était différent. On les écoutait, on essayait de comprendre un peu ce qui c'était passé, on ne comprend jamais tout »⁸³⁶.

Le travail d'accueil des militantes s'est situé sur le plan de la mise en commun d'expérience et de recherche de solutions pratiques. Une distinction claire était faite entre le militantisme

⁸³⁶ « Janie Michel », entretien filmé réalisé par Françoise Flamant et Josiane, Angers, 29 octobre 2011 – CAF, fonds Témoigner pour le féminisme.

féministe et un travail psychologique et thérapeutique. Les militantes manifestent une volonté de ne pas « pathologiser » les problématiques rencontrées par les femmes. Elles s'inscrivent également dans une analyse des violences comme phénomène structurel et non psychologique, résultant d'un fonctionnement patriarcal de la société.

1.2 Savoir = pouvoir

1.2.1. Mouvement de santé des femmes

Les féministes nantaises ont mis à disposition une bande-vidéo ⁸³⁷ qui montre la première rencontre internationale sur la santé des femmes qui a eu lieu à Rome en 1977⁸³⁸. Les féministes qui ont monté le film, le groupe Liaisons nouvelles, se demandent « Mais alors pourquoi en France, la pratique collective de l'avortement n'a-t-elle pas été suivie d'un mouvement pour la santé des femmes, alors qu'en Italie, en Allemagne, en Angleterre, des centres de santé féministes se sont multipliés et qu'aux USA on en compte plus de 400 ? ». Nina Rissim raconte comment le projet de Dispensaire des femmes a été créé à Genève. Des femmes de la Feminist Women's Health Clinic de Los Angeles sont venues à Genève en 1973 et ont fait une démonstration d'auto-examen⁸³⁹. Cet événement attire de nombreuses femmes et marque les esprits : « C'est une expérience de réappropriation qui casse bien des préjugés et des tabous. Une expérience collective aussi, qui soude le groupe et ouvre de nombreuses perspectives. Nous tenions là un outil de prise de conscience extraordinaire, une occasion de vivre notre sexe comme une ouverture à la libération »⁸⁴⁰. Quelques années plus tard, en 1976, Nina Rissim part aux États-Unis et découvre qu'une cinquantaine de centres de santé des femmes existent dans le pays. Elle évoque des ouvrages de référence en français (*L'auto-examen, un geste de santé* du Centre de santé des femmes de Montréal ; *Un geste d'auto-santé, sans préjudice pour la santé des femmes*, du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes⁸⁴¹), en allemand (*Hexengeflüster* du Feministisches Frauengesundheitszentrum de Berlin⁸⁴²), en anglais (*Our bodies, Ourselves* du Boston women's health ⁸⁴³) qui circulent en Europe. Le

⁸³⁷ Brochure de Liaisons nouvelles, « À votre santé », 1978 (date supposée) - Fonds Anne-Marie Giffo-Levasseur, 55AF3, CAF.

⁸³⁸ D'autres rencontres féministes internationales sur la santé des femmes ont été organisées les années suivantes, comme celle d'Hanovre en 1979, à Amsterdam en 1984, à San José au Costa Rica en 1987, à Quezon City aux Philippines en 1990, etc.

⁸³⁹ Rina Nissim, *Une sorcière des temps modernes. Le self-help et le mouvement femmes et santé*, Carouge, Mamamélis, 2014, p. 7.

⁸⁴⁰ *Ibid.* p. 21.

⁸⁴¹ Louise Bouchard, Madeleine Leduc [illustrations], *L'auto-examen, un geste de santé*, Montréal, éd. Du Remue-Ménage et le Centre de santé des femmes de Montréal, 1986 ; Ginette Bergeron, *Un geste d'auto-santé, sans préjudice pour la santé des femmes*, Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, Montréal, 1994.

⁸⁴² Christiane Ewert, Gaby Karsten, Dagmar Schultz, *Hexengeflüster 2 : Frauen greifen zur Selbsthilfe*, Berlin, Viva Frauendruck, 1977.

⁸⁴³ Boston women's health book collective, *Notre corps, nous-mêmes*, traductrices françaises : Nicole Bizos-Cornier, Koulibali, Sophie Mayoux, Brigitte Petit-Archambault, Anne Raulin et Lyba Spring, Paris, France, A.

Dispensaire des femmes à Genève est créé en 1978 et c'est une révolution : « Pour nous, c'était révolutionnaire. Nous avons réussi à créer une nouvelle profession de travailleuse de santé accessible à toute femme motivée, avec une gynéco simple qui permettait aux femmes de se réapproprier leur santé et gagner en autonomie »⁸⁴⁴. Le groupe des Liaisons nouvelles estime que l'une des contestations les plus radicales et subversive du pouvoir médical doit passer par une dynamique collective de partage de connaissance et d'expérimentation sur soi de méthodes et soins alternatifs⁸⁴⁵. Cependant, il apparaît dans les travaux de la sociologue Lucile Quéré que les féministes françaises ne se sont pas emparées du sujet de la gynécologie et plus largement de la médecine pour penser une oppression spécifique dans l'interaction médicale⁸⁴⁶. Elles remettent pourtant en cause le pouvoir des médecins, certaines théories psychanalytiques et l'examen gynécologique comme nous l'avons vu dans la section précédente. Pour autant, elles n'ont pas créé comme dans d'autres pays européens, de centre de santé des femmes et n'ont pas constitué un mouvement de femmes pour la santé. Pourquoi ? Nous pouvons émettre l'hypothèse d'une confiance importante accordée à la professionnalisation, la technique et l'environnement médical malgré des critiques fortes sur la relation de pouvoir entre les professionnels de santé et les femmes. Avant l'apparition des groupes militants pratiquant l'avortement comme le MLAC, des avortements étaient réalisés par des médecins ou des avorteur·ses sans compétence médicale or, « Les médecins sont vus comme des exploiters véreux mais efficaces ; l'avorteur/se non médecin incarne l'ignorance et l'impuissance »⁸⁴⁷. Le GIS popularise la notion de « démedicalisation » et prône une méthode d'avortement accessible à tous·tes en même temps qu'il élabore un protocole qui peut être déployé dans le milieu hospitalier, souhaitant que celui-ci s'en empare⁸⁴⁸. Les féministes s'approprient largement la méthode Karman et ont font une « pratique profane »⁸⁴⁹. Dès le passage de la loi Veil, bien que certaines pratiques persistent, elles témoignent d'un soulagement, voire du sentiment d'une mission accomplie lorsque les avortements se font désormais en clinique ou à l'hôpital. Certaines féministes étaient elles-mêmes étudiantes en école de médecine, d'infirmière et de sage-femme pendant leur

Michel, 1977. Sur l'utilisation de *Notre corps, nous-mêmes* par les militantes de Bretagne et du Pays de la Loire, cf. Partie I, chapitre 3, « se connaître à travers les autres ».

⁸⁴⁴ Nina Rissim, *Une sorcière des temps modernes. Le self-help et le mouvement femmes et santé*, op. cit., p. 60.

⁸⁴⁵ Brochure Liaisons nouvelles, « À votre santé », 1978 (date supposée) - Fonds Anne-Marie Giffo-Levasseur, 55AF3, CAF.

⁸⁴⁶ Lucile Quéré, « Luites féministes autour du consentement », *Nouvelles Questions Feministes*, vol. 35, n° 1, 2016, p. 32-47 [en ligne] DOI : 10.3917/nqf.351.0032.

⁸⁴⁷ Lucile Ruault, *Le spéculum, la canule et le miroir. Les MLAC et mobilisations de santé des femmes, entre appropriation féministe et propriété médicale de l'avortement (France, 1972-1984)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Lille, 2017, p. 185.

⁸⁴⁸ Lucile Ruault, « Apprendre à (s')avorter : à propos des modes d'élaboration et de validation des savoirs dans des groupes profanes de pratique abortive militante », *Zilsel : science, technique, société*, vol. 9, n°2, 2021, p. 257-258.

⁸⁴⁹ *Ibid.*, 258.

engagement dans les années 1970⁸⁵⁰. Les circulations étaient donc importantes entre une certaine partie de l'institution médicale et les luttes féministes.

1.2.2. Faire circuler l'information

Si les féministes françaises ne créent de mouvement autour de la santé, elles produisent des supports d'information pour permettre aux femmes de mieux comprendre leur corps, les pathologies des organes sexuels et les méthodes contraceptives. Les groupes militants, et surtout le Planning familial, élaborent un certain nombre de fiches et brochures pour ses militant·es comme pour le public. À Angers, les militantes du Planning rédigent des fiches bristols sur lesquelles elles recensent des informations pratiques sur des médecins avec des noms, adresses, numéros de téléphone, le type de contraception dispensé, le prix d'une consultation ; d'autres résument les usages et intérêt de telle ou telle méthode contraceptive⁸⁵¹. Des documents plus complets dressent, pour chaque méthode contraceptive, une liste de questions et de réponses. Par exemple, la fiche « stérilet » présente 21 questions-réponses du type :

« Comment vérifier qu'il est bien en place ?

À l'aide de 2 doigts, il faut aller sentir les fils au fond du vagin. Si le stérilet commence à s'expulser, on sent une partie rigide dans le col de l'utérus qui est normalement assez mou. Si le stérilet est déjà expulsé, on ne sent plus du tout le fil »⁸⁵².

Les revues féministes sont également le lieu d'échange d'informations et d'expériences. Monique est interrogée par le groupe « Dévoilées » sur ses pratiques de massage⁸⁵³. Monique connaît mal son corps. Le massage est une façon pour elle de le découvrir, d'en être plus consciente, de pouvoir agir sur lui et le maîtriser. Être massée c'est aussi apprendre à masser les autres et ensuite avoir un autre point de vue sur eux, créer des relations qu'elle qualifie de « plus vraies ». Dans la même volonté de maîtriser le corps, les groupes femmes de Nantes appellent à se réunir le 1^{er} mars 1979 pour débattre des moyens de mieux le connaître « afin de nous permettre de mieux le contrôler et d'affirmer notre sexualité, sans avoir recours aux instances médicales »⁸⁵⁴. À Brest, les militantes du « Collectif Brestois » regroupant les groupes femmes, le Planning familial, des militantes de la CFDT et de la CGT s'organisent pour la création d'un centre d'orthogénie au sein duquel auraient lieu des initiations aux pratiques d'auto-examen « pour démystifier le sexe et le corps et aboutir à une remise en cause du pouvoir médical »⁸⁵⁵.

⁸⁵⁰ Les professionnelles de santé représente 14% des militantes de l'Ouest rencontrées.

⁸⁵¹ Fonds Anne-Marie Charles, militante féministe angevine, conservé au CAF sous la cote 38AF.

⁸⁵² « Stérilet » document anonyme non daté - Fonds Anne-Marie Charles, 38AF8, CAF.

⁸⁵³ Anonyme, « Massage quand tu nous tiens », *Dévoilées*, n°8, 1983, p. 25-26 - fonds 54AF11 CAF.

⁸⁵⁴ Groupes femmes de Nantes, « Notre corps, nous-mêmes », *APL*, n°64, 20-27 février 1979.

⁸⁵⁵ Anonyme, « On n'est pas des spécialistes du sexe », *Le Canard de Nantes à Brest*, n°67, du 27 juin au 11 juillet 1980, p. 7 - AD Cotes d'Armor, fonds JP140.

Aucune militante de l'Ouest interrogée n'a participé à une séance collective d'auto-examen. Une militante rennaise affirme que « ce n'était pas pour nous » et que c'étaient les Allemandes qui en organisaient dans leur pays. De telles initiatives, bien que rares, ont pourtant existé à l'Ouest comme en témoignent certaines scènes du film *Clito va bien* réalisé par des militantes de Quimper et de Brest. Dans une première scène, deux femmes feuilletent un livre. Celle qui tourne les pages explique :

« Bon si tu étais toute seule il faudrait que tu te mettes devant une glace, debout ou assise, avec les bras le long du corps et les poings serrés.

_comme ça là ?

_oui comme ça. Et là, on devrait voir s'il y a des différences de forme entre les seins. Tu pourrais, par exemple, lever un bras en l'air et regarder s'il y a des différences de forme, s'il y a un creux ou une boule. Par exemple là.

_Là ? comme ça ?

_Ou dessous.

_C'est comme ça qu'on fait ?

_Oui voilà comme ça. Tu pourrais aussi pincer le mamelon et voir si quelque chose coule. Ils disent aussi que l'asymétrie des mamelons ce n'est pas sûreté d'un cancer, mais qu'il vaut mieux les vérifier. Ensuite de ça, il faut examiner les seins allongés. Là, tu mets les bras en l'air, un sous la tête et avec l'autre bras tu passes sous ton sein, surtout entre l'aisselle et le bas du mamelon. Ici, parce que c'est toujours là que les tumeurs se logent. Et si jamais tu trouves quelque chose d'anormal et bien tu vas voir un médecin le plus rapidement possible.

_Ah oui d'accord ».

Il s'agit là d'une scène de palpation des seins pour détecter une anomalie éventuelle et la signaler au médecin. La vidéo a cela d'utile qu'elle permet de visualiser les gestes à faire.





Une deuxième scène donne à voir l'insertion d'un diaphragme puis l'observation du col de l'utérus à l'aide d'un spéculum. Celles qui sont filmées expliquent que cette connaissance de soi permet de changer les rapports avec les médecins vers une relation plus égalitaire. Elles évoquent le tabou autour du sexe des femmes et des fonctions de reproduction. Le geste de se toucher n'est lui-même pas évident :

« Et puis on se met facilement le doigt dans le nez, mais les doigts dans le vagin ce n'est quand même pas si évident. Mais pour faire cet auto-examen, il faut un appareil. Comme le médecin nous examine avec un spéculum, nous aussi nous utilisons un spéculum en plastique. Il faut savoir comment le mettre. Il se présente comme cela, voilà. Et puis, il faut le mettre en position fermée. On l'introduit à l'intérieur du vagin et une fois à l'intérieur, on l'ouvre et on le bloque. Ensuite on utilise une glace et une pile pour voir l'intérieur de notre vagin et le col de l'utérus ».



Ce film est une façon pour ces militantes de montrer qu'il est possible de changer le rapport des femmes avec les médecins et de mieux vivre son corps par des « moyens simples ». Filmer tous ces gestes n'a pas été facile : « Le tournage de certaines scènes nous a fait prendre conscience de nos propres difficultés et de nos blocages. Il n'a pas été facile de nous mettre nues devant la caméra ni de se raconter face au magnétophone ». Cette initiative vidéo est exceptionnelle. Peut-être qu'elle avait pour objectif de servir de support de vulgarisation des techniques d'observation. Il n'a pas été possible de déterminer dans quels espaces et sur quelle durée elle a pu être diffusée. Une diffusion n'est d'ailleurs pas attestée par les témoignages recueillis. Ce projet ne semble pas avoir été traduit d'effets, ce qui montre une certaine réserve sur un mouvement de santé venu d'ailleurs, perçu comme précurseur et/ou radical.

1.2.3. Des « spécialistes » féministes

Les témoignages comme les fonds d'archives montrent une grande perméabilité et un dialogue constant entre des médecins, des gynécologues et les militantes féministes. Les groupes de lutte pour l'accès à la contraception et la légalisation de l'avortement ont permis aux femmes une appropriation technique de la méthode Karman et une démedicalisation de l'avortement. Des textes relatifs à l'Assemblée générale pour l'avortement de Nantes en témoignent :

« Pour l'instant, quelques médecins sont prêts à soumettre leur savoir et à mettre à la disposition des femmes leurs techniques, afin de s'en démettre progressivement et de rompre ainsi avec leur misérable spécialisation »⁸⁵⁶.

« L'appropriation plus ou moins sauvage de toutes les techniques utilisables peut seule abolir la dictature des qualifications, qui fait que les hommes et les femmes se méfient les uns des autres, toutes les garanties leur étant apportées exclusivement par le centre qui organise toute la société. [...] L'expérience nantaise d'appropriation de la méthode Karman (et sa réussite) ont été le point de départ d'une telle transformation [...] Voilà ce qu'on a fait de révolutionnaire, et ceux qui disent que ça ne l'est pas n'ont rien compris »⁸⁵⁷.

Certains « spécialistes » contestent le système de santé, luttent pour favoriser une meilleure connaissance du corps et de la santé pour permettre une appropriation de ceux-ci par tous·tes. Elles/ils constituent le Groupe information santé (GIS)⁸⁵⁸ en 1972. Le GIS prit part à la lutte pour la légalisation de l'avortement en publiant la brochure « Oui, nous

⁸⁵⁶ Tract « Parmi les luttes que mène le prolétariat moderne... » de l'AG pour l'avortement, Nantes, 1973 - AD Loire-Atlantique, 275J86.

⁸⁵⁷ Document « Quelques réflexions dans ma baignoire, concernant le dépassement de l'AG actuelle », 1973 [date supposée] - AD Loire-Atlantique, 275J86.

⁸⁵⁸ Les archives du GIS sont conservées au CAF (44AF).

avortons ! »⁸⁵⁹ et le manifeste des 331 paru dans *le Nouvel Observateur* et *Le Monde* en 1973⁸⁶⁰. Le Groupe d'information sur les asiles (GIA) publie le journal *Tankonalasanté* qui aborde les sujets de la sexualité et du désir. Bernard Meslé⁸⁶¹, médecin nantais, a été militant de l'Ardecom et de la naissance sans violence, mari de Marie-Françoise Meslé⁸⁶² qui avait milité à Choisir Sud-Loire. Il a fait partie de l'ANCIC (Association nationale des centres d'IVG et de contraception). Il évoque en entretien les échanges au sein de l'ANCIC sur les techniques médicales :

« Alors vous faites comment ? Oui mais vous mettez que tant ? Nous, on fait comme ça. Alors vous mettez dans le col ? Non vous mettez dans le cul de sac.

Ah oui, en haut, en bas, sur les côtés ? Chacun y allé de sa recette en gros ».

Les échanges entre professionnel·les de la santé permettaient la confrontation d'idées, l'expérimentation de techniques dans un but d'améliorer, en autres, le confort des patientes et leur relation aux médecins. Cela n'a pas été sans opposition de certains médecins et gynécologues :

« L'avantage qu'on a eu un peu en fin de compte de cette opposition des médecins hospitaliers, enfin surtout de la gynéco-obstétrique, c'est que ça a permis d'avoir que des gens volontaires et donc motivés, qui n'étaient pas opposés, qui étaient accueillants, qui recevaient les femmes et qui étaient à l'écoute. Ça aurait été un service ordinaire, les gynécos-obstétriques bon, je ne vais pas dire qu'ils ne dont pas leur boulot, mais bon on en parle beaucoup des violences sur les femmes, les violences du spéculum qui est plus ou moins violemment mis dans le vagin. [...] Et tout ça a été une réflexion qui est venue parce que justement les violences, le comportement des médecins ».

Bernard Meslé et ses collègues ont œuvré à repenser le déroulé de l'examen gynécologique et ont écrit un livret dans lequel il est expliqué par exemple comment proposer aux femmes de se mettre elles-mêmes le spéculum ou quelles sont les différentes positions possibles pendant l'examen. Catherine Debruyères⁸⁶³, féministe et gynécologue à Saint-Brieuc, évoque ses études dans les années 1973-1974 :

« C'était une période où tout était à inventer. Par exemple, en première année de spécialité de gynéco, je n'ai eu aucun cours sur la contraception. Ce n'était pas dans le programme. Avec mon mari, on a été... Il y avait des profs un peu

⁸⁵⁹ Philippe Artières, « 1972 : naissance de l'intellectuel spécifique », *Plein droit*, n° 53-54, 2002, p. 37-38. DOI : 10.3917/pld.053.0037.

⁸⁶⁰ Manifeste des médecins pour l'avortement - JT 20H - 06.02.1973 - 03:11 – vidéo, Producteur / co-producteur Office national de radiodiffusion télévision française, INA [en ligne] <https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/video/caf88044080/manifeste-des-medecins-pour-l-avortement> [consulté le 13/04/2022].

⁸⁶¹ Bernard Meslé, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Rezé, 12 décembre 2020 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁸⁶² Marie-Françoise Meslé-Thibaud, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Rezé, 11 décembre 2020 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁸⁶³ Catherine Debruyères, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Saint-Brieuc, 5 février 2020 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

militants qui avaient fait à côté ou dans les locaux de la fac, un cours de contraception, mais ce n'était pas officiel. C'est rigolo de dire ça parce que je n'ai quand même pas 200 ans quoi. C'était il n'y a pas très longtemps, dans les années 73-74. On n'avait pas bien sûr de cours sur l'IVG parce que c'était illégal. Dans ce qu'on appelait les questions d'internat, ces espèces de questions pour s'entraîner à passer le concours de l'internat, la question sur les avortements ça s'appelait « complications des avortements criminels ».

Des militantes féministes font elles-mêmes partie des « spécialistes ». Brigitte Gendre⁸⁶⁴ a participé à la grève des étudiant·es de médecine de Rennes en 1973. Cette grève, d'une durée de trois mois, est née d'une volonté d'alerter sur la situation hospitalière et sanitaire dramatique en Bretagne et de construire une « médecine pour tous » et un enseignement plus ouvert et pratique⁸⁶⁵. Brigitte Gendre témoigne de ses premiers engagements :

« Je faisais aussi partie du comité de lutte de médecine dans lequel il y avait beaucoup la LCR et on essayait d'amener les étudiants à des idées comme la médecine pour tous, un autre type de médecine et j'ai fait la grève de médecine à Rennes qui a été une grève très difficile, enfin très longue ».

Militante dans un groupe femmes de Rennes dans les années 1970, elle a été, plus tard, présidente de l'association Contr'ordre pendant quelques années. Cette association avait pour objectif de contester l'Ordre des médecins en refusant, par exemple, le paiement de la cotisation à l'Ordre, obligatoire pour tout médecin en exercice. Une des raisons de l'opposition de Brigitte Gendre à l'Ordre des médecins a été les positions de l'Ordre face aux avancées pour les droits des femmes :

« Parce que c'était un Ordre qui était contre l'avortement déjà, qui a beaucoup milité contre l'avortement, la contraception. [...] et il ont toujours été contre ce qui aurait pu faire avancer les droits des femmes. En tant que citoyenne et en tant que femme, à partir du moment où j'ai arrêté de payer, je n'ai jamais pu reprendre le paiement ».

Le Conseil de l'Ordre s'était, en effet, illustré pour ses oppositions à la libéralisation de la contraception et à la légalisation de l'avortement en signifiant son désaccord, par exemple, à la création de la Maternité heureuse⁸⁶⁶ ou en exigeant la création de la clause de conscience pour les médecins réfractaires à la pratique d'un avortement⁸⁶⁷. Catherine

⁸⁶⁴ Brigitte Gendre, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Rennes, 9 avril 2019 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁸⁶⁵ Hugo Melchior, *Blouses blanches et Gwenn Ha Du. La grève oubliée des étudiants en médecine de Rennes*, auto édition, 2020.

⁸⁶⁶ Caroline More, « Sexualité et contraception vues à travers l'action du Mouvement français pour le Planning familial de 1961 à 1967 », *Le Mouvement Social*, n° 207, 2004, p. 75-95. DOI : 10.3917/lms.207.0075.

⁸⁶⁷ Nathalie Bajos, Michèle Ferrand, « De l'interdiction au contrôle : les enjeux contemporains de la légalisation de l'avortement », *Revue française des affaires sociales*, n° 1, 2011, p. 42-60. DOI : 10.3917/rfas.111.0042.

Barbotin⁸⁶⁸ a également participé à la grève de médecine de Rennes en 1973. Elle a rencontré pendant cette grève un groupe femmes. Engagée au MLAC dans les années 1970, elle a milité au Planning familial de 1984 à 2004.

Ces militantes « spécialistes » ont participé à repenser l'accueil et l'écoute des patient·es de sorte que la consultation médicale et en particulier gynécologique puisse être un lieu non violent où puisse s'exprimer aussi bien les questionnements que les situations difficiles rencontrées par les femmes. Dès lors qu'elles sont audibles, les violences deviennent dicibles. Ce n'est pas face à la mystique médicale ou au gynécologue-sorcier que des femmes ont pu parler de violences subies bien que celles-ci aient pu être visibles. Dans une perspective féministe, le cabinet médical se trouve être un nouveau lieu ressource.

2. Les violences

De quoi parle-t-on quand on parle de viol, de violence sexuelle et sexiste ? Le terme « sexisme » est à peu près absent des textes produits par les militantes de l'Ouest. Il est créé en 1965 par Pauline Leet Pittenger pour dénoncer les privilèges liés à la condition masculine⁸⁶⁹. Il se popularise en France au début des années 1970 comme en atteste son utilisation dans les *Temps Modernes* à travers les « chroniques du sexisme ordinaire »⁸⁷⁰. Des universitaires francophones pensent la notion de sexe. Au début des années 1970, Nicole-Claude Mathieu théorise les catégories de sexe et les rapports sociaux de sexe⁸⁷¹. En 1972, à partir de ses travaux sur le racisme, Colette Guillaumin fait la relation entre race et sexe à travers les rapports de pouvoir⁸⁷². Le terme « patriarcat » est alors massivement employé par les militantes.

La législation évolue alors que les mobilisations féministes sont de plus en plus nombreuses et que des associations pour les droits des femmes se constituent. Le viol, inscrit dans le Code pénal en 1791 est mentionné, sans être défini, dans l'article 331 du Code pénal napoléonien en 1810 : « Quiconque aura commis le crime de viol, ou sera coupable de tout autre attentat à la pudeur, consommé ou tenté avec violence contre des

⁸⁶⁸ Catherine Barbotin, entretien filmé réalisé par Marine Gillis, Rennes, 5 avril 2019 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁸⁶⁹ Pauline Leet Pittenger, *Sexisme, le mot pour le dire*, trad. Sarah Gurcel, Donnamarie-Dontilly, Éditions iXe, 2015.

⁸⁷⁰ Liliane Kandel, « Le sexisme, et quelques autres ennemis principaux », *Les Temps Modernes*, vol. 647-648, n° 1-2, 2008, p. 118.

⁸⁷¹ « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », *Épistémologie sociologique*, n° 11, 1971 ; « Homme-culture et femme-nature ? » *L'Homme, revue française d'anthropologie*, vol. 13, n° 3, 1973. Cités par Jules Falquet, « Pour une anatomie des classes de sexe : Nicole-Claude Mathieu ou la conscience des opprimé·e·s », *Cahiers du Genre*, vol. 50, n° 1, 2011, p. 214.

⁸⁷² Delphine Naudier, Éric Soriano, « Colette Guillaumin. La race, le sexe et les vertus de l'analogie », *Cahiers du Genre*, vol. 48, n° 1, 2010, p. 203.

individus de l'un ou de l'autre sexe, sera puni de la réclusion ». Des procès mobilisent les féministes et notamment celui qui est resté dans les mémoires comme « le procès du viol » et qui s'est tenu à la cours d'assises d'Aix-en-Provence en 1978. Gisèle Halimi et Agnès Fichot défendent deux touristes belges violées en 1974 dans une calanque près de Marseille⁸⁷³. Les violeurs sont condamnés. La lutte se poursuit sur le plan législatif. Le viol est redéfini par la Loi du 23 décembre 1980 comme étant « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte ou surprise »⁸⁷⁴. Dans les années 1970-1980, l'agression sexuelle⁸⁷⁵, le harcèlement sexuel⁸⁷⁶ ne sont toujours pas définis, ni l'outrage sexiste⁸⁷⁷. Les agressions sexuelles relevaient alors de la catégorie des « attentats à la pudeur ».

Comment les militantes de l'Ouest se mobilisent-elles contre le viol et les violences ? Comment prennent-elles conscience de l'ampleur des violences conjugales ? Quels choix font-elles face à ce problème ? S'emparent-elles de la justice et pourquoi ? Quelles sont les actions qui leur sont restées dans leur mémoire ?

2.1 Parler

2.1.1. Mettre des mots sur...

Évelyne réagit à l'annonce du viol d'une jeune fille dans un journal féministe angevin ⁸⁷⁸ :

« Une petite fille s'est faite violer, parce qu'elle est vivante, parce que son corps existe, parce qu'elle vit dedans, avec : un homme, un imbécile, un tueur de vie, parce qu'il a accumulé trop de mort en lui, a voulu que quelqu'un d'autre en profite et de préférence une femme, une petite fille, puisque les femmes c'est fait pour ça, pour y déverser sa mort, pour annuler la vie qu'elles osent manifester, ouvertement, joyeusement, avec des rires et des mouvements ».

Ce viol lui est « insupportable », « invivable ». Elle rêve d'un autre monde, un monde où le viol n'existerait pas. Elle demande aux femmes d'entendre ses cris et aux hommes de se « désolidariser des violeurs ». Cette assimilation du viol à la mort se retrouve dans les paroles de Gisèle Halimi : « L'avenir se coupe, se mélange, se brouille : il leur faut vivre

⁸⁷³ La sténotypie du procès a été publiée en 2012 : Gisèle Halimi, *Viol, le procès d'Aix-en-Provence. Sténotypie intégrale des débats et des témoignages* ; précédé de *Le crime*, L'Harmattan, 2012.

⁸⁷⁴ Les menaces sont ajoutées à la définition du viol en 1992.

⁸⁷⁵ Le terme d'agression sexuelle (autre que le viol) apparaît et est défini par la loi du 9 juillet 2010 comme « toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise ».

⁸⁷⁶ Le harcèlement sexuel est quant à lui défini pour la première fois le 1er mars 1994 : « Le fait de harceler autrui en usant d'ordres, de menaces ou de contraintes, dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle, par une personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions ».

⁸⁷⁷ L'outrage sexiste apparaît dans le droit en 2018 et se définit par « le fait [...] d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, et créé à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante ».

⁸⁷⁸ Évelyne, « on viole les petites filles », *Les Femmes et les femmes d'abord*, janvier 1980, n° 1, p. 3.

avec cette mort à tout jamais entrée en elles, un jour de violence. Comme toutes les morts, celle-ci ne s'explique pas. Mais elle coexiste avec leur vie, et lui survit ».⁸⁷⁹

Il a fallu du temps à certaines militantes interrogées pour caractériser de viol cette expérience qu'elles ont subie. À quinze ans, Christiane consulte un jeune interne en gynécologie pour un retard de règles. Lors de la consultation, il la pénètre, par surprise, avec un bistouri. Elle met plus de trente ans à mettre un mot sur cet acte :

« Il a fallu que j'entende en psycho une nouvelle loi mettant en évidence que toute pénétration, par quelque instrument que ce soit, ou quel que soit le mode de pénétration, était un viol. Pour moi un viol ce n'était pas ça. Donc j'étais égarée. Si au moins j'avais pu mettre un mot, je n'aurais pas été égarée ».

Tant que les mots ne se sont pas définis, tant que le sujet n'est pas questionné, elle considère que son militantisme n'est pas « vrai » :

« Pour moi, le vrai militantisme, c'est de parler du viol. Tant que je n'ai pas pu parler du viol, je suis restée... C'est un militantisme qui cache. Je sentais bien qu'il y avait nécessité d'un militantisme féminin, mais il n'était pas là où je le plaçais. Je le plaçais pour être avec d'autres femmes, pour poser qu'il y avait un problème féminin, féministe. Mais je n'étais pas dans la justesse par rapport à moi. »

Elle accueille la vague #MeToo avec enthousiasme et témoigne par des courriers. Utiliser un mot suppose de connaître sa définition et de concevoir la réalité des situations qu'il recouvre. À quel moment peut-on considérer un acte sexuel non consenti comme un viol ? Carole s'est posé cette question après avoir cédé à deux copains qu'elle ne désirait pas :

« Un jour, deux copains m'invitent à manger chez eux. Moi j'y vais. C'étaient deux garçons pour qui je n'avais aucune attirance quelle qu'elle soit. On mange, c'est sympa et après, ils ont voulu tous les deux, ensemble, coucher avec moi. Je n'étais pas d'accord. J'étais en pleine campagne, mon gamin dormait et je n'ai pas pu... ils ne m'ont pas forcée dans un sens où ils ne m'ont pas battue, mais c'était une telle pression et c'était horrible, c'était un viol là. Vraiment. C'était ça. Après vous ne pouvez pas le dire parce que vous passiez pour une pas marrante. Cette histoire-là m'a beaucoup marquée ».

Dix ans plus tard, elle a écrit à l'un d'entre eux, qu'elle n'avait pas revu, pour lui expliquer comment elle avait vécu cette histoire. Il lui a répondu et ils se sont revus. Il s'en est expliqué :

« Écoute, je t'assure on ne se rendait pas compte, mais que c'était effectivement ça. Tu étais là, tu étais à disposition, on savait que tu étais

⁸⁷⁹ Gisèle Halimi, « Le crime », in *Viol. Le procès d'Aix-en-provence. Sténotypie intégrale des débats et des témoignages*, op. cit., p. 9.

libérée. Maintenant je vois bien ce que tu dis et qu'effectivement la libération sexuelle était pour nous et pas pour vous ».

La logique derrière ce viol est double. D'une part, une femme libérée est considérée comme disponible sexuellement. D'autre part, en tant que femme, elle est un corps-sexe, un corps-objet utilisable inconditionnellement.

Certaines victimes se sont heurtées à une impossibilité d'être entendue, comme Claudette Davené⁸⁸⁰, victime de plusieurs violences sexuelles. Âgée de 11 ans, alors qu'elle se rend à son cours de piano, elle se fait interpeller par un homme qui lui dit qu'il connaît sa mère et qu'il va l'amener chez des amis :

« Il m'embarque dans une cave. C'était dingue parce que je ne savais pas qu'on était en train de me mentir, c'est terrible. J'attendais que la porte s'ouvre. En fait il ne s'est rien passé, mais je crois que j'ai vraiment frôlé là. C'est après que j'ai eu un peu le contre-coup. Mon père a fait une déclaration, ça n'a rien donné ».

Il lui a fait quelques attouchements au moment où elle est partie. Son père a signalé la situation à la police mais il n'y a pas eu de suite à cette affaire. À 20 ans, elle est violée dans une voiture alors qu'elle faisait du stop pour se rendre à Dinard :

« Une fois dans la voiture, je vois qu'il n'avancait pas trop. [...], Il prend un chemin de traverse, comme par hasard un chemin de campagne et puis là je commence à voir que je suis coincée et je commence à pigner un peu. Il me dit ah ben tu viens, j'ai un revolver, si tu veux je te le montre. J'ai dit « non ce n'est pas la peine ». J'ai laissé faire mais ça ne ressemblait à rien. Ce sont les impuissants qui font ça, franchement. Ce n'est pas étonnant qu'ils tuent après parce qu'ils sont nuls. C'est complètement con. Il me ramène quand même sur la route principale, je n'ai pas eu à marcher et il y avait une maison pas loin et je m'approche de cette maison. La femme tire son rideau ».

La police passe, elle leur raconte ce qu'il s'est passé. La police l'escorte jusqu'à un arrêt de bus et attend avec elle l'arrivée du car. Elle retrouve son frère à Dinard et lui raconte son viol. Il ne dit rien. Elle se demande s'il a compris. À deux reprises, elle dit ne pas avoir été entendue. De ces deux histoires, elle n'en a pas reparlé jusqu'à ce témoignage pour cette thèse et pour les Archives du féminisme, qui s'avère être un cadre d'écoute et de légitimation des expériences vécues. Ces expériences de violences apparaissent d'autant plus audibles depuis le mouvement #MeToo qui a permis à Christiane de témoigner par écrit et sans doute à Claudette de le faire face à la caméra.

⁸⁸⁰ Claudette Davené, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, La Jonchère, 20 juillet 2021 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

Parler des violences ou du viol subis dans un groupe ou une association féministe, quand on est soi-même engagée, n'est pas une évidence. Marie-Claude, militante à SOS Femmes, n'a jamais témoigné de son expérience. Elle le fait désormais une quarantaine d'années après les faits, alors qu'elle n'est plus engagée dans l'association :

« On faisait une histoire de témoignages et comme moi j'ai été victime de violence on m'a dit " Ben tu peux nous écrire qqch là-dessus". J'ai dit oui. Au moment de prendre la plume, j'étais incapable d'écrire. D'abord je ne savais pas par où commencer, comment le dire et après j'ai dit aux filles " ben non je n'écris rien du tout parce que je ne sais pas quoi écrire et puis c'est difficile à dire ". Même à décrire les scènes, les machins, comment ça a commencé. Bon, je n'aurais pas dû me marier avec ce garçon-là mais bon tant pis, c'était fait, c'était fait. Et puis je suis partie. Je comprends aussi que les femmes ont du mal à témoigner, ont du mal à partir, du mal à le dire parce que ça atteint ton intégrité, ta personne. Tu te dis " Mince, je me laisse taper dessus comme ça par finalement un pauvre type quoi". Mais bon il était violent aussi avec sa mère, il a même été un peu violent avec [X, la fille de Marie-Claude] quand elle allait chez sa grand-mère à Paris. [...] Je voulais rayer ça comme si ça ne m'était pas arrivé, comme si ça ne pouvait pas m'arriver. »

L'expérience de violence conjugale est douloureuse. Marie-Claude ne comprend pas comment cela a pu lui arriver à elle qui dit avoir un sacré caractère. Elle dit s'être retrouvée dans un engrenage, mariée avec un enfant. En effet, selon le sociologue Ludovic Gaussoit, le contrôle coercitif ne s'exerce pas tant par une violence physique que par une violence psychologique. Il existerait deux catégories principales de stratégies : « 1. La coercition : agression, intimidation, harcèlement, menaces, humiliation ; 2. Le contrôle : isolement, privation, indifférence, exploitation, imposition de règles, utilisation des enfants »⁸⁸¹. Ces stratégies rendent difficile la sortie d'une situation de violence conjugale.

Françoise a été victime de violence conjugale dans les années 1980, après son engagement dans un groupe féministe. Elle n'en a pas parlé à ses amies féministes :

« Donc, une culpabilisation très forte de ne pas avoir réagi tout de suite. C'était des situations qui faisaient que ça pouvait entraîner des violences physiques et ne pas avoir perçu tout de suite que c'était un comportement qui serait toujours valable et de supériorité de l'homme par rapport à la femme. Je n'ai pas compris ça tout de suite. Du coup, après je me suis beaucoup culpabilisée de ne pas avoir réagi beaucoup plus rapidement. J'ai des copains, après, qui m'ont dit "mais tu aurais dû le quitter tout de suite ! Dès le premier geste qu'il a eu

⁸⁸¹ Ludovic Gaussoit, « Les violences sexuelles et sexuées en tant que système », in Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud, Ludovic Gaussoit, Marie-José Grihom, Myriam Soria (dir.), *Le corps en lambeaux. Violences sexuelles et sexuées faites aux femmes*, Rennes, PUR, coll. Histoire, 2016, p. 152.

envers toi, tu aurais dû le quitter." Après, j'ai mon fils aussi qui me renvoyait des trucs en me disant qu'en fait, j'aurais dû ne pas vouloir aider quelqu'un mais j'aurais dû aussi penser à moi d'abord. Ça a été culpabilisant.

[...] Mais j'avais gardé beaucoup d'amies de cette période-là, mais je ne me voyais pas en parler. Je me disais "Oh la la, mais qu'est-ce qu'elles vont penser ? " ».

Louissette explique qu'au sein de son groupe femmes à Rennes, la violence était un sujet très souvent discuté : comment la violence naît-elle ? Comment la définir ? Qui est violent ? Elle mentionne le témoignage d'une femme qui a été violente envers son conjoint : « J'ai connu des femmes qui venaient dire "je lui ai tapé dessus, je l'ai écorché, je l'ai griffé, je l'ai battu, je l'ai humilié" ». Elle attire toutefois l'attention sur le fait que ces violences sont très majoritairement le fait d'hommes et qu'elles ont une dimension systémique, patriarcale. Comment appeler les violences ? Comment les différencier ?

La psychologue Louise Atani Torasso recense les différentes façons de nommer les violences conjugales dans la littérature scientifique. Elle constate qu'il n'existe pas une façon unifiée de les nommer : « violence familiale », « violence conjugale », « domination et violence envers la femme, dans le couple », « violence intime entre conjoints », « violence intrafamiliale », « la violence conjugale envers les hommes et les femmes », « la violence dans les couples », « conjugalité violente », etc.⁸⁸²

Les différentes façons de qualifier les violences montrent la difficulté qu'il y a les nommer et donc à la vivre et à y apporter des réponses sociales et juridiques⁸⁸³. Denise ne se souvient pas d'actions qui auraient été menées par le groupe femmes pour lutter contre les violences. Le sujet était tabou en dehors du groupe :

« Ce n'était ni un problème de santé publique, ni comme aujourd'hui d'actualité parce qu'on connaît les chiffres. Enfin on les connaît puisqu'ils sont dits. On a fait des études là-dessus. Les femmes battues à l'époque, à part nous quand on en parlait et si on en parlait, sinon on ne savait pas, personne n'en parlait ».

Le mouvement féministe des années 1970 aurait dénoncé les violences conjugales de façon marginale selon la sociologue Maryse Jaspard⁸⁸⁴ : « Mais le débat féministe sera circonscrit aux actions de soutien aux victimes de viol et d'agression sexuelle ainsi qu'aux actions en faveur de refuges pour femmes battues »⁸⁸⁵. Marie-Madeleine Grangé⁸⁸⁶, aujourd'hui

⁸⁸² Louise Atani Torasso, « Dire les violences. Effort pour mieux les connaître, prendre en charge et prévenir », in Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud, Marie-José Grihom (dir.), *Liens saccagés. Comment dire les violences familiales ?*, Rennes, PUR, 2021, p. 166-167.

⁸⁸³ Maïtena Chalmette, Annie Léchenet, « Éléments pour conceptualiser les violences conjugales faites aux femmes », in Frédéric Chauvaud dir. *La dynamique de la violence. Approches pluridisciplinaires*, Rennes, PUR, coll. « Essais », 2010, p. 45.

⁸⁸⁴ Maryse Jaspard, *Je suis à toi, tu es à moi. Violence et passion conjugales*, Paris, Payot, coll. « Essais », 2015, p. 242.

⁸⁸⁵ *Ibid.* p. 218.

⁸⁸⁶ Marie-Madeleine Grangé, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Laval, 1^{er} octobre 2020 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

militante à Solidarité femmes, est de celles qui pensaient, il y a des années de cela, que la violence faite aux femmes n'existait pas ou presque pas. Les premières données statistiques sont publiées bien plus tard, en 2003⁸⁸⁷. Marie-Madeleine Grangé participe, à la fin des années 1990, à une campagne contre les violences faites aux femmes avec la déléguée régionale aux droits des femmes. Quelques années plus tard, une de ses filles lui dit qu'elle n'est pas rassurée sur le nouveau compagnon de sa sœur. Elle le soupçonne de la battre. Marie-Madeleine raconte :

« Je dis « oh ben ta sœur quand même... ». Mon aînée était conductrice à la RATP. Je dis « ta sœur a un métier d'homme, elle fait de la moto, enfin la fille qui n'a peur de rien. Ce n'est pas elle qui va se laisser... ». Jusqu'au jour où je l'ai vue débarquer, elle était pleine de bleus. J'ai vraiment pris les choses à cœur, que ce n'était pas... Je vivais dans un milieu bisounours. J'ai pris ça à bras-le-corps, avec les copines bien sûr. Ce qu'il y a, c'est qu'on n'en voit pas le bout. Il y en a toujours ».

Les enquêtes menées révèlent que les violences s'exercent dans tous les milieux sociaux, qu'elles ne sont pas seulement physiques, qu'elles se produisent le plus souvent dans l'entourage et qu'elles s'inscrivent dans un système de domination⁸⁸⁸. La mise sur la place publique du viol et des violences conjugales a permis ce travail de connaissance et de verbalisation de ces violences.

2.1.2. Dénoncer les stéréotypes et injures sexistes

Les femmes se trouvent confrontées à d'autres types de violence, le harcèlement, les injures sexistes, les stéréotypes, les attouchements sexuels. Marie Le Pichon, militante féministe nantaise, dénonce les comportements de certains hommes dans les milieux militants. Elle interpelle sur les stéréotypes véhiculés dans des conversations ordinaires, pendant des moments de rigolade ou lors de réunions militantes :

« Tiens encore une femme au volant !
Les femmes, ça cause toujours chiffons
Celle-là, elle est pas comme les autres, elle arrive à discuter avec les mecs
Que c'est bavard une femme !
Elle est l'ombre de son mari

⁸⁸⁷ L'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) dont les résultats ont été publiés en 2003 est la première grande enquête de ce type. Commandée par le secrétariat d'Etat aux droits des femmes, elle répond aux recommandations données lors de la conférence de l'ONU à Beijing en 1995. Une autre enquête a été menée en 2015 l'enquête VIRAGE qui inclut les violences faites aux hommes et les profils des victimes et auteurs de violence.

⁸⁸⁸ Nicolas Paliérne, « Violences contre les femmes : féminisme-s, antiféminisme-s et études de genre », in Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud, Ludovic Gaussoit, Marie-José grihom, Maria Soria (dir.), *Le corps en lambeaux. Violences sexuelles et sexuées faites aux femmes*, op. cit., p. 132.

Elle a mis le grappin sur ce type
Il y a tout de même des métiers plus féminins
C'est à cause des femmes que les hommes finissent les grèves
Il faut parler simplement aux femmes, la plupart ne savent pas ce que c'est
qu'un utérus
Femmes ! Parlez !
Les femmes sont les plus déshumanisées
[...] Qui suis-je, Cendrillon, Bécassine ou Jeanne d'Arc ? J'EN AI ASSEZ DES
STEREOTYPES SUR LA FEMME, des images standardisées et conceptualisées et
tout »⁸⁸⁹.

Les femmes paraissent moins capables que les hommes. Elles auraient une compréhension limitée des enjeux des luttes sociales, une méconnaissance de leur propre corps, une aptitude moindre à la parole, à la conduite. Rares sont celles qui pourraient avoir une vraie discussion avec les hommes ou réussir sans eux. Alice Mériquier s'insurge dans le journal *Les Femmes et les femmes d'abord* contre les interpellations sexistes :

« Les « bonjour la belle », les « Tu viens tirer un coup ? Non ? sale pute », les « sales gouines, sales vicieuses, sales moches, mal baisées... », les « vous êtes finalement que des nanas ». Et cela devint très lourd. Si lourd qu'elles ne supportèrent même plus un regard ambigu. On les taxa d'agressives, et effectivement, elle le devinrent »⁸⁹⁰.

Les femmes sont, avant tout, dans une société patriarcale, un corps à disposition. Cette idée de corps sexualisé et disponible a également été mise en images par les militantes à l'origine du film *Clito va bien* comme le montre l'image ci-dessous. Alors qu'une femme tricote, un homme passe, s'arrête et lui caresse la poitrine.



⁸⁸⁹ Document « Mais où est-ce que j'ai entendu dire tout ça ? » signé Marie le Pichon – AD Loire-Atlantique, 275J86.

⁸⁹⁰ Alice Mériquier, « Femmes » in *Les Femmes et les Femmes d'abord*, n°2, s.p., 1980.

Les militantes signalent ces comportements sexistes dans le monde du travail. En 1980, un groupe femmes intervient à Orvault pour soutenir une serveuse licenciée après une période d'essai pour ne pas avoir accepté les avances du patron. Elles accompagnent l'ancienne serveuse au bar où elle travaillait pour que celle-ci touche le salaire des heures effectuées. Les militantes concluent l'article sur la nécessité d'actions en groupe et visibles :

« Il est évident que Madame X toute seule ce soir-là n'aurait jamais obtenu la totalité de ce salaire. Il est important de dénoncer publiquement chaque fois qu'il est possible de tels agissements. Encore une fois, la femme ici n'est pas considérée comme travailleuse mais avant tout comme un objet sexuel »⁸⁹¹.

Des femmes de la Cité scolaire de Saint-Nazaire interpellent sur le sexisme à l'école dans un tract daté du 15 février 1980.

« X = salope », « Y : cherche pédé patenté pour lui sucer la pine », « Z = PD = salope = putain = enulée »

Elles dénoncent des graffiti sexistes à connotation pornographique, le dépôt d'une revue pornographique annotée dans le casier d'une professeure, les femmes sifflées dans la rue et les couloirs, les calendriers de femmes nues dans les vestiaires des professeurs, le comportement de certains professeurs et élèves (insultes et exhibitionnisme). Elles clament « Nous ne sommes pas responsables/ Nous ne sommes pas victimes » et appellent à la dénonciation⁸⁹². Le groupe femmes en lutte d'Angers s'exaspère :

« Être femme à l'usine, au bureau, moins payée qu'un homme pour le même travail, avec en prime la main aux fesses des petits chefs.

Être femme dans la rue, regardée, déshabillée, sifflée...

Ne jamais être soi

Nous en avons assez !!! »⁸⁹³

Fruits des luttes des années précédentes, en 1992, deux lois sont votées sur le harcèlement sexuel sous l'impulsion de féministes et notamment de l'AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail) créée en 1985. La première loi est celle du 22 juillet 1992. Elle modifie le code pénal sur la répression des crimes et délits contre les personnes ; le chantage sexuel dans une situation d'autorité est pénalisé par l'article 222-33 intitulé « Du harcèlement sexuel »⁸⁹⁴. La deuxième loi, celle du 2 novembre 1992, modifie le code du travail et le code de procédure pénale en caractérisant l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail⁸⁹⁵. Les médias se sont intéressés au

⁸⁹¹ Anonyme, « avances », *APL*, n°107, 6 février 1980, p. 9.

⁸⁹² Tract signé « des femmes de la Cité scolaire », 15 février 1982, Saint-Nazaire – CAF, 40AF4.

⁸⁹³ Tract du groupe femmes en lutte Angers, date supposée 1974-1975 – CAF, fonds 38AF/

⁸⁹⁴ Sylvie Cromer, « le harcèlement sexuel, une violence méconnue, un débat subversif », in Natacha Chetcuti et Maryse Jaspard, *Violences envers les femmes. Trois pas en avant, deux pas en arrière*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 176.

⁸⁹⁵ *Ibid.*, p. 176.

harcèlement sexuel à partir du milieu des années 1980 et jusqu'en 1992 où la question est portée sur le plan législatif ⁸⁹⁶.

2.1.3. Mener des actions publiques

En 1972, à Paris, se tiennent les Journées de dénonciation des crimes contre les femmes, un événement où affluent nombre de femmes qui viennent témoigner de viols subis ou d'autres violences. La première Conférence internationale des Femmes se tient à Mexico en 1975. Un an plus tard, en 1976, est organisé à Bruxelles le Tribunal international de dénonciation des crimes contre les femmes qui entend porter sur la place publique le sujet des violences faites aux femmes ainsi que la première marche Réclamons la nuit à Rome⁸⁹⁷. Des marches de nuit sont ensuite organisées dans d'autres pays, comme en France en 1978. À Nantes, une marche de nuit a rassemblé des militantes de toute la région en 1982. Le 17 septembre Place Graslin, les organisatrices appellent à dénoncer les violences faites aux femmes et notamment le viol, le harcèlement et invitent les femmes à se réapproprier la rue « parce que la nuit est interdite aux femmes « seules », c'est-à-dire sans protecteur ; pour faire la lumière sur les PEURS DE LA NUIT ; pour réaffirmer notre droit de circuler en tout temps, mêmes seules, même la nuit »⁸⁹⁸. Les féministes de Saint-Nazaire chantent :

« Nous Femmes nous disons NON à la fatalité
Nous Femmes nous disons NON au viol légalisé
Victimes de l'ordre que nous subissons
Victimes de l'ordre que nous changerons »⁸⁹⁹

Certaines marches sont mixtes d'autre non. À Angers, Janie Michel⁹⁰⁰ décrit les marches de nuit comme une provocation pour les « bourgeois » de la ville :

« On organise des retraites au flambeau la nuit, parce que la nuit, je ne m'étais jamais promenée dans la rue. On prenait des lanternes, on chantait en plus, dans les rues d'Angers on faisait voilà, des retraites au flambeau. C'était une provocation pour les bourgeois d'Angers. [...] Il n'y avait pas d'hommes. Il y avait peut-être quelques hommes dans les retraites au flambeau, les maris de quelques-unes. Moi, je n'ai jamais emmené Pierre dans les retraites au flambeau. Il ne devait pas y tenir non plus. On était 25 ».

⁸⁹⁶ *Ibid.*, p. 169.

⁸⁹⁷ Cécile Coderre, Sarah-Maude Yveline Coderre, « La marche internationale La rue, la nuit, femmes sans peur : ses origines et sa dynamique symbolique », *Reflets*, 23, n°2, 2017, p. 155.

⁸⁹⁸ Tract « rassemblement des femmes », Maison des femmes de Nantes, 1982 – CAF, 40AF4.

⁸⁹⁹ Tract, paroles de chansons, s.d. – CAF, 40AF5.

⁹⁰⁰ « Janie Michel », entretien filmé réalisé par Françoise Flamant et Josiane, Angers, 29 octobre 2011 – CAF, fonds Témoigner pour le féminisme.

Cette appropriation de la ville nocturne est une façon de réagir aux agressions de rue que subissent les femmes. Certaines militantes ont été victimes de tentatives de viol en rentrant chez elles et perçoivent que le territoire urbain reste une « terre des hommes ». C'est en rentrant d'un soir de garde, alors qu'elle était étudiante à la fac de médecine de Rennes, que Paule a subi une tentative de viol. La scène se termine en bas de son immeuble :

« Quelqu'un qui m'a sauté dessus une fois, je rentrais chez moi. Heureusement, j'avais ma fameuse salopette. C'était dans une cour d'immeuble et je vois un homme qui me suivait en voiture, il rentre dans ma cour. Je vois qu'il se précipite sur moi, je lui saute dessus et heureusement j'avais cette salopette, il n'a pas pu me déshabiller. J'ai crié et comme on habitait en face d'un HP [hôpital psychiatrique], mon compagnon m'a dit « Ben oui mais j'ai cru que c'était quelqu'un de l'HP qui criait ». Et quand même il était saoul, il sentait l'alcool. Je me suis débattue donc... Il y a eu cette expérience et heureusement, ça s'est bien terminé pour moi. J'en ai voulu beaucoup à mon compagnon à l'époque parce que, mince, j'ai crié, j'ai failli être violée au pied de notre immeuble, c'était incroyable. Il n'y arrivait pas, je criais, il a eu peur ».

Depuis, cette expérience, Paule s'est toujours méfiée des hommes violents. Une de ses amies avait été violée dans ces mêmes circonstances dans les années 1976-1977. Soizig se souvient d'avoir subi deux tentatives de viol. La première s'est passée alors qu'elle était au lycée. Un homme l'attendait au coin de l'immeuble où elle vivait avec ses parents. Elle se mit à courir et il ne put la rattraper. Elle se réfugia derrière la porte alors qu'il essayait de l'arrêter. La deuxième fois, elle avait une quarantaine d'années.

« Effectivement il y avait un type qui m'a suivi, je sentais bien qu'il y avait quelqu'un qui était derrière moi et j'ai cru que j'avais le temps de rentrer, et au moment où j'ai ouvert la porte, il m'a serré le cou. Je me suis retournée et en fait c'était un très jeune homme, moi j'avais déjà 40 ans à l'époque. Je l'ai regardé, là j'ai eu le sang-froid de lui dire " Mais non tu m'as vue, je pourrais être ta mère ". Ça l'a complètement désarçonné, on est resté cinq minutes à discuter dans l'entrée et il m'a dit " Oui je sors de prison, j'ai pas eu de femme depuis très longtemps " et je lui ai dit " mais oui mais je suis désolée j'ai mes enfants là-haut qui m'attendent, je ne peux rien pour toi. De toute façon tu n'aurais pas envie de sortir avec une femme de mon âge " ».

Elle n'a pas eu à se servir de la bombe lacrymogène qu'elle avait dans son sac ni d'effectuer les gestes appris en cours de self-défense. Son réflexe a été de regarder la personne et d'entamer le dialogue. Cette insécurité, des Vendéennes la dénoncent en bombant les murs de la ville. Le 27 mai 1979, deux étudiantes, Patricia et Dominique, tracent à la bombe cette inscription sur un bâtiment de la Roche-sur-Yon : « terre des hommes, viol de

nuit »⁹⁰¹. Le journal de gauche *APL* dresse une liste des pour et des contre une action de bombage, car les étudiantes se sont retrouvées en procès⁹⁰². La question soulevée par la rédaction n'est pas de savoir si le bombage est efficace mais elle est de savoir comment « situer l'action du bombage dans une action d'ensemble de manière à ce qu'il ait le maximum de sens, de signification, de portée auprès de la population à laquelle il est censé s'adresser »⁹⁰³. Les étudiantes féministes soulignent pourtant que l'accès à la presse est difficile et que les moyens traditionnels de faire passer un message ne sont pas toujours efficaces :

« Il est très difficile de faire passer ses idées dans la presse ou par l'affichage. *Presse-Océan* et *Ouest-France* ont la trop fréquente habitude de censurer ou déformer les articles qui leur sont envoyés. En ce qui concerne l'affichage, l'utilisation des colonnes Morris à la Roche/Yon est assez restreinte : nos petites affiches (à la mesure de nos moyens financiers) sont bien vite recouvertes par les immenses affiches d'entreprises telles que le Crédit Agricole ou Bouglione »⁹⁰⁴.

La communication dans l'espace public est difficilement accessible aux féministes. Les publicités commerciales, elles, recouvrent les panneaux, les vitrines et pullulent dans les journaux. Certaines d'entre elles attirent la colère des féministes qui n'hésitent pas à les arracher. Les militantes de Loire-Atlantique tractent contre la marchandisation du corps :

« Femmes, chiens, même combat : NE PLUS ETRE SIFFLEES DANS LA RUE !

Un collant : ça s'achète... ça s'use... ça se jette.

Les femmes : on les vend (dans la pub)... on les use (en ménage/s)... on les rejette (à quel âge ?) »⁹⁰⁵.

À Nantes, des femmes arrachent une affiche de Chantelle qu'elles qualifient d'agression publicitaire. L'affiche est intitulée « Découvrez-vous. Babia, qui vous va »⁹⁰⁶. Elles justifient leur action « parce que nous ne sommes ni objet, ni à vendre nous avons déchiré l'affiche Chantelle (panneaux Decaux) qui renforce l'idée que nous sommes toujours des femmes allumeuses, provocantes et disponibles ». À Angers, un dessin sur un tract pour annoncer un mois de cinéma sur les femmes dans le quartier Montplaisir illustre une contradiction entre l'affichage de l'année internationale des femmes en 1975 et les affiches publicitaires qui récupèrent

⁹⁰¹ Anonyme, « Roche bombée », *APL*, n° 94, 7 novembre 1979, p.10.

⁹⁰² Anonyme, « Vendée. Graffitis en question », *APL*, n° 97, 28 novembre 1979, p.2.

⁹⁰³ *Ibid.*, p.2.

⁹⁰⁴ Anonyme, « Roche bombée », *APL*, n° 94, op. cit. p. 10.

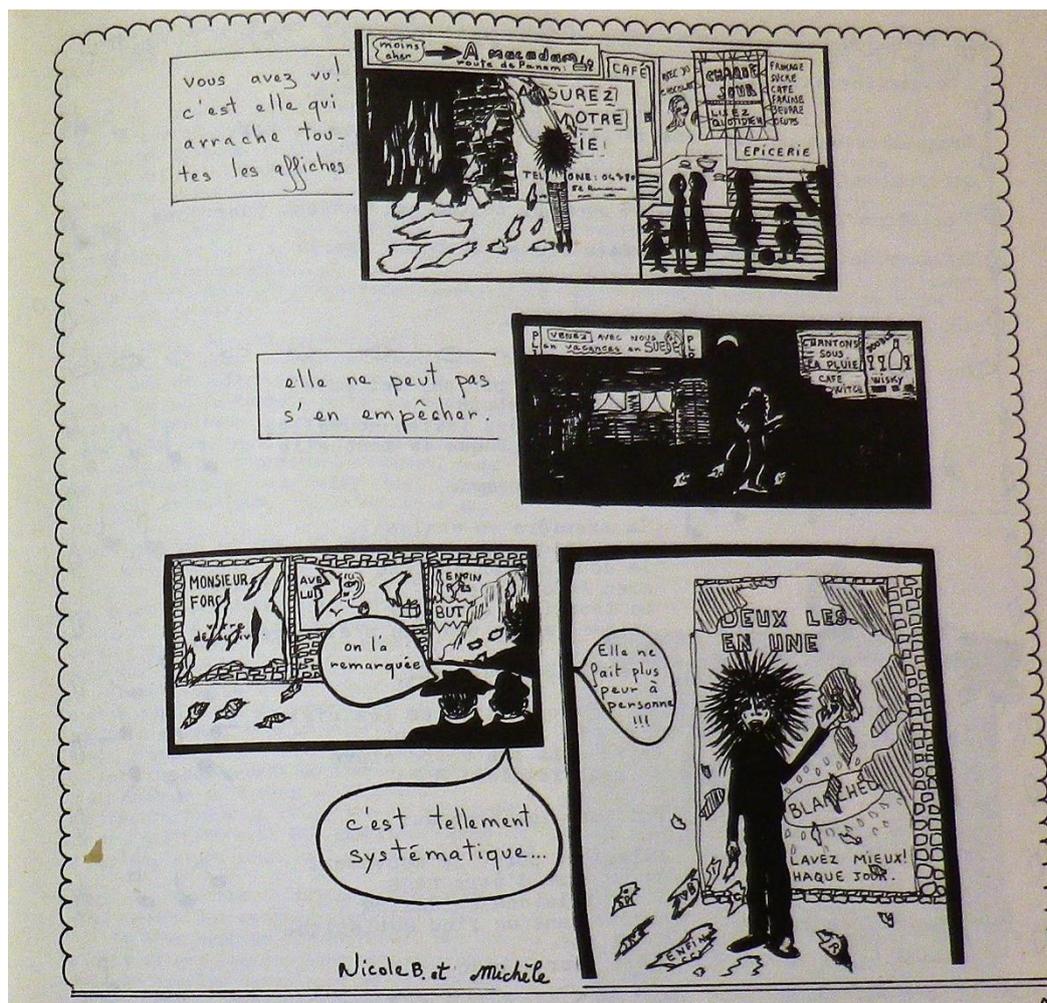
⁹⁰⁵ Tract « 9 questions pour le 8 mars » du collectif Femmes Saint-Nazaire, Collectif Femmes Presqu'île, Groupe Femmes CSCV - CAF, 40AF4.

⁹⁰⁶ Une photo est prise de l'affiche arrachée dans un article anonyme, « Femmes en vitrine », *APL* n° 122-123, 21 mai 1980, s.p.

l'événement dans un but commercial (« changez votre image... devenez... », « Vous voulez changer votre vie... nous sommes là pour ça... », « vous êtes retardée, vieux jeux... si vous n'achetez pas le collant sexy, le seul qui... », « sans le parfum truc vous n'êtes pas une femme-femme », « Cinéma ce soir 20h, venez voir une femme libérée », etc.)⁹⁰⁷. Avec humour, les féministes se caricaturent elles-mêmes dans le journal *Les Femmes et les femmes d'abord*. Elles illustrent une page avec une bande-dessinée qui représente une femme aux cheveux hirsutes en train d'arracher les affiches (voir image ci-dessous)⁹⁰⁸.

⁹⁰⁷ Tract, « à Montplaisir, un mois sur la femme », Angers, s.d. – CAF, 38AF2.

⁹⁰⁸ Nicole B. et Michèle, bande-dessinée sans titre, *Les Femmes et femmes d'abord*, n°2, avril 1980, p. 33.



Arrachage compulsif quand elles passent devant des publicités sexistes, elles mènent aussi des actions à la sortie des cinémas contre les films pornographiques qui mettent en scène un masochisme supposé inné chez les femmes.

Claire se souvient de telles actions à Rennes :

« On allait devant les cinémas avec des pancartes. C'était surtout par rapport à l'image de la femme que ça renvoyait, on dénonçait ça, le fait que la femme soit devenue un objet, qu'on en fasse un objet. La femme n'est pas objet sexuel, la sexualité, c'est l'égalité entre l'homme et la femme et la femme a autant son mot à dire que l'homme. C'était plus ça, l'utilisation marchande du corps de la femme. C'est aussi l'époque où on taguait les publicités où on voyait des femmes dévêtues, c'était dans le même esprit ».

Les Nantaises distribuent des fouets et des anneaux aux spectateurs à la sortie d'une projection d'*Histoire d'O*⁹⁰⁹. *Histoire d'O* est un roman français signé par Pauline Réage publié en 1954 aux Éditions Pauvert. Il a été adapté pour la première fois au cinéma en 1975 par Just Jaeckin. O est une jeune femme amenée de son plein gré dans un château.

⁹⁰⁹ Des femmes, « Des femmes contre le fascisme », APL, n° 113, 20 octobre 1975, p. 6.

Elle accepte de devenir esclave et de subir des sévices tels que le fouet et les chaînes. Elle est marquée au fer rouge et son sexe est percé d'anneaux. Les militantes nantaises ont distribué un tract dans lequel elles dressent le portrait d'une femme libérée vue par le cinéma pornographique, celui d'*Histoire d'O*. Cette femme libérée ne jouit que dans la torture et la torture la rend belle et désirable ; elle est d'une « autre race » (pas « prolos ») et grâce aux onguents, ne garde pas de marques des sévices qu'elle subit⁹¹⁰. Le cinéma pornographique est décrié comme « le contraire de la liberté : ici l'amour, c'est le maître et l'esclave, le bourreau et la victime ». Il est assimilé au fascisme puisqu'il est plaisir dans la torture. Les féministes font un parallèle entre O et les prisonnières du Chili, d'Espagne, d'Allemagne de l'Ouest. Accepter ces tortures dans la pornographie reviendrait à « accepter de se trouver un jour devant un tortionnaire fasciste ». L'État tirerait des profits de ces succès commerciaux grâce aux taxes.

Ces modes d'action (marche de nuit, arrachage d'affiches, bombage, interpellation sur la voie publique) sont une manière de créer un trouble à l'ordre public et rend possible un impact plus large sur la population des revendications féministes. Ces modes d'actions rappellent l'ébullition des mobilisations étudiantes en 1968 et l'utilisation de l'espace public comme vitrine pour des revendications politiques⁹¹¹. Ils s'inscrivent également dans une volonté d'interpeller et de marquer visuellement le public, qui a poussé les féministes à une grande inventivité dans la création d'affiches⁹¹².

2.2 Accompagner

2.2.1. S'emparer de la question du viol

Tandis que se crée SOS femmes violées en région parisienne en 1977⁹¹³, les Nazairiennes se demandent, au début de l'année 1978, s'il est possible de créer un groupe spécifique sur le viol dans leur ville. Par quoi faut-il commencer ? Faut-il d'abord créer une structure d'accueil de jour et de nuit pour les femmes qui viennent de se faire agresser ou faut-il lancer une campagne de sensibilisation ?⁹¹⁴ Cela entraîne d'autres questions. Avons-nous les moyens de faire un SOS viol à Saint-Nazaire ? Peut-on ou souhaite-t-on ne se consacrer qu'à ce sujet ? Les avis divergent entre celles pour qui ne pas lutter contre le viol revient à ne rien faire et celles qui pensent que cela limite le champ d'action et de sujets du collectif. Elles établissent une liste de solutions intermédiaires : chercher des

⁹¹⁰ *Ibid.*, p. 7.

⁹¹¹ Cf. Partie 1, chapitre 2, section « Le tournant de Mai 1968 ».

⁹¹² Bibia Pavard, Michelle Zancarini-Fournel, *Luttes de femmes. 100 ans d'affiches féministes*, Les Échappés, coll. « Documents », 2013.

⁹¹³ Armelle Andro, Laurence Bachmann, Nathalie Bajos et al., « La sexualité des femmes : le plaisir contraint », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 29, n° 3, 2010, [en ligne]. DOI : 10.3917/nqf.293.0004

⁹¹⁴ Compte-rendu de la réunion du 20 février 1978, Collectif Femmes Saint-Nazaire – CAF, 40AF1.

informations et les mettre à disposition des femmes qui viendraient à une permanence du collectif, répertorier les agressions sur Saint-Nazaire, intervenir dans des lieux publics, créer des supports d'information et éventuellement composer des groupes, au sein du collectif, pour travailler sur des thèmes (auto-défense, justice/police, « viol légal (mariage, inceste) », droit à la libre circulation, incitations au viol)⁹¹⁵.

Un groupe « agression et viol » existe à Angers dès 1977. Fonctionnant sur le principe d'un groupe de conscience et d'intervention⁹¹⁶, il organise en 1978 une projection-débat avec deux courts-métrages, *Susan* et *La Drague*⁹¹⁷. Ce groupe ne perdure pas. Le groupe femmes d'Angers poursuit toutefois la mobilisation sur le viol et les violences sexuelles. En 1979, les militantes reçoivent un appel à l'aide d'une jeune femme de 17 ans résidant près de Durtal victime d'un viol collectif⁹¹⁸. Elle explique avoir été violée par trois hommes et une femme qu'elle connaissait. Elle envoie cette lettre de détresse dix mois après les faits parce qu'elle n'arrive pas à surmonter cette épreuve : « Le viol s'est passé chez elle le 30 août 1979. J'ai le moral à zéro, je pense toujours à ce qui s'est passé le 30 août et en plus je n'ai pas de travail, je suis au chômage ». Le groupe femmes décide de lui apporter son soutien et l'adresse à une avocate. Le procès a eu lieu à huit clos, les militantes tractent à l'extérieur du palais de justice. Le 9 mai 1981, le groupe femmes organise une journée contre les violences faites aux femmes avec au programme une occupation de la Place du Ralliement, la projection du film *Chaperons rouges* d'Helen Doyle et d'Hélène Bourgault⁹¹⁹ et une marche aux flambeaux⁹²⁰.

Tous les groupes femmes n'ont pas organisé d'événements spécifiques sur la question du viol et des violences sexuelles. Les sujets étaient toutefois évoqués et le groupe pouvait intervenir dans un cas particulier, comme l'explique Bernadette, militante d'un groupe femmes des Côtes d'Armor :

« Si, on commençait à en parler dans les groupes. C'était assez ambivalent. Je me souviens m'être fâchée une ou deux fois avec une copine. Elle s'était faite plus ou moins violentée un soir où elle était un peu bourrée. Bon, elle était assez libre, assez rentre-dedans. Je me souviens, il a dû arriver un truc un soir où je n'étais pas avec elle et on en a parlé après. Il y avait un copain qui disait "oui, mais enfin bon, elle attise quoi". Ça m'avait choqué. La question, c'était

⁹¹⁵ *Idem*.

⁹¹⁶ Fiche « La lutte contre le viol à Angers », s.d. - CAF, 38AF3.

⁹¹⁷ *Susan* : Aucune information vérifiable n'a été trouvée sur ce film ; *La Drague*, un film de Charlotte Szlovak sorti en 1977. Synopsis : « La nuit surtout, la ville appartient aux hommes : entre la fausse courtoisie et l'agression, il n'y a de place que pour des solitudes parallèles ». Ce film montre le trajet d'une jeune fille traversant Paris le soir et la drague qu'elle subit.

⁹¹⁸ Nadine [anonymisée], lettre au groupe femmes d'Angers, Les Rairies, le 5 juin 1980 - CAF, 38AF3.

⁹¹⁹ Helen Doyle, Hélène Bourgault, *Chaperons rouges*, Québec, 1979. Ce film est un des premiers documentaires qui traite des violences sexuelles au Québec et de la peur des femmes dans l'espace public.

⁹²⁰ Tract « Journée contre le viol et autres violences faites aux femmes », groupe femmes d'Angers, mai 1981 - CAF, 38AF3.

"est-ce qu'on l'accompagne, est-ce qu'on fait quelque chose pour elle?" Le truc c'était, oui, mais enfin bon, tu sais comment elle est ».

Alors que certaines copines disaient qu'elle le méritait, son groupe décide de l'accompagner au commissariat. Celle qui a été violentée renonce à porter plainte, comme d'autres femmes qui leur ont raconté leur viol. Accompagner les femmes victimes de viol et de violence sexuelle nécessite un travail de recherche d'information qui rend progressivement les militantes les plus impliquées expertes sur ces sujets. C'est le cas des militantes de l'Association de soutien aux femmes violées créée à Rennes en 1983. Elles se donnent trois missions : la prévention du viol, le développement de l'information sur les droits des femmes violées ou victimes de violences sexuelles ainsi que le soutien aux femmes victimes de viols ou violences sexuelles⁹²¹. Les militantes de cette association considèrent que le viol est l'expression ultime des violences faites aux femmes. En plus d'un travail d'information (projections de film, débats, rédaction de dossier, bibliographies, etc.), elles souhaitent organiser un accueil des femmes pour les soutenir moralement, mais également pour les accompagner dans les démarches auprès de l'hôpital, la police, la justice. Elles souhaitent intervenir auprès des gynécologues de l'hôpital de Rennes et dans les commissariats de police pour sensibiliser les personnels aux violences et ouvrir sur la sexualité, les rapports interpersonnels et l'égalité hommes-femmes⁹²².

2.2.2. Faire émerger le problème des violences conjugales

1977 marque un tournant dans les luttes féministes. C'est l'année où, en Bretagne et en Pays de la Loire (comme dans le reste de la France) des groupes féministes s'emparent du sujet des violences conjugales et mettent en place des actions dans les quartiers des plus grandes villes. Un ouvrage est souvent cité en entretien, qui a pu inspirer des initiatives de structures. Il s'agit de livre d'Erin Pizzey, *Crie moins fort les voisins vont t'entendre*. Il a été traduit en français et est paru aux éditions des femmes en 1975. Il relate l'histoire de la création d'une maison des femmes à Chsiwick, en 1971. L'autrice mêle l'histoire de Chsiwick Women's Aid à des analyses du viol et des violences faites aux femmes. Des extraits de lettres reçues sont retranscrits. Elle explique comment fonctionne cette maison des femmes et les liens qui se tissent, ainsi que les résistances, avec d'autres associations, les partis politiques, les assistantes sociales. Elle cite les autres groupes qui se créent, des dizaines à travers la Grande-Bretagne et la création de la revue *Nemesis*⁹²³. Cet ouvrage constitue un véritable retour d'expérience qui permet de comprendre les

⁹²¹ Statuts de l'Association de soutien aux femmes violées, Rennes, 1983 - AM Rennes, fonds 23Z157.

⁹²² Document « L'Association de soutien aux femmes violées s'est créée ... », Rennes, 1983 - AM Rennes, fonds 23Z157.

⁹²³ Erin Pizzey, *Crie moins fort, les voisins vont t'entendre*, Éditions Des Femmes, 1975, p. 214-215.

difficultés, les victoires, les profils des femmes rencontrées, les détails pratiques de la réhabilitation d'une maison et de l'organisation de l'accueil et des hébergements.

Louissette Guibert, militante à Femmes travailleuses en lutte à Nantes évoque la création du groupe femmes « Nantes nord ». Les militantes du groupe se sont rendues dans les quartiers populaires et ont tenu des permanences, c'est là qu'elles découvrent la réalité des femmes battues :

« Les premières femmes qui sont venues, c'étaient des femmes battues. [...] Moi, je ne pensais pas que ça existait les femmes battues, juste une petite tarte comme ça, voilà comme les enfants. Et alors là... donc notre groupe femmes Nantes nord est devenu un groupe pour aider les femmes. Dans un premier temps on aidait les femmes à déménager, on les hébergeait chez nous »⁹²⁴.

L'hébergement apparaît comme une urgence et comme le premier pas vers une sortie d'une situation de violence comme en témoigne Marie-Françoise Meslé-Thibaud, militante à Choisir Sud-Loire, victime de viol et de violence conjugale :

« Je me suis dit ça ne changera jamais donc je dois partir. Pour partir, il faut avoir des moyens, c'est-à-dire un travail, un logement, de quoi subvenir à ses besoins et à ceux de son enfant. [...] Je ne devais pas lui montrer que je voulais partir parce que ça aurait été pire en fait. Ma décision de partir, je l'ai prise un jour où il me tapait dessus dans la cuisine, ma fille était à table [...] et j'ai empoigné un couteau de cuisine et j'ai failli le tuer en fin de compte, lui donner des coups de couteau. Et là, j'ai eu un éclair, heureusement, j'ai reposé le couteau et je suis sortie. Mais je me suis dit un jour ça va mal se terminer, il faut que je parte »⁹²⁵.

Elle commençait un travail au service des Télégraphes à Nantes. Elle a mis progressivement de l'argent de côté grâce à son salaire et a loué un deux-pièces le moins cher possible. Les souvenirs de son déménagement sont très nets. Il a lieu le 23 juin 1973 pendant que son mari était en voyage avec son entreprise. Elle préparait des cartons au fur-à-mesure en prétextant faire du rangement. Elle avait prévenu le mari de sa mère la veille pour lui demander une camionnette. Elle a fait venir sa mère, son beau-père, ses frères et sœurs. Elle vécut plusieurs mois dans un petit appartement avec des rangements réalisés grâce aux cartons de déménagement.

Danièle Largillière⁹²⁶ est venue vivre à la cité des Dervallières à Nantes en 1976. L'engagement de son groupe femmes envers les femmes battues a pu être critiqué par d'autres féministes au sein de la Coordination des groupes femmes à Nantes : « Aider les

⁹²⁴ Louissette Guibert, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Nantes, 16 décembre 2020 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁹²⁵ Marie-Françoise Meslé-Thibaud, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Rezé, 11 décembre 2020 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁹²⁶ Danielle Largillière, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Nantes, 14 janvier 2021 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

femmes, c'était du concret. Et d'ailleurs, à l'époque, les femmes de la coordination se sont beaucoup moquées de nous. On était traitées d'assistantes sociales ». Pour Louïsette Guibert, SOS Femmes n'était pas assez révolutionnaire. Elle participe au CLACS, le Comité de lutte contre les agressions à caractère sexuel :

« Dans un premier temps, nous on n'était pas, on n'a pas été militantes à SOS Femmes parce que ce n'était pas des révolutionnaires. Nous, on était plus dans un truc de dénonciation beaucoup plus hard. On n'était pas pour créer un service social spécifique d'accueil des femmes et de les héberger. Bien sûr fallait que ça se mette en place, mais pour nous c'était à l'État de mettre ça en place. On était plus dans un truc de dénonciation. On a fait des bombages sur les maisons des violeurs, on a fait des trucs vraiment très impertinents. Ah ouais franchement. Sur les beaux murs comme ça ! »⁹²⁷

Contactées par des élus de la municipalité de Nantes, les militantes engagées auprès des femmes battues sont incitées à s'organiser. Elles créent SOS Femmes⁹²⁸ en 1978 et obtiennent un local et un secrétariat à mi-temps. Un événement les a particulièrement motivées à s'engager dans cette direction, c'est une intervention auprès d'une femme victime de violence conjugale de la part de son mari qui était professeur d'université à Nantes en sociologie. Louïsette Guibert décrit sa prise de conscience que la violence ne concernait pas que les femmes de milieu populaire :

« Ça a aussi été pour nous une prise de conscience parce que nous, les femmes qu'on voyait sur Nantes nord, c'étaient que des femmes de milieu très popu. Et là c'était un prof d'université très connu qui tabassait sa femme. Elle allait à l'hôpital avec des côtes cassées »⁹²⁹.

Marie-Mad Tallineau raconte son intervention auprès de cette femme, qui était sa voisine et amie et également mère de sept enfants :

« On était témoins du fait qu'elle annonce qu'elle voulait divorcer. On savait qu'il allait devenir violent. On avait tout prévu derrière, à savoir qu'on se sauvait de la maison par les champs [...] avec les 7 enfants et qu'on allait se réfugier non pas chez nous parce qu'on savait qu'il allait sonner chez nous, mais chez la voisine. On avait tout prévu : une maison dans un second temps pour les héberger. C'est arrivé qu'elle lui a dit qu'elle voulait divorcer et il a arraché le pied de la table et il voulait taper mais il ne l'a pas fait parce qu'il s'est rendu compte qu'il allait avoir des problèmes. [...] Par contre il a tiré [les cheveux] de sa femme. Pendant ce temps-là j'ai fait le tour, j'ai vu tous les enfants très habitués à la violence de leur père ramasser tout ce qui était contendant,

⁹²⁷ Louïsette Guibert, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Fonds Témoigner pour le féminisme, op. cit.

⁹²⁸ Des comptes rendus et témoignages de militantes de SOS Femmes et de femmes accueillies sont consultables dans le fonds de Marie-Mad Tallineau (54 AF) au Centre des archives du féminisme et dans la revue Dévoilées, n°3.

⁹²⁹ Louïsette Guibert, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Fonds Témoigner pour le féminisme, op. cit.

ramasser les couteaux, la vaisselle, se cacher sous les lits, derrière les armoires. Je leur ai dit "Allez les enfants on s'en va, on se tire". On est parti tous à toute vitesse. On est passé chez la voisine devant chez nous. Il y avait un enfant qui vomissait tellement il avait peur »⁹³⁰.

L'homme violent a fracturé la porte de Marie-Mad pour voir si elles étaient là. Il a dégonflé les pneus de la voiture pour qu'elles ne partent pas. Elles ont appelé un ami à lui pour qu'il le calme et la police. La vigilance était de mise par la suite car Marie-Mad explique qu'il était capable de créer un accident de voiture pour arrêter sa femme. Les enfants se cachaient dans la voiture quand ils croisaient une voiture de la même couleur que celle de leur père.

Les militantes se rendent compte que des structures collectives sont nécessaires face à l'inaction des pouvoirs publics. Les féministes des différents départements s'organisent, mettent en commun des expériences et en 1981 naît la coordination nationale « Solidarité Femmes » qui devient, en 1987, la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) »⁹³¹. Les féministes nantaises prennent contact avec les féministes briochines et concarnaises dès 1978⁹³². À Saint-Brieuc, les militantes du groupe femmes s'organisent en association en 1977 qui prend le nom de « Femmes à Saint-Brieuc ». Le 17 mars 1978, l'association Femmes à Saint-Brieuc organise un débat sur le viol et les violences. Conscientes de l'ampleur de la situation des violences conjugales, elles organisent régulièrement, par la suite, des débats publics pour alerter le public et demander l'ouverture d'un lieu d'accueil⁹³³. Les militantes fustigent la culpabilisation qui règne sur les femmes victimes de violence conjugale : « Ce n'est pas parce qu'on ne parle pas des femmes battues à St-Brieuc qu'il n'y en a pas [...] Si on ne parle pas des femmes battues c'est que la peur et la honte empêchent les femmes d'aller se plaindre. Là encore, comme pour le viol, la femme battue est considérée comme coupable »⁹³⁴. Elles invitent, lors de ces débats publics, des élus de la municipalité, des représentant·es d'autres associations, des travailleurs sociaux. Un projet d'accueil se précise au sein de l'association. Elles réclament l'ouverture d'un lieu d'hébergement pour femmes et enfants qui soit également un lieu d'accueil, de soutien et d'accompagnement dans des démarches pour que les femmes retrouvent une autonomie (démarches financières, juridiques, de travail, etc.). En novembre 1979, des militantes du Planning familial de Saint-Brieuc se joignent aux Femmes à Saint-Brieuc, avec d'autres associations, pour une assemblée générale⁹³⁵ qui

⁹³⁰ Marie-Mad Tallineau, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Angers, 5 janvier 2021 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁹³¹ Elisa Herman, *Féminisme travail social et politique publique. Lutter contre les violences conjugales*, Thèse de sociologie, EHESS, 2012, p. 87.

⁹³² CD, « Pour que cesse le scandale ! », *Le Canard de Nantes à Brest*, n° 13, juin 1978, p. 13.

⁹³³ Correspondances entre la mairie de Saint-Brieuc et l'association Femmes à Saint-Brieuc, 1978, fonds personnel de Marie-France Bommert.

⁹³⁴ Tract de l'association Femmes à Saint-Brieuc « violence... Femmes battues... Lieu d'accueil... », 1978, fonds personnel de Marie-France Bommert.

⁹³⁵ Carnet de notes personnelles, fonds personnel de Marie-France Bommert.

donne naissance à l'association « Foyers d'accueil », qui regroupe par la suite trois lieux d'accueil : « Accueil Femmes » pour les femmes victimes de violence, « Armor Accueil » et le Goëlo pour les hommes et les couples. Accueil Femmes obtient des locaux en 1982.

La lutte contre les violences conjugales est plus tardive dans certains départements comme celui de la Vendée. Le GYF (Groupe Yonnais Féministe) cesse ses activités en 1979. Les militantes du groupe sont rejointes, en 1985, par des militantes d'autres groupes pas nécessairement féministes, des militantes syndicalistes (notamment des Paysans travailleurs) et de la CLCV (association Consommation, Logement et Cadre de Vie). Ensemble, elles créent l'AUFD (Accueil d'Urgence Femmes en Difficulté). Le nom fait grincer Claude Perret, ancienne militante du GYF :

« On a été très choquées d'être obligées d'utiliser ce terme d'accueil d'urgence femmes en difficulté mais à cette époque-là les institutions ne supportaient pas qu'on parle de violence conjugale. Si on a pu bénéficier des fonds sur la prévention de la délinquance, c'était quand même très dur pour nous parce que supposait que les femmes sont potentiellement délinquantes »⁹³⁶.

Elles obtiennent en effet un financement de la mairie sur une enveloppe de prévention de la délinquance. Le local leur est prêté par la CAF (Caisse d'allocations familiales) qui, précise Martine Gassiot, avait tenu à mettre dans l'objectif « un accueil en urgence pour des femmes dont le maintien au domicile n'est plus possible. Toujours cette omerta sur le mot violence »⁹³⁷. Janou Mathé-Piveteau a été engagée dans le groupe⁹³⁸. L'AUFD n'avait pas beaucoup d'argent. Elle déménage dans la campagne près de la Roche-sur-Yon en 1978. Elle faisait la navette quand il fallait pour aller chercher une femme à la gare, l'accueillir, aider à l'installation dans le local s'il y avait des enfants. Une salariée permettait de prendre le relais. La spécialisation que demande un tel accueil ainsi que le besoin de ressources font rapprocher les associations de lutte contre les violences conjugales avec des institutions du social⁹³⁹, comme ici, la CAF. Si l'objectif de départ des féministes était de viser l'autonomie de toutes les femmes pour lutter contre le patriarcat, la réalité des situations rencontrées a transformé leur engagement vers le travail social et la sensibilisation aux effets des violences sur les femmes victimes et leurs enfants⁹⁴⁰.

⁹³⁶ Claude Perret [avec Martine Gassiot], entretien filmé réalisé par Marine Gilis, La Roche-sur-Yon, 2 décembre 2020 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁹³⁷ Martine Gassiot [avec Claude Perret], entretien filmé réalisé par Marine Gilis, La Roche-sur-Yon, 2 décembre 2020 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁹³⁸ Janou Mathé-Piveteau, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Le Poiré-sur-Vie, 15 décembre 2020 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁹³⁹ Pauline Delage, « La violence conjugale à l'épreuve de l'État social : une comparaison franco-états-unienne », *Enfances, Familles, Générations*, n° 22, 2015, p. 73.

⁹⁴⁰ Sibylle Schweier, « Un exemple du traitement des violences conjugales : La Fédération Nationale Solidarité Femmes », in Natacha Chetcuti et Maryse Jaspard (dir.), *Violences envers les femmes. Trois pas en avant, deux pas en arrière*, op. cit., p. 100-101.

2.3 Que peut faire la loi ?

2.3.1. Changer la législation sur les violences

SOS femmes s'est intéressée, lors des Assises de l'association à Nantes en 1983, au contexte juridique des violences conjugales. Il a été décidé notamment de préparer un proposition de loi. Plusieurs antennes locales de SOS Femmes ont travaillé sur le sujet et notamment Nantes. En effet, une commission justice s'est formée en 1983, composée de militantes de SOS Femmes Nantes, du groupe femmes Nantes nord et de juristes nantaises. Cette commission a rédigé un dossier, paru le 1^{er} mars 1984, intitulé « Proposition de modifications de la loi en ce qui concerne les violences conjugales et extra-conjugales subies par les femmes »⁹⁴¹. Ce dossier a été présenté au ministère délégué « aux Droits de la femme » et au ministère de la justice par une représentation de ces militantes nantaises. Il est exemplaire pour analyser le travail de l'association. Les militantes y ont exposé une série de propositions d'articles de lois à insérer ou modifier (dix à insérer dans le code civil et code de procédure civile, quatre dans le code pénal et procédure pénal et une insertion dans le code du travail). Ce texte est le fruit d'une réflexion collective menée par les différentes antennes locales et vise à améliorer la législation concernant les violences conjugales. Le dossier est ensuite divisé en quatre parties : une présentation de SOS Femmes, un point sur les violences conjugales, le fonctionnement de la justice par rapport à la prise en charge des victimes de violence conjugale et les propositions de SOS Femmes en ce qui concerne la législation française. Il est rappelé le travail militant et de terrain effectué par les militantes, qui montre qu'elles ont une connaissance pratique et sont aussi capables d'analyse sur la situation des femmes victimes de violence. Des statistiques sur la situation matrimoniale des victimes, leur âge, leur nationalité, la catégorie socio-professionnelle du mari accompagnent une analyse des facteurs qui conduisent à des situations de violence. Elles apportent une expertise liée à une expérience à l'échelle nationale tout en, dans une deuxième partie du dossier, faisant un commentaire plus général sur les mécanismes de la violence dans la société. Ce commentaire porte sur la situation des femmes en couple. Le constat principal qui est fait est que la situation de violence naît du sentiment de propriété du mari ou du compagnon sur sa femme ou sa conjointe. Elles montrent les différentes manières dont s'exercent le contrôle des hommes sur les femmes ainsi que les conséquences psychologiques et physiques de ce contrôle et des violences sur les victimes. Elles alertent sur la situation des enfants et les conséquences de ces violences sur eux à court, moyen et long terme.

Le chapitre III est un chapitre critique sur la justice. Que peut faire la justice pour les femmes victimes de violence conjugales ? D'après les militantes, elle peut faire valoir

⁹⁴¹ Ce dossier m'a été transmis par Marie-Mad Tallineau qui a milité à SOS Femmes Nantes. Il a été déposé aux archives féministes d'Angers, ainsi que les documents concernant sa diffusion.

le droit « à ne pas être battue », permettre de pouvoir se soustraire à la violence et aider à changer les mentalités. Or, la législation actuelle ne permet pas à la justice de remplir ces fonctions. Un certain nombre de dysfonctionnements ont été observés dans les commissariats de police. La police se refuse parfois d'intervenir. Elle peut avoir une attitude qui culpabilise ou ridiculise les victimes. Elle décourage les plaignantes de porter plainte et privilégie le dépôt d'une main courante. Les dossiers ne sont pas toujours suivis et les procédures pas respectées. Enfin, les militantes dénoncent un manque d'information et de clarté sur la nécessaire preuve d'incapacité temporaire de travail. Quand une plainte arrive en justice, les circonstances atténuantes sont trop souvent accordées, et les maris sont rarement expulsés du domicile en cas d'urgence, ce « qui conforte l'homme dans son sentiment de propriétaire »⁹⁴². Les plaintes sont régulièrement classées sans suite puisque les femmes ne sont pas toujours en mesure d'obtenir des preuves ou le font après être parties. Les procédures de divorce et de séparation sont longues. Toutes ces procédures excluent les concubines et les couples temporaires.

Les militantes font plusieurs propositions de modification du Code civil et de procédure civile et rappellent une position que partagent les féministes d'autres groupes et associations : « Nous ne sommes pas pour une criminalisation à tout prix : la prison n'est pas un remède à la violence »⁹⁴³. Il est d'abord question de définir dans le code civil toutes les violences que peuvent subir les femmes. Ensuite elles proposent notamment qu'un juge civil puisse prononcer une mise à l'épreuve du conjoint violent, le non-respect des mesures décidées par le juge civil lors de cette mise à l'épreuve provoquant un passage du civil au pénal. Elles souhaitent une simplification des démarches en supprimant l'obligation du recours à un·e avocat·e ou la possibilité d'adresser une requête par un simple formulaire gratuit accessible dans les bureaux de police et palais de justice, adressé au Juge aux Affaires Matrimoniales. Les autres propositions concernent plutôt les délais. Ils doivent être plus courts pour la mise en demeure du mari ou concubin. L'assistant·e du greffier ou de la greffière se doit de communiquer le dossier à l'autre partie sous un délai de 8 jours. En cas de violences graves ou risques de violences graves, le juge doit transmettre immédiatement le dossier au Procureur de la République. Des mesures d'urgence peuvent être prises (départ immédiat du domicile de la personne violente ou autorisation de résidence séparée). Il est enfin demandé la possibilité d'exiger une contribution financière de la personne violente pour répondre aux charges familiales.

Elles proposent également des modifications du Code de procédure pénal, notamment la possibilité pour les associations de lutte contre les violences faites aux femmes de se constituer partie civile, la reconnaissance des circonstances aggravantes en cas de violence dans un cadre conjugal comme extra-conjugal, l'extension des pouvoirs du

⁹⁴² Commission justice composée de groupes féministes nantais, « Proposition de modifications de la loi en ce qui concerne les violences conjugales et extra-conjugales subies par les femmes », Nantes, mars 1984, p. 30.

⁹⁴³ *Ibid.*, p. 40.

Juge aux Affaires matrimoniales et la possibilité d'un congé d'un maximum de 12 jours pour les militantes engagées dans un procès en tant que partie civile.

La première campagne nationale d'information contre les violences conjugales est impulsée par la secrétaire d'État aux Droits des femmes Michèle André en 1989 ; des commissions départementales d'action contre les violences faites aux femmes sont créées⁹⁴⁴. L'année suivante, la Cour de cassation reconnaît le viol entre époux. La loi du 22 juillet 1992 dispose que la qualité de conjoint ou de concubin de la victime constitue un cas de circonstance aggravante concernant les « atteintes à l'intégrité de la personne ». Il a été aussi obtenu la possibilité pour les associations de se porter partie civile dans les cas de violence conjugale ou extra-conjugale.

2.3.2. Les procès comme tribune pour le Mouvement des femmes

Gisèle Halimi est connue de toutes les militantes de l'Ouest qui ont suivi le procès pour avortement de Bobigny en 1972 et le procès pour viol à Aix-en-Provence en 1978. Elle n'a pas été la seule à utiliser le palais de justice comme tribune pour dénoncer le viol et les violences faites aux femmes. Des procès ont eu lieu à l'Ouest qui ont mobilisé les groupes féministes.

Le 25 janvier 1978, quatre mois avant le procès d'Aix-en-Provence, a eu lieu un procès pour viol aux Assises du Mans. Trois femmes qui faisaient du stop, Martine, Marie-Claire et Nicole, ont été violées entre juin et octobre 1976 par un chauffeur routier, André P.⁹⁴⁵. Marie-Claire porte plainte, puis les deux autres. Elles s'organisent et font appel aux groupes femmes. Ce procès a de larges échos en Bretagne comme en Pays de la Loire, mais aussi dans le reste de la France avec des articles qui paraissent dans des journaux féministes (*Cahiers du féminisme, Histoire d'elles, L'information des femmes, Femmes en mouvement*), des journaux de gauche (*Front libertaire, Le Canard de Nantes à Brest, le Petit rouge de Touraine*) et la presse plus généraliste (*Le Monde, Le Maine libre, Libération, Ouest France, Politique Hebdo*)⁹⁴⁶. Une des victimes est originaire de Brest. Les féministes brestoises ont organisé une semaine d'action sur le thème du viol, dont une marche aux flambeaux et des animations de rue⁹⁴⁷. De nombreuses villes se mobilisent à l'Ouest, notamment Quimperlé, Rennes, Nantes, Le Mans, Angers, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire et des villes d'autres régions comme Blois, Caen, Tours, Orléans, Poitiers. Plusieurs centaines de femmes étaient présentes au tribunal, à l'intérieur et à l'extérieur. André P. est

⁹⁴⁴ Elisa Herman, *Féminisme, travail social et politique publique. Lutter contre les violences conjugales*, op. cit., p. 219.

⁹⁴⁵ Xavier Mevel, « Les femmes en ont « ras le viol » », *Le Canard de Nantes à Brest*, n°2 du 27 janvier 1978, p. 8.

⁹⁴⁶ Procès collectif du Mans – Bilan – CAF, 38AF3.

⁹⁴⁷ Procès collectif du Mans, « Procès viol », *APL*, n°15 du 23 janvier 1978, p. 17.

condamné à cinq ans de prison. Pour les féministes comme pour les victimes, c'est un échec :

« Donc suite à des discussions très longues, chacune rentre chez soi et le sentiment d'impuissance de chacune et des groupes se renforce. [...] Nous ne croyons pas qu'il y ait une solution au viol. Pour nous toute action qui lutte contre le viol et les violences faites aux femmes est un moyen parmi d'autres ».

Cinq mois plus tard, le 20 juin 1978 se tient un procès pour viol aux Assises de la Roche-sur-Yon. L'accusé est condamné à une peine plus lourde qu'André P. lors du procès au Mans, 8 ans de réclusion criminelle. Ce procès à la Roche-sur-Yon fait écho à celui qui s'est tenu un mois plus tôt à Aix-en-Provence, « l'affaire Tonglet-Castellano » ou le « procès du viol » dont les victimes ont été défendues par Gisèle Halimi et Agnès Fichot. Ce procès à la Roche-sur-Yon a fait l'objet d'un article dans le numéro 37 d'*APL* du 27 juin 1978⁹⁴⁸. Le correspondant pour le journal (dont le nom n'apparaît pas) décrit les mobilisations féministes, la composition des jurés et la tonalité des plaidoiries. Le GYF (Groupe Yonnais Féministe) a organisé un rassemblement le jour du procès, entre midi et 14 heures. Une quarantaine de femmes étaient présentes avec des tracts et des banderoles pour dénoncer toutes les formes de viol. Certaines d'entre elles ont ensuite assisté au procès. Le journaliste indique que les 9 jurés étaient des hommes et que les femmes que le sort avait désignées ont été récusées par la défense. La défense a présenté l'accusé comme « un homme parfaitement normal » tandis que l'avocate de la partie civile a présenté le viol comme un acte intolérable, inadmissible et « qui porte atteinte à la dignité de toutes les femmes en tant qu'être humain ». Il faut attendre deux ans pour que la loi prévoie une réclusion de 15 ans pour les violeurs.

À Nantes en 1980, les féministes se mobilisent lors du procès de Jean-Claude Bompais qui a tué sa femme, Ginette Potiron, en décembre 1978⁹⁴⁹. Anne-Marie Giffon-Levasseur, qui a participé à cette mobilisation, parle d'une défense politique pour dénoncer les violences conjugales :

« On a monté une défense presque politique, politique au sens noble et large du terme, c'est-à-dire qu'on s'est dit que c'était le moment de poser la question des femmes victimes de violence conjugale ; à l'époque, un type tapait sa femme et surtout la tuait, c'était pour des raisons passionnelles, parce qu'ils ne s'entendaient pas, parce qu'ils se battaient souvent parce que ceci, parce qu'elle avait un sale caractère, bon. Et les peines encourues étaient faibles, vraiment très faibles. Nous on n'en pouvait plus de voir ça parce que tous les jours, aujourd'hui, on parle de féminicide, mais nous, on faisait des revues de presse. Tous les jours, on avait des piles de petits articles, de petits entre-filets qui

⁹⁴⁸ Anonyme, « Le Roche-sur-Yon : procès pour viol aux Assises », *APL*, n° 37, 27 juin 1978, s.p.

⁹⁴⁹ Sur le procès, compte rendu dans le journal *APL* n° 118 du 22 avril 1980, *APL* n°122-123 du 21 mai 1980, le fonds de Marie-Mad Tallineau 54AF1-2 et le n°4 de la revue *Dévoilées*, 1980.

paissaient dans la presse de femmes tuées par leur compagnon. On savait très bien ce que ça faisait. On voyait bien les violences à long terme et on voyait les drames qui existaient »⁹⁵⁰.

Janine, la sœur de Ginette Potiron, demande à SOS Femmes de se porter partie civile ; deux autres groupes femmes participent, le groupe femmes Nantes nord et le groupe Bugallière⁹⁵¹. Ces groupes connaissent la réalité des violences faites aux femmes. Elles acceptent de se mobiliser « pour que Ginette, parce que morte et désormais muette, ne subisse pas une seconde mort »⁹⁵². S'engagent alors de longs débats sur le recours à la justice et la nature de celle-ci.

2.3.3. Justice patriarcale, classiste et raciste

Les féministes nantaises s'opposent par articles interposés dans le journal *APL*⁹⁵³ au sujet du recours à la justice en cas de viol ou de violence. Trois débats se distinguent et se répondent. Le premier débat porte sur la prise en charge des problèmes de femmes par la justice. Les procès permettent de briser un silence sur le viol et les violences ainsi que de les reconnaître et de les sanctionner. Ces procès peuvent toutefois entraîner un effet de voyeurisme accentué par le traitement qu'en font les médias. Les plaidoiries autour de l'agression et de l'agresseur ne permettraient pas un débat de fond sur l'origine des violences et donc ne servirait pas directement la lutte contre le patriarcat. Le recours à la justice ne doit pas se faire au détriment d'autres modes de solidarités et d'autres moyens d'expression collective. En effet, si le palais de justice a permis de donner une tribune au mouvement des femmes, ce n'est qu'une étape. Le deuxième débat porte sur la justice elle-même. Les féministes qualifient les lois de bourgeoises, la justice de classiste, car elle sanctionne les plus pauvres et de raciste, car elle sanctionne plus durement et systématiquement les immigré·es. Le recours systématisé à la justice donnerait caution au Pouvoir et à la répression. Enfin, le troisième débat s'inscrit dans une réflexion commune entraînée par les Groupe d'information prisons (le GIP). L'utilité de la sanction pénale et de la prison est remise en cause ; la prison n'aurait ni fonction d'exemplarité, ni fonction thérapeutique, ni fonction de rééducation.

⁹⁵⁰ Anne-Marie Giffo-Levasseur, entretien filmé réalisé par Marine Gilis, Orvault, 24 novembre 2020 – Fonds Témoigner pour le féminisme.

⁹⁵¹ SOS Femmes, tract, « nous vous demandons votre soutien financier pour un procès. Voilà pourquoi », 1980 – CAF, 54 AF 1-2.

⁹⁵² *Idem*.

⁹⁵³ Des femmes de Nantes qui en ont assez, Les Damnées du cul, 2 femmes pourtant femmes, « agressions, violences, viols » *APL*, n°32 du 23 mai 1978 ; Groupe femmes avortement-contraception, « Viol : quelles réponses ? », *APL*, n°33 du 30 mai 1978 ; Catherine, Sylvie, Yves, Franck, « Viol suite. Par delà le bien... », *APL*, n° 34 du 6 juin 1978 ; Claude et Danièle, « VIOL Questions sur le recours à la justice », *APL*, n° 37 du 27 juin 1978.

Ces débats ne sont pas caractéristiques des groupes de Nantes. Ils se posent dans les mêmes termes ailleurs en Bretagne et en Pays de la Loire. Sylvie, dans le journal *Les femmes et les femmes d'abord*⁹⁵⁴ remet en cause les fondements mêmes de la justice et illustre ce qu'Audre L'ordre exprime si efficacement : « On ne détruit pas la maison du maître avec les outils du maître »⁹⁵⁵. Sylvie fait le parallèle entre une justice patriarcale et une réponse à la violence par la violence :

« Hélas ! la justice a été conçue par des hommes et elle repose sur le principe faute-punition. Acceptons-nous ce principe ? Le faisons-nous nôtre ? Notre violeur sortant de prison cessera-t-il de violer ? Notre violée en sera-t-elle moins violée ? Que faire ? s'inscrire au karaté ? c'est aussi rentrer dans le système de violence physique, se préparer à utiliser les armes mêmes de nos agresseurs et nous reconnaître tacitement violables ».

Le recours à la justice entraîne des violences supplémentaires aux victimes. Une pétition est relayée dans le n° 3 de *Les femmes et les femmes d'abord* pour que le viol de « M.A » du 30 décembre 1978 soit jugé en cours d'Assise et non au tribunal correctionnel. La pétition appelle à se prononcer contre l'expertise psychiatrique et l'enquête de moralité exigées dans la procédure. Cette expertise est critiquée parce qu'elle aurait comme but de déterminer la crédibilité de la victime et de contrôler « sa moralité et sa normalité ». Qui plus est, l'enquête de moralité rend suspecte la moralité de la victime auprès de son entourage, faisant de la victime une personne coupable. Certaines étapes sont difficiles à vivre. Marie-Lyse a fait l'expérience du dépôt de plainte après avoir subi un viol à l'âge de 13 ans et demi. Porter plainte c'est raconter en détail et revivre dans sa tête l'expérience traumatique :

« Ce qui était horrible aussi après c'était la déposition chez les flics. J'étais quand même en confiance avec ma mère, je lui en ai parlé dès que je suis rentrée à la maison. On est allé à la police et là il a fallu que je raconte dans le détail, c'était horrible. Ils voulaient me faire sortir des mots que je ne connaissais même pas. C'était très dur ça. [...] Je me souviens, je me tordais les bras de douleur devant ces expressions. À l'époque, j'ai compris ce que ça voulait dire quoi. [...] Ils ont été pas mal les flics pourtant. Ils m'ont accompagnée après parce que le mec avait sévi plusieurs fois au même endroit en 2-3 jours, donc ils m'avaient demandé de retourner sur les lieux alors j'avais dû faire ça avec eux pour voir s'il n'était pas là dans le coin. C'était horrible de faire ça. Mais ils étaient sympas malgré tout ».

Elle n'en a plus parlé dans sa famille et a continué à avoir des angoisses et à ne pas dormir la nuit.

⁹⁵⁴ Sylvie, « Notre identité propre », *Les Femmes et les femmes d'abord*, n°2, avril 1980, p.43.

⁹⁵⁵ Audre Lorde, *Sister Outsider. Essais et propos d'Audre Lorde sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme*, Genève : Ed. Mamamélis Laval, Canada : Ed. Trois, impr. 2003.

Une violence s'exerce à l'intérieur même de ces institutions censées défendre et protéger. Contrairement aux professions liées à la santé, aucune militante rencontrée n'a exercé une profession en lien avec la défense, la sécurité et la justice, des endroits encore très largement masculins et perçus avec défiance puisqu'ils sont des instruments répressifs. Des femmes victimes et/ou qui ont porté plainte ont reçu le soutien du Mouvement des femmes. Avec le développement de la pratique de l'auto-défense et l'organisation de réseaux de soutiens et de mobilisations, on aurait pu s'attendre à la constitution d'un mouvement ou de groupes de défense des femmes. Un seul témoignage suggère la constitution de « patrouilles de femmes »⁹⁵⁶ pour rendre les rues plus sécurisées, faire peur et même punir les auteurs de violences et de viol. La violence étant considérée par les féministes comme un comportement inhérent à la société patriarcale, il n'a pas été envisagé d'y avoir recours.

⁹⁵⁶ Anonyme, « Une lettre d'Angers », *Les Femmes et les femmes d'abord*, avril 1980, n° 2, p. 38.

Conclusion

« On ne naît pas femme on le devient » comme l'écrivait Simone de Beauvoir en 1949 dans *Le Deuxième sexe*. Les militantes, dans leur jeunesse, ont fait une découverte, celle des règles. S'ensuit une série d'apprentissages, l'hygiène liée aux menstruations puis des pratiques esthétiques telles que le maquillage et l'épilation pour la plupart d'entre elles. Plus tard, elles tentent de déconstruire les normes esthétiques sans les rejeter pour autant. Chacune, selon son histoire, y est sensible ou au contraire réfractaire. Il n'y a pas de norme en la matière dans les groupes féministes, ni d'injonction à paraître de telle ou telle façon. Le temps passe et elles sont confrontées à des changements inéluctables, ceux du vieillissement. Les règles s'arrêtent, les rides apparaissent, la taille de vêtement qui convenait à 20-30 ans ne convient plus à 50 ou 70 ans, la force musculaire s'affaiblit et des maladies se manifestent. Quelques-unes tentent de ralentir le processus et s'inquiètent. D'autres se contentent d'observer ce corps qu'elles acceptent avec indifférence et quelque fois du bonheur. Cette problématique du vieillissement ne les avait pas ou peu préoccupées dans les années 1970. Une certaine distance avec le regard de l'autre a toutefois été observée. Recul ou résignation, elles n'en perdent pas pour autant l'énergie que traduit leur engagement militant et/ou intellectuel qu'elles poursuivent.

La lutte pour l'accès à la contraception moderne et la légalisation de l'avortement a été la lutte la plus importante pour les militantes jusqu'en 1975, puis au moment du nouveau vote de la loi Veil en 1979. Les lesbiennes se joignent aux femmes hétérosexuelles et bisexuelles, dont un certain nombre a expérimenté une grossesse non désirée. Celles qui ont avorté s'engagent principalement dans des groupes qui pratiquent des avortements clandestins. D'autres accompagnent les femmes grâce au Planning familial. Toutes soutiennent ou se mobilisent pour l'ouverture de centres d'IVG dans les villes où ils tardent à être mis en place après 1975. Le constat de la situation dramatique des femmes qui avortent elles-mêmes est unanime et mobilise plus largement les « copains » militants, des médecins, sages-femmes, infirmier·es. Un mouvement de santé n'émerge pas à l'Ouest ni dans le reste de la France. Les pratiques de santé profanes décrites par Lucie Ruault⁹⁵⁷ et la poursuite des avortements clandestins après 1975 n'ont que peu été observées pour l'Ouest⁹⁵⁸.

Les militantes essayent différents moyens de contraception et ne limitent pas les possibilités à la seule prise d'une pilule. Les plus jeunes d'entre elles maîtrisent rapidement leur fécondité et choisissent le moment pour s'investir dans un projet parental. Certaines

⁹⁵⁷ Lucie Ruault, *Le spéculum, la canule et le miroir. Les MLAC et mobilisations de santé des femmes, entre appropriation féministe et propriété médicale de l'avortement (France, 1972-1984)*, op. cit.

⁹⁵⁸ Parmi les militantes rencontrées qui ont pratiqué des avortements, deux seulement n'appartenaient pas au corps médical.

militantes se dirigent vers un accouchement sans douleur (ASD) et une naissance sans violence quand d'autres préfèrent recourir à un accouchement médicalisé avec une péridurale. L'ASD ne fait pas l'unanimité même si cette méthode est accueillie globalement comme un moyen de se réapproprier son accouchement. Les militantes qui ont des enfants continuent à travailler, mais se désinvestissent, en général, de leur engagement militant ou le redéfinissent par rapport à la problématique de l'éducation des enfants et des modes de garde. La parentalité est redéfinie au regard des progrès techniques tels que la PMA ou par une organisation familiale différente de la famille nucléaire (famille homoparentale, communauté, familles recomposées).

À partir de la deuxième moitié de la décennie 1970, les féministes se préoccupent davantage des différentes violences faites aux femmes. Les discussions et débats se multiplient sur le viol. Des militantes forment les premières associations de lutte contre les violences conjugales. Groupes d'entraide, groupes de parole, actions publiques (bombage, arrachage d'affiche, interpellation dans la rue, marches de nuit) se multiplient pour briser le tabou des violences. Elles s'emparent de la justice, dont elles dénoncent le racisme, le classisme et le sexisme, pour que les victimes soient protégées et que les auteurs de violence comprennent que leur violence est inacceptable et condamnable. Elles dénoncent également le pouvoir des professionnel·les de santé sur leur corps et le manque d'information sur leur santé.

Un regard bienveillant ou un soutien franc est porté par les militantes interrogées sur le mouvement actuel #MeToo. Bien que ne se reconnaissant pas nécessairement dans tous les slogans ni dans la façon d'exprimer les dénonciations de violences sexuelles, elles sentent un écho entre ce mouvement et ce qui a constitué et constituent encore leurs luttes. Parler et porter sur la place publique a été leur mode d'action. Elles identifient les mêmes rhétoriques antiféministes auxquelles elles ont été confrontées dans les années 1970, celles selon lesquelles le féminisme est « délation, moralisme, puritanisme, guerre des sexes et/ou annulation de leur différence, émascation des hommes, fin de la séduction... »⁹⁵⁹. Elles constatent la réappropriation d'une pensée critique qui a été la leur sur la sexualité : le corps et la sexualité sont le théâtre où se joue le plus profondément la domination masculine. Elles découvrent la puissance des réseaux sociaux qui donnent une autre dimension à la publicité des violences sexuelles. En effet, ils rempliraient le rôle que ne parviennent pas toujours à jouer les institutions et créeraient une pression, voire mettraient fin au sentiment d'impunité des prédateurs⁹⁶⁰. Le mouvement #MeToo comme le mouvement des femmes a fait de la prise de parole un mode d'action, mais sans porte-

⁹⁵⁹ Samuel Lequette, « Introduction » in Samuel Lequette, Delphine Le Vergos (dir.), *Cours petite fille ! #MeToo #Timesup #Nosshamefist*, Paris, Des femmes-Antoinette Fouque, 2019, p. 14.

⁹⁶⁰ Eva Illouz, « Entretien », in Samuel Lequette, Delphine Le Vergos (dir.), *Cours petite fille ! #MeToo #Timesup #Nosshamefist*, op. cit., p. 29.

parole. On ne peut pas parler de mouvement unifié et structuré, ni pour #MeToo, ni pour le mouvement des femmes. Celles qui ont commencé à militer dans les années 1970 voient dans les mobilisations actuelles une forme de relève qu'elles saluent. Elles font toutefois le constat parfois amer que ce qu'elles dénonçaient a perduré et que les violences sexistes et sexuelles ont encore de beaux jours devant elles.

Partie 3. Les frontières de la sexualité

Partie 3. Les frontières de la sexualité

Les militantes s'inscrivent, sans pour autant y avoir nécessairement participé, dans l'héritage des mobilisations de 1968 et des courants intellectuels qui ont marqué les mouvements de gauche et d'extrême-gauche. Les mobilisations de la fin de l'année 1967 et de 1968 sont le fruit d'une révolution sexuelle qui commence dès le XIX^{ème} siècle puisque « pendant une cinquantaine d'années, de 1880 à 1930 environ, d'audacieuses réformes sexuelles sont envisagées au sein de mouvements militants divers »⁹⁶¹. Le dynamisme néo-malthusien est mis à mal par les effets de la Première Guerre mondiale. La révolution se poursuit dans les années 1930 avec les intellectuels de l'École de Francfort dont Herbert Marcuse. À partir de la fin des années 1920, Wilhelm Reich publie des ouvrages sur la fonction de l'orgasme, la sexualité des jeunes, la répression morale, la révolution sexuelle... Herbert Marcuse comme Wilhelm Reich deviennent des références incontournables en 1968 et dans la décennie qui suit. La Nouvelle Gauche intellectuelle (et notamment les situationnistes) qui émerge dans les années 1950 propose de nouvelles interprétations de la théorie marxiste mettant sur le devant de la scène le concept d'aliénation⁹⁶². Aux États-Unis, des jeunes contestent l'américan way of life et son puritanisme. Drogues, musique rock et sexualité deviennent une arme politique qui vient bouleverser les normes de la sexualité et de la conjugalité⁹⁶³. Le slogan « make love, not war » (« Faites l'amour, pas la guerre ») résume l'esprit d'une philosophie fondée sur l'Amour. Le collectif prend le pas sur l'individu et des communautés se forment. On loue la nudité, le plaisir, un certain éveil spirituel. La sexualité se banalise et les pratiques monogamiques sont classées comme héritage de la morale bourgeoise, une morale qui a bridé les instincts sains et naturels de l'humain. Le « freudo-marxisme » s'impose alors, selon l'historienne Christine Bard, « comme le courant intellectuel le plus en vue pour théoriser la révolution sexuelle »⁹⁶⁴. Les féministes prennent à bras-le-corps la question de la domination des hommes sur les femmes et dénoncent une société patriarcale qui s'exprime également sur le plan de la sexualité. La presse underground que certaines d'entre elles lisent, si elle diffuse de l'information sur la contraception et la pratique des avortements, ne remet pas réellement en question la hiérarchie entre les hommes et les femmes et se fait même le relais de pratiques sexuelles d'une pornographie qui se popularise⁹⁶⁵. Alors les militantes invoquent le modèle d'émancipation proposé par Simone

⁹⁶¹ Christine Bard, « XXe-Début XXIe siècle » in Sylvie Steinberg (dir.), *Une histoire des sexualités*, PUF, 2018, p. 352.

⁹⁶² Julie de Dardel, *Révolution sexuelle et mouvement de libération des femmes à Genève, 1970-1977*, Lausanne, Antipodes, 2007, p. 13-19.

⁹⁶³ Frédéric Robert, *La révolution hippie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 151.

⁹⁶⁴ Christine Bard, « XXe-Début XXIe siècle » in Sylvie Steinberg (dir.), *Une histoire des sexualités*, op. cit., p. 355.

⁹⁶⁵ Christiane Saint-Jean-Paulin, *La contre-culture. États-Unis, années 60. La naissance de nouvelles utopies*, Paris, Autrement, 1997.

de Beauvoir, à savoir celui d'un sujet « conscient des déterminations sociales qui affirme sa liberté »⁹⁶⁶.

Affirmer sa liberté revient à bousculer les scripts sexuels⁹⁶⁷ observés dans l'entourage familial. Cette partie interroge l'évolution de ces scripts sexuels au regard des évolutions sociales, des mouvements de lutte et des expérimentations personnelles des militantes. Comment penser son militantisme féministe à partir de l'expérience affective et sexuelle personnelle ? Que faire de l'hétérosexualité et des normes exprimées à travers elle ? Comment repenser le corps, les désirs et les plaisirs ? Quelle place accorder aux autres femmes dans sa vie intime et son engagement collectif ? Comment penser et vivre les relations affectives et sexuelles entre femmes ?

⁹⁶⁶ Christine Bard, « XXe-Début XXIe siècle », *op. cit.*, p. 357.

⁹⁶⁷ Cf. Introduction, section 2.2. Interroger la notion de libération sexuelle ».

Chapitre 8 Libérer quoi ? Libérer qui ?

La figure de la « femme nouvelle » consciente d'elle-même, devient sujet, « agent de l'histoire et promesse du futur »⁹⁶⁸ dans les décennies qui précèdent les années 1970. En 1949 paraît *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir⁹⁶⁹. 20 000 correspondances attestent un dialogue entre l'autrice et un large public de femmes de différents pays, de tous les âges et de tous les milieux⁹⁷⁰. La lecture du *Deuxième sexe* n'est pas évidente du fait de son genre littéraire, l'essai, et d'une écriture qui peut paraître conceptuelle. Mais elle est généralement décrite comme une révélation⁹⁷¹. Comme l'écrit l'historienne Marine Rouch, « Simone de Beauvoir et son public de lectrices ont [...] déjà une histoire commune » au moment de la parution de *La Femme rompue* en 1968 ; elle touche, depuis les années 1950, des femmes qui s'interrogent sur leur place et leur rôle dans la société⁹⁷². Ces questionnements se traduisent par des bouleversements nettement visibles à partir du milieu des années 1960 : le taux de natalité décline, celui de la nuptialité baisse, le nombre de divorces augmente, le taux d'activité et la scolarisation des femmes progresse⁹⁷³. Les ouvrages qui traitent de la condition des femmes se multiplient, créant une effervescence dont se nourrit une génération de femmes qui lit de plus en plus⁹⁷⁴. Un cercle grandissant de femmes prend conscience des inégalités et des propositions féministes, ce qui donne un écho large et favorable aux mobilisations qui visent à réformer le statut des femmes ; ainsi, « Les campagnes de 1959-1961 en faveur de la réforme du régime matrimonial, de la libéralisation de la contraception et de l'égalité au travail n'impliquent plus seulement le cercle étroit des associations »⁹⁷⁵.

Simone de Beauvoir dénonce la construction sociale du corps féminin et de la sexualité. Selon elle, cette construction de la féminité a fait du corps des femmes un corps inerte et façonné par et pour l'Autre - masculin. Le corps est pensé comme le vecteur de l'oppression des femmes⁹⁷⁶. La sexualité hétérosexuelle passe par une dépossession qui confirme la réification du corps des femmes déjà entamée pendant l'enfance (enfermement spatial du corps) et à la puberté (les changements du corps les font devenir étrangères à elles-mêmes)⁹⁷⁷. C'est en réincarnant le corps, en brisant son inertie, que les femmes

⁹⁶⁸ Sylvie Chaperon, *Les années Beauvoir. 1945-1970, op. cit.*, p. 297.

⁹⁶⁹ Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, tome I : *Mythes et réalité*, Tome II : *L'Expérience vécue*, Paris, Gallimard, 1949.

⁹⁷⁰ *Ibid.*, p. 111-112.

⁹⁷¹ *Ibid.*, p. 113-114.

⁹⁷² Marine Rouch, « Paroles de femmes : les lectrices de *La Femme rompue* (1967-1968) » in *Les Cahiers*, n° 25-26 « Simone de Beauvoir. Réceptions contemporaines », 2019, p. 112.

⁹⁷³ Sylvie Chaperon, *Les années Beauvoir. 1945-1970, op. cit.*, p. 269.

⁹⁷⁴ Sylvie Chaperon, « Une génération d'intellectuelles dans le sillage de Simone de Beauvoir », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 13, 2001, p. 99.

⁹⁷⁵ Sylvie Chaperon, *Les années Beauvoir. 1945-1970, op. cit.*, p. 272.

⁹⁷⁶ Diane Lamoureux, « Le paradoxe du corps chez Simone de Beauvoir » in *Labyrinth, International Journal for Philosophy, Feminist Theory and Cultural Hermeneutics*, vol. 1, n° 1, 1999, p. 7.

⁹⁷⁷ *Ibid.*, p. 10-11.

peuvent en faire un vecteur d'émancipation⁹⁷⁸. La sexualité apparaît comme un terrain privilégié de réincarnation du corps féminin. Les militantes de l'Ouest interrogées naissent et grandissent dans cette période de construction de cette figure de la « femme nouvelle » et des bouleversements de la conception de la maternité. De nouveaux modèles de scripts sexuels émergent qui pourront se concrétiser avec les luttes auxquelles les militantes participent. Les militantes les plus âgées avaient déjà des enfants au début des années 1970. Les plus jeunes découvrent une sexualité, sous contraception, (dé)construite sur un élan qui se veut libérateur de la sexualité. Des différences générationnelles s'observent-elles par rapport à l'expérience de la découverte de la sexualité ? Le rapport à la virginité évolue-t-il entre les années 1960 et les années 1970 ? Que signifie l'information sexuelle pour les militantes ? Comment apprennent-elles à faire l'amour ? Quels sont leurs rapports au plaisir dans la sexualité ?

1. Découvrir la sexualité

Pendant la période courant des années 1945 à 1965, une attente de plus en plus forte s'exprime, notamment chez les femmes, sur l'épanouissement amoureux et sexuel dans la vie conjugale⁹⁷⁹. L'institution matrimoniale et familiale n'est pas remise en cause mais, une exigence fusionnelle, amoureuse et charnelle conditionne de plus en plus la perception et l'expérience d'un mariage heureux⁹⁸⁰. Ces exigences nouvelles aboutissent à la multiplication des manuels qui visent à garantir cet épanouissement et au remplacement des termes de « devoir conjugal » par ceux de « faire l'amour » et « d'acte sexuel »⁹⁸¹. L'historienne Anne-Claire Rebreyend pose cette question rhétorique : « L'idéal de l'amour fusionnel, qui se substitue à la notion d'amour construit, est-il compatible avec la répartition des rôles masculin et féminin, avec le problème du contrôle des naissances, avec l'aspiration au plaisir féminin ? »⁹⁸². Les militantes traversent ces bouleversements qui, d'une part, remettent en cause une situation amoureuse et sexuelle déjà établie et, d'autre part, forgent des attentes chez les plus jeunes. Nous avons vu en première partie de thèse la façon dont les militantes se questionnent sur l'amour et la sexualité pendant leur enfance et leur adolescence⁹⁸³. Qu'entendent-elles par accéder à l'information sexuelle ? Comment leurs expériences personnelles ont-elles façonné la façon dont elles souhaitent parler de sexualité et transmettre l'information sexuelle ? Qu'attendent-elles de l'amour et de la sexualité ? Ces attentes ont-elles évolué ? Comment vivent-elles leur « première fois » ?

⁹⁷⁸ *Ibid.*, p. 7.

⁹⁷⁹ Anne-Claire Rebreyend, *Intimités amoureuses. France 1920-1975*, *op. cit.*, p. 193-196.

⁹⁸⁰ *Ibid.*, p. 202.

⁹⁸¹ *Ibid.*, p. 205.

⁹⁸² *Ibid.*, p. 233.

⁹⁸³ Cf. Partie 1, chapitre 2, section 2 « L'information sexuelle ».

1.1. La sexualité vue à travers les rapports et enquêtes (années 1950-1980)

Afin de mieux situer les débats et de comprendre le langage et les représentations des militantes dans les années 1970, il paraît nécessaire de présenter l'apport des recherches sur la sexualité qui ont rencontré une certaine popularité à partir des années 1950. Les enquêtes sont motivées par le besoin d'apporter des réponses à des problèmes sociaux. Elles sont situées dans un contexte particulier de représentations comme l'explique la sociologue Brigitte Lhomond : « Analyser les présupposés qui ont informé les enquêtes précédentes permet de mieux saisir comment la construction sociale de la sexualité, à un moment historique donné, met en forme les enquêtes et, en retour, comment ces dernières réorganisent la vision sociale de la sexualité, ses frontières et ses éléments »⁹⁸⁴. Les rapports Kinsey⁹⁸⁵, Simon⁹⁸⁶ et Hite⁹⁸⁷, ainsi que les travaux des sexologues Masters et Johnson ont marqué, directement ou indirectement, la génération des militantes rencontrées malgré le retard historiographique sur la sexualité et la faible réception des ouvrages de sexologie en France que souligne l'historienne Sylvie Chaperon⁹⁸⁸. Chacune des enquêtes qui va être présentée ici, clarifie les termes employés, car les témoignages collectés dans ce cadre révèlent des usages singuliers du lexique de la sexualité. Elles apportent toutes un regard qui se veut nouveau sur des comportements encore peu dicibles.

Alfred Charles Kinsey, un entomologiste et zoologiste américain, s'est fait connaître par la publication de deux études sur le comportement sexuel humain : *Sexual Behavior in the Human Male* en 1948⁹⁸⁹ et *Sexual Behavior in the Human Female* en 1953⁹⁹⁰. Il fonde, en 1947, l'Institute for Sex Research au sein de l'université de l'Indiana, qui devient The Kinsey Institute for Sex Research en 1981⁹⁹¹. Les rapports Kinsey marquent un tournant dans la littérature scientifique sur la sexualité en prenant pour objet non plus la reproduction mais le plaisir⁹⁹². La sexualité se détache du biologique et l'auteur bouleverse une morale « [...] non plus soucieuse de normalité des pratiques mais, de respect égalitaire du ou de la partenaire »⁹⁹³. Alfred Charles Kinsey affirme rejeter toute notion de normalité

⁹⁸⁴ Brigitte Lhomond, « Qu'est ce qu'un rapport sexuel ? Remarques à propos des enquêtes sur les comportements sexuels », in *Mots. Les langages du politique*, n° 49, 1996, p. 106.

⁹⁸⁵ Alfred C Kinsey, Wardell B. Pomeroy, Clyde E. Martin, *Le comportement sexuel de l'homme*, Paris, Edition du Pavois, 1948, A. C. Kinsey, W. B. Pomeroy, C. E. Martin, P. H. Gebhard, *Le comportement sexuel de la femme*, Paris, Amiot Dumont, 1954.

⁹⁸⁶ Pierre Simon (dir.), *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, op. cit.

⁹⁸⁷ Shere Hite, *Le rapport Hite*, Paris, Robert Laffont, 1977 (édition américaine 1976).

⁹⁸⁸ Sylvie Chaperon, « Kinsey en France : les sexualités féminine et masculine en débat », *Le Mouvement Social*, vol. 198, n° 1, 2002, p. 91-92.

⁹⁸⁹ Alfred Charles Kinsey et al., *Le comportement sexuel de l'homme*, Paris, Éditions du Pavois, 1948.

⁹⁹⁰ Alfred Charles Kinsey et al., *Le comportement sexuel de la femme*, Paris, Le Livre contemporain Amiot-Dumont, 1954.

⁹⁹¹ Site internet de l'Institut consulté le 18/07/2022 : <https://kinseyinstitute.org/about/history>

⁹⁹² Sylvie Chaperon, « Kinsey en France : les sexualités féminine et masculine en débat », op. cit., p. 91-92.

⁹⁹³ *Ibid.*, p. 92.

et s'attache à étudier les comportements sexuels en prenant en compte toutes les activités sexuelles⁹⁹⁴.

À l'inverse, le rapport réalisé en 1972 par le médecin français Pierre Simon⁹⁹⁵ est beaucoup plus restrictif puisqu'il se concentre sur les rapports sexuels dits complets⁹⁹⁶. L'acte sexuel est présenté comme l'« intromission de la verge dans le vagin »⁹⁹⁷ bien qu'il soit précisé plus avant dans l'ouvrage que l'enquête porte sur « toutes les formes d'activités sexuelles [...], les plus avouables comme les plus taboues »⁹⁹⁸. L'orgasme n'apparaît pas comme une condition nécessaire pour définir l'acte sexuel, ni la position des partenaires, ni l'aboutissement de l'acte par l'éjaculation masculine. Le rapport sexuel complet s'oppose au flirt « caractérisé par les caresses, attouchements et baisers – ce que les Américains appellent “petting” - et que nous désignons couramment sous le vocable vulgaire de “pelotage” »⁹⁹⁹. Porté par les retombées de Mai 68 et son engagement pour la maîtrise de la fécondité à travers la création de la Maternité heureuse, Pierre Simon « [...] valorise très fortement la dimension de l'amour et du couple et la maîtrise de la procréation »¹⁰⁰⁰.

Les journalistes Ruth et Edward Brecher contribuent à vulgariser les travaux des sexologues Masters et Johnson à travers l'édition de *Après le rapport Kinsey, l'acte sexuel en laboratoire. Analyse du comportement sexuel humain*¹⁰⁰¹. L'ouvrage présente les résultats menés entre 1960 et 1965 par le laboratoire des deux sexologues américains sur 382 femmes, 312 hommes et 276 couples mariés qui ont permis l'observation de « 10 000 cycles d'excitation sexuelle, d'orgasme et de retour à un état neutre »¹⁰⁰². Le comportement sexuel désigne les réactions physiques engendrées par une activité sexuelle (coït, masturbation, caresses sur les zones érogènes et convocation de fantasmes dite « fantaisie érotique imaginative »). Ces réactions sont classées en quatre phases : excitation, plateau, orgasme et résolution ou phase de rétablissement. Un des intérêts majeurs de cet ouvrage de Ruth et Edward Brecher se trouve dans les thématiques abordées (l'acte sexuel pendant et après la grossesse, la stérilité, l'orgasme, l'insuffisance sexuelle, la sexualité après quarante ans) et notamment dans la déconstruction de trois mythes tenaces : « 1) Le mythe selon lequel la puissance sexuelle de l'homme est

⁹⁹⁴ Alain Giami « De Kinsey au sida : l'évolution de la construction du comportement sexuel dans les enquêtes quantitatives », in *Sciences sociales et santé*, vol. 9, n° 4, 1991, p. 31-32.

⁹⁹⁵ Pierre Simon, Jean Gondonneau, Lucien Mironier, Anne Dourlen-Rollier, *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, op. cit.

⁹⁹⁶ Brigitte Lhomond, « Qu'est ce qu'un rapport sexuel ? Remarques à propos des enquêtes sur les comportements sexuels », op. cit., p. 106

⁹⁹⁷ Pierre Simon, Jean Gondonneau, Lucien Mironier, Anne-Marie Dourlen-Rollier, *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, op. cit. p. 197-198.

⁹⁹⁸ *Ibid.*, p. 189.

⁹⁹⁹ *Ibid.*, p. 197-198.

¹⁰⁰⁰ Alain Giami « De Kinsey au sida : l'évolution de la construction du comportement sexuel dans les enquêtes quantitatives », op. cit., p. 38.

¹⁰⁰¹ Ruth et Edward Brecher, *Après le rapport Kinsey, l'acte sexuel en laboratoire. Analyse du comportement sexuel humain*, Paris, Édition Planète, 1967.

¹⁰⁰² *Ibid.*, p. 12.

proportionnelle à la taille de son pénis ; 2) Le mythe selon lequel une femme ne peut éprouver deux types d'orgasme : clitoridien et vaginal ; 3) Le mythe selon lequel la femme, tout comme l'homme, n'éprouve qu'un seul orgasme de paroxysme qui provoque la satiété »¹⁰⁰³. La théorie de Freud sur l'orgasme clitoridien et l'orgasme vaginal sur laquelle les féministes se sont tant interrogées¹⁰⁰⁴ est ici complètement déconstruite !

Grâce à une enquête dirigée entre 1972 et 1975 sur 3 000 femmes, la sexologue et féministe Shere Hite propose une « nouvelle interprétation de la sexualité féminine »¹⁰⁰⁵. Le rapport Hite paraît en 1977. Le ton est donné dès la préface : « Jamais, on n'avait demandé aux femmes ce qu'elles pensent du sexe. [...] La sexualité féminine a été essentiellement considérée comme une réaction à la sexualité masculine et au coït »¹⁰⁰⁶. Les enquêtes menées par les chercheurs sont dénoncées dans la mesure où elles ne s'intéresseraient pas réellement à l'expérience des femmes et produiraient des normes à partir de « mauvaises questions [posées] pour une quantité de mauvaises raisons »¹⁰⁰⁷. L'ouvrage est divisé en différentes thématiques : « La masturbation », « L'orgasme », « Le coït », « La stimulation clitoridienne », « Le saphisme », « L'esclavage sexuel », « La révolution sexuelle », « Les femmes âgées », « Vers une nouvelle sexualité féminine ». Bien que l'on puisse s'interroger sur sa solidité scientifique¹⁰⁰⁸, ce rapport n'en est pas moins intéressant pour les très nombreux témoignages partagés. Il met à mal un certain nombre de théories sur l'orgasme, la masturbation, la sexualité des femmes âgées, des lesbiennes, l'amour, la libération sexuelle, la part de l'homme dans le plaisir lors d'un rapport hétérosexuel... La conclusion pourrait se résumer à ce sous-titre qu'elle emploie en conclusion du chapitre sur le coït : « Do it yourself »¹⁰⁰⁹. Le rapport Hite a produit l'« effet d'une bombe » au moment de sa parution¹⁰¹⁰. Son succès a permis l'édition d'une nouvelle version, *Le nouveau rapport Hite*, en 2000¹⁰¹¹.

La presse s'empare également des questions de sexualité¹⁰¹². Celle qui vise un lectorat féminin et féministe réalise ses propres enquêtes. Le propos n'est pas ici d'en dresser une liste ni d'en comprendre la portée. Un exemple est choisi pour montrer la façon dont les féministes y réagissent. Il s'agit de l'enquête menée par *F Magazine* en 1978 intitulée « Les nouvelles femmes »¹⁰¹³. Au printemps 1978, le magazine diffuse un

¹⁰⁰³ *IBID.*, p. 91.

¹⁰⁰⁴ Cf. PARTIE 3, CHAP. 8, SECTION 2.2 « ORGASME VAGINAL OU CLITORIDIEN ? ».

¹⁰⁰⁵ Shere Hite, *Le rapport Hite*, op. cit., page de couverture.

¹⁰⁰⁶ *Ibid.*, p. 13.

¹⁰⁰⁷ *Idem.*

¹⁰⁰⁸ Cf. Cécile Thomé, *La sexualité au temps de la contraception. Genre, désir et plaisir dans les rapports hétérosexuels (France, années 1960 – années 2010)*, Thèse de doctorat en sociologie, EHESS, 2019, p. 466.

¹⁰⁰⁹ Shere Hite, *Le rapport Hite*, op. cit., p. 265.

¹⁰¹⁰ Armelle Andro, Laurence Bachmann, Nathalie Bajos et Christelle Hamel, « La sexualité des femmes : le plaisir contraint », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 29, 2010, p. 8.

¹⁰¹¹ Shere Hite, *Le nouveau rapport Hite. L'enquête la plus révolutionnaire jamais, menée sur la sexualité féminine*, Paris, Éd. Robert Laffont, 2002 (2000 pour la version américaine).

¹⁰¹² Cf Patricia Legouge, *Démocratie sexuelle, sexualité et rapports sociaux : les représentations de la sexualité dans la presse*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Strasbourg, 2013.

¹⁰¹³ Dossier spécial « Les nouvelles femmes. Une enquête nationale », *F Magazine*, n° 8, septembre 1978.

questionnaire auprès de ses lectrices ; 18 500 d'entre elles répondent aux 104 questions posées, dont 13 % se déclarent militantes du MLF¹⁰¹⁴. Lancée pour interroger la « nouvelle image des femmes », une image encore « floue », cette enquête est commentée par l'écrivaine féministe Benoîte Groult. Elle aborde les thèmes du mariage, de la maternité, la répartition des tâches ménagères au sein du couple hétérosexuel, l'épanouissement sexuel, la contraception et l'avortement. Des militantes nantaises y réagissent dans leur journal *Dévoilées*¹⁰¹⁵. Les résultats donnés par l'enquête menée par *F magazine* ne sont pas analysés en tant que tels. Les Nantaises présentent *F magazine* comme un journal qui relaie un certain féminisme réformiste. Elles craignent une récupération des idées d'un mouvement des femmes qui s'essouffle. Cet essoufflement résulterait de l'échec d'un mode de vie qu'elles ont voulu en opposition à la cellule familiale traditionnelle ainsi que de la difficile défense, sur le long terme, de leurs revendications, face au phénomène de récupération et face à l'organisation de groupes d'hommes sur les problèmes de garde des enfants et de contraception masculine. L'individualisme qui résulterait de la nouvelle image de « la femme libérée » contribuerait également à faire disparaître toute démarche d'engagement collectif. Les militantes de Nantes ne sont pas les seules à percevoir le rôle de vulgarisation d'idées féministes du magazine et le danger de la récupération¹⁰¹⁶. Il en résulte que ce type d'initiative peut inspirer des analyses féministes, qu'elles soient celles d'un apport de connaissances ou de dénonciation des résultats et des méthodes d'enquête.

1.2. La bataille pour l'éducation sexuelle

1.2.1. Couples mariés et régulation des naissances

Dans les années 1930 apparaît l'activité de conseil conjugal axé sur la préparation au mariage et l'amélioration de la communication entre époux. Le conseil conjugal tient ses origines dans le mouvement catholique. Une première association est créée en 1918 par l'abbé Jean Violet pour préparer et consolider les valeurs du mariage chrétien¹⁰¹⁷. Les associations se multiplient dans les années 1960 et ont des objectifs différents. La Maternité heureuse est créée en 1956 et devient le Mouvement français pour le planning familial en 1960. L'année suivante est constituée l'Association française des centres de consultations conjugales (AFCCC), puis le Centre de liaison des équipes de recherche (CLER, en 1962) qui promeut les méthodes naturelles de régulation des naissances, et la fédération Couple et famille en 1966, davantage critique de ces méthodes bien que de

¹⁰¹⁴ *Ibid.*, pp. 83, 86 et 108.

¹⁰¹⁵ Anonyme, « An X féminisme », *Dévoilées*, n° 4, 1980, s. p.

¹⁰¹⁶ Irène Théry, « F magazine. Des nouvelles femmes aux femmes modernes : le changement dans la continuité », in *Revue d'en face*, n° 12, 1982, p. 39-40.

¹⁰¹⁷ Claudine Philippe, « Le conseil conjugal et familial. Une profession à la recherche de reconnaissance et d'unité », in *Recherches et Prévisions*, n° 89, 2007, p. 64.

tendance chrétienne¹⁰¹⁸. L'activité de conseil conjugal et familial (CCEF) est d'abord entièrement bénévole, cependant, « La question de la salarisation et de la professionnalisation du CCEF s'est posée dès la fin des années 1960, avec le vote de la loi Neuwirth (1967) qui conduit à la création du Conseil supérieur de l'information sexuelle (1973) et plus encore avec celui de la loi Veil (1975) qui instaure un entretien pré-IVG obligatoire avec une personne formée au CCEF »¹⁰¹⁹. Le conseil conjugal est associé à la planification familiale notamment à partir des débats sur la loi Neuwirth. Cela est confirmé ensuite avec la création des centres de planification et d'éducation familiale à partir de 1972¹⁰²⁰. Cette même année sont institués les établissements d'information, de consultation et de conseil familial (EICCF) qui regroupent différentes associations telles que le Planning familial, l'École des parents et des éducateurs, ainsi que les CDIFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)¹⁰²¹.

Progressivement, l'objectif n'est plus seulement de permettre l'épanouissement des couples mariés sur le plan sexuel. Il est de mettre en place une éducation à la sexualité notamment sous le prisme de la maîtrise de la fécondité. L'éducation sexuelle n'est pas une invention des années 1960-1970. Au tournant du XXème siècle, les médecins, puis les prêtres, les Républicains laïques et libres penseurs et enfin les féministes, s'emparent de l'« éducation sexuelle », expression qui se popularise au milieu des années 1910¹⁰²². Du côté des féministes, les revendications concernant la liberté du corps féminin sont encore marginales. L'urgence est à la régulation des naissances¹⁰²³. Deux féministes se sont particulièrement préoccupées d'éducation sexuelle au début du siècle : Madeleine Pelletier et Nelly Roussel. Pour Nelly Roussel, il est nécessaire de répondre aux questions et à la curiosité des jeunes filles tandis que Madeleine Pelletier clarifie sa vision de ce que devrait être l'éducation sexuelle tout en prônant une « virilisation » des jeunes filles et une mise à distance de l'amour afin de parvenir à une égalité entre les hommes et les femmes¹⁰²⁴. Lorsque la Maternité heureuse est fondée en 1956, celle-ci ne se revendique pas féministe et, afin de ne pas être interdite, milite pour une diffusion des contraceptifs modernes, mais n'en distribue qu'à ses seul-es adhérent-es¹⁰²⁵. Après Mai 1968, alors que le MLF émerge, le positionnement du Planning familial évolue. La question de l'avortement divise. L'élection de Simone Iff à la présidence du Planning en 1973 permet un rapprochement clair avec la

¹⁰¹⁸ *Ibid.*, p. 65.

¹⁰¹⁹ Érika Flahault, « Le Planning familial et la professionnalisation du conseil conjugal et familial : reproduire la norme de genre au nom de la subversion ? », *Cahiers du Genre*, n° 55, 2013, p. 92.

¹⁰²⁰ Jehanne Hanoteau, « Rôle et place des centres de planification et d'éducation familiale. L'expérience d'une conseillère conjugale et familiale », in Maryse Bonnefoy (dir.), *Ordres et désordres dans la sexualité, la conjugalité, la parentalité. Que peut la prévention ?*, Toulouse, Érès, 2019, p. 48.

¹⁰²¹ Valérie Ledour, « Les Centres de planification et d'éducation familiale : cinquante ans d'évolution, de la contraception des mères à la santé sexuelle des jeunes », *Enfances & Psy*, n° 77, 2018, p. 66-67.

¹⁰²² Yvonne Knibiehler, « L'éducation sexuelle des filles au XXe siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 4, 1996, [En ligne], DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.436>

¹⁰²³ *Idem.*

¹⁰²⁴ *Idem.*

¹⁰²⁵ Bibia Pavard, « Planning familial » in Christine Bard (dir.), Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIème-XXème siècle*, PUF, 2017, p. 1141-1142.

gauche, l'extrême-gauche et le MLF¹⁰²⁶. C'est à ce moment-là (ou quelques années plus tard pour certaines) que des militantes de l'Ouest rencontrées s'y engagent, en se revendiquant plus ou moins du Mouvement des femmes.

1.2.2. L'éducation sexuelle vue par les militantes du MFPF

Les militantes du Planning rencontrées sont au nombre de sept (dont une a souhaité l'anonymat) : Marie-France Bommert (Saint-Brieuc), Danielle Bousquet (Saint-Brieuc), Anna Chouat (Saint-Brieuc), Sylviane¹⁰²⁷ (Saint-Brieuc), Yvette Le Govic (Nantes), Fanfan Pierron (Angers), et Monique Prevost-Guerrere (Douarnenez).

Anna Chouat¹⁰²⁸ rencontre le Planning familial pour la première fois en 1965. Elle cherche un moyen d'obtenir une contraception alors qu'elle entame une relation avec le garçon qui deviendra son mari. Cette rencontre motive plus tard son engagement :

« Je n'oublierai jamais le Planning familial qui m'a vraiment sauvée. Je savais qu'autour de moi des femmes avortaient, je savais que ma mère avait avorté.

Tout ça pour moi était vraiment un combat qu'il fallait mener ».

Yvette Le Govic¹⁰²⁹ s'engage au Planning familial de Nantes elle aussi pour lutter pour la légalisation de l'avortement. Elle l'explique par le fait d'avoir élevé seule ses deux filles dans leurs premières années, alors qu'elle occupait un emploi qui lui prenait 45 heures par semaine :

« Ça détermine beaucoup de choses aussi. [...] Les enfants, il faut qu'ils soient voulus, sinon ils n'ont pas tout ce que devrait avoir un enfant. C'est pour ça que je lutterai jusqu'au bout de mes forces pour le droit à l'IVG. [...] Il faut avoir des enfants lorsqu'ils sont désirés et que c'est le moment ».

Son rêve est alors de rester à la maison. Elle quitte son emploi, ce qui lui libère beaucoup de temps et lui permet d'entrer au Planning familial en 1973. Elle y reste engagée jusqu'en 1998. Monique Prevost-Guerrere¹⁰³⁰ s'engage au Planning familial de Douarnenez en même temps qu'elle adhère au MLAC et à Choisir. Elle quitte le Planning au moment où l'avortement est légalisé. Maire de Douarnenez de 2001 à 2007, elle rencontre la réalité du terrain et se trouve face aux injustices et aux inégalités. Elle discute avec un médecin de la situation dramatique de certaines femmes. Elle se réengage alors en 2010 pour

¹⁰²⁶ *Ibid.*, p. 1143.

¹⁰²⁷ Prénom modifié.

¹⁰²⁸ Anna Chouat, entretien réalisé par Marine Gilis le 20 septembre 2020 à Plérin, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

¹⁰²⁹ Yvette Le Govic, entretien réalisé par Marine Gilis le 3 novembre 2020 à Saint-Herblain, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

¹⁰³⁰ Monique Prevost-Guerrere, entretien réalisé par Marine Gilis le 23 juillet 2019 à Douarnenez, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

remettre en place un Planning familial. Les militantes doivent suivre des formations, comme toutes les conseillères conjugales :

« Ce sont les copines de Brest qui sont venues nous former puisque pour être intervenante au Planning il faut avoir une formation d'au moins 160 heures. On a réussi à... Je ne sais plus combien on était, peut-être une douzaine, à suivre ce cycle de formation ».

Les militantes du Planning familial de Saint-Brieuc mettent en avant le caractère très militant de leur association. Elles font la différence avec le Planning familial de Rennes qu'elles trouvent institutionnalisé et distinguent engagement militant et travail salarié. Fanfan Pierron¹⁰³¹ ne voit pas d'opposition entre militantisme et travail salarié. Membre du Planning familial à partir de 1977¹⁰³², elle devient secrétaire au centre d'IVG d'Angers. Lorsqu'on lui propose un autre poste adapté au concours de secrétaire médicale qu'elle souhaite passer, elle refuse : « C'est un choix militant de travailler au centre d'interruption ». Elle se dit très marquée par les formations reçues pour devenir conseillère conjugale qui lui ont permis d'apprendre et de s'ouvrir aux différents sujets liés à la sexualité. Certaines militantes ont d'autres engagements. Marie-France Bommert est engagée en parallèle du Planning au Foyer d'accueil, devenu ADALEA. Elle mène de front une lutte pour l'éducation sexuelle, contre l'inceste et pour les femmes victimes de violence. Danielle Bousquet¹⁰³³ et Anna Chouat s'engagent, quant à elles, au sein du Parti socialiste. Danielle Bousquet devient députée des Côtes d'Armor de 1997 à 2012 et prend des responsabilités dans plusieurs structures comme le Centre d'information des droits des femmes des Côtes d'Armor, l'Assemblée des femmes, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes¹⁰³⁴.

Quelle(s) étai(en)t la ou les positions en matière de morale sexuelle exprimée-s au Planning familial ? Y a-t-il eu une évolution ? Qu'apprenaient les militantes ? À quelles demandes étaient-elles confrontées ? Les militantes témoignent surtout des actions menées pour la diffusion de la contraception moderne et la légalisation de l'IVG. Elles expliquent le travail d'accompagnement et parlent finalement assez peu du contenu des formations reçues et des thématiques abordées avec les personnes qui venaient consulter les militantes du Planning familial.

Dans les années 1960, le Planning familial exprime quelques positions novatrices : l'acte sexuel est un acte d'amour qui doit être libéré de la contrainte des grossesses non

¹⁰³¹ Fanfan Pierron, entretien réalisé par Marine Gilis le 3 février 2021 à La Sècherie, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

¹⁰³² Christine Bard, « Fanfan : l'utopie devenue réalité ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 22, 2005, [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.1783>.

¹⁰³³ Danielle Bousquet, entretien réalisé par Marine Gilis le 5 février 2020 à Plérin, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

¹⁰³⁴ Mireille Douspis, « Danielle Bousquet » in Christine Bard (dir.), Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIème-XXème siècle, op. cit.*, p. 200-202.

désirées ; la sexualité ne doit pas être taboue¹⁰³⁵. Cependant, certains membres éminents du MFPF tiennent un discours qui ne diffère pas de la morale sexuelle traditionnelle sur l'interdit de la masturbation, la soumission des femmes dans l'acte sexuel, la sexualité intériorisée des femmes vouée au don de soi...¹⁰³⁶ L'information sur les sexualités « hors normes » (mère célibataire, homosexualité) fait une apparition progressive, mais sont présentées comme des comportements déviants¹⁰³⁷. Ces discours ne sont plus tenus lorsque les militantes interrogées s'engagent.

L'étude des rapports d'activités du Planning familial nous permet de comprendre l'évolution de la façon dont la sexualité est envisagée et discutée au sein de l'association. Prenons l'exemple du Planning familial de Nantes¹⁰³⁸. Les rapports sont de plus en plus détaillés au fil de la décennie 1970. L'accent est d'abord mis, jusqu'en 1972, sur les thèmes de travail de l'équipe du Planning. Plusieurs évolutions peuvent être constatées entre la fin des années 1960 et le début des années 1970. En 1970, les militantes s'interrogent sur la famille. Une redéfinition s'opère : les discussions sur le mariage, le « traumatisme de la nuit de nocés », l'« agressivité » et la filiation naturelle ou légitime sont remplacées par des discussions sur le couple et les conflits conjugaux. La jeunesse n'est plus abordée de la même façon. On passe de la « relation parents-enfants » en 1968, à l'éducation sexuelle des adolescents et des jeunes enfants en 1969, au « problème de l'adolescence » en 1970. La jeune personne n'est plus associée aux parents et devient un sujet à part entière. Le rapport au public masculin évolue également. En 1968, il est question de l'« attitude du conjoint vis-à-vis du Planning ». En 1971, les hommes consultent davantage pour eux-mêmes comme en témoigne des sujets nouveaux, ceux de l'impuissance et de l'éjaculation précoce. La sexualité des femmes et la frigidité sont, eux, des thèmes récurrents. L'homosexualité fait son apparition en 1969, la masturbation en 1971. Elles sont distinguées des « déviations sexuelles » contrairement au discours moraliste tenu dans les années 1960. Quant à l'avortement, il est évoqué officiellement pour la première fois en 1971. À partir de 1976, les rapports donnent davantage de détails sur les motifs de consultation et les lieux d'intervention du Planning familial. Cette année-là, les militantes ont réalisé une exposition sur la fécondation, la grossesse, l'accouchement, la contraception, l'avortement, la stérilité et la stérilisation féminine et masculine. Elles reçoivent, au Centre de planification et d'éducation familial, des demandes de consultation de femmes qui ont avorté à l'étranger, ce qui est le signe d'une application lente de la Loi Veil. Autre fait notable, le nombre important de mineures, 45 sur 213 consultations¹⁰³⁹, montre un accès facilité des jeunes à l'information sexuelle et la contraception. La

¹⁰³⁵ Caroline More, « Sexualité et contraception vues à travers l'action du Mouvement français pour le Planning familial de 1961 à 1967 », *art. cit.*, p. 91.

¹⁰³⁶ *Ibid.*, p. 91-92.

¹⁰³⁷ *Ibid.*, p. 94.

¹⁰³⁸ Les rapports consultés sont issus du fonds 2308W85 des AD de Loire-Atlantique. Ceux étudiés couvrent la période 1968-1980.

¹⁰³⁹ Entre septembre et décembre 1976.

contraception reste, au fil des années, le premier motif de consultation, puis les entretiens pré-IVG. Les demandes sur la stérilisation augmentent. Le conseil conjugal reste une activité importante du Planning durant toute la décennie, avec une part croissante de consultations sur le divorce et la filiation.

1.2.3. L'éducation sexuelle des mineur-es

La sexualité des mineur-es pose la question de la sexualité hors mariage, encore peu admise dans les années 1960. Dès l'ouverture du premier centre de consultation du Planning familial à Grenoble en 1961, les militant-es se trouvent confronté-es à des demandes de jeunes mineur-es, de couples sans enfants et couples de fiancé-es¹⁰⁴⁰. Sur le plan juridique, le risque pour le Planning familial est de voir caractériser la distribution de conseils à des mineur-es comme « un délit d'instigation de mineur à la débauche » ou « une substitution à l'autorité paternelle »¹⁰⁴¹. Or, le critère de la majorité civile ne semble pas satisfaisant. Celui de la majorité sexuelle, établie à 15 ans pour les relations hétérosexuelles par l'ordonnance du 2 juillet 1945, n'est un critère utilisé que dans le cas d'une relation sexuelle relevant de l'attentat à la pudeur ou du viol. Lors de son premier congrès national du Planning familial en 1964, il est décidé que seul-es les mineur-es muni-es d'une autorisation de leur tuteur légal et les mères célibataires peuvent devenir adhérent-es¹⁰⁴². Les centres de consultation sont confrontés à une demande croissante en même temps que la sexualité des jeunes filles devient de moins en moins taboue. Ces positions ne sont plus vraiment tenables après le vote de la loi Neuwirth puis le mouvement de Mai 68. Le Planning dissocie l'âge de la sexualité et l'âge de la majorité civile lors de son cinquième congrès en juin 1968¹⁰⁴³. La « culture jeune » fait peu à peu bouger la perception d'une sexualité pré-nuptiale¹⁰⁴⁴. Cependant, entre 1968 et 1973, l'information sexuelle des mineur-es n'est pas encore une évidence.

En 1973, la majorité passe de 21 ans à 18 ans. Un Conseil supérieur de l'information sexuelle et de la régulation des naissances et de l'éducation familiale est créé en juillet de cette même année¹⁰⁴⁵. La loi qui prévoit la création de ce conseil entend « favoriser l'information des jeunes et des adultes sur les problèmes de l'éducation familiale et sexuelle, de la régulation des naissances, de l'adoption et de la responsabilité des couples ;

¹⁰⁴⁰ Marie-Françoise Levy, « Le Mouvement français pour le planning familial et les jeunes », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 75, n° 3, 2002, p. 78.

¹⁰⁴¹ *Ibid.*, p. 81.

¹⁰⁴² *Idem.*

¹⁰⁴³ *Ibid.*, p. 83-84.

¹⁰⁴⁴ Cf. Partie 1, chapitre 2, section 2 « L'information sexuelle ».

¹⁰⁴⁵ Loi du 11 juillet 1973 portant création d'un conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale.

promouvoir l'éducation sexuelle des jeunes, dans le respect du droit des parents ». La circulaire Fontanet de 1973 répond à ce qui est désormais perçu comme une nécessité :

« Il a longtemps été admis que les éducateurs devaient tenir les enfants à l'écart des problèmes de l'âge adulte, et plus spécialement à l'écart de ceux qui concernent la sexualité. Mais, les fables racontées aux plus petits, le silence opposé aux plus grands paraissent aujourd'hui chargés d'inconvénients très lourds, du double point de vue de l'évolution psychologique et de la relation de l'adolescent à l'adulte »¹⁰⁴⁶.

On ne parle pas alors d'éducation sexuelle, réservé à la famille mais, d'information sexuelle¹⁰⁴⁷. Une distinction est, en effet, établie entre l'information sexuelle, qui désigne un enseignement scientifique sur les organes génitaux de l'homme et de la femme et les mécanismes de la procréation, et l'éducation à la responsabilité sexuelle organisée avec des personnes qualifiées, de façon facultative, avec l'accord des parents.

Le Planning familial multiplie ses interventions dans les établissements scolaires. À Nantes, avant la circulaire Fontanet, le Planning réalise des animations dans les écoles (lycées, collèges, maisons de jeunes, foyers de jeunes, centres de formation des apprentis...) ¹⁰⁴⁸. Il prend, encore en 1974, des précautions dans sa communication pour ne pas scandaliser les parents :

« Il ne s'agit pas de faire l'éducation sexuelle d'enfants ou d'adolescents (que nous ne pourrions réussir en quelques heures), de donner une information sur la sexualité (que l'on trouve de plus en plus un peu partout), mais d'aborder le vécu de la sexualité au cours d'une discussion en groupe susceptible de permettre à chacun de s'exprimer, de questionner et de répondre.

Ce dialogue entre un adulte et des jeunes sur un sujet souvent chargé d'inquiétude et de trouble curiosité amène l'auditoire à dédramatiser ce qui l'angoisse et à conserver à l'égard de la sexualité, l'esprit d'examen et critique qu'il a vis-à-vis d'autres sujets »¹⁰⁴⁹.

De jeunes féministes du lycée Guisth'au à Nantes s'interrogent :

« Après de nombreuses luttes après le procès de Bobigny où Marie-Claire 17 ans est jugée pour avortement et acquittée sous la pression populaire, on parle de créer dans les lycées des cours obligatoires d' « information sur la procréation » et des cours facultatifs d'éducation sexuelle.

Or en même temps, près de PARIS, le Dr CARPENTIER est radié de l'Ordre des médecins pour avoir distribué à la sortie des lycées un tract intitulé APPENDRE A FAIRE L'AMOUR

¹⁰⁴⁶ Circulaire n° 73-299 du 23 juillet 1973 dite « circulaire Fontanet ».

¹⁰⁴⁷ Michel Bozon (dir.), *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin, 2018, p. 154.

¹⁰⁴⁸ Rapport d'activité du planning familial de Nantes de 1972 – AD Loire-Atlantique, 2308W85.

¹⁰⁴⁹ Rapport d'activité du planning familial de Nantes, adressé au Dr Le Bris, médecin à la PMI, 1974 – AD Loire-Atlantique, 2308W85.

Or en même temps, un professeur de philosophie à Belfort, Mme MERCIER est poursuivie pour avoir à la demande des élèves commenté ce tract.

Or en même temps, au lycée Guisth'au -Nantes- une plainte contre X est déposée après la distribution du tract de CARPENTIER.

On peut donc se demander ce que seront ces cours d'information sexuelle, et quel sera leur but [...]

On peut craindre que les cours donnés dans les lycées ne feront que perpétuer l'idéologie bourgeoise de la famille »¹⁰⁵⁰.

Elles évoquent deux procès qui ont fait grand bruit au début des années 1970. En 1971, deux lycéen·nes, réprimandés pour s'être embrassés, souhaitent rédiger un tract de protestation. Ils demandent de l'aide au Dr Jean Carpentier. Le tract est rédigé et commence comme ceci : « Apprenons à faire l'amour car c'est le chemin du bonheur – c'est la plus merveilleuse façon de se parler et de se connaître »¹⁰⁵¹. Ce tract donne des explications sur les organes génitaux et le plaisir sexuel et vise, comme la signature l'indique, « la libération de la sexualité »¹⁰⁵². Le Conseil de l'Ordre sanctionne le Dr Carpentier. Il est interdit de toute activité professionnelle pendant un an. En 1972, Nicole Mercier, enseignante dans un lycée à Belfort, est inculpée pour incitation de mineur·es à la débauche pour avoir commenté le tract « Apprenons à faire l'amour »¹⁰⁵³. Cette affaire mobilise largement à l'échelle nationale ; le procès aboutit à un non-lieu en 1973¹⁰⁵⁴.

À Nantes, en 1974, un travailleur social subit un procès pour incitation de mineur·es à la débauche parce qu'il avait distribué des préservatifs à des jeunes qui en avaient fait la demande. Il s'agit d'un ancien collègue de la militante Anne-Marie Giffo-Levasseur qui témoigne du travail réalisé auprès des jeunes :

« Avec un de mes collègues, on faisait de l'information sur les préservatifs notamment mais, pas que, sur la contraception en général. C'est tombé dans l'oreille d'un juge des enfants qui était sans doute particulièrement réactionnaire. [...] Mon collègue a été accusé d'incitation de mineur·e à la débauche. Pendant un an et demi, deux ans, nous avons subi les procès, les comités de soutien du copain. On a fait des énormes manifs à Nantes et après en appel à Rennes. [...] On a dit des choses qui allaient un peu loin peut-être mais... du genre « travail social, sparadrapp du capital ». [...] Le fait d'accuser les éducateurs d'incitation de mineur·es à la débauche alors qu'on passait notre temps à essayer de faire qu'ils aient des pratiques sexuelles plus responsables et éviter des grossesses précoces, tout en les écoutant parler de ce qu'ils

¹⁰⁵⁰ Tract « Laisser-nous choisir !!! », signé « Mouvement de libération de la femme », lycée Guisth'au, Nantes – CAF, 46AF3

¹⁰⁵¹ « Histoire », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n° 45, 2001, [en ligne] DOI : 10.3917/lett.045.75.

¹⁰⁵² *Idem*. La signature complète est la suivante : « Comité d'action pour la libération de la sexualité ».

¹⁰⁵³ Aurore Le Mat, *Parler de sexualité à l'école. Controverses et luttes de pouvoir autour des frontières de la vie privée*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Lille 2 Droit et Santé, 2018, p. 93-96.

¹⁰⁵⁴ *Idem*.

vivaient en termes d'inceste, de violence à la maison, c'était un peu dire tout ça »¹⁰⁵⁵.

L'affaire dure deux ans, de 1974 à 1976. L'ouverture à l'éducation sexuelle des jeunes n'est donc pas acquise dans les années 1970. Les militantes du lycée Guisth'au posent avec pertinence la question du contenu et des objectifs de l'information sexuelle donnée dans les établissements scolaires alors que parler de plaisir sexuel et distribuer des moyens de contraceptifs valent encore des inculpations pour incitation de mineur-es à la débauche. Le Planning familial produit, en 1977, les mêmes critiques dans la brochure *Apprenons à faire l'amour ?*¹⁰⁵⁶ clin d'œil au tract des deux lycéens et du Dr Carpentier. Il voit, dans la prise en charge d'un enseignement sur la sexualité par l'Éducation nationale, un piège¹⁰⁵⁷. Anne-Françoise est une des militantes du Planning, à Saint-Brieuc, qui a participé à la diffusion de cette brochure. L'enjeu est alors, pour elle, de transmettre des expériences, des acquis, d'aider les plus jeunes à ne pas vivre ce sentiment de solitude lors de ces premiers questionnements sur la sexualité et d'humiliation de ne pas avoir pu partager ce qu'elle vivait autour d'elle. La transmission féministe est une façon de permettre aux autres de rompre avec le silence pesant sur la sexualité.

1.3. La découverte et l'apprentissage de la sexualité

1.3.1. Le prince charmant

La grande majorité des militantes a découvert la sexualité avant l'application des décrets de la loi Neuwirth, les réformes de 1973 et la légalisation de l'avortement. Poser la question de la découverte et de l'apprentissage de la sexualité, c'est aussi interroger leurs attentes et leurs représentations de ces événements avant qu'ils n'adviennent¹⁰⁵⁸. Lorsque la question des attentes en matière d'amour et de sexualité a été posée en entretien, Odile s'est trouvée en difficulté pour répondre. Elle ne se souvient pas de les avoir formulées et pense avoir été dans la normalité qui était alors de se projeter dans un mariage avec des enfants. Elle dessine ainsi ce qui constitue la marginalité des comportements : la sexualité hors mariage et un mariage sans enfants. À 16-17 ans, cette perception change, surtout à partir du moment où elle voit une de ses amies de 18 ans, ouvrière, se marier et avoir très rapidement deux enfants. Cet exemple provoque en elle

¹⁰⁵⁵ Anne-Marie Giffo-Levasseur, entretien réalisé par Marine Gillis le 24 novembre 2020 à Orvault, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

¹⁰⁵⁶ Mouvement français pour le planning familial, *Apprenons à faire l'amour ?*, La Découverte, « Petite collection Maspéro », 1978 [1^{ère} édition en 1977].

¹⁰⁵⁷ *Ibid.*, p. 5.

¹⁰⁵⁸ Sur leur connaissance du corps et de la sexualité pendant leur prime jeunesse, cf Partie 1, chapitre 2, section « L'information sexuelle ».

un sentiment de répulsion. Christiane explique s'être projetée dans cette norme pendant assez longtemps :

« J'étais dans les stéréotypes. Voilà, un mari riche, avec une belle maison, des enfants. C'était la volonté de mes parents de faire en sorte qu'on ait une profession qui nous procure une situation matérielle confortable. Je n'étais pas dans l'interrogation sur pourquoi c'est comme ça, est-ce que c'est injuste... J'étais vraiment dans la norme et dans la reproduction de ce qui me semblait fonctionner à peu près ».

Marie-Madeleine envisage un modèle familial qui fonctionne en réaction à son environnement proche. Elle souhaite ne pas reproduire le modèle de ses parents qu'elle voyait se disputer. Elle croit beaucoup au « prince charmant »¹⁰⁵⁹ :

« Je pensais qu'on s'aimerait pour la vie, qu'on se dirait tout, qu'on mettrait tout en commun, que jamais, on ne se disputerait. Vraiment, j'avais cette idée-là, et je serais la femme idéale aussi. J'aurais pu rencontrer l'homme idéal, mais je serais la femme idéale ».

Elle a conscience que sa mère ne mène pas la vie qu'elle souhaite. Elle rêve donc d'abord d'un mariage heureux qui respecte les aspirations de chacun. Peu à peu, le mariage n'est plus une condition nécessaire à cette réussite sur le plan de l'amour :

« Quand j'étais toute jeune, je me mariais en blanc et tout ça avec la belle robe, après à 15-16 ans, on ne se mariait plus forcément, et à 18 ans je n'avais plus l'idée de me marier » (Marie-Madeleine).

Le mariage fait de moins en moins rêver les militantes au fur et à mesure qu'elles grandissent et qu'elles voient leurs amies et leurs sœurs s'engager. Il est remis en cause par l'évolution des mœurs et à la suite de premières expériences amoureuses pas toujours réussies. Christine voit son rêve de princesse tourner court au début de sa vie adulte. Jeune fille, elle attend de l'amour un « amour entier unique, très long, toute la vie ». La réalité est autre avec son premier compagnon.

Bianca dit ne pas avoir rêvé de mariage. Elle est une exception. Proche de ses deux frères, elle discute beaucoup avec eux et est chargée de « faire le chaperon » avec le plus jeune qui entretient une relation avec une jeune fille de son lycée. Les relations amoureuses ne sont pas un tabou. Elle ne se projette pas dans la construction d'une famille : « Me marier rapidement, avoir des enfants et tout ça, non, ça n'était pas du tout mon truc ». Ce qu'elle cherche ? :

¹⁰⁵⁹ L'expression de « prince charmant » apparaît pour la première fois dans les adaptations de contes d'Andrew Lang ; ceux-ci sont publiés sous la forme d'anthologies réunissant, entre 1889 et 1910, des contes de différents auteurs-rices de divers pays. L'image du prince charmant se popularise avec la sortie des dessins-animés de princes et de princesses avec Walt Disney : *Blanche-neige* (1937) et *Cendrillon* (1950), Cf. Valentina Alzati, *Les contes de Mme d'Aulnoy et leur fortune en Europe (France ; Italie ; GrandeBretagne ; Allemagne)1752-1935*, Thèse de doctorat en littératures, Université Paris Saclay, 2018, p. 218.

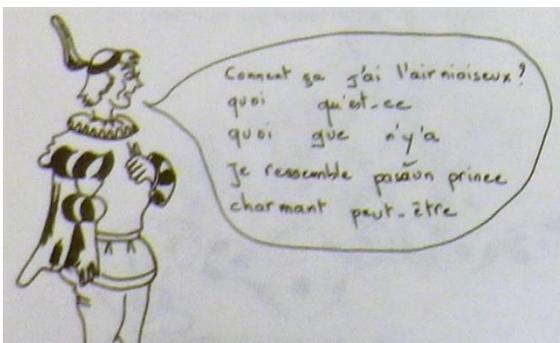
« On cherche toujours dans l'autre quelque chose qu'on a déjà connu, qui nous satisfait. Ça s'est beaucoup passé dans le milieu militant. C'était d'abord intellectuel, après sensuel. Ça s'est passé comme ça ».

Elle se veut réaliste :

« On est bercé par une image de la femme qui va rencontrer le prince charmant, mais, le prince charmant il a... Il est charmant quelquefois, mais pas toujours. [...] Quand on est confronté aux contingences matérielles du quotidien c'est un peu plus pénible. On ne vit pas toujours en théorie, on vit en pratique et la pratique se confronte à des difficultés ».

Elle explique cela avec le recul de l'expérience et semble justifier, a posteriori, une vision de jeunesse forgée par le modèle familial, critique et militant (anti-franquisme et féminisme). Le comportement de sa famille (mariage informel) et son engagement social et politique constituent un point de repère critique envers le modèle traditionnel de famille. Autre exception, Françoise, qui ne parvient pas à expliquer ses attentes. Elle dit d'abord qu'elle n'en avait pas et que c'était un impensé. Elle demande à deux reprises de couper l'enregistrement. Elle n'est pas prête à raconter son histoire. Et pour cause, un an plus tard, à sa demande, l'entretien se poursuit... Adolescente, elle est violée. Elle considère ce viol comme son entrée dans la sexualité. Au moment où commencent des jeux de séduction à l'université, elle rejette tous les hommes qu'elle croise sur son chemin. Dès l'adolescence, elle ne se projette pas sur le plan de la sexualité et de l'amour : « Assurer l'essentiel c'est vivre dans le présent, c'est ne pas pouvoir prendre son élan, se projeter dans l'avenir, ne pas avoir la jouissance de l'avenir ».

Au début de l'âge adulte, les militantes n'idéalisent plus un modèle traditionnel mis à mal par leur expérience, leur engagement militant et intellectuel. Elles dénoncent, parfois avec humour, le mythe du prince charmant.



Dévoilées, n° 5, 1981, p. 12-13. « "Comment ça j'ai l'air noisieux? . Qoi. Qu'escg-ce Ue. Quoi. Gue n'y'a. Je ressemble pas à un prince charmant peut-être ».



Dévoilées, n° 5, 1981, p. 12-13. « C'est moi que j'suis le cheval du prince charmant. J viens dire qu'y s'ra en retard parce que sa mère a pas fini de repasser son costume ».



Dévoilées, n° 5, 1981, p. 12-13. « Alors quand est-ce qu'on entre en scène » [Panier avec rillettes, rouge et dynamite]

Ces dessins sont accompagnés d'un témoignage anonyme sur une certaine prise de conscience...

« Où je m'aperçois que l'histoire c'est pas un conte de fées, d'abord parce que y'a pas de fées, y'a pas de prince charmant (autrement je l'aurais rencontré) et puis qu'elle finit pas bien et que les méchants sont pas punis (pas encore) ».

« Bon toujours pas de prince charmant à l'horizon, on fera sans. D'ailleurs, je crois que je commence à comprendre l'histoire, ils m'avaient donné le rôle de la Belle au Bois Dormant et au vestiaire je me suis trompée de costume, j'ai enfilé celui de la sorcière. Qu'est-ce que je suis étourdie »¹⁰⁶⁰.

« Où je me retrouve moitié sorcière, moitié chaperon rouge (comment voulez-vous que je m'y retrouve dans cette histoire ?) ».

À la princesse s'oppose la figure de la sorcière, seule armée pour se défendre face au patriarcat.

1.3.2. « Le temps du flirt »

« Le temps du flirt » est une expression utilisée par l'historienne Anne-Marie Sohn pour désigner la généralisation du flirt dans les années 1940-1960. Après 1960, de plus en plus de jeunes accèdent à l'enseignement secondaire et le lycée devient leur cadre de vie¹⁰⁶¹. Une culture jeune émerge, avec elle une plus grande mixité et le phénomène de bande¹⁰⁶². Ne pas flirter apparaît même alors comme une attitude désuète et ridicule. Le

¹⁰⁶⁰ Anonyme, « Il était une fois », *Dévoilées*, n° 5, février 1981, p. 12-13.

¹⁰⁶¹ Anne-Marie Sohn, « Les "relations filles-garçons" : du chaperonnage à la mixité », *Travail, genre et sociétés*, n° 9, 2003, p. 102.

¹⁰⁶² *Ibid.*, p. 103-104.

roman *Bonjour tristesse*¹⁰⁶³ de Françoise Sagan paru en 1954 ou encore le film *Les Parisiennes*¹⁰⁶⁴ de Marc Allégret, Claude Barma, Michel Boisrond et Jacques Poitrenaud, sorti en 1962, le montrent¹⁰⁶⁵. Cécile, l'héroïne du roman de Françoise Sagan, s'éveille à la sensualité auprès de Cyril qu'elle rencontre un été. Alors qu'il s'excuse d'un flirt improvisé, Cécile s'en amuse, se montre plus entreprenante et les deux jeunes font l'amour¹⁰⁶⁶. Catherine Deneuve interprète Sophie dans *Les Parisiennes*, une lycéenne qui fait croire à ses amies qu'elle a un amant et qu'elle n'est plus vierge, pour les rendre jalouses. Les jeunes hommes et les jeunes femmes se côtoient désormais, pendant les vacances d'été, dans les foyers, maisons de jeunes et clubs¹⁰⁶⁷.

Anne témoigne du fantasme entretenu par l'interdit et d'une certaine émulation des jeunes filles dans son lycée non-mixte : « Donc qu'est-ce qui fait fantasmer des filles dans un lycée de jeunes filles ? Des garçons qu'elles ne voient pas et réciproquement ». Elle commence à flirter : « Mais, ça n'allait pas plus loin. Et je pense que les garçons n'osaient pas. Nous, on ne faisait évidemment pas, et eux non plus en fait. [...] On ne se mettait jamais nus évidemment ». La pression morale et la peur d'une grossesse font que les jeunes filles ne poussent pas plus loin le flirt¹⁰⁶⁸, du moins pendant un certain temps, celui du lycée. Quelques militantes se disent très naïves, comme Brigitte : « Les amours, c'était embrasser les garçons sur la bouche, point final. Et encore on avait parfois peur que ça fasse des bébés. [...] Moi j'ai embrassé les garçons jusqu'à l'âge de 18 ans et après je suis passée aux grandes manœuvres ». Le flirt est associé à la période de la jeunesse allant de 14 à 18 ans¹⁰⁶⁹. La naïveté décrite aurait pu conduire à des expériences non voulues, mais, les garçons étaient eux aussi réservés sur l'acte sexuel comme en témoigne Clotilde. Elle commence à flirter avec son cousin, puis le correspondant anglais de celui-ci. Elle part faire un stage de voile en Bretagne, elle rencontre un jeune homme de 18 ans :

« Non, je pense que j'ai eu de la chance, avec du recul. [...] Bon, j'avais 16 ans, il en avait, je ne sais pas, 18. Il a été très correct. Ne pas avoir d'information non plus, c'était aussi te mettre, quelque part, en danger parce que tu n'y connaissais rien, tu ne savais pas ».

L'expérience d'Annie est un peu différente. Pendant ses vacances d'été qu'elle passe à la Baule, elle se rend à des boums. Elle embrasse des garçons et sent un malaise :

¹⁰⁶³ Françoise Sagan, *Bonjour tristesse*, Paris, Julliard, 1954.

¹⁰⁶⁴ Marc Allégret, Claude Barma, Michel Boisrond et Jacques Poitrenaud [réalisation], *Les Parisiennes*, Francos Films, Incei Film, 1962.

¹⁰⁶⁵ Blandine Pénicaut, Vincent Vidal-Naquet, *Les révolutions de l'amour. Sexe, couple et bouleversements des mœurs de 1914 à nos jours*, Paris, Perrin, 2014, p. 125-126.

¹⁰⁶⁶ Muriel Soulier, « Françoise Sagan et ses héroïnes : un discours féministe transgénérationnel dans *Bonjour tristesse* », *Loxias*, n° 69 « Génération Beauvoir », 2020, [en ligne] URL : <http://revel.unice.fr/loxias/index.html?id=9464>.

¹⁰⁶⁷ *Ibid.*, p. 104.

¹⁰⁶⁸ Blandine Pénicaut, Vincent Vidal-Naquet, *Les révolutions de l'amour. Sexe, couple et bouleversements des mœurs de 1914 à nos jours*, op. cit., p. 125.

¹⁰⁶⁹ Karine Bastide, Christine Détrez, *Nos mères. Huguette, Christiane et tant d'autres, une histoire de l'émancipation féminine*, Paris, La Découverte, 2020, p. 216.

« On sentait bien, après, que le garçon, s'il avait pu... Je me suis toujours arrangée à ce que ça n'aille pas jusqu'au bout. Je pense que j'avais très peur à l'époque, j'étais sur la défensive. Je voulais bien un flirt mais, pas plus. Pas plus qu'est-ce que c'était ? En fait je n'en avais aucune idée ».

Ce malaise vient d'une crainte acquise, d'un savoir inconscient qui fait des garçons une source de danger.

Pourquoi flirter ? Que veut dire embrasser ? Depuis le XIII^{ème} siècle, le baiser est associé à l'acte sexuel et le verbe qui en découle prend le sens, dans le langage populaire, de « faire l'amour »¹⁰⁷⁰. Le baiser sur les lèvres tient du registre amoureux. Il est perçu comme un acte sexuel « lorsqu'il se prend à "pleine bouche" » ou comme une première approche amoureuse lorsqu'il est déposé sur les lèvres¹⁰⁷¹. Le baiser amoureux est une façon de montrer un « engagement envers l'autre vers une relation durable » ou à « évaluer la capacité de l'autre à aller plus loin »¹⁰⁷². Dans les années 1950-1960, le baiser prend une nouvelle signification. Il devient une pratique autonome, distincte des « engagements sérieux de l'âge adulte » et un « objectif en soi »¹⁰⁷³. Il est de mise dans les bals et « boums » et « surprises-parties ». Ces bals sont les plus beaux souvenirs de la vie de Claudine. Elle adore danser et flirter. Bien qu'elle dise se démarquer de ses amies qui pensent « c'est le premier, c'est le dernier », elle y rencontre son mari et dit avec émotion : « Quand j'entends tango, j'ai envie de pleurer ».

Le baiser se généralise. Les femmes ne le réservent plus à celui qu'elles pensent devenir leur conjoint¹⁰⁷⁴. Dans un même mouvement, la « montée en puissance de la sexualité » marginalise le baiser et la passion sentimentale¹⁰⁷⁵. Les jeunes filles sont demandeuses, comme Yvette, qui l'est plus même que les garçons. Cela ne va pas très loin :

« Moi je me dis qu'on faisait ça mais, les mecs étaient quand même corrects parce que si tu veux, il n'y avait rien. Enfin, il n'y avait rien, c'étaient les trucs, je t'embrasse, je te caresse un peu, mais ce n'était pas... Tu vois ».

Le flirt est ainsi une première expérience amoureuse et sexuelle. Il est aussi une étape pour les lesbiennes comme en témoigne Germaine qui explique que flirter « ça va jusqu'à se serrer dans les bras ». Le flirt lesbien, lui, n'est pas toléré. La copine de Germaine dépressive, s'est confiée à un psychologue qui lui a dit de renoncer. Elle a été admise dans

¹⁰⁷⁰ Jean-Claude Bologne, « Du sacré à l'intime », in Gérald Cahen (dir.) *Le baiser, premières leçons d'amour*, Paris, Autrement, 1997, p. 62.

¹⁰⁷¹ *Ibid.*, p. 65.

¹⁰⁷² *Ibid.*, p. 72.

¹⁰⁷³ Jean-Claude Kaufmann, *Ce qu'embrasser veut dire*, Paris, Payot et Rivages, 2001, p. 191.

¹⁰⁷⁴ *Ibid.*, p. 195.

¹⁰⁷⁵ *Ibid.*, p. 196.

une clinique à Tours et, après en être sortie, a flirté avec un homme. Plus invisible que le flirt hétérosexuel, le flirt lesbien, quand il est connu, est réprimé.

1.3.3. La virginité a-t-elle encore un sens ?

L'historienne Yvonne Knibiehler relève trois fonctions principales assurées par la virginité féminine : « garantir l'authenticité de la filiation pour perpétuer le patriarcat ; assurer la domination masculine dans la relation amoureuse ; symboliser l'autonomie et la dignité du sexe faible face au sexe fort »¹⁰⁷⁶. Ces trois fonctions sont ébranlées dans les années 1950-1960. D'abord, l'authenticité de filiation revêt moins de sens puisque celle-ci évolue avec la maîtrise de la fécondité, l'aide à la procréation, l'adoption, et l'importance de moins en moins grande accordée à la transmission du patrimoine ; la domination masculine dans la relation amoureuse est remise en cause avec la maîtrise de la fécondité et le changement d'expérience du premier rapport sexuel vécu comme un essai ; l'autonomie et la dignité des femmes sont recherchées à travers les discours et luttes pour l'égalité et de liberté des femmes par rapport aux hommes¹⁰⁷⁷. La sexualité se sécularise en quelque sorte. D'une part, les « chrétiens cultivés » s'intéressent aux recherches des psychanalystes et considèrent que la virginité, haute vertu morale, doit être choisie en connaissance de cause¹⁰⁷⁸. D'autre part, le discours de l'Église est de moins en moins audible alors que le catholicisme perd de son emprise et que le discours sur la sexualité se banalise¹⁰⁷⁹. Pourtant, le discours social reste, dans les années 1950-1960, intransigeant sur la virginité féminine. En 1961, si 66 % des jeunes (16-24 ans) considèrent la sexualité pré-nuptiale comme normale, ils sont 83 % à penser que les pratiques pré-nuptiales des filles sont « dangereuses » ou « répréhensibles »¹⁰⁸⁰. Trois ans plus tard, un autre sondage révèle que « 72 % des personnes interrogées sont favorables à la virginité des femmes avant le mariage »¹⁰⁸¹.

La virginité, en tant que conservation de l'hymen jusqu'au mariage, a pu être un idéal pour une faible fraction des militantes pendant leur jeunesse. Au début de l'âge adulte, elle les laisse toutes indifférentes voire devient un fardeau. Carole a son premier rapport sexuel avec un homme à l'âge de 22 ans. C'est une urgence pour elle, car « ce qui primait, c'est que ça vienne vite. J'avais là un statut de femme. Plutôt une envie, le plus rapidement possible, d'être débarrassée du statut de pucelle ». Elle veut que ce rapport

¹⁰⁷⁶ Yvonne Knibiehler, *La virginité féminine. Mythes, fantasmes, émancipation*, Paris, Odile Jacob, 2012, p. 176.

¹⁰⁷⁷ *Idem.*

¹⁰⁷⁸ *Ibid.*, p. 170.

¹⁰⁷⁹ *Ibid.*, p. 172. Yvonne Knibiehler recense quelques ouvrages dans lesquels l'acte sexuel est décrit : *Les Mandarins*, de Simone de Beauvoir, prix Goncourt 1954, *Le Repos du guerrier*, de Christiane Rochefort, publié en 1959. Cette littérature qu'elle qualifie d'érotique participe, comme les magazines, affiches et films, à « mettre le sexe en étalage ».

¹⁰⁸⁰ Caroline More, « Sexualité et contraception vues à travers l'action du Mouvement français pour le Planning familial de 1961 à 1967 », *op. cit.*, p. 80.

¹⁰⁸¹ *Idem.*

soit réussi. Celui qui lui fait « perdre sa virginité » fait du théâtre. Il a une fiancée et est amoureux d'une autre, « mais c'est avec moi qu'il a décidé de faire l'amour. C'est celui qui m'a dépucelée. C'était parfait. C'était quelqu'un que j'admirais intellectuellement. C'était une réussite totale ». Elle ne cherche pas, à ce moment-là, le plaisir ni l'orgasme, car elle ne sait pas ce que c'est.

Claudette vit elle aussi sa virginité comme un poids, comme une situation anormale qui signifie qu'elle n'est pas désirable. Sa famille compte cinq sœurs, dont certaines sont beaucoup plus âgées qu'elle. À part l'une d'entre elle qui a deux enfants hors mariage et qui, de ce fait, est mal considérée par le reste de la famille, elles ont une certaine réputation :

« Je me rappelle très bien une fois, un homme, dans une soirée, on dansait et quand il a dit "Ah vous les filles [nom de famille] ... " [...]. Je ne sais pas quelle réputation on avait sur Quimper, mais elle était comme ça, d'être en retrait ».

Si cette réputation est valorisée dans son cercle familial qu'elle qualifie de conservateur, elle devient synonyme de pruderie dans un milieu jeune et/ou militant. Anne-Françoise se sent, dès l'âge de 15 ans, en retard par rapport à ses amies qui ont déjà des expériences sexuelles :

« Comme c'était l'époque aussi où on disait qu'il fallait être épanouie grâce à sa sexualité. [...] C'était dans l'air du temps. Dans la presse, c'était la période de Gainsbourg avec toutes ces chansons sur l'amour ».

Elle décide d'avoir sa première relation sexuelle une fois prête, à l'âge de 17 ans. Une pression est souvent ressentie par rapport aux attentes des parents. Elles pensent qu'ils ne peuvent pas imaginer que leur fille ait une sexualité avant la majorité et/ou avant le mariage. Elles ne révèlent rien de leurs premières relations. En outre, la virginité n'est plus soumise au groupe social, elle devient une affaire privée¹⁰⁸².

Pour d'autres, la virginité est un impensé. Elle n'a pas de sens pour Claire, violée avant ses premiers rapports sexuels et amoureux. Depuis, elle souffre de vaginisme et se refuse longtemps aux approches masculines :

« En fonction de ça [le vaginisme], on ne rencontre pas n'importe qui, je trouve. [...] Je trouve qu'à ce moment-là on est un peu la proie d'hommes qui ne sont pas complètement sûrs d'eux sexuellement. Et on peut le dire entre guillemets, c'est la faute de cette femme ».

La « violence brute » qu'elle a subie fait d'elle une proie, une victime en même temps qu'une coupable aux yeux de la société patriarcale.

Anne-Marie est indifférente à la question de la virginité comme est l'est à celle de l'amour :

« Même l'amour ne m'intéresse pas. C'est un concept. »

¹⁰⁸² Didier Le Gall, Charlotte Le Van, *La première fois. Le passage à la sexualité adulte*, Paris, Payot, 2007, p. 11.

[Marine Gilis:] Tu n'as jamais, été amoureuse ?

[Anne-Marie :] « Non. [...] Ce n'est pas de l'amour, c'est que la personne me plaisait, qu'on faisait des choses intéressantes ensemble, comme je faisais avec les copines. [...] Pour moi, ce n'est pas un plus [la sexualité]. Ça fait partie de la chose. La sexualité, c'est comme le plaisir d'aller au musée, de faire quelque chose ».

Quant à Viviane, lesbienne, elle ne s'est jamais posé de question sur sa virginité. Elle qui n'a pas « envie des mecs » ne sait pas si elle a conservé son hymen. Elle n'a jamais eu de douleur pendant un rapport sexuel lesbien. Ce qui compte, pour les militantes, n'est pas la perte de l'hymen mais l'expérience de la « première fois », l'entrée dans la vie sexuelle et la perte du statut de vierge.

1.3.4. La « première fois »

Les « jeunes filles » choisissent désormais, le moment de l'entrée dans la sexualité adulte, qui n'est plus celle du flirt et pas celle conditionnée au mariage¹⁰⁸³. Cette entrée dans la sexualité adulte n'est pas anodine. Comme l'écrit le sociologue Michel Bozon : « On n'oublie pas le premier rapport. Il fait partie de ces événements qui s'impriment profondément dans la mémoire des individus, car ils marquent un passage et semblent annoncer tout un destin »¹⁰⁸⁴. L'âge moyen du premier rapport est de 20,3 ans pour les femmes nées entre 1937 et 1946 et de 18,8 ans pour les femmes nées entre 1947 et 1956¹⁰⁸⁵. 39 % des militantes interrogées sont nées avant 1947 contre 61 % pour la catégorie « 1947-1956 ». L'âge du premier rapport n'ayant pas été systématiquement demandé, il n'est pas possible de confirmer et d'infirmer ces moyennes. Il ressort toutefois des entretiens que l'âge du premier rapport chez les militantes, sauf quelques exceptions, ne semblent pas différent de ces moyennes générales. Une évolution nette s'observe chez les femmes nées à l'orée des années 1950 pour lesquelles, généralement, le premier rapport est beaucoup plus précoce que celui de leurs aînées.

Odile est lycéenne quand elle a sa première relation sexuelle. Elle a peur du risque de grossesse et la contraception est difficile d'accès pour les mineures. Des adresses de médecins qui donnaient la pilule circulaient dans l'établissement scolaire. Ce qui est important pour elle, c'est l'expérience de la « première fois » qu'elle organise :

« D'une part, fallait découvrir ce que c'était que ça, et puis c'était une décision avec un ami en fait. J'avais pris la décision que ça aurait lieu. C'est quelqu'un

¹⁰⁸³ Didier Le Gall, Charlotte Le Van, *La première fois. Le passage à la sexualité adulte*, op. cit., p. 12.

¹⁰⁸⁴ Michel Bozon, « L'entrée dans la sexualité adulte : le premier rapport et ses suites », art. cit., p. 1317.

¹⁰⁸⁵ *Ibid.*, p. 1320.

que j'aimais, beaucoup. J'avais été amoureuse de lui, mais on n'était plus en lien, sauf de temps en temps, on pouvait se parler ».

Faire l'amour avec un ami est une façon d'expérimenter la sexualité sans le poids d'une certaine affectivité et sur la base d'une relation de confiance déjà établie. Arlette décide de la manière dont va se dérouler sa première fois et avec un ami :

« J'avais déjà eu un rapport sexuel, volontaire. J'avais choisi parce que je voulais vraiment savoir ce que c'était, mais pas par amour. Tu vois ce que je veux dire ? Par choix. [...] C'était quelqu'un avec qui j'étais très proche. On s'aimait beaucoup, on était très copains. C'était plus sur le ton d'être copains, on va faire l'expérience de [faire l'amour] ».

Une relation de confiance s'avère nécessaire pour une découverte positive de la sexualité.

Certaines militantes témoignent de surprises provoquées par des réactions physiques qu'elles ne connaissent pas et par la vue du corps masculin. Sidonie ne comprend pas ce que sont les sécrétions liées à l'excitation sexuelle. Marie-Lyse, quant à elle, n'a jamais vu de pénis auparavant : « C'est dans le lit avec le premier garçon. Découvrir ce sexe de garçon... "ah bon ! d'accord" ». Agnès, qui est la seule à avoir témoigné d'une première relation sexuelle le soir de son mariage, est décontenancée à la vision du sexe de son mari qu'elle trouve très gros. Sylvette a eu son premier essai de rapport sexuel avec un ami de son club d'activité catholique. Cet essai n'aboutit pas faute de savoir comment mettre un préservatif. Ils sont mineurs tous les deux et expérimentent progressivement une sexualité que Sylvette qualifie « d'un peu sauvage », c'est-à-dire dénuée de toute connaissance théorique et pratique préalable. Ce moment est pourtant attendu et dans l'ordre des choses :

« J'appréhendais le moment, parce que c'est long quand même le moment où on puisse faire l'amour. Et en plus, mon compagnon n'avait jamais fait l'amour non plus, donc on était dans la non-connaissance tous les deux, mais, pour moi c'était on s'aime, on fait l'amour, on ne se marie pas ».

Chantal explique avoir été maladroite avec une de ses premières copines. Elle se souvient avoir adopté un comportement plutôt « masculin » qu'elle avait pu lire dans des ouvrages pornographiques. Elle dit ne pas avoir été très délicate à l'endroit de la poitrine de sa copine mais que du plaisir a pu être partagé.

Les femmes sont généralement plus jeunes que leurs partenaires masculins. Le constat est le même pour les militantes. L'expérience de Soizig fait, en effet, plutôt figure d'exception. Elle fait découvrir la sexualité à celui qui deviendra son conjoint. Les débuts ne sont pas évidents : « Je ne peux pas dire que ça se soit toujours très bien passé naturellement. Ça, il fallait comprendre pourquoi ». Il a 17 ans, elle en a 18. Lui n'a pas

d'expérience et manque, selon elle, de maturité affective et sexuelle. Elle a déjà eu plusieurs copains. Le script habituel est plutôt celui du garçon initiateur. Marie-France fait l'amour avec un de ses amis. Il n'est pas n'importe qui puisqu'il est le « play boy de la bande », âgé de 5 ans de plus qu'elle :

« Celui-là a jeté son dévolu sur moi et je ne pouvais rien lui refuser. Je n'ai pas été plus loin... "Ah ça y est, il m'a repéré dans le..." Mais, c'était complètement détaché des contingences de contraception. [...] J'étais juste dans la relation, dans la satisfaction, le plaisir d'avoir cette relation sexuelle et j'ai fait abstraction de tout le reste ».

L'importance de cette première fois et l'excitation font oublier les risques et les interdits. Elle est enceinte dès son premier ou deuxième rapport sexuel.

La « première fois » peut faire peur. À l'excitation et au plaisir se mêle l'angoisse. Évelyne trouve plus confortable de faire l'amour avec une personne plus expérimentée :

« Je me suis laissée guidée par mon copain qui, visiblement, avait une expérience sexuelle déjà très importante, car lui avait déjà été initié par sa prof [rires], dans un lycée privé de Bretagne. Une femme qui avait 20 ans de plus que lui, il devait avoir 16 ans à l'époque ou 17 ans. Elle l'avait initié à la sexualité, il savait déjà beaucoup de choses que moi je savais en lisant des trucs à droite à gauche ».

Katell se fait initier par [Maryvonne], âgée de 7 ans de plus qu'elle. Elles passent le week-end ensemble. [Maryvonne] lui lit un extrait de Stendhal et lui parle d'amour et, d'un coup, Katell se retrouve allongée sur le tapis. [Maryvonne] l'embrasse puis :

« Je me suis retrouvée dans le plumard, complètement rigide. Je ne sentais rien. J'avais la trouille. En même temps dans ma tête, je me disais " j'y suis ". Je savais qu'un jour ou l'autre c'est là que j'allais aboutir. Je ne savais pas par quel chemin. Je ne savais pas comment m'y prendre. Je ne savais pas draguer une femme ».

La première fois donne l'impression, à certaines, d'être « plongées dans le grand bain ». Elles peuvent être à la fois enthousiastes et intimidées, ressentir une excitation en même temps qu'une appréhension. L'inexpérience conduit à une forme de vulnérabilité.

Simone subit, avant sa majorité, les avances répétées d'un homme qu'elle qualifie de prédateur. Elle ne se sent pas prête. Elle vit dans une cité de jeunes filles interdite aux garçons. Cet homme se permet tout : « C'était, je ne sais pas comment dire, le tarzan [rires] il n'y avait aucun interdit. S'il ne pouvait pas rentrer par la porte, j'étais au 2ème étage, il montait par la gouttière et arrivait par la fenêtre ». La concierge surveille et Raoul commence à avoir des ennuis. Elle ne peut se résoudre à quitter cet homme :

« J'étais complètement folle-dingue de ce mec-là, c'était une passion. Il pouvait faire tout ce qu'il voulait. Il revenait, je lui rouvrais les bras comme... [...] Donc qu'est-ce qu'il restait comme solution ? Je ne pouvais que céder. [...] C'était mes premières amours et mes premières amours c'était de céder à cet homme-là ».

Elle lui cède puis le cache à ses amies parce que c'est « interdit », « trop jeune », « malhonnête ». Elle se rend finalement compte qu'elle n'est pas la seule quand certaines d'entre elles se trouvent enceintes.

Le plaisir n'apparaît pas comme ce qui motive la décision de faire l'amour pour la première fois. Elle semble rarement épanouissante faute de savoir comment s'y prendre et de connaître son corps, ses zones érogènes et son fonctionnement. Cela est d'autant plus le cas pour les militantes qui, pendant leurs premières relations, ne se posent pas encore la question de leur propre plaisir par rapport à celui de leur partenaire.

2. Un plaisir à soi

Le plaisir des femmes s'entend, s'affiche, se voit de plus en plus à partir des années 1960. Les soupirs de jouissance de Jane Birkin dans *Je t'aime... moi non plus*¹⁰⁸⁶ en 1969 ou ceux de Donna Summer dans *Love to love you baby*¹⁰⁸⁷ en 1975 placent les chansons en tête des ventes en même temps qu'ils créent le scandale. Les gémissements des femmes sont toutefois provoqués par les hommes, seuls actifs. En 1979, un renversement s'opère avec la chanteuse punk allemande Nina Hagen qui fait scandale en parlant de plaisir autonome des femmes à la télévision¹⁰⁸⁸ : « Je parle de la sexualité des femmes et pour arriver à jouir les femmes doivent se caresser. C'est là que ça se passe, à cet endroit-là. Quand elles font l'amour, elles doivent se caresser là ». Elle montre différentes positions et insiste pour que les femmes gardent la main et le contrôle de leur plaisir. Cela fait écho aux mobilisations féministes et lesbiennes qui remettent progressivement en cause, à partir des années 1970, la connexion entre la sexualité, l'objectif reproductif et les normes hétérosexuelles¹⁰⁸⁹. Si « [...] les féministes sont nombreuses à avoir mis en évidence que la construction sociale du plaisir est défavorable aux femmes en ce qu'elle nie leurs expériences et leurs attentes »¹⁰⁹⁰, comment cela se traduit-il dans leurs pratiques

¹⁰⁸⁶ Jane Birkin, Serge Gainsbourg, *Je t'aime... moi non plus*, Jean-Claude Desmarty (prod.), Major Minor Records, Disc'AZ, 1969.

¹⁰⁸⁷ Donna Summer, *Love to love you baby*, single, Pete Bellotte (prod.), Musicland Studios, 1975.

¹⁰⁸⁸ Anne-Julie Ausina, *Performer la femme sauvage, entre chienne et louve : itinéraire d'une lectrice de Virginie Despentes et de Clarissa Pinkola Estés*, Thèse en Littérature, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2014, p. 54-55.

¹⁰⁸⁹ Armelle Andro, Laurence Bachmann, Nathalie Bajos et Christelle Hamel (dir.), « La sexualité des femmes : le plaisir contraint », *Nouvelles Questions Féministes, art. cit.*, p. 6-7.

¹⁰⁹⁰ *Ibid.*, p. 8.

militantes et dans leur expérience de vie ? Pratiquent-elles la masturbation ? Pourquoi ? Qu'est-ce qu'un orgasme ? Que pensent-elles du « mythe de l'orgasme vaginal » ?

Nota bene : J'ai été confrontée aux trois critères de sensibilité d'un thème cités dans l'enquête CSF : les thèmes tabous, sensibles/menaçants et ceux dont les réponses pourraient être perçues comme hors normes¹⁰⁹¹. La masturbation et l'orgasme étaient des sujets prévus dans la grille d'entretien utilisée pour cette thèse. Cependant, il m'a été impossible de poser la question systématiquement aux militantes du fait de ma propre réserve et de ma gêne à interroger ce champ de l'intimité. J'y suis parvenue dans quelques entretiens (7 dont 2 où ces sujets ont été abordés spontanément par les militantes), en fin de thèse. Je ne peux pas prétendre à une représentativité des témoignages collectés sur ces sujets.

2.1. La masturbation

2.1.1. Qu'est-ce que la masturbation ?

Le sociologue André Béjin a étudié les réponses des femmes sur la pratique de la masturbation dans l'enquête ACSF¹⁰⁹² de 1992. La tranche d'âge qui correspond aux militantes de l'Ouest lors de l'enquête de 1992 est 45-54 ans ; le pourcentage des femmes de cette tranche d'âge à avoir pratiqué la masturbation est de 47 %¹⁰⁹³. Une sous-déclaration, plus importante pour les femmes que pour les hommes, a été constatée. Elle correspondrait à 16 % des 47 % de femmes ayant pratiqué la masturbation¹⁰⁹⁴. Répression de la masturbation ? Sélectivité dans l'activité sexuelle ? Pudeur « traditionnelle » des femmes ? Effet de génération des enquêtées ? Effet enquêteur (âge, sexe) ? Les facteurs explicatifs sont nombreux¹⁰⁹⁵.

Plusieurs militantes du Finistère témoignent du sentiment de culpabilité et de honte qui pesait sur la masturbation :

« Je n'ai jamais, encore, réussi à atteindre l'orgasme par moi-même, par masturbation. Peut-être parce que je n'ai pas réussi à passer les barrières de la culpabilité par rapport à une jouissance individuelle, mais je ne sais pas, je n'y arrive pas. [...]

¹⁰⁹¹ Sharman Levinson, « La place et l'expérience des enquêteurs dans une enquête sensible », in Nathalie Bajos, Michel Bozon (dir.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, op. cit., p. 102-104.

¹⁰⁹² Nathalie Bajos, Alfred Spira et le groupe ACSF (Analyse des Comportements Sexuels en France), « Les comportements sexuels en France », *La Documentation Française*, Rapport au Ministre de la Recherche et de l'Espace, 1992.

¹⁰⁹³ André Béjin, *La masturbation féminine : un exemple d'estimation et d'analyse de la sous-déclaration d'une pratique*, in *Population*, « Sexualité et sciences sociales : les apports d'une enquête », n° 5, 1993. p. 1443.

¹⁰⁹⁴ *Ibid.*, p. 1442.

¹⁰⁹⁵ *Ibid.*, p. 1145-1149.

_ Il y a encore tout un aspect malsain dans la découverte de soi, on a beau...
Prendre conscience intellectuellement de ce qu'on n'arrive pas physiquement.

_Totalement rattachée au pipi, caca, toute cette zone-là.

_Oui.

_On était tellement conditionnées, culpabilisées dans l'enfance que c'est très difficile de faire marche arrière »¹⁰⁹⁶.

Micheline, de Mayenne, associait, dans sa jeunesse marquée par une emprise très forte de la religion, la masturbation à la disponibilité sexuelle, au fait de « courir les garçons :

« [Marine Gilis] : il y a un rapport entre courir les garçons et se masturber ?

[Micheline] : Je pense que dans l'esprit de... La masturbation, ce n'est pas lié, mais il y a quand même derrière un plaisir sexuel. Dans l'esprit d'une religion qui interdit que le plaisir soit en dehors du mariage et de la possibilité d'avoir des enfants donc voilà, la fonction reproductive, je pense que ça se mélange un peu ».

Elle n'est pas la seule à ne pas s'être masturbée par imprégnation des interdits religieux. Jeanne, comme d'autres militantes, pensait que c'était un péché. Une seule militante a témoigné d'échanges positifs sur la masturbation au sein de sa famille. Après l'arrivée des règles de sa fille, la mère de Béatrice lui en parle :

« Je tombais des nues. Elle m'avait dit "tu sais j'en parle parce que moi j'ai écrit un journal. Je l'avais dédié à [X] [son fils], mais, finalement je réfléchis, je pense que c'est toi qui aura à lire ce journal parce que j'y parle de ma masturbation, de la honte que j'ai pu avoir et en fait je te dis que c'est très important. " [...] C'est quelque chose qui m'est resté là. 1, je n'ai jamais, eu le journal, je ne sais pas ce qu'il est devenu et 2, je n'en ai jamais, parlé à mon père. J'aurais pu lui en parler, mais bon, je ne lui en ai pas parlé. Mais c'est quelque chose qui a été dans ma tête et en fait qui m'a sauvée dans mon couple ».

Béatrice a pu, en effet, explorer son plaisir, en discuter avec son conjoint et lui faire accepter sa pratique. La masturbation apparaît comme un moyen d'exploration utile à l'épanouissement sexuel au sein du couple. L'activité sexuelle pour les femmes est généralement perçue comme légitime seulement dans un investissement affectif ; leur plaisir ne doit pas être la motivation première sous-peine d'être comparées aux femmes prostituées¹⁰⁹⁷. Dès lors, la masturbation n'a pas comme objectif d'obtenir un plaisir par et pour soi mais, de préparer le corps et de le perfectionner en vue d'un plaisir obtenu lors

¹⁰⁹⁶ *Clito va bien*, film amateur du groupe femmes de Quimper et du Planning familial de Brest, film super 8 sonore, 1979 – Cinémathèque de Bretagne.

¹⁰⁹⁷ Patricia Legouge, « Plaisir sexuel » in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, op. cit., p. 461-462.

d'un coït hétérosexuel¹⁰⁹⁸. Pensé comme ni autonome, ni évident, le plaisir des femmes est difficile d'accès voire suspect¹⁰⁹⁹.

Monique a découvert la masturbation une fois adulte et ne la pratiquait que dans ses périodes de célibat, car elle estimait qu'elle n'en avait pas besoin et était satisfaite de sa vie sexuelle en couple. Il en est de même pour Marie-Claude :

« Tout un moment la masturbation pour moi ça n'était pas nécessaire parce que j'avais suffisamment de rapports comme je voulais. Je n'en avais pas besoin. À la réflexion je me disais, se masturber c'est une chose, mais, justement c'est facile, on sait faire. C'est de l'autre en face que j'attends quelque chose moi. Moi je sais faire, c'est lui qu'il faut qu'il sache faire. À la limite, plus tu sais que tu sais faire toi et tu te dis mais, pourquoi il ne sait pas le faire ? ».

La masturbation serait créatrice de frustration quand le partenaire ne se montre pas à la hauteur de l'orgasme atteint en solitaire et pour Marie-Claude, cela arrive souvent : « Des mecs qui baisent bien, il n'y en a pas des tonnes, alors là ! Il n'y a pas photos. Il y a plein d'éjaculations précoces, il y a des gens préliminaires zéro ». Anne-Françoise ne pratique la masturbation que lorsque justement elle n'est pas satisfaite d'un rapport, cependant : « Ce n'est pas du tout le même plaisir. Dans la masturbation, c'est assez mécanique, je me connais parfaitement bien, il n'y en a pas pour longtemps ». D'autres militantes disent qu'elles ne pratiquent pas la masturbation et préfèrent n'obtenir du plaisir qu'avec une autre personne, ce qui leur apparaît comme plus satisfaisant, plus intéressant, moins frustrant et moins fatigant.

Pour la plupart des militantes, la masturbation est une pratique tardive, une découverte après un premier accouchement, à la suite de lectures, d'échanges entre amies, dans les groupes femmes, après leurs premiers rapports sexuels...

« [Témoignage B] Ben moi je m'étais déjà caressée, mais jamais, jusqu'à l'orgasme non plus et j'ai dû voir dans un livre, ou alors c'est une copine qui m'a dit que c'était possible d'avoir un orgasme en se caressant. Un jour, je me suis dit je vais essayer et puis je suis allée jusqu'au bout. C'est-à-dire je ne me suis pas arrêtée, je me suis détendue, je me suis laissée aller et puis bon, j'ai atteint l'orgasme et c'était vraiment très bien. Ce que je trouve bien, c'est qu'on est beaucoup plus autonome par rapport au partenaire éventuel.

[Témoignage C] Moi ce que je voudrais, c'est que pour moi... J'ai découvert ça très très tard, après mes premiers rapports sexuels, je ne connaissais même pas la masturbation avant et je crois que je ne suis pas la seule. On a des filles

¹⁰⁹⁸ *Ibid.*, p. 463.

¹⁰⁹⁹ *Ibid.*, p. 463-464.

qui connaissent tellement mal leur corps qu'elles ne savent même pas qu'elles ont un clitoris, que c'est comme ça qu'elles peuvent jouir éventuellement »¹¹⁰⁰.

L'absence de pratique de la masturbation se conjugue à une méconnaissance du corps et notamment du clitoris¹¹⁰¹.

Le pourcentage de femmes qui déclarent se masturber obtenu par André Béjin est bien différent de celui de Shere Hite qui est de 82 %¹¹⁰². Cela pourrait s'expliquer par le biais qu'entraîne une diffusion des questionnaires par des réseaux spécifiques : associations féministes, magazines féminins et livre sur la sexualité des femmes¹¹⁰³. Ce rapport Hite vise à repenser la sexualité féminine en la détachant de son seul rapport à la sexualité masculine et au coït¹¹⁰⁴. Le questionnaire a pu toucher une plus large part de femmes s'interrogeant sur leur sexualité et de féministes. La masturbation peut-elle être pensée comme une pratique féministe ? Comment *Notre corps, nous-mêmes*¹¹⁰⁵, largement lu par les militantes de l'Ouest¹¹⁰⁶, traite-t-il de ce sujet ? Plusieurs militantes ont découvert l'existence de la masturbation lors de leur lecture de *Notre-corps, nous-mêmes*. Selon les rédactrices de *Notre corps, nous-mêmes*, la masturbation est une façon d'affirmer sa sexualité, d'expérimenter son corps et son plaisir et permet ensuite d'exprimer à l'autre ce qui donne du plaisir¹¹⁰⁷. Elles critiquent la croyance qui veut qu'une femme qui se masturbe ne puisse pas jouir avec un homme. Au contraire, elles citent un texte qui affirme que la masturbation facilite la venue d'orgasmes lors d'un rapport sexuel. Pour autant, beaucoup ne la pratiquent pas à cause du discours moral qui pèse encore sur elle :

« Nous avons toutes entendu dire que c'était mal de se masturber et nous nous sommes toutes senties coupables de le faire. Mais certaines l'ont fait, ce qui signifie qu'elles ont dû en éprouver du plaisir. Les tabous ont certainement empêché d'autres d'en jouir jusqu'à ce qu'elles fassent l'amour avec des hommes »¹¹⁰⁸.

La masturbation est évoquée dans un autre paragraphe consacré aux « rapports sexuels sans coït ». Elle n'est plus pratique solitaire et contribue au plaisir de l'autre, homme comme femme :

¹¹⁰⁰ Groupe femmes de Quimper et du Planning familial de Brest, *Clito va bien*, film cit.

¹¹⁰¹ Vient de paraître : Sylvie Chaperon, Odile Fillod (dir.), *Idées reçues sur le clitoris. Histoire et anatomie politique d'un organe méconnu*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2022.

¹¹⁰² Shere Hite, *Le Rapport Hite*, op. cit., p. 53.

¹¹⁰³ Cécile Thomé, *La sexualité au temps de la contraception. Genre, désir et plaisir dans les rapports hétérosexuels (France, années 1960 – années 2010)*, op. cit., p. 466.

¹¹⁰⁴ Shere Hite, *Le Rapport Hite*, op. cit., p. 13.

¹¹⁰⁵ Boston women's health book collective, *Notre corps, nous-mêmes*, op. cit.

¹¹⁰⁶ Cf. Partie 1, chapitre 3, section 1.2.2 « De Beauvoir à Notre corps, nous-mêmes ».

¹¹⁰⁷ Boston women's health book collective, *Notre corps, nous-mêmes*, op. cit., p. 39.

¹¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 38-39.

« Masturber votre partenaire diversifie les rapports mais, en plus, peut s'avérer très utile quand l'un veut faire l'amour et que l'autre est trop fatigué pour être excité. Celui ou celle qui se fait masturber doit montrer à l'autre ce qui lui donne le plus de plaisir, et guider sa main jusqu'à ce qu'il comprenne »¹¹⁰⁹.

Selon l'écrivaine et féministe italienne Carla Lonzi, reprenant une conception féministe largement répandue depuis les années 1970, l'idéologie de « la pénétration hétérosexuelle procréatrice » aurait défini la frontière entre masturbation et non-masturbation, faisant du seul coït l'acte sexuel à part entière ; or, elle affirme que la caresse clitoridienne est, elle aussi, un acte sexuel accompli et que la différence entre ce qui relève de la masturbation ou non réside dans l'« échange érotique » et « la perception de la présence de l'autre »¹¹¹⁰. Ce type de discours n'a pas été tenu par les militantes de l'Ouest. La masturbation, peu pratiquée selon les témoignages reçus, n'est pas perçue comme une pratique spécifiquement féministe.

2.1.2. Les objets sexuels

Le godemiché (et sa variante électrique le vibromasseur) est l'emblème même des objets sexuels. Ceux-ci ne se réduisent pourtant pas à lui comme le montrent les autres exemples d'objets présentés dans *Notre corps, nous-mêmes* (un pommeau de douche, une bougie, un coussin, une corde lors d'une activité sportive...) dont la vocation première n'est pas le plaisir sexuel¹¹¹¹. Les soubresauts et vibrations perçues ont diverses origines et peuvent donner du plaisir dans des circonstances inattendues comme en témoigne Claire :

« En montant Olé, toute seule, à cru, j'ai eu une jouissance montante, qui a atteint un extrême, puis une douce retombée, quand j'ai réuni mes efforts pour l'atteindre une fois que j'ai eu compris ce qui m'arrivait.

Olé allait au pas, je la sentais chaude sous mes cuisses, puis quand ce fut apaisé, elle est partie au petit trot.

Je suis sûre qu'elle s'est aperçue de quelque chose, et je voulais l'embrasser.

Je l'ai fait, je lui ai dit que je l'aimais, et j'ai ri tout haut toute seule sous les pommiers quand elle m'a ramenée au trot à l'écurie »¹¹¹².

Les usages de l'objet sexuel, choisi pour sa texture, sa forme ou parce qu'il se trouve simplement là, se définissent avec sa commercialisation. Le vibromasseur apparaît avec l'électrification des appareils. D'abord inventé pour traiter l'hystérie, il avait une fonction thérapeutique. Son utilisation à des fins sexuelles se caractérise dans les années 1950. Il

¹¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 41.

¹¹¹⁰ Catherine Malabou, *Le plaisir effacé. Clitoris et pensée*, Paris, Payot et Rivages, 2020, p. 67.

¹¹¹¹ Boston women's health book collective, *Notre corps, nous-mêmes*, op. cit., p. 39.

¹¹¹² Extrait d'une lettre de Claire, *Les Femmes et les femmes d'abord*, n° 2, avril 1980, p. 7.

en existe de plusieurs sortes. Certains, de forme phallique, seraient davantage utilisés dans les films pornographiques ; rassurant pour les hommes car se présentant comme un substitut phallique, il ferait appel à la vision d'un mâle imaginaire et serait surtout stimulant visuellement¹¹¹³. Les plus performants sur le plan physiologiques sont ceux qui sont munis « d'un petit transformateur et d'au moins une surface d'application perpendiculaire au manche »¹¹¹⁴. Des féministes, comme Betty Dodson, en ont fait un moyen d'éducation à la sexualité pour que les femmes deviennent autonomes dans leur plaisir¹¹¹⁵. Son utilisation montre que le plaisir des femmes s'obtient plutôt par une stimulation extérieure des organes génitaux, ce qui déconstruit le fantasme des hommes de femmes désirant la pénétration d'objets ou d'organes de grande taille¹¹¹⁶.



Fig. 5.20: Hitachi Magic Wand. Drawing by Betty Dodson. *Liberating Masturbation: A Meditation on Self Love* (1974), 46.

Dessin de Betty Dodson extrait de Christian Hite, *Technologies of arousal : masturbation, aesthetic education, and the post-kantian auto*, op. cit., p. 115.

Chantal se souvient qu'il ne fallait pas dire qu'elle utilisait un godemiché dans le mouvement des femmes :

« C'était... c'était l'horreur.

[Marine Gilis] : parce que cela rappelait le phallus ?

[Chantal] Ben oui. On ne pouvait pas en parler. Le fait est que le clitoris suffit.

Mais on peut avoir du plaisir aussi à la pénétration. Ce n'est pas pour ça qu'on a besoin d'un mec ».

Elle est ouverte à cette pratique dans la mesure où une de ses compagnes se dit « frigide » après avoir été abusée par son grand-père. Le godemiché peut aider lorsqu'elle se bloque.

¹¹¹³ Rachel Maines, *Technologies de l'orgasme. Le vibromasseur, l'« hystérie » et la satisfaction sexuelle des femmes*, Paris, Payot, 2009, p. 212.

¹¹¹⁴ *Ibid.*, p. 213.

¹¹¹⁵ Christian Hite, *Technologies of arousal : masturbation, aesthetic education, and the post-kantian auto*, Thesis in philosophy, Faculty of the graduate School University of Southern California, 2009, p. 115.

¹¹¹⁶ *Idem.*

Il faut qu'elle la laisse se masturber à la fin pour qu'elle ait du plaisir. Une autre militante, Soizig, est indifférente à la forme du godemiché. Elle en discute d'abord avec ses copines qui lui disent, quand elle affirme que ce n'est pas pour elle, qu'elle y viendra. Elle en utilise depuis. Les bras courts, elle le conçoit comme une extension de ses doigts et en fait une utilisation externe :

« Il y a plein d'autres trucs que tu peux faire avec. Tout doucement, tout du long, depuis les poils jusque de l'autre côté du trou de balle. Tout doucement, mais, tu l'humidifies bien pour que ça soit agréable [...] La grosse erreur c'est de penser que ça sert que à pouf pouf. Non. Il y a des tas de nanas pour qui ce n'est pas rentrer, c'est tout doucement câliner ».

Ces témoignages confirment bien l'utilisation clitoridienne de l'objet sexuel. Chantal témoigne du fait que l'utilisation du godemiché n'est devenue admissible dans le milieu féministe que dans les années 1980-1990. Durant ces deux décennies se développe un mouvement « pro-sexe » ou « sexe-positive » qui repense la pratique du sexe et la perception du corps des femmes dans les pratiques de pornographie et de prostitution¹¹¹⁷.

2.2. Orgasme vaginal ou clitoridien ?

2.2.1. Le mythe de l'orgasme vaginal

Les enquêtes citées précédemment¹¹¹⁸, notamment celle de Masters et Johnson et de Shere Hite, donnent une place centrale au clitoris dans le plaisir sexuel ressenti par les femmes. La théorie freudienne qui fait de l'orgasme clitoridien un orgasme infantile, transféré au vagin à l'âge adulte, apparaît de plus en plus comme désuète. Simone de Beauvoir elle-même, « conteste les qualificatifs de « vaginale » ou « clitoridienne » », mais « si le plaisir clitoridien n'a pas à disparaître, s'il est une manifestation incontournable, irréductible, de l'incorporation, il ne s'épanouit véritablement que dans son rapport au plaisir vaginal, auquel il doit accorder en fin de compte la suprématie »¹¹¹⁹. En 1968, Anne Koedt publie un article "The Mythe of Vaginal Orgasm" dans *Notes From The First Year*¹¹²⁰. Il paraît dans la revue *Partisans* en 1970¹¹²¹. Elle dénonce la centralité supposée du vagin dans le plaisir sexuel des femmes comme un mythe forgé par le patriarcat et l'hétéronormativité. Elle affirme comme des sentences que :

¹¹¹⁷ Marie-Anne Paveau, « Sluts and goddesses », *Questions de communication*, n° 26, 2014, p. 115.

¹¹¹⁸ Cf. Partie 3, chapitre 8, section 1.1 « La sexualité vue à travers les rapports et enquêtes (années 1950-1980) ».

¹¹¹⁹ Catherine Malabou, *Le plaisir effacé. Clitoris et pensée*, op. cit., p. 48.

¹¹²⁰ Anne Koedt, "The Mythe of Vaginal Orgasm" in *Notes From The First Year*, compilation de texte du groupe New York Radical Women, 1968.

¹¹²¹ « Libération des femmes : année zéro » in *Partisans*, n° 54-55, juillet 1970.

« S'il existe de nombreuses zones érogènes, il n'y en a qu'une pour la jouissance : cette zone est le clitoris »¹¹²².

« Le clitoris n'a donc d'autre fonction que le plaisir sexuel »¹¹²³.

« En vérité, il est clair pour moi que les hommes craignent le clitoris comme une menace pour leur masculinité »¹¹²⁴.

Le clitoris est présenté comme le pénis féminin. En 1974, Carla Lonzi, écrivaine et féministe italienne, affirme, dans son manifeste *La Donna clitoridea e la Donna vaginale*¹¹²⁵, que le clitoris est le sexe féminin. Pour elle, « Le clitoris devient ainsi l'emblème de l'autonomie libidinale de la femme - et sa différence - et du même coup la zone de résistance à l'hétéronormativité de la "culture sexuelle masculine" »¹¹²⁶. Maïa Mazeurette et Damien Mascret se demandent, encore aujourd'hui : « En réalité, la bonne question n'est donc pas « clitoridienne ou vaginale ? », elle est plutôt « clitoridienne ou clitoridienne ? »¹¹²⁷. Le doute n'est plus permis.

Que connaît-on du clitoris dans les années 1970 ? La découverte du clitoris interne est attribuée à l'urologue australienne Helen O'Connell. Elle a publié cinq articles, entre 1998 et 2005, qui restituent ses recherches sur l'anatomie pelvienne et en particulier le clitoris¹¹²⁸. Des représentations et descriptions du clitoris dans son entièreté existent avant ses travaux, par exemple, celle des anatomistes Alfred Benninghoff et Kurt Goertler dans *Anatomie des Menschen* en 1957, de la psychiatre Mary Jane Sherfey dans *The Nature and Evolution of Female Sexuality* en 1966 ou encore celle de la fédération étatsunienne des centres de santé des femmes dans *A New View of a Woman's Body* en 1981¹¹²⁹. L'anatomie du clitoris est donc connue des féministes mais, des représentations incomplètes circulent, comme on peut le voir dans *Notre corps, nous-mêmes*. Il est classé dans la catégorie organe externe. Deux schémas montrent l'endroit où il se trouve. Dans un des schémas qui montrent une coupe interne de profil du haut de la cuisse au bas du dos, le clitoris est représenté comme un petit organe en forme de « u », qui n'est relié à aucun autre organe. Il flotte entre l'os pubien et le méat urinaire.

¹¹²² Anne Koedt, « Le mythe de l'orgasme vaginal », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 29, n° 3, 2010, p. 14.

¹¹²³ *Ibid.*, p. 18.

¹¹²⁴ *Ibid.*, p. 21.

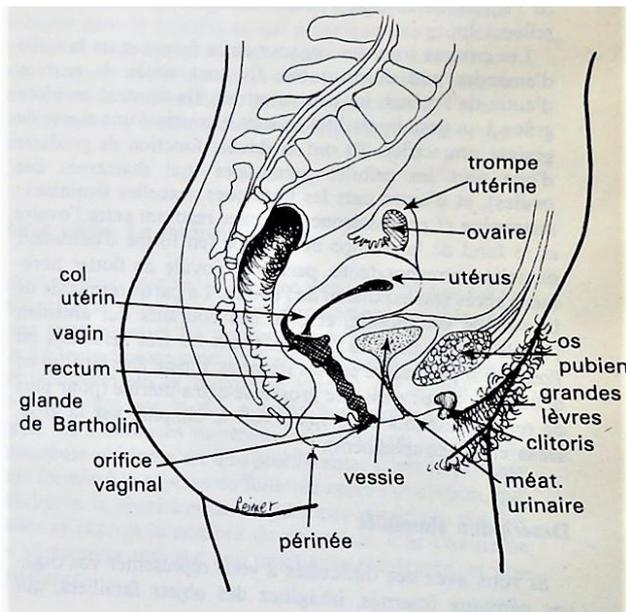
¹¹²⁵ Carla Lonzi, *Sputiamo su Hegel. La Donna clitoridea e la Donna vaginale e altri scritti*, Milan, Scritti di Rivolta Femminile, 1974.

¹¹²⁶ Catherine Malabou, *Le plaisir effacé. Clitoris et pensée*, op. cit., p. 66.

¹¹²⁷ Maïa Mazeurette, Dr Damien Mascret, *La revanche du clitoris*, Paris, La Musardine, 2016 [2^e édition], p. 71.

¹¹²⁸ Alessandra Cencin, « Les différentes versions de la "découverte" du clitoris par Helen O'Connell (1998-2005) », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 3, 2018 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/gss.4403>.

¹¹²⁹ Stéphanie Haerdle, *Fontaines. Histoire de l'éjaculation féminine de la Chine ancienne à nos jours*, op. cit., p. 16.



Boston women's health book collective, Notre corps, nous-mêmes, op. cit., p. 23

« En regardant de plus près vous voyez le clitoris, organe de petite taille, fait de tissus érectiles, et qui joue un rôle important dans l'orgasme féminin. Sa longueur varie de 5 à 25 mm selon les femmes. Il est composé d'une petite tige (de bas en haut) et d'un gland situé à l'extrémité du clitoris. La tige du clitoris est recouverte d'un capuchon ; seul le gland est visible, il ressemble à une petite boule. Le tissu érectile du clitoris, comme celui du pénis, est composé de corps creux, ou corps caverneux qui se remplissent de sang et se durcissent sous les stimulations érotiques »¹¹³⁰.

Une représentation plus réaliste aurait sans doute permis de mieux comprendre le mécanisme à l'œuvre dans la stimulation du clitoris et donc la provenance du plaisir éprouvé.

Les militantes trouvent ces débats un peu « lourds » et injonctifs. Marie-Madeleine sent que son expérience va à l'encontre des théories psychanalytiques :

« Mais, quand j'ai lu Freud, je me suis dit que c'était une stupidité parce que c'était quand même le reproche qu'on faisait... Il y avait la sexualité clitoridienne et la sexualité vaginale. Pour Freud, la vraie maturité féminine, c'est l'orgasme vaginal, ce qui est une connerie monstrueuse quand on sait évidemment... Alors j'ai tout de suite pressenti, à travers mes expériences même très limitées, que c'était une arnaque cette histoire. »

Pascale explique être très sensible au niveau du clitoris et n'avoir ressenti d'orgasme vaginal qu'après un orgasme clitoridien. Elle trouve ridicule toute la presse faite autour de cette question : « Les gens se sont compliqué l'existence. Maintenant, j'espère que c'est fini ces trucs-là ». Christiane se rappelle que les discussions portaient surtout sur le ressenti de l'orgasme ou plutôt son absence lors de rapports hétérosexuels :

« On ne savait pas trop ce que c'était, ça nous paraissait bizarre qu'on puisse dire il y a plusieurs orgasmes. En fait, chacune avait sa façon de faire l'amour j'ai l'impression, qu'elle reconduisait avec le même homme. Elle avait une espèce de mécanique en place, ça se produisait mais rares étaient les filles qui

¹¹³⁰ Boston women's health book collective, *Notre corps, nous-mêmes, op. cit.*, p. 22.

arrivaient à dire "Ah moi, j'ai connu un homme extraordinaire". On cherchait à définir tous ces mots qu'on nous balançait comme ça. Ça nous semblait du balancé ».

L'orgasme apparaît comme un concept dont il est difficile de définir l'expérience. Ressenti ou non, il n'est pas toujours recherché :

« J'avais très peu d'orgasmes quand j'avais des relations sexuelles. Ce n'est pas forcément une catastrophe parce que je pense que le plaisir sensuel est aussi important que l'émotion physique particulière qu'est l'orgasme qui me paraît toujours aussi particulier encore » (Claudine).

Annie constate, avec la vieillesse, qu'on peut avoir des orgasmes à 80 ans. C'est un phénomène qui la stupéfie : « Pourquoi cet espèce de décrochage physiologique se fait ? Quel objectif il a ? Quel but il a ? ».

2.2.2. La recherche du point G

Un autre débat (re)surgit, au début des années 1980, celui de l'existence du point G (point de Gräfenberg). En 1950, le gynécologue allemand Gräfenberg publie un article qui décrit des zones érogènes et une en particulier dans le vagin :

"An erotic zone always could be demonstrated on the anterior wall of the vagina along the course of the urethra. Even when there was a good response in the entire vagina, this particular area was more easily stimulated by the finger than the other areas of the vagina"¹¹³¹.

Cette zone a été appelée « Point G » en son honneur dans un article paru en 1981 au sein de la revue anglophone *Journal of Sex Research*¹¹³². En 1982 paraît *The G Spot : And Other Discoveries about Human Sexuality*¹¹³³ de Alice Kahn Ladas, Beverly Whipple et John D. Perry, un ouvrage à succès qui popularise cette expression. Il est une sorte de manuel qui encourage les femmes à découvrir tout leur potentiel orgasmique¹¹³⁴. Le mouvement féministe ne s'empare pas, ou du moins très peu, de ces découvertes comme en témoigne son absence dans le contenu des revues féministes¹¹³⁵. Pour Françoise, militante rennaise, le point G est perçu comme une mode suspecte :

¹¹³¹ Ernst Gräfenberg, « The Role of Urethra in Female Orgasm », *International Journal of Sexology*, vol. 3, n° 3, 1950, p. 146. Proposition de traduction : « Une zone érogène a toujours pu être mise en évidence sur la paroi antérieure du vagin, le long du trajet de l'urètre. Même lorsque la réponse était bonne dans l'ensemble du vagin, cette zone particulière était plus facilement stimulée par le doigt que les autres zones du vagin ».

¹¹³² F. Addiego, E.G. Belzer, J. Comolli, W. Moger, J.D. Perry et B. Whipple, « Female ejaculation: a case study », *Journal of Sex Research*, vol. 17, n° 1, 1981, p. 13-21

¹¹³³ Alice Kahn Ladas, Beverly Whipple et John D. Perry, *The G Spot : And Other Discoveries about Human Sexuality*, New York, Holt, Rinehart, and Winston, 1982.

¹¹³⁴ Stéphanie Haerdle, *Fontaines. Histoire de l'éjaculation féminine de la Chine ancienne à nos jours*, Montréal, Lux Édition, 2021, p. 154.

¹¹³⁵ Cf. Marine Gilis, « Dessine-moi un utérus ! Représentation des organes génitaux dans les revues du Mouvement de libération des femmes (1970-1980) », *op. cit.*

« Ah oui c'était quoi l'orgasme là, il fallait... Le point G. Mais nous on pensait que c'était une connerie tout ça en plus. On disait qu'il n'y avait pas de norme en matière d'orgasme, on disait que l'orgasme au fond, c'était un ressenti qu'on avait. C'était sans doute quelque chose qui pouvait se mesurer dans le temps parce que c'est un plaisir très court, mais, qu'on pouvait également avoir des sensations orgasmiques plus longues, différentes. Ça ne nous posait pas trop problème de catégoriser comme ça les choses ».

Claire, alors militante au Planning familial de Brest, accorde pourtant de l'importance à le trouver¹¹³⁶ :

« C'était l'époque aussi de la recherche du point G alors moi, j'ai passé des heures à regarder où était mon point G et bon, je ne trouvais pas que ça faisait un effet magique mais, bon c'était quand même... C'est vrai, on n'imagine pas ça maintenant. On y a passé quand même... Moi, j'ai passé plusieurs années avec cette approche-là. C'était vraiment une découverte, voilà, c'était vraiment quelque chose de très important. Ça m'aidait à découvrir ce que j'avais vraiment envie enfin moi, autour de ça, ça me plaisait, mon désir à moi en fait ». Claire, *Chevalières de la table ronde*, film de Marie Hélia, 2013.

Les militantes comparent parfois leurs expériences :

« Si, je me souviens qu'on essayait de déconstruire ces trucs-là, de normes autour de l'orgasme. [...] Il y avait un chemin précis. À un moment il était question du point G. [...] On identifiait soit du même soit du différent quand on en parlait comme ça, même si ce n'était pas forcément abordé sur un mode hyper intime » (Sylviane).

Si certaines ont eu la curiosité de le chercher, les militantes ont surtout tenté de déconstruire les discours sur l'orgasme, la recherche impérative du point G et l'injonction à la réussite du rapport sexuel, vécu comme une performance. Stéphanie Haerdle émet l'hypothèse que, la pénétration vaginale étant associée, par exemple, à la violence et au viol pour Simone de Beauvoir ou au fondement du patriarcat par Alice Schwarzer, les féministes n'ont pas investi l'exploration du vagin, donc du point G. Cette hypothèse ne se confirme pas par les textes et témoignages collectés. Ce qui est confirmé, en revanche, c'est qu'elles ne se sont pas non plus intéressées à l'éjaculation féminine (sujet qui apparaît plus tardivement). Serait-elle suspecte d'une trop grande assimilation au corps et au désir masculin comme l'affirme Stéphanie Haerdle ? ¹¹³⁷. Aucun témoignage ne permet de répondre à cela. L'éjaculation féminine reste un sujet de controverse : « Si, pour certaines, elle fait partie du quotidien, pour d'autres, elle n'est qu'une légende »¹¹³⁸. La multiplication

¹¹³⁶ Marie Hélia, *Les Chevalières de la Table Ronde - Liberté, Sexualités, Féminisme, 50 ans de luttes pour les droits des femmes dans le Finistère*, Paris-Brest Productions / La fée Clochette Productions, 2013.

¹¹³⁷ Stéphanie Haerdle, *Fontaines. Histoire de l'éjaculation féminine de la Chine ancienne à nos jours*, op. cit. p. 164-166.

¹¹³⁸ *Ibid.*, p. 9-11.

des termes participe à entretenir une confusion des phénomènes physiologiques à l'œuvre pendant un orgasme. L'éjaculat est parfois appelé « voluptueux épanchement », « liquide vaginal », « lubrification vaginale », « mucus », « fluide », pertes blanches », « leucorrhée », « gonorrhée » ou, par certaines féministes « flux de joie »¹¹³⁹. L'existence du point G, quant à lui, n'est plus tellement remise en cause, « On parle désormais, de complexe clito-uretro-vaginal, considérant que tout cela fonctionne en synergie »¹¹⁴⁰.

2.2.3. Sortir de la dichotomie vagin/clitoris

Si l'accent est mis sur le clitoris dans les textes féministes, les autres zones érogènes n'en sont pas moins évoquées et questionnées. Nous pouvons prendre pour exemple deux pensées bien différentes, celles de Luce Irigaray et de Monique Wittig. Luce Irigaray propose une analyse de la façon dont la culture patriarcale a érigé le phallus comme forme et valeur suprême, faisant du sexe féminin une absence de sexe¹¹⁴¹. Elle propose une autre définition du sexe féminin en faisant de celui-ci non une unité de la forme mais une pluralité :

« Le plaisir de la caresse vaginale n'a pas à se substituer à celui de la caresse clitoridienne. Ils concourent l'un à l'autre, de manière irremplaçable, à la jouissance de la femme. Parmi d'autres... La caresse des seins, le toucher vulvaire, l'entr'ouverture des lèvres, le va-et-vient d'une pression sur la paroi postérieure du vagin, l'effleurement du col de la matrice, etc. [...] Or, la femme a des sexes un peu partout »¹¹⁴².

Dans *Le Corps lesbien*¹¹⁴³, Monique Wittig consacre des pages entières à des listes de termes anatomiques et gestuels typographiés en lettres capitales pour en renverser le phallogocentrisme¹¹⁴⁴. Ces pages sont « des parodies des textes illustrés des ouvrages d'anatomie et de pornographie qui exhibent et/ou exploitent le corps féminin »¹¹⁴⁵. Elles

¹¹³⁹ *Ibid.*, p. 20-21 et p. 150.

¹¹⁴⁰ Élixa Brune, *La révolution du plaisir féminin. Sexualité et orgasme*, Paris, Odile Jacob, 2012, p. 60.

¹¹⁴¹ Luce Irigaray, « Ce sexe qui n'en est pas un », in *Les Cahiers du GRIF*, n° 5, 1974, p. 55.

¹¹⁴² *Ibid.*, p. 56.

¹¹⁴³ Monique Wittig, *Le Corps lesbien*, Paris, Minuit, 1973.

¹¹⁴⁴ Aurore Turbiau définit le phallogocentrisme ainsi : « Le phallogocentrisme est une notion forgée par Jacques Derrida, employée par un certain nombre d'écrivaines féministes des années 1970. De source psychanalytique, cette notion permet d'analyser en même temps la centralité symbolique du « phallus » dans l'imaginaire et l'organisation sociale collectives (« phallogocentrisme »), et le rôle que jouent plus précisément langage (système linguistique) et discours (ensemble de ce que se dit et cherche à faire sens dans une société, ce qui constitue aussi ses idéologies) dans ce système symbolique et social » in Aurore Turbiau, Margot Lachkar, Camille Isler, Manon Berthier et Alexandre Antolin, *Écrire à l'encre violette. Littératures lesbiennes en France de 1900 à nos jours*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2022, p. 118.

¹¹⁴⁵ Namascar Shaktini, « Le projet matérialiste du Corps lesbien et son matériau anatomique », in Benoît Auclerc et Yannick Chevalier (dir.), *Lire Monique Wittig aujourd'hui*, Lyon, PUL, 2012 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pul.4218>.

<u>De l'air :</u>	Le vent Des orages	Respirer – les pensées pas liées
<u>Du feu :</u>	Le soleil La chaleur	Des émotions - fondre
<u>De l'eau :</u>	La mer Des lacs Des rivières La pluie	L'humidité – des larmes – couler – faire l'amour » ¹¹⁵¹

Une invitation à repenser les contours du plaisir, les zones érogènes du corps, la durée et les formes de l'acte sexuel est faite à travers ces poèmes. Elle s'inscrit dans un mouvement de décentralisation du génital, de l'hétérosexualité pénétrative, du coït, loin donc des catégories pensés par certaines enquêtes et travaux sur la sexualité, loin du « rapport sexuel complet » de Pierre Simon.

¹¹⁵¹ Poème de Marion, *Les Femmes et les femmes d'abord*, n° 3, octobre 1980, p. 27.

Chapitre 9. Bouleversements au royaume de l'hétérosexualité

Les militantes féministes engagées dans les années 1970 ont entamé un travail de déconstruction du système patriarcal entraînant ce que nous pouvons appeler un bouleversement au royaume de l'hétérosexualité. Ce bouleversement est une remise en cause de la frontière entre normalité et anormalité dans les scripts sexuels. Il s'opère dès lors que les militantes interrogent la possibilité d'une relation égalitaire, la notion de fidélité et de pluralité dans les relations sexuelles et amoureuses et expriment la volonté d'échapper à la domination et à la violence dans le couple. Ces questions participent à la définition de nouvelles normes sexuelles. L'évolution des scripts sexuels à l'œuvre depuis les années 1970 n'entraîne pas, de facto, la disparition, pour les femmes, de ce qui est appelé aujourd'hui la charge sexuelle¹¹⁵². La charge sexuelle se caractérise par un ensemble de stratégies qui visent à se conformer à un idéal de beauté, de réussite dans sa sexualité, de respect de normes sexuelle et de maintien du couple¹¹⁵³. En 2020, les journalistes Clémentine Gallot et Caroline Michel publient *La charge sexuelle. Désir, plaisir, contraception, IST... encore l'affaire des femmes* en 2020¹¹⁵⁴. Le « encore » montre la surprise et l'exaspération devant une répartition des rôles entre hommes et femmes dans la relation hétérosexuelle qu'auraient pourtant dû abolir le Mouvement des femmes et le mouvement de « libération sexuelle ». Pourquoi cela n'a-t-il pas eu lieu ?

1. Votre libération n'est pas la nôtre

Quelle libération sexuelle quand la diffusion des méthodes contraceptives en est à ses balbutiements ? Quelle libération sexuelle alors que l'avortement est illégal puis remis en question ? Il s'agit d'abord d'une libération sous tension, celle des luttes pour la contraception et l'avortement libres et gratuits. Une fois obtenus, les moyens de contraception modernes et l'accès à l'IVG ont permis aux femmes de se libérer de la peur du risque permanent d'une grossesse non désirée. La pilule n'a pas directement libéré les femmes, ni l'avortement. Ils ont été un moyen d'affirmer une prise de pouvoir sur leur

¹¹⁵² La notion de « charge mentale » a été employée dès les années 1970 par la sociologue Monique Haicault pour désigner « le travail [invisible] d'organisation et de gestion de l'ensemble des activités essentielles à la vie domestique d'une famille » par les femmes (Monique Haicault, *La charge mentale, son émergence et ses transformations, un cadre conceptuel d'analyse*, pré-publication, 2021, [en ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03270240/document> ; « La gestion ordinaire de la vie en deux », in *Sociologie du travail*, n° 3, Juillet-septembre 1984). Récemment popularisée par la dessinatrice Emma dans la bande dessinée *Un autre regard*, la notion de charge pour désigner la gestion invisible de certaines tâches par les femmes se diversifie. Des articles et livres paraissent désormais sur la charge émotionnelle, corporelle et sexuelle.

¹¹⁵³ *Ibid.*, p. 13-14.

¹¹⁵⁴ Clémentine Gallot et Caroline Michel, *La charge sexuelle. Désir, plaisir, contraception, IST... encore l'affaire des femmes*, Paris, First Éditions, 2020.

corps et en particulier la maîtrise de leur fécondité. Les rapports de domination entre les hommes et les femmes n'ont pas disparu avec la contraception moderne et la possibilité d'avorter en toute sécurité et en toute légalité. La contraception et l'avortement eux-mêmes restent à la charge des femmes. Ils apparaissent alors comme un prétexte pour décourager les résistances éventuelles des femmes face à une proposition d'ordre sexuelle. Rien n'est acquis, les féministes ne sont pas dupes alors qu'elles écrivent « Votre libération n'est pas la nôtre »¹¹⁵⁵. Comment les militantes vivent-elles cette sexualité « sans risque » d'une grossesse non voulue ? Comment perçoivent-elles les réactions des hommes face à ces changements ? Qu'en est-il de l'équilibre entre le plaisir de l'autre (homme) et le sien dans la relation hétérosexuelle ? Comment le genre détermine-t-il les rencontres et leur nombre ?

1.1 Multiplier les rencontres

1.1.1. Draguer ou être draguée ?

La séduction est un espace où se jouent des rapports de domination et s'expriment des marqueurs du genre. Elle est une interaction codée qui fonctionne si l'un·e et l'autre activent et comprennent des codes partagés. Comment séduire et être séduite dans une société patriarcale en étant féministe ? À moins de refuser totalement ces codes et de ce fait, de sortir du système d'interaction sociale qui conduit à une relation hétérosexuelle, les militantes sont bien contraintes de les reconnaître et de s'y conformer, d'une certaine manière. Cela peut s'avérer d'autant plus difficile de s'en affranchir que la séduction est un « acte social ordinaire »¹¹⁵⁶ caractérisé par des modes d'expression parfois labiles et subtils : « une expression du visage, un battement de cils, un plissement des paupières, des frôlements anodins, des points d'inflexion du corps, l'effluve d'un parfum, les harmoniques d'une voix... »¹¹⁵⁷. Un vaste répertoire d'actions et de perceptions qu'il semble bien difficile de mettre à distance.

Une distinction peut être faite entre la séduction et la drague. La drague a d'abord pour sens de rôder à la recherche de quelqu'un ou de quelque chose. Il prend le sens de « Déambuler à la recherche d'une aventure galante » dans les années 1950¹¹⁵⁸. C'est à partir de ce moment-là qu'on distingue deux approches pour aboutir à une relation sexuelle et/ou amoureuse. La séduction apparaît comme une entreprise de conquête sentimentale en vue d'une relation stable tandis que la drague relève d'une quête rapide pour aboutir à

¹¹⁵⁵ Les militantes du MLF s'expliquent dans le n°15 de la revue *Tout !* (juin 1971) : « Nous avons écrit le texte sur les Tuotiens afin de montrer, en partant de nos expériences individuelles, comment en s'appuyant sur une définition erronée de la révolution sexuelle, les hommes en viennent à renforcer leur oppression sur nous ».

¹¹⁵⁶ Cécile Dauphin, Arlette Farge (dir.), *Séduction et sociétés. Approches historiques*, Paris, Seuil, 2001, p. 8.

¹¹⁵⁷ *Idem.*

¹¹⁵⁸ Définition de « draguer » dans le portail lexical du CNTRL [en ligne] <https://www.cnrtl.fr/definition/draguer>

une relation sexuelle¹¹⁵⁹. La drague, comme la séduction, sont d'abord des pratiques masculines. Sylviane déplore, par exemple, que dans les années 1950-1960, le rituel des bals consiste à attendre qu'un garçon invite une fille à danser. Elle veut choisir ses cavaliers parce que « quand une femme choisit, ça veut dire tout est permis ». Les bals constituent un lieu de hiérarchie des genres. La séduction et la drague sont investies par des femmes dans les années 1970-1980¹¹⁶⁰, mais de façon plutôt marginale. Elles n'ont pas été un champ de bataille féministe pour une inversion des normes genrées. Les militantes se sont arrêtées à sa critique. Cela s'explique de deux façons. D'une part, les militantes n'ont pas souhaité investir une pratique selon les codes empruntés à la masculinité. D'autre part, nombre de témoignages concordent pour dire qu'il n'y avait pas souvent et réellement besoin du jeu de la séduction dans une période et des espaces où avoir des rapports sexuels constituait une norme comme le montre l'expérience d'Anne-Françoise :

« Les hasards d'une amitié avec un homme, on se parlait, on restait dormir, on faisait l'amour à un moment ou à un autre quoi. Comme je ne m'attachais pas... Enfin, j'avais des attentes par rapport à certains hommes, mais c'était totalement mal foutu ces histoires-là ».

Les termes « séduction » et « drague » n'ont pas été employés par les lesbiennes qui ont préféré le terme d'« occasions ». Une nouvelle rencontre amoureuse apparaît, dès lors, comme une opportunité à saisir.

1.1.2. « L'errance sexuelle »

Les militantes les plus âgées, rapidement engagées dans un couple stable, n'ont pas vécu ce que les plus jeunes appellent « la grosse fête » ou la « parenthèse enchantée ». Les plus jeunes la racontent. Odile a aimé cette période d'insouciance parce qu'elle était aussi une période de découverte, selon elle, « sans danger » de maladie :

« C'était quand même une sacrée chance parce qu'on pouvait goûter à tous les plaisirs, on ne se privait pas d'aller vers des gens qui nous attiraient et il n'y avait pas de risque sexuel au sens des maladies transmissibles. Il n'y avait pas de maladie grave, c'était plutôt une période bénie et qui nous permettait de reconnaître notre corps, de connaître ses sensations et de prendre du plaisir ».

La sexualité est vécue sans contrainte. Cette liberté est politique. Christiane explique que dans le mouvement homosexuel s'exprimait une volonté de ne plus avoir honte d'être homosexuel·le et de ne pas reproduire ce qu'elles et ils avaient détesté chez leurs parents :

¹¹⁵⁹ Jean-Claude Bologne, *L'invention de la drague. Une histoire de la conquête amoureuse*, Paris, Seuil, 2010, p. 317.

¹¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 322-323.

« Ce n'était pas une vie normée, au contraire, on avait tous des vies multiples. Moi, j'avais des relations multiples. On ne se souciait pas tellement, on faisait. On se moquait bien de ces histoires de fidélité. Ça faisait partie des choses dont on voulait au contraire s'affranchir ».

Annie pense que ce qu'elle appelle « l'errance sexuelle » était une façon d'affirmer une sexualité aussi libre que celle des hommes :

« Parce que l'errance sexuelle, c'était permis pour les garçons, mais pas pour les filles, ce n'était pas reconnu et toléré, donc déjà, ça on avait besoin de l'affirmer et de l'éprouver ».

Cette « errance sexuelle » est à relativiser pour Marie-Madeleine qui explique que la réalité était de parler beaucoup, mais de faire relativement peu :

« Le problème, c'était qu'on ne voulait pas reproduire l'amour exclusif et quoi, la vie s'arrête ? On voulait vivre autre chose. Quoi ? On ne savait pas. En attendant, on ne baisait pas beaucoup. Ou on baisait comme ça pouf pouf pouf mais il y avait des espèces de... des amitiés intimes qui étaient entre l'enfance prolongée et je ne sais pas moi. Moi, dans cet espace-là intermédiaire, où il n'y a pas beaucoup de sexe et énormément d'amitié, la "sororité" comme disent les Américaines ».

La forme du discours biographique tenu en entretien n'a pas permis d'établir précisément le nombre moyen de partenaires dans la biographie sexuelle des militantes de l'Ouest. Elles ne comptent réellement, en effet, que les relations qui ont été importantes pour elles et dont elles se souviennent. Toutefois, aucune n'a témoigné avoir eu un nombre de partenaires supérieur à 10. Il semble qu'en réalité, le nombre de partenaires moyen ne dépasse pas (pour les plus âgées) ou peu (pour les plus jeunes) celui observé dans la population féminine générale révélé lors de l'enquête CSF de 2006¹¹⁶¹. Cette enquête établit que le nombre de partenaires en moyenne est de 3,9 pour les femmes nées entre 1942 et 1946, une moyenne similaire à celle des femmes nées entre 1952 et 1956¹¹⁶². Elle est plus importante pour les femmes nées entre 1947 et 1951 (4,6) et pour les générations suivantes nées après 1957 (supérieure à 5)¹¹⁶³. Lorsque les militantes évoquent une « grosse fête » et la multiplication de partenaires, elles font généralement référence à une période assez courte, les années 1970 et les premières années de la vie sexuelle. La moyenne la plus haute du nombre de partenaires chez les femmes est observée chez celles qui ont entre 17 et 21 ans lors du mouvement de Mai 68 et chez celles qui sont nées entre 1957 et 1961, encore trop jeunes pour participer au Mouvement des femmes et qui atteignent leur majorité après 1975 et la légalisation de l'IVG. La multiplication de

¹¹⁶¹ Henri Leridon, « Le nombre de partenaires : un certain rapprochement entre les femmes et les hommes, mais des comportements encore très différents », in Nathalie Bajos, Michel Bozon (dir.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé, op. cit.*, p. 219.

¹¹⁶² *Idem.*

¹¹⁶³ *Idem.*

partenaires chez des militantes de l'Ouest interrogées est finalement une réalité pour quelques militantes, mais pour les autres, majoritaires, plutôt une perspective, un état d'esprit, une liberté nouvelle autorisée qui se concrétise plus ou moins, avant que n'advienne le couple véritable.

1. Un plaisir pas toujours partagé

1.1.3. La recherche d'une harmonie sexuelle dans le couple

Si l'harmonie sexuelle comme fondement du mariage n'est pas encore une réalité au début des années 1970, la vie commune avant le mariage s'impose. Elle est appelée « *vie préuptiale* », « *union libre* », « *mariage à l'essai* » puis « *cohabitation juvénile* »¹¹⁶⁴. La sexualité, qui était la conséquence du mariage dans les années 1950, est désormais l'acte fondateur du couple avant le mariage¹¹⁶⁵. Les qualités d'un partenaire étaient évaluées pendant une période chaste de fréquentation jusque dans les années 1960 alors qu'ensuite, ces qualités sont évaluées dans l'intimité de la relation sexuelle¹¹⁶⁶.

Les socio-démographes Marie-Ange Schiltz et Maryse Jaspard reprennent les résultats de l'enquête menée par Pierre Simon publiée en 1972¹¹⁶⁷. Elles soulignent qu'une vie sexuelle réussie dans le couple, des rapports fréquents et des pratiques variées sont pensées comme importants pour les hommes comme pour les femmes¹¹⁶⁸. Dans les faits, 44 % des répondantes à l'enquête éprouvent du plaisir contre 81 % pour les hommes¹¹⁶⁹. Ce pourcentage obtenu de 44 % est bien inférieur à celui estimé par les répondants qui sont 58 % à penser que les femmes parviennent fréquemment à l'orgasme ; les femmes, quant à elles, sous-estiment très légèrement le plaisir masculin puisqu'elles pensent qu'ils sont 79 % à éprouver presque systématiquement un orgasme alors qu'ils sont 81 % en réalité¹¹⁷⁰. Les attentes sont semblables sur le plan du plaisir sexuel. Cependant, les femmes sont deux fois moins nombreuses que les hommes à en faire l'expérience. Aussi, le don de soi dans la sexualité, qui passe par le fait de consentir une relation pour faire plaisir à l'autre, est une attitude très majoritairement féminine (22 % des femmes contre 6 % des hommes)¹¹⁷¹.

¹¹⁶⁴ Marie-Ange Schiltz, Maryse Jaspard, « Amour et sexualité dans la conjugalité : évolution des interrogations des années cinquante à nos jours », in Geneviève Paicheler, Marie Andra Loyola (dir.), *Sexualités, normes et contrôle social*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 77.

¹¹⁶⁵ Michel Bozon, *Pratique de l'amour*, Paris, Payot & Rivages, 2016, p. 62-63.

¹¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 63-64.

¹¹⁶⁷ Pierre Simon (dir.), *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, op. cit.

¹¹⁶⁸ Marie-Ange Schiltz, Maryse Jaspard, « Amour et sexualité dans la conjugalité : évolution des interrogations des années cinquante à nos jours », chap. cit., p. 83.

¹¹⁶⁹ *Idem.*

¹¹⁷⁰ *Idem.*

¹¹⁷¹ *Ibid.*, p. 85.

Certaines militantes ont vécu cette dissymétrie qu'elles expliquent comme le résultat d'un manque d'expérience et/ou comme un conditionnement de genre. Christine a eu une vie sexuelle plutôt épanouissante mais pas dans son premier couple :

« Dans mon premier couple, c'était plus une sexualité masculine, conventionnelle peut-être, mais parce que, comme je disais, ça s'est fait... On n'avait pas d'expérience ni l'un ni l'autre. [...] Ben l'homme qui réalise sa demande et hop. La fellation et hop le rapport et hop... C'est tout ce que t'auras. Pas de discussion sur la féminité, sur mon désir de femme, sur la tendresse, les caresses. Quelque chose de très brutal ».

Une sexualité « masculine » s'impose plutôt par manque d'expérience. Affirmer son plaisir suppose le connaître et être en mesure de « négocier » avec l'autre. L'épanouissement sexuel apparaît ici comme un jeu de pouvoir plus qu'une expérience de découverte et de satisfaction mutuelle. Il n'est pas question pour Françoise de se « battre » pour son plaisir. Elle réagit selon le modèle qui s'est imposé à elle :

« De mai 68 à septembre 74, j'ai connu beaucoup d'hommes et je peux te dire, bon puisqu'on est un peu dans la confiance, je ne peux pas dire que j'ai eu une vie sexuelle... Pouêt-pouêt la galette, je ne sais pas comment dire ça. [...] Je n'ai jamais eu vraiment d'orgasme en fait. J'ai eu des rapports sexuels tout à fait... Qui pouvaient être tendres. Mon idée première, et ça je crois toute ma vie sexuelle, je crois, c'était de ne pas contrarier l'autre. Je n'étais pas en recherche de mon plaisir, je dirais presque sans frustration. Dans mon éducation, il ne fallait pas décevoir. [...] "La jouissance à toutes" pour moi, c'était de l'abstraction. Déjà d'avoir quelqu'un aussi, qui pouvait s'intéresser à moi, c'était déjà qu'est-ce que je peux apporter à cette personne-là ? Rien, en fait. Donc, j'étais obligée de lui faire plaisir pour mon identité. [...] C'était un cadeau, voilà c'est ça. Une abstraction de soi démentielle. Ça tient à ma nature aussi je pense. C'est la génération, mais je pense qu'il y avait sûrement des filles plus exigeantes que moi, ou plus débridées. En plus, tu ne voulais pas passer pour une salope non plus, fallait rester dans la limite. [...] Je suis responsable aussi. À aucun moment, on était dans l'acte sexuel qui marche ».

Ce témoignage détonne par rapport à celui des autres dans la mesure où Françoise n'a pas cherché à déconstruire le rapport à soi et à l'autre dans la sexualité. Comme de nombreuses militantes de sa génération, elle vit plusieurs relations. Contrairement aux autres, elle ne cherche pas son propre plaisir. Elle admet, hors entretien, ne pas correspondre à l'image d'une « vraie féministe ». Elle se positionne du côté de ce qu'elle pense être l'expérience de la majorité des femmes, conditionnées à n'avoir pour seule fonction que de faire plaisir aux hommes.

Trouver son plaisir est une recherche constante. Les militantes qui éprouvent du plaisir dans toutes leurs relations ou n'en éprouvent aucun sont minoritaires. La plupart du temps, les militantes témoignent d'expériences différentes d'un partenaire à l'autre selon la durée de la relation, le partenaire et le script sexuel. Les relations courtes ne permettent pas de se découvrir :

« Non. À l'époque, c'étaient des relations assez fugaces et on n'en parlait pas vraiment. Non. Alors après si, quand j'ai été en couple marié, là, on a pu en parler. Mais dans cette époque des années 70, où j'avais des relations multiples, ce n'était jamais des couples. Il n'y avait pas d'échanges. Avec mon second mari, là, on parlait assez facilement de ce qu'on ressentait l'un et l'autre » (Andrée).

Certaines façons de faire l'amour sont plus efficaces que d'autres selon Claudine :

« C'est-à-dire qu'il y a des sexualités plan plan chez des mecs et on ne fera jamais autre chose. Et il y a des mecs qui sont doués quoi, on ne sait pas pourquoi ».

L'absence de plaisir peut être le résultat d'une difficulté à percevoir le plaisir du ou de la partenaire. Pascale, par exemple, pense qu'il est plus facile de deviner le plaisir de l'autre quand l'autre est une femme :

« La différence essentielle [par rapport à une relation avec un homme ou une femme] c'est qu'on peut supposer beaucoup plus facilement quand on est avec une femme, que l'autre ressent la même chose que vous. Tandis qu'avec un homme, c'est impossible. Heureusement qu'il y a l'éjaculation d'une certaine façon. Avec un homme, on ne sait pas comment ça monte. Sans doute que toutes les femmes ne sont pas les mêmes bien sûr ».

L'absence de plaisir peut aussi résulter du fait de ne pas permettre au ou à la partenaire de percevoir quand il y a absence ou présence réelle de jouissance. Anne ressentait fortement l'injonction à l'orgasme au point qu'elle pouvait le mimer pour prouver qu'elle pouvait jouir aussi. Cette recherche d'équilibre à tout prix entraîne des contradictions : faire semblant de jouir tout en affirmant la nécessité de jouir.

L'épanouissement sexuel s'érige comme une norme qui s'impose à toutes les catégories d'âge. En 1970, 50 % des femmes et 62 % des hommes de plus de 50 ans en couple étaient sexuellement actifs contre respectivement près de 90 % des femmes et 95 % des hommes en 2006¹¹⁷². La durée des préliminaires s'allonge depuis quelques décennies et les pratiques symétriques (fellation, cunnilingus, masturbation mutuelle, caresses) s'imposent : « Cela prouve que l'attention à l'autre, la réciprocité entre conjoints, ont pris une place majeure dans l'activité sexuelle »¹¹⁷³.

¹¹⁷² Mireille Bonierbale, Michel Bozon, Pierre-Henri Gouyon, *À quoi sert le sexe ?*, Paris, Belin, 2015, p. 60.

¹¹⁷³ *Ibid.*, p. 53.

1.1.4. Verbaliser pour guider

Les groupes femmes et plus généralement les engagements féministes ont permis une libération de la parole. Cependant, « l'espace du lit »¹¹⁷⁴ est un espace particulier d'expression. La spontanéité des désirs et de l'acte sexuel ne facilite pas la préparation de l'acte et la verbalisation. Brigitte s'est ouverte à la question du plaisir au sein des groupes femmes grâce au questionnement des autres. Sans le groupe femmes, elle pense que cette curiosité lui aurait manqué et qu'elle aurait été trop timide :

« De là à avoir la légèreté et la liberté de faire comprendre au compagnon comment ça marche, c'est un gros chapitre. C'est la vraie relation qu'on a avec les hommes avec lesquels on échange. Ce n'est pas du tout évident ».

Les mots semblent être la frontière entre la théorie et la pratique. Dire entre femmes est plus ou moins facile, mais dire au partenaire l'est beaucoup moins comme l'exprime Yvette :

« C'était quand même difficile de dire à la personne avec qui tu étais dans le lit de lui dire "Fais moi-ci, fais-moi ça, je n'aime pas ci, je n'aime pas ça". Tu vois, c'est... ça s'accordait comme ça, mais plus ou moins bien, plus ou moins agréablement »

Si les mots ne permettent pas réellement d'exprimer les désirs, ils permettent de mettre des limites :

« On en parlait assez librement, même si moi je n'avais pas envie tout le temps de... Voilà d'essayer de nouvelles choses. Par contre, je n'ai jamais voulu passer, c'est au sexe anal. La première fois qu'on a essayé j'ai eu tellement mal, je lui ai dit ce n'est pas pour moi » (Germaine).

L'expérience pratique semble préférée à une verbalisation qui pourrait briser la spontanéité. Claudette, par exemple, n'aime pas parler pendant qu'elle fait l'amour : « Tu essayes de voir avec la partenaire ce qui va, ce qui ne va pas ou éventuellement. Tu ne causes pas ». L'entente sur le plan du rapport sexuel se joue davantage par l'écoute des réactions physiques du ou de la partenaire. Encore faut-il qu'il y ait cette écoute. L'introduction de l'essai de l'écrivaine féministe Sonia Feertchak laisse penser que cela n'a pas été le cas : « On aurait pu s'attendre à ce que, dans les années 1960, l'émancipation des femmes et la libération sexuelle mettent un terme à cette misère de chair. Près d'un demi-siècle plus tard, rien de tel : elles s'emmerdent toujours au lit »¹¹⁷⁵.

¹¹⁷⁴ Par « espace du lit » j'entends tous les espaces où peuvent se dérouler un rapport sexuel.

¹¹⁷⁵ Sonia Feertchak, *Les femmes s'emmerdent au lit. Le désir à l'épreuve du féminisme et de la pornographie*, Paris, Albin Michel, 2015, p. 12.

1.2. Un constat mitigé

1.2.1. L'amour-piège

L'amour est un phénomène moderne dont la sécularisation marque un processus d'émancipation par rapport à l'autorité religieuse¹¹⁷⁶. Il a été perçu, dans une certaine mesure, comme un facteur d'émancipation pour les femmes puisqu'il a permis une plus grande légitimité du modèle privé, l'individualisme moral et l'autonomie émotionnelle¹¹⁷⁷. L'amour devient une prérogative des femmes au XIX^e siècle. De fait, « les femmes endossèrent la responsabilité de l'affection, du sentiment et de l'expression des émotions, tournées vers la création et le maintien de relations proches »¹¹⁷⁸. Cantonnées à la sphère privée, la charge affective pesa sur elles, permettant le maintien de ce qui constituait la nouvelle norme sociale, c'est-à-dire l'épanouissement et l'unité du couple marié. Le devoir conjugal est une des traductions de cette charge affective et de l'inégalité entre les hommes et les femmes. Les militantes dénoncent le fait que la relation d'amour se traduise par une relation de pouvoir et de viol :

« Combien de femmes viennent se plaindre dans les consultations du Planning, dans les centres de femmes du « devoir conjugal » qu'elles doivent subir toutes les semaines ou tous les jours ? La loi protège les hommes, elle ne nomme pas cette contrainte un viol, mais au contraire les autorise à la pratiquer : “ Le mariage, en vertu des obligations qu'il impose aux époux, autorise le mari à accomplir sur sa femme, même malgré elle et par violence, l'acte conforme aux fins du mariage ”. (Répertoire pratique dalloz).

« Combien de filles se “ laissent faire ” par leurs petits amis parce que “ lui c'est cela qui l'intéresse et que sinon il va me laisser tomber ”. Voilà “ l'amour ”, la sexualité dont ils parlent afin de mieux nous opprimer et de faire passer des rapports de pouvoir pour des rapports “ humains ” et “ naturels... ” si je ne me laisse pas faire, ils me cognent dessus »¹¹⁷⁹.

Alors que la redéfinition du viol commence à être discutée en 1978 par les institutions politiques, le sénateur Louis Virapoullé déclare « Il n'y a pas de possibilité de viol dans le cadre de l'union légitime, car, alors, que deviendrait les devoirs conjugaux ? »¹¹⁸⁰. Le viol est d'abord envisagé comme un acte commis dans l'espace public par la figure du jeune inconnu¹¹⁸¹. La lutte contre les violences masculines au sein du couple mobilise

¹¹⁷⁶ Eva Illouz, *Pourquoi l'amour fait mal. L'expérience amoureuse dans la modernité*, Paris, Seuil, 2012, p. 25.

¹¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 27.

¹¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 121.

¹¹⁷⁹ Tract « des lesbiennes du collectif de lutte contre le viol », « Journée contre les violences faites aux femmes » [entre 1976 et 1979] - CAF, 38AF3.

¹¹⁸⁰ Louis Virapoullé, Journal officiel, Sénat, séance du 28 juin 1978, cité par Georges Vigarello dans Patrick Chariot (dir.), *Le viol conjugal*, Paris, CNRS éditions, 2019, p. 9.

¹¹⁸¹ Elisa Herman, « Le viol invisibilisé dans le pluriel des violences conjugales. Parler de sexualité dans le travail social féministe », in Patrick Chariot (dir.), *Le viol conjugal, op. cit.*, p. 159.

progressivement les féministes¹¹⁸² à partir de la fin des années 1970 jusqu'à constituer un « problème public » dans les années 2000¹¹⁸³.

Les militantes du MLF ne visent pas l'abolition de l'amour. Elles sont pour le redéfinir, établir de nouveaux fondements, distincts de « relations perverses par le pouvoir, la possession, le mépris des femmes » et « débarrassé des relations de dépendance économique, sociale ou affective, il est transfiguré »¹¹⁸⁴. Cet amour correspond à ce que le sociologue Anthony Giddens appelle « amour convergent ». Il propose en effet une distinction entre deux formes d'amour. Selon lui, l'« amour romantique » serait fondé sur l'identification projective et implique un « pour toujours » et « un seul et unique » tandis que l'« amour convergent » est une ouverture à l'autre et une construction de l'intimité¹¹⁸⁵. L'amour romantique repose sur une asymétrie entre les hommes et les femmes conduisant ces dernières à l'assujettissement domestique ; l'amour convergent suppose une égalité dans le don et la réception émotionnelle exposant les hommes comme les femmes à une forme de vulnérabilité¹¹⁸⁶.

1.2.2. Une libération sexuelle patriarcale

Le mouvement de Mai 68 a mis à mal l'« amour romantique » puisque l'amour unique et pour toujours ne constitue dès lors plus un modèle. Cependant, il n'a pas mis fin à la domination patriarcale. Les militantes dressent un bilan mitigé de cette « libération sexuelle ». Les hommes, plus que les femmes selon Chantale, lisaient des livres qui déconstruisaient les scripts sexuels, comme celui de Wilhelm Reich¹¹⁸⁷. Elle pense qu'ils visaient leur épanouissement personnel plutôt qu'un épanouissement partagé : « J'ai toujours soupçonné certains hommes, peut-être parce que mon premier conjoint était un peu comme ça, à s'en servir pour lui en premier lieu ». L'expérience masculine de la libération sexuelle se traduit, d'après les militantes, par une injonction « à coucher » pour les femmes comme en témoigne Soizig :

« Ce n'est pas notre désir qui comptait. Je n'ai jamais été violée dans le sens où on m'a forcée véritablement, mais j'ai quand même vécu pas mal de choses comme des viols parce que c'était " Oh tu n'es pas drôle, et tu ne risques rien ".
[...] Toutes les années entre 68-69 et 75, ça a été une période où les filles

¹¹⁸² Cf. Partie 2, chapitre 7, section 2.2 « S'organiser ».

¹¹⁸³ Elisa Herman, « Le viol invisibilisé dans le pluriel des violences conjugales. Parler de sexualité dans le travail social féministe », *op. cit.*, p. 163.

¹¹⁸⁴ Françoise Picq, *Libération des femmes, quarante ans de mouvement*, Brest, Éditions-dialogues, 2011, p. 138.

¹¹⁸⁵ Anthony Giddens, *La transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Paris, Hachette Littératures, 2004, p. 80.

¹¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 80-81.

¹¹⁸⁷ Cf. Partie 1, chapitre 2, section 3.1 « Le tournant de Mai 68 ».

comme moi [qui prenaient la pilule] étaient à disposition des mecs, et c'était ça la libération sexuelle, ce n'était pas du tout notre libération sexuelle ».

Des militantes acceptent des relations sexuelles pour ne pas être accusées de puritanisme voire de frigidité. Elles ne savent pas nécessairement comment vivre leur sexualité, comment s'épanouir, quelles limites définir. L'expérience de Catherine montre une certaine ambiguïté et confusion du désir :

« J'étais plutôt en demande et en même temps en méfiance. Ma mère m'a élevée comme ça. J'étais amoureuse d'un gars à 15 ans, qui avait 25 ans et il aurait pu me faire tout et n'importe quoi, je n'aurais rien vu. Il a été très correct, mais moi, je ne sais pas ce que je voulais à ce moment-là. Mon corps parlait mais ma tête qu'est-ce qu'elle disait ? Je ne sais pas si vraiment il m'avait forcé, je ne sais pas comment j'aurais réagi. Je me serais peut-être laissé faire, possible. J'étais en appétence quand même, en désir, mais en même temps ma mère me disait "Si tu approches trop d'un homme, tu verras, ils prennent feu". Je ne sais plus l'expression qu'elle utilisait. [...] Si tu t'approches, c'est foutu mais c'est de ta faute ».

L'absence d'épanouissement sexuel comme les hésitations ou la sexualité contrainte restent de la responsabilité des femmes selon ce système. D'une manière générale, les militantes perçoivent que la libération sexuelle, pour les hommes, c'est une sacralisation du désir et sa réalisation. La domination sexuelle n'étant pas fondamentalement remise en cause, elle est vécue différemment par les femmes qui, d'après Catherine, y ont cru : « Il y a plein de femmes qui ont cru à ça, à la libération sexuelle et qui s'en sont mordu les doigts ».

1.2.3. Avez-vous le sentiment d'avoir participé à la libération sexuelle ?

Avez-vous le sentiment d'avoir participé à la libération sexuelle ? Cette question était posée en fin d'entretien, comme bilan ou perception globale de leur expérience personnelle de vie affective et sexuelle conjuguant à leur engagement féministe. Trois types de réponses ont été obtenus : « oui », « non », « oui mais ». Les militantes emploient tantôt les termes « libération sexuelle », tantôt « révolution sexuelle » en référence à la période 1968-1980.

Celles qui ont répondu négativement à la question considèrent la libération sexuelle comme synonyme de multiplication de partenaires, ce que certaines d'entre elles n'ont pas vécu, comme Maryse :

« [mariage en] 66. Ah oui donc la libération sexuelle, tu vois, c'est raté [rire]. Mais il n'y avait pas besoin. [...] Qu'est-ce que tu entends par révolution sexuelle ? Si c'est s'envoyer en l'air avec n'importe qui, non ».

Le travail et la charge familiale ne permettaient pas à certaines d'avoir du temps libre pour une éventuelle rencontre en dehors de leur couple. Ce fut le cas pour Claudette :

« À ce moment-là, 68, j'avais mon copain. Non, ce n'était pas dans mes préoccupations. Ben, j'étais déjà mariée, j'avais un fils, je faisais 45 h par semaine. Tu vois, on n'a pas le temps de batifoler comme ça ».

La libération sexuelle apparaît comme un concept vide de sens pour Sylviane, Claude, Maryvonne et Andrée. La situation des femmes paraît, en effet, inchangée pour Sylviane :

« Avec du recul, je ne sais pas bien à quoi correspond ce mot-là. J'ai l'impression que c'est un mot qui a été... Comment on va dire ça... Je ne sais pas si ça a correspondu à une vraie réalité. En tout cas, pas chez les femmes. [...] Honnêtement, je ne vois pas ce qui a profondément changé. J'ai toujours beaucoup de mal avec cet intitulé-là sur cette période-là. [...] Pour moi, c'est vide de sens, c'est un mot théorique, je suis peut-être complètement à côté de la plaque ».

Maryvonne situe son expérience sur le plan individuel. Elle pense qu'elle a vécu une évolution de sa propre sexualité, co-produite avec ceux qui ont été ses partenaires. Elle situe la sexualité comme une pratique culturelle avec des modèles de relations affectives et sexuelles différentes selon les sociétés. Son expérience s'inscrit, selon elle, non comme une révolution du point de vue de la sexualité humaine, mais comme une pratique culturellement et socialement située. Claude se situe dans un continuum historique et féminin :

« Je pense qu'à toutes les époques les femmes trouvent leur jouissance et être libre à l'intérieur de leur jouissance, avec leur jouissance. Je pense qu'à toutes les époques ça existe. Je pense qu'à toutes les époques les femmes s'interdisent de jouir parce que nos désirs font désordre ».

C'est ce qu'affirme également la philosophe Camille Froidevaux-Metterie quand elle évoque le plaisir féminin de l'ère pré-chrétienne au XX^{ème} siècle : « [...] Elles [les femmes] n'ont jamais cessé de jouir et de jouir encore »¹¹⁸⁸. Claude pense que la libération sexuelle pour les femmes ne portait pas tant sur la revendication d'un plaisir des femmes que sur la volonté de désexualiser le corps des femmes. Quant à Andrée, qui a multiplié les partenaires, la libération sexuelle est une affaire de perception et de rupture par rapport à une expérience d'enfermement :

« La première fois que j'ai baisé avec un garçon, c'était avec ma copine. On était tous les trois. On ne se sentait pas plus libérées que ça, c'est venu normalement. C'était un très bon copain. On n'avait pas de sentiment amoureux. Les sentiments amoureux c'était ma copine et moi. Mais elle était plutôt garçon à l'époque. Elle avait ce copain. Elle est venue chez moi et voilà,

¹¹⁸⁸ Camille Froidevaux-Metterie, *Un corps à soi*, Paris, Seuil, 2021, p. 232.

c'est aussi bête que ça. [...] Je suis persuadée qu'on n'est pas libéré·e. On est seul·e. Pour être libéré·e, faudrait avoir eu des chaînes. Est-ce que j'ai eu l'impression d'avoir eu des chaînes en dehors de la maison des parents ? C'était comme dans toutes les autres familles ».

Andrée n'établit pas de parallèle avec les générations précédentes et ce qui constitue encore une norme : le couple marié, le couple hétérosexuel. Cette expérience lui apparaît ordinaire. Elle l'est certainement pour des féministes de sa génération. Elle l'est un peu moins pour ses aînées.

Les militantes qui ont répondu « oui » et « oui mais » ont vécu une expérience forte de rupture par rapport à leur milieu social et familial et de transgression par rapport à ce qu'elles percevaient comme la norme. Elles restent critiques de cette expérience puisqu'elles dénoncent la persistance d'inégalités qui se traduisent par la charge sexuelle, les violences, le viol... mais ont le sentiment d'avoir participé à une forme d'émancipation. Marie-Madeleine est encore marquée par tous les interdits sur le corps des femmes :

« Je ne sais pas si c'est une révolution ou une libération de façon générale parce qu'il y avait un tel corsetage des personnes, des corps, une telle contrainte. Je pense que finalement, c'est cette libération des corps, cette possibilité d'exercer sa sexualité en dehors de jugements, de réprobation, de sentir à la marge de la société. [...] Cette pression qu'on met sur les filles, les femmes. C'est un stress que je ressens encore maintenant, physiquement. Je ne le ressens pas pour le moment mais je le ressens. C'est que j'ai ressenti il y a 70 ans. Je le ressens encore. Il suffit que je l'évoque pour que le stress revienne. Je ressens physiquement cette espèce de peur que j'avais ».

Le corps entravé est vécu comme une violence ancrée de manière définitive. Viviane établit une distinction entre l'expérience de ses parents, la sienne et celle de ses filles. Elle considère avoir été plus libre que ses parents mais quand elle compare son expérience à celle de ses filles, elle constate n'avoir fait qu'« une petite partie du chemin ». Le militantisme lui a permis d'établir une ligne de conduite qu'elle a gardée malgré les épreuves qu'elle a pu traverser :

« C'est évident, il y a eu libération vu le milieu d'où je venais. Mais j'ai gagné bien plus que ça. Je pense que j'ai quand même eu l'impression d'agir sur mon monde, sur ma vie, d'avoir vécu une vraie émancipation. J'avais cette chance de m'être constituée, les groupes femmes y ont vraiment participé beaucoup, une ligne de conduite ».

Les militantes n'ont pas revendiqué la « libération sexuelle » en tant que telle, mais une égalité qui se traduirait par une amélioration des relations affectives et sexuelles. Alors qu'elles découvrent la nécessité de transformer ces relations, elles en prennent la

responsabilité. Leurs expériences montrent bien ces changements que décrit le sociologue Michel Bozon : les contrôles et disciplines externes sont intériorisés, produisant une individualisation des normes et préceptes de la sexualité¹¹⁸⁹.

2. En finir avec le couple... ou pas

Le pourcentage de femmes non mariées recule jusque dans les années 1970. Entre 1931 et 1967, il passe de 36,7 % de femmes célibataires (non mariées) à 31,5 % pour la classe d'âge des 20-29 ans, de 15,8 % à 10,13 % pour la classe d'âge des 30-39 ans et de 11,6 % à 8,48 % pour la classe d'âge des 40-49 ans¹¹⁹⁰. Une différence du taux de nuptialité s'observe entre le milieu rural et le milieu citadin. En effet, en 1968, 6 % des agricultrices sont célibataires contre 33 % pour les femmes cadres supérieures vivant notamment à Paris, ce qui est expliqué par la possibilité de vivre plus facilement en union libre¹¹⁹¹. Par ailleurs, la cohabitation juvénile est de plus en plus fréquente tout comme le pourcentage de naissance hors mariage augmente, passant de 15 % en 1955 à 27 % en 1973¹¹⁹². Ces nouvelles pratiques sont temporaires puisqu'elles aboutissent ensuite au mariage. 1972 est l'année record en nombre de mariages¹¹⁹³. C'est aussi l'année qui marque le début d'un déclin progressif du mariage et en particulier du mariage catholique¹¹⁹⁴. Le pourcentage que représente ce dernier en 1980 reste très élevé en Bretagne et Pays de la Loire (comme dans les régions du centre de la France) puisqu'il représente plus de 79 % dans le Finistère, le Morbihan, les Côtes d'Armor, la Vendée, le Maine-et-Loire et la Mayenne et entre 71 % et 78 % en Loire-Atlantique, Ille-et-Vilaine et en Sarthe contre 64 % pour la moyenne nationale¹¹⁹⁵. Le nombre de divorces est parallèlement bien inférieur à l'Ouest (comme au Centre) et en particulier en Bretagne par rapport aux autres régions. Entre 1974 et 1975, son pourcentage est inférieur à 30 ‰ en Bretagne et à 40 ‰ en Pays de la Loire, et plus encore en Mayenne et dans les Côtes d'Armor avec un taux de 20 ‰¹¹⁹⁶. La réforme du 11 juillet 1975 modifie la procédure de divorce : au divorce pour faute sont adjointes deux autres procédures : celles du divorce par consentement mutuel et par rupture de la vie commune (séparation depuis au moins six ans)¹¹⁹⁷. Cette réforme marque une rupture et montre les changements vers une égalité

¹¹⁸⁹ Michel Bozon, *Pratique de l'amour, op. cit.*, p. 37.

¹¹⁹⁰ Données extraits du tableau « Pourcentage des célibataires dans la population », in INED, *Population et Sociétés*, n° 14, mai 1969.

¹¹⁹¹ Pierre Longone, « Le mariage en question ? », *Population et Sociétés*, n° 94, septembre 1976, p. 3.

¹¹⁹² *Idem.*

¹¹⁹³ Michel Louis Lévy, « Le mariage catholique en France », INED, *Population et sociétés*, n° 175, décembre 1983, p. 1.

¹¹⁹⁴ *Idem.*

¹¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 3.

¹¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 2.

¹¹⁹⁷ Loi n° 75-617 du 11 juillet 1975 portant réforme du divorce, JORF, en ligne sur Legifrance.

entre les hommes et les femmes dans le domaine de la conjugalité. Confrontées à ces évolutions, les militantes se marient-elles ? Pourquoi ? Adoptent-elles le nom de leur époux ? Comment se positionnent-elles face au divorce et aux nouvelles dispositions juridiques ? Quelle(s) définition(s) donnent-elles à la fidélité dans le couple marié ?

2.1 Les féministes mariées

2.1.1. Oui, mais est-ce que je le veux vraiment ?

En 1971, les militantes du MLF à Paris chantent :
« Plus jamais nous ne nous marierons,
Non, non, non
Ne rentrons plus à la maison,
Non, non, non
Leur amour c'est comme une prison,
Oh oui ! »¹¹⁹⁸

À l'Ouest, les militantes se marient-elles ? Oui et massivement ! Toutes les militantes hétérosexuelles ont été mariées au moins une fois à l'exception d'une seule. Il en est de même pour les militantes bisexuelles. En revanche, aucune militante lesbienne n'a été mariée, l'une d'entre elle est pacsée. Ce pourcentage élevé de mariages chez les féministes dans le cadre d'une relation hétérosexuelle peut étonner. Les féministes n'ont-elles pas été critiques de l'institution du mariage ? Si, car le mariage est une institution patriarcale et bourgeoise¹¹⁹⁹. Ce taux doit être nuancé dans la mesure où une majorité d'entre elles l'ont fait pour des raisons « matérielles » et souvent tardivement, dans les années 2000, quand se pose la question du veuvage et du legs de patrimoine. Rien à voir donc avec la sacralité du mariage ou le mariage d'amour. Elles ne l'ont pas désigné comme une étape à leur engagement amoureux¹²⁰⁰.

Carole s'est mariée au milieu des années 2000 avec le compagnon avec lequel elle vit depuis 31 ans. Ses amies, comme elle, ne voyaient pas l'intérêt de se marier jusqu'à ce qu'elles avancent en âge. Toutes se marient petit à petit. Le mari de Katarina est plus âgé qu'elle, ce qui préoccupe celui-ci :

« Aussi, par rapport à la pension de réversion, parce que mon mari est plus âgé que moi, donc il me dit tout le temps qu'il va mourir avant moi, donc il veut

¹¹⁹⁸ Debré *nous n'te ferons plus d'enfants* (1971), Sur l'air de Brigitte Bardot (1961) repris pour *Avec les filles je ne sais pas* (1970), Audrey Lasserre, *Histoire d'une littérature en mouvement : textes, écrivaines, et collectifs éditoriaux du Mouvement de libération des femmes en France (1970-1981)*, op. cit., p. 202.

¹¹⁹⁹ Sur les engagements des militantes dans des groupes d'extrême gauche, cf. Partie I, chapitre 2, section 3.2 « À gauche toutes ! ».

¹²⁰⁰ Cela a pu être le cas pour des féministes comme le montre l'histoire de la relation entre Maryse et George Wolinsky dans Blandine Pénicaut, Vincent Vidal-Naquet, *Les révolutions de l'amour. Sexe, couple et bouleversement des mœurs de 1914 à nos jours*, op. cit, p. 239-242.

que je sois à l'abri. On sait que, si on est mariés, on peut toucher une pension de réversion en cas de veuvage. C'est très terre-à-terre ».

Elle s'est mariée avec son compagnon il y a une dizaine d'années. Elle pensait aussi à l'héritage de ses enfants. Cela paraît d'autant plus important lorsque les enfants sont issus de relations antérieures ou lorsqu'eux-mêmes se marient, élargissant ainsi le cercle familial. Sidonie s'est mariée en 2009 avec le conjoint avec qui elle vivait non maritalement depuis 35 ans pour faciliter le partage des biens entre ses trois fils :

« Quand il y a ce qu'on appelle des pièces rapportées, on ne sait jamais comment les enfants vont se comporter. [...] Bon il y en a une qui s'en fiche total, mais il y en a une autre qui s'en fiche moins. [...] Notre fils aîné est hyper amoureux de sa femme, je pense que si elle crie un peu fort, les autres n'auront plus rien à dire. On veut aussi protéger nos trois enfants ».

Le mariage apparaît donc comme une protection nécessaire par rapport aux enfants, au patrimoine et un apport financier en cas de veuvage.

L'esprit de cérémonie du mariage, même civil, et de réunion d'une communauté des proches, est contesté. Agnès se marie « par nécessité » en 1966 pour des raisons qu'elle ne souhaite pas divulguer. Le mariage est fait sans aucune cérémonie, entre deux activités :

« Le matin je faisais un exposé sur les *Dix jours qui ébranlaient le monde* de John Silas Reed sur la prise de pouvoir de Lénine. Lui, l'après-midi, il faisait, je crois que c'était un devoir d'épigraphie. On s'est mariés juste au milieu de la journée, entre deux témoins et c'était fait ».

Cette pratique du mariage rapide est décrite comme relativement courante par les militantes qui y ont eu recours. Bianca se marie avec seulement deux témoins et une amie. Elle prévient ses parents une fois que cela est fait. Elle explique que c'était dans l'air du temps et pas nécessairement une pratique militante :

« J'ai plein d'amis qui ont fait ça. À l'époque, on ne voulait pas de mariage avec toute la famille, tout le monde, le maire, non. C'était une formalité donc ça restait au stade de la formalité. [...] J'ai une autre amie qui s'est mariée comme ça, j'étais son témoin et on était quatre. Elle a annoncé ça à ses parents après. C'était assez fréquent. [...] On a été très nombreux comme ça. Des gens beaucoup moins militants que nous ».

Son plus jeune frère s'est marié de la même façon, tout comme l'avaient fait ses parents qui, Espagnols et mariés dans leur pays, avaient dû se remarier en France. Ces mariages sans cérémonie ne sont pas sans poser de difficultés aux parents. Certains souffrent de ne pas avoir pu être présents et l'acceptent plus ou moins avec le temps, comme l'a fait la belle-mère de Chantal :

« Ma belle-mère m'amusait parce qu'elle allait à de nombreux mariages. Un jour, je l'emmenais à un mariage et... Alors c'était le tralala quoi, elle était super fringuée et tout ça... Et je dis : " Que vous êtes belle, vous avez de la chance, vous allez à un mariage ". Et c'était longtemps après. "On ne vous a pas donné cette chance". [...] Et elle me dit "Ah mais ça n'a pas d'importance, parce que vous, d'accord, on n'est pas allés au mariage ni rien, mais vous, vous êtes ensemble. Tous ceux-là vont divorcer dans trois ans". [rires] J'avais trouvé ça sympa ! Elle avait bien accepté quoi ».

Quelques militantes (une minorité) ont exprimé une forme de regret pour s'être refusées à un mariage plus traditionnel dans la mesure où cela leur apparaît aujourd'hui comme une posture, une fixation sur des principes de liberté ou un rejet immature du modèle familial et que leurs proches en ont souffert.

La pression familiale et sociale a parfois été trop importante. Marie-France s'est mariée pour des raisons matérielles et aussi par respect de la coutume :

« On n'était pas du tout persuadés que c'était un mariage pour l'éternité, malgré tout on y croyait quand même un peu, à cette éternité quand même qui n'a pas été très longue. [...] On était de familles très traditionnelles. Mon mari d'une famille très catholique, moi d'une famille rurale et à l'époque les gens se mariaient encore ».

Le catholicisme est très présent dans les familles des militantes, qu'elles soient d'origine rurale, ouvrière ou bourgeoise. Maryvonne s'est mariée au bout de 17 ans de relation. Portée par les idées post-68, elle s'y refuse d'abord. Ses amis ne se marient pas et ceux qui le font n'accordent pas d'importance à cet acte et prennent des témoins au hasard. Le poids du regard familial pèse sur elle. Une relation hors mariage est très mal perçue. Elle fait une psychanalyse et se rend compte qu'il est important pour elle d'avoir sa propre famille, une « famille officielle ». Elle se marie en même temps que nombre de ses amies, au début des années 2000. Elle a mis plusieurs années à convaincre son compagnon car « pour lui, c'était une éthique de ne pas se marier ». Le mariage officialise une relation aux yeux des autres. Il la légitime aussi, offre une reconnaissance du couple qui interroge Soizig, militante lesbienne :

« Des fois tu avais une envie de sacralisation de ta relation. La reconnaissance d'un couple. Pourquoi les hétéros s'afficheraient ? Moi ça me paraissait aussi très difficile, quand tu étais avec une femme, pourquoi tu ne t'afficherais pas ? À Paris, tu peux un peu, mieux qu'à la Roche-sur-Yon. C'est vrai que des fois, quand tu allais reconduire ta belle au train et que tu te séparais, c'était quand même frustrant de ne pas pouvoir se serrer. Il y a 40 ans ma cocotte ».

L'hétérosexualité (et notamment la relation mariée), s'affiche librement quand les lesbiennes vivent une relation sans pouvoir se montrer. La fonction d'officialisation et de visibilité d'une relation par le mariage est critiquée par les militantes. Anne-Marie s'insurge : « Tu n'as pas besoin de faire savoir à tout le monde que monsieur va coucher avec madame, que madame va coucher avec monsieur, je trouve ça complètement con qu'il y ait un papier à signer ». Il en est de même pour Katell qui prône l'ouverture de droits individuels plutôt qu'une réglementation institutionnelle d'une relation d'amour. La visibilité d'une relation et sa durabilité ne doivent pas être conditionnées à sa formalisation : « Ce n'est pas parce que tu vas aller signer un papier à la mairie, voire à l'église, que ton engagement est plus fort » (Marcelle). D'une manière générale, ces positions reflètent le changement de perception (qui entraîne la cohabitation juvénile, chez les plus jeunes dans les années 1970) d'une union libre « désaliénée », « spontanée » qui s'oppose au mariage impliquant des rites domestiques¹²⁰¹. Elles signent aussi le rejet de toute ingérence de la famille dans le choix du compagnon. Micheline se souvient de la colère ressentie lorsque ses parents avaient enquêté sur son futur conjoint :

« Mes parents sont allés à Brain-sur-l'Authion où habitait ma belle-mère, voir le curé pour savoir si ce jeune homme avait bonne réputation. Je rigole parce qu'en fait ma belle-mère était athée donc ils ne fréquentaient pas l'église. Le curé savait leur nom mais sans plus ».

Ils apprennent que celui-ci a été adopté par une femme célibataire. Ses parents désapprouvent :

« Mon père m'avait dit un jour "ah ben je ne sais pas dans quoi tu t'engages mais..." Il ne m'a pas dit que j'allais épouser le diable, quand même pas, mais... c'était quelque chose comme ça quand même ».

Cette intrusion n'est plus acceptable alors que le mariage relève désormais d'un choix personnel.

La famille est une « prison » pour certaines militantes qui se marient pour... s'émanciper. Évelyne dit avoir fait le minimum tout en acceptant un mariage à l'église de Quimper, habillée en blanc. Dans sa famille, plutôt aisée, le mariage est une affaire de respectabilité. Elle devient indépendante de ses parents financièrement, ce qu'elle vit comme une libération. Anne se marie en 1967 à l'âge de 22 ans. C'est un acte libérateur, car elle n'a plus à cacher sa relation à ses parents :

« Sinon, quand on allait chez mes parents, il dormait dans une chambre et moi dans l'autre. Ça me semblait insupportable ».

Quand ses parents venaient la voir, elle cachait les affaires de son copain. Elle ne sent pas son autonomie menacée par le mariage :

¹²⁰¹ Philippe Ariès et André Béjin, *Sexualités occidentales*, Paris, Seuil, 1984, p. 166-167.

« Comme j'étais très autonome, de toute façon, par rapport à mon mari, ça ne me posait aucun problème. Envie de ne plus être obligée de jouer les petites filles. Ça m'insupportait ».

Le mariage est libérateur ou salvateur pour celles qui ont été enceintes sans être mariées et qui ont risqué, en plus de l'opprobre social que cela suscitait, de perdre leur emploi. Danielle se retrouve enceinte d'un camarade de classe en deuxième année d'étude supérieure. Si elle ne s'était pas mariée, elle n'aurait pas pu entrer à l'école normale. Ils décident de se marier « à l'essai », pour une période de deux ans, en se promettant de se séparer si leur vie commune s'avère être un échec. Deux ans, c'est le temps, pour eux, d'élever un enfant. Danielle est encore mariée avec ce compagnon. Ce n'est pas le cas des deux autres militantes mariées elles aussi dans les années 1960 suite à une grossesse non voulue.

La dernière raison évoquée par les militantes pour avoir accepté le mariage est le fait de faire plaisir au compagnon. Francine accède à la demande de son compagnon, car pour lui, la situation est vécue comme étant difficile. Il a quitté, pour elle, celle avec qui il était marié. Ce remariage est une façon de rendre légitime cette nouvelle union. Le mariage semble une nécessité plus forte chez certains hommes d'après le témoignage de Simone :

« À ce moment-là, je connaissais d'autres filles qui avaient vécu une chose pareille, qui avaient vécu avec quelqu'un pendant très longtemps et à un moment donné l'homme craque et il dit "Moi je veux qu'on soit mariés." Et la nana se dit peut-être que je pousse un peu aussi. Donc on dit oui ».

Ses amies et elles avaient peur du mariage car il représentait l'enfermement qu'elles avaient vu chez leurs parents. Cette peur est aussi un rejet d'une forme d'emprise qui suscite des crises d'angoisse chez elle et des discussions entre copines. Ses peurs s'estompent :

« Je me suis rendu compte à ce moment-là que je n'avais plus peur du mariage, que je n'avais pas peur d'être mariée, que de toute façon, j'étais liée à lui quoiqu'il arrive et que j'étais liée à lui parce qu'il y avait ces deux enfants, il y avait ces années communes ensemble ».

L'union libre est une situation inenvisageable pour le compagnon de Marie-Lyse et surtout la mère de celui-ci. Elle accepte de se marier, poussée par son désir d'enfant. Ce que les militantes ne disent pas directement, c'est que pour un certain nombre d'entre celles qui se sont mariées assez jeunes, le mariage représente une stabilité perçue comme nécessaire pour l'élevage et l'éducation des enfants.

2.1.2. Conserver son « nom de jeune fille »

Aucune disposition légale n'enjoint les femmes à prendre le nom de leur compagnon lors du mariage. De la même façon, la transmission du nom du père à l'enfant n'est pas une obligation légale. Ces pratiques relèvent de la coutume et cela est rappelé par l'arrêté du 16 mai 1974 fixant les modèles de livret de famille qui indique que « Le mariage est sans effet sur le nom des époux, qui continuent d'avoir pour seul patronyme officiel celui qui résulte de leur acte de naissance. Toutefois, chacun des époux peut utiliser dans la vie courante, s'il le désire, le nom de son conjoint, en l'ajoutant à son propre nom ou même, pour la femme, en le substituant au sien »¹²⁰². Ces coutumes peuvent être d'ailleurs plus ou moins récentes selon les territoires. Une étude des noms bretons révèle qu'il existe encore au début des années 1970, une pratique de conservation du nom de naissance pour les femmes et une différence entre l'identité officielle et l'identité d'usage dans la communauté, renforcée par le bilinguisme¹²⁰³. L'homonymie y étant fréquente, les femmes se voient accoler à leur prénom le nom du hameau où elles résident : Marie-Jeanne Coic, qui réside à Kernel, épouse de Pierre Garrec, est appelée Marie-Jeanne Kernel, par exemple¹²⁰⁴. Le fait d'appeler une femme par le nom de son époux est une forme de stigmatisation, car cela montre un jugement sur son manque de caractère ou sa passivité ou par son origine étrangère à la communauté¹²⁰⁵.

Ces pratiques ne sont pas attestées dans les témoignages des militantes. Elles conservent leur nom de naissance pour affirmer une identité et refuser d'être perçues selon leur statut marital. Anne-Marie évoque une situation vécue dans un bureau de vote. Son mari est appelé par son nom de famille alors qu'elle est appelée par son nom de famille avec la mention « épouse [nom de famille du mari] ». Elle explique aux personnes qui tiennent le bureau de vote que les hommes, eux, ne ne voient pas accolés à leur nom celui de leur épouse. Son nom de famille est la marque d'une histoire familiale importante à ses yeux :

« Je crois qu'il a compris. Moi, je suis l'épouse de quelqu'un, mais lui n'est pas mon époux. J'ai l'impression d'être encore derrière. La loi est que la femme garde son nom, l'usage et la coutume veut que la femme prenne le nom de l'époux. Ben moi, je ne suis pas pour la coutume mais pour la loi et la loi c'est mon nom. Je me suis fait tellement embêter quand j'étais petite. [...] Mais j'étais la seule immigrée dans la classe. J'ai dit "ben je garderai mon nom jusqu'au bout" ».

¹²⁰² Décret n° 74-449 du 15 mai 1974 relatif au livret de famille et à l'information des futurs époux sur le droit de la famille, annexe IV.

¹²⁰³ Cette étude porte sur le pays bigouden sud. Martine Segalen, « Le Nom caché », *L'Homme*, 1980, tome 20, n° 4, 1980, p. 63-76.

¹²⁰⁴ *Ibid.*, p. 74.

¹²⁰⁵ *Idem.*

Cette imposition du nom d'épouse lors de démarches administratives est vécue comme une violence¹²⁰⁶ comme en témoigne Sylvette :

« Mais on regrette, car le jour où j'ai reçu notre fiche d'impôt au nom de Mme [nom de son mari] mais alors là j'étais folle, ça ne va pas du tout. [...] Pour la déclaration d'impôt suivante, il a fallu la faire à la main, pour qu'on puisse corriger et me redonner mon nom et mon identité. C'est hallucinant ».

Cette coutume est parfois prise pour une obligation légale :

« [...] Il y a deux ans, je suis allée faire une carte grise et je voulais mettre mon nom. Je voulais qu'on soit tous les deux sur la carte grise pour des histoires de passage de bateau à Belle-Île, mais la dame me dit : " Si vous êtes mariés, madame, vous ne pouvez pas garder votre nom de jeune fille, ce n'est pas [nom de naissance] ". Je lui dis que si. Bon après les autres ne m'ont pas fait de difficulté, mais il a fallu que je me fâche un peu pour lui dire « mais heu, d'où vous sortez ça ? Moi, je ne m'appelle pas [nom de son mari], je m'appelle [nom de naissance] ».

Sylvette a été confrontée à plusieurs reprises à cette situation et se met à regretter un mariage pourtant conclu pour assurer la succession de ses biens. Elle est toutefois critique du fait que son nom de naissance est celui de son père, autre forme de coutume patriarcale.

Marie-Claude ne souhaitait pas être désignée selon son statut d'épouse. Elle s'est mariée deux fois :

« Je ne change jamais de nom quand je me marie. Personne ne sait si je suis mariée ou divorcée, c'est mon nom [nom de naissance]. Alors là, oui, c'est un choix. [...] Quand j'ai divorcé, personne n'a su au boulot. Quand je me suis remariée, j'étais cheffe d'établissement, personne n'a su. [...] Je tiens à mon nom, ça ne me serait pas venu à l'idée de prendre le nom d'un autre homme. J'ai le nom de mon père, c'est comme ça de naissance, je le garde, ça m'a beaucoup contrariée que ma fille prenne le nom de mon gendre ».

Les militantes tentent parfois de convaincre leurs proches, amies ou filles, de ne pas adopter le seul nom de leur époux. Certaines ont fait le choix d'accoler les deux noms, celui de leur époux à leur nom de famille. La question s'est posée différemment pour la transmission du nom aux enfants :

« Tu vois quand même ça, c'était mon féminisme, c'était une protection de mon identité, de ne pas m'appeler comme mon mari, ni comme mes enfants. Mes enfants s'appellent évidemment comme leur père, mais ça, je m'en fichais complètement. Ce sont mes enfants, peu importe ce nom-là ou un autre » (Jeanne).

¹²⁰⁶ Sur la violence ressentie et les réactions, cf. Christine Berckmans-Panier, « Nom de jeune fille ? épouse de ? », in *Les Cahiers du GRIF*, n° 17-18, 1977.

Une seule militante a imposé son nom de famille à ses enfants jusqu'à un certain âge. Puis elle leur a laissé le choix. Ses enfants ont choisi le nom du père.

La conservation du nom de naissance s'observe beaucoup plus fréquemment chez les militantes mariées tardivement, après de nombreuses années de vie commune avec leur compagnon. Celles qui se sont mariées dans les années 1960-1970 privilégient plutôt le nom de leur époux, ce qui correspond aussi, dans une certaine mesure à une différence générationnelle entre celles nées dans les années 1930-1940 et celles nées au tournant des années 1950.

2.2 Rompre

2.3.1. Divorcer

Mariées plutôt tardivement ou après une période de cohabitation avec le compagnon, les militantes sont très peu nombreuses à avoir divorcé. Les témoignages recueillis comme les fonds d'archives consultés n'attestent pas une bataille féministe pour réformer le divorce. De la même façon, elles ont peu intégré dans leurs luttes les conséquences financières du divorce pour les femmes. Cela s'explique par la lecture qu'elles ont pu faire des dispositions juridiques qui visent à prendre en compte ces conséquences (pension alimentaire, prestation compensatoire, partage du patrimoine familial). Ces dispositions peuvent être lues de trois manières :

« La lecture familialiste consiste à faire des obligations financières des ex-conjoints en cas de divorce un moyen de prolongation du devoir conjugal au-delà du mariage. [...] Selon la conception protectionniste, ces mesures participent d'un impératif de protection d'êtres représentés comme faibles et victimes du divorce : les femmes et les enfants. [...] Enfin, ces dispositions peuvent aussi être conçues comme l'outil d'une justice de genre, en tant que juste compensation d'inégalités structurelles entre les sexes liées à la division sexuelle du travail »¹²⁰⁷.

En 1975, la prestation compensatoire est créée et de nouveaux moyens de recouvrement sont donnés aux créanciers de pension ; d'autres mesures sont instaurées dans les années suivantes comme celle de l'avance par la CAF en cas de non-versement de la pension alimentaire en 1984 par exemple¹²⁰⁸. Les féministes ne se sont pas complètement désintéressées de ces réformes comme en atteste, par exemple, le travail de collecte d'informations (sur l'aide judiciaire et les allocations) de militantes angevines qui ont pu

¹²⁰⁷ Anne Revillard, « Le droit de la famille : outil d'une justice de genre ? Les défenseurs de la cause des femmes face au règlement juridique des conséquences financières du divorce en France et au Québec (1975-2000) », *L'Année sociologique*, vol. 59, n° 2, 2009, p. 356.

¹²⁰⁸ *Ibid.*, pp. 350 et 356-358.

renseigner et accompagner des femmes voulant divorcer¹²⁰⁹. Cela a été aussi le cas d'autres collectifs et associations, notamment celles qui ont lutté contre les violences conjugales¹²¹⁰. Il fallait en tenir compte pour soutenir les femmes.

Avant 1975, seul le divorce pour faute est reconnu, la faute pouvant désigner l'adultère, une condamnation du/de la conjoint·e à une peine afflictive et infamante, ou un excès, des sévices et injures graves commis·es par lui/elle. À partir de 1952, l'adultère est de moins en moins condamné puisqu' « on passe d'environ 3 000 condamnations annuelles en 1952 à 2 000 en 1955-1956, puis à 1 000 en 1963, 500 en 1969 et moins de 200 en 1974 »¹²¹¹. Un huissier est chargé d'établir le constat d'adultère par une visite au domicile de la personne « fautive ». Deux militantes ont témoigné y avoir été confrontées. Madeleine était petite quand sa mère a demandé le divorce. Son père fait intervenir un huissier un matin :

« “Bang bang bang bang, au nom de la loi, ouvrez !”. Alors tu ouvres. Je pense qu'à l'époque elle avait des relations avec son futur mari, mon beau-père, mais je me demande si... Ils étaient peut-être dans le même lit, je n'en sais rien. Ma mère avait des frères, elle avait au moins un frère chez elle. Je pense que mon beau père est allé dans la chambre où il y avait mon oncle. Je me souviens, j'étais dans mon lit et d'un coup la lumière qui s'allume, tu te dis qu'est-ce qui se passe, je trouvais que le bonhomme [le huissier] était gros et n'avait pas de cheveux, ah ! [...] soi-disant qu'ils ont regardé dans le lit, qu'il y avait la présence de deux corps, un truc ! [...] Ils avaient fait un rapport mais ils n'avaient trouvé personne. Quand ma mère a ouvert la porte et qu'il y avait son amant, on va dire, et mon oncle, elle a dit “ ben ce sont mes frères ”. [...] Mon père faisait le guet derrière pour voir s'il n'y avait pas quelqu'un qui sortait. »

Cette expérience, qui intervient par surprise, est traumatisante pour Madeleine qui se souvient encore très bien de cette scène où des personnes inconnues entrent et fouillent le domicile en accusant la mère. Ce témoignage montre ce qu'une autre féministe dénonce dans la revue *Dévoilées* en 1980¹²¹². Le mari de celle-ci, n'acceptant pas le divorce par consentement mutuel comme cela était possible depuis cinq ans, fait intervenir, chez elle, un huissier et la police à six heures du matin par surprise. Elle ressent la présence de ces personnes comme une humiliation et une violence physique. Elle désigne par violence physique à la fois l'agression de l'événement ainsi que le sentiment d'être la propriété de

¹²⁰⁹ Cf. Fonds d'archives d'Anne-Marie Charles 38AF4, CAF.

¹²¹⁰ Cf. Fonds d'archives de Marie-Mad Tallineau 54AF1, CAF.

¹²¹¹ Marc Boninchi (dir.), *Vichy et l'ordre moral*, Paris, PUF, 2005, p. 103-104.

¹²¹² Anonyme, « Une pratique de gauche dans le divorce ? », *Dévoilées*, n° 4, 1980, s. p.

son mari puisqu'il dispose avec la validation de la justice d'un droit de regard sur son corps et sa sexualité. Cette procédure lui paraît violente comme elle paraît hypocrite à d'autres.

Louissette, une militante de Douarnenez, a divorcé avant la réforme de 1975. Son conjoint et elle étaient d'accord pour divorcer et ont organisé la fameuse scène du constat d'adultère :

« C'est assez rock and roll. [...] C'est moi qui ai convoqué l'huissier. Il m'a dit "tu lui diras tel jour, à telle heure, à tel endroit". Ça s'est fait comme ça et ça a été suffisant pour justifier. Il n'y a pas eu d'autres enquêtes, témoignages. C'était un motif qui, à lui seul, justifiait le divorce. [...] Si on n'avait pas été d'accord, j'aurais pu le suivre ou demander à ses copains. Ça veut dire qu'on implique tout l'environnement amical, familial et c'est compliqué ».

Le constat d'adultère perd de son sens et surtout de sa légitimité dans une société où le mariage n'est plus censé assurer la domination du mari sur son épouse et où la relation en mariage est de moins en moins perçue comme définitive.

2.3.2. La fin de l'adultère

L'infidélité masculine, longtemps perçue comme acceptable, voire naturelle et impérative, a pu être justifiée par des théories biologisantes : l'homme insémineur est en concurrence avec les autres « mâles », il cherche à multiplier les occasions d'assurer sa descendance¹²¹³. La « culture psy » qui émerge après la popularisation des théories psychanalytiques ou psychiatriques expliquent l'infidélité (principalement masculine) comme une manifestation d'un dysfonctionnement du couple et d'un problème de communication. Ces théories n'ont pas été reprises par les militantes, critiques de toute explication biologique des comportements et d'une « culture psy » qui porte en elles des présupposés genrés et discriminants à l'égard des femmes¹²¹⁴.

L'avancée des droits des femmes fait reculer la condamnation judiciaire et morale de l'adultère. Beaucoup plus sanctionné pour les femmes que pour les hommes¹²¹⁵, il disparaît du code pénal et ne peut plus être invoqué comme cause automatique de divorce avec la réforme du divorce du 11 juillet 1975. L'apparition (dans cette même réforme) du consentement mutuel, implique une « symétrie des formes » dans une « conception du mariage comme union de nature consensuelle »¹²¹⁶. Cette évolution s'inscrit dans une évolution législative commencée dès les années 1940 : le devoir d'obéissance que la

¹²¹³ Marie-Carmen Garcia, *Amours clandestines : nouvelle enquête. L'extraconjugalité durable à l'épreuve du genre*, Lyon, PUL, 2016, p. 44.

¹²¹⁴ *Idem*.

¹²¹⁵ Marie-Carmen Garcia, *Amours clandestines. Sociologie de l'extraconjugalité durable*, op. cit., p. 26.

¹²¹⁶ Veronika Nagy, « La catégorie juridique d'adultère depuis la réforme française du 11 juillet 1975. La redéfinition contemporaine du mariage comme une union égalitaire et privée », in *Enfances, Familles, Générations*, n° 5, 2006 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.7202/015785ar>

femme mariée devant à son mari est supprimé par la loi du 18 février 1938¹²¹⁷ ; l'association de l'épouse à la gestion de la communauté de biens et la possibilité d'exercer une activité professionnelle sans le consentement de son mari sont rendus possibles par la loi du 13 juillet 1965 ; la puissance paternelle est remplacée par l'autorité parentale par la loi du 4 juin 1970. Aussi, l'« adultère » devient moins courant dans le langage et est remplacé par « infidélité conjugale »¹²¹⁸.

Une tolérance sociale plus grande existe désormais à l'égard d'« infidélités occasionnelles » masculines comme féminines dans la mesure où elles ne remettraient pas en cause la durabilité du couple¹²¹⁹. La fidélité ne serait plus associée à la relation sexuelle, mais à l'engagement dans une relation durable, la responsabilité et la cohérence¹²²⁰. Il apparaît ainsi qu'une hiérarchie est faite entre la relation durable et la relation passagère ou secondaire, entre la relation sexuelle et la relation affective. La durabilité s'érige comme fondement de l'« amour véritable » impliquant « une représentation du sentiment amoureux qui ne serait "vrai" que dans la mesure où il aboutit à un couple partageant valeurs et projets auxquels s'ajoutent, dans les thèses de "l'amour libre", des libertés individuelles concertées »¹²²¹.

Quatre pratiques ont été observées chez les militantes :

- L'exclusivité impérative : ne pas pouvoir et/ou vouloir envisager d'« infidélité ».
- L'exclusivité avec une tolérance relative pour une relation extra-conjugale : envisager que l'autre ait une aventure mais ne pas demander ni vouloir ou chercher à savoir.
- La non-exclusivité recherchée et exprimée : recherche d'une liberté/libération sexuelle, voire d'une performance.
- La non-exclusivité plus ou moins exprimée/tacite : accord mutuel sur la liberté de l'autre sans besoin de rendre des comptes.

Les témoignages recueillis n'ont pas donné d'exemple d'une non-exclusivité admise uniquement dans le cadre d'une relation homosexuelle (un conjoint qui n'admettrait que son épouse n'ait de relation extra-conjugale qu'avec une autre femme).

L'exclusivité impérative ou « tolérante » concerne plutôt les militantes les plus âgées, mariées jeunes. La non-exclusivité concerne davantage les militantes qui ont eu leurs premières relations sexuelles/amoureuses à la fin des années 1960, début des années 1970 et qui ne se sont pas mariées ou se sont mariées tardivement. L'expérience de la

¹²¹⁷ Florence Rochefort, « Laïcisation des mœurs et équilibres de genre. Le débat sur la capacité civile de la femme mariée (1918-1938) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 87, n° 3, 2005, p. 129.

¹²¹⁸ Marie-Carmen Garcia, *Amours clandestines : nouvelle enquête. L'extraconjugalité durable à l'épreuve du genre*, op. cit., p. 43.

¹²¹⁹ *Ibid.*, p. 27.

¹²²⁰ Charlotte Le Van, *Les quatre visages de l'infidélité en France. Une enquête sociologique*, Paris, Payot, 2010, pp. 19 et 30.

¹²²¹ *Ibid.*, p. 22.

« libération sexuelle » a eu pour effet de permettre aux militantes d'envisager plus facilement la non-exclusivité, de la dire ou de la tolérer.

Parmi les militantes qui ont témoigné de la nécessité d'une exclusivité dans leur couple, certaines ont utilisé des adjectifs dépréciatifs pour parler de leur choix et ont relativisé un engagement féministe qu'elles évaluent au regard d'un féminisme plus « radical » (disent-elles) que le leur. La fidélité est une valeur importante pour Monique, qui l'a transmise à ses enfants. Malgré quelques attirances pour d'autres hommes pendant ses quarante ans de mariage, elle n'a jamais entretenu de relation extra-conjugale. Elle va jusqu'à dire qu'elle n'est pas comme les autres féministes ou qu'elle est une « petite féministe ». Pour Brigitte, la fidélité est un concept de « vieilles dames », classe d'âge à laquelle elle s'identifie : « Pour moi, la fidélité c'est la responsabilité. Je suis responsable des gens qui m'aiment. Je suis responsable d'avoir suscité amour ou profonde amitié. Je suis vieille hein ? » La fidélité n'est pas toujours délibérément choisie, c'est parfois le résultat d'une situation qui s'est installée :

« Oui, c'est marrant. À partir du moment où j'ai rencontré [X] il n'y a pas eu grand monde. Il y a eu des relations que j'ai mis un peu de temps à arrêter. Mais depuis, il y a quelque chose qui s'est installé comme ça. Pas en termes de fidélité morale mais il se trouve que c'est comme ça » (Janine).

La fidélité-exclusivité n'est pas revendiquée comme une valeur recherchée et encore moins comme une valeur féministe.

La tendance dans les groupes femmes est plutôt au multi-partenariat. Claude, bien que mariée, a eu plusieurs amants, dont un qu'elle qualifie de Don Juan et qui était connu sur la place publique de Nantes : « Une affaire comme on se disait entre féministes ». Ses copines et elle attribuaient des notes aux hommes parce que les échanges de partenaires étaient fréquents. Son mari et elle se sont accordés une journée de libre, le vendredi, pour avoir d'autres relations. Cela est d'abord difficile pour lui, « marqué par les valeurs du mariage », mais l'exclusivité est inenvisageable pour elle :

« Ma mère m'avait expliqué quand j'étais petite " Il y a un homme qui va te correspondre dans le monde et ça sera ton mari. On est deux demi-oranges et le demi t'apportera le bonheur". Je me suis dit que c'étaient des conneries tout ça. D'abord, je ne suis pas une demie, pour commencer. Et en plus, je ne vois pas bien qu'il y en ait un qui m'attend, quand je vois tout ce qu'il y a, ça m'étonnerait ».

Son histoire avec le Don Juan de Nantes n'est pas simple :

« Un jour, je l'attendais et il ne venait pas. Je reçois un coup de fil d'une copine qui me dit "Il est chez toi ? Non" [à une autre] : "Il est chez toi ? Non. Ah il est

chez une troisième ?“ [rire] Alors toutes les deux on s’est mises ensemble. Je ne crois pas qu’on soit sorties ensemble, enfin qu’on ait fait l’amour ensemble ce jour-là. On a décidé un truc, qu’on ferait une cagnotte. Alors on a dit, qu’on sorte avec le même c’est une chose, mais qu’on se rende malade, ce n’est pas bien. Il ne faut plus qu’on soit dépendantes. Pour qu’on ne soit plus dépendantes, il faut qu’on espace nos relations avec lui parce qu’il a une empreinte sur nous qui devient malsaine, qui ne nous va pas. Donc on a fait une cagnotte. À chaque fois qu’on baisait avec, on mettait des sous dedans. On s’est fait une grosse bouffe et lui il a vu la cagnotte, il a dit “[Lui] : C’est quoi la cagnotte ? [Elles] : Tu ne sauras pas” ».

La solidarité entre militantes du même groupe permettait une expression de ses souffrances comme une déconstruction de celles-ci.

Le leitmotiv des militantes des groupes femmes était en effet plutôt de s’autoriser des relations avec plusieurs personnes : « C’est vrai dans nos groupes femmes c’était un peu notre truc quoi, de ne pas se priver, de sortir avec qui on avait envie, de sortir au moment T et voilà quoi ». Quand elle rencontre celui qui est encore son compagnon, elle continue à entretenir des relations avec d’autres hommes et femmes, ce qu’il accepte avec difficulté :

« J’avais des relations de temps en temps et il le savait, mais il ne disait pas grand-chose donc je pensais que ça ne lui faisait rien, mais en fait, j’ai compris que ça le gênait quoi ».

Elle comprend surtout ses difficultés à partir du moment où lui-même entretient une relation longue avec une autre femme en parallèle de leur couple. Elle ressent alors de la souffrance. Paule a souffert également de cette « errance sexuelle » et remet en cause cet impératif de libération véhiculée dans les groupes femmes :

« L’injonction qu’on avait à l’époque, c’était de ne pas rester en couple. Il fallait essayer des expériences avec d’autres. Ça, on l’a fait, chacun de notre côté mais je lui ai dit, ce n’était pas sans problème quand même, on était quand même malheureux quand l’autre allait voir ailleurs ».

Dans certains groupes, comme celui de Claude à Rennes, ces injonctions ne se traduisent pas en acte :

« C’était de la théorie. On avait ça dans la tête comme on a, je ne sais pas, l’étoile du berger qu’on regarde, mais on n’a pas vécu ça. Personne ne l’a vécu dans mon groupe, c’était invivable ».

Soizig ressentait l’exigence de verbalisation dans son groupe comme un poids :

« [Soizig]: Il y avait aussi ces histoires de fallait tout dire, fallait se mettre autour de la table et tout dire, une espèce de confession, etc. Moi, ça m’a

toujours...[...] Par exemple, si untel qui était avec untel avait été coucher avec machin, et que l'autre, tu voyais bien que... Fallait en parler après.

[Marine Gilis]: Tu n'étais pas en accord avec cela...

[Soizig]: C'était un peu une obligation et non, je ne suis pas trop d'accord avec ça ».

Les différentes expériences peuvent varier au cours d'une vie et selon le/la partenaire. Une militante peut passer, par exemple, d'une non-exclusivité recherchée à une exclusivité « tolérante » ou d'une non-exclusivité exprimée à une non-exclusivité tacite. Le changement de compagne/compagnon, l'arrivée d'enfants, l'âge et la jalousie sont des facteurs qui déterminent généralement ces changements. Plusieurs militantes ont ressenti de la jalousie :

« Par exemple, quand il a eu cette relation avec cette nana, pour moi c'était très violent et ça a modifié mon comportement parce que je me suis dit, je vais arrêter de le faire souffrir. C'est vrai qu'après, c'est compliqué, parce que quand pendant 35 ans on a vécu avec l'idée qu'on pouvait aller où on voulait quand on voulait, qu'il y avait la stabilité qui était là quand même, il faut changer tous ces repères. C'était une période un peu difficile ». (Andrée)

Ce qui est difficile n'est pas seulement la souffrance causée par l'infidélité du partenaire mais aussi le changement de système relationnel, surtout quand il intervient tardivement dans la relation. Chantal, qui a eu des amants pendant toute sa relation maritale, s'est séparée de son conjoint à l'âge de 72 ans. Elle souffre de l'infidélité sexuelle après être entrée dans « le 3^e âge de [s]a vie ». Elle a essayé de modifier le contrat établi avec son conjoint. Il a refusé. Elle constate que :

« Le paradoxe, c'est que la jalousie m'a rattrapée, âgée. C'est quand même lié à la position des femmes dans la société. Arrivée à l'âge de 40 ans, un homme reste sur le marché de la séduction. [...] La femme sort du marché de la séduction à 45-55 ans ».

Elle prend conscience que « tout à coup les choses sonnent faux ». Elle conserve un lien affectif fort avec deux de ses amants sans partager de sexualité avec eux. Elle recherche désormais une relation de soin plus que sexuelle.

Des contradictions apparaissent parfois, tôt ou tard, comme Christiane a pu en faire l'expérience :

« Quand on arrivait effondrée : "ah mais je l'ai traité de tous les noms parce qu'il m'a trompée ! enfin bref, je vais rompre, je ne supporte pas". On a été piégées aussi par ça, faut pas croire. On a souffert nous les féministes, on a été piégées par nos discours. Vous savez quand on a un discours de tolérance, le monde il est beau, il est gentil, on va se partager les mecs et les femmes. Ah

ça ne se passe pas du tout comme ça, vous en prenez plein la figure hein. À un moment vous vous dites "ce n'est pas possible, je suis obligée de me taire" ».

Elle exprime par-là les contradictions entre le discours de libération et l'expérience de sentiments ainsi que des représentations héritées d'une éducation, d'un contexte social, familial dont il est difficile de se départir. Annie n'accepte pas que son mari ait des relations extra-conjugales ce qu'elle envisage pourtant pour elle :

« Cette injonction me gênait parce que moi, je me disais ben on fait l'amour, on fait l'amour bon, mais j'avais quand même cette idée de la fidélité quand même, même si j'étais infidèle parce que c'était dans l'air du temps. Pas par conviction, enfin par... Peut-être que j'avais du mal un peu à me départir de cette éducation bourgeoise. Mais je me rendais bien compte aussi que moi je pouvais être infidèle mais que mon compagnon le soit ça me posait vraiment un souci [rires]. Quoi que je dise, j'étais très jalouse et très vite ça m'a posé problème ».

La contradiction est parfois aussi celle d'accepter les exigences des compagnons qui ne sont pas féministes. Catherine se souvient d'une réunion qui devait avoir lieu en Belgique :

« Une réunion féministe, c'était surtout des hétéros et les hommes avaient exigé qu'il n'y ait que des femmes parce qu'ils avaient peur que s'il y avait des hommes, les femmes les tromperaient. J'étais avec [une femme] et on était dans un dortoir et je me souviens qu'on avait fait l'amour et on a dû choquer tout le monde ».

Les hommes surveillent parfois leur compagne féministe, quitte à chercher à faire naître un sentiment de culpabilité, qui ne marche pas pour Évelyne :

« Je ne voulais pas tomber d'une domination parentale à une autre toute de suite comme ça. Ça m'ennuyait bien qu'il réagisse comme ça mais je me sentais bien légitime. Je ne me sentais pas coupable. Il voulait que je me sente coupable, mais je ne me sentais pas coupable. À l'époque, rien ne m'aurait arrêtée ».

La perception de l'infidélité dépend du sens que l'on donne à la fidélité. Mais alors qu'est-ce que la fidélité ? Une exclusivité sexuelle ? Amoureuse ? À quel moment est-on infidèle ? Par le regard ? Une pensée amoureuse ? Un baiser ? Une relation sexuelle avec pénétration ? La fidélité est-elle nécessairement une exclusivité ?

Simone déplore ce qu'elle appelle la fidélité successive dans les relations homosexuelles, c'est-à-dire une fidélité qui ne dure que le temps de la relation amoureuse dans un mouvement de passage d'une compagne à une autre. Elle préfère des relations durables mais plurielles, ce qu'elle expérimente depuis le début de sa vie amoureuse. L'exclusivité n'est en effet pas l'apanage des relations hétérosexuelles. Comme l'a montré

la sociologue Natacha Chetcuti-Osorovitz, les lesbiennes privilégient également l'exclusivité sexuelle et affective¹²²².

Yvette, pour qui la fidélité est importante et nécessaire pour l'épanouissement dans une relation, a une hésitation au moment de se dire fidèle. Elle explique que, bien qu'elle n'ait pas eu d'autres relations sexuelles et affectives pendant son mariage, elle n'est pas « fondamentalement » fidèle à son mari dans la mesure où elle considère une de ses relations antérieures comme son « grand amour ». Pour Christine, c'est quand il n'y a pas d'affectif pour une autre personne qu'il y a fidélité. La fidélité physique n'a pas de valeur si elle ne porte pas conséquence dans la relation stable. Une autre, Françoise, situe la fidélité ailleurs. Ce n'est ni une question de relation sexuelle ou de relation affective, c'est une question d'attention : « Du moment que tu ne prends pas à l'autre. L'amour, ça peut se partager. Quand j'étais avec une, je ne pensais pas à l'autre ». Face à tous ces témoignages, la fidélité apparaît comme une notion toute relative et négociable à chaque relation et chaque moment de vie.

2.3.3. Le célibat, ce n'est pas drôle

Face aux différents questionnements autour de la domination des hommes dans la relation de couple et sur le plan sexuel, sur l'acceptation par défaut du mariage et les contradictions exprimées à travers les expériences de fidélité et d'infidélité, ne vaut-il pas mieux se revendiquer célibataire ? Un célibat officiel, exprimé, qu'il soit traduit par un célibat effectif ou non, n'est-il pas une posture intéressante ?

Il convient d'abord de préciser ce qui est entendu par célibataire. Le célibat peut être compris de deux manières. D'une part, il renvoie à une catégorie juridique qui s'oppose au statut de personne mariée. D'autre part, il désigne l'absence de relation affective et/ou sexuelle.

En 1976, le groupe Femmes Travailleuses en Lutte s'insurge dans la revue *APL* de la fête des catherinettes qui se prépare dans les entreprises¹²²³. La tradition voulait que les jeunes filles vénèrent Sainte-Catherine, protectrice des célibataires. Celles qui n'avaient pas de perspective de mariage (appelées les catherinettes) étaient invitées à coiffer la statue de la sainte lors de cérémonies religieuses. Par la suite, les entreprises, en particulier celles du monde de la mode et de la couture, organisaient des fêtes où les femmes célibataires de 25 ans se voyaient offrir des cadeaux ou porter un chapeau¹²²⁴. L'article

¹²²² Natacha Chetcuti-Osorovitz, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot, 2010, p. 123.

¹²²³ Groupe Femmes Travailleuses en Lutte, « Les catherinettes », *APL*, n° 162, 22 novembre 1976.

¹²²⁴ Cf. les travaux d'Anne Monjaret et en particulier sa thèse *La Sainte-Catherine à Paris de la fin du dix-neuvième siècle à nos jours : ethnographie d'une fête urbaine et professionnelle*, thèse de doctorat en ethnologie, Université

rédigé par le groupe Femmes Travailleuses en Lutte montre la dimension genrée de la perception du célibat. Les hommes célibataires de 25 ans sont plutôt félicités d'avoir échappé « à la bague au doigt » tandis que les femmes sont suspectes :

« [...] On commence à se demander ce qu'elle a de bizarre, pour que personne ne l'ait épousée. Pour peu que la fille soit angoissée elle aussi par le fait d'être célibataire, on a vite fait de dire qu'elle s'aigrit et qu'elle a mauvais caractère en bonne voie pour finir vieille fille¹²²⁵ ».

Le groupe dénonce ce qui sous-tend cette vision genrée des femmes qui doivent avant tout être épouses et mères. Cette image du célibat paraît de plus en plus désuète au regard des évolutions sociales telles que l'augmentation du nombre de divorces et de familles monoparentales ainsi que l'indépendance financière plus grande des femmes.

Le taux de célibat (absence de toute relation affective) chez les militantes interrogées est actuellement de 24 %. Les causes sont les suivantes : veuvage récent (20 %), manque d'opportunité (20 %), encore mariées mais séparées par conflit (20 %), par choix (20 %), cause non cernée (20 %). Ces militantes vivent seules, ce qui représente un pourcentage inférieur à celui de la population féminine en général qui est de 35,2 % pour les femmes de 65 à 79 ans et de 61,7 % pour les femmes de plus de 80 ans¹²²⁶.

L'expérience du célibat est généralement mal vécue par les militantes. Jeanne décide de quitter son compagnon alcoolique et violent malgré sa peur de la solitude :

« [Jeanne]: Je ne voulais pas avoir de relation avec lui, surtout quand il avait bu, ça me dégoûtait un peu. Ça devenait un peu difficile. On faisait l'amour de moins en moins souvent. Après, quand je l'ai quitté, ça m'a manqué beaucoup les relations sexuelles.

[Marine Gilis]: Vous aviez peur du célibat?

[Jeanne]: Oui, aussi bien au niveau humain, partage, qu'au niveau sexuel ».

Jeanne ne reste pas célibataire très longtemps et retrouve une relation stable.

Claude a été célibataire jusqu'à l'âge de 32-33 ans. Elle pense que le célibat n'est pas une situation « normale » : « Je pense qu'on n'est pas fait pour être seul, psychologiquement, psychologiquement ». Elle décrit cette période de jeunesse comme « aride ». C'est plutôt à l'entrée de la vieillesse que Micheline expérimente une absence durable de relation affective et sexuelle :

« Je sais qu'aujourd'hui c'est terminé, je ne rencontrerai personne. Personne qui voudra me voir beaucoup et puis même d'avoir une relation physique. Là

Paris X, 1992. Elle montre aussi la dimension subversive que peut revêtir cette fête lorsque des femmes portent, à l'occasion, des vêtements masculins.

¹²²⁵ Sur la figure de la « vieille fille », cf. Partie I, chapitre 1, section 2.3.3 « La vieille fille ».

¹²²⁶ Statistiques INSEE, « Personnes vivant seules dans leur logement selon l'âge et le sexe », rapport annuel publié le 13/07/2022, [en ligne] <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381512#tableau-figure1>

du coup j'ai mis une croix là-dessus. Pour être avec quelqu'un, je pense qu'il faut être un minimum désirable ».

Elle pense qu'elle n'est plus désirable et qu'elle ne redormira jamais avec quelqu'une. Il lui arrive de penser à une femme en particulier mais se refuse à imaginer être avec elle : « Je m'empêche d'aller au-delà, de fantasmer sur elle. Ça sert à quoi ? ». Entretenir des rêves amoureux lui paraît vain et douloureux.

Même chez celles qui disent choisir de rester célibataires, il apparaît que ce choix est fait à défaut de mieux. Odile se dit incapable de vivre en couple à cause de son caractère et d'une très faible envie de relations sexuelles. La vie en couple demande des efforts qu'elle ne se sent plus capable de fournir :

« Peut-être je suis moi-même parfois pas très adroite avec les relations avec les gens donc ça crée des petites vexations, des frictions. J'ai du mal à m'en remettre quand je sens que je n'ai pas été adroite. J'ai envie d'éviter toutes ces frictions-là, ces vexations au quotidien, tous ces petits stress qui font que parfois soit soi-même on est heurté, soit on heurte l'autre. Ça me dérange. Quand je suis seule, je suis à l'abri de tous ces petits énervements qui font que ça rend la vie compliquée. Je ne souhaite pas vivre avec quelqu'un ».

Le célibat garantit une forme de tranquillité. Il est, pour Agnès, une façon de conserver une indépendance. Veuve à 66 ans, elle ne souhaite pas s'engager dans une nouvelle relation :

« J'ai préféré rester toute seule parce que je ne sais pas... Quand vous avez connu la jouissance assez longtemps avec un homme, ravoir quelqu'un, c'est toujours un point d'interrogation. J'ai préféré rester toute seule que de m'aventurer dans une relation avec un autre homme et que ça n'aurait pas été [sur le plan sexuel]. [...] Peut-être qu'un autre homme n'aurait pas aimé l'indépendance que j'avais. On avait chacun notre voiture comme ça on n'avait pas d'histoire ».

Son histoire avec son mari lui paraît suffisamment exceptionnelle pour qu'elle ne pense pas que cela puisse se reproduire. Cela peut aussi être lié à une diminution du désir sexuel avec l'âge dont certaines militantes ont témoigné.

Le féminisme ne s'est-il pas emparé de cette question ? Une simple recherche sur internet montre une corrélation étroite pensée entre le célibat croissant des femmes et le féminisme. La presse, en particulier depuis 2021, met en avant des témoignages de femmes qui ont choisi volontairement le célibat par incompatibilité entre le couple hétérosexuel et la déconstruction du patriarcat au sein de celui-ci¹²²⁷. Les bouleversements

¹²²⁷ Exemple d'articles de presse [liste non exhaustive] : Virginie Ballet, « Témoignages. Pour les femmes, couple et patriarcat ne font pas bon ménage », *Libération*, 10 septembre 2021 ; Myriam Levain, Femmes et célibataires : même plus peur », *Les Inrockuptibles*, 9 mars 2022 ; Charlotte Murat, « « L'essor du mouvement féministe m'a

sociaux et les luttes féministes menées dans les années 1970 sont régulièrement cités comme étant à l'origine de ce mouvement de célibat volontaire des femmes. Déjà, au début du XX^{ème} siècle, Madeleine Pelletier prône un célibat émancipateur, préconisant aussi l'abolition de la famille et l'amour libre¹²²⁸. La plupart des militantes de l'Ouest ont eu comme modèle Simone de Beauvoir, par la lecture de ses œuvres comme par ce qui se savait de sa vie perçue comme un modèle de liberté. Simone de Beauvoir n'a jamais été mariée. Or, comme le souligne la philosophe Geneviève Guilpain, elle ne consacre, dans ses œuvres, aucun chapitre à la figure de la femme célibataire car « ce statut, bien que préférable, ne la soustrait pas de façon décisive à l'histoire de la condition féminine qui empêche encore les femmes de devenir des individus libres et créatrices »¹²²⁹. Les militantes des années 1970 ne semblent pas considérer le célibat comme une arme contre le patriarcat ; elles luttent pour un épanouissement de leur vie amoureuse et sexuelle¹²³⁰.

Les militantes de *Dévoilées* consacrent un dossier spécial « femmes : ordinaires de la solitude » dans le numéro 9 de leur revue afin de « tenter de cerner dans la période actuelle et pour les femmes vivant sans mari ou concubin, les difficultés qu'elles rencontrent, les raisons de leur choix, l'amélioration ou la dégradation de leur situation en tenant compte des différents registres matériels, psychologiques, sociaux »¹²³¹. Pascale fait un état des lieux des associations départementales en charge d'aider les femmes veuves, cheffes de familles, divorcées et séparées. Elle décrit les activités de l'Association des Veuves Civiles, Chefs de famille, les Veuves de guerre, l'association Foyers brisés et l'Union des femmes seules et chefs de famille et donne les adresses de « Espérance et vie », Renaissance et de l'Association syndicale des familles monoparentales. Cet état des lieux fait un parallèle intéressant entre le dynamisme de ces associations et l'augmentation, entre 1975 et 1981, du nombre de familles monoparentales (+ 25,6 % de mères seules) et de femmes qui vivent seules (17,9 %) ¹²³². Marie-Paule recueille, quant à elle, le témoignage d'amies militantes. Ses amies constatent que les personnes en couple sont celles qui portent et véhiculent le plus une norme : « Pour une copine c'est très important, tout le monde essaye de la caser. On l'invite pour ça ». Une segmentation s'opère entre les catégories sociales et selon la situation matrimoniale : « Il y a une copine qui n'a le plus souvent que des relations avec des couples alors qu'elle vit seule. À la fin, c'est invivable pour elle, ça la démolit » ; « Moi, dans ma situation de femme seule avec

ouvert les yeux »... Ces femmes ne veulent plus vivre en couple », 20 minutes, 15 octobre 2021 ; Jennifer Padjemi, « Le célibat peut être un choix de vie, quel que soit l'âge que l'on a », Slate, 30 janvier 2020 ; « Célibataires volontaires : le nouveau militantisme féministe ? », Sud-Ouest, 24 juillet 2021.

¹²²⁸ Charles Sowerwine, « Madeleine Pelletier », in Christine Bard (dir.), Sylvie Chaperon (collab.), Dictionnaire des féministes. France XVIII^{ème}-XX^{ème} siècle, *op. cit.*, p. 1110-1113.

¹²²⁹ Geneviève Guilpain, *Les célibataires, des femmes singulières. Le célibat féminin en France (XVII^e-XXI^e siècle)*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 156.

¹²³⁰ *Ibid.*, p. 159.

¹²³¹ Anne-Marie, « Indépendance, assistance, solitude : vivre autre chose que la famille ? », *Dévoilées*, n° 9, janvier 1984, p. 3.

¹²³² Pascale, « Histoire d'A...sociations », *Dévoilées*, n° 9, janvier 1984, p. 10-11.

un enfant, je ne reçois pas de gens en couple ». Quelques-unes ont choisi de rester célibataires : « Vivre seule quand c'est de notre part un choix, on dépense de l'énergie à le revendiquer en tant que choix » ; « ça ne va pas quand on t'associe systématiquement à ton copain, surtout si à ce moment-là, tu n'as plus que ce type de relation (couple-couple) avec les autres » ; « Mais l'image qui nous est quelques fois retournée nous surprend : dragon, excentrique ou mégère ». Ce n'est pas toujours facile à vivre dans la mesure où le célibat est associé au manque d'épanouissement sexuel, il augmente la charge familiale en cas de garde non partagée des enfants (ce qui empêche aussi les activités de loisir et de convivialité) et amoindrit l'aisance financière voire la dégrade totalement.

Deux ouvrages sont cités : Catherine Baker, « Balade dans les solitudes ordinaires »¹²³³ et Évelyne Le Garrec, « Un lit à soi »¹²³⁴. Ces deux autrices traitent de la solitude d'un point de vue féministe. La principale critique adressée à l'ouvrage d'Évelyne Le Garrec est le choix des personnes interrogées¹²³⁵. Tous les témoignages sont le fait de femmes engagées dans des associations ou un syndicat, espaces qui permettent l'expression de la solidarité et d'une affirmation de soi que ne vivent pas des femmes qui n'ont pas d'engagement de ce type. Ces femmes qui témoignent ont rencontré peu de difficultés personnelles. Une image très positive de la solitude est ainsi donnée par l'autrice sans qu'elle n'envisage une corrélation avec des mouvements sociaux en constante évolution. Aucune critique n'est faite de l'ouvrage de Catherine Baker. M. H. en réalise une synthèse en listant des citations clés¹²³⁶. L'autrice a mené une enquête auprès de personnes rencontrées par hasard. Elle affirme que la solitude est créée par un « Pouvoir » (l'État) qui divise les êtres en les empêchant de communiquer et de contester. La solitude est un conditionnement, comme la peur et l'angoisse, renforcé par l'organisation des villes, des façons de se mouvoir, de concevoir les activités quotidiennes et par les rôles genrés. La vie en couple (hétérosexuel) ne brise en rien la solitude des femmes puisque « c'est un amour-cage, une roue d'écureuil »¹²³⁷. Le « lit » constitue le lieu d'expression par excellence du patriarcat et si le couple hétérosexuel est un « amour-cage », ne vaut-il pas mieux vivre avec une femme ? L'homosexualité peut-elle être une alternative au célibat et au couple hétérosexuel ?

¹²³³ Catherine Baker, *Balade dans les solitudes ordinaires*, Paris, Stock, 1982.

¹²³⁴ Évelyne Le Garrec, *Un lit à soi. Itinéraires de femmes*, Paris, Seuil, 1979.

¹²³⁵ Françoise, « Un lit à soi, E. Le Garrec », *Dévoilées*, n° 9, janvier 1984, p. 22-23.

¹²³⁶ M. H. [signature suivant d'un dessin de hérisson], « (petite) balade dans les solitudes avec Catherine Baker », *Dévoilées*, n° 9, janvier 1984, p. 24-25.

¹²³⁷ *Idem*.

Chapitre 10. L'expérience lesbienne

« Une femme sans homme, c'est comme un poisson sans bicyclette » : ce slogan du MLF a marqué des militantes de l'Ouest. Les unes se le sont approprié avec ferveur, d'autres l'ont jugé trop radical. Cette affirmation humoristique dit que le rapport de dépendance entre femmes et hommes relève de l'absurde. Faut-il y voir une volonté de rupture radicale avec les hommes ? Les féministes sont-elles toutes devenues lesbiennes dans les années 1970 ? C'est en tout cas ce que suggère l'anecdote suivante : alors que deux militantes parisiennes distribuaient le *Torchon brûlé*, elles s'entendent être appelées les « gouines rouges », « gouines parce que MLF, rouges parce que révolutionnaires »¹²³⁸. La féministe Françoise Picq qui a témoigné de son engagement au MLF ne voit pas pour autant, dans ce slogan, une rupture avec l'hétérosexualité, car pour elle : « Le féminisme, lutte de libération des femmes, doit au contraire faire le pari de leur volonté de changement et de leur capacité de mobilisation ; c'est-à-dire croire l'autonomie possible et désirable, même dans l'hétérosexualité. Certaines d'entre nous arboraient dans les manifestations ce slogan aussi optimiste que dérisoire [...] »¹²³⁹.

Non-mixité, homosocialité, homosexualité, lesbianisme, ces termes se combinent dans des expériences, plus ou moins amicales, amoureuses, enthousiastes ou conflictuelles. Comment le regard sur l'homosexualité a-t-il évolué de la fin des années 1960 au début des années 1980 ? Quelle est la place et la part des lesbiennes dans les luttes féministes ? L'homosexualité est-elle une alternative possible au couple hétérosexuel ? Peut-on « devenir » lesbienne ?

1. Briser le tabou de l'homosexualité

Le mouvement des femmes, parce qu'il a su déstabiliser les rôles sexuels et les identités de genre, a rendu possible l'existence lesbienne en tant qu'identité collective et groupe social¹²⁴⁰. L'identification collective des lesbiennes est fragile à la fin des années 1960 selon l'historienne Christine Bard¹²⁴¹. Elle le restera jusqu'au milieu de la décennie 1970 pour les lesbiennes de l'Ouest qui n'ont pas vécu les expériences parisiennes du FHAR ou des Gouines rouges. L'homosexualité, taboue dans la jeunesse des militantes, n'est pas

¹²³⁸ Christine Bard, « Gouines rouges (les) », in Didier Eribon (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003, p. 227.

¹²³⁹ Françoise Picq, « Féminisme, matérialisme, radicalisme », in *Revue d'en face*, n° 13, 1983, p. 54.

¹²⁴⁰ Christine Bard, « Le lesbianisme comme construction politique » in Éliane Gubin, Catherine Jacques, Floence Rochefort, Françoise Thébaud, Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2004, p. 112.

¹²⁴¹ *Ibid.*, p. 113.

une évidence pour toutes au début des années 1970, même pour celles qui ont lu *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir et son chapitre sur les lesbiennes. D'ailleurs, des féministes s'interrogent sur Simone de Beauvoir... Était-elle lesbienne ? Et critiquent ce chapitre, y décelant des stéréotypes, un modèle négatif des lesbiennes, des sources contestables et des explications relevant du biologisme¹²⁴². Les militantes de l'Ouest se questionnent sur leur sexualité, leur rapport aux hommes dans ces espaces non-mixtes dans lesquels elles construisent un projet sororal. Elles rêvent et expérimentent, posent sur la table des discussions leurs doutes et leur colère parfois. Quelle place les lesbiennes occupent-elles dans ce projet ? Est-il question d'homosexualité dans les discussions et luttes collectives ? Combien de militantes vivent une expérience affective et/ou sexuelle lesbienne ? Pourquoi ont-elles ses expériences ? Les lesbiennes parlent-elles de leurs amours dans les groupes ? Quelle frontière entre sœurs et amantes ?

1.1 La rupture d'un tabou

1.1.1. Condamner l'amour entre filles

Aucun mot n'existe jusqu'au XVIème siècle pour désigner les lesbiennes. Le terme tribade est utilisé jusqu'au XIXème siècle et se trouve remplacé par celui de lesbienne au moment où l'homosexuel·le apparaît dans le discours médical et psychiatrique¹²⁴³. Cependant, les lesbiennes ne sont, dans les souvenirs de jeunesse des militantes, pas désignées comme telles. L'entourage familial, les voisin·es, les passant·es croisé·es ici ou là usent de périphrases pour parler des femmes homosexuelles. « Elles ont des mœurs spéciales », c'est par cette expression que commence le recueil de témoignages de lesbiennes d'Évelyne Le Garrec collectés au début des années 1980. Son recueil commence avec l'évocation des années 1950 :

« Dans notre petite ville, les dames du quartier de la gare chuchotaient très bas, de façon que nous, les filles, n'entendions pas. Cela se passait en des temps reculés, il y a une bonne trentaine d'années ; bien entendu, nous entendions parfaitement, même si sournoises, un air d'innocence un peu bête répandu sur nos visages, nous faisons semblant de... Leur ton, leur regard suffisaient à nous alerter et à faire se dresser nos oreilles. C'était le ton qui servait à évoquer les choses sales, les choses laides, les choses honteuses. De la même manière, on disait "les maladies honteuses". Enfin, des choses si sales et si laides qu'on ne pouvait les nommer d'un mot précis et qu'il fallait s'en tenir

¹²⁴² Meryl Altman, « Simone de Beauvoir et l'expérience lesbienne vécue », *Genre, sexualité & société*, n° 2, 2009 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/gss.1007>

¹²⁴³ Natacha Chetcuti-Osorovitz, « Lesbienne, lesbianisme », in Didier Eribon (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, op. cit., p. 289-290.

à des périphrases vagues et prudentes. Du reste, avaient-elles un nom ces choses, pour celles qui en parlaient avec un tel dégoût ? Homosexuelle. Lesbienne »¹²⁴⁴.

Si l'homosexualité est « sale » ou « honteuse », elle provoque de la répulsion et fascine en même temps. Cette attitude ambivalente est évoquée par Viviane lorsqu'elle parle des fêtes de lycée dans les années 1960. Dans les internats non-mixtes se formaient des couples de filles¹²⁴⁵. L'homosexualité n'est pas formulée, elle est toutefois plus ou moins perçue et surtout stigmatisée. Viviane se souvient qu'il fallait condamner les couples de filles : « Quand on parlait de ces filles là, ce n'était pas bien ». Mais ce qui était condamné n'était pas clair. Viviane comprit bien plus tard qu'il s'agissait de couples de filles :

« Je ne formulais pas trop que ça puisse exister. Après coup, j'ai compris, et il y avait une espèce de fascination et répulsion. [...] C'est évidemment, a priori quand je vois maintenant certains couples, qu'elles étaient ensemble. Mais ce n'était pas trop dans l'imaginable. L'homosexualité n'était pas dite, ce n'était pas dans mon champ intellectuel ».

Claudine se souvient que l'homosexualité constitue même « la grande terreur à l'internat ». Les adultes surveillent constamment ce que les jeunes filles font, ouvrent les casiers et regardent si les lits ont été défaits. Cette honte a pu être intériorisée par des militantes qui n'ont pas su ou pu déconstruire cela, comme Sylviane. Elle a toujours fait en sorte d'empêcher qu'une relation homosexuelle lui soit proposée ou n'advienne. Elle garde ses distances, surtout dans des situations qui auraient pu se prêter à une relation sexuelle, comme dans ce souvenir : « Très souvent, ça nous est arrivé de dormir à trois dans un même lit, ça aurait très bien pu dévier vers des relations homosexuelles. Je me suis toujours préservée, je ne sais pas pourquoi. Un reste de tabou ». Une autre militante, Françoise, raconte qu'elle a été gênée le jour où une de ses amies s'est méprise sur ses intentions :

« J'avais une très bonne amie. Un jour, je sais que j'ai eu un geste tendre vis-à-vis d'elle mais sans arrière-pensée. Elle a fait un geste de recul alors que je n'avais aucune... Vraiment, c'était juste un geste d'affection. Ça m'a... J'ai eu toujours ce geste après ».

Plus que le soupçon d'une homosexualité chez elle, Françoise est marquée par le rejet physique que cela a provoqué chez son amie. Ce qu'on appellerait homophobie/lesbophobie intériorisée aujourd'hui a été vécue par des lesbiennes qui ont mis plus ou moins de temps à s'identifier comme lesbienne, à l'image de Nadia :

« Se chercher, se découvrir, s'accepter, enfin ce qui pour moi semble évident aujourd'hui a demandé un cheminement difficile.

¹²⁴⁴ Évelyne Le Garrec, *Des femmes qui s'aiment*, Paris, Seuil, 1984, p. 9.

¹²⁴⁵ Cf. sur l'internat, Partie 1, chapitre 2, section 1.1 « Une école qui s'ouvre ».

Je suis homosexuelle depuis toujours je pense, mais comment se reconnaître dans un milieu bourgeois, avec une éducation religieuse sévère où toute forme de sexualité est bannie ?

À l'âge du premier coup au cœur mes élans me poussaient vers des adolescentes de mon âge ; mais quand je parlais amour, on comprenait tendresse et je restais seule, sans donner ni recevoir. J'étais effrayée de ne pas être comprise.

À vingt ans je plongeais dans le mariage purificateur. Je me sentais tellement isolée qu'il me fallait me reconnaître dans une institution et c'est un choix que je n'avais plus à faire puisqu'il avait été pour moi bien avant moi.

[...] Je me suis réveillée un matin prête à vivre et j'ai essayé de savoir s'il existait d'autres moi. Et c'est parce que j'ai rencontré « ma moitié d'orange » que j'ai eu je crois le courage de me prendre en main »¹²⁴⁶.

Ce témoignage montre qu'il faut savoir que cela existe pour pouvoir non seulement l'accepter mais tout simplement le vivre. Le mariage apparaît, comme un moyen de réparer une situation « d'anormalité » et « d'amoralité »¹²⁴⁷. Il perd peu à peu cette fonction de correction de destins en dehors des normes, dès lors qu'il devient mariage d'amour et responsabilité individuelle. Nadia a vécu des expériences homosexuelles avec des femmes mariées avant cette rencontre avec sa « moitié d'orange ». Cependant, ces expériences lui ont paru fausses dans la mesure où elles étaient vécues par les femmes mariées comme secondaires voire illégitimes, le mariage constituant le seul cadre valable. Il n'est alors pas question d'identité sexuelle, la définition de soi passant par la relation socialement perçue plus que par les relations vécues.

1.1.2. "C'est une cousine" : nommer le lesbianisme

Paule ne se sait pas lesbienne jusqu'au jour où elle reçoit « les codes » pour comprendre, à l'âge adulte. Pourtant, elle est attirée par les copines de classe dès l'école primaire et elle se sent tout le temps amoureuse. Au lycée, elle tombe amoureuse d'une surveillante : « Elle était amoureuse de moi et moi d'elle. On se retrouvait dans des salles. Elle disait qu'elle me donnait des cours d'allemand. Elle ne disait pas qu'elle était homo. On ne disait rien ». Ni elle, ni Paule ne connaissent le mot lesbienne ou homosexuelle. Un jour qu'elle joue avec d'autres filles dehors, un groupe de garçons passe et leur dit qu'elles ressemblent à des « gouines ». Une de ses camarades répond qu'« elles en sont » effectivement, par provocation. Ainsi, ces « autres » sont porteurs d'un regard ou de mots

¹²⁴⁶ Nadia, « Nadia... », *Dévoilées*, n° 5, février 1981, p. 10-11.

¹²⁴⁷ Sur le rôle du mariage dans le rétablissement d'une situation « acceptable » et « morale », cf. Partie 1, chapitre 1, section 2.3 « Les contre-modèles féminins ».

que Paule ne possède pas encore sur elle-même. Elle comprend quand elle intègre un groupe lesbien au début des années 1980. À partir de quel moment les lesbiennes se définissent-elles ? Pourquoi ? Quels mots emploient-elles ? Comme l'écrit la sociologue Natacha Chetcuti-Osorovitz dans *Se dire lesbienne*, l'autonomination est un processus de catégorisation de soi constamment rejouée et révélateur de relations de pouvoir entre la norme, le groupe dominant, l'expérience personnelle et collective¹²⁴⁸. Les mots recueillis lors des entretiens pour se nommer ou nommer les autres lesbiennes sont : « lesbienne », « homosexuelle/homo/homosexuelle femme/femme homosexuelle », « personne » et « 3^e genre ».

Le terme « homosexuelle » accolé parfois à celui de « femme » est employé par les militantes hétérosexuelles, bisexuelles et lesbiennes pour caractériser les femmes qui ont des relations affectives exclusivement avec d'autres femmes. Il désigne à proprement parler la sexualité et sert de qualificatif. Il est employé plutôt quand il s'agit d'évoquer la visibilité des personnes homosexuelles hommes et femmes dans l'espace public et la découverte de sa propre homosexualité. Claudette Davené¹²⁴⁹ est nommée professeure en Vendée en 1967 :

« Je suis un peu draguée par une jeune élève. [...] Et voilà 68 qui arrive et c'est déjà aussi l'acceptation de l'homosexualité avec plein de complices au lycée. Même la directrice n'avait pas l'air de... On ne se rendait pas compte mais on était un peu visibles ».

Elle sait que l'homosexualité existe grâce à sa colocataire :

« Elle m'avait parlé d'un couple de femmes alors je savais que ça existait. [...] Et puis ça m'est tombé dessus. À la fin de la première année scolaire, il y a des ambiances de fin d'année, il y a des trucs qui se passent et puis... Elle m'a cherchée, elle m'a eue, elle m'a trouvée et puis après c'était embarqué quoi ».

La relation avec cette élève dure sept ans. Bien qu'elle ait participé à des groupes lesbiens à Nantes et à Paris, elle privilégie le terme d'homosexuelle pour désigner cette première relation avec cette élève (qui n'a pas été engagée dans un groupe féministe), puis celui de lesbienne quand elle évoque ses engagements militants et ses relations avec des lesbiennes féministes. L'homosexualité ne relève ici que de la relation affective quand le lesbianisme renvoie à un engagement militant et à une identité politisée. La sociologue Jules Falquet fait en effet remarquer que le terme « lesbianisme » ne désigne pas seulement des pratiques sexuelles et affectives. Il renvoie aussi « un ensemble de courants théoriques et de mouvements sociaux qui théorisent ces pratiques »¹²⁵⁰. Aussi, l'emploi

¹²⁴⁸ Natacha Chetcuti-Osorovitz, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, op. cit. p. 34-35.

¹²⁴⁹ Claudette Davené, entretien réalisé par Marine Gilis le 20 juillet 2021 à La Jonchère, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

¹²⁵⁰ Jules-France Falquet, « Lesbianisme » in Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2004 (2^e ed.), p. 103.

d'« homosexuelle » est une façon d'affirmer « une appartenance première au groupe des femmes et le refus d'une particularisation politique et sociale associée à la douleur de la stigmatisation »¹²⁵¹. Le terme « lesbienne » est porteur d'une connotation péjorative qui persiste encore aujourd'hui comme l'écrit la militante lesbienne Alice Coffin :

« Le mot « lesbienne » fait peur. Lesbienne, lesbienne, lesbienne, lesbienne. L'écrire, le dire, est une transgression, une émancipation, une révolution. Le terme terrifie. Les lesbiennes elles-mêmes répugnent parfois à l'employer »¹²⁵².

Les militantes hétérosexuelles interrogées utilisent davantage ce terme quand elles l'entendent prononcé par moi, comme si le fait que je privilégiais ce terme ôtait sa connotation potentiellement négative.

Le mot « lesbienne » fait réagir verbalement comme physiquement comme le montre ce dialogue restitué dans un témoignage anonyme en 1981 :

« -Vous êtes mariée ?

- Mais non, je suis lesbienne.

Il me regarde ahuri, on dirait que je lui ai envoyé un coup-de-poing au ventre. Je suis lesbienne, et oui, ça leur fait drôle ce mot-là, ils en sont gênés pour moi, et quand ils n'osent pas dire que ça les met mal à l'aise, ils se justifient en expliquant qu'on n'a pas besoin de se définir sexuellement, que c'est de la provocation. Mais qui provoque ? Qui définit ? Qui vous met de force dans la norme ? »¹²⁵³

Le mot lesbienne est un cri. Et c'est le cri de Françoise, par exemple, qui revendique ce qu'elle caractérise d'étiquette nécessaire à la levée des tabous et la lutte contre le patriarcat : « Lesbienne ? Qui a prononcé ce mot ? Moi ! Et alors ? Peut-être ne l'ai-je pas prononcé assez fort ? Dans ce cas, je vais le répéter. Je peux même le crier si besoin »¹²⁵⁴.

Annie est de celles qui, au contraire, le prononcent comme un murmure et même ne le prononcent pas. Dans la rue, elle s'amusait à deviner qui était lesbienne et lançait la remarque à ses amies « Tiens, voilà une cousine ». Le mot « cousine » est plus discret. La sexualité, pour elle, est une affaire strictement privée. Elle s'amuse en entretien : « Je ne te poserai pas de question. J'ai raison de ne pas la poser ? [rire] Elle est devenue toute rouge ! ». Ses parents ne l'ont jamais interrogée sur ses relations amoureuses :

« C'était comme dans l'armée américaine, "no ask, no talk". [...] Dans le cadre des femmes célèbres de la saga familiale, les copines des parents, etc. Il y en

¹²⁵¹ Ilana Eloit, « Trouble dans le féminisme. Du « Nous, les femmes » au « Nous, les lesbiennes » : genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », 20 & 21. *Revue d'histoire*, n° 148, 2020, p. 131.

¹²⁵² Alice Coffin, *Le Génie lesbien*, Paris, Grasset, 2020, p. 137.

¹²⁵³ Anonyme, « Je suis lesbienne », *Dévoilées*, n° 5, février 1981, p. 8.

¹²⁵⁴ Françoise, « Lesbienne ? Qui a prononcé ce mot ? », *Les Femmes et les femmes d'abord*, n° 4, décembre 1980, p. 5.

avait plusieurs je suis sûre qu'elles étaient homosexuelles, mais ça ne se disait pas ».

Elle affirme sur un ton un peu solennel : « Je me définis comme une personne ! ».

Être lesbienne conduit certaines féministes à questionner leur identité de genre. C'est le cas d'Odile : « Ben non, je n'étais pas une fille. J'étais une lesbienne comme dirait Wittig¹²⁵⁵. Je ne m'identifiais pas à une fille en tant que genre ». Elle conclut sa réponse en précisant qu'elle doit être « du 3^e genre ». Isabelle propose même une dissertation pour réfléchir au lien entre féminisme, lesbianisme, identité sexuelle et de genre :

« Étude d'un cas pathologique :

Soit une petite fille qui voulait être un petit garçon. Soit la même quelques années plus tard, elle se dit féministe et aime les femmes.

- Trouver la relation entre ces deux personnages en vous appuyant sur des notions freudiennes.

- Soulignez les liens logiques entre ces deux attitudes caractéristiquement pathologiques pour prouver qu'il y a du louche là-dessous »¹²⁵⁶.

La proposition de sujet de dissertation est commentée ensuite. Ce témoignage, comme tous les autres découverts dans le cadre de cette thèse, n'évoque pas la transidentité (alors désignée, dans les années 1970, par le terme transsexualisme ou transsexualité) ni le relation butch/fem¹²⁵⁷. Isabelle refuse les codes de la féminité et les règles de comportements genrés qui lui sont édictés et imposés¹²⁵⁸. Ce qu'elle désigne avec humour comme une pathologie est la volonté de sortir « du moule ». Ce qu'elle désire à travers son souhait, petite fille, d'avoir « un zizi », c'est : « on veut ce qui va avec : droit au jeu, à l'extériorisation, à l'expression, à la force, à l'autonomie ». Son engagement féministe lui permet de comprendre qu'elle peut avoir avec des relations avec des femmes, ce qu'elle pensait alors être réservé aux hommes.

1.1.3. Les lesbiennes invisibles

Le tabou de l'homosexualité est encore présent dans les années 1970 et même dans certains groupes féministes, tout du moins dans leurs premières années d'existence. Au

¹²⁵⁵ Cf. section 2.1.2 « Le lesbianisme politique » de ce chapitre.

¹²⁵⁶ Isabelle, « Étude de cas pathologique », *Les Femmes et les femmes d'abord*, n° 1, janvier 1980, p. 21.

¹²⁵⁷ Les butchs sont des lesbiennes qui utilisent les codes et symboles du genre masculin ; les fem sont des lesbiennes qui s'habillent et se comportent selon les normes du genre féminin. Cf. le glossaire établi par Natacha-Chetcuti-Osorovitz dans *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, op. cit, p. 253- 256.

¹²⁵⁸ D'autres témoignages attestent un parcours similaire, cf. Partie 1, chapitre 1, section 1.3 « désir d'émancipation » et Partie 2, chapitre 4, section 1.1 « Apprivoiser ses règles ».

Planning familial de Saint-Brieuc par exemple, Anne-Françoise ne se souvient pas que des personnes homosexuelles se rendaient aux permanences :

« C'étaient des choses qui étaient tues. Les jeunes qui venaient, il y en avait qui n'étaient pas bien et on ne savait même pas. On n'imaginait même pas que ça puisse exister. C'est ça le truc aussi. C'est tellement impensable, comme relation. Quand tu réfléchis bien, c'est du domaine de l'impensable. [...] Ce n'était pas des œillères de notre part, ce n'était pas quelque chose qu'on ne voulait pas voir, par rapport à l'homosexualité ».

Bien que l'homosexualité soit un sujet connu puisqu'intégré à la formation des militantes, elle reste une réalité théorique, et même irréaliste d'une certaine manière. Parmi les militantes, certaines lesbiennes ne parlent pas de leurs relations amoureuses. Plusieurs raisons ont pu être évoquées : « discrétion », volonté de préserver son intimité affective, sujet qui apparaît comme secondaire par rapport à d'autres luttes. Cela n'est pas systématiquement questionné par les militantes hétérosexuelles comme le montre l'expérience d'Anne-Marie :

« Même la jeune femme, [A] qui était une copine à nous, qui... On pense qu'elle était homosexuelle, mais on n'en a jamais parlé. On était chez moi, ou chez [B] parce qu'on habitait des maisons jumelles à l'époque. On faisait les affiches ensemble pour l'avortement. La question de son homosexualité n'a jamais été un objet de discussion ».

Rose-Marie Sanchez¹²⁵⁹, militante brestoise, explique que l'homosexualité est devenue un sujet dicible au début des années 1970 dans certains milieux, cela ne s'est pas fait immédiatement ni uniformément : « On était sous un couvercle qui n'avait pas encore totalement explosé. Il restait quand même des sujets tabous. L'homosexualité, on en parlait, mais on était encore loin de voir une manif avec des homosexuel·les en tant que tel·les ». Chaque groupe féministe a sa dynamique propre et accorde, dans les discussions, une visibilité plus ou moins grande à l'homosexualité.

¹²⁵⁹ Rose-Marie Sanchez, entretien réalisé par Marine Gilis le 3 avril 2012 à Rennes, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

1.2 Les groupes femmes comme lieu d'expérimentation homosexuelle ?

1.3.1. Les relations homosexuelles dans les groupes femmes

Selon l'enquête CSF menée en 2006¹²⁶⁰, 3,1 % des femmes de 50-59 ans¹²⁶¹ ont eu une relation homosexuelle au cours de leur vie et 1,1 % des femmes de 60-69 ans¹²⁶². Ces chiffres sont bien inférieurs à celui obtenu lors des entretiens. Le pourcentage de femmes qui ont eu des expériences amoureuses et/ou sexuelles avec une partenaire de même sexe représentent 40 % des militantes interrogées. Une majorité (59 %) de ces 40 % sont « plutôt » hétérosexuelles, 35 % d'entre elles sont plutôt homosexuelles, 6 % plutôt bisexuelles. L'adverbe « plutôt » est utilisé pour nuancer ces catégories. Parmi les 35 % de « plutôt lesbiennes », certaines n'utilisent pas ce mot (ni celui d'homosexuelle) et ont eu des relations sexuelles avec des hommes. Ont donc été classées dans la catégorie lesbienne les femmes ayant eu des relations avec d'autres femmes, parfois des hommes, mais qui n'ont eu de relation affective¹²⁶³ et de couple (exclusif ou non) qu'avec des femmes. Celles qui ont été regroupées dans la catégorie « hétérosexuelles » sont celles qui ont eu des relations sexuelles, affectives et de couple (exclusif ou non) majoritairement avec des hommes et qui ne se sont pas déclarées bisexuelles. Cette catégorie d'hétérosexuelle apparaît comme une catégorie par défaut pour toutes celles qui admettent ne pas s'être interrogées sur leur identité sexuelle. Ce classement¹²⁶⁴ montre le primat de l'hétérosexualité comme identité référentielle, l'homosexualité relevant alors de l'expérimentation ou d'une situation vécue comme passagère ou constituant ce que la sociologue Natacha Chetcuti-Osorovitz désigne comme « le groupe témoin de la norme »¹²⁶⁵.

La relation sexuelle et/ou affective passagère ne fait pas l'identité sexuelle. Il ressort de ces statistiques un constat contradictoire. D'une part, le Mouvement des femmes n'est pas un mouvement au sein duquel se vivrait ou s'expérimenterait massivement l'homosexualité puisque que 85 % des militantes sont « plutôt hétérosexuelles » dont 55 %¹²⁶⁶ qui déclarent n'avoir eu aucune relation sexuelle et affective avec une partenaire

¹²⁶⁰ Nathalie Bajos et Nathalie Beltzer, « Les sexualités homo-bisexuelles : d'une acceptation de principe aux vulnérabilités sociales et préventives », in Nathalie Bajos, Michel Bozon (dir.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, op. cit., p. 248.

¹²⁶¹ Ce qui correspond à l'âge de 59 % des militantes au moment de cette enquête.

¹²⁶² Ce qui correspond à l'âge de 41 % des militantes au moment de cette enquête.

¹²⁶³ La relation sexuelle est distinguée de la relation affective qui comporte un engagement de type amoureux.

¹²⁶⁴ Ce classement a été pensé à partir des réponses reçues en entretien et des réflexions des militantes elles-mêmes qui n'ont pas souhaité se définir comme lesbienne/homosexuelle, bisexuelle ou autre.

¹²⁶⁵ Natacha Chetcuti-Osorovitz, *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, op. cit. p. 34.

¹²⁶⁶ Pour 5 % des militantes, aucune information n'a été donnée sur une éventuelle relation avec une autre femme, c'est pour cette raison que l'on n'arrive pas à 100 % en additionnant le pourcentage du nombre de personnes qui ont des relations amoureuses et/ou sexuelles avec une autre femme et celles qui n'en ont pas eu.

de même sexe, soit une large majorité. Pourtant, les militantes expérimentent beaucoup plus l'homosexualité que la population des femmes en général.

Les militantes ont utilisé la catégorie « bisexuelle » pour désigner les partenariats visibles (relation avec un/des hommes et une/des femmes sur une même période de vie) mais pas une identité sexuelle. L'alternative à l'hétérosexualité est le lesbianisme. Cela se vérifie dans les sources écrites (revues, tracts) pour la Bretagne et les Pays de la Loire qui font une critique de l'hétérosexualité et pensent le lesbianisme politique. Un seul témoignage aborde un positionnement par rapport à une expérience de la bisexualité. Il s'agit du témoignage d'Évelyne qui, en 1980, remet en cause sa bisexualité dans le cadre d'un débat sur la relation hétérosexuelle comme forme de collaboration au patriarcat¹²⁶⁷. Évelyne choisit de n'avoir plus que des relations sexuelles avec des femmes mais à l'impression d'une imposture : « Je ne sens pas de différence de nature entre faire l'amour avec un homme ou avec une femme. [...] J'ai l'impression de tromper le monde puisque je sais pouvoir avoir des désirs pour des hommes [...] ». Elle est partagée entre son engagement actuel et ce passé bisexuel qu'elle ne souhaite pas renier. La bisexualité est envisagée comme une collaboration avec le système patriarcal au même titre que l'hétérosexualité.

Parmi les militantes « plutôt hétérosexuelles » qui ont eu une relation amoureuse et/ou sexuelle avec une autre femme, 80 % d'entre elles ont été actives dans un groupe femmes¹²⁶⁸ et 20 % au Planning familial. Cet écart est doublement révélateur. D'une part, les militantes lesbiennes, bisexuelles ou hétérosexuelles avec expérience homosexuelle ont privilégié un militantisme moins structuré et moins exclusivement centré sur la contraception et l'avortement. D'autre part, cet écart correspond également à une répartition différente des classes d'âge. Les militantes les plus jeunes se retrouvent davantage dans les groupes femmes qu'au Planning familial et ont commencé leur vie sexuelle pendant la période qui a suivi les bouleversements de Mai 68 propice aux expérimentations affectives et sexuelles.

Les « plutôt lesbiennes » représentent 14 %. Comment sont-elles perçues par les autres ? Elles sont invisibles dans les groupes où l'homosexualité n'est pas abordée. Christiane évoque une « pépinière de lesbiennes à Quimper » qui ont été le moteur des groupes sur les violences. Peu importe qu'elles soient « lesbiennes, anges ou démons », elles s'engagent dans la lutte des femmes sans parler de leur vie personnelle car « on avait quand même l'idée que ça aurait chié des bulles avec certaines personnes si ça s'était su donc on n'en aurait pas parlé ». L'homosexualité se vit plus ouvertement au moment de ce que Christiane appelle la troisième mi-temps, c'est-à-dire les soirées alcoolisées qui

¹²⁶⁷ Évelyne, « Contribution au débat d'actualité : lesbianisme – hétéro (collabo) », *Les Femmes et les femmes d'abord*, n° 4, décembre 1980, p. 10.

¹²⁶⁸ MLAC compris au vu de la porosité de ces groupes.

suivent les réunions militantes. Les militantes lesbiennes affirment qu'il y avait beaucoup de lesbiennes dans les groupes et de femmes qui faisaient « un pas de valse avec une femme » et qui ne le disaient pas. Plusieurs militantes de différents groupes parlent pourtant d'une grande absence de lesbiennes, comme Marie-Madeleine, militante à Paimpol :

« [Marine] Gilis: Dans le groupe femmes, est-ce qu'il y avait des lesbiennes?
[Marie-Madeleine]: Non, je ne crois pas. Il y avait des filles qui ont eu des relations avec d'autres filles, mais ce n'étaient pas que des filles ».

Ou Claire, militante à Rennes :

« C'est vrai qu'on était quand même nous, finalement, très hétérosexuelles dans notre groupe. On n'était pas du tout contre les femmes homosexuelles loin de là, mais je vous dis que je crois qu'on en rencontrait. Il me semble qu'on avait dû en rencontrer sur des thèmes... [...] En tout cas, aucune de nous était homosexuelle, je ne crois pas ».

L'expression « je ne crois pas » n'est pas catégorique. Il a pu y avoir effectivement une absence de lesbiennes dans certains groupes mais certaines réalisent qu'elles ont découvert l'homosexualité de copines plus tardivement. Ces témoignages contrastent avec d'autres qui disent que les lesbiennes, bien que minoritaires en nombre, étaient très visibles. Yvette Le Govic¹²⁶⁹ était engagée au Planning familial de Nantes : « Il y en avait 2 sur 100 [homosexuelles] mais provocatrices, très provocatrices à ce moment-là. On riait beaucoup, je n'ai jamais autant ri qu'au Planning familial ». Le lesbianisme interpelle, bouscule. En Vendée, des lesbiennes participent au GYF (Groupe Yonnais Féministe) comme s'en souvient Paquita Franco-Blanchard¹²⁷⁰ :

« Il y avait beaucoup de lesbiennes. Enfin beaucoup... En fait, on ne l'abordait pas directement comme ça. Après, c'était peut-être abordé plus en dehors des réunions entre copines ou à la fin de réunion. Ce n'était pas posé comme ça "Moi je suis lesbienne et voilà comment je fonctionne". Ce n'était pas comme ça. J'ai même découvert que des copines que je connais depuis longtemps étaient lesbiennes ou bi et je ne le savais pas. On n'en parlait pas beaucoup à certaines périodes. [...] Ça posait problème aussi parfois. Jusqu'où on peut aller dans nos engagements personnels aussi ».

Ce témoignage montre des contradictions. Paquita se souvient de « beaucoup » de lesbiennes puis nuance et admet finalement qu'elle a découvert le lesbianisme ou la bisexualité de ses copines bien après son engagement militant. Le sujet est peu abordé, mais quand il l'est, il peut « poser problème ». En somme, le lesbianisme est à la fois

¹²⁶⁹ Yvette Le Govic, entretien réalisé par Marine Gilis le 3 novembre 2020 à Saint-Herblain, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

¹²⁷⁰ Paquita Franco-Blanchard, entretien réalisé par Marine Gilis le 2 février 2021 à La Roche-sur-Yon, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

invisible et trop visible, totalement admis et parfois problématique, révélé ou caché, très présent ou absent. Ces contradictions reflètent, en réalité, plus une diversité des groupes, des modes de fonctionnement, des choix de dire ou ne pas dire sa sexualité et une évolution de la visibilité lesbienne pendant les années 1970, qu'un rejet du lesbianisme en tant que pratique personnelle par les militantes hétérosexuelles. Plus du tiers d'entre elles s'y essayent...

1.3.2. Les relations homosexuelles chez les militantes hétérosexuelles

Pourquoi des militantes hétérosexuelles ont-elles vécues des relations homosexuelles ? Comment le vivent-elles ? Loin de pouvoir dresser un tableau exhaustif des pratiques et vécus, les témoignages recueillis associent l'expérience homosexuelle à un contexte particulier, celui de la dite libération sexuelle et la participation à un groupe féministe. Christine a vécu deux relations avec une partenaire de même sexe :

« Ben c'était une exploration. Je crois vraiment que cette période-là c'était... J'ai été dans le mouvement de la libération. [...] La première je crois que c'est elle qui a fait ça, moi je me suis trouvée prise... J'ai accepté par curiosité. Pour l'autre c'était plus compliqué. C'était une amie. On s'est retrouvé à un moment dans un rapport comme ça. Ça s'est arrêté, on n'a pas voulu continuer quoi. On a eu peur peut-être, je ne sais pas. Notre amitié s'est terminée quelques années après ».

De la curiosité pour Christine, une ambiance de fête pour Pascale :

« Moi j'ai eu des relations avec des femmes au sein des groupes. Des relations au sein d'un groupe. Ça n'a pas duré longtemps, mais on se retrouvait dans une soirée et on s'est retrouvé à quatre ensemble, deux gars, deux filles, puis on s'est mélangés. Dans les festivals homosexuels qu'il y avait à la Paillette, il y avait aussi des sollicitations ».

Katell a eu des expériences homosexuelles « après être passée dans le tourbillon féministe », à partir de 1975. Elle a été sollicitée à trois reprises par des femmes sans expérience :

« Est-ce qu'elles m'ont pressentie comme possiblement homosexuelle et cherchant un mentor pour les initier ? Malheureusement, moi je n'avais aucune initiation en la matière malgré sept ans d'internat strictement féminin. Je n'avais ni expérience masturbatoire, ni expérience d'homosexualité. J'ai accepté les demandes qui me sont venues, mais elles m'ont située en initiatrice, ce que j'étais bien incapable d'être puisque moi-même je n'avais pas d'expérience ».

Katell vit mal ces expériences parce qu'elle n'éprouve pas réellement de désir sans pour autant souhaiter se les interdire. Perçue comme l'initiatrice, dans une expérimentation sans amour, elle se sent en position dominante :

« J'ai vécu effectivement, je pense, ce que doit pouvoir vivre un homme. En situation de puissance à faire jouir quelqu'un et à regarder ça de l'extérieur, tout en ayant un plaisir soi-même mais un plaisir froid, presque sadique quoi. C'est très difficile, j'ai beaucoup de mal à raconter ça, parce que je n'arrive même pas à me le dire moi-même ».

L'expérimentation lui semble être une pièce de théâtre dans laquelle elle joue un personnage antipathique. Brigitte, qui est lesbienne, n'apprécie pas non plus de se trouver l'initiatrice de femmes hétérosexuelles. C'est dans un groupe lesbien de Nantes qu'elle s'épanouit et comprend sa sexualité. L'expérimentation de l'homosexualité n'est pas toujours bien vécue. Cela peut expliquer son inscription dans une durée limitée et non comme choix de vie. Les barrières sont parfois infranchissables, malgré le désir :

« Une femme que je connaissais assez bien, avec qui c'est allé assez loin et puis après, j'ai arrêté. Après, curieusement j'ai reçu beaucoup de déclarations de femmes et non, ça ne m'a jamais... Je n'ai jamais eu... Est-ce que je n'ai jamais osé ? Jamais eu envie ? Je ne suis pas capable de savoir jusqu'où vont encore mes barrières » (Germaine).

L'homosexualité, pour les femmes hétérosexuelles, s'est avérée être une expérience moins positive que l'homosocialité décrite comme salvatrice.

2. Le lesbianisme : un modèle de libération ?

Au XIX^{ème} siècle, la pureté sexuelle (*i. e.* association entre amour et reproduction ou célibat chaste) est présentée comme signe distinctif de la classe moyenne en opposition aux mœurs supposées décadentes des classes supérieures et des mœurs dites sensuelles de la classe ouvrière : « la formation de la classe moyenne et l'invention de l'hétérosexualité allaient de pair »¹²⁷¹. La figure de l'hétérosexuel·le émerge au XIX^{ème} siècle dans le discours médical et psychiatrique (Charles Hughes, Marc-André Raffalovich, James Kiernan par exemple) et apparaît comme une perversion dans la mesure où elle est associée à la montée de l'érotisme et de l'éthique de plaisir¹²⁷². La sexualité « normale » est une sexualité procréatrice et non érotique. Au XX^{ème} siècle, l'amour-désir hétérosexuel se normalise notamment avec les travaux de Sigmund Freud ou Havelock Ellis. L' « instinct

¹²⁷¹ Jonathan-Ned Katz, *L'invention de l'hétérosexualité*, Paris, EPEL, 2001, p. 46.

¹²⁷² *Ibid.*, p. 86.

naturel », la « pulsion » et la reproduction sont désormais associés à l'érotisme¹²⁷³. Cette nouvelle norme se conjugue avec le natalisme de l'après-guerre en Europe.

Le terme « homosexualité » apparaît à la fin du XIX^{ème} siècle, en même temps que ceux de « sentiments sexuels contraires », « inversion sexuelle », « uranisme », « troisième sexe », et est popularisé par Richard von Krafft Ebing en 1887 dans *Psychopathia sexualis*¹²⁷⁴. Une figure-type de l'homosexuel·le se construit dans les premières décennies du XX^{ème} siècle.

Les mouvements féministes et LGBT, qui émergent en Amérique du Nord et en Europe à la fin des années 1960, remettent en cause la normalité de l'hétérosexualité. L'institutionnalisation des relations femmes/hommes, la domination masculine, la création et la hiérarchie des sexes/genres... sont théorisés par des féministes, écrivaines et universitaires telles que Ti-Grace Atkinson, Kate Millett, Nicole-Claude Mathieu, Gayle Rubin, Paola Tabet, Monique Wittig ou Adrienne Rich¹²⁷⁵. Elles interrogent les fondements du système hétérosexuel et les horizons politiques qu'offre le lesbianisme.

2.1 L'émergence du lesbianisme politique

2.1.1. Le lesbianisme : une utopie ?

À quoi ressemblerait un monde sans hommes ? Le lesbianisme apparaît comme utopique à certains égards. Une version de cette utopie a d'ailleurs été écrite par Évelyne Rochedereux¹²⁷⁶, originaire du Croisic et membre de plusieurs groupes féministes et lesbiens du MLF. Elle est l'auteurice des « belles histoires de la Ghena Goudou » publiées en 1975¹²⁷⁷. Cette fiction raconte l'histoire d'« une ovule » (c'est-à-dire un vaisseau spatial) qui atterrit sur Terre la bleue après une visite sur Cyprine la blanche et Vagine la rose. Trois exploratrices descendent, Clito, Risse et Utérine. Elles sont accueillies par des femmes de la Ghena Goudou (une sorte de communauté). Les Terriennes leur racontent l'oppression des femmes du temps où régnaient les ptituyaucrates jusqu'à la Grande Subversion des femmes. Évelyne Rochedereux fait référence au Mouvement des femmes et aux débats d'idées pour mettre fin à l'oppression des femmes. Différentes stratégies s'élaborent alors, qui créent des conflits au sein du mouvement¹²⁷⁸. Le sujet du lesbianisme

¹²⁷³ *Ibid.*, p. 88.

¹²⁷⁴ Arnaud Lerch, « Homosexualité », in Bernard Andrieu, Gilles Boëtsch (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, CNRS Editions, 2008, p. 170.

¹²⁷⁵ Natacha Chetcuti-Osorovitz, « Hétérosexualité » in Bernard Andrieu, Gilles Boëtsch (dir.), *Dictionnaire du corps*, op. cit., p. 167.

¹²⁷⁶ Françoise Flamant, « Évelyne Rochedereux », in Christine Bard (dir.), Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e-XX^e siècle*, op. cit., p. 1228-1231.

¹²⁷⁷ Évelyne Rochedereux, « Les belles histoires de la Ghena Goudou » in *Les Femmes s'entêtent*, Paris, Gallimard, 1975.

¹²⁷⁸ Louise Turcotte, « Féminisme/lesbianisme : la nécessité d'une pensée radicale » in Natacha Chetcuti-Osorovitz, Claire Michard (dir.), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 36.

est délaissé durant les premières années du mouvement, faisant craindre des divisions¹²⁷⁹. Il continue à l'être par les féministes qui s'opposent au projet politique lesbien de Monique Wittig¹²⁸⁰. En outre, le féminisme est volontairement associé à l'homosexualité par des courants antiféministes qui tentent de le décrédibiliser : « Les fantasmes présents dans la figure de la « lesboféministe » imaginaire expriment une crainte ancestrale et sont souvent intériorisés par les féministes de la première vague lorsqu'elles rejettent des voies militantes qu'elles jugent masculinisantes et extrêmes »¹²⁸¹. Ce type de craintes a pu se manifester dans le Mouvement des femmes. Le lesbianisme est triomphant dans ces belles histoires de la Ghena Goudou, les autres solutions n'ayant fait ni l'enthousiasme, ni l'unanimité. En effet, certaines proposent d'obtenir l'égalité de droit et de pouvoir : « Mais la plupart des femmes frémissaient à la pensée de voir les femmes se transformer en petituyaucrates »¹²⁸². Quelques-unes souhaitent changer les hommes par la patience et l'invention : « à cela beaucoup de femmes répondaient qu'elles n'avaient ni temps, ni énergie à perdre avec les petituyaucrates et que cela reviendrait une fois de plus à faire le travail pour eux »¹²⁸³. D'autres rêvent de meurtre mais cela n'est pas possible car les femmes ne savent pas fabriquer et utiliser les armes. La solution qui l'emporte est de se séparer des hommes et de créer un autre monde. Elles se rassemblent et décident de faire sécession dans les bois. Cela n'est pas sans rappeler le témoignage de Gabrielle, une Brestoise, dans *Le Canard de Nantes à Brest* :

« Pour en revenir au féminisme, je crois que mon homosexualité est étroitement liée au mouvement des femmes. L'aboutissement logique d'un féminisme poussé à l'extrême. Se passer de l'homme, c'est une façon d'être indépendante : se sentir exister plus en tant qu'individu qu'en tant que sexe. [...] Il n'y a qu'avec les femmes (avec qui je me sens bien) que je conçois une relation égalitaire »¹²⁸⁴.

La Grande Subversion des femmes se conclut par l'organisation d'une grande fête que les hommes jalourent. Ceux-ci s'entre-tuent ou meurent du « virus de la virilité ». Les hommes féministes, peu nombreux, découvrent, grâce à « des expériences scientifiques », comment devenir des femmes. Les femmes apprennent à se reproduire sans hommes.

Ce monde sans hommes est un monde sans capitalisme et sans possession, exempt d'avidité et respectueux de la terre et des animaux. L'argent n'existe plus, l'éducation se fait par l'expérience, les femmes changent d'activité et de communauté librement et s'organisent en assemblée avec une grande liberté. Les noms des communautés sont des

¹²⁷⁹ *Idem.*

¹²⁸⁰ Ilana Eloit, « Trouble dans le féminisme. Du « Nous, les femmes » au « Nous, les lesbiennes » : genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », *art. cit.*, p. 135.

¹²⁸¹ Christine Bard, « Lesbiennes » in Christine Bard (dir.), Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes*, *op. cit.*, p. 886.

¹²⁸² Évelyne Rochedereux, « Les belles histoires de la Ghena Goudou », *op. cit.*, p. 420.

¹²⁸³ *Idem.*

¹²⁸⁴ Colette David, « Il faut s'aimer à tort et à travers », *Le Canard de Nantes à Brest*, n° 29, janvier 1979, p. 10.

déclinaisons du mot lesbienne : Ghena Goudou, Ghena Gouine, Ghena Gousse. Stigmatisées du temps des ptituyaucrates, les lesbiennes représentent ici l'avenir de l'humanité, de la Terre et de l'ensemble des espèces qui l'habitent. Elles sont désignées comme étant des femmes, ce qui marque la position lesbienne féministe de l'autrice.

Le corps des femmes et la jouissance de ce corps sont valorisés comme on peut le voir à travers les jeux des petites filles :

« Une trentaine de petites filles s'amuse. Elles jouent à qui-aura-le-plus-de-plaisir-à-se-caresser-la-vulve-avec-une-violette-fanée. Elles jouent à se frotter la dos très fort et se sucer les doigts de pieds. Elles jouent à qui-ira-le-plus-loin, le-plus-fort dans le vagin de Marie-Claude. Elles jouent à se donner des baisers de Zézette. Elles jouent à deviner sur quelle partie de la vulve elle passe la langue. Elles jouent à se mettre des petites stylos dans l'anus et à en jouir »¹²⁸⁵.

La sexualité lesbienne apparaît comme seule source d'un plaisir véritable : « Elles chantaient que le plaisir n'existait pas avec les ptituyaucrates, que le plaisir existait entre femmes et qu'elle était subversive et révolutionnaire »¹²⁸⁶. L'amour produit une énergie qu'elles apprennent à transformer en d'autres énergies indispensables au fonctionnement des Ghena. Cet amour est un amour à la fois sororal et sexuel qui se manifeste lors de grandes fêtes :

« Elle [Clito] renverse la tête et entame une mélodie cypriniennne à la gloire des femmes. Sa voix nous envahit de désir. Nous nous enlaçons, nous nous embrassons, nous jouissons ainsi jusqu'à la levée de la nouvelle lune »¹²⁸⁷.

D'autres fictions utopiques ont été écrites au cours des années 1970 pour proposer des modèles d'un monde non seulement féministe, mais qu'on pourrait dire dés-hétérosexualisé. Leurs autrices sont Monique Wittig, Christiane Rochefort, Françoise d'Eaubonne, Colette Audry, Christiane Singer et Cathy Bernheim¹²⁸⁸.

2.1.2. Le lesbianisme politique

La philosophe Elsa Dorlin catégorise la critique féministe de l'hétérosexualité en trois propositions¹²⁸⁹. La première critique est héritée du courant radical et essentialiste : l'hétérosexualité est oppressive pour les femmes car elle se traduit par une sexualité qui repose sur une distinction femme/homme égale à dominée/dominant (féminisme radical) ; elle est oppressive dans la mesure où elle catégorise le féminin comme l'Autre qui vient à

¹²⁸⁵ *Ibid.*, p. 410.

¹²⁸⁶ *Ibid.*, p. 422.

¹²⁸⁷ *Ibid.*, p. 428.

¹²⁸⁸ Manon Berthier, « Mauvais genres. 1924 ?-2022, écrire le lesbianisme dans les littératures de l'imaginaire » in Aurore Turbiau, Margot Lachkar, Camille Isler, Manon Berthier, Alexandre Antolin, *Écrire à l'encre violette. Littératures lesbiennes en France de 1900 à nos jours*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2022, p. 180.

¹²⁸⁹ Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, 2021 (2^e éd.), p. 69-72.

le dévaloriser et à le nier (féminisme essentialiste). La deuxième critique est que la différence sexuelle est une essentialisation des identités. Considérer l'hétérosexualité ou l'homosexualité comme une identité est également une essentialisation. Ce sont des pratiques. Enfin la troisième critique considère l'hétérosexualité comme un dispositif d'organisation de la sexualité reproductive qui induit une division du travail sexuel asymétrique.

Les différents carnets de bord tenus par des groupes femmes ainsi que des tracts qui ont été conservés attestent les réflexions collectives liées à des lectures ou de confrontations à partir de ces différents points de vue critiques. Ainsi, les militantes de Saint-Nazaire se questionnent sans parvenir à faire de conclusion :

« À la dernière réunion nous avons dit nos rapports à l'homosexualité-homosocialité. Beaucoup de choses importantes, vécues, ressenties, souhaitées ; craintes... ont été exprimées. Pourtant, deux questions sont restées sans réponse :

- homosexualité et féminisme ?
- lesbianisme et politique ? »¹²⁹⁰

Les militantes de l'Ouest découvrent la dimension politique du lesbianisme grâce notamment aux écrits d'Adrienne Rich et de Ti-Grace Atkinson¹²⁹¹. Adrienne Rich propose de remplacer « lesbianisme » par « continuum lesbien » ou « existence lesbienne »¹²⁹². Ce continuum bouleverse les frontières entre amour et amitié entre femmes et inclut « la sororité, la solidarité politique entre femmes, la résistance au mariage, le refus d'avoir des enfants, la pratique d'une sexualité anti-phallique, l'existence lesbienne »¹²⁹³. La naturalité de l'hétérosexualité aurait été imposée aux femmes¹²⁹⁴. Pour Ti-Grace Atkinson, le lesbianisme est un « engagement volontaire et total d'une femme envers les autres membres de sa classe ». Le lesbianisme ne se réduit pas au fait d'avoir des relations sexuelles avec d'autres femmes car « il y a des femmes qui n'ont jamais eu de relations sexuelles avec d'autres femmes, mais qui se sont consacrées entièrement au Mouvement. Ces femmes sont des "lesbiennes" au sens politique du terme »¹²⁹⁵. La division du collectif *Questions féministes* en 1980, suite à la parution de deux articles de Monique Wittig, au sein de la revue, formalise le rapport entre lesbianisme et féminisme¹²⁹⁶. Le premier article, « La pensée straight » paraît dans le n° 7 de février 1980 ; le deuxième article, « On ne

¹²⁹⁰ Danièle et Michèle, document de réflexion, collectif femmes de Saint-Nazaire, 1978 ? [date supposée], CAF, 40AF1.

¹²⁹¹ D'autres lectures ont pu être faites mais elles n'apparaissent pas dans les témoignages oraux et écrits.

¹²⁹² Adrienne Rich, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne » in *Nouvelles Questions Féministes*, n° 1, mars 1981, p. 32.

¹²⁹³ Louise Brossard, « Adrienne Rich et Monique Wittig : un point de départ pour penser l'hétérosexualité et les rapports sociaux de sexe » in Natacha Chetcuti-Osorovitz, Claire Michard (dir.), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, op. cit., p. 25.

¹²⁹⁴ Adrienne Rich, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », art. cit., p. 35.

¹²⁹⁵ Ti-Grace Atkinson, *Odyssée d'une amazone*, Paris, Des femmes, 1975, p. 152.

¹²⁹⁶ *Ibid.*, p. 883-884.

naît pas femme » paraît dans le n° 8 en mai de la même année. Selon Monique Wittig, l'hétérosexualité produit le patriarcat et les lesbiennes, de par leur non-participation à ce système sexuel, occupent une position critique et politique¹²⁹⁷.

Différentes tendances au sein du mouvement lesbien émergent : les lesbiennes féministes, les lesbiennes radicales, les lesbiennes séparatistes¹²⁹⁸. Les militantes de l'Ouest interrogées se sont situées comme lesbiennes féministes, c'est-à-dire comme appartenant à la classe des femmes et partageant les combats des lesbiennes, comme des femmes bisexuelles et hétérosexuelles. L'enquête menée à Brest par la sociologue Brigitte Millet montre que jusqu'aux années 2000, pour cette ville, « la question de l'orientation sexuelle ne se pose pas »¹²⁹⁹. Cela se constate dans d'autres villes de l'Ouest comme Laval, Le Mans ou Saint-Brieuc. Les lesbiennes radicales considèrent « le lesbianisme non comme une simple pratique sexuelle mais comme une résistance à l'ordre social et politique instauré contre les femmes »¹³⁰⁰. Les lesbiennes séparatistes s'organisent en non-mixité lesbienne. Ces tendances ne sont pas hermétiques puisque les lesbiennes féministes peuvent être perçues comme lesbiennes radicales ou les lesbiennes radicales comme lesbiennes séparatistes¹³⁰¹. Elles ne font pas tellement sens à l'Ouest où les lesbiennes sont radicales du simple fait de se dire lesbiennes et séparatistes dès lors qu'elles forment leurs propres groupes. Quelle que soit la tendance des unes ou des autres, l'utopie ou le projet politique lesbien entraîne une conflictualité dans le Mouvement des femmes.

2.2 Conflictualités dans le féminisme

2.2.1. L'illusion du même

« J'en ai marre d'entendre parler :

“Les relations entre femmes c'est formidable”, “Le discours des femmes est spontané, basé sur un vécu, un ressenti”, “Il suffit que des femmes soient ensemble pour que création et imagination jaillissent”, “Le lesbianisme n'en

¹²⁹⁷ Aurore Turbiau, « 1969-1985, redéfinir le lesbianisme en littérature » in Aurore Turbiau, Margot Lachkar, Camille Isler, Manon Berthier, Alexandre Antolin, *Écrire à l'encre violette. Littératures lesbiennes en France de 1900 à nos jours*, op. cit., p. 119-120.

¹²⁹⁸ Jules-France Falquet, « Lesbianisme » in Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré, Danièle Senotier (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, op. cit., p. 102-103.

¹²⁹⁹ Brigitte Millet, *Entre droits et émancipation. Carrières de militantes féministes brestoises de 1961 à 2012*, op. cit., p. 71.

¹³⁰⁰ Natacha Chetcuti-Osorovitz, « Lesbianisme radical » in Christine Bard (dir.), Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIe-XXe siècle*, op. cit., p. 883.

¹³⁰¹ Ilana Eloit, « Quand les lesbiennes étaient « séparatistes ». Non-mixité lesbienne et résistances féministes (1970-1980) », *Métropolitiques*, 17 mars 2022, [en ligne] URL : <https://metropolitiques.eu/Quandles-lesbiennes-etaient-separatistes.html>.

parlons pas, c'est indescriptible, supergénial, etc.", "Il suffit que deux femmes se rencontrent et s'aiment pour que..."¹³⁰² ». (Maryse)

Le Mouvement des femmes a été un espace enchanteur pour les militantes mais il a été aussi le lieu de remises en cause profonde et de certaines désillusions sur cet amour sororal et homosexuel chanté et raconté dans les tracts, poésies ou fictions. Maryse¹³⁰³ dénonce les stéréotypes véhiculés par un discours idyllique sur la sororité et le lesbianisme ainsi qu'une image mythifiée des femmes. Elle souligne les contradictions et la reproduction de rapports de pouvoir entre femmes et dans les attitudes de groupe. En plus d'être un mirage, ces discours et comportements sont une impasse. Maryse prend le contre-pied du discours général sur le mouvement des femmes en affirmant que la parole ne circule pas dans les groupes et que ces difficultés et problèmes ne sont pas analysés collectivement, seulement en privé, reconduisant ainsi une séparation publique/privée pourtant remise en cause par le mouvement. Les groupes femmes constituent, pour Marion¹³⁰⁴, une « société parallèle » dont l'objectif est de reconstituer des personnalités abîmées, de s'aimer et d'être solidaires entre femmes. Or, « tout le monde marche tête baissée, les oreilles dans le sens du vent ». Marion fait le constat que les groupes femmes ont créé un individualisme de groupe qui s'exprime à travers le pouvoir, l'égoïsme et le clanisme. Les plus « abîmées » se retrouvent confrontées à la plus grande solitude et au mutisme. Les espaces non-mixtes constituent « une jungle » et les groupes une « fumisterie générale », « ignoble » au sein desquels « Les croupettes et les sourires [...] remplacent les sentiments vrais ». Les mots sont incisifs, tranchants. Marion s'attend d'ailleurs à un retour violent des « copines » tout en justifiant cette dénonciation par la volonté de repenser les groupes femmes pour une solidarité réelle. Que demande Marion ? « Moi, j'veux qu'on m'aime voilà ».

Cette demande d'amour pose la question de la nature de cet amour. Les relations entre militantes oscillent, comme leurs désirs. Elles sont fluctuantes et déstabilisantes. Il y a celles qui montrent leur amour et forment un couple. D'autres refusent le couple et l'amour. Sophie relève les situations ambiguës et de jalousie entre femmes, un malaise est palpable. Elle se demande :

« Comment ne pas frustrer les autres et en même temps comme ne pas être frustrée soi-même ? Comment, quand on est seule, perçoit-on les copines qui montrent ouvertement leur amour. Pourquoi cela peut-il être insupportable ? Est-ce que je peux blesser les autres dans mes attitudes avec une ? Comment savoir ce que ponctuellement signifie leur solitude ? »¹³⁰⁵.

La porosité entre des sentiments sororaux, d'amitié et d'amour conduisent à des situations confuses et conflictuelles. En même temps, cette porosité n'est ni effective dans tous les

¹³⁰² Maryse, « Soeur-tilège », *Les femmes et les femmes d'abord*, n° 1, janvier 1980, p. 4.

¹³⁰³ *Ibid.*, p. 4-5.

¹³⁰⁴ Marion, « L'amour entre femmes, piège à touriste ? », *Les femmes et les femmes d'abord*, n° 1, janvier 1980, p. 27.

¹³⁰⁵ Sophie, « C'est pas toujours facile de... », *Les femmes et les femmes d'abord*, n° 1, janvier 1980, p. 25.

groupes, ni permanente. Une militante, qui a préféré rester anonyme, évoque la coupure, la clôture¹³⁰⁶. La non-mixité constitue pour elle ce qu'elle appelle un « ghetto » et qui l'effraie : « Antagonisme de poser et de sentir les choses ; je sens un combat sans fin contre moi-même pour me sentir à l'aise. Quelque part, il me manque toujours l'autre monde d'une certaine façon »¹³⁰⁷. Elle ressent de la peur à se retrouver « coincée » dans le monde des femmes qu'elle perçoit comme un « monde clos sans espace » et « coupé d'une certaine réalité », « à côté » et « incertain ». Pourtant, dans un monde mixte, elle se sent coupée des femmes qu'elle ressent comme accaparées par les hommes. Elle est partagée. Malgré sa confusion, elle privilégie la non-mixité et choisit l'écriture pour comprendre ses tiraillements intérieurs.

2.2.2. Critique du lesbianisme politique

Le groupe femmes d'Angers a organisé le samedi 9 mai 1981, une journée contre le viol et les violences faites aux femmes. Les militantes se sont divisées sur la question de la non-mixité de l'événement. Des tracts sont distribués place du Ralliement et une projection un film *Chaperons rouges* (sur le viol et la peur) est organisée à la Fédération des œuvres laïques. Plusieurs documents ont été écrits pour expliquer les positionnements pour ou contre la mixité de l'événement. Celles qui sont pour la mixité signent « Une femme du groupe femmes d'Angers » et « des femmes du groupe femmes d'Angers » tandis que celles qui sont contre se positionnent en tant que « groupe de réflexion sur lesbianisme-féminisme ». Il semble finalement que l'événement ait été mixte. Cette division sur la non-mixité reflète une autre division : les lesbiennes sont perçues comme radicales dans leurs positionnements et sont accusées, selon un témoignage d'une lesbienne, d'empêcher les femmes hétérosexuelles désignées comme « la masse » ou « la majorité des femmes » de trouver leur place dans le groupe :

« Les lesbiennes ont été bien accueillies pour faire du boulot. Maintenant que c'est terminé, vous nous insultez allègrement = « On jette après utilisation » n'est-ce pas ! Je n'en ai pas cru mes oreilles et pourtant tel a été le discours ! Le local a fonctionné pendant un an. Vous avez dit que les lesbiennes empêchaient les femmes de parler. C'est peut-être nous aussi qui vous avons empêché de vous réunir pour travailler comme de notre côté nous l'avons fait ?! Qui vous a empêché de vous réunir avec « la masse » (sic) qui représente « la majorité des femmes » ? »¹³⁰⁸.

¹³⁰⁶ Anonyme, « Cet été... », *Les femmes et les femmes d'abord*, n° 4, décembre 1980, p. 4.

¹³⁰⁷ *Idem*.

¹³⁰⁸ Lettre anonyme, « Aujourd'hui, il ne m'était pas possible de... », date supposée 1979 – CAF, fonds Anne-Marie Charles, 38AF3.

Les lesbiennes sont accusées d'imposer le silence aux hétérosexuelles ou de les empêcher d'agir. Elles véhiculent également des positions qui culpabilisent ces dernières comme l'exprime la féministe Anne Zélensky :

« Je passais ma vie, désormais avec les copines. Je ne me sentais bien qu'avec elles. [...] Cependant, Christine exceptée, jamais une femme ne m'avait attirée. J'étais même un peu effrayée par une sorte de « terrorisme homosexuel » dans le Mouvement. On se sentait culpabilisée de continuer à avoir des relations avec un homme »¹³⁰⁹.

À la fin des années 1970, des féministes hétérosexuelles quittent le navire des luttes. En Haute-Garonne, par exemple, alors que l'homosexualité féminine n'est pas, au moins jusqu'en 1975, une priorité politique dans le MLF toulousain, lors de l'ouverture de la Maison des femmes de Toulouse en 1976, une « majorité de militantes homosexuelles qui se disent parfois lesbiennes » s'y investissent¹³¹⁰. Les militantes lesbiennes/homosexuelles s'imprègnent d'une pensée politique lesbienne tout en se situant dans la classe des femmes¹³¹¹. Toutefois, les militantes hétérosexuelles, en minorité numérique, se sentent marginalisées et quittent progressivement la Maison des femmes¹³¹².

Le lesbianisme bouscule et cela a été particulièrement visible, pour l'Ouest, en Vendée. Janou Mathé-Piveteau¹³¹³ a connu un couple de lesbiennes au Groupe Yonnais Féministe :

« C'était ben si tu n'es pas homosexuelle tu n'es pas féministe. Du coup j'ai un peu réfléchi sur ma sexualité, ben oui mais non, j'aime beaucoup les femmes mais bon ce n'est pas... [...] [Dans une revue] On trouvait beaucoup de choses sur les homosexuelles. C'était important pour des femmes puisque c'était leur manière... Mais moi je n'avais rien contre, et en même temps, cela me perturbait. Ben non, je ne peux pas être radicale comme elles en me disant que je ne vais pas arrêter ma vie de couple pour être homosexuelle. Bon, c'était passionnant tout ça ».

Martine Gassiot et Claude Perret¹³¹⁴ se souviennent bien de ces positions des militantes lesbiennes qu'elles jugent trop radicales :

« [Claude Perret] Leur réflexion allait vraiment vers un refus des relations avec les hommes. Elles pointaient les femmes qui vivaient en couple et qui avaient

¹³⁰⁹ Témoignage d'Anne Zélensky, dite Anne Tristan dans Annie de Pisan et Anne Tristan, *Histoires du MLF*, Paris, Calmann-Lévy, 1977, p. 77.

¹³¹⁰ Justine Zeller, « Réflexion sur les liens entre féminisme et « lesbianisme » : la Maison des femmes de Toulouse », *Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018 [en ligne] DOI : 10.4000/framespa.5126.

¹³¹¹ *Idem*.

¹³¹² *Idem*.

¹³¹³ Janou Mathé-Piveteau, entretien réalisé par Marine Gilis le 15 décembre 2020 au Poirée-sur-vie, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

¹³¹⁴ Claude Perret et Martine Gassiot, entretien réalisé par Marine Gilis le 2 décembre 2020 à La Roche-sur-Yon, fonds Témoigner pour le féminisme de l'association Archives du féminisme.

des enfants. En gros, elles nous mettaient au défi de devenir parfaites. Je caricature.

[Martine Gassiot] Oui, d'être des traîtres à la cause. Le fait d'être hétéro, d'avoir des enfants, ce n'était pas possible cette compromission avec l'ennemi ».

Les militantes hétérosexuelles reçoivent la critique de l'hétérosexualité et le lesbianisme politique avec un sentiment de curiosité ou de violence. Ce projet politique ne semble pas compatible avec leurs désirs et les relations affectives dans lesquelles elles sont engagées ou qu'elles souhaitent construire. Il bouleverse, profondément. Une des militantes a d'ailleurs exprimé le malaise qu'avait provoqué le récit de son militantisme lors de cette enquête, puisqu'il lui semble désormais que l'hétérosexualité est fondamentalement inégalitaire dans les rapports affectifs et sexuels, idée qu'elle rejetait dans les années 1970. Elle repense à ce qu'elle a transmis à ses enfants et petits-enfants et se demande : « Qu'est-ce que je fais avec cela maintenant ? » Elle a aujourd'hui 83 ans.

3. D'autres non-mixités

Des lesbiennes créent leurs propres groupes à partir de la deuxième moitié de la décennie 1970. Plusieurs sont constitués à Paris (Gouines Rouges en 1971, le Groupe de lesbiennes féministes en 1975, le Groupe des lesbiennes de Paris en 1977, Groupe Lesbiennes Paris Banlieue Nord en 1978, le Groupe des lesbiennes de Jussieu) et dans d'autres villes : Lyon et Lille en 1976 (Groupe lesbien du Centre des femmes de Lyon), Nantes en 1977, Rennes, Marseille et Tours en 1978, Strasbourg en 1980 (la Lune noire). Au début des années 1980 marque l'émergence d'associations lesbiennes et pour l'Ouest, Les Danaïdes sont créées à Angers (1982), Femmes entre elles (1982) et Cités d'elles (1983) à Rennes¹³¹⁵.

Certaines militantes rejoignent des groupes homosexuels mixtes, les GLH (Groupes de libération homosexuels). Ces GLH apparaissent après la dissolution du FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire) en 1974. Ce n'est plus une lutte existentielle (Arcadie) ou politique révolutionnaire (FHAR) mais une lutte identitaire qui s'organise¹³¹⁶. Une dynamique durable s'instaure en dehors de Paris et différents GLH du nord-ouest se coordonnent à partir de 1977¹³¹⁷ et publient un journal, *Gay West*¹³¹⁸. Les GLH constituent

¹³¹⁵ La CLF (Coordination lesbienne en France) propose une chronologie lesbienne détaillée dans *Mouvement des lesbiennes, lesbiennes en mouvement*, Paris, Éd. Prospero, 2010. Sur les groupes à Marseille, Rennes, Lyon, Lille et Nantes, cf. Sophie Bérout, Olivier Filleule, Camille Masclat, Isabelle Sommier (dir.), avec le collectif Sombbrero, *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et militants des années 1968 en France*, *op. cit.*

¹³¹⁶ Massimo Prearo, *Le moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, PUL, 2014, [en ligne] DOI : 10.4000/books.pul.4362

¹³¹⁷ Mathias Quéré, « « Qui sème le vent récolte la tapette ». L'éclosion du militantisme homosexuel en région dans les années 1970 », *Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018, [En ligne] DOI : 10.4000/framespa.5029

¹³¹⁸ Un exemplaire du n° 2 de *Gay West* (1979) est conservé aux AM de Rennes, fonds 23Z157.

un espace de lutte pour une visibilité homosexuelle, mais aussi un espace de rencontre pour des homosexuel·les jusqu'alors isolé·es¹³¹⁹. Les différents GLH de l'Ouest (Angers, Brest, Le Mans, Nantes, Rennes) se réunissent les 28-29 novembre 1981 ; une quinzaine de lesbiennes (sur 40 participant·es) sont présentes et poursuivent des réflexions menées lors de la première réunion de la Coordination des Lesbiennes de l'Ouest en 1980¹³²⁰. Cette recherche d'unité, de structuration et de coordination s'organise également à l'échelle nationale à travers le CUARH (Comité d'Urgence anti-répression homosexuelle) et même internationale avec l'IGA (International Gay Association) en 1979 et l'ILIS (International Lesbian Information Service) en 1980.

3.1 Les lesbiennes dans les groupes homosexuels mixtes

3.1.1. Alliances avec les groupes mixtes homosexuels

Le GLH de Nantes a été créé en 1980. Il est composé d'hommes uniquement ce qu'il explique par une visibilité plus grande de l'homosexualité masculine et donc d'une répression plus importante qu'il souhaite combattre :

« Nous avons eu contact avec le groupe lesbiennes. Il n'y a en France que 2 ou 3 GLH mixtes. La répression de l'homosexualité masculine ou féminine, ne repose pas sur la même idéologie. Une société dominée par les hommes, dont les hommes sont la référence dans tous les actes de la vie quotidienne et les actes de la vie sexuelle, nie la sexualité féminine, et par conséquent ne trouve pas dangereuse l'homosexualité féminine. Les hommes homo remettent plus directement en cause le schéma familial, l'image du mec viril, puissant, chef de famille »¹³²¹.

Le GLH dénonce les agressions physiques subies par les homosexuels, par les « flics » ou les « loubards »¹³²². Il se pense toutefois concerné par les luttes féministes et soutient les revendications du Mouvement des femmes. En mai 1980, il adresse aux groupes femmes de la région un appel à soutien pour l'abrogation de l'alinéa 2 de l'article 330 et l'alinéa 3 de l'article 331 du Code pénal¹³²³. Le GLH de Nantes tente de rassembler après s'être associé au CUARH pour créer, sur Nantes, un collectif d'organisations pour la suppression des lois discriminatoires¹³²⁴.

¹³¹⁹ Mathias Quéré, « Qui sème le vent récolte la tapette ». L'éclosion du militantisme homosexuel en région dans les années 1970 », *art. cit.*

¹³²⁰ Massimo Prearo, *Le moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*, « Chapitre 6. La construction communautaire du mouvement : les lieux associatifs », *op. cit.*

¹³²¹ RF, « GLH, brève rencontre », *APL*, n° 124, juin 1980, p. 16.

¹³²² *Idem* + Anonyme, « Le GLH prend corps », *APL*, n° 151, janvier 1981, p. 4.

¹³²³ Courrier du GLH de Nantes, Nantes, 6 mai 1980, adressé au groupe femmes de Saint-Nazaire – CAF ; 40AF3.

¹³²⁴ *Idem*.

Contrairement au GLH de Nantes, celui de Brest, créé en 1977, se targue d'être « ouvert ». Dans un article qui lui est consacré dans *Le Canard de Nantes à Brest*, il souligne que : « Le groupe de Brest, contrairement à d'autres, est mixte. Pas de sectarisme donc »¹³²⁵. Aucune information n'a été trouvée sur le nombre de lesbiennes qui s'y trouvent. Le GLH brestois se dit impliqué dans des actions d'information sur l'homosexualité par la distribution de tracts, des collages, des tribunes et la présence à des fêtes dont une fête de femmes à Loctudy¹³²⁶. Par ailleurs, aucun groupe de lesbiennes n'a été trouvé à Brest¹³²⁷. Des lesbiennes participent également au GLH d'Angers. Carole y est très active :

« J'y ai trouvé de l'intérêt, peut-être plus qu'au groupe femmes où les femmes étaient plus sur des questions qui concernaient les femmes hétérosexuelles. Le GLH a été pour moi quelque chose qui me convenait mieux. Quand je suis revenue sur Angers, je me suis renseignée et il y avait un GLH qui se créait ».

Le GLH finit par se diviser avec le départ de lesbiennes radicales.

Les lesbiennes se trouvent minoritaires dans tous les groupes, femmes comme homosexuels. À Rennes, les militantes des deux associations créées au début des années 1980 proviennent de ces deux mouvements. La Cité d'elles regroupe des militantes qui ne se situent ni totalement dans le mouvement lesbien et n'entretient pas réellement de rapport avec le Mouvement des femmes bien qu'elle partage leurs mots d'ordre¹³²⁸. Les militantes de Femmes entre elles proviennent du groupe lesbien, éloigné du Mouvement des femmes et constitué par des militantes qui ont quitté le GLH¹³²⁹.

Les luttes féministes et homosexuelles se font écho. Le GLH de Rennes, créé en 1976, définit son objectif : libérer l'homosexualité des hommes et des femmes¹³³⁰. Il affirme que cette lutte profitera à toutes et tous et les distinctions entre personnes hétérosexuelles et homosexuelles, entre normal et anormal, les rôles féminins et masculins ainsi que vie privée et publique sont artificielles et restrictives. Le groupe ne revendique pas une égalité avec les personnes hétérosexuelles eux-mêmes opprimés : « ceux-ci ou celles-ci [les hétérosexuel·les] sont également prisonniers d'une législation, d'un mode de pensée, reproduit par la famille, l'école, la religion, la culture, qui les empêchent de vivre d'autres rapports sociaux et donc de vivre une sexualité réellement libre ». La « révolution sexuelle » est décrite comme fondée sur un système d'oppression et d'exploitation qui produit une récupération marchande des désirs sexuels (à travers notamment les boîtes de nuit et les sex-shops). En cela, les militant·es du GLH rejoignent les positionnements

¹³²⁵ Anonyme, « Quand les homos s'unissent », *Le Canard de Nantes à Brest*, n° 28, janvier 1979.

¹³²⁶ *Idem*. Loctudy est une commune dans le sud du Finistère.

¹³²⁷ Cf. Travaux de Brigitte Millet, *Entre droits et émancipation. Carrières de militantes féministes brestoises de 1961 à 2012*, op. cit.

¹³²⁸ Camille Morin-delaunay, « Étude comparée de Rennes et de Paris : une autre histoire des relations entre les mouvements féministe et lesbien en France (1970-1980) », *Recherches Féministes*, vol. 33, n° 2, 2020, p. 101.

¹³²⁹ *Ibid.* p. 100.

¹³³⁰ Tract « Manifeste du groupe de libération homosexuelle Rennes », Rennes, 1976 – AD Ille-et-Vilaine 37J10.

féministes des groupes femmes de l'Ouest. Le GLH se positionne par rapport au mouvement des femmes : « Nous sommes solidaires de la lutte des femmes qui militent pour la contraception et l'avortement effectivement libres et gratuits, et de façon plus générale, pour le droit à la libre disposition d'elles-mêmes. Nous nous associons à la lutte contre le phallocratisme, expression dominante de l'homme sur la femme ». Le groupe des lesbiennes de Rennes affirme également soutenir le Mouvement des femmes :

« Nous sommes une dizaine et constituons un groupe autonome qui tente actuellement de préciser ses actions et ses rapports, notamment avec le GLH et les groupes femmes. Notre lutte étant intermédiaire, nous participerons donc à la fois au canard du GLH de l'Ouest, et serons signataires des revendications des groupes femmes sur l'avortement et la contraception. Nous répondons aux annonces des journaux locaux et nous accueillons toutes femmes : nous sommes de principe contre toute étiquette lesbienne/hétéro/bi... »¹³³¹.

Pour les lesbiennes, les GLH constituent un lieu de sociabilité et de revendication lié à la visibilité homosexuelle. Elles soutiennent également, à l'intérieur ou de loin, le Mouvement des femmes.

3.1.2. Les lesbiennes, une nouvelle fois invisibles

Des tensions naissent dans les groupes homosexuels par rapport à la place et à la visibilité des lesbiennes. Gabrielle et Marie, deux Nantaises, soulignent que les lesbiennes sont moins visibles que les hommes : « Ils sont reconnus, d'une certaine façon sur la place publique. Ils ont leurs lieux de drague, leurs boîtes. Alors que nous, on fait rigoler. On est à la fois tolérées et toujours en butte aux moqueries, à l'ironie. À la pitié aussi »¹³³². À Angers, alors que le groupe femmes apporte son soutien au CUARH, les lesbiennes s'y refusent. Le 19 septembre 1980, le groupe femmes d'Angers signe une lettre de soutien :

« Le groupe Femmes d'Angers qui est contre toutes les normes de l'aliénation sexuelle se sent solidaire de toutes les luttes contre la répression des lesbiennes et des homosexuels, et apporte son soutien pour la création d'un comité pour les droits et liberté des lesbiennes et des homosexuels, contre la répression légale et policière, contre les refus d'embauche et les licenciements pour cause d'homosexualité, contre les discriminations dans le logement, contre les agressions sexistes que subissent les homosexuelles (ls) dans la vie quotidienne. Les Femmes du groupe femmes d'Angers »¹³³³

¹³³¹ Anonyme, « Rennes », *Quand les femmes s'aiment*, n° 3-4, mars 1979, p. 13.

¹³³² Colette David, « Il faut s'aimer à tort et à travers », *Le Canard de Nantes à Brest*, n° 29, janvier 1979n p. 10.

¹³³³ Lettre du groupe femmes d'Angers, 19 septembre 1980 – CAF, 38AF5.

Une autre lettre est envoyée le 25 septembre au CUARH, du groupe de lesbiennes du groupe femmes d'Angers pour exprimer son désaccord :

« Réponse faite au CUARH (Angers, Tête en bas)

Le groupe de Lesbiennes Féministes du groupe de Femmes d'Angers ne peut apporter son soutien au comité qui :

- gomme les différences entre des vécus et des répressions spécifiques : celles des homosexuels et des lesbiennes.

- gomme les divergences entre les différents mouvements d'homosexuels et de lesbiennes et ne se pose pas la question de leurs contenus politiques.

En dehors de tout comité, pour une action précise et ponctuelle, nous sommes prêtes à nous battre contre toute répression que le pouvoir patriarcal exerce imposant sa sexualité dominante.

Pour des sexualités subversives.

Groupe de Lesbiennes Féministes du Mouvement de Libération des Femmes.

Angers »¹³³⁴.

Les lesbiennes dénoncent un manque de prise en considération des spécificités lesbiennes dans la lutte contre les discriminations envers les personnes homosexuelles. À Rennes, les tensions entre lesbiennes et gays s'exacerbent lors du festival international du films homosexuels que le GLH organise en 1979 à la MJC La Paillette¹³³⁵. Les lesbiennes, qui organisent déjà des permanences spécifiques à la MJC où est hébergé le GLH, se sentent une nouvelle fois minorisées lorsque « les militants gais rechignent à la diffusion de films lesbiens »¹³³⁶. Invisibles d'abord dans le Mouvement des femmes, elles le sont aussi dans le mouvement homosexuel.

3.2 Construire des espaces lesbiens

3.2.1. Cafés de femmes

Les lesbiennes de l'Ouest n'ont pas créé de lieux réservés aux lesbiennes. Elles sont de celles qui ne s'impliquent pas dans des espaces féministes mixtes, comme le Café La Marg'elle¹³³⁷ par exemple. Il ouvre en 1980 à Rennes après une tentative échouée d'obtenir un local pour une Maison des femmes. Le café est tenu par des militantes plutôt hétérosexuelles :

¹³³⁴ Groupe de Lesbiennes Féministes du Mouvement de Libération des Femmes, lettre au CUARH, Angers, le 25 septembre 1980 - CAF, 38AF5.

¹³³⁵ Sur le festival international de films homosexuels de Rennes : fonds 56Z33 des AM de Rennes et affiche n° 979.0040.14 conservée au Musée de Bretagne.

¹³³⁶ Camille Morin-delaunay, « Étude comparée de Rennes et de Paris : une autre histoire des relations entre les mouvements féministe et lesbien en France (1970-1980) », *art. cit.*, p. 97.

¹³³⁷ Sur la Marg'elle, cf. Partie 1, chapitre 3, section 1.1 « La fabrique de la non-mixité ».

« On n'a jamais voulu un truc exclusivement femmes. On avait essayé de faire des réunions ouvertes avec des mecs. On voulait un café mixte mais qui serve de plate-forme de rencontres pour les femmes, pour les infos des groupes femmes »¹³³⁸.

Cette mixité fait fuir celles qui s'étaient montrées enthousiastes pour venir et faire vivre ce lieu :

« Mais depuis l'ouverture elles ne sont pas là. Elles ne se sentent pas concernées par le café : trop de monde, trop de mecs. Par contre, il y a eu une soirée femmes et elles sont venues. Elles aimeraient que cela existe une fois par semaine et ce jour-là elles viendraient »¹³³⁹.

Le café fonctionne pendant une année. C'est au contraire la non-mixité qui fait fuir des femmes à Angers où la cafette Les Danaïdes¹³⁴⁰, qui ouvre en 1982, est exclusivement réservée aux femmes :

« Mais ce n'était pas exclusivement homosexuel, après il fallait que les femmes aient envie... Ça a toujours été le problème d'un lieu non-mixte. Il y a beaucoup de féministes qui ne supportent pas l'idée d'un lieu non-mixte. Ça les gênait moins dans les groupes Femmes qu'un lieu affiché comme tel » (Edwige)¹³⁴¹.

Ce qui pose un problème à certaines est aussi la présence majoritaire de lesbiennes. En effet, la cafette est née de la division entre le groupe femmes et les lesbiennes. Le groupe femmes disparaît au début des années 1980 et les lesbiennes s'organisent pour créer un espace de convivialité ouvert à toutes les femmes :

« Pendant un an, on a été un groupe de lesbiennes à rechercher un lieu pour faire une cafette. Alors le but : on se définissait toutes comme féministes, dans le collectif, on était 6/7. On voulait une cafette qui soit tenue par des lesbiennes, de toutes façons, il n'y avait pas d'autres alternatives, parce qu'il n'y avait plus que nous. Mais par contre, qui soit ouverte à toutes les femmes, de façon à ce que les anciennes du groupe femmes puissent venir, et puis même, que toutes les femmes puissent venir, c'était le but » (Anne-Marie B)¹³⁴².

La cafette ferme en 1987. Au début des années 1980, les lesbiennes sont davantage favorables et participent à la création d'espaces non-mixtes, quand les hétérosexuelles tentent une ouverture sur la mixité après avoir milité essentiellement entre femmes. La cohabitation entre lesbiennes et hétérosexuelles dans les différents lieux n'est pas si évidente, surtout quand ces lieux sont visibles.

¹³³⁸ *Dévoilées* n° 5 sur le café la Marg'elle.

¹³³⁹ *Idem*.

¹³⁴⁰ Sur la cafette des Danaïdes, cf. Partie 1, chapitre 3, section 1.1 « La fabrique de la non-mixité ».

¹³⁴¹ Entretien recueilli par Élodie-Cécile Marrel et transcrit dans son ouvrage *Mémoires et histoire des féminismes (Angers, 1965-1985)*, *op. cit.* p. 124.

¹³⁴² *Idem*.

3.2.2. Rencontres lesbiennes

Les lesbiennes s'organisent progressivement entre elles. La première rencontre nationale de groupes lesbiens a lieu à Lyon en novembre 1977, à l'appel de groupes lesbiens de Paris et de Lyon¹³⁴³. Des rencontres nationales autonomes de lesbiennes se tiennent ensuite à Paussac (en Dordogne) en juillet 1979, à Marcevol (dans les Pyrénées-Orientales) en juillet 1980, à L'Euzières (dans le Gard) en juillet 1981¹³⁴⁴. La dynamique des rencontres lesbiennes annuelles est donc lancée en juillet 1979 à Paussac. Un collectif national est alors créé pour organiser d'autres séjours. Il souhaite organiser une nouvelle rencontre du 12 au 26 juillet 1980. Les militantes ont réservé une « maison » qui peut accueillir jusqu'à 200 participantes. La revue *Dévoilées* diffuse la présentation de cette rencontre et les modalités d'inscription auxquelles est joint un extrait de témoignage d'une participante de la rencontre de 1979 :

« Ça fait presque deux mois que je suis revenue de la Rencontre de Lesbiennes de Paussac et, dans ma tête ; dans mon corps, j'y repense, je repense à des moments intenses que j'ai vécus (...). C'est certain qu'au début y'a plein de gêne, de timidité cachée derrière une nervosité, un masque, mais petit à petit, on se démasque, on se parle, on crée des liens avec quelqu'une, on s'infiltré dans un groupe où l'on trouve des affinités, on chante, pis, à la fin, on parle à toutes les femmes ».

La rencontre de Marcevol est un succès. Le lieu est assez retiré et plaît aux angevines Françoise et Anne-Marie : « Après avoir gravi le sentier de grande randonnée, dans la végétation surprenante des Pyrénées orientales (pour nous Angevines !), des femmes de l'accueil nous ont fait visiter les lieux »¹³⁴⁵. Elles expliquent que la plupart de celles qui sont présentes sont venues parce qu'il s'agissait d'une rencontre également féministe et pas seulement lesbienne. De nombreuses discussions ont été organisées sur la presse féministe, les lieux de femmes, le féminisme et la psychiatrie, le couple, la sexualité... et un grand débat sur la relation entre lesbianisme et féminisme. Elles évoquent la place centrale des lesbiennes dans le Mouvement des femmes et cela d'autant plus que ce sont désormais les lesbiennes qui tiennent et dynamisent certains lieux et groupes féministes désertés par les femmes hétérosexuelles.

Marie-France, qui se partage entre la Vendée et la Loire-Atlantique, se rend à L'Euzières en 1981 et c'est un choc :

¹³⁴³ « Et le week-end des groupes lesbiennes commença », *Quand les femmes s'aiment*, n° 3-4, mars 1979, p. 13.

¹³⁴⁴ Cf. Chronologie dans Sophie Bérout, Olivier Filleule, Camille Masclat, Isabelle Sommier (dir.), avec le collectif Sombbrero, *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et militants des années 1968 en France*, op. cit., p. 1072-1077.

¹³⁴⁵ Françoise et Anne-Marie, « Première rencontre de lesbiennes féministes », *Les Femmes et les femmes d'abord*, n° 3, octobre 1980, p. 17.

« C'était le nirvana total. Le nuage. Il y avait 300-400 lesbiennes qui sont passées dans l'été. [...] Pour moi c'était une explosion. Me dire c'est mon monde quoi. [...] Quand je suis partie de L'Euzières, je suis retournée à la gare, je me suis dit, c'est quoi ce monde-là? Qu'est-ce que je fais là quoi. Tellement c'était... ».

Elle trouve son séjour euphorisant et décide de poursuivre son engagement dans les groupes lesbiens, l'enjeu étant, pour elle, de construire son identité. Elle conserve des liens avec des lesbiennes qu'elle a rencontrées là-bas et qui sont devenues de très bonnes amies.

Des projets naissent de ces rencontres comme cette idée de construire un village de lesbiennes féministes. Ce village pourrait accueillir des femmes de façon permanente. Il s'inscrit dans le Mouvement des femmes¹³⁴⁶. L'association « Elles-mêmes » est créée pour organiser le projet. Une première réunion a lieu à Lyon en septembre 1980, la deuxième à Aligny dans le Maine-et-Loire. Les militantes manifestent la volonté de passer du temporaire au définitif :

« J'espère depuis maintenant 5 ans que des femmes ne vont plus se contenter de rêver que les maisons dans lesquelles nous faisons des rencontres l'été nous appartiennent, mais nous allons enfin pouvoir nous offrir la concession d'être propriétaires (vilain mot, n'est-ce pas ?) d'un lieu où nous vivons (temporairement ou non) avec des femmes » (anonyme)¹³⁴⁷.

Ce projet s'inscrit dans un mouvement plus large de création de terres lesbiennes, d'abord en Amérique du nord¹³⁴⁸ puis en Europe, en Australie et Nouvelle-Zélande¹³⁴⁹. Leurs objectifs diffèrent parfois et s'inscrivent dans divers héritages : féministe, lesbien radical/séparatiste, écologique (retour à la terre, néo-ruralisme)¹³⁵⁰. On peut y voir la réalisation d'utopies lesbo-féministes. Les Ghena Goudou, Ghena Gousse et Ghena Gouine ont donc réellement existé, d'une certaine manière...

¹³⁴⁶ Elles-mêmes, « À la rencontre de Marcevol, des projets s'élaborent », *Les Femmes et les femmes d'abord*, n° 3, octobre 1980, p. 18.

¹³⁴⁷ Anonyme, « Après la rencontre de Marcevol : un projet de village », *Les Femmes et les femmes d'abord*, n° 3, octobre 1980, p. 19.

¹³⁴⁸ Françoise Flamant, *Women's Lands. Construction d'une utopie. Oregon, USA, 1970-2010*, Paris, IXe Éditions, coll. « Fonctions dérivées », 2015.

¹³⁴⁹ Constance Rimlinger, « Travailler la terre et déconstruire l'hétérosexisme : expérimentations écoféministes », *Travail, genre et sociétés*, vol. 42, n° 2, 2019, p. 92.

¹³⁵⁰ *Ibid.*, p. 91-92.

Conclusion

L'entrée dans l'âge adulte et l'expérience du mouvement de Mai 68 puis du Mouvement des femmes bouleversent les représentations de l'amour et des scripts sexuels des militantes. Celles-ci n'ont pas eu accès à une éducation sexuelle ni même à une information qui aurait pu les éclairer sur l'acte sexuel, la relation amoureuse et le corps. Les militantes qui espéraient la venue du prince charmant troquent finalement l'habit de princesse pour celui de sorcière¹³⁵¹. La virginité n'est plus une valeur en soi. Un vent de liberté souffle après la généralisation de la contraception et les militantes sont pressées de vivre leur « première fois ». Le plaisir n'est d'abord pas une préoccupation pour elles. Grâce aux discussions dans les groupes féministes et à leurs lectures, certaines découvrent le clitoris et la masturbation. En tant que féministe, elles interrogent le plaisir « par soi » et le plaisir avec l'autre dans la recherche d'une relation plus égalitaire. Elles remettent en cause les théories psychanalytiques et le « mythe de l'orgasme vaginal ». Ces explorations dessinent de nouvelles frontières du corps, celui du corps orgasmique.

Bien que la sexualité devienne moins taboue, les militantes ne donnent pas de détails sur leur vie sexuelle dans les groupes féministes. La situation est différente en entretien malgré quelques réserves encore observées. Deux sujets n'ont toutefois été évoqués que marginalement, celui du fantasme et celui du rapport à la pornographie. Quelques mobilisations contre des films pornographiques ont été signalées mais les militantes parlent très peu des livres et des films érotiques et pornographiques qu'elles ont lus et vus. La question de la relation entre consommation de pornographie et engagement féministe chez les militantes de l'Ouest reste donc en suspens. Quant au fantasme, il est ce qu'il y a de plus intime puisqu'il ne s'élabore et se réalise qu'à l'intérieur de soi, dans l'esprit. Il a semblé trop intrusif et même hors de propos d'interroger les militantes sur ces représentations imaginaires. La dimension psychologique perçue des questions posées en entretien a pu paraître en effet suspecte. Les militantes ont privilégié un récit de soi au regard de leur parcours biographique militant et ont répondu en fonction des actions qu'elles ont menées et des expériences qu'elles ont vécues.

Le script de l'hétérosexualité évolue. D'abord, les femmes s'autorisent davantage une sexualité hors mariage et plus précoce. Les militantes (et notamment les plus jeunes) revendiquent une certaine liberté sexuelle qui passe par la multiplication de partenaires et des relations homosexuelles. La drague est disqualifiée et ne fait pas sens face à l'abondance de possibilités dans les milieux militants. Cette multiplication de partenaires ne rime pas nécessairement avec un épanouissement sexuel. Une sexualité « masculine »

¹³⁵¹ Cf. Partie III, chapitre 8, section 1.3.1 « Le prince charmant ».

caractérise plutôt les relations de courte durée, fellation puis pénétration sur une durée de temps limitée. Les militantes sont, comme le reste de la population féminine, encore relativement conditionnées par une forme de don de soi dans l'amour et la sexualité. Elles souffrent des contradictions d'une liberté sexuelle (multipartenariat) revendiquée qui engendre son lot de souffrances et notamment la jalousie. Cette période de liberté s'achève généralement (mais pas chez toutes) avec l'arrivée du premier enfant et l'installation dans la vie de couple. Ce n'est que bien plus tard que le mariage, institution patriarcale et bourgeoise, s'impose avec le vieillissement, la question du veuvage et la transmission de biens. Les militantes les plus âgées se sont globalement mariées plus tôt et ont connu un nombre moins important de partenaires. Elles prennent plus facilement le nom de leur mari quand les jeunes militantes des groupes femmes bataillent pour conserver leur nom de naissance. Les militantes sont très peu nombreuses à divorcer, car elles se marient, la plupart du temps, sur le tard. Elles militent peu autour du sujet du divorce, qui se voit réformé à plusieurs reprises au cours des années 1970 et notamment en 1975. Elles accompagnent toutefois, pour certaines, les femmes qui sont confrontées à des difficultés émotionnelles comme matérielles après une séparation. Celles qui se retrouvent seules ne le restent pas longtemps, car le célibat est encore mal perçu. L'épanouissement dans l'amour et la sexualité reste le principal horizon d'attente des militantes.

Une homosocialité s'exprime dans les groupes féministes en même temps que le lesbianisme devient visible et dicible. L'identité bisexuelle n'apparaît pas comme un sujet dans les luttes féministes de l'Ouest durant toute la décennie 1970. L'homosocialité permet en même temps qu'elle empêche l'expression lesbienne. Le lesbianisme ne fait pas l'objet de revendications des groupes féministes. Les lesbiennes elles-mêmes ne portent pas, jusqu'au milieu des années 1975, une expression de revendications et d'une identité propre. Elles se nomment peu à peu quand une pensée sur le lesbianisme politique se développe. Des confrontations et scissions naissent d'une place de plus en plus importante des lesbiennes et d'une remise en cause des normes hétérosexuelles. Des lesbiennes créent des groupes au sein desquels se vit une convivialité et une découverte de soi. L'utopie sororale prend la forme d'une utopie homosociale à travers les écrits, les rencontres et les projets de lieux lesbiens.

Conclusion générale

L'engagement féministe détermine des choix et trouve différents moyens d'expression qui concourent aux bifurcations visibles dans les parcours de vie des militantes interrogées. Des questions restent en suspens. Combien de choix ont-elles fait parce que « c'était dans l'air du temps » ? Quand elles ont choisi de ne pas se marier, était-ce en tant que féministe, révolutionnaire ou simplement parce que le mariage n'a plus le même sens en 1970 que dans les années 1950 ? Ont-elles choisi l'accouchement sans douleur en tant que féministe ou par peur d'une sur-médicalisation ? Ont-elles refusé de jurer fidélité à un seul homme en tant que féministe ou par souci de « modernité » ?

« La féministe » n'existe pas. Des contradictions sont mêmes apparues. Un rapport de force a pu s'instaurer entre un soi féministe et un soi modelé par son héritage, entre ses désirs, ses aspirations et la réalité de la relation avec l'autre. Certaines féministes ont été victimes de viol, de violence conjugale, n'ont pas eu d'orgasme avec leur partenaire, s'épilent et se maquillent chaque matin, ne se masturbent pas, ont arrêté leur travail ou sont passées à temps partiel pour élever des enfants, n'ont jamais eu de relation homosexuelle, se sont mariées puis ont divorcé, n'ont pas avorté et n'ont pas choisi la pilule.

Être féministe, pour les militantes de l'Ouest, s'est traduit par une libération de la parole dans un entre-soi, par la construction d'un lien sororal, par une prise de position critique vis-à-vis du système patriarcal et par la volonté d'aider et de soutenir d'autres femmes. Dans leurs groupes, la sexualité et le rapport au corps sont des sujets souvent abordés. Ils ne le sont toutefois pas dans les détails de la vie intime et des pratiques.

Cette thèse révèle une hétérogénéité d'expériences liée à des facteurs multiples tels que l'âge, le nombre d'enfants, l'identité, l'organisation familiale, l'ancrage politique et militant des parents, les migrations, la place dans la fratrie, le parcours politique, l'orientation sexuelle, la mobilité géographique, la classe sociale d'origine et d'arrivée et des critères plus difficilement catégorisables qui font qu'une personne réagit d'une certaine façon, à un moment donné, face à une situation particulière.

Cette grande hétérogénéité se manifeste également dans et entre groupes militants. Le Mouvement des femmes est fait de réseaux qui diffèrent d'un département à un autre, d'une ville à une autre. Bien que des objectifs soient communs, le MLAC de Concarneau est, par exemple, tout autre que le MLAC de Rennes, Choisir-Vendée n'a pas de connexion avec Choisir-Rennes, les groupes femmes d'Angers n'ont pas la même histoire que les groupes femmes de Nantes ou de Brest. Par ailleurs, les groupes de l'Ouest n'entretiennent pas tous le même rapport avec le MLF parisien, pour eux à la fois

mouvement modèle et repoussoir. Cette hétérogénéité ne doit pas pour autant masquer des points communs. Les militantes ont une conscience aiguë des oppressions structurelles qui fondent les inégalités entre les femmes et les hommes et qui les poussent à agir. Elles ne pratiquent pas de religion, elles ne situent pas à droite de l'équipier politique, elles ont majoritairement peu d'enfants, elles n'ont pas été des mères au foyer (exceptée une petite minorité sur le court terme), elles se sont montrées solidaires des groupes homosexuels dans les années 1970, elles appartiennent majoritairement à la classe moyenne. Une grande majorité d'entre elles ont eu d'autres engagements (politiques, syndicaux, professionnels, de solidarité, écologistes...) qui confirment une volonté profonde de changement et d'amélioration de la société dans son ensemble dans les différents endroits où elles se sont trouvées dans leur parcours de vie.

La libération sexuelle : la zone grise de la sexualité ?

Mai 68 n'a pas été (seulement) ce vent de libération joyeux que certains slogans écrits sur les murs des universités ont pu laisser l'imaginer. Des militantes se sont regroupées en réaction à la domination masculine qui s'y est manifestée ainsi qu'à celle des groupes d'extrême gauche dans lesquels certaines ont milité. De quoi disait-on alors qu'il fallait libérer la sexualité en 1968 ? D'une civilisation répressive¹³⁵² et de la misère sexuelle¹³⁵³. La répression « réside dans l'ensemble des dispositifs, sociaux, médicaux, légaux, idéologiques, esthétiques » et produit une misère sexuelle caractérisée par une sexualité circonscrite à sa seule fonction reproductive¹³⁵⁴. Ce projet de révolution sexuelle est partagé par un grand nombre de participant·es aux mouvements sociaux amorcés en 1968 et qui expérimentent, dans les années suivantes, une sexualité « plus libre » et moins taboue. Pour autant, la question des femmes est absente des revendications bien que les femmes soient très présentes et actives dans les événements de mai et juin 1968¹³⁵⁵. La chape de plomb qui recouvrait la sexualité se fissure voire saute pour de nombreuses femmes, mais cette « libération » ne construit en rien les fondements de relations plus égalitaires entre les hommes et les femmes. À partir du début des années 1970, les féministes abordent la sexualité essentiellement sous l'angle de la contraception, de l'avortement, de la maternité et remettent en question les tabous et contraintes qui pèsent

¹³⁵² *Partisans*, « Sexualité et répression », n° 32-33, octobre 1966 et « Sexualité et répression II », n° 66-67, juillet 1972 ; Jos van Ussel, *Histoire de la répression sexuelle*, Paris, Robert Laffont, 1972.

¹³⁵³ En référence à la brochure « De la misère en milieu étudiant considérée sous ses aspects économique, politique, psychologique, sexuel et notamment intellectuel et de quelques moyens pour y remédier », supplément au n° 16 de *Étudiants de France*, 1966.

¹³⁵⁴ Alain Giami, « Misère, répression et libération sexuelles », *art. cit.* p. 23.

¹³⁵⁵ Bibia Pavard, « Mai 68, une occasion manquée ? », in *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, n° 63, 2021 [en ligne] DOI : 10.3917/gdsh.063.0034 ; Ludivine Bantigny, Fanny Bugnon, Fanny Gallot (dir.), « *Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ?* » *Le genre de l'engagement dans les années 1968*, Rennes, Pur, 2017.

sur la sexualité des femmes¹³⁵⁶. Bien que critiques des théories politiques et psychanalytiques qui construisent de nouvelles normes sexuelles, elles en sont imprégnées.

La libération sexuelle prend alors un goût un peu amer. Elle est, pour certaines, une « grosse fête » avec tous les risques qu'elle comporte. Toutes ne pensent pas participer à cette libération tout en constatant vivre dans un univers moral bien différent de celui de leurs aîné·es. Les militantes, dans leur ensemble, vivent les effets d'une société patriarcale qui, conjuguée au système capitaliste, produit une culture de réification du corps des femmes modelant et fixant les contours de cette libération sexuelle. Il est difficile et même impossible, donc, de se soustraire aux inégalités et violences. Si le constat des féministes est mitigé sur cette libération, il l'est encore plus au regard de la visibilité actuelle de plus en plus importante de la notion de consentement. La libération sexuelle apparaît alors comme la zone grise de la sexualité puisque l'acte sexuel et la multiplication d'expériences et de partenaires se produisent aussi, pour un certain nombre de militantes, sous la pression d'une injonction née de nouvelles normes du jouir et de la modernité. L'individualisme croissant dans la société fait progressivement porter la responsabilité de l'épanouissement sexuel sur les militantes elles-mêmes. Alors que le privé devient politique et collectif dans les années 1970, le politique devient au même moment privé et du ressort de la responsabilité individuelle. Les spécialistes de la psychologie, de la sexologie et de la presse féminine multiplient les discours et les remèdes face aux « problèmes » des femmes. La sexologie apparaît dès lors comme un nouvel outil du bio-pouvoir¹³⁵⁷. Ce bio-pouvoir n'est plus exercé par l'Église qui, même en Bretagne ou en Pays de la Loire où elle régnait en maîtresse, a perdu de son emprise sur les consciences.

Le consentement prend une signification particulière dans ce contexte. En 1985 que l'anthropologue Nicole-Claude Mathieu écrit « Quand céder n'est pas consentir »¹³⁵⁸, phrase souvent reprise dans les manifestations féministes actuelles et par les colleuses d'ici et d'ailleurs. Pour la philosophe Geneviève Fraisse, « Accepter, c'est adhérer ; permettre, c'est supporter. Il existe un vrai spectre du consentement, un large éventail d'affects pour énoncer un "oui" »¹³⁵⁹. Les contours du consentement peuvent donc être flous comme peuvent l'être le désir et ses raisons. Le « c'est dans l'air du temps » vient s'opposer au « ce n'est pas normal » d'aujourd'hui. Le mot « consentement » n'a pas été

¹³⁵⁶ Maryse Jaspard, *Sociologie des comportements sexuels*, op. cit., p. 53.

¹³⁵⁷ Le bio-pouvoir a été théorisé par Michel Foucault dans *La volonté de savoir* (Paris, Gallimard, 1976) qui constitue le premier tome de son *Histoire de la sexualité* (4 tomes, 1976-2018). Il est un pouvoir qui s'exerce sur les corps individuels et collectifs (la population). Michel Foucault propose une analyse des technologies de pouvoir dans la culture occidentale.

¹³⁵⁸ Nicole-Claude Mathieu, *Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1985.

¹³⁵⁹ Geneviève Fraisse, *Du consentement*, Paris, Seuil, 2017, p. 25.

employé dans les témoignages des militantes. Consentir suppose d'abord de savoir ce que l'on désire ou ce que, au contraire, on refuse. Il est ensuite une extériorisation, verbale ou non, de ce désir ou de ce refus. Il implique un rapport de don et de réception¹³⁶⁰ qui caractérise la relation. Qui donne ? Qui reçoit ? Cela suppose la question du moment où celui/celle reçoit donne en retour. Le don, dans la sexualité, comporte une dimension genrée. Il est davantage l'apanage des femmes. Ne pas donner apparaît ainsi comme un potentiel refus d'un rapport de force intrinsèquement inégalitaire. Encore faut-il que le « non » soit audible. Est-il compatible avec une certaine « libération sexuelle », celle de la disponibilité des corps et en particulier du corps des femmes ? Le non-consentement est en question lors des procès pour viol qui ont un retentissement plus important à partir des années 1970. L'affaire Tonglet-Castellano défendue par Gisèle Halimi en 1978 le montre bien. Deux touristes belges, Anne Tonglet et Araceli Castellano sont victimes de viol en 1974. Lors du procès¹³⁶¹, la défense des accusés repose en partie sur une accusation de provocation et sur le supposé consentement des victimes. Les accusés sont condamnés. Cette affaire ne marque pas la fin d'un discours ambigu sur les violences et le consentement. Le mouvement #MeToo et #BalanceTonPorc qui démarre une quarantaine d'année plus tard, puis le collectif Nous Toutes¹³⁶², montrent, par leur ampleur, que les violences s'exercent encore massivement et que la parole commence seulement à être prise. Ce mouvement a été accueilli avec enthousiasme par les militantes interrogées et, pour certaines, leur a fait constater que le « couvercle de la marmite » des violences n'avait pas encore réellement sauté dans les années 1970. D'autres sujets sont restés peu visibles, exprimés ou dénoncés dans ces années-là : l'inceste et la pédophilie.

Des tabous enfin brisés

Le consentement pose une autre question, celle de la sexualité entre adulte et enfant/adolescent·e. La sexualité des mineur·es fait l'objet d'une attention nouvelle dans les années 1970 qui se traduit par des discours qui dénoncent la répression sexuelle, l'autorité des parents, la domination des adultes et le besoin d'éducation sexuelle. En 2020, « l'affaire Matzneff » éclate après la publication de l'ouvrage *Le consentement*¹³⁶³ dans lequel Vanessa Springora dénonce la relation d'emprise vécue, alors qu'elle avait 13 ans, avec l'écrivain Gabriel Matzneff. Une autre écrivaine, Fransesca Gee, témoigne à son tour d'abus sexuels subis avec le même agresseur à l'âge de 15 ans, dans *L'arme la plus*

¹³⁶⁰ *Ibid.*, p. 17.

¹³⁶¹ Gisèle Halimi, *Viol, le procès d'Aix-en-Provence. Sténotypie intégrale des débats et des témoignages*, op. cit.

¹³⁶² Alexia Boucherie, *Troubles dans le consentement. Du désir partagé au viol : ouvrir la boîte noire des relations sexuelles*, Paris, Éd. François Bourin, 2019, p. 7.

¹³⁶³ Vanessa Springora, *Le Consentement*, Paris, éditions Grasset, 2020.

*meurtrière*¹³⁶⁴. L'expression « tout est permis » pour désigner la libération sexuelle par une militante permet de mieux comprendre comment Gabriel Matzneff a pu être soutenu alors qu'il écrivait sur son attirance pour les enfants dans des ouvrages comme *Les Moins de seize ans* en 1974. En 1977, environ 80 intellectuel·les français·es signent une tribune dans *Le Monde* pour réviser les textes législatifs qui régissent les rapports entre adultes et mineur·es¹³⁶⁵. Christiane Rochefort, Françoise d'Eaubonne et Simone de Beauvoir ont été signataires de cette lettre qui affirme que « l'entière liberté des partenaires d'une relation sexuelle est la condition nécessaire et suffisante de la licéité de cette relation ».

La lutte pour la défense de la sexualité des mineur·es prend un autre sens pour les groupes homosexuels qui souhaitent l'abolition d'une discrimination dans la législation française. En effet, jusqu'en 1982, la majorité est à 15 ans pour les relations hétérosexuelles et à 18 ans pour les relations homosexuelles. Un discours pro-pédophile ou pédo-érotique a été également tenu par des militants homosexuels. S'y oppose notamment Leïla Sebbar¹³⁶⁶, militante du MLF, dans ses deux premiers essais, *On tue les petites filles* (1978) et *Le Pédophile et la maman* (1980)¹³⁶⁷. Des féministes contestent les positions tenues par Michel Foucault et Guy Hocquenghem dans une émission radiophonique en 1978¹³⁶⁸. Ceux-ci pensent qu'il ne faut pas légiférer sur la sexualité ni prévoir un âge minimum pour le consentement sexuel, tandis que des féministes dénoncent la dimension genrée des violences et la réduction de celles-ci aux violences physiques, occultant la question des violences psychiques et l'influence exercée par des adultes sur des enfants¹³⁶⁹. Ces discours féministes sont peu audibles dans le tumulte du Mouvement des femmes et de toutes les revendications dont il est porteur.

L'inceste se dit de plus en plus ouvertement, tout du moins en littérature. La publication de *L'inceste* de Christine Angot en 1999 fait grand bruit, tout comme celle de Camille Kouchner, *La familia Grande*, en 2021¹³⁷⁰. Nous avons vu en première partie de thèse que l'inceste est perçu comme courant, en particulier dans les campagnes, par les militantes. Elles n'ont pas mené de lutte spécifique dans les années 1970. La dénonciation est plus tardive car les témoignages sont rares. Ce n'est pas l'inceste en tant que tel qui est dénoncé. L'inceste entre adultes n'est, en outre, pas pénalisé par la loi française. L'inceste impliquant un·e mineur·e est assimilé à la pédophilie. Il est d'autant plus dénoncé

¹³⁶⁴ Franchesca Gee, *L'arme la plus meurtrière*, La Bocca Della Verita, 2021.

¹³⁶⁵ « Lettre ouverte à la Commission de révision du code pénal pour la révision de certains textes régissant les rapports entre adultes et mineurs », *Le Monde*, 23 mai 1977.

¹³⁶⁶ Christiane Chaulet Achour, « Leïla Sebbar » in Christine Bard (dir.), Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIème-XXème siècle*, op. cit., p. 1317-1319.

¹³⁶⁷ Leïla Sebbar, *On tue les petites filles*, Paris, Stock, 1978 et *Le Pédophile et la maman*, Paris, Stock, 1980.

¹³⁶⁸ Émission « Dialogues », entretien radiophonique avec Michel Foucault, Guy Hocquenghem et Jean Danet, 4 avril 1978, France Culture.

¹³⁶⁹ Pierre Niedergang et Tal Piterbraut-Merx, « Violence sexuelle ou « initiation » ? », *GLAD!* n° 10, 2021, [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/glad.2734>

¹³⁷⁰ Christine Angot, *L'inceste*, Paris, Stock, 1999 et Camille Kouchner, *La familia Grande*, Paris, Seuil, 2021.

que c'est une pédophilie qui s'exerce au sein de l'environnement familial, un environnement dont l'enfant ou l'adolescent ne peut s'extraire. Il a pu être appelé « droit de cuissage » du père sur sa fille par certaines militantes. La veille de l'écriture de cette conclusion de thèse, de nombreux articles de presse sont parus suite à la diffusion de témoignages de victimes d'inceste dans l'émission *Envoyé spécial* du 22 septembre 2022¹³⁷¹. Les titres de presse mettent l'accent sur le nombre de victimes, près d'un·e Français·e sur dix est victime d'agressions sexuelles au sein de l'environnement familial aujourd'hui. L'ampleur de ces violences sur mineur·es interroge le silence qui a pesé sur elles jusqu'alors, comme a pu l'être le silence sur les violences conjugales et le viol dont se sont emparé les militantes.

Des vieilles peu ordinaires

Le 25 juin 2021, lors d'une de mes projections de mon film sur les luttes féministes en Pays de la Loire, une militante de 88 ans est venue avec sa fille, âgée d'une cinquantaine d'années. Sa fille est venue vers moi dès son arrivée pour me dire qu'elle allait découvrir l'histoire militante de sa mère. Elle montre de l'enthousiasme, de la curiosité, un peu d'appréhension aussi. Au moment où sa mère passe à l'écran, elle se tourne vers moi, avec le sourire et les yeux humides. Nous nous sommes retrouvées à la fin et je lui ai dit que sa mère était extraordinaire.

Témoigner c'est donner de la voix à une expérience de vie parfois restée silencieuse. Transmettre c'est donner une nouvelle existence et une légitimité aux luttes menées. Les militantes ont dépassé les 70 ans et beaucoup d'entre elles ont des enfants et petits-enfants. Elles acceptent la démarche de se dire, de se montrer, d'expliquer leur parcours. Elles regrettent pourtant de témoigner « aussi vieilles » me disent-elles, et d'être perçues comme de vieilles femmes. Elles pensent qu'il est temps, même urgent, de raconter leur histoire. Elles souhaitent que les plus jeunes prennent conscience du carcan qui pesait sur leur corps et leur sexualité et qu'elles comprennent le sens de leurs luttes et tout ce que cela a pu apporter aux femmes et aux filles d'aujourd'hui. Un besoin de reconnaissance... de ce qu'elles ont fait et obtenu dans une histoire plus globale des luttes féministes et des mouvements sociaux. Bien que toutes n'aient pas rompu avec cet anonymat prôné par le MLF en refusant le dispositif du film, elles espèrent que cette recherche pourra contribuer à inspirer et empêcher un retour en arrière sur le plan de l'égalité et des droits des femmes.

Elles entretiennent des rapports différents à la transmission. Avec une certaine expérience de libération sexuelle, certaines pensent qu'elles ont eu une vie qu'elles pensent ne pas pouvoir être tout à fait comprise par leurs descendant·es, comme si ceux-ci ou

¹³⁷¹ "Envoyé spécial" du jeudi 22 septembre 2022, émission présenté par Élise Lucet pour France 2.

celles-ci pourraient être gêné·es d'imaginer leur grand-mère avoir une relation avec plusieurs hommes, avec des femmes, jouir de leur corps, commettre des actions illégales. Elles sont perçues comme vieilles aujourd'hui avec tout le lot de représentations que cela peut susciter. D'autres ont transmis tout ou partie de leur histoire, avec fierté. Elles regrettent que leurs filles n'aient pas pris le relais et ont le sentiment qu'elles profitent des acquis sans trop se questionner sur la façon dont cela est advenu. Les militantes constatent généralement que la génération suivante, celles des 20-30 ans d'aujourd'hui, est plus active, dynamique, préoccupée des questions féministes. Elles dialoguent plus facilement avec leurs petits-enfants quand elles en ont. Elles espèrent surtout que leur combat n'aura pas été vain. De toute évidence, la résonance que trouve aujourd'hui le slogan qui a été le leur, « Le privé est politique », et l'intérêt de la recherche pour le Mouvement des femmes en montrent l'impact et ont inspiré ce titre « Du privé au politique, du politique au privé ».

Bibliographie

A

Frank ADDIEGO, Edwin G. BELZER, Jill COMOLLI, William MOGER, John D. PERRY et Beverly WHIPPLE, « Female ejaculation: a case study », *Journal of Sex Research*, vol. 17, n° 1, 1981

Madeleine AKRICH, « La péridurale, un choix douloureux », in *Cahiers du Genre*, n° 25, 1999

- « Le Ciane, un collectif hybride dans le monde de la périnatalité », *Revue de médecine périnatale*, Springer Link, 2010

Viviane ALBENGA, *S'émanciper par la lecture*, Rennes, PUR, 2017

Yves ALPE et Angela BARTHES, « Les élèves ruraux face à la stigmatisation des territoires », *Agora débats/jeunesses*, n° 68, 2014

Meryl ALTMAN, « Simone de Beauvoir et l'expérience lesbienne vécue », *Genre, sexualité & société*, n° 2, 2009

Valentina ALZATI, *Les contes de Mme d'Aulnoy et leur fortune en Europe (France ; Italie ; GrandeBretagne ; Allemagne)1752-1935*, Thèse de doctorat en littératures, Université Paris Saclay, 2018

Anne-Claude AMBROISE-RENDU, « Attentats à la pudeur sur enfants: le crime sans violence est-il un crime ? (1810 années 1930) », *Revue d'histoire moderne contemporaine*, n° 56-4, 2009

- *Histoire de la pédophilie*, Paris, Fayard, 2014

Gisèle AMIR, « Intimité corporelle et discours publicitaire », *Communications*, vol. 56, n° 1, 1993

Bernard ANDRIEU, *Bronzage*, Paris, CNRS éditions, 2008

- et Gilles BOËTSCH (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, CNRS Editions, 2008

Armelle ANDRO, Laurence BACHMANN, Nathalie BAJOS et Christelle HAMEL, « La sexualité des femmes : le plaisir contraint », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 29, n° 3, 2010

Philippe ARIES et André BEJIN, *Sexualités occidentales*, Paris, Éd du Seuil, 1984

Maud ARNAL, « Soulager les douleurs de femmes lors de l'accouchement », *Genre, sexualité & société*, n° 16, 2016

Philippe ARTIERES, « 1972 : naissance de l'intellectuel spécifique », *Plein droit*, n° 53-54, 2002

Philippe ARTIERES, Éric de CHASSEY, Jean-Marc BUSTAMANTE, Pascale LE THOREL, Anne-Marie GARCIA et École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, *Images en lutte*, Paris, Beaux-Arts de Paris éditions, 2018

Isabelle AUBRY et Gérard LOPEZ, *L'inceste*, Paris, Dunod, 2017

Marcelle AUCLAIR, *Le livre noir sur l'avortement*, Paris, Fayard, 1962
 Agnès AUDIBERT, *Le Matriarcat breton*, Paris, Presses Universitaires de France, 1984
 Christine ANGOT, *L'inceste*, Paris, Stock, 1999
 Françoise AUDÉ, *Cinéma d'elles. 1981-2001*, Paris, L'âge d'homme, 2002
 Anne-Julie AUSINA, *Performer la femme sauvage, entre chienne et louve : itinéraire d'une lectrice de Virginie Despentes et de Clarissa Pinkola Estés*, Thèse en Littérature, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2014
 Marie-France AUZEPY, *Histoire du poil*, Paris, Belin, 2017
 Jean AVRIL et René CAROFF, « Enquête sur l'éducation en internat », *Enfance*, vol. 18, n° 1, 1965

B

Jan BAETENS et Clémentine MELOIS, *Le roman-photo*, Bruxelles, Le Lombard, 2018
 Nathalie BAJOS, Alfred SPIRA et le groupe ACSF (Analyse des Comportements Sexuels en France), « Les comportements sexuels en France », *La Documentation Française*, Rapport au Ministre de la Recherche et de l'Espace, 1992

- et Alfred SPIRA, « L'enquête ACSF : élaboration d'un projet interdisciplinaire sur la sexualité », in *Population*, n° 5, 1993
- et Alfred SPIRA et le groupe ACSF, *Les Comportements sexuels en France*, Paris, La Documentation française, 1993
- et Michel BOZON (dir.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, 2008
- et Michèle FERRAND, « De l'interdiction au contrôle : les enjeux contemporains de la légalisation de l'avortement », *Revue française des affaires sociales*, n° 1, 2011

Catherine BAKER, *Balade dans les solitudes ordinaires*, Paris, éd. Stock, 1982
 Ludivine BANTIGNY, Ivan JABLONKA et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIXe-XXe siècle*, Paris, PUF, 2009
 Ludivine BANTIGNY, Fanny BUGNON, Fanny GALLOT (dir.), *Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ?*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2017
 Christine BARD, *Les filles de Marianne. Histoire des féminismes 1914-1940*, Paris, Fayard, 1995

- et Frédéric CHAUVAUD, Michelle PERROT et Jacques-Guy PETIT (dir.), *Femmes et justice pénale, XIXème-XXème siècles*, Rennes, PUR, 2002
- *Les femmes dans la société française au 20e siècle*, Paris, A. Colin, 2003
- « Gouines rouges (les) », in Didier ERIBON (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003

- « Le lesbianisme comme construction politique » in Éliane GUBIN, Catherine JACQUES, Florence ROCHEFORT, Françoise THÉBAUD, Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2004
- « Fanfan : l'utopie devenue réalité ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 22, 2005
- et Janine MOSSUZ-LAVAU, *Le Planning familial*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2006
- « La féminisation des études et de l'exercice de la médecine à Angers, de 1898 à nos jours », in Jacques-Guy Petit et Jean-Paul Saint-André (dir.), *Médecine et hôpitaux en Anjou. Du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, PUR, 2009
- *Ce que soulève la jupe*, Paris, Éditions Autrement, 2010
- (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2012
- *Une histoire politique du pantalon*, Paris, Seuil, 2014
- « " Mon corps est une arme ", des suffragettes aux femem », *Les Temps modernes*, vol. 2, n° 678, 2014
- (dir.), *Les Féministes de la première vague*, Rennes, PUR, 2015
- « Historiographie et mémorialisation du féminisme : les tentations révisionnistes », in Luc CAPDEVILA et Patrick HARISMENDY (dir.), *L'engagement et l'émancipation : Ouvrage offert à Jacqueline Sainclivier*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015
- Christine Bard, « Le succès médiatique d'*Ainsi soit-elle* », in Sylvie Camet (dir.), *Benoîte Groult. Le genre et le temps*, Rennes, PUR, 2016
- « XXe-Début XXIe siècle » in Sylvie Steinberg (dir.), *Une histoire des sexualités*, PUF, 2018
- (dir.) Sylvie CHAPERON (collab.), *Dictionnaire des féministes : France, XVIIIe-XXIe siècle*, Paris, PUF, 2018
- « Lesbiennes » in Christine BARD (dir.), Sylvie CHAPERON (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIème-XXème siècle*, Paris, PUF, 2018
- *Féminismes : 150 ans d'idées reçues*, Paris, Le Cavalier bleu, 2020

Lucie BARGEL, Olivier FILLIEULE, « Chapitre 6. Les féministes de la deuxième vague à Marseille », in Olivier Fillieule (dir.), *Marseille années 68*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2018

Francine BARTHE-DELOIZY, « Le naturisme », *Communications*, vol. 74, n° 1, 2003

Karine BASTIDE, Christine DÉTREZ, *Nos mères. Huguette, Christiane et tant d'autres, une histoire de l'émancipation féminine*, Paris, La Découverte, 2020

Françoise BATTAGLIOLA, « VII / 1945-1975 : prospérité et comportements d'activité des femmes », *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, 3e éd., 2008

- Simone de BEAUVOIR, *Le Deuxième sexe*, tome 2, Paris, Gallimard, 1949
- Howard S. BECKER, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002
- André BÉJIN, *La masturbation féminine : un exemple d'estimation et d'analyse de la sous-déclaration d'une pratique*, in *Population*, « Sexualité et sciences sociales : les apports d'une enquête », n° 5, 1993
- Anna BELLAVITTIS, Virginie JOURDAIN, Beatrice ZUCCA MICHELETTO et Virginie LEMMONIER-LESAGE (dir.), « *Tout ce qu'elle saura et pourra faire* » : Femmes, droits, travail en Normandie du Moyen Âge à la Grande Guerre, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, coll. « Normandie », 2018
- Jean BÉRARD, « De la libération des enfants à la violence des pédophiles. La sexualité des mineurs dans les discours politiques des années 1970 », *Genre, sexualité & société*, n° 11, 2014
- Christine BERCKMANS-PANIER, « Nom de jeune fille ? épouse de ? », in *Les Cahiers du GRIF*, n° 17-18, 1977
- Laure BERENI, « Penser la transversalité des luttes féministes : l'espace de la cause des femmes » in Christine Bard (dir.), *Les féministes de la 2^e vague*, Rennes, PUR, 2012
- Ginette BERGERON, *Un geste d'auto-santé, sans préjudice pour la santé des femmes*, Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, Montréal, 1994
- Tanguy BERNARD, « La troménie de Gouesnou. Contribution à l'étude des minihis en Bretagne », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 91, n° 1, 1984
- Cathy BERNHEIM, *L'amour presque parfait*, Paris, Le félin, 2003
- *Perturbation, ma sœur: naissance d'un mouvement de femmes, 1970-1972*, Paris, Le félin, 2010
 - avec Liliane Kandel, Françoise Picq, Nadja Ringart (dir.), *Mouvement de libération des femmes : textes premiers*, Paris, Stock, 2009
- Marcel BERNOS, Catherine FOUQUET et Yvonne KNIBIEHLER, « Elisabeth Badinter, L'Amour en plus. Histoire de l'Amour maternel, XVII^e- XIX^e siècles (compte rendu) », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, n° 28, 1981
- Thérèse BERTHERAT et Carol BERNSTEIN, *Le corps à ses raisons. Auto-guérison et anti-gymnastique*, Paris, Seuil, 1976
- Nesrine BESSAÏH et Anna BOGIC, « "Nous les femmes" de 1970 à 2017 à travers les traductions et adaptations de Our Bodies, Ourselves en français », *TTR: traduction, terminologie, rédaction*, vol. 29, n° 2, 2016
- Laurent BESSE, *MJC: De l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes, 1959-1981*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2015
- Maurice BIGOT, *100 coiffes anciennes de Bretagne*, Cressé, éd. Des Régionalismes, 2015

- Florence BINARD, Guyonne LEDUC, Marie-Claire PASQUIER (dir.), *Mères-célibataires. De la malédiction au libre-choix ?* Paris, L'Harmattan, 2016
- Philippe BIRGY, « "Si cette histoire vous amuse, on peut la recommencer". Le yéyé et l'importation de la contre-culture américaine », *Volume ! La revue des musiques populaires*, n° 9, 2012
- Daniel BIZEUL, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », in *Revue française de sociologie*, n° 39, 1998
- « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », in *Revue française de science politique*, vol. 57, 2007
- Véronique BLANCHARD et David NIGET, *Mauvaises filles : incorrigibles et rebelles*, Paris, Textuel, 2016
- Chantal BLAYO, "L'enregistrement des avortements en Angleterre, au Pays de Galles et au Danemark", in *Population*, n° 2, 1974
- Brigitte BLEUZEN, « Du Tro-Breiz à la Vallée des Mille Saints », *Archives de sciences sociales des Religions*, n° 151, 2010
- Marianne BLIDON, « Géographie de la sexualité ou sexualité du géographe ? Quelques leçons autour d'une injonction », in *Annales de géographie*, n° 687-688, 2012
- Dominique BLIN (dir.), *L'allaitement maternel : une dynamique à bien comprendre*, Toulouse, Érès, « À l'Aube de la vie », 2007
- Georges BODET (dir.), *Femmes d'Anjou, sortez de l'ombre*, Paris, Éd. du Petit pavé, 2009
- Lydie BODIOU, Frédéric CHAUVAUD, Ludovic GAUSSOT, Marie-José GRIHOM, Myriam SORIA (dir.), *Le corps en lambeaux. Violences sexuelles et sexuées faites aux femmes*, Rennes, PUR, coll. Histoire, 2016
- Lydie BODIOU, Frédéric CHAUVAUD, Marie-José GRIHOM (dir.), *Liens saccagés. Comment dire les violences familiales ?*, Rennes, PUR, 2021
- Sylvie BOISSONNAS, Michèle IDELS, Elisabeth NICOLI, Christine VILLENEUVE [et al.], *MLF Psychanalyse et Politique 1968-2018 : 50 ans de libération des femmes*. 2 vol., Paris, éd. Des Femmes-Antoinette Fouque, 2018 et 2019
- Jean Claude BOLOGNE, « Du sacré à l'intime », in Gérald Cahen (dir.) *Le baiser, premières leçons d'amour*, Paris, Autrement, 1997
- *Histoire du célibat et des célibataires*, Paris, Hachette Littératures, 2007
 - *L'invention de la drague. Une histoire de la conquête amoureuse*, Paris, Seuil, 2010
- Mireille BONIERBALE, Michel BOZON, Pierre-Henri GOUYON, *À quoi sert le sexe ?*, Paris, Belin, 2015
- Isabel BONI-LE-GOFF, « Corps légitime » in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016
- Marc BONINCHI (dir.), *Vichy et l'ordre moral*, Paris, PUF, 2005

Maryse BONNEFOY (dir.), *Ordres et désordres dans la sexualité, la conjugalité, la parentalité. Que peut la prévention ?*, Toulouse, Ères, 2019

Marie-Jo BONNET, *Les relations amoureuses entre les femmes du XVIe au XXe siècle*, Paris, Odile Jacob, 1995

- *Mon MLF*, Paris, Albin Michel, 2018
- *Qu'est-ce qu'une femme désire quand elle désire une femme ?*, Paris, Éd. Odile Jacob, 2022 [rééd.]

Catherine BONVALET, Céline CLÉMENT et Jim OGG (dir.), *Réinventer la famille. L'histoire des baby-boomers*, Paris, Presses universitaires de France, 2011

Rachele BORGHI, « "Et le bronzage de tes fesses dessine un cœur" – Réflexions sur les expériences lesbiennes des plages », *L'Espace Politique*, n° 28, 2016

BOSTON WOMEN'S HEALTH BOOK COLLECTIVE, *Notre corps, nous-mêmes*, traductrices françaises : Nicole Bizos-Cornier, Koulibali, Sophie Mayoux, Brigitte Petit-Archambault, Anne Raulin et Lyba Spring, Paris, Albin Michel, 1977

Louise BOUCHARD, Madeleine LEDUC [illustrations], *L'auto-examen, un geste de santé*, Montréal, éd. Du Remue-Ménage et le Centre de santé des femmes de Montréal, 1986

Alexia BOUCHERIE, *Troubles dans le consentement. Du désir partagé au viol : ouvrir la boîte noire des relations sexuelles*, Paris, Éd. François Bourin, 2019

Christian BOUGEARD, Vincent PORHEL, Gilles RICHARD, Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, Rennes, PUR, 2012

Marie-Hélène BOURCIER et Suzette ROBICHON (dir.), *Parce que les lesbiennes ne sont pas des femmes... Autour de l'œuvre politique, théorique et littéraire de Monique Wittig*. Actes du colloque des 16-17 juin 2001, Columbia University, Paris, Éditions Gaies et Lesbiennes, 2001

Pierre BOURDIEU et Roger CHARTIER, *Le sociologue et l'historien*, Marseille, Agone ; Raisons d'Agir, coll. « Banc d'essais », 2010

Clarisse BOUSSEAU et Cynthia GENAUDEAU, « Démographie des sages-femmes dans la région des Pays de la Loire : état des lieux, insertion professionnelle des jeunes diplômés et perspectives d'avenir », mémoire de médecine Université de Nantes, 2019

Michel BOZON, « L'entrée dans la sexualité adulte : le premier rapport et ses suites », in *Population*, n° 5, 1993

- *Pratique de l'amour*, Paris, Payot & Rivages, 2016
- (dir.), *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin, 2018

Bérénice BRAZS, « La précarité menstruelle, une problématique sociale et sanitaire », *Sages-Femmes*, vol. 20, n°6, 2021

Ruth et Edward BRECHER, *Après le rapport Kinsey, l'acte sexuel en laboratoire. Analyse du comportement sexuel humain*, Paris, Planète, 1967

Hélène BREDÀ, « Science-fiction féministe, des œuvres aux fans », *ReS Futuræ. Revue d'études sur la science-fiction*, n° 13, 2019

Anne-Laure BRIATTE-PETERS, « Hors du mariage, point de salut ? Regards de réformateurs et de féministes (Allemagne, fin XIXe – début XXe siècles) », *Genre & Histoire*, n° 16, 2016 [en ligne] URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/2252>.

Christian BROMBERGER, « L'ethnologie de la France et le problème de l'identité », *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, n° 42-2, 1993

Audrey BROSSARD, *L'IVG au Centre Flora Tristan d'Angers, 1975-1990*, mémoire de master en histoire, Université d'Angers, 2007

Louise BROSSARD, « Adrienne Rich et Monique Wittig : un point de départ pour penser l'hétérosexualité et les rapports sociaux de sexe » in Natacha CHETCUTI-OSOROVITZ, Claire MICHARD (dir.), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003

Gaël BRULE et Clément BERTAU, « Un « rire bête » pas bien méchant ? Étude des unes d'Hara-Kiri. », *Humoresques*, vol. 42, 2017

Élisa BRUNE, *La révolution du plaisir féminin. Sexualité et orgasme*, Paris, Odile Jacob, 2012

C

Marie-Laure CADART, *Des parents dans les crèches, utopie ou réalité ?*, Toulouse, Éres, coll. « « Enfance & parentalité » », 2006

Sylvie CAMET, *Benoîte Groult. Le genre et le temps*, Rennes, PUR, 2016

Jacques CAPDEVIELLE et Henri REY, « Marcuse Herbert », in *Dictionnaire de Mai 68*, Paris, Larousse, 2008

Christophe CAPUANO, *Vichy et la famille : Réalités et faux-semblants d'une politique publique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2019

Coline CARDI et Chiara QUAGLIARIELLO, « Corps maternel » in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016

Annie BARON-CARVAIS, Claude-Jean BERTRAND, *Introduction à la pornographie*, Paris, La Musardine, 2001

Christine CASTELAIN-MEUNIER, *La paternité*, Paris, PUF, 1997 et *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, Paris, PUF, 2002

Alessandra CENCIN, « Les différentes versions de la "découverte" du clitoris par Helen O'Connell (1998-2005) », *Genre, sexualité & société*, Hors-série n° 3, 2018

Lucien CHABY, « L'andropause ou l'ère du soupçon », *Gérontologie et société*, n° 56, 1991

Lucien CHABY, Sylvain MIMOUN, « Le vieillissement masculin et ses multiples facettes », *Champ psychosomatique*, n° 49, 2008

Chloé CHAMOUTON, *Femmes d'exception en Bretagne*, Villeveyrac, Le Papillon rouge, 2013

Sylvie CHAPERON, *Les Années Beauvoir, 1945-1970*, Paris, Fayard, 2000

- « Une génération d'intellectuelles dans le sillage de Simone de Beauvoir », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 13, 2001
- « L'histoire contemporaine des sexualités en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 75, 2002
- « Kinsey en France : les sexualités féminine et masculine en débat », *Le Mouvement Social*, vol. 198, n° 1, 2002
- *Les origines de la sexologie, 1850-1900*, Paris, Payot, 2012
- « " Momonne " et les " bonnes femmes " ou Beauvoir et le MLF », dans Christine BARD (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2012
- « Creux de la vague », in Christine BARD (dir.) Sylvie CHAPERON (collab.), *Dictionnaire des féministes : France, XVIIIe-XXIe siècle*, Paris, PUF, 2018
- et Odile FILLOD (dir.), *Idées reçues sur le clitoris. Histoire et anatomie politique d'un organe méconnu*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2022

Yves CHARBIT, Philippe COLLOMB, Henri LERIDON, Jean Paul SARDON, « La contraception en France en 1978. Une enquête INED-INSEE », in *Population*, n° 1, 1979

Cécile CHARLAN, « La ménopause comme espace de tension entre production du genre et résistances des femmes. Le cas français », *Émulations : Revue des jeunes chercheuses et chercheurs en sciences sociales*, vol. 7, n° 13, 2014

Delfina CHARLTON LEWIS, « Climaterio y menopausia, una mirada de género », *Revista de Ciencias Sociales*, n° 102, 2003

Marion CHARPENEL, « *Le privé est politique !* » : *sociologie des mémoires féministes en France*, Thèse de doctorat en science politique, IEP de Paris, 2014

- « MLF » in Christine BARD (dir.), Sylvie CHAPERON (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIe-XXIe siècle*, Paris, PUF, 2018

Philippe CHARRIER, « Les enjeux de la masculinisation de la profession de sage-femme. De la croissance statistique au contournement du genre », *Sextant*, n° 27, 2009

Christiane CHAULET ACHOUR, « Leïla Sebbard » in Christine BARD (dir.), Sylvie CHAPERON (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIème-XXème siècle*, Paris, PUF, 2018

Jules CELMA, *Journal d'un éducateur*, Paris, Editions Champ libre, 1971

Maïtena CHALMETTE, Annie LECHENET, « Eléments pour conceptualiser les violences conjugales faites aux femmes », in Frédéric CHAUVAUD dir. *La dynamique de la violence. Approches pluridisciplinaires*, Rennes, PUR, coll. « Essais », 2010

Laurence CHARTON, Joseph JOSY LEVY, *La contraception*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2011

Hélène CHAUCHAT, *La voie communautaire : Enquête réalisée en France en 1975*, Paris, Éditions de la Sorbonne, coll. « Homme et société », 1980

Éliane CHEMLA, « Comme une vraie ouvrière, à Nîmes », *Les Temps Modernes*, n° 684-685, n° 3, 2015

Marie-Thérèse CHÉROUTRE, *Le scoutisme au féminin. Les guides de France 1923-1998*, Paris, Les Éd. du Cerf, 2002

Natacha CHETCUTI-OSOROVITZ, « Lesbienne, lesbianisme », in Didier ERIBON (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003

- et Claire MICHARD (dir.), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003
- et Maryse JASPARD, *Violences envers les femmes. Trois pas en avant, deux pas en arrière*, Paris, L'Harmattan, 2007
- « Hétérosexualité » in Bernard ANDRIEU, Gilles BOËTSCH (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, CNRS Editions, 2008
- *Se dire lesbienne. Vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Paris, Payot, 2010
- « Monique Wittig et Judith Butler : du corps lesbien au phallus lesbien », in Benoît AUCLERC et Yannick CHEVALIER (dir.), *Lire Monique Wittig aujourd'hui*, Lyon, PUL, 2012
- « Lesbianisme radical » in Christine BARD (dir.), Sylvie CHAPERON (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIème-XXème siècle*, Paris, PUF, 2018

Joël CLERGET, Marie-Pierre CLERGET (dir.), *Places du père, violence et paternité*, Lyon, PUL, 1992

Cécile CODERRE, Sarah-Maude Yveline CODERRE, « La marche internationale La rue, la nuit, femmes sans peur : ses origines et sa dynamique symbolique », *Reflets*, 23, n°2, 2017

Alice COFFIN, *Le Génie lesbien*, Paris, Éd. Grasset, 2020

Marguerite COGNET, « Genre et ethnicité dans la division du travail en santé : la responsabilité politique des États », *L'Homme & la Société*, vol. 176-177, n° 2-3, 2010

Daniel COHN-BENDIT et Gabriel COHN-BENDIT, *Le gauchisme, remède à la maladie sénile du communisme*, Paris, Seuil, 1968

Christophe COLERA, *La nudité : Pratiques et significations*, Paris, Editions du Cygne, 2008

Françoise COLIN et Françoise LABORIE, « maternité », in Helena HIRATA, Françoise LABORIE, Hélène LE DOARÉ, Danièle SENOTIER (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, 2004

Renée CONAN, Annie LAURENT, *Femmes de Plogoff*, Quimperlé, La Digitale, 1981

Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE, Georges VIGARELLO (dir.), *Histoire du corps*, Paris, Le Seuil, 3 vol. 2005-2017.

Colette COSNIER, *Parcours de femmes au Mans*, Rennes, Éd. Apogée, 2009

Jacques COUSIN, *La guerre scolaire*, Paris, Éditions du Petit Pavé, 2020

Alain CROIX et Christel DOUARD, *Femmes de Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998

Guillaume CUCHET, « La crise du sacrement de pénitence dans le catholicisme français des années 1960-1970 », *Revue de l'histoire des religions*, n° 3, 2015

D

Julie de DARDEL, *Révolution sexuelle et mouvement de libération des femmes à Genève, 1970-1977*, Lausanne, Antipodes, 2007

Jean-Claude DAUMAS, *La révolution matérielle*, Paris, Flammarion, 2018

Cécile DAUPHIN, « Pénélope : une expérience militante dans le monde académique », *Les cahiers du CEDREF*. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes, n° 10, 2001

- et Arlette FARGE (dir.), *Séduction et sociétés. Approches historiques*, Paris, Seuil, 2001

Sabrina DEBUSQUAT, *J'arrête la pilule*, Paris, Éditions les Liens qui Libèrent, 2017

Michel DEBRÉ, *Au service de la nation : Essai d'un programme politique*, Paris, FeniXX, 1963

Pauline DELAGE, « La violence conjugale à l'épreuve de l'État social : une comparaison franco-états-unienne », *Enfances, Familles, Générations*, n° 22, 2015

- « Par des femmes, pour les femmes. Rééditer Notre corps, nous-mêmes quarante ans après l'original », *Mouvements*, n° 99, 2019

Daniel DELANOË, *Sexe, croyances et ménopause*, Paris, Hachette Littératures, 2006

Christine DELPHY, « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 2, 1981

- *L'ennemi principal (Tome 1): économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, 1998
- *L'ennemi principal (Tome 2): penser le genre*, Paris, Syllepse, 2001

Jean DELUMEAU, Daniel ROCHE (dir.), *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990

Didier DEMAZIERE, « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens », in *Langage et société*, n° 123, 2008

Yoann DEMOLI, « Les femmes prennent le volant », *Travail, genre et sociétés*, vol° 32, n° 2, 2014

Yves DENECHERE, « Introduction », *Droits des enfants au XXe siècle. Pour une histoire transnationale*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2015

Jacques DENIEL et Michel LAGRÉE, « Le cinéma en Bretagne rurale : esquisse pour une histoire », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, vol. 92, n° 3, 1985

Florence DESCAMPS, *Les sources orales et l'histoire*, Rosny-sous-bois, Bréal, 2006

Marc-Alain DESCAMPS, *Le nu et le vêtement*, Paris, Éditions universitaires, 1972

Virginie DESCOUTURES, *Les mères lesbiennes*, Paris, PUF, 2010

Fabien DESHAYES et Axel POHN-WEIDINGER, « "Il te faut mener une vie régulière" : prescriptions et rôle du père durant la grossesse (1960-1962) », *Genre, sexualité & société*, n° 18, 2017

Olivier DESOUCHES et Louisa PLOUCHARTEVEN, « La Jeunesse ouvrière chrétienne : une réalité du XXe siècle ? », *Transversalités*, n° 149, 2019

Catherine DEUDON, *Un mouvement à soi : images du mouvement des femmes 1970-2001*, Paris, Editions Syllepse, 2003

Régine DHOQUOIS, *Figures de l'exclusion : de la désignation au rejet étude sur le fonctionnement des normes sociales*, Thèse d'État Lettres, Paris, Université Paris Descartes, 1987

Jaulin DOLORES, « L'arraisonnement des femmes : Essais en anthropologie des sexes (Ed. par Nicole-Claude Mathieu) », in *Langage et société*, n°34, 1985

Elsa DORLIN, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, 2021

Mireille DOUSPIS, « Bousquet Danielle » in Christine Bard (dir.) Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes : France, XVIIIe-XXIe siècle*, Paris, PUF, 2018

Claire DUCHEN, *Feminism in France: From May '68 to Mitterrand*, Routledge & Kegan Paul, 1986

Fabienne DUMONT, *Des sorcières comme les autres. Artistes et féministes dans la France des années 1970*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2014

Jacques DUPAQUIER, *Histoire de la population française. De 1914 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », tome 4, 1995

E

Ilana ELOIT, *Lesbian Trouble: Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970-1981)*, Thèse de doctorat en Études de genre, London School of Economics and Political Science, 2018

- « Trouble dans le féminisme. Du « Nous, les femmes » au « Nous, les lesbiennes » : genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », *20 & 21. Revue d'histoire*, n° 148, 2020
- « Quand les lesbiennes étaient « séparatistes ». Non-mixité lesbienne et résistances féministes (1970-1980) », *Métropolitiques*, 17 mars 2022

Didier ERIBON (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003

Annie ERNAUX, *L'Événement*, Paris, Gallimard, 2000

Françoise D'EAUBONNE, *Mémoires irréductibles de l'entre-deux-guerres à l'an 2000*, Paris, Dagorno, 2001

Christiane EWERT, Gaby KARSTEN, Dagmar SCHULTZ, *Hexengeflüster 2 : Frauen greifen zur Selbsthilfe*, Berlin, Viva Frauendruck, 1977

F

Jeanne FAGNANI et Marie-Thérèse LETABLIER, « la politique familiale française », in Margaret MARUANI dir., *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005

Jules-France FALQUET, « Lesbianisme » in Helena HIRATA, Françoise LABORIE, Hélène Le DOARE, Danièle SENOTIER (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, 2004

Jules FALQUET, « Pour une anatomie des classes de sexe : Nicole-Claude Mathieu ou la conscience des opprimé·e·s », *Cahiers du Genre*, vol. 50, n° 1, 2011

Anne-Marie Faure-FRAISSE, *La vie de Josy*, Paris, centre audiovisuel Simone de Beauvoir, 2018

Anthony FAVIER, « La révision de vie », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 186, 2019

Sonia FEERTCHAK, *Les femmes s'emmerdent au lit. Le désir à l'épreuve du féminisme et de la pornographie*, Paris, Albin Michel, 2015

Olivier FILLIEULE, Sophie BÉROUD, Camille MASCLET et Isabelle SOMMIER (dir.) et le collectif Sombrero, *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et les militants des années 1968 en France.*, Arles, Actes Sud, 2018

Érika FLAHAULT, « Le Planning familial et la professionnalisation du conseil conjugal et familial : reproduire la norme de genre au nom de la subversion ? », *Cahiers du Genre*, n° 55, 2013

Françoise FLAMANT, *À tire d'elles : itinéraires de féministes radicales des années 1970*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2007

- *Women's Lands. Construction d'une utopie. Oregon, USA, 1970-2010*, IXe Éditions, coll. « Fonctions dérivées », 2015
- « Évelyne Rochedereux », in Christine BARD (dir.), Sylvie CHAPERON (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIème-XXème siècle* Paris, PUF, 2018

Hélène FLECKINGER, « Une caméra à soi. Quand les féministes s'emparent de la vidéo » in Carole Roussopoulos, *Caméra militante. Luttes de libération des années 1970*, Paris, Métis Presses, 2010

- *Cinéma et vidéo saisis par le féminisme (France, 1968-1981)*, Thèse de doctorat en Études cinématographiques et audiovisuel, Université Paris 3, 2011

Jane FONDA, *Ma méthode*, Paris, Seuil, 1982

Dominique FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, « Controverses et anathèmes au sein du féminisme français des années 1970 », *Cahiers du Genre*, vol. 39, n° 2, 2005

Étienne FOUILLOUX, « Les cinq étapes de Témoignage chrétien », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 125, vol. 1, 2015

Antoinette FOUQUE (dir.), *Génération MLF, 1968-2008*, Paris, Des femmes, 2008

Jennifer FOURNIER, *Expériences du handicap et de la sexualité*, Toulouse, Éditions Érès, 2020

Geneviève FRAISSE, *Du consentement*, Paris, Seuil, 2017

Camille FROIDEVEAUX-METTERIE, *Seins. En quête d'une libération*, Paris, Anamosa, 2020

- *Un corps à soi*, Paris, Seuil, 2021

Catherine FUSSINGER, Séverine REY, Marilène VUILLE, et al., « La santé est politique », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25, 2006

G

John GAGNON et William SIMON, *Sexual Conduct: The Social Sources of Human Sexuality*, Chicago, Aldine Books, 1973

- « Sexual Scripts », *Society*, vol. 22, n° 1, 1984
- *Sexual Conduct: The Social Sources of Sexual Conduct* (Seconde édition), Piscataway, NJ, Transaction Books, 2005

John GAGNON, *Les Scripts de la sexualité. Essais sur les origines culturelles du désir*, Paris, Payot, 2008

Clémentine GALLOT et Caroline MICHEL, *La charge sexuelle. Désir, plaisir, contraception, IST... encore l'affaire des femmes*, Paris, First Éditions, 2020

Sandrine GARCIA, *Le Féminisme, une révolution symbolique ? : étude des luttes symboliques autour de la condition féminine*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, EHESS, 1993

- « Construction de l'autonomie professionnelle et assignation des parents à une position de profanes dans les crèches parentales » in Martin Claude dir., « Être un bon parent » : une injonction contemporaine, Rennes, Presses de l'EHESS, « Lien social et politiques », 2014

Naty GARCIA-GUADILLA, *Libération des femmes : le M. L. F.*, Paris, PUF, 1981

Bernard GARREAU, *Femmes et politique : le cas des femmes élues en Sarthe de 1945 à 2010*, Thèse de doctorat en histoire, Université Le Mans, 2012

Juliette GATÉ, « nudité », in Juliette RENNES (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016

Arlette GAUTHIER et Yvonne GUICHARD-CLAUDIC (dir.), *Bretonnes ? : des identités au carrefour du genre, de la culture et du territoire*, Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 2016

Jérémie GAUTHIER et Régis SCHLAGDENHAUFFEN, « Les sexualités « contre-nature » face à la justice pénale. Une analyse des condamnations pour « homosexualité » en France (1945-1982) », *Déviance et société*, vol. 43, n° 3, 2019

Xavière GAUTHIER, *Paroles d'avortées : quand l'avortement était clandestin*, Paris, La Martinière, 2004

- *Avortées clandestines*, Paris, Éd. Du Mauconduit, 2014
- Laurence GAVARINI, *La passion de l'enfant. Filiation, procréation et éducation à l'aube du XXIème siècle*, Paris, Hachette littératures, 2004
- Francesca GEE, *L'arme la plus meurtrière*, La Bocca Della Verita, 2021
- Roger GÉRAUD, *L'Éducation sexuelle des adultes. Pour une sexualité réconciliée*. Paris, Union générale d'éditions, 1967
- Rossella GHIGI, « Beauté », in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016
- Alain GIAMI « De Kinsey au sida : l'évolution de la construction du comportement sexuel dans les enquêtes quantitatives », in *Sciences sociales et santé*, vol. 9, n° 4, 1991
- « Misère, répression et libération sexuelles », in *Mouvements*, vol. 20, n° 2, 2002
- Anthony GIDDENS, *La transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Paris, Hachette Littératures, 2004
- Sylvette GIET, « Vingt ans d'amour en couverture », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 60, novembre 1985
- Marine GILIS, *Les archiveuses*, Mémoire de master en sociologie, EHESS, 2016
- « Faire parler le « rien ». À la recherche du corps et de la sexualité dans les archives », in *Glad !*, n°11, 2021
 - « Dessine-moi un utérus ! Les représentations des organes génitaux dans les revues du Mouvement de libération des femmes (1970-1980) in Isabelle DURAND, Morgane GUYVARCH, Véronique MEHL (dir.), *L'utérus, de l'organe au discours*, Rennes, PUR, 2022
- Caroline GLORIE, « Le GRIF, la forme revue au féminin ? », *Cahiers du GRM*, n°12, 2017
- Patricia GODARD et Lydie PORÉE, *Les femmes s'en vont en lutte! Histoire et mémoire du féminisme à Rennes (1965-1985)*, Rennes, France, Goater, 2014
- Séverine GOJARD, *Le métier de mère*, Paris, La Dispute, 2010
- Catherine GONNARD, « CUARH », in Didier ÉRIBON dir., *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003
- Ernst GRÄFENBERG, « The Role of Urethra in Female Orgasm », *International Journal of Sexology*, vol. 3, n° 3, 1950
- Sylvie GRANGER et Serge BERTIN, *Femmes en Sarthe : actrices de leur temps*, Le Mans, Éd. Libra diffusio, 2015
- Christophe GRANGER, *Histoire par corps : Chair, posture, charisme*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. « Corps et âmes », 2012
- *Les corps d'été. Naissance d'une variation saisonnière, XXème siècle*, Paris, Autrement, 2012
- Ménie GRÉGOIRE, *Les Cris de la vie*, Patis, Le Livre de poche, 1972

Pierre GRIMAL (dir.), *L'Histoire mondiale de la femme*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1966

Benoîte GROULT, *Ainsi soient-elles*, Paris, Grasset, 2010

Éliane GUBIN, Catherine JACQUES, Florence ROCHEFORT, Françoise THÉBAUD, Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, Les éditions de l'atelier, 2004

Colette GUILLAUMIN, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris, Côté-femmes, 1992

Anne GUILLOU, *Pour en finir avec le matriarcat breton: essai sur la condition féminine*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007

Geneviève GUILPAIN, *Les célibataires, des femmes singulières*, Paris, l'Harmattan, 2013

Laurence GUYARD, *La médicalisation contemporaine du corps féminin : le cas de la consultation gynécologique*, thèse de doctorat en sociologie, Université Paris X Nanterre, 2008

H

Stéphanie HAERDLE, *Fontaines. Histoire de l'éjaculation féminine de la Chine ancienne à nos jours*, Montréal, Lux Édition, 2021

Gisèle HALIMI, *La cause des femmes*, Paris, Bernard Grasset, 1977

- *Viol, le procès d'Aix-en-Provence. Sténotypie intégrale des débats et des témoignages ; précédé de Le crime*, L'Harmattan, 2012

Jean-Yves HAYEZ, *La sexualité des enfants*, Paris, Odile Jacob, 2004

Jacqueline HECHT, « Cent mesures pour les femmes », *Population*, vol. 32, n° 6, 1977

Elisa HERMAN, *Féminisme travail social et politique publique. Lutter contre les violences conjugales*, Thèse de sociologie, EHESS, 2012

- « Le viol invisibilisé dans le pluriel des violences conjugales. Parler de sexualité dans le travail social féministe », in Patrick Chariot (dir.), *Le viol conjugal*, Paris, CNRS éditions, 2019

Jean-Marc HERRENG, *Vingt ans de lutte paysanne en Vendée : 1968-1988 du CDHA à la Conf'*, Paris, Centre Histoire Du Travail, 2015

Florence HERVÉ et Martin GRAF, *Bretagne : nouvelles et visages de femmes*, Spézet, Coop Breizh, 1998

Dagmar HERZOG, *Sexuality in Europe. A Twentieth-Century History*, New-York, Cambridge University Press, 2011

Helena HIRATA, Françoise LABORIE, Hélène Le DOARÉ, Danièle SENOTIER (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, 2004

Christian HITE, *Technologies of arousal : masturbation, aesthetic education, and the post-kantian auto*, Thesis in philosophy, Faculty of the graduate School University of Southern California, 2009

Shere HITE, *Le rapport Hite*, Paris, Robert Laffont, 1977

- *Le nouveau rapport Hite. L'enquête la plus révolutionnaire jamais, menée sur la sexualité féminine*, Paris, Éd. Robert Laffont, 2002

Patrice HUERRE (dir.), *Les professionnels face à la sexualité des adolescents. Les institutions à l'épreuve*, Toulouse, Érès, « Enfances & PSY », 2001

I

Eva ILLOUZ, *Pourquoi l'amour fait mal. L'expérience amoureuse dans la modernité*, Paris, Seuil, 2012

Institut national de la statistique et des études économiques et Pays de la Loire. Délégation régionale à la condition féminine (dir.), *Femmes en chiffres : Pays de la Loire*, Nantes, France, INSEE : CNIDF, 1988

Institut National d'Études Démographiques, « Où en est la natalité française? », *Population et Sociétés*, n° 15, juin 1969

Institut National d'Études Démographiques, « Le Divorce », *Population et Sociétés*, n° 37, juin 1971

Institut National d'Études Démographiques, « 1968-2018 : quatre surprises démographiques en France depuis cinquante ans », *Population et Sociétés*, n° 553, mars 2018

Luce IRIGARAY, « Ce sexe qui n'en est pas un », in *Les Cahiers du GRIF*, n° 5, 1974

J

Alban JACQUEMART, *Les hommes dans les mouvements féministes. Socio-histoire d'un engagement improbable*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2015

- et Camille MASCRET, « Mixités et non-mixités dans les mouvements féministes des années 1968 en France », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 46, 2017
- « L'engagement au risque des sentiments », *Sensibilités*, n° 7, 2020

Chloé JACQUESSON, « " Sautant en mille morceaux sans pouvoir m/e disjoindre complètement " : sur quelques effets d'illisibilité dans *Le Corps lesbien* de Monique Wittig », dans *Fabula-LhT*, n° 16, « Crises de lisibilité », 2016

Laurent JALABERT, Christophe PATILLON (dir.), *Mouvements ouvriers et crise industrielle dans les régions de l'Ouest atlantique des années 1960 à nos jours*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2010

- « Panorama des mouvements étudiants dans l'Ouest autour de Mai 68 », in Christian BOUGEARD, Vincent PORHEL, Gilles RICHARD, Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, Rennes, PUR, 2012

Maryse JASPARD, *Sociologie des comportements sexuels*, Paris, La Découverte, 1997 [réédité en 2005 et 2017]

- *Je suis à toi, tu es à moi. Violence et passion conjugales*, Paris, Payot, coll. « Essais », 2015

Jacques JEANNEAU, « Chronique Angevine », *Norois. Revue géographique de l'Ouest et des pays de l'Atlantique nord*, vol. 58, n° 1, 1968

Denise JODELET, « Le sein laitier : plaisir contre pudeur ? » in *Communications*, n° 46, 1987

Dominique JULIA, « Élisabeth Badinter, L'Amour en plus : histoire de l'amour maternel (XVII-XXe siècle), Paris, Flammarion, 1980 », *Histoire de l'éducation*, n° 9, 1980

K

Jacqueline KAHN-NATHAN, Albert NETTER, Henri ROZENBAUM, *La contraception*, Paris, J.B. Baillière, 1975

Liliane KANDEL, « Le sexisme, et quelques autres ennemis principaux », *Les Temps Modernes*, vol. 647-648, n° 1-2, 2008

Jonathan-Ned KATZ, *L'invention de l'hétérosexualité*, Paris, EPEL, 2001

Jean-Claude KAUFMANN, *Corps de femmes, regards d'hommes. Sociologie des seins nus*, Paris, Nathan, 1995

Ce qu'embrasser veut dire, Paris, Payot et Rivages, 2001

Aimer son corps. La tyrannie de la minceur, Paris, éd. Jean-Claude Lattès, 2013

La Guerre des fesses, Paris, éd. Jean-Claude Lattès, 2013

Eugène KERBAUL, *Nathalie Le Mel : une Bretonne révolutionnaire et féministe*, auto-édition, 1997

Michèle KÉRISIT et Simone PENNEC, « La « mise en science » de la ménopause », *Cahiers du Genre*, n° 31, n° 2, 2001

Alice KAHN LADAS, Beverly WHIPPLE et John D. PERRY, *The G Spot : And Other Discoveries about Human Sexuality*, New York, Holt, Rinehart, and Winston, 1982

Alfred KINSEY, *Le Comportement sexuel de l'homme*, Paris, Pavois, 1948

Le Comportement sexuel de la femme, Paris, Le Livre contemporain Amiot Dumont, 1954

Yvonne KNIBIEHLER, *Les pères aussi ont une histoire*, Paris, Hachette, 1987

- « L'éducation sexuelle des filles au XXe siècle », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 4, 1996
- *La virginité féminine. Mythes, fantasmes, émancipation*, Paris, Odile Jacob, 2012
- *Accoucher. Femmes, sages-femmes et médecins depuis le milieu du XXe siècle*, Rennes, Presses de l'EHESP, « Métiers Santé Social », 2016
- « Chapitre IV. La révolution maternelle », dans *Histoire des mères et de la maternité en Occident*, Paris, Que sais-je?, 4e éd., 2017

Anne KOEDT, "The Mythe of Vaginal Orgasm" in *Notes From The First Year*, compilation de texte du groupe New York Radical Women, 1968

Camille KOUCHNER, *La familia Grande*, Paris, Seuil, 2021

- « Le mythe de l'orgasme vaginal », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 29, n° 3, 2010

L

Jean LABBÉ, *La maltraitance des enfants en Occident : Une histoire d'hier à aujourd'hui*, Laval, Presses de l'Université Laval, 2019

Pascal LABORDERIE et Léo SOUILLÉS-DEBATS, *L'UFOLEIS, le cinéma éducateur et les cinés-clubs : une rencontre par et pour le cinéma*, Paris, AFRHC, Association française de recherche sur l'histoire du cinéma, 2016

Christine LABRIE, « Récolter et préserver la mémoire des femmes : réflexions méthodologiques sur le recours à l'histoire orale auprès des femmes âgées », in *Recherches féministes*, vol. 29, n° 1, 2016

Bernard LACHAISE, « Les députés gaullistes et les « lois de l'amour » », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° HS 5, 2009

Perrine LACHENAL, *Self-défense féminine dans le Caire en révolution : techniques de genre et jeux de violence*, Thèse de doctorat en anthropologie, Université Aix-Marseille, 2015

Jacques LADSOU, « Du projet à l'évolution », *VST - Vie sociale et traitements*, vol° 78, n° 2, 2003

Rose-Marie LAGRAVE, *Se ressaisir. Enquête autobiographique d'une transfuge de classe féministe*, Paris, La Découverte, 2021

Michel LAGRÉE, *Religion et cultures en Bretagne*, Paris, Fayard, 1992

Diane LAMOUREUX, « Le paradoxe du corps chez Simone de Beauvoir » in *Labyrinth, International Journal for Philosophy, Feminist Theory and Cultural Hermeneutics*, vol. 1, n° 1, 1999

Thomas LAQUEUR, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 1992

Martine LAROCHE et Michèle LARROUY, *Mouvements de presse des années 1970 à nos jours, luttes féministes et lesbiennes*, Paris, Editions ARCL, 2009

Audrey LASSERRE, « Chanson », Christine BARD (dir), Sylvie CHAPERON (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIe-XXIe siècle*, Paris, PUF, 2018

- *Histoire d'une littérature en mouvement : textes, écrivaines et collectifs éditoriaux du Mouvement de libération des femmes en France (1970-1981)*, Thèse de doctorat en Littérature française et comparée, Université Paris 3, 2014

Mélanie LAUER, *Obligations procédurales et droit au divorce*, Thèse de doctorat en droit, Université du Sud Toulon Var, 2008

Laurie LAUFER, « La psychanalyse est-elle un féminisme manqué? », *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 17, n° 1, 2014

Fabienne LAURET, *L'envers de Flins*, Paris, Syllepse, 2018

Marie-Claire LAVABRE, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, n° 1, 2000

Bénédicte LAVOISIER, *Mon corps, ton corps, leur corps. Le corps de la femme dans la publicité*, Paris, Seghers, 1978

Joël LEBEAUME, *L'enseignement ménager en France : sciences et techniques au féminin, 1880-1980*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014

Isabelle Le BOULANGER, *À l'origine du féminisme en Bretagne, Marie Le Gac-Salonne : 1878-1974*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », 2017

- *Bretonnes et résistantes, 1940-1944: approche sociohistorique d'un engagement hors norme*, Spézet, Coop Breizh, 2018

Frédéric LEBOYER, *Pour une naissance sans violence*, Paris, Seuil, 1974

David Le BRETON, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, Presses universitaires de France, 2010

Romain LECLER, « Le succès d'Histoires d'A, « film sur l'avortement ». Une mobilisation croisée de ressources cinématographiques et militantes (enquête) », *Terrains & travaux*, n° 13, 2007

Fabien LECOEUVRE et Bruno TAKODJERAD, *Les années roman-photos*, Paris, Veyrier, 1991

Anne LECOURT-LE BRETON et Daniel Le DANVIC, *Les discrètes : paroles de Bretonnes*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2017

Valérie LEDOUR, « Les Centres de planification et d'éducation familiale : cinquante ans d'évolution, de la contraception des mères à la santé sexuelle des jeunes », *Enfances & Psy*, n° 77, 2018

Pauline LEET PITTENGER, *Sexisme, le mot pour le dire*, trad. Sarah Gurcel, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2015

Nadine LEFAUCHEUR « Les familles monoparentales : des chiffres et des mots pour le dire, formes nouvelles ou mots nouveaux » in *Les familles d'aujourd'hui (Actes du colloque de Genève, 1984)*, Association internationale des démographes de langue française, 1986

- « Pères absents et droit au père : la scène française », *Lien social et Politiques*, n° 37, 1997
- « Des filles-mères aux familles monoparentales. Nadine Lefaucheur commente La mère célibataire et son enfant, 1968 ; Familles monoparentales, 1979 et Après la Séparation, 1988 », *Informations sociales*, n° 200, 2019

Blandine LEFIERDEBRAS, *Un projet collectif au sein de l'espace rennais de la cause des femmes: le Centre rennais d'information des femmes, CRIF (1976-1982)*, Mémoire de Master en histoire, Université de Rennes 2, 2016

Didier Le GALL, Charlotte Le Van, *La première fois. Le passage à la sexualité adulte*, Paris, Payot, 2007

Évelyne Le GARREC, *Les Messagères*, Paris, Des Femmes, 1976

- *Un lit à soi. Itinéraires de femmes*, Paris, Seuil, 1979
- *Séverine, une rebelle*, Paris, Seuil, 1982
- *Des femmes qui s'aiment*, Paris, Seuil, 1984
- *Mosaïque de la douleur*, Paris, Seuil, 1991

Matthew LEGGETT, Sylvie POMIÈS-MARÉCHAL, "The Abortion Act 1967: A fundamental change?", in Trevor Harris et Castro, Monia O'Brien Castro (dir.), *Preserving the Sixties – Britain and the 'Decade of Protest'*, Palgrave Macmillan UK, 2014

Jean-Pierre Le GOFF, *Mai 68, l'héritage impossible*, Paris, la Découverte, 1998

Patricia LEGOUGE, *Démocratie sexuelle, sexualité et rapports sociaux : les représentations de la sexualité dans la presse*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Strasbourg, 2013

Ursula Le GUIN, *La Main gauche de la nuit*, trad. Jean Bailhache, Paris, Robert Laffont, 1969.

- *Les dépossédés*, trad. Henry-Luc Planchat, Paris, Robert Laffont, 1975

Brigitte LHOMOND, « Qu'est ce qu'un rapport sexuel ? Remarques à propos des enquêtes sur les comportements sexuels », in *Mots. Les langages du politique*, n° 49, 1996

Paule LEJEUNE, *Le cinéma des femmes. 105 femmes cinéastes d'expression française (France, Belgique, Suisse), 1895-1967*, Paris, Editions Atlas Lherminier, 1997

Aurore Le MAT, *Parler de sexualité à l'école. Controverses et luttes de pouvoir autour des frontières de la vie privée*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Lille 2 Droit et Santé, 2018

Jean-Yves Le NAOUR et Catherine VALENTI, *Histoire de l'avortement*, Paris, Seuil, 2003

Édouard LEPORT, *Quand les pères montent la garde : discours, pratiques et conscience de domination dans les mobilisations collectives de pères séparés*, Thèse doctorat, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2020

Samuel LEQUETTE, Delphine Le VERGOS (dir.), *Cours petite fille ! #MeToo #Timesup #Noshamefist*, Paris, Des femmes-Antoinette Fouque, 2019

Arnaud LERCH, « Homosexualité », in Bernard ANDRIEU, Gilles BOËTSCH (dir.), *Dictionnaire du corps*, Paris, CNRS Editions, 2008

Henri Leridon, « Le nombre de partenaires : un certain rapprochement entre les femmes et les hommes, mais des comportements encore très différents », in Nathalie Bajos, Michel

Bozon (dir.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, Paris, La Découverte, « Hors Collection Social », 2008

Jean-Yves Le TALEC, « Sortir des placards de la République : Visages de l'homosexualité dans le monde politique français », *L'Homme & la Société*, n° 189-190, 2013

Nolwenn LETANOUX, *Le mouvement homosexuel rennais et le mouvement national, des années 1970 à nos jours*, Mémoire de Master en histoire, Université Rennes 2, 2001

Dorothee LETESSIER, *Le voyage à Paimpol*, Paris, Le Seuil, 1980

Jean-Pierre LETHUILLIER (dir.), *Les costumes régionaux: Entre mémoire et histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2019

Charlotte Le VAN, *Les quatre visages de l'infidélité en France. Une enquête sociologique*, Paris, Payot, 2010

Marie-Françoise LEVY, « Le Mouvement français pour le planning familial et les jeunes », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 75, n° 3, 2002

Michel Louis LÉVY, « Le mariage catholique en France », INED, *Population et sociétés*, n° 175, décembre 1983

Robert LINHART, *L'établi*, Paris, Ed. de Minuit, 1978

Dominique LOISEAU, *Femmes et militantisme: Saint-Nazaire et sa région, 1930-1980*, Thèse de doctorat en histoire, Université Paris Diderot - Paris 7, 1994

Pierre LONGONE, « Le mariage en question ? », *Population et Sociétés*, n° 94, septembre 1976

Carla LONZI, *Sputiamo su Hegel. La Donna clitoride et la Donna vaginale e altri scritti*, Milan, Scritti di Rivolta Femminile, 1974

Audre LORDE, *Sister Outsider. Essais et propos d'Audre Lorde sur la poésie, l'érotisme, le racisme, le sexisme*, Genève : Ed. Mamamélis Laval, Canada : Ed. Trois, impr. 2003

Ilana LÖWY et Jean-Paul GAUDILLIERE, « Médicalisation de la ménopause, mouvements pour la Santé des femmes et controverses sur les thérapies hormonales », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 25, n° 2, 2006

Martine LURROL, « Quand les institutions se chargent de la question du travail des femmes 1970-1995 », *Travail, genre et sociétés*, n° 1, 1999

M

Annick MADEC, « Le cas des Bretons de Paris. Presse, sciences sociales et politique : la construction d'une catégorie », *Ethnologie française*, vol. 41, 2011

Rachel MAINES, *Technologies de l'orgasme. Le vibromasseur, l'« hystérie » et la satisfaction sexuelle des femmes*, Paris, Payot, 2009

Catherine MALABOU, *Le plaisir effacé. Clitoris et pensée*, Paris, Payot et Rivages, 2020

- Bernadette MALGORN et Association nationale pour la formation professionnelle des adultes, Bretagne. Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité et Fonds social européen, *Les femmes en Bretagne*, Rennes, AFPA, 2003
- Francis MARCOIN, « Courage et ménage : les enfants de la Libération », in Christiane PINTADO et Gilles BÉHOTÉGUY (dir.), *Être une fille, un garçon dans la littérature pour la jeunesse*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2014
- Élodie-Cécile MARREL, *Mémoires et histoire des féminismes : Angers 1965-1985*, Mémoire de Master en histoire, Université d'Angers, 1999
- Jean-Clément MARTIN, *La Vendée de la mémoire*, Paris, Seuil, 1989
- Jean-Paul MARTIN, *La Ligue de l'enseignement*, Rennes, PUR, 2016
- Monique MARTINEAU, *Le Cinéma au féminisme*, Paris, Cinémaction, 1979
- Laurent MARTY, *Chanter pour survivre : culture ouvrière, travail et techniques dans le textile : Roubaix 1850-1914*, Paris, l'Harmattan, 1996
- Margaret MARUANI et Monique MERON, *Un siècle de travail des femmes en France: 1901-2011*, Paris, La Découverte, 2012
- Margaret MARUANI (dir.), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2016
- Camille MASCLÉ, *Sociologie des féministes des années 1970 Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, Thèse doctorat, Université Paris 8; Université de Lausanne, 2017
- Anne MASSOT, *Subir et maudire : journal d'Anne Massot 1940-1944*, Saint-Jean-des-Mauvrets, Éditions du Petit pavé, 2016
- Marie MATHIEU, *Derrière l'avortement, les cadres sociaux de l'autonomie des femmes. Refus de maternité, sexualités et vies des femmes sous contrôle. Une comparaison France - Québec*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, Université du Québec, 2016
- Suzanne MATHIEU, *Le célibat féminin. De l'image à la réalité*, Paris, Maison Mame, 1970
- Nicole-Claude MATHIEU, *Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1985
- *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991, et *L'Anatomie politique 2. Usage, déréliction et résilience des femmes*, Paris, La Dispute, coll. « Le genre du monde », 2014
 - (dir.), *Arraînement des femmes, essais en anthropologie des sexes*, Paris, EHESS, 1985
- Andreas MAYER, « Du divan à la boîte à orgone », *Terrain. Anthropologie & sciences humaines*, n° 67, 2017

- Maïa MAZAURETTE, Dr Damien MASCRET, *La revanche du clitoris*, Paris, La Musardine, 2016
- Dominique MEHL, *Les lois de l'enfantement*, Paris, Presses de Science Po, 2012
- Hugo MELCHIOR, *Blouses blanches et Gwenn Ha Du. La grève oubliée des étudiants en médecine de Rennes*, auto édition, 2020
- Monique MEMBRADO, « Les femmes dans le champ de la santé : de l'oubli à la particularisation », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 25, n° 2, 2006
- Patricia MÉNISSIER, *Être mère*, Paris, CNRS éditions, 2016
- Jallal MESBAH, *Le corps politique. Une histoire de l'activisme Femen : Ukraine, France, Tunisie, Québec (2008-2020)*, thèse de doctorat en histoire, Université d'Angers, 2021
- Eve MEURET-CAMPFORT, *Des ouvrières en lutte : mondes populaires et genre du syndicalisme dans un secteur d'emploi féminin : le cas de l'usine Chantelle à Nantes (1966-2005)*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Nantes, 2014
- et Clémentine COMER, Bleuwenn LECHAUX et Maëlle MOALIC-MINNAERT, « "Bravo les filles ! La classe ouvrière a les yeux rivés sur vous !" Des luttes de femmes en pratique et en mémoire », in Olivier FILLEULE, Sophie BÉROUD, Camille MASCRET, Isabelle SOMMIER (dir.), *Changer le monde, changer sa vie. Enquête sur les militantes et militants des années 1968 en France*, Paris, Actes sud, 2018
- Nathalie MEYER-SABLÉ et Christian Le CORRE, *La chouannerie et les guerres de Vendée*, Éditions Ouest France, coll. « Histoire », 2007
- Danielle MICHEL-CHICH, *Thérèse Clerc, Antigone aux cheveux blancs*, Paris, Des femmes-A. Fouque, 2007
- Anne-Charlotte MILLEPIED, « L'autodéfense féministe : entre travail sur soi et transformation collective », *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 36, n° 2, 2017
- « Le pouvoir des mots et des corps. L'autodéfense féministe, lieu de production de scripts sexuels alternatifs », *Itinéraires. Littérature, textes, cultures*, n° 2017-2, 2018
 - « Visualiser l'endométriome. La construction de la vision professionnelle en radiologie », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 14, n° 3, 2020
- Audrey MILLET, *Fabriquer le désir. Histoire de la mode de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Belin, 2020
- Brigitte MILLET, *Entre droits et émancipation, Carrières de militantes féministes brestoises de 1961 à 2012*, Mémoire de Master en sociologie, Université de Bretagne Occidentale, 2012
- Anne MONJARET, *La Sainte-Catherine à Paris de la fin du dix-neuvième siècle à nos jours : ethnographie d'une fête urbaine et professionnelle*, thèse de doctorat en ethnologie, Université Paris X, 1992

- et Catherine PUGEAULT (dir.), *Le sexe de l'enquête : approches sociologiques et anthropologiques*, Lyon, ENS Editions, 2014

Mara MONTANARO, Françoise COLLIN. *L'insurrection permanente d'une pensée discontinuée*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2016

Lucas MONTEIL, « Scripts sexuels », in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016

Florence MONTREYANUD, *Chaque matin, je me lève pour changer le monde. Du MLF aux Chiennes de garde. Mémoires féministes*, Paris, Eyrolles, 2014

Janine MOSSUZ-LAVAU, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002)*. Paris, Payot, 2002

- *La vie sexuelle en France*, Paris, La Martinière, 2018

Caroline MORE, « Sexualité et contraception vues à travers l'action du Mouvement français pour le Planning familial de 1961 à 1967 », *Le Mouvement Social*, n° 207, 2004

Marie-France MOREL (dir.), *Accueillir le nouveau-né, d'hier à aujourd'hui*, Toulouse, Érès, « 1001 bébés », 2013

Camille MORIN-DELAURIÈRE, *L'histoire sociale et politique de la construction du mouvement lesbien dans les villes de Paris et de Rennes (1976-1994)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, 2019

- « Étude comparée de Rennes et de Paris : une autre histoire des relations entre les mouvements féministe et lesbien en France (1970-1980) », *Recherches Féministes*, vol. 33, n° 2, 2020

Julien MOSTINI, Thierry MOSTINI, Mona OZOUF, Chloé BATISSOU et Françoise LIVINEC, *L'école des filles, 1910-2010. 100 ans d'utopie*, Paris, Galerie F. Livinec, 2010

MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL, *Apprenons à faire l'amour ?*, La Découverte, « Petite collection Maspéro », 1978

Bertrand MÜLLER, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber, animé par Bertrand Müller », in *Genèses*, n° 62, 2006

N

Magali NACHTERGAEL et Valérie STIÉNON, « Ursula K. Le Guin : Science-fiction et féminismes », *ReS Futurae. Revue d'études sur la science-fiction*, n° 13, 2019

Veronika NAGY, « La catégorie juridique d'adultère depuis la réforme française du 11 juillet 1975. La redéfinition contemporaine du mariage comme une union égalitaire et privée », in *Enfances, Familles, Générations*, n° 5, 2006

Marie NANDIN, « François, Jocelyne », *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française : de Marie de France à Marie NDiaye*, Paris, Karthala, 1996

Delphine NAUDIER, Éric SORIANO, « Colette Guillaumin. La race, le sexe et les vertus de l'analogie », *Cahiers du Genre*, vol. 48, n° 1, 2010

Lucie NAYAK, *Sexualité et handicap mental*, Nîmes, Champ social éditions, 2017

Rina NISSIM, *Une sorcière des temps modernes. Le self-help et le mouvement femmes et santé*, Carouge, Mamamélis, 2014

Gérard NOIRIEL, « De l'enfance maltraitée à la maltraitance. Un nouvel enjeu pour la recherche historique », *Genèses*, n° 60, n° 3, 2005

O

Georgina O'HARA CALLAN, *Dictionnaire de la mode*, Paris, Thames & Hudson, 2009

Michel O'NEILL, Francine SAILLANT (dir.), *Accoucher Autrement. Repères historiques, sociaux et culturels de la grossesse et de l'accouchement au Québec*, Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 1987

Pascal ORY, *L'invention du bronzage*, Paris, Flammarion, 2018

P

Anne-Laure PAGE, *La place du « Voyage à Paimpol », de Dorothee Letessier, dans le courant féministe*, Mémoire de Master en histoire, Université de Bretagne occidentale, 1997

Geneviève PAICHELER, Marie Andra LOYOLA (dir.), *Sexualités, normes et contrôle social*, Paris, L'Harmattan, 2003

Leslie PAGE MOCH, *Gender, Migration, and the Public Sphere, 1850-2005*, London, Routledge, 2011

Bibia PAVARD, *Les éditions des femmes. Histoire des premières années 1972-1979*, Torino, L'Harmattan, 2005

- *Si je veux, quand je veux. Contraception et avortement dans la société française (1956-1979)*, PUR, coll. Archives du féminisme, 2012
- « Outsiders dans le parti? Mignonnes allons voir sous la rose... : le journal des féministes du PS (1979-1982) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° 19, 2013
- et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Luttes de femmes. 100 ans d'affiches féministes*, Les Échappés, coll. « Documents », 2013
- « Planning familial » in Christine BARD (dir.), Sylvie CHAPERON (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIème-XXème siècle*, PUF, 2017
- « Mai 68, une occasion manquée ? », in *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, n° 63, 2021

Marie-Anne PAVEAU, « Sluts and goddesses », *Questions de communication*, n° 26, 2014

Denis PELLETIER, « Jean Lestavel, La Vie nouvelle. Histoire d'un mouvement inclassable, Le Cerf, 1994, » in *Cahiers d'histoire*, n° 41-4, 1996

Blandine PÉNICAUD, Vincent VIDAL-NAQUET, *Les révolutions de l'amour. Sexe, couple et bouleversements des mœurs de 1914 à nos jours*, Paris, Perrin, 2014

Amandine PENNA, « Le coût des règles », *Lien social*, n° 1290, 2021

Laurence PERNOUD, *J'attends un enfant*, Paris, Éditions Horay, 1981

Jean-Baptiste PERRET, « L'approche française du genre en publicité », *Réseaux*, vol. 120, n° 4, 2003

Raymond PERRIN, *Fictions et journaux pour la jeunesse au XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2014

Michelle PERROT, *Mon histoire des femmes*, Paris, Éd. du Seuil, 2008

- et Georges DUBY (dir.) *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1991-1992.

Maryse PERVANÇON, « La voiture : un objet social total », in Lucie TORTEL, Maryse PERVANÇON, Mustapha MAKLOUFI, Pierre ANSAY, Catherine ESPINASSE, et al.. *La voiture, cet incontournable objet du désir : le rapport de l'individu à la voiture : approche psychologique, approche sémiologique, approche philosophique, approche sociologique*. [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU), 2001

Geneviève PEZEU, *Coéducation, coenseignement, mixité. Filles et garçons dans l'enseignement secondaire en France (1916-1976)*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation, Université Paris Descartes, 2018.

Denis PELLETIER, *La crise catholique. Religion, société, politique*, Paris, Payot, 2002

Claudine PHILIPPE, « Le conseil conjugal et familial. Une profession à la recherche de reconnaissance et d'unité », in *Recherches et Prévisions*, n° 89, 2007

Lucie PICHÉ, « Une jeunesse unique ? Mouvements de jeunesse et contestation sociale », in *Études d'histoire religieuse*, n° 67, 2001

Françoise PICQ, « Féminisme, matérialisme, radicalisme », in *Revue d'en face*, n° 13, 1983

- *Libération des femmes. Les années mouvement*, Paris, Seuil, 1993
- *Libération des femmes, quarante ans de mouvement*, Brest, Éditions-dialogues, 2011
- « Enquête sur les féministes des « années mouvement » » in Christine Bard (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, PUR, 2012

Annaïg PIEDERRIERE, *Les femmes et le syndicalisme à Rennes dans les années 1970 : l'exemple de la grève de la SPLI Rennes (1978)*, Mémoire de Master en histoire, Université de Rennes 2, 2007

Emmanuel PIERRAT, Aurélie SFEZ et José ARTUR, *100 chansons censurées*, Paris, Radio France éditions, 2014

Michèle PIQUARD, « Filles et garçons dans l'édition pour la jeunesse de 1945 à 1970 », in Christiane Pintado et Gilles Béhotéguy (dir.), *Être une fille, un garçon dans la littérature pour la jeunesse*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2014

- Annie de PISAN et Anne TRISTAN, *Histoires du MLF*, Paris, Calmann-Lévy, 1977
- Erin PIZZEY, *Crie moins fort, les voisins vont t'entendre*, Éditions Des Femmes, 1975
- Blanche PLAQUEVENT, « Penser la révolution sexuelle dans les années 1960 : intellectuel·le·s et étudiant·e·s en quête de subversion », *Ethnologie française*, Vol. 49, n° 2, 2019
- Antoine PORCU, *Héroïques. Femmes en résistance*, [Lille], Geai bleu éd., Tome I, 2006 et Tome 2, 2007
- Lydie PORÉE, *Contraception, avortement : les mobilisations à Rennes pour la liberté de procréer : Histoire et mémoire des groupes locaux du Planning familial, de Choisir et du MLAC (1965-1975)*, Mémoire de Master en histoire, Université d'Angers, 2013
- « Mobilisations féministes pendant les années 1970 à Rennes, un mouvement particulier ? », *Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018
- Vincent PORHEL, « Les femmes et l'usine en Bretagne dans les années 1968 : une approche transversale au fil de trois situations d'usine (1968-1974) », in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 114, 2007
- *Ouvriers bretons. Conflits d'usines, conflits identitaires en Bretagne dans les années 1968*, Rennes, PUR, 2008
 - « Un conflit comme révélateur. Le Joint Français 1972-1980 », in Laurent JALABERT, Christophe PATILLON (dir.), *Mouvements ouvriers et crise industrielle dans les régions de l'Ouest atlantique des années 1960 à nos jours*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2010
- Alessandro PORTELLI, *The Oral History Reader*, London, Routledge, 2016
- Véronique POUTRAIN, « L'évolution de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires De « l'information sexuelle » à l'égalité entre les filles et les garçons », *Education et socialisation*, n° 36, 2014
- Massimo PREARO, *Le moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, PUL, 2014
- Cécile PREVOST-THOMAS et Hyacinthe RAVET, « Anne Sylvestre, sorcière, comme les autres... », *Travail, genre et sociétés*, n° 23, 2010
- Antoine PROST, *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France, de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points histoire », 1992
- Mélanie PROVOST, *L'Association sarthoise du Mouvement Français pour le Planning Familial (1963-1980)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université du Maine, 2000

Q

- Chiara QUAGLIARIELLO et Sezin TOPÇU, « La péridurale, un non-choix ? Ethnographie des formes de résistance à une innovation « miracle » », *Anthropologie & Santé*, n° 23, 2021

Lucile QUÉRÉ, « Lutttes féministes autour du consentement », *Nouvelles Questions Feministes*, vol. 35, n° 1, 2016

- *Du corps au « nous »*. *Produire un sujet politique par le self-help féministe*, thèse de sciences sociales, Université de Lausanne, 2021

Mathias QUÉRÉ, « « Qui sème le vent récolte la tapette ». L'éclosion du militantisme homosexuel en région dans les années 1970 », *Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018

R

Marie RAMEAU et Claire ANDRIEU, *Des femmes en résistance*, Paris, Autrement, 2008

Anne-Claire REBREYEND, *Intimités amoureuses : France, 1920-1975*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008

Monique RÉMY, *Histoire des mouvements de femmes : De l'utopie à l'intégration*, Paris, L'Harmattan, 1990

Jean RENARD, « Vote, pratique religieuse et école dans l'ouest de la France. », *Espace Populations Sociétés*, vol. 5, n° 3, 1987

Juliette RENNES (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016

Anne REVILLARD, « Le droit de la famille : outil d'une justice de genre ? Les défenseurs de la cause des femmes face au règlement juridique des conséquences financières du divorce en France et au Québec (1975-2000) », *L'Année sociologique*, vol. 59, n° 2, 2009

Adrienne RICH, « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne » in *Nouvelles Questions Féministes*, n° 1, mars 1981

Gilles RICHARD, « Les transferts de voix du centre vers le PS dans l'Ouest après 1968 : retour sur une fausse évidence » in Christian BOUGEARD, Vincent PORHEL, Gilles RICHARD, Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, Rennes, PUR, 2012

Ophélie RILLON, « Ces femmes que je ne saurais voir. Les dimensions sexuées de l'enquête de terrain en histoire, *Hypothèses*, n° 15, 2012

Constance RIMLINGER, « Travailler la terre et déconstruire l'hétérosexisme : expérimentations écoféministes », *Travail, genre et sociétés*, vol. 42, n° 2, 2019

Yannick RIPA, « L'histoire du corps, un puzzle inachevé », *Revue historique*, n° 644, 2007

Tiphaine RIVIÈRE, *Carnets de thèse*, Paris, Seuil, 2015

Frédéric ROBERT, *La révolution hippie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011

Évelyne ROCHEDEREUX, « Les belles histoires de la Ghena Goudou » in *Les Femmes s'entêtent*, Paris, Gallimard, 1975

Christiane ROCHEFORT, *La porte du fond*, Paris, Librairie Générale Française, 1990

Florence ROCHEFORT, « Laïcisation des mœurs et équilibres de genre. Le débat sur la capacité civile de la femme mariée (1918-1938) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 87, n° 3, 2005

Rebecca ROGERS (dir.), *La mixité dans l'éducation : Enjeux passés et présents*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, Espaces, Temps », 2014

Brigitte ROLLET, « Femmes cinéastes en France : l'après-mai 68 », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 10, 1999

Alice ROMERIO, « L'endométriose au travail : les conséquences d'une maladie chronique féminine mal-reconnue sur la vie professionnelle », *Connaissance de l'emploi*, Centre d'Études de l'emploi et du travail (Noisy-leGrand), 2020

Marine ROUCH, « "Vous êtes descendue d'un piédestal" : une appropriation collective des Mémoires de Simone de Beauvoir par ses lectrices (1958-1964) », *Littérature*, n° 191, 2018

- « Paroles de femmes : les lectrices de *La Femme rompue* (1967-1968) » in *Les Cahiers*, n° 25-26 « Simone de Beauvoir. Réceptions contemporaines », 2019
- *Si j'en suis arrivée là, c'est grâce à vous. Écritures des femmes et des hommes ordinaires : le lectorat de Simone de Beauvoir*, Thèse de doctorat en histoire, Université Toulouse II, en cours

Thérèse ROUCHETTE, *Femmes oubliées de la guerre de Vendée*, La Roche-sur-Yon, Éditions du Centre Vendéen de Recherches Historiques, 2015

Alexandra ROUX, « Par amour des femmes ? La pilule contraceptive en France, genèse d'une évidence sociale et médicale (1960-2000) », Thèse de doctorat en sociologie, EHESS, 2020

Henri ROZENBAUM, *100 questions sur les stérilets*, Paris, ELPE productions, 1976

Lucile RUAULT, *Le spéculum, la canule et le miroir. Les MLAC et mobilisations de santé des femmes, entre appropriation féministe et propriété médicale de l'avortement (France, 1972-1984)*, Thèse de doctorat en science politique, Université de Lille, 2017

- « Apprendre à (s')avorter : à propos des modes d'élaboration et de validation des savoirs dans des groupes profanes de pratique abortive militante », *Zinsel : science, technique, société*, vol. 9, n°2, 2021

S

Françoise SAGAN, *Bonjour tristesse*, Paris, Julliard, 1954

Christiane SAINT-JEAN-PAULIN, *La contre-culture. États-Unis, années 60. La naissance de nouvelles utopies*, Paris, Autrement, 1997

Gilza SANDRE-PEREIRA, « La Leche League : des femmes pour l'allaitement maternel (1956-2004) », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n° 21, 2005

Leïla SEBBAR, *On tue les petites filles*, Paris, Stock, 1978

- *Le Pédophile et la maman*, Paris, Stock, 1980

- Raymonde SÉCHET, « André Lespagnol et Matthieu Leprince, 2016. Les mutations de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne (1945-2015). Déploiement territorial, diversification et essais de structuration », *Noréis*, n°243, 2017
- Élodie SERNA, *Opération vasectomie. Histoire intime et politique d'une contraception au masculin*, Paris, Libertalia, 2021
- Namascar SHAKTINI, « Le projet matérialiste du Corps lesbien et son matériau anatomique », in Benoît Auclerc et Yannick Chevalier (dir.), *Lire Monique Wittig aujourd'hui*, Lyon, PUL, 2012
- Michael SIBALIS, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire (FHAR) », *Genre, sexualité & société*, n° 3, 2010
- Pierre SIMON, (dir.), *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, Paris, Julliard/Charron, 1972
- François de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2017, p.12-16.
- Jean-François SIRINELLI, « La France des sixties revisitée », *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, n° 69, 2001
- Béatrice SLAMA, « Colette, le sexe et le langage », *LINX*, vol. 21, n° 1, 1989
- Anne-Marie Sohn, *Du premier baiser à l'alcôve : La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Paris, Aubier, 1996
- « Les "relations filles-garçons" : du chaperonnage à la mixité », *Travail, genre et sociétés*, n° 9, 2003
- Isabelle SOULARD, *Les femmes de l'Ouest sous l'Occupation*, Deux-Sèvres, Éd. Geste, 2002
- *Les femmes dans la guerre de Vendée*, Deux-Sèvres, Éd. Geste, 2006
- Muriel SOULIER, « Françoise Sagan et ses héroïnes : un discours féministe transgénérationnel dans *Bonjour tristesse* », *Loxias*, n° 69 « Génération Beauvoir », 2020
- Charles SOWERWINE, « Pelletier Madeleine » in Christine Bard (dir.), Sylvie Chaperon (collab.), *Dictionnaire des féministes. France XVIIIe-XXIe siècle*, PUR, 2017
- Vanessa SPRINGORA, *Le Consentement*, Paris, éditions Grasset, 2020
- Valérie STEELE, *Se vêtir au XXe siècle*, Paris, Adam Biro, 1998
- Sylvie STEINBERG (dir.), *Une histoire des sexualités*, Paris, PUF, 2018
- Martine STORTI, *Un chagrin politique*, Paris, L'Harmattan, 1996
- *Je suis une femme, pourquoi pas vous ? 1974-1979 : quand je racontais le MLF dans Libération*, Paris, Michel de Maule, 2010.
- Jean-Pierre SUEUR, « Témoignage : la JEC de 1967 à 1969 », *Histoire et Politique*, n° 30, 2016
- Alexander SUTHERLAND NEILL, *Libres enfants de Summerhill*, Paris, François Maspero, 1971

T

Paola TABET, « Les mains, les outils, les armes », *L'Homme*, vol. 19, n° 3, 1979

- « Fertilité naturelle, reproduction forcée », dans Nicole-Claude Mathieu (dir.), *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1985

Florence TAMAGNE, « L'identité lesbienne : une construction différée et différenciée ? », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 84, 2001

André TANGE, « Les enfants dans les communautés », in *Les Cahiers du GRIF*, n° 9-10, 1975

Patrick TARON, « Le Bon-Pasteur angevin et la législation sur le travail des enfants au XIXe siècle », *Déviance et société*, vol. 24, n° 2, 2000

Françoise TÉTARD et Claire DUMAS, *Filles de justice. Du Bon-Pasteur à l'Éducation surveillée (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Beauchesne, 2009

Irène THÉRY, « F magazine. Des nouvelles femmes aux femmes modernes : le changement dans la continuité », in *Revue d'en face*, n° 12, 1982

Élise THIÉBAUT, *Ceci est mon sang*, Paris, la Découverte, 2017

Mona THOMAS, *L'histoire de la grande Marie*, Paris, Arléa, 2017

Cécile THOMÉ, *La sexualité au temps de la contraception. Genre, désir et plaisir dans les rapports hétérosexuels (France, années 1960 - années 2010)*, Thèse de doctorat en sociologie, EHESS, 2019

Vincent THULARD, « "Dignité pour les OS." Renault-Le Mans en grève : 2 avril-25 mai 1971 », in Christian BOUGEARD, Vincent PORHEL, Gilles RICHARD, Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, Rennes, PUR, 2012

Yvon TRANVOUEZ, *Catholiques en Bretagne au XXe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2006

- « La configuration bretonne de la crise catholique (1965-1975) », in Christian BOUGEARD, Vincent PORHEL, Gilles RICHARD, Jacqueline SAINCLIVIER (dir.), Rennes, PUR, 2012

Aurore TURBIAU, Margot LACHKAR, Camille ISLERT, Manon BERTHIER et Alexandre ANTOLIN, *Écrire à l'encre violette. Littératures lesbiennes en France de 1900 à nos jours*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2022

- *L'Engagement littéraire des années 1970, féminismes de la 2ème vague*, Thèse de doctorat en Littérature générale et comparée, Sorbonne Université, en cours

Louise TURCOTTE, « Féminisme/lesbianisme : la nécessité d'une pensée radicale » in Natacha CHETCUTI-OSOROVITZ, Claire MICHARD (dir.), *Lesbianisme et féminisme. Histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, 2003

U

Jos van USSEL, *Histoire de la répression sexuelle*, Paris, Robert Laffont, 1972

V

Denise VEILLEUX (dir.), *La recherche sur les lesbiennes : enjeux théoriques, méthodologiques et politiques*, Ottawa : Institut canadien de recherches sur les femmes, 1999

Anne VERJUS, Marie VOGEL, « Le(s) droit(s) des pères : des mobilisations pour une condition paternelle " choisie " ? », *Informations sociales*, n° 176, 2013

Jean-Claude VERNIER, « Tout dire à des gens qui veulent tout savoir. L'expérience de l'Agence Presse Libération » interview par André Gattolin et Guy Lochard, *MediaMorphoses*, hors-série, 2008

Élisabeth VERRY, *Des femmes engagées pendant la Grande Guerre : L'Union des Femmes de France en Anjou*, Angers, édité par les Archives départementales du Maine-et-Loire, 2018

Georges VIGARELLO, « La beauté et le « tout de soi. Doutes d'hier, certitudes d'aujourd'hui » », in Gilles BOETSCH, David Le BRETON, Nadine POMAREDE, Georges VIGARELLO et Bernard ANDRIEU (dir.), *La belle apparence*, Paris, CNRS éditions, 2010

Sylvain VILLARET, *Histoire du naturisme en France depuis le siècle des Lumières*, Paris, Vuibert, 2005

Danièle VOLDMAN, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997

Marilène VUILLE, « L'invention de l'accouchement sans douleur, France 1950-1980 », *Travail, genre et sociétés*, n° 34, 2015

W

Brigitte WACHÉ (dir.), *Militants catholiques de l'Ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes. XIXe-XXe siècle*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2004

Jennifer WAELTI-WALTERS, « Les lesbiennes et le roman français 1796-1996 », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 18, 1997

Jeffrey WEEKS, *Écrire l'histoire des sexualités*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2019

Daniel WELZER-LANG, *Les nouvelles hétérosexualités*, Toulouse, Erès, 2018

Monique WITTIG, *Le Corps lesbien*, Paris, Minuit, 1973

- « On ne naît pas femme », *Questions féministes*, n° 8, mai 1980
- et Sande ZEIG, *Brouillon pour un dictionnaire des amantes*, Paris, Bernard Grasset, 2011 [rééd.]

Z

Irène ZEILINGER, *Une brève histoire de l'autodéfense pour femmes*, Paris, Garance, 2018

Justine ZELLER, « Réflexion sur les liens entre féminisme et « lesbianisme » : la Maison des femmes de Toulouse », *Les Cahiers de Framespa*, n° 29, 2018

- *Le développement du Mouvement de la libération des femmes en Midi-Pyrénées : spécificités régionales et échanges nationaux ou internationaux*, Thèse de doctorat en histoire, Université de Toulouse II, 2020

Collectif

CERCLE ELISABETH DIMITRIEV, *Brève histoire du M.L.F.: pour un féminisme autogestionnaire*, Paris, Librairie de la Jonquière, 1976

COLLECTIF DE BOSTON POUR LA SANTE DES FEMMES, *Notre corps, nous-mêmes*, trad. par un collectif de femmes, Paris, Albin Michel, 1977

COLLECTIF LES CHIMERES, *Maternité esclave*, Paris : Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1975

COLLECTIF (MLF), *Marie*, Donnemarie-Dontilly, Éd. Ixe, 2015

COORDINATION LESBIENNE EN FRANCE (dit.), *Mouvement des lesbiennes. Lesbiennes en Mouvement. Dans le cadre des 40 ans du MLF*. Actes du colloque et des ateliers des 23 et 24 octobre 2010. Paris, Éditions Prospero, 2010

FILLES DES 343 (dir.), *J'ai avorté et je vais bien, merci*, Paris, La Ville brûle, 2012

Groupe d'études féministes de l'Université Paris VII (G.E.F.), *Cries de la Société, Féminisme et Changement*, Paris, Revues d'en Face, éditions Tierce, 1991

LA GAFFICHE (dir.), *Les Femmes s'affichent : affiches du Mouvement de libération des femmes en France depuis 1970*, Paris, Syros, 1984

PARTISANS, « Sexualité et répression », n° 32-33, octobre 1966 et « Sexualité et répression II », n° 66-67, juillet 1972

Rapport de Recherche, « Le Mouvement de libération des femmes et ses effets sociaux », ATP du CNRS « Recherches féministes et recherches sur les femmes », Tome 1, novembre 1987

Filmographie et musicographie

ANNKRIST, « La nuit tout est permis », album *Prison 101*, Névéo, 1975

Charles BELMONT, Marielle ISSARTEL, *Histoire d'A*, Riga Films, 1973

Hélène BOURGAULT, Helen DOYLE, *Chaperons rouges*, Québec, 1979

Soazig CHAPPEDELAINE VAUTIER et René VAUTIER, *Quand les femmes ont pris la colère*, film couleur et sonore, durée 1h11, 16mm, 1977

Audrey DIWAN (réalisatrice et scénariste), Marcia Romano (scénariste), *L'événement*, Rectangle Productions, 2021.

Nicole LE GARREC, *Plogoff, des pierres contre des fusils*, Bretagne France (prod.), durée : 112 min, 1980.

Marie HÉLIA, *Les Chevalières de la Table Ronde - Liberté, Sexualités, Féminisme, 50 ans de lutttes pour les droits des femmes dans le Finistère*, Paris-Brest Productions / La fée Clochette Productions, 2013

Callisto Mc NULTY, *Delphine et Carole, Insoumuses*, film réalisé, France, Suisse, 2018

Mariana OTERO, *Histoire d'un secret*, film documentaire, Blaq out collection, 2003

Carole ROUSSOPOULOS, *Debout ! Une histoire du Mouvement de libération des femmes, 1970-1980*, Centre Georges Pompidou [distrib.], 2007

Gilles SERVAT « L'institutrice de Quimperlé », album *La Blanche hermine*, Kelenn, 1971

Agnès VARDA [réalisatrice], *L'une chante, l'autre pas*, Ciné Tamaris [producteur], 1977

Clito va bien, film amateur du groupe femmes de Quimper et du Planning familial de Brest, super 8 sonore, 1979

Archives et sources

Archives départementales des Côtes d'Armor

158J66 : Tracts du MLAC et de la CFDT.

166JA : journal *Ouest France* : articles sur les manifestations féministes, des projections du film *Histoire d'A*, échos des débats sur l'avortement, informations sur les groupes comme Choisir, le Planning familial.

1127W25 : échanges entre la préfecture, le conseil général, la DDASS, des mairies sur le financement des établissements d'informations, de consultation et de conseil familial ; des notes des renseignements généraux sur le Planning familial, sa politique et ses activités, sur des manifestations pro et anti-IVG.

JP140 : journal *Le Canard de Nantes à Brest*.

Archives départementales Maine-et-Loire

Entretiens déposés par Élodie-Cécile Marrel : cote 16 AV 1-39

Ils ont été réalisés dans le cadre d'une recherche universitaire : *Mémoires et histoire des féminismes : Angers 1965-1985*, Mémoire de Master en histoire, Université d'Angers, 1999.

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

37J10 : tracts du MLAC, du GLH de Rennes, journaux étudiants d'extrême gauche, tracts sur la mobilisation à l'université.

99J165 : courriers de l'association des médecins pour le respect de la vie (AMRV), échanges avec la DDASS, le Centre hospitalier de Rennes, des médecins, Laissez-les-vivre sur l'application de la loi, le combat contre la légalisation de l'IVG, le Ministère de la santé, des circulaires relatives à l'application de la loi, l'association Choisir, la Confédération des Syndicats Médicaux Français, le MFPF.

210J79 et 2010J135 : tracts de la CGT sur la condition des femmes ouvrières et la célébration du 8 mars.

508W95 : rapports des Renseignements généraux sur des réunions organisées par le MLAC et Choisir à Rennes.

1134W5 : un numéro spécial de la revue *Forum Conseil de l'Europe* sur les femmes de 1980.

1134W7 : résultats d'un sondage sur la condition féminine réalisé en 1975 ; un numéro de la revue *Marie-Claire* de 1979 sur les conditions de vie des femmes selon les villes en France.

1134W12 : projet inter-régional de recherche sur l'IVG par l'École nationale de santé publique en 1977-1978.

1134W15 : plusieurs guides « adresses utiles en Bretagne » réalisés par la Délégation régionale à la condition féminine et soutenue par la Préfecture. Ils recensent les associations féminines, féministes, familiales et les aides sociales.

1137W1 : documents sur la création du CIFF (Centre d'information féminin et familial).

Archives départementales de Loire-Atlantique

252J49 : Cercle Jean XXIII, positions des chrétiens face à l'avortement.

275J186 : AG pour l'avortement, MLAC, Groupe information santé

1100W14 : Actions de formation à destination des femmes à Nantes et à Saumur

1105W10 : pratique des IVG, « année internationale de la femme », procédure de divorce

128W22 : Choisir Sud-Loire.

1605W128 : Centre d'éducation et d'éducation familial à Saint-Nazaire.

1764W40 : Loi de 1920.

2059W2 et 2059W4 : Centre des femmes à Nantes ; gGroupe femmes Nantes Nord.

2087W212 : stage à destination des femmes.

2097W16 et 2406W196 : Union des femmes françaises – Femmes solidaires

2308W85 : conseil conjugal, MFPP, association Couple et Famille.

Archives départementales de la Mayenne

1116W20 : conseil familial, FDFR, avortement, divorce, rencontre « Sexualité et Société » avec le groupe femmes de Laval et le MFPP en 1973.

1136W31 et 1772W4 : centre IVG, pratique des IVG, centre de planification et d'éducation familiale.

1773W6 : Fonctionnement du centre de planification et d'éducation familiale de Laval.

Archives municipales de Brest

17W1 : associations féminines (mères de famille, femmes chefs de famille).

38W6 : centre d'hébergement pour « femmes en détresse ».

49W9 : l'IVG discutée au conseil municipal de Brest.

PR283, 284 et 285 : journaux de groupes d'extrême-gauche.

2FI04527 : photographie d'une manifestation du MLF.

Archives municipales du Mans

408W500 : Articles de presse sur la Grande Conférence du Maine sur l'avortement de 1973.

Archives municipales de Rennes

23Z156 et 23Z157 : associations féminines, statuts d'associations féminines, féministes et homosexuelles, revue *Gay West*.

56Z1-12 et 33 : Choisir, pratique des avortements, festival homosexuel à la MJC La Paillette de Rennes.

830W14 : Centre rennais d'information des femmes (CRIF).

948W12 : Collectif rennais pour l'avortement et la contraception.

Fonds Ghislaine Mesnage (en cours de dépôt au moment de sa consultation) : manifestation à Rennes, LCR, avortement et contraception, mouvements de grève des salariées de Mammouth.

Archives municipales de Saint-Brieuc

2Fi3430 : affiche sur une pièce de théâtre de Colette Cosnier.

2Fi3616 : exposition « La femme dans la réalité quotidienne ».

4PERE110 : journal *Femmes en Bretagne*.

116W15 : action de formation à destination des femmes.

116W35 : association Foyer d'accueil, maison d'accueil pour femmes.

INA

Émission Terroir 22 intitulée « La Loi Veil en question : l'avortement », produite par France Régions 3 Rennes et diffusée le 22 novembre 1979

Cinémathèque de Bretagne

Clito va bien, film amateur du groupe femmes de Quimper et du Planning familial de Brest, 33min46, film super 8 sonore, 1979.

Soazig Chappedelaine Vautier et René Vautier, *Quand les femmes ont pris la colère*, durée 1h11, 16mm, couleur et sonore, 1977.

François Gahier, *Nantes 1968, images de mai*, documentaire de 40 min, noir et blanc, couleur, sonore, 1988.

Jack Maupu, *1968 précisément*, 7min 20, noir et blanc, muet, format original 16mm, 1968.

Musée de Bretagne

Affiche « Pour l'éducation sexuelle », création Alain Le Quernec, 1974, n° d'inventaire : 2020.0001.9

Photographie « Graffiti », Création Société photographique de Rennes, Vers 1975, n° d'inventaire : 2015.0001.340

Affiche, « Un enfant... si je veux... quand je veux », Imprimerie de la Corderie Saint-Brieuc, 1978, n° d'inventaire : 980.0059.6

Tract, « Les femmes s'entêtent et se mêlent de ce qui les regarde !!!!!!! », Groupes-Femmes de Rennes, s. d., n° d'inventaire : 977.0119.10

Tract, « Une petite différence et ses grandes conséquences », Groupe de Libération Homosexuelle (GLH) Rennes, 1979, n° d'inventaire : 979.0071.383

Affiche « Festival national homosexuel », Groupe de Libération Homosexuelle (GLH) Rennes, 1979, n° d'inventaire : 979.0040.14

Tract « Laissez la peur du rouge aux bêtes à cornes... mais craignez le rose ! », Groupe de Libération Homosexuelle (GLH) Rennes, s. d., n° d'inventaire : 978.0096.49

Tract « Le tract Carpentier apprenons à faire l'amour » Comité d'Action pour la Libération de la Sexualité, s.d., n° d'inventaire : 983.0001.188.3

Centre d'Histoire du Travail de Nantes

Revue APL, le bulletin régional de l'Agence Presse Libération, consultables en ligne sur le site internet du CHT. 130 numéros entre 1972 et 1981 consacrent au moins un article sur les luttes féministes et homosexuelles.

Centre des archives du féminisme

Les inventaires sont consultables en intégralité sur le site internet de la Bibliothèque universitaire d'Angers.

Anne-Marie Charles (38AF)

Anne-Marie Giffo-Levasseur (55 AF)
Marie-Françoise Gonin (45 AF)
Michèle Grosjean (46 AF)
Marie-Mad Tallineau (54 AF)
Collectif Femmes de Saint-Nazaire (40 AF)
Témoigner pour le féminisme (24AF)

Annexes

Annexe 1 : Liste des entretiens

Annexe 2 : Grille d'entretien

Annexe 3 : Revues de l'Ouest

Annexe 4 : L'Ouest dans les revues du MLF

Annexe 5 : Chansons de groupes femmes

Annexe 6 : Jeu de l'oie

Annexe 7 : Terrains de recherche à vélo

Annexe 1 : Liste des entretiens

1. Entretiens anonymes

Nom du témoin	Date de naissance	Département de naissance	Lieu de l'entretien	Durée (en minutes)
C.	1951	Calvados	Rennes	82
M-F.	1944	s.l.	Saint-Brieuc	116
A.	1948	Mayenne	Paris	142
D.	1945	Morbihan	Plérin	31
M.	1942	Deux-Sèvres	Port-Brillet	105
A.	1951	Finistère	Esquibien	82
A.	1944	Paris	Plérin	120
A-M.	1953	Orne	Nantes	90
C.	1952	Vendée	La Roche-sur-Yon	81
B.	1953	Ille-et-Vilaine	Rennes	103
A-M.	1947	Finistère	Nantes	21
M-M.	1939	Mayenne	Laval	54
L.	1946	Indre-et-Loire	Nantes	50
M.	1946	Morbihan	Saint-Brieuc	147
A.	1944	Paris	Saint-Brieuc	100
Y.	1931	Loire-Atlantique	Orvault	99
A.	1954	Maine-et-Loire	Angers	169
T.	1949	Vendée	La Roche-sur-Yon	113
M-F.	1950	Loire-Atlantique	Rezé	178
C.	1955	Paris	Rennes	78
C.	1939	Vosges	La Roche-sur-Yon	96
C.	1949	Paris	Saint-Brieuc	110
M.	1949	Finistère	Douarnenez	92
M.	1948	Morbihan	Pléneuf-Val-André	103
L.	1946	Morbihan	Brest	274
E.	1940	Loire-Atlantique	Croisic	204
R-M.	s.d.	s.l.	Rennes	110
P.	1952	Loire-Atlantique	Nantes	94
F.	1949	Côtes d'Armor	Rennes	106
M-M.	1948	Vendée	Angers	68
M.	1952	Côtes d'Armor	Audierne	170

2. Témoigner pour le féminisme, entretiens filmés

Nom	Prénom	Lieu de rencontre pour l'entretien	Date de l'entretien	Département de l'engagement militant	Durée (en minutes)
Barbotin	Catherine	Rennes	05-avr-19	Ille-et-Vilaine	50
Bonnaud	Christian	La Roche-sur-Yon	15-déc-20	Vendée	48
Bousquet	Danielle	Saint-Brieuc	05-févr-20	Côtes d'Armor	59
Bouttier	Madeleine	Port-Brillet	02-juil-20	Vendée	72
Chapalain	Andrée	Audierne	23-juil-19	Ille-et-Vilaine	57
Chouat	Anna	Saint-Brieuc	22-sept-20	Côtes d'Armor	39
Couder	Anne-Marie	Nantes	06-janv-21	Loire-Atlantique	42
Davené	Claudette	La Jonchère	20-juil-21	Paris, Vendée, Loire-Atlantique	86
Debruyères	Catherine	Saint-Brieuc	05-févr-20	Côtes d'Armor	107
Franco-Blanchard	Paquita	La Roche-sur-Yon	02-févr-21	Vendée	56
Gassiot	Martine	La Roche-sur-Yon	02-déc-20	Vendée	127
Gendre	Brigitte	Rennes	09-avr-19	Ille-et-Vilaine	51
Giffo-Levasseur	Anne-Marie	Nantes	24-nov-20	Loire-Atlantique	150
Gonin	Marie-Françoise	Nantes	16-févr-21	Loire-Atlantique, Paris	22
Grangé	Marie-Madeleine	Laval	01-oct-20	Mayenne	77
Guibert	Louissette	Nantes	16-déc-20	Loire-Atlantique	90
Guy	Catherine	Rennes	02-avr-19	Ille-et-Vilaine	57
Huard	Michèle	Laval	20-oct-20	Mayenne	78
Largillière	Danielle	Nantes	14-janv-21	Loire-Atlantique	74
Le Govic	Yvette	Saint-Herblain	03-nov-20	Loire-Atlantique	50
Mathé	Janou	Le Poiré-sur-vie	15-déc-20	Vendée	87
Meslé	Bernard	Rezé	18-déc-20	Loire-Atlantique	69

Meslé-Thibaud	Marie-Françoise	Rezé	11-déc-20	Loire-Atlantique	56
Morette	Christine	Rennes	10-avr-19	Ille-et-Vilaine	43
Perret	Claude	La Roche-sur-Yon	02-déc-20	Vendée	127
Pierron	Fanfan	La Sécherie	03-févr-21	Maine-et-Loire	47
Préau	Monique	La Roche-sur-Yon	17-déc-20	Vendée	42
Prevost-Guerrere	Monique	Douarnenez	23-juil-19	Finistère	54
Rampillon Mignon	Françoise	La Roche-sur-Yon	21-janv-21	Vendée	66
Raoul	Micheline	Pléneuf-Val-André	03-févr-20	Finistère	44
Sanchez	Rose-Marie	Rennes	03-avr-19	Finistère	55
Scilbo	Pascale	Nantes	19-nov-20	Loire-Atlantique	99
Soulimant	Françoise	Rennes	07-avr-19	Ille-et-Vilaine	48
Tallineau	Marie-Madeleine	Angers	05-janv-21	Loire-Atlantique	77
Valin	Anne	La Roche-sur-Yon	02-févr-21	Vendée	69

Annexe 2 : grille d'entretien

Partie 1 – Témoigner pour le féminisme : filmé, non-directif

- Quel a été votre parcours de vie ? Commençons par la famille.
- La scolarité ?
- La vie professionnelle ?
- Quels ont été vos engagements militants ?
- Êtes-vous encore militante ?
- À quel(s) groupe(s) avez-vous participé ?
- Quelles ont été vos actions ?
- Pour vous, ça veut dire quoi « libération sexuelle » dans les années 1970 ?

Partie 2 – Entretien thèse : enregistré, semi-directif

1. Parcours (si pas abordé pendant la partie filmée)

- Parlez-moi de la composition de votre famille.
- Participiez-vous aux tâches ménagères au foyer de votre/vos parent(s) ? (nature des tâches, rythme, répartition entre les membres de la famille, adhésion/contestation).
- Quel a été votre parcours scolaire ? Avez-vous fait des études supérieures, si oui lesquelles ?
- Vos parents pratiquaient-ils une religion ? Avez-vous reçu un enseignement religieux ? Participiez-vous à des pratiques religieuses ? Si oui, vos pratiques ont-elles évolué ? à quel moment ?
- Quel(s) métier(s) avez-vous exercé(s) ?
- Quel a été votre engagement féministe ?

2. Sociabilité

- Quelles étaient vos relations avec les membres de votre famille ?
- Que pouvez-vous me dire de vos relations amicales ? (qualité, fréquence des rencontres, degré d'intimité, réaction de la famille, relations entre les sexes)
- Comment qualifieriez-vous le comportement amoureux de votre entourage ? (parents, aîné·es, ami·es, grands-parents)
- Sororité, est-ce un mot qui vous parle ?

3. Influences

- Avez-vous été marquée par des lectures/films/actions collectives ?
- Des rencontres ont-elles influencé votre parcours affectif ? Votre rapport à la sexualité, au désir, au corps, à la conjugalité, à la maternité ?
- Y a-t-il eu des moments qui ont marqué des tournants dans votre vie ? Des actions et discours au sein du Mouvement des femmes qui vous ont marqué/transformé ?
- Quelle image avez-vous du Mouvement de libération des femmes/des groupes femmes ?
- Avez-vous des anecdotes particulières qui vous ont marqué ? Des rencontres ?

4. Puberté et information sexuelle

- Comment et à quel moment vous êtes-vous informée sur la sexualité et la puberté ?
- Quel a été le rapport avec votre corps à la puberté ? A-t-il évolué ? Si oui, à partir de quel moment ?
- Quelles étaient vos craintes en matière de sexualité et d'amour ? Cela a-t-il évolué dans votre parcours ? Si oui, à partir de quel moment ?
- Quelles étaient vos attentes en matière de sexualité et d'amour ? Cela a-t-il évolué dans votre parcours ? Si oui, à partir de quel moment ?

5. Corps

- Quels types de vêtements portiez-vous aux différentes périodes de votre vie ? (sous-vêtements, vêtements du dessus, chaussures, tenues particulières...). Y a-t-il eu une évolution significative dans votre façon de vous habiller ? Un moment de rupture ?
- Que pouvez-vous me dire de l'évolution de votre coiffure ?
- Est-ce que vous maquillez ? Si oui, depuis quand ?
- Vos critères de beauté ont-ils évolué ? Quels sont-ils ?
- Quelles sont les parties appréciées/détestées de votre propre corps ? Cela a-t-il évolué, si oui quand ?
- Comment percevez-vous le vieillissement du corps ?

6. Entrée dans la sexualité

- Quelle a été votre première émotion amoureuse ?
- Quelle a été votre première relation amoureuse ?
- Avez-vous subi une ou des déceptions amoureuse(s) ?
- C'est quoi séduire pour vous ?

7. Sexualité

- Est-ce important pour vous la sexualité ? Ressentez-vous souvent du désir sexuel ? Cela a-t-il évolué ? Si oui, à quel moment ?
- Comment définiriez-vous votre sexualité ? Votre sexualité a-t-elle évolué ?
- Quelles sont vos représentations du célibat ? Vos représentations ont-elles évolué ?
- Avez-vous eu une ou des relations avec des partenaires de l'autre/du même sexe ?
- Comment votre/vos relation(s) ont-elles été perçues par votre entourage ?
- De quelle nature est/était/étaient votre/vos relations ? (passagère, stable).
- Comment avez-vous rencontré votre/vos conjoint.e(s) ou votre/vos partenaire(s) ?
- Vos pratiques sexuelles ont-elles évolué ? Si oui, à partir de quel moment, pourquoi et comment ?
- Y a/avait-il des différences dans l'engagement affectif ? La demande de rapport sexuel entre vous et votre partenaire/conjoint.e?
- C'est quoi un orgasme pour vous ?
- La masturbation, est-ce tabou pour vous ? Pourquoi ? La pratiquez-vous ?

8. Mariage, conjugalité

- Comment envisagiez-vous la vie avec votre partenaire ? (mariage, union libre, cohabitation juvénile...)
- Vous êtes-vous mariée ? Pacsée ? Si oui, en quelle année et combien de fois ?
- Votre engagement a-t-il évolué après le mariage/l'entrée en relation de couple ? (fidélité, liberté de rencontre, multipartenariat...)
- Aviez-vous discuté des rôles respectifs au sein du couple ? Du partage des tâches ? Si oui, à quel moment ?

9. Maternité, avortement, contraception.

- Avez-vous eu des enfants ? Était-ce par choix ?
- Si oui, les avez-vous eus hors mariage ?
- Comment envisagiez-vous la maternité ? L'accouchement ?
- Avez-vous allaité votre/vos enfant(s) ? Si oui/non, pourquoi ?
- Avez-vous eu recours à l'avortement ? Si oui, dans quelles circonstances ?
- Avez-vous utilisé une contraception ? Laquelle/lesquelles ? Vos pratiques contraceptives ont-elles évolué ? Quand et pourquoi ?

10. Violence

- Avez-vous été témoin de violences physiques, psychologiques, sexuelles ?
- Avez-vous déjà subi des violences physiques ou psychologique ? Avez-vous été victime de violence sexuelle ?
- Avez-vous subi des rapports sexuels contraints (y compris avec le/la conjoint.e/partenaire) ?
- Avez-vous eu l'occasion d'en parler ?

11. Bilan subjectif

- Avez-vous le sentiment d'avoir participé à la « révolution sexuelle » ?
- Si difficultés : comment ont-elles été traversées ? Quelles solutions ou thérapies ? Rôle de la psy ? Résilience ? Rôle des ami.es ?
- Quel regard portez-vous sur les mœurs d'aujourd'hui ?
- Est-ce pour vous une révolution réussie, imparfaite ? À continuer ? En quoi et comment ?

Annexe 3 : Revues de l'Ouest

Les Femmes et les femmes d'abord, 4 numéros de janvier à décembre 1980.

De gauche à droite et de haut en bas, du numéro 1 au numéro 4.



Sommaire n° 1, janvier 1980

- On viole les petites filles
- Sœur-Tilège
- Poème
- Cinéma m'était conté
- Être lesbienne c'est être révolutionnaire
- Poème « Je rêve »
- Elle, Moi...
- Identité et/ou politique lesbienne
- Te dire
- Écrire pour le journal ?!
- Texte politique
- Ces genoux
- Dissertation
- Texte « Ronde comme une pomme »
- C'est pas toujours facile de faire coïncider la théorie et la pratique
- Les dernières grimaces d'Adèle
- Texte sur l'amour entre femmes
- « ... lesbienne tranquille ... ! »
- Vivre
- Conte « Il était une fois »
- Comment on acquiert le 3ème œil !
- À propos du 6 octobre
- Le féminisme
- Être et faire
- À vingt ans...
- Une structure matérielle
- Comment participer au journal
- Bibliographie
- Jeu... !
- M.L.F – Actualités
- Grandes et petites annonces
- Sommaire

Sommaire n° 2, avril 1980.

- Sommaire
- Éditorial
- Moi d'abord !...

- J'ai accepté...
- Automne. Hiver. Janvier.
- Tour de France : Psych et po n'a pas eu le maillot jaune à Poitiers.
- Poème
- Le 8 mars 1980 à la télévision
- Il y a urgence à trouver autres choses
- J'ai appris que...
- À Bordeaux des femmes ensemble
- Informations sur le Maroc et le Chili
- M.L.F actualités
- Comment j'ai envie d'être et de faire avec des femmes
- L'intérim
- Et si chaque femme pensait : « Le droit à l'existence pour toutes avant tout »
- Avoir une rente
- Expression féminine !...
- Les infâmes et les infâmes d'abord
- Psychépo-Goulag
- Atmosphère
- Extrait de Scum de Valérie Solanas
- À propos d'une manif du 8 mars à Paris
- Une maison à la campagne « for women only »
- Poèmes
- Délires sur le ravissement de lol v Stein de Marguerite Duras
- Femmes (nouvelle)
- Notre grande enquête sur le féminisme
- To be or not to be engagée politiquement
- Bande dessinée
- Poème
- Chansons
- Bibliographie
- Sectaires... vous avez dit sectaires !!! »
- Correspondances
- Ma mère. Mes filles. Et moi où suis-je ?
- Notre identité propre
- Poème
- G.A.M.I.N. : nous sommes concernées !
- À bas les momies
- To dire or not to dire

- Suicide et lendemain
- Lettre morte pour une tendresse future
- Chanson italienne
- Oubli
- Annonces
- Mots-croisés

Sommaire n°3, octobre 1980

- Comment participer au journal ?
- Juillet 1979-octobre 1980 "les mouvements d'un journal mouvementé du Mouvement"
- Le locquet
- Pendant la rencontre du 4 au 11 août
- Comment noyer le poisson
- À Viennay
- On ne le répétera jamais assez
- Récupérations
- En vue d'un éventuel débat
- Réponse-précision
- Viens par-là, il y a un étang
- Elle ou Je, Jeu ou Elle
- À propos du viol
- Rencontre des lesbiennes à Marcevol
- Marcevol, du 12 au 26 juillet 1980
- À la rencontre de Marcevol des projets ont été élaborés
- Après la rencontre de Marcevol, création d'un village
- Lettre
- Écrire
- À propos du droit à l'existence pour toutes avant tout
- Militer ? Vivre ?
- Poèmes
- Nos accouchements, nos maternités, nous retrouver hors de ces souffrances
- Entre toi et moi
- Annonces
- Les retrouvailles, nouvelle
- Appel à une rencontre à la Toussaint
- Les lamentables tribulations...

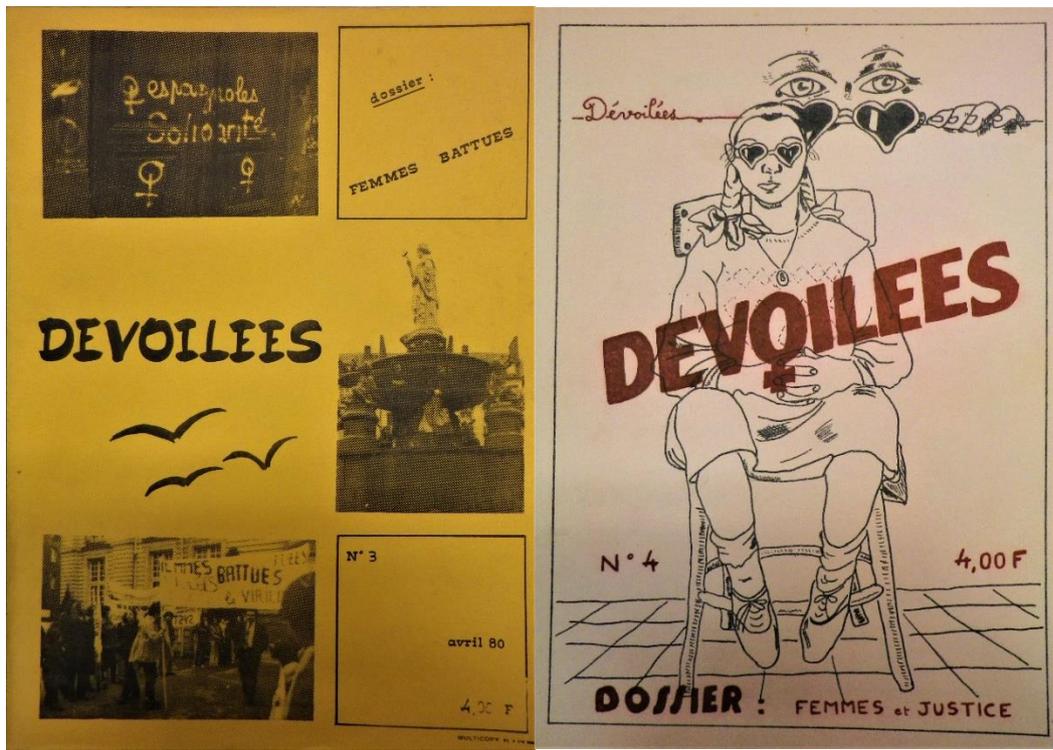
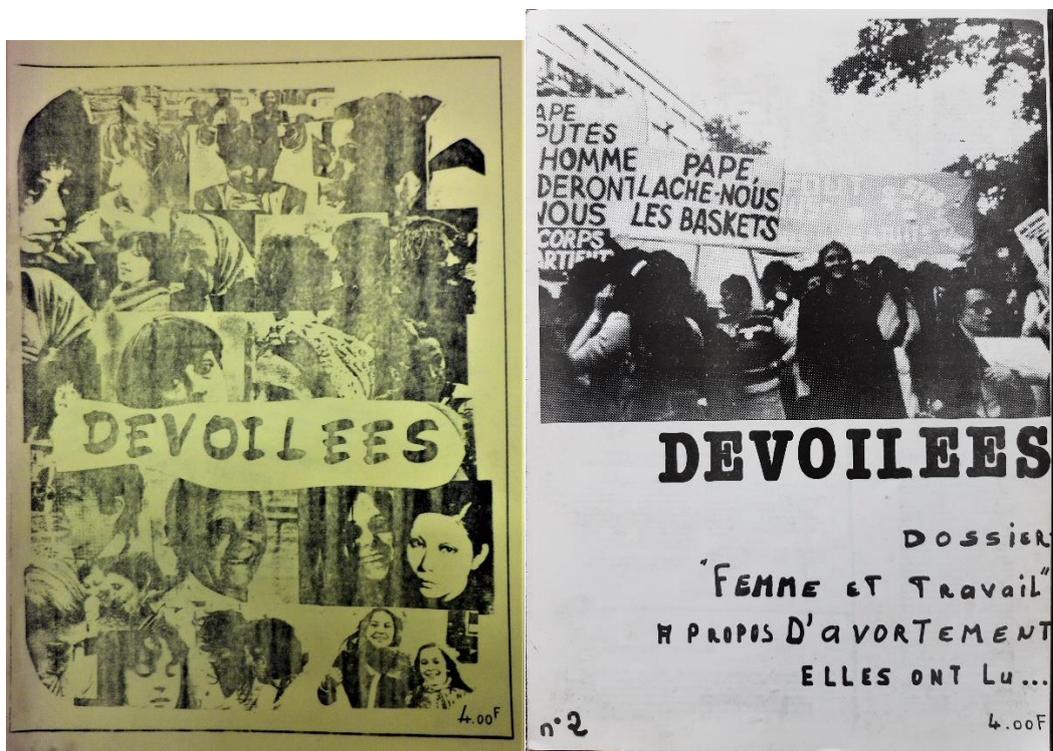
- Bibliographie subjective de Nicole
- Reconnaissance
- Sommaire
- Réponses au dernier mot-croisé

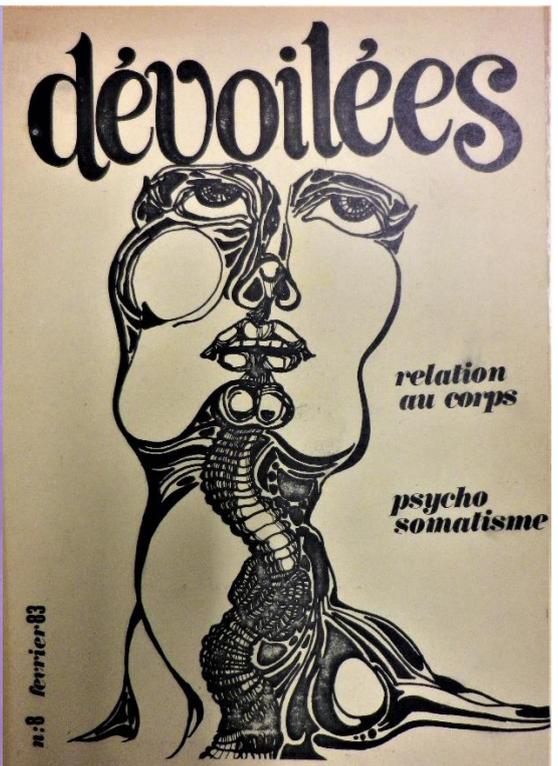
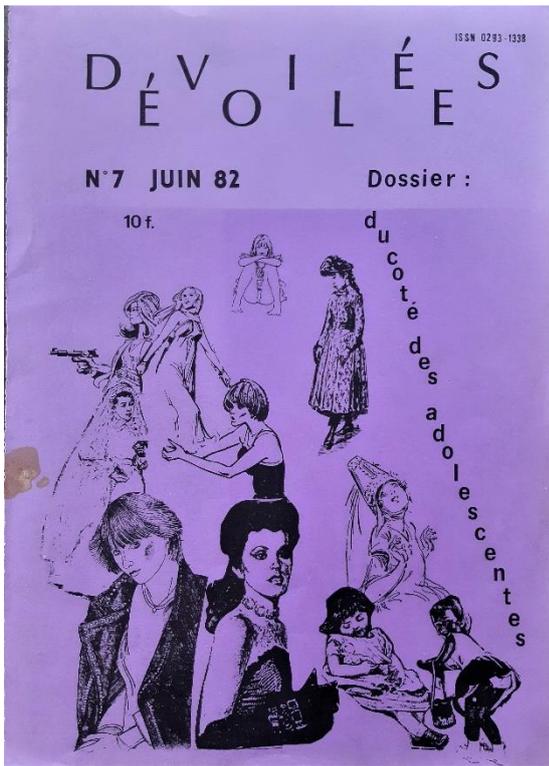
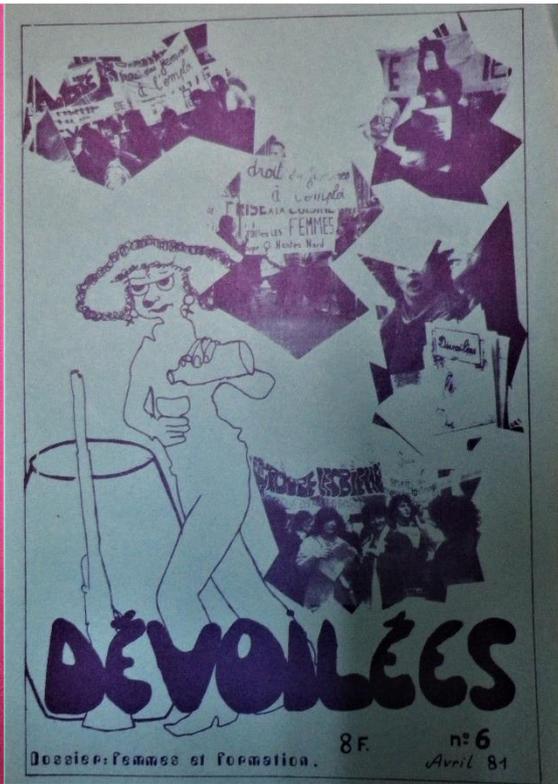
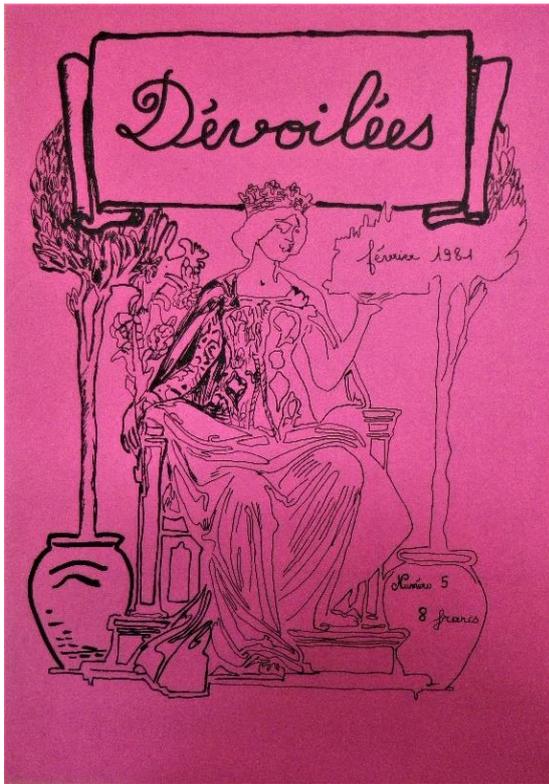
Sommaire n° 4, décembre 1980

- Comment participer au journal ?
- Madame ou mademoiselle ?
- Cet été
- Comme il est facile de ne jamais arriver à la mer
- Lesbienne, qui a prononcé ce mot ?
- Les filles du jardinier
- Sur les rives sonores
- À Caen, on fête les saints...
- Contribution au débat d'actualité : lesbianisme - hétéro (collabo)
- Le temps d'un labo éclair
- Béa, service radio-consult...
- La photo
- Patriarcat et capitalisme
- Cinéma
- Faites attention, cette fille est dangereuse !
- Une énigme politique
- Femme-mer
- Carabosse
- Et ta mère, qu'est-ce qu'elle est ?
- À propos de "en vol"
- Solitude affective ?
- Suite à une énigme politique
- Tu n'es jamais contente me disait ma mère...
- Les 3 olives
- Petite bibliographie subjective
- Poème
- SCUM
- Poème
- Été 80

Dévoilées, 9 numéros de 1979 à 1984.

De gauche à droite et de haut en bas, du numéro 1 au numéro 9.







Sommaire n° 1, 1979

- Dévoilées : qu'est-ce ?
- Sommaire
- Retour au foyer
- Ouf ! Les belles vacances
- Le diagramme en tuyaux d'orgues
- Dossier : du côté de nos ventres
- Petite chronique d'un trimestre
- Autre découverte
- Naturisme
- Cinéma
- À lire, à voir, à savoir...
- La sûr...vie
- Elle l'a bien cherché...

Sommaire n° 2, 1979

- Avortement
- Petite tranche d'hosto à la verticale !
- Les chômeuses
- ...les immigrées...
- Annie : travailler à 30 ans

- Expérience d'une animatrice dans le milieu agricole en Somme
- Le quotidien d'un atelier
- Promotion sociale

Sommaire n° 3, avril 1980

- Et oui, un an déjà !
- Féminisme ?
- Poésie...
- 3 ans après, SOS femmes
- C'est toujours la même chose au creux de l'estomac
- Interview de Janine et de Catherine
- Renseignements juridiques
- Poésie...
- À Orvault, un groupe de femmes
- 08-mars-80
- Go home ! Renvoi au foyer ou pas ?
- Poésie...
- Mama Bea spectacle
- Regarde, elle a les yeux ouverts
- Femmes toutes mains
- L'histoire sans qualité
- Est-ce qu'à *Dévoilées* on ne comprendrait pas l'humour et le second degré ?

Sommaire n° 4, 1980

- An X féminisme
- Où en sont les groupes femmes sur Nantes ?
- Enfin un centre de femmes à Nantes !
- Le 1er février 1980
- Viol, justice, mouvement des femmes
- Une pratique de gauche dans le divorce ?
- Bilan du procès de Bompais 16-17 avril 1980
- Lettre ouverte à Monsieur Chotard
- Prostitution
- Femmes du Bas-Poitou
- Vous en prendrez-bien un p'tit coup avec nous !
- Contraception masculine : pour un débat
- ARDECOM ou « des hommes veulent maîtriser leur fécondité »
- Kradoc contre Kradoc

- À propos du débat organisé par le Mouvement de la condition paternelle sur Kramer contre Kramer
- Rencontre nationale lesbiennes féministes du 12 au 26 juillet 1980

Sommaire n° 5, février 1981

- Cinéma
- Je suis lesbienne
- Nadia
- Une histoire bien ordinaire
- Pour elles
- Coordination nationale des groupes femmes en janvier
- Assemblée femmes régionale de la CFDT
- La Marg'elles
- Femmes en Afghanistan
- Les premières journalistes

Sommaire n° 6, avril 1981

- Avortement
- Un pré en bulles avant le texte que nous avons reçu à Dévoilées
- Du féminisme
- Double page
- Femmes et formation
- Poésie
- Vacances de femmes
- Nana chronique
- Expérience d'auto-gestion ?
- Groupes femmes à Nantes

Sommaire n° 7, juin 1982

- Dossier : du côté des adolescentes
- Elles avaient 2-3 ans en 68
- Comment se vivent-elles en tant que femmes ?
- Leurs rapports avec les autres jeunes
- Et par rapport à leur famille ?
- L'action collective est-elle utile ?
- 3 après-midi particuliers
- Voyage !
- Alice et Béatrice

- A. 17 ans, B. 21 ans, C. 21 ans, D. 21ans et demi
- A Guist'hau des internes
- En guise de conclusion
- Une journée de Barbara C.
- Contre la violence faite aux femmes... Assises les 12 et 13 juin
- Compte-rendu des ateliers des études et recherches féministes
- Cinéma femmes du 9 au 15 juin

Sommaire n° 8, février 1983

- Edito ?
- Autres temps, autres modes
- Pourquoi parler de troubles psychosomatiques des femmes ?
- Roselyne raconte...
- Extraits d'une discussion avec deux médecins
- Yvette raconte...
- Extraits d'une discussion avec deux médecins
- Une longue pratique
- Massage quand tu nous tiens !
- Et nous dans tout ça
- Ma méthode
- Comment troquer notre (corps) citadelle pour une maison accueillante ?
- La rouge différence ou les rythmes de la femme
- Autres temps autres mœurs
- Un petit tour dans la presse, *Antoinette* vous connaissez ?
- Les vieilles de 40 ans et plus
- Lu dans *Libération*

Sommaire n° 9, janvier 1984

- Vivre autre chose que la famille ?
- La « pauvreté » vue d'un centre social
- La « pauvreté » vie d'un guichet de la CAF
- Famille monoparentale
- La « pauvreté » vue par la presse
- Histoire d'A...ssociation
- Veuves de guerre et foyers brisés
- Histoire d'Elle
- Et si je quittais le voile pour de bon ?
- Vivre seule à la campagne

- Réflexions... réflexions !
- Un lit à soi
- Petite balade dans les solitudes ordinaires
- La traversée des apparences
- De corps encore
- Féminisme toujours

Annexe 4 : L'Ouest dans les revues du MLF

Liste des références à la Bretagne et aux Pays de la Loire dans les revues féministes suivantes : *Le Torchon brûle* (1971-1973), *Les Pétroleuses* (1974-1976), *Les femmes s'entêtent* (1975), *L'Information des femmes* (1975-1977), *Quand les Femmes s'aiment* (1978-1980), *Le Temps des femmes* (1978-1982).

Le Torchon brûle

N° 1 : « Maria T. Rennes Mouvement pour la libération de la femme », p. 8.

N° 3 : « Coordination Province », p. 8 ; « À Ugeco Nantes », p. 16 ; « Démission d'une doyenne », p. 22.

N° 5 : « Avortement, contraception, sexualité, réformisme », p. 5 ; « La Tranche-sur-Mer », p. 16-17.

N° 6 : « Mon grand manque à moi a été l'instruction », p. 13.

Les Pétroleuses

N° 4 : « Mammouth », p. 10.

Les femmes s'entêtent

N°2 : « Informations, annonces », p. 15.

L'Information des femmes

N° 1 : « SOS Femmes », couverture.

N° 2 : « la vie des groupes. Concarneau », p. 2.

N° 4 : « À Lorient : grève de femmes contre un licenciement pour absentéisme », p. 5.

N° 6 : « La vie des groupes. Angers », p. 5.

N° 7 : « Calendrier », couverture.

« La vie des groupes. Rennes », p. 5.

« Nantes, 12 femmes ouvrières en procès », p. 9.

N° 8-9 : « La vie des groupes. Rennes », p. 4.

« Procès des 12 femmes de Tréfinétaux », p. 7.

« Encore un foyer prison : le service social breton », p. 8.

N° 10 : « La vie des groupes. Laval. Angers », p. 6.

« Angers, on meurt encore d'avortement clandestin... » p. 8 .

« Grands magasins, partout les femmes entrent en lutte », p. 11.

N° 11 : « Le collectif MLAC national communique », p. 11.

« Emploi. Donval. Rehault », p. 12.

- N° 12 : « Vie des groupes. Angers », p. 3.
- N° 13 : « Contraception, avortement. Compte-rendu de la coordination nationale des groupes femmes sur la campagne avortement/contraception (12 décembre 1976), p. 18-18.
- N° 15 : « Vie des groupes. Laval », p. 7.
- N° 16 : « Vie des groupes. Rennes », p. 19.
- N° 17 : « Calendrier. 4 juin. Les groupes femmes de Saint-Brieuc... », p. 3.
 « Femmes opprimées, femmes exploitées... », p. 4.
 « Vie des groupes. Quimperlé », p. 17.
- N° 18 : « À propos de la rencontre internationale », p. 4.
 « Sos Femmes alternative – Maison de femmes battues », p. 17.
 « Adresses. GLH Rennes », p. 23.
- N° 20 : « procès pour viol au Mans en décembre pu janvier prochain », p. 10.
 « Vie des groupes. Saint-Nazaire », p. 17.
 « Contacts. Centre à Rennes », p. 21.

Quand les Femmes s'aiment

- N° 2 : « carnet d'adresses », p. 3.
- N° 3-4 : « Angers » et « Rennes », p. 13.
- N° 5 : « Adresses », p. 3 ; « Coordination », p. 18.

Le Temps des femmes

- N° 1 : « Vie des groupes », p. 9.
 « Le procès du Mans », p. 30-31.
 « Nantes, mobilisation pour un centre IVG », p. 36.
 « Chanson des groupes femmes du mans », p. 48.
- N° 2 : « Rennes » et « SOS Femmes Nantes », p. 7.
 « Adresses. En Province », p. 12.
- N° 3 : « Au Mans, à la recherche d'une solution pure ? », p. 20-21.
- N° 6 : « Quelques rendez-vous », p. 3.
- N° 7 : « Quelques librairies », p. 50.
- N° 9 : « Province. Contacts Nantes », p. 9.
- N° 10 : « Librairies », p. 50.

Annexe 5 : Chansons de groupes femmes

Chansons de groupes femmes qui font référence à une lutte dans l'Ouest

Chanson des groupes femmes du Mans

Dans *Le Temps des femmes* n°1, mars 1978, p. 48

Sur l'air de Cria Cuervos

Tu rentres chez toi très fatiguée
Et écoeuvée
Du boulot que tu as subi toute la journée
Toute la journée

Tu sors dans la rue, t'es en danger
Le soir venu
Ciné, café, boulevard, avenue, t'es agressée
T'es agressée
J'aim'rai tant changer ces habitudes
N'avoir plus peur d'aimer la nuit
J'aimerai bien enfin être libre
Quand ça me plaît de me promener
T'es regardée, t'es détaillée d'la tête aux pieds
Déshabillée
T'es sifflée, évaluée, draguée et injuriée y'en a assez
Y'en a assez
Ne plus payer les dettes d'la société
Qui produit
Au-Tant de violeurs et accentue notre agression
Réagissons
Je ne suis pas l'objet dont on dispose
Je m'appartiens et puis j'y tiens
Contre la peur, le silence, la solitude
C'est toutes ensemble qu'il faut lutter

Agressées, violées, c'est nous les accusées
D'être des femmes
Commissaires, juges, médecins, nous le disent bien

On l'a cherché

Refusons une justice bourgeoise qui les défend
Ou les condamne
Selon qu'ils sont patrons ou immigrés
Dans la société

Aujourd'hui trois ont porté plainte
Et sont jugés soutenons les
Nous disons ensemble qu'il faut se battre
Parce que nous voulons exister

Chanson du collectif rennais pour l'avortement et la contraception

Fonds Ghislaine Ménage, Archives municipales de Rennes, 1979.

« Tout va très bien » (réécriture de « Allô le MLAC », 1975), sur l'air de Madame la Marquise

Allô les Femmes ! Bonne nouvelle !
Il paraît qu'elle sera revotée
Cette fois on la tient la loi Veil,
On pourra toujours avorter.

Tout va très bien, ma petite dame, c'est la fête !
Tout va très bien, tout va très bien
Mais cependant il faut que j'vous arrête,
On bute sur un tout petit rien :
Il n'y a pas de lits à l'hôpital,
D'ce cote là, ça va plutôt mal...
Le directeur vraiment n'y est pour rien,
Dans quelque mois ça ira très bien.

Allô les Femmes ! Bonne nouvelle !
À l'Hôtel Dieu, il y a des lits
Vous voyez bien, on a de la veine,
J'ai rendez-vous, j'y vais mardi.

Tout va très bien, allons-y, j'vous emmène :

Avez-vous les certificats ?
Mais oui, madame, le 1er, le 2eme
Et le 3ème, pour faire le poids
Avez-vous vu le psychologue, le Planning
Et le sociologue ?... Avec tout ça,
C'est certain, ma petite dame,
Le médecin vous avortera...

Allô les Femmes ! Bonne nouvelle !
Ça y est, j'les ai tous mes papiers,
J'ai pas dépassé les dix s'maines,
Le bon délai pour avorter.

Tout va très bien, vont-ils faire un curetage ?
Si ça s'passe mal qu'on s'étonne pas
Anesthésie plus deux jours d'hôpital !
Ça coûtera soixante-deux mille balles
Et c'est pas cher, au prix qu'est l'beurre
Moitié su SMIC, un vrai bonheur !
Et la Sécu ? c'est fait pour les braves gens,
Pas les salopes, évidemment...

Allô, les Femmes ! Mais c'est pas vrai !
C'est une cacherie qu'on nous a faite !
Quoi de changé pour les prolos ?
Et vive les aiguilles à tricoter...

Ça c'est bien vrai, on s'est payé not'tête,
Mais on n'a pas dit l'dernier mot !
On s'en occupe, aidez-nous les nénettes,
Ça f'ra du bruit dans les hosto...
Et c'est en d'mandant des Karman,
Pas chers, bien faits et remboursés,
Pour toutes les femmes du quartier,
Les jeunes, les vieilles, les immigrées,
Qu'on aura fait faire un grand pas
À la vieille médecine de papa
Qui s'fout pas mal des ouvrières

De leurs gosses et de la vie chère,
On obligera les carabins
À nous traiter en êtres humains...

Tout va très bien dans toutes les villes ça bouge,
Tout va très bien, tout va très bien...

Chansons des groupes femmes de Brest – fonds personnel

J'ai une bonne amie de Quimperlé (reprise d'une chanson existante)
Sur un air d'andro (danse)

Il y avait une fois en Finistère (bis)
Des femmes qui avaient décidé de marcher
Contre les violences et la pauvreté (bis)

Elles avaient 2000 bonnes raisons de marcher
Et toute la semaine elles ont cheminé
Jusqu'à Brest en partant de Pont l'Abbé

De Pont l'Abbé à Brest elles ont cheminé
Et dans toutes les villes qu'elles ont traversées
Plus de droits pour les femmes elles ont demandé

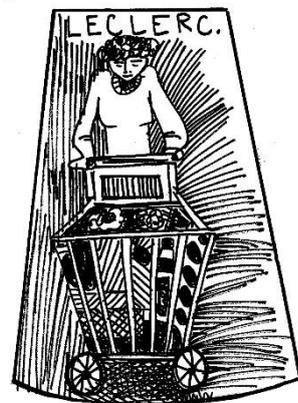
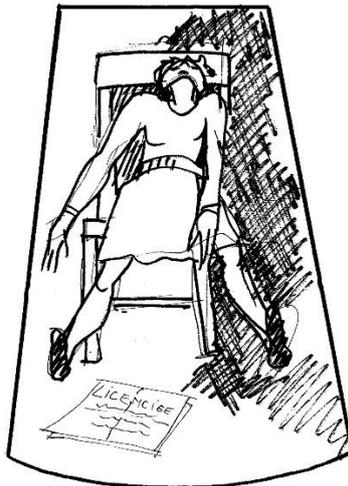
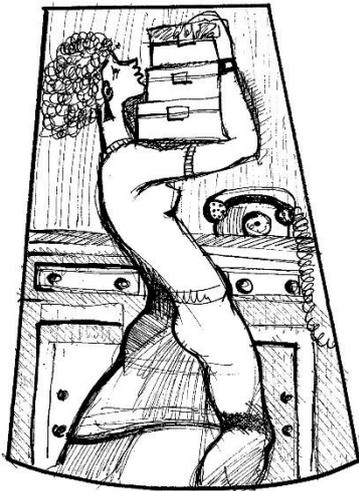
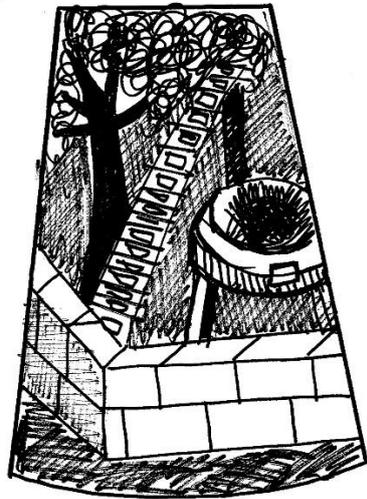
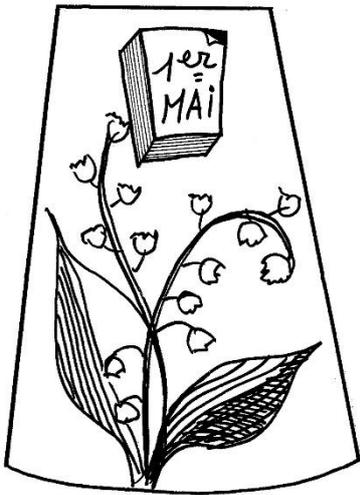
Pendant toute la semaine elles ont demandé
Entre les hommes
Les femmes plus d'égalité
Et contre les violences solidarité

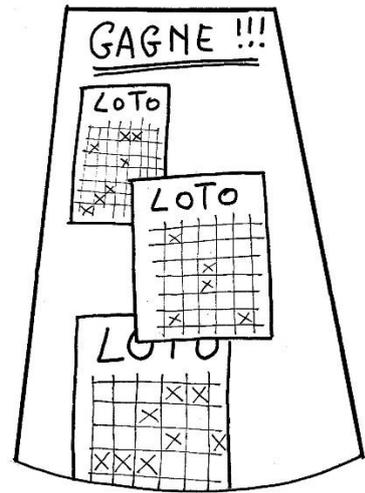
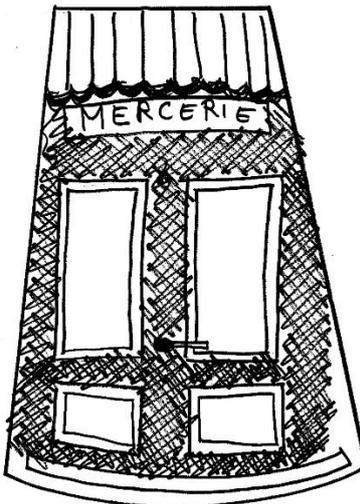
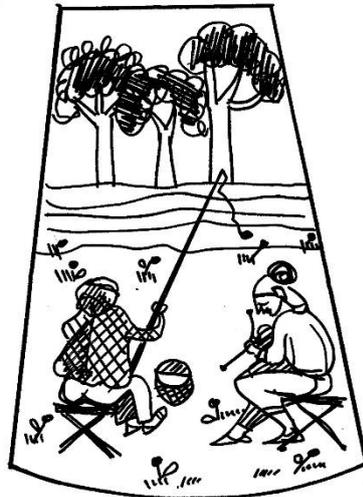
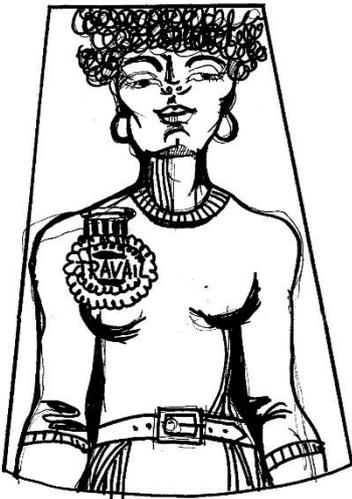
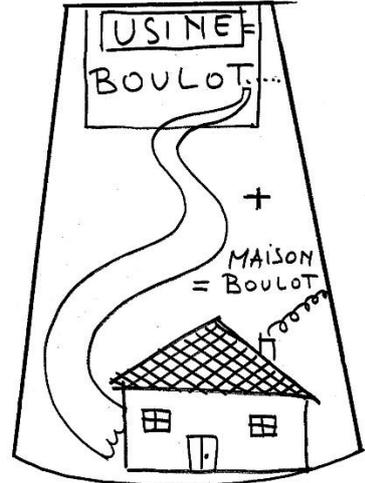
Jusqu'à New York elles veulent continuer
Et dire avec les femmes du monde entier
Les 2000 bonnes raisons qu'elles ont de marcher

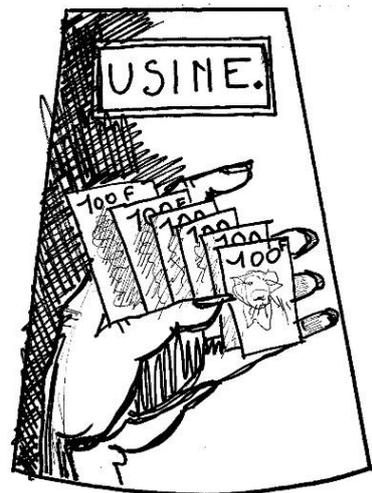
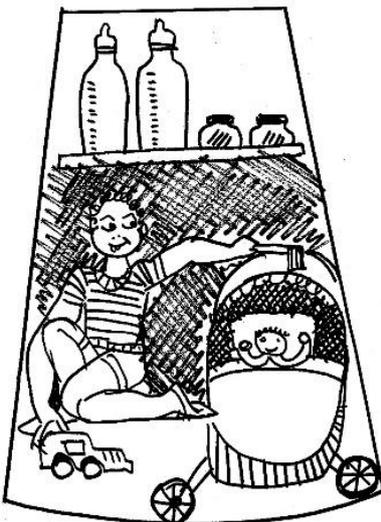
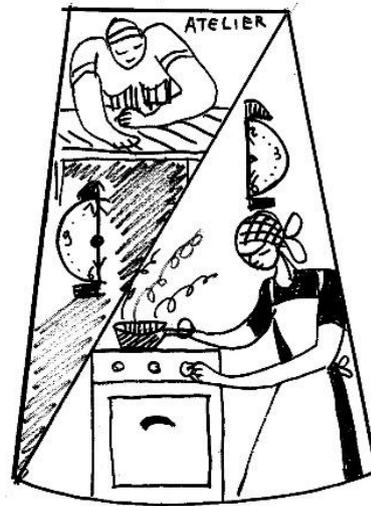
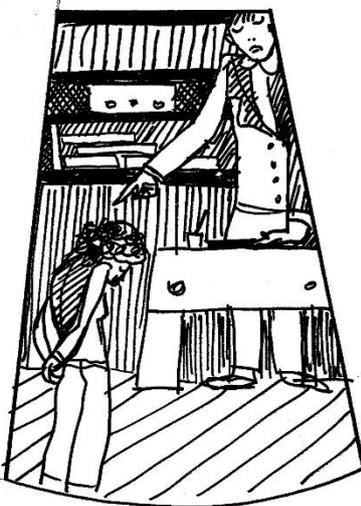
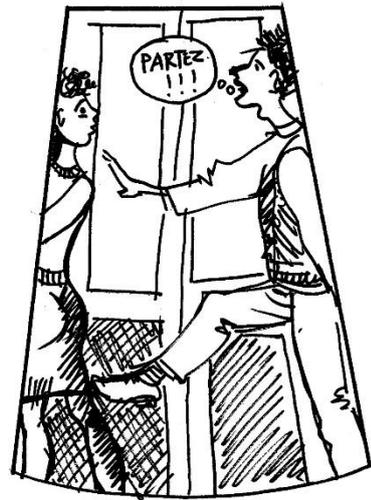
De tous les continents elles vont se rassembler
Femmes du bout du monde elles sont décidées
À faire le voyage. Voulez-vous les aider ?

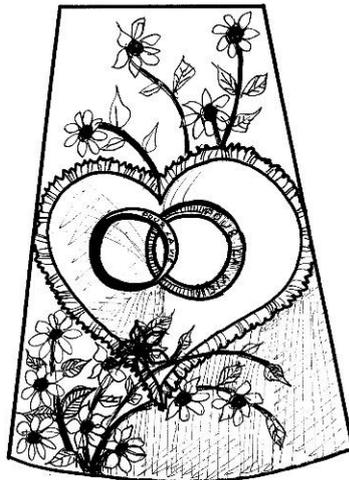
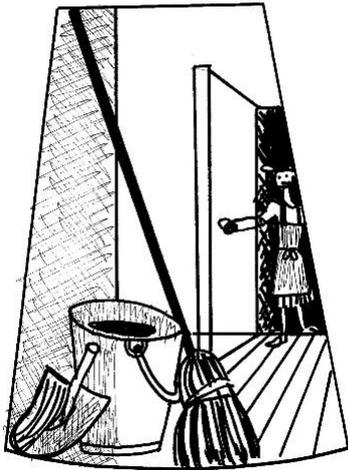
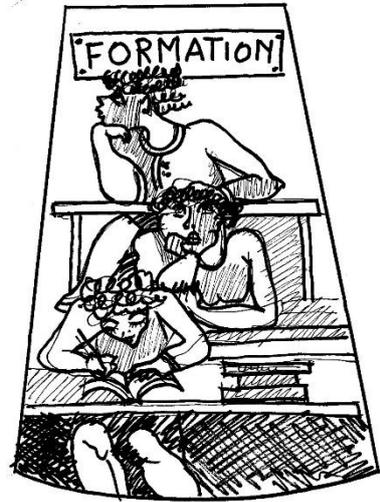
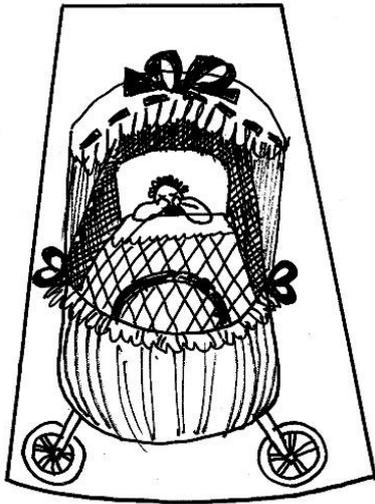
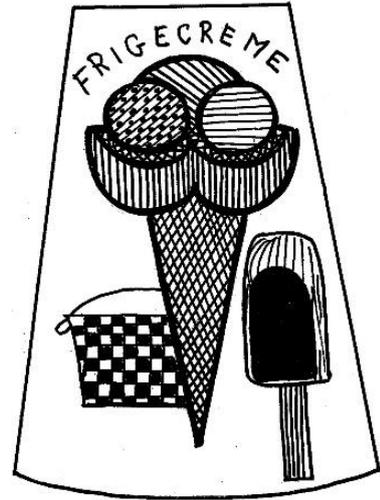
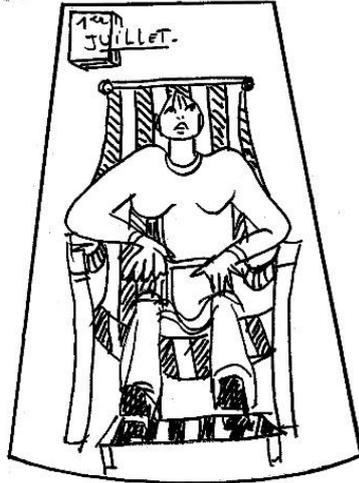
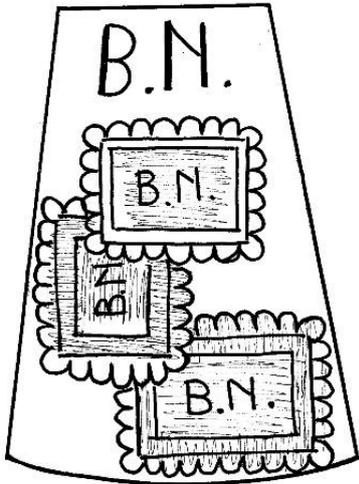
Annexe 6 : Jeu de l'oie

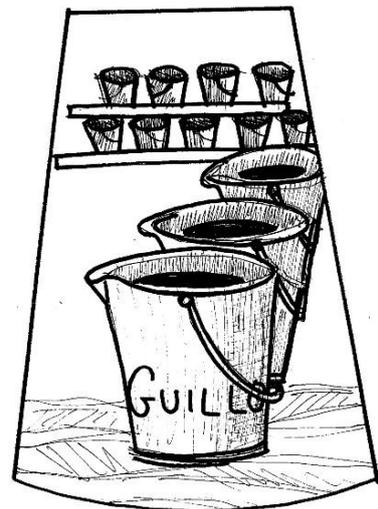
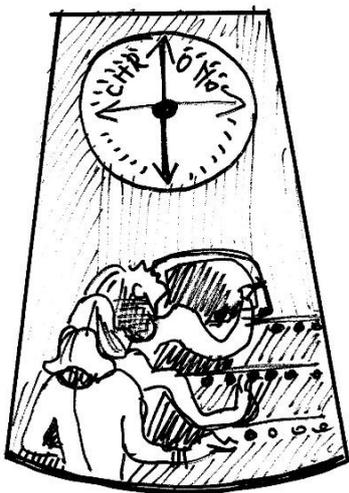
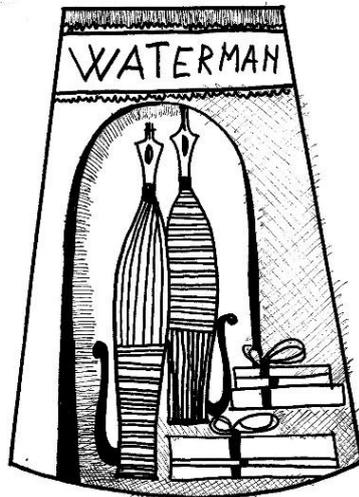
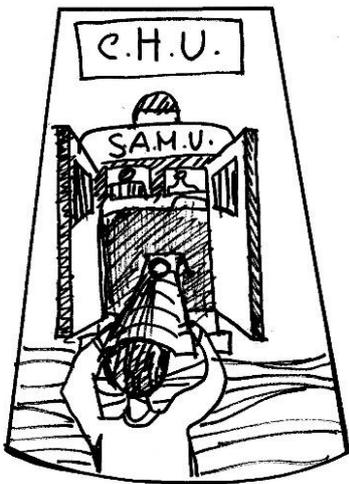
Jeu de l'oie réalisé par la féministe nantaise Isabelle Mottes à la fin des années 1970.

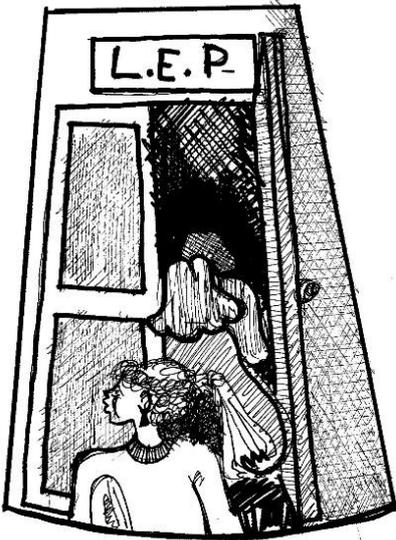












Annexe 7 : Terrains de recherche à vélo

Terrains de recherche effectués à vélo entre 2019 et 2021.

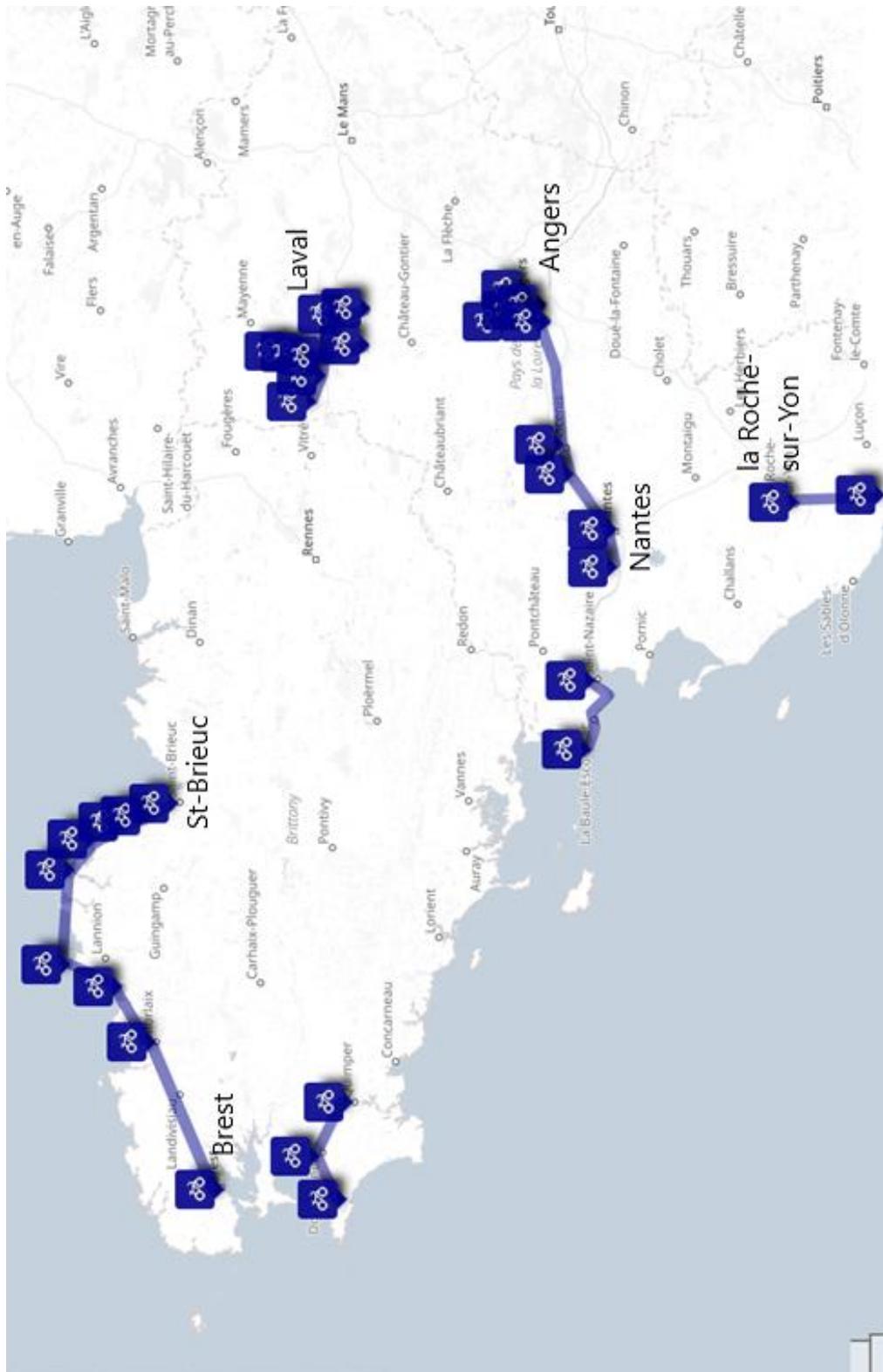


Table des matières

Sommaire	13
Introduction	15
1. L'Ouest, terre de luttes	16
1.1. « L'Ouest veut vivre »	16
1.2. Compositions féministes	19
2. Libération sexuelle et féminisme : positionnement historiographique et méthodologique	22
2.1. Les luttes féministes et lesbiennes dans les années 1970	22
2.1.1. L'histoire plurielle du Mouvement des femmes	22
2.1.2. Raconter des histoires régionales	26
2.2. Interroger la notion de libération sexuelle	28
2.2.1. S'inscrire dans l'histoire des sexualités	28
2.2.1. Le concept de script sexuel	29
3. Les sources : de la recherche de fonds d'archives à la constitution d'archives orales	31
3.1. Inspirations interdisciplinaires	31
3.1.1. Les enquêtes quantitatives	31
3.1.2. Choix du qualitatif	32
3.1.3. Etre ou ne pas être réflexive ?	33
3.2. Recueillir des témoignages : quelles méthodes ?	35
3.2.1. Penser la mobilité et l'accueil sur le terrain	35
3.2.2. L'entretien semi-directif et l'anonymat : un choix qui s'impose pour recueillir l'intime	36
3.2.3. Témoigner pour le féminisme	38
3.3. Les archives des luttes féministes de l'Ouest	40
3.3.1. Le Mouvement des femmes de l'Ouest dans les centres d'archives publics	41
3.3.2. Le Centre des archives du féminisme (CAF) : la place des archives de groupes locaux	43
3.3.3. Les luttes féministes en image	44
4. Mettre en question la libération sexuelle	45
Partie 1. S'affranchir	49
Chapitre 1. Le poids des héritages	51
1. Le socle familial	51
1.1. Grandir au sortir de la guerre	52
1.1.1. Les traces de la guerre	52

1.1.2.	Évolution des conditions de vie _____	54
1.1.3.	Le baby-boom _____	55
1.1.4.	Politiques natalistes _____	55
1.1.5.	Fécondité et travail des femmes à l'ouest _____	57
1.2	La relation aux parents _____	58
1.2.1	Le travail des parents _____	58
1.2.2	L'amour invisible _____	59
1.2.3	Maltraitance _____	60
1.3	Désir d'émancipation _____	62
1.4.1.	Les tâches ménagères _____	62
1.4.2.	Une éducation genrée _____	65
1.4.3.	Passer le permis de conduire _____	67
2.	L'expérience de la honte _____	68
2.1.	La langue comme stigmat social _____	68
2.1.1.	Un marqueur du milieu social _____	68
2.1.1.	Revaloriser les langues et les patois régionaux _____	70
2.2.	La honte du corps _____	71
2.2.1.	Les attouchements "ordinaires" _____	71
2.2.2.	L'inceste _____	72
2.3.	Les contre-modèles féminins _____	73
2.3.1.	La fille-mère _____	73
2.3.2.	La femme divorcée _____	75
2.3.3.	La vieille fille _____	75
2.3.4.	Celles qui ont des « mœurs spéciales » _____	76
2.4.	Trouver des modèles _____	77
2.4.1.	Être entraînée par ses proches _____	77
2.4.2.	Un passé de femmes bien présent _____	78
2.4.3.	Héritage féministe _____	81
3.	L'impact de la religion _____	82
3.1.	Les militantes et la pratique religieuse _____	83
3.1.1.	La messe tous les dimanches _____	83
3.1.2.	« Tu es sûre mon enfant ? » : aller à confesse _____	84
3.1.3.	Les écoles publiques et les écoles dites libres _____	86
3.2.	S'engager dans des groupes de jeunesse _____	87
3.2.1.	JACF, JECF, JICF, JOCF ! _____	87
3.2.2.	Le scoutisme _____	88
3.2.3.	Christianisme et « modernité » _____	89

3.3.	« On est tous des défroqués »	91
3.3.1.	Ne plus croire	91
3.3.2.	Sentiment d'hypocrisie	92
3.3.3.	Blessures familiales	93
	Partir	94
Chapitre 2. Rencontrer le monde des garçons		97
1.	À l'école des jeunes filles	97
1.1.	Une école qui s'ouvre	98
1.1.1.	Mixité sociale	98
1.1.2.	Vie d'internat	99
1.1.3.	La progression de la mixité	101
1.2.	Le vêtement scolaire	102
1.2.1.	Portrait de militantes en uniforme	102
1.2.2.	La jupe entre contrainte, rejet et acceptation	105
1.2.3.	Le pantalon, une libération ?	106
2.	L'information sexuelle	107
2.1.	L'information sexuelle dans l'entourage	107
2.1.1.	Jeux d'enfants	107
2.1.2.	En famille	110
2.1.3.	En parler à l'école	111
2.1.4.	Les animaux de la ferme	112
2.1.5.	Quand vient son tour de transmettre	113
2.2.	Une jeunesse qui se sexualise ?	115
2.2.1.	Découvrir la presse du cœur	115
2.2.2.	Une culture jeune pas loin de la censure	116
2.2.3.	Allô Ménie ?	118
3.	Les premiers pas pour se faire entendre	119
3.1.	Le tournant de Mai 1968	120
3.1.1.	L'expérience de 1968	120
3.1.2.	Se battre pour la mixité des cités U	122
3.1.3.	« Plus je fais la révolution plus j'ai envie de faire l'amour »	124
3.2.	À gauche toutes !	126
3.2.1.	La nébuleuse révolutionnaire	126
3.2.2.	Être élue	130
3.2.3.	Se faire une place dans les syndicats et organisations professionnelles	131
Chapitre 3. Se construire un espace à soi		135

1. Sororité	135
1.1. La fabrique de la non-mixité	135
1.1.1. Paysage des associations féminines et féministes	135
1.1.2. Le choix de la non-mixité	138
1.1.3. Les lieux de femmes	142
1.1.4. Parler	146
1.2. Se connaître à travers les autres	148
1.2.1. "Je lisais tout ce qui sortait sur les femmes" : les bibliothèques personnelles	148
1.2.2. De Beauvoir à <i>Notre corps, nous-mêmes</i>	153
2. Apprentissage et création collectifs	157
2.1. Apprendre la vidéo et par la vidéo	157
2.1.1. Réaliser des vidéos	157
2.1.2. Diffuser des films	159
2.1.3. Projections clandestines	161
2.2. L'expérience des militantes en chansons	164
2.2.1. Les chansons du Mouvement des femmes	164
2.2.2. « Des chansons qui décrivent notre réalité »	165
2.2.3. Le corps et la sexualité en chanson	167
2.3. Polyphonie en revues	169
2.3.1. Sur les traces du Mouvement des femmes	169
2.3.2. <i>Dévoilées</i> et <i>Les Femmes et les femmes d'abord</i>	171
2.4. Le corps figuré	173
2.4.1. De la toile en peinture à la toile en réseau	173
2.4.2. Des œuvres au service du mouvement	174
Conclusion	178
Partie 2. L'expérience du corps	183
Chapitre 4. Les métamorphoses du corps	185
1. Des règles à la ménopause	185
1.1 Apprivoiser ses règles	186
1.1.1. « Les Anglais débarquent »	186
1.1.2. Hygiène	188
1.1.3. Les règles de la féminité	189
1.2 Accepter la ménopause	191
1.2.1. Représentations de la ménopause	191
1.2.2. Déconstruire le discours sur la ménopause	192
1.3 Vieillir	194

1.3.1.	Changements du corps _____	194
1.3.2.	Témoigner face à une caméra et se regarder _____	196
2.	Le jeu des apparences _____	198
2.1	Les marques de la féminité _____	199
2.1.1.	Coquetterie et féminisme _____	199
2.1.2.	Cheveu long, poil blond, poil fin, corps féminin _____	202
2.1.3.	Satisfaire au regard de l'autre _____	204
2.2	Suivre la mode _____	207
2.2.1.	Corps façonné(s) _____	207
2.2.2.	La mode des années 1970 _____	209
2.2.3.	Fuir les couleurs de la religion _____	211
3.	Corps à nu _____	212
3.1	Voyeurisme _____	213
3.2	Pratique du naturisme _____	215
3.3	Les seins à l'air _____	220
Chapitre 5.	La contraception et l'avortement _____	223
1.	Avoir recours à des méthodes contraceptives _____	224
1.1	Génération pilule _____	225
1.1.1.	Quand et pourquoi prendre la pilule ? _____	225
1.1.2.	Peut-on critiquer la pilule ? _____	226
1.2	Diversité et usages des moyens contraceptifs _____	228
1.2.1.	Contraceptions et contraintes _____	228
1.2.2.	Le stérilet chez les femmes nullipares _____	230
1.2.3.	"Des copains luttèrent pour la pratique de la vasectomie" _____	232
2.	Avorter _____	233
2.1	Avorter en toute illégalité avant 1975 _____	235
2.1.1.	La peur au ventre _____	235
2.1.2.	Partir à l'étranger _____	236
2.1.3.	Pratiquer un avortement illégal _____	239
2.1.4.	Accompagner _____	242
2.2	1975, la lutte n'est pas terminée _____	244
2.2.1.	La difficile mise en place des centres d'IVG _____	244
2.2.2.	Faire face aux opposants _____	250
Chapitre 6.	« Maternité esclave » ? _____	257
1.	La gestation _____	258

1.1 Désir et non-désir d'enfant _____	259
1.1.1. L'instinct maternel en question _____	259
1.1.2. Ne pas désirer avoir d'enfant _____	263
1.2 Être maîtresse de son corps _____	264
1.2.1. S'informer _____	264
1.2.2. L'allaitement au sein comme choix _____	266
1.2.3. L'accouchement sans douleur _____	268
1.2.4. Le choix de la péridurale _____	272
1.2.5. Faire face au pouvoir médical _____	274
2. La libération face à la parentalité _____	276
2.1 Avoir des enfants et travailler _____	276
2.1.1. Critiquer la politique nataliste de l'Etat _____	276
2.1.2. Travailler à tout prix _____	278
2.1.3. Élever ses enfants seule _____	280
2.2 Repenser la place du père _____	283
2.2.1. Repenser la famille _____	283
2.2.2. À qui accorder la garde de l'enfant en cas de séparation ? _____	286
2.2.3. Trouver un donneur dans le cadre d'une PMA _____	290
Chapitre 7. Se réappropriier son corps _____	293
1. La santé des femmes comme enjeu féministe _____	294
1.1 Face au spécialiste _____	294
1.1.1. La consultation gynécologique _____	294
1.1.2. Critiquer les théories psychanalytiques _____	298
1.2 Savoir = pouvoir _____	301
1.2.1. Mouvement de santé des femmes _____	301
1.2.2. Faire circuler l'information _____	303
1.2.3. Des « spécialistes » féministes _____	306
2. Les violences _____	309
2.1 Parler _____	310
2.1.1. Mettre des mots sur... _____	310
2.1.2. Dénoncer les stéréotypes et injures sexistes _____	315
2.1.3. Mener des actions publiques _____	318
2.2 Accompagner _____	323
2.2.1. S'emparer de la question du viol _____	323
2.2.2. Faire émerger le problème des violences conjugales _____	325
2.3 Que peut faire la loi ? _____	330

2.3.1.	Changer la législation sur les violences _____	330
2.3.2.	Les procès comme tribune pour le Mouvement des femmes _____	332
2.3.3.	Justice patriarcale, classiste et raciste _____	334
Conclusion _____		337
Partie 3. Les frontières de la sexualité _____		343
Chapitre 8 Libérer quoi ? Libérer qui ? _____		345
1. Découvrir la sexualité _____		346
1.1.	La sexualité vue à travers les rapports et enquêtes (années 1950-1980) _____	347
1.2.	La bataille pour l'éducation sexuelle _____	350
1.2.1.	Couples mariés et régulation des naissances _____	350
1.2.2.	L'éducation sexuelle vue par les militantes du MFPP _____	352
1.2.3.	L'éducation sexuelle des mineur-es _____	355
1.3.	La découverte et l'apprentissage de la sexualité _____	358
1.3.1.	Le prince charmant _____	358
1.3.2.	« Le temps du flirt » _____	361
1.3.3.	La virginité a-t-elle encore un sens ? _____	364
1.3.4.	La « première fois » _____	366
2. Un plaisir à soi _____		369
2.1.	La masturbation _____	370
2.1.1.	Qu'est-ce que la masturbation ? _____	370
2.1.2.	Les objets sexuels _____	374
2.2.	Orgasme vaginal ou clitoridien ? _____	376
2.2.1.	Le mythe de l'orgasme vaginal _____	376
2.2.2.	La recherche du point G _____	379
2.2.3.	Sortir de la dichotomie vagin/clitoris _____	381
Chapitre 9. Bouleversements au royaume de l'hétérosexualité _____		385
1. Votre libération n'est pas la nôtre _____		385
1.1	Multiplier les rencontres _____	386
1.1.1.	Draguer ou être draguée ? _____	386
1.1.2.	« L'errance sexuelle » _____	387
1.	Un plaisir pas toujours partagé _____	389
1.1.3.	La recherche d'une harmonie sexuelle dans le couple _____	389
1.1.4.	Verbaliser pour guider _____	392
1.2.	Un constat mitigé _____	393
1.2.1.	L'amour-piège _____	393

1.2.2.	Une libération sexuelle patriarcale	394
1.2.3.	Avez-vous le sentiment d'avoir participé à la libération sexuelle ?	395
2.	En finir avec le couple... ou pas	398
2.1	Les féministes mariées	399
2.1.1.	Oui, mais est-ce que je le veux vraiment ?	399
2.1.2.	Conserver son « nom de jeune fille »	404
2.2	Rompre	406
2.3.1.	Divorcer	406
2.3.2.	La fin de l'adultère	408
2.3.3.	Le célibat, ce n'est pas drôle	414
Chapitre 10.	L'expérience lesbienne	419
1.	Briser le tabou de l'homosexualité	419
1.1	La rupture d'un tabou	420
1.1.1.	Condamner l'amour entre filles	420
1.1.2.	"C'est une cousine" : nommer le lesbianisme	422
1.1.3.	Les lesbiennes invisibles	425
1.2	Les groupes femmes comme lieu d'expérimentation homosexuelle ?	427
1.3.1.	Les relations homosexuelles dans les groupes femmes	427
1.3.2.	Les relations homosexuelles chez les militantes hétérosexuelles	430
2.	Le lesbianisme : un modèle de libération ?	431
2.1	L'émergence du lesbianisme politique	432
2.1.1.	Le lesbianisme : une utopie ?	432
2.1.2.	Le lesbianisme politique	434
2.2	Conflictualités dans le féminisme	436
2.2.1.	L'illusion du même	436
2.2.2.	Critique du lesbianisme politique	438
3.	D'autres non-mixités	440
3.1	Les lesbiennes dans les groupes homosexuels mixtes	441
3.1.1.	Alliances avec les groupes mixtes homosexuels	441
3.1.2.	Les lesbiennes, une nouvelle fois invisibles	443
3.2	Construire des espaces lesbiens	444
3.2.1.	Cafés de femmes	444
3.2.2.	Rencontres lesbiennes	446
Conclusion		448
Conclusion générale		451

La libération sexuelle : la zone grise de la sexualité ? _____	452
Des tabous enfin brisés _____	454
Des vieilles peu ordinaires _____	456
<i>Bibliographie</i> _____	459
<i>Archives et sources</i> _____	493
<i>Annexes</i> _____	499
<i>Annexe 1 : Liste des entretiens</i> _____	500
<i>Annexe 2 : grille d'entretien</i> _____	503
<i>Annexe 3 : Revues de l'Ouest</i> _____	507
<i>Annexe 4 : L'Ouest dans les revues du MLF</i> _____	519
<i>Annexe 5 : Chansons de groupes femmes</i> _____	521
<i>Annexe 6 : Jeu de l'oie</i> _____	525
<i>Annexe 7 : Terrains de recherche à vélo</i> _____	532

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussignée **Marine Gilis**
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiante le **06 / 10 / 2022**

A handwritten signature in blue ink that reads "Gilis". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal stroke.

Titre : Du privé au politique, du politique au privé. L'expérience de libération sexuelle des militantes du Mouvement des femmes en Bretagne et Pays de la Loire (1970-1981).

RÉSUMÉ

En 1970 émerge en France le Mouvement de libération des femmes (MLF), dans la foulée du mouvement de Mai 68. Des femmes se regroupent pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes et contre la domination masculine. Des dynamiques locales particulières existent comme parfois une distanciation avec un MLF perçu comme parisien, dont cette thèse souhaite rendre compte par le choix de l'expression « Mouvement de femmes » plutôt que MLF. La Bretagne et les Pays de la Loire sont deux régions fortement marquées par une tradition religieuse catholique et par des mobilisations sociales qui construisent une certaine identité historique et culturelle régionale. Les militantes féministes de l'Ouest, comme dans le reste de la France, luttent d'abord pour l'accès à la contraception et la légalisation de l'avortement. Elles s'emparent d'autres sujets tels que le viol, les violences conjugales, la réification du corps des femmes. Elles s'interrogent sur l'identité et la sexualité lesbienne et portent l'affirmation que le privé est politique. Une certaine « libération sexuelle » se traduit par des changements législatifs ainsi que par une transformation des modèles familiaux et relationnels. Cette thèse interroge la « libération sexuelle » perçue et vécue par les militantes bretonnes et ligériennes au regard de leur parcours féministe. Elle en mesure les traductions personnelles comme les limites.

Mots-clés : Féminisme, Mouvement des femmes, MLF, Bretagne, Pays de la Loire, Sexualité, Corps, Lesbianisme

Title : From the personal to the political, from the political to the personal. The experience of sexual liberation of activists of the Women's Movement in Brittany and the Pays de la Loire region (1970-1981).

ABSTRACT

In 1970, the Women's Liberation Movement (MLF) emerged in France in the wake of May 68. Women saw themselves coming together to fight against inequalities between women and men, and male domination. Specific local dynamics existed as well as the desire to distance themselves from the MLF, perceived as Parisian, which this thesis wishes to highlight in opting for the expression "Women's Movement", rather than MLF. Brittany and the Pays de la Loire are two regions that have been heavily influenced by Catholic religious tradition as well as social mobilizations that forge a certain historical, cultural and regional identity. Feminist activists in the West, as in the rest of France, fought first for access to contraception and the legalization of abortion. They also addressed other issues such as rape, domestic violence and the objectification of women's bodies. They questioned themselves on identity and lesbian sexuality, bringing up the assertion that the personal is indeed political. A certain "sexual liberation" is reflected in legislative changes as well as in the transformation of family and relationship models. This thesis examines the "sexual liberation" perceived and experienced by activists of the Breton and Loire regions in relation to their feminist paths. The aim here is to reveal the personal manifestations of these convictions, as well as their limits.

Keywords : Feminism, Women's movement, MLF, Brittany, Pays de la Loire, Sexuality, Body, Lesbianism